



Officina de Encadernação e
ARMAZEM DE PIS PINTADOS

LIVRARIA IMPERIAL

F. L. PINTO & C^ª

fornecedores das bibliotecas de S. M. O IMPERADOR
e da Sociedade Auxiliadora da Indústria N^ª

RUA DO 37 OUVIDOR

RIO DE JANEIRO

Livros em todos os Idiomas, e
ASSIGNATURAS DE JORNALIS.



N^o 1066

DEDALUS - Acervo - FM



10700060319

50810



MÉMORIAL

DE

THÉRAPEUTIQUE

PREMIÈRE PARTIE.

LIBRAIRIE MÉDICALE GERMER BAILLIÈRE.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

- Traité de matière médicale et de thérapeutique**, appliquée à chaque maladie en particulier. 1843, 2 vol. in-8 de 1456 pages. 14 fr.
- Formulaire des médecins praticiens**, contenant : 1° les formules des hôpitaux civils et militaires, français et étrangers ; 2° l'examen et l'interrogation des malades ; 3° un mémorial raisonné de thérapeutique ; 4° les secours à donner aux empoisonnés et aux asphyxiés ; 5° la classification des médicaments, d'après leurs effets thérapeutiques ; 6° un tableau des substances incompatibles ; 7° l'art de formuler. 4^e édition. 1844, 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- Manuel d'hygiène publique et privée**, ou Histoire des moyens propres à conserver la santé et à perfectionner le physique et le moral de l'homme. 1845, 1 vol. grand in-18. 4 fr. 50
- Choléra-morbus**. Premiers secours à donner aux cholériques avant l'arrivée du médecin, 1849, 1 vol. in-18. 1 fr. 25

BARTHEZ et RILLIET. **Traité clinique et pratique des maladies des enfants**. 3 vol. in-8, 2^e édition, 2^e tirage, 1861. 25 fr.

BÉRAUD et ROBIN. **Manuel de physiologie de l'homme et des principaux vertébrés**, répondant à toutes les questions physiologiques du programme des examens de fin d'année, 1856-57, 2 vol. grand in-18. 2^e édition entièrement refondue. 12 fr.

CASPER. **Traité pratique de médecine légale**, rédigé d'après des observations personnelles, par Jean-Louis CASPER, professeur de médecine légale de la Faculté de médecine de Berlin ; traduit sous les yeux de l'auteur, par M. Gustave Baillièrre. 2 vol. in-8, 1862. 15 fr.

GINTRAC (E.). **Cours théorique et clinique de pathologie interne et de thérapie médicale**, 1853-1859, 5 vol. grand in-8 de 2250 pages. 35 fr.
Les tomes IV et V se vendent séparément. 14 fr.

NÉLATON. **Éléments de pathologie chirurgicale**, par M. NÉLATON, professeur de clinique chirurgicale, membre de l'Académie de médecine, etc. Tome V^o et dernier, publié sous la direction de M. A. JAMAIN, chirurgien des hôpitaux. 1 fort volume de 1000 pages avec 65 fig. intercalées dans le texte. 9 fr.
Prix de l'ouvrage complet, 5 vol. in-8. 37 fr.

PHILLIPS. **Traité des maladies des voies urinaires**, 1860. 1 fort vol. in-8 avec 97 figures intercalées dans le texte. 10 fr.

ROBERT. **Conférences de clinique chirurgicale** faites à l'Hôtel-Dieu de Paris pendant l'année 1858-1859, par M. A.-C. ROBERT, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie de médecine, etc., recueillies et publiées sous sa direction par le docteur A. DOUMIC. 1 vol. in-8 de 550 pages avec 4 pl. 7 fr.

REQUIN. **Éléments de pathologie médicale**. 1843-1861, 4 forts vol. in-8.
Les tomes I à III sont parus. Prix de ces 3 vol. 22 fr.
Le tome III se vend séparément. 6 fr.
Le tome IV et dernier est sous presse.

MÉMORIAL
DE
THÉRAPEUTIQUE

A L'USAGE DES MÉDECINS PRATICIENS

PAR

Le Docteur F. FOY.

—
PREMIÈRE PARTIE.



PARIS

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.

LONDRES

Hippolyte Baillièrè, Regent street, 219.

NEW-YORK

Baillièrè brothers, 450, Broadway.

MADRID, C. BAILLY-BAILLIÈRE, PLAZA DEL PRINCIPE ALFONSO, 16.

1862

Droits de traduction et de reproduction réservés.

Jan 3 - 19

615.5

F83m

186

U. 1

PRÉFACE

Nous était-il permis, à nous qui sommes médecin, mais qui avons peu exercé, à nous qui étions revenu à notre première profession, la pharmacie ; qui exerçons cette branche de la médecine dans les hôpitaux de Paris, en qualité de chef de service, nous était-il permis, nous le demandons, de donner au public médical, et surtout aux praticiens, un ouvrage ayant pour titre : *Mémorial de thérapeutique* ou traitement des maladies tant internes qu'externes ? Notre réponse se trouve dans la publication de ce même *Mémorial* qui n'est autre qu'une nouvelle édition de notre *Thérapeutique appliquée*, publiée il y a quelque temps.

Dans cet ouvrage, fruit de vingt années d'étude et de dix années de pratique, nous décrivions tout ce que nous avons appris auprès des Pinel, des Landré-Beauvais, des Corvisart, Petit, Chaussier, Bosquillon, Montaigu, Biett, Alibert, Laennec, Magendie, Husson, Cullerier, Lherminier, Honoré, Portal, Cayol, Itard, Esquirol, Leroux, Fouquier, Double, Recamier, Baron, Désormeaux, Guer-sant, Pelletan, Boyer, Dupuytren, Sanson, Dubois, Marjolin, etc., tous professeurs habiles et célèbres.

Depuis cette époque, 1843, nous avons mis à profit les leçons, les mémoires, les monographies, les observations des élèves et des successeurs des grands maîtres que nous venons de nommer. Dire que nous avons beaucoup emprunté à tous ceux qui, aujourd'hui, occupent les premiers rangs dans l'art de guérir, c'est proclamer l'intention que nous avons eue de mettre notre œuvre au niveau de la science. Aurons-nous atteint notre but, par cela seul que nous voulions l'at-

teindre? Question délicate à laquelle nous ne saurions toucher, mais que d'autres n'hésiteront point à trancher et à résoudre.

L'ordre que nous avons suivi est l'ordre alphabétique ; c'est le plus simple, c'est celui qui conduit le plus vite à ce que l'on cherche, à ce que l'on veut trouver et savoir. Cet ordre semblait devoir rendre inutile une table générale. Il n'a pas pu en être ainsi ; la synonymie en est la cause. Cette table sera utile à ceux qui aiment à lire et à consulter les auteurs anciens.

Sous forme de *Prolégomènes* nous avons défini la thérapeutique, passé en revue les différents systèmes, doctrines, méthodes qui ont régné dans la science. Nous avons constaté les progrès et la certitude de la médecine, en temps qu'elle se borne à ne pas aller au delà de ses ressources, à ne faire usage que des moyens sanctionnés par le temps et l'expérience. Nous avons donné la marche à suivre dans l'examen des malades.

Un chapitre tout entier, terminé par quelques mots sur le régime, a été consacré aux médications, aux diverses méthodes de traitements. Dans ce chapitre se trouvent : 1° l'énumération des médicaments pharmaceutiques, 2° le nom des agents thérapeutiques fournis par la physique, la chimie, la matière médicale.

Nous avons donné la définition de chaque maladie. Pour chacune d'elles encore nous avons rappelé les caractères les plus saillants, les plus propres à faciliter le diagnostic. Nous avons même eu la précaution de dresser quelques tableaux synoptiques dont l'utilité ne saurait être contestée. Enfin, à chaque affection spéciale se trouvent attachées les formules et les prescriptions également spéciales.

PROLÉGOMÈNES

THÉRAPEUTIQUE. — Dans toute maladie il y a troubles physiologiques au début, évolution et progression de phénomènes particuliers, caractéristiques ou symptômes ; diminution ou persévérance dans la manifestation de ces derniers, perversion et abolition dans les fonctions, altération ou dégénérescence dans les tissus ; c'est à prévenir et à combattre ces diverses phases ou périodes morbides que doivent tendre tous les efforts de la médecine. Pour prévenir, l'art de guérir s'adresse à l'hygiène, partie de la médecine qui a pour but la conservation de la santé ; pour combattre, il invoque les secours de la thérapeutique, science ou indications médicales, complément des études anatomiques, physiologiques, pathologiques et pharmaceutiques.

Les moyens mis en usage par la thérapeutique sont très divers, très nombreux. On peut les diviser en accessoires ou moraux, en naturels ou pharmaceutiques, en hygiéniques, diététiques, physiques ou chirurgicaux. Les premiers partent tout à la fois du cœur du médecin et du cœur de la famille ou des amis. Leur action s'exerce sur l'esprit, la raison, la confiance du malade. Les seconds constituent les médicaments proprement dits, agents distingués en ceux qui *guérissent tout de suite* et que Sydenham pouvait loger dans la pomme de sa canne, et ceux qui ne *guérissent pas*, mais qui aident à la guérison. Les troisièmes ne sont autres que le régime et les opérations chirurgicales.

RÉSUMÉ HISTORIQUE DES SYSTÈMES, DOCTRINES, MÉTHODES, QUI ONT RÉGNÉ EN MÉDECINE. — A la tête des novateurs, des créateurs de doctrines, de méthodes, de systèmes qui, tour à tour, ont dominé ou maîtrisé les praticiens, nous trouvons, pour les temps qui remontent à l'origine de la médecine, les *dogmatiques*, qui, écrasés d'abord par le poids du génie d'Hippocrate, relevèrent la tête après la mort de ce médecin célèbre, mais

avec plus de modération et de retenue, c'est-à-dire en mettant à profit les descriptions exactes, les observations judicieuses du divin vieillard. Tel a été Bordeu à trente ans, et combien d'autres avec lui !

Les *empiriques*, qui vinrent après les dogmatiques et qui ne furent pas non plus sans défauts, sans exagération dans leurs théories et leur pratique, donnèrent cependant à la médecine une direction meilleure, en suivant, à l'exemple du descendant des Asclépiade, d'Hippocrate, la voie du raisonnement et de l'expérience. Combien de médecins de nos jours sont restés ce qu'était Bordeu à cinquante ans, *empiriques* !

Toutefois, les vérités, la dignité de l'art longtemps opprimée sous les vaines et interminables discussions du dogmatisme et de l'empirisme purs (l'empirisme de notre époque est *rationnel*), ne sortirent de l'abaissement où elles étaient tombées que par les efforts et les travaux des *méthodiques*, secte qui dut sa fondation à Asclépiade, à laquelle Thémison emprunta son *laxum* et son *strictum*, et qui eut pour principaux soutiens Cœlius Aurelianus, Cornelius Celse, etc. Mais tous les médecins de cette époque ne furent pas des *méthodiques* ou des *méthodistes* ; il y eut des opposants, assez nombreux même ; ces opposants furent les *pneumatiques*, c'est-à-dire les praticiens qui, appliquant à la médecine la philosophie de Platon et d'Aristote, expliquaient tous les phénomènes du corps humain par un principe *aériforme*. Enfin, il y eut division dans le camp des pneumatiques ; de leurs rangs sortirent les *éclectiques*, médecins qui revinrent peu à peu aux doctrines d'Hippocrate, et qui puisèrent dans les systèmes précédents une grande partie des principes de leur doctrine. Les plus dignes parmi les éclectiques furent Arétée de Cappadoce et Claude Galien. On sait que la doctrine de ce dernier fut partout enseignée et vénérée pendant une longue série des siècles passés, qu'elle eut à lutter contre les principes de la magie et de la théosophie apportés à Rome de la Perse, de la Chaldée, de l'Arabie et de l'Égypte, et qu'elle contribua beaucoup à l'élévation de l'école d'Alexandrie, d'où surgirent avec éclat Oribase, médecin de l'empereur Julien, Aetius, médecin de la cour de Constantinople, Alexandre de Tralles, Paul d'Égine, etc.

Du 7^e au 11^e siècle, temps des Oribase, des Aetius, etc., jusqu'à la fin du XII^e siècle, la médecine, comme toutes les autres sciences humaines, fut le domaine des prêtres ou des moines. Il faut arriver au XII^e siècle, à l'école de Salerne, pour assister à la renaissance de la médecine, renaissance due en grande partie aux médecins arabes, et en particulier aux travaux remarquables de Rhasès, Avicenne, Avenzoar, etc. : à ceux de Roger Bacon, qui vivait au XIII^e siècle, d'Antoine Benivieni de Florence,

d'Alexandre Benedetti de Lombardie, de Nicolas Léonicène de Vicence, de l'Anglais Thomas Linacer, etc., dont les observations, multipliées et propagées par la découverte de l'imprimerie (xv^e siècle), contribuèrent si puissamment au rétablissement de la doctrine d'Hippocrate.

Le courant du xvi^e siècle et le commencement du xvii^e, époque de la première école hippocratique, virent la médecine et les autres sciences, cultivées en France et en Italie seulement, s'étendre en Angleterre. Cette même époque fut encore illustrée par les commentateurs du médecin de Cos, tels que G.-W. Andernach, L. Duret, Jac. Houltier, Mercurialis, Foes, et d'autres écrivains, comme G. Baillon, Jean Fernel, A. Lusitanus, Dodoens, Prosper Alpin, Riolan, Jacques Dubois, Fracastor, etc., etc.

xvii^e siècle. Après l'alchimiste Paracelse, dont la doctrine, accueillie et pratiquée en Allemagne, prit naissance dans le sein de tous les esprits faux et exaltés de l'époque, et de tous ceux qui se livraient à l'astrologie et à la magie, apparurent, mais sous un jour bien supérieur et non comparable : 1^o François Bacon de Vérulam, qui rappela tout à fait les règles et les préceptes d'Hippocrate ; 2^o Thomas Sydenham, Morton, qui furent la gloire de l'Angleterre ; 3^o Georges Baglivi, dont les riches et savantes observations suivent de très près celles d'Hippocrate : 4^o André Libavius, Daniel Sennert, Raimond Minderer, Adrien Mynsicht, Lazare Rivière, Théophile Bonnet, Thomas Bartholin, Fabrice de Hilden, Zacutus Luzitanus, Frédéric Ruysch, etc., etc., qui tous s'efforcèrent à rendre plus digne la doctrine de Paracelse, et à la fondre avec la doctrine des Grecs.

Le milieu et la fin du xvii^e siècle virent naître : 1^o le système de J.-B. Van Helmont, système établi aux dépens ou sur la ruine de celui de Paracelse, et dans lequel un être imaginaire, occulte, insaisissable, l'*archée*, joue le double rôle de bon ou mauvais génie, suivant que la santé ou la maladie maintient ou déränge l'harmonie des fonctions ordinaires de la vie ; 2^o l'*iatrochimie*, système imaginé par François Sylvius de Le Boë, et dans lequel les maladies, dépendant toutes de l'effervescence des différents sels contenus dans les liquides animaux, se guérissaient par l'expulsion du ferment morbide au moyen des remèdes appelés *alexipharmques* : ce système, aussi faux que ridicule, et bientôt attaqué par Sydenham, Robert Boyle, etc., eut pour partisans Thomas Willis, Raimond Vieussens, Michael Etmuller, etc. ; 3^o une nouvelle école hippocratique, création due à Sydenham et à Baglivi, Jean-Jacob Manget, Jean-Maurice Hoffmann, J.-M. Lancisi, Bontius, Lepois, Kaempfer, Michaelis, Chirac, Ramazzini, Friederich Hoffmann, G.-B. Bianchi, Fr. Torti, etc., etc.

XVIII^e siècle. Comme on va le voir, le XVIII^e siècle fut riche en doctrines médicales ; il le fut moins cependant que les quarante premières années du XIX^e siècle. La première, celle des *iatro-mathématiciens*, date du commencement de l'année 1700. Son auteur suivant Bernouilli, paraît être Étienne Borelli ; toutefois Sanctorius n'est pas étranger à cette création. Dans cette doctrine, qui compte, comme ardents et zélés partisans, F.-B. de Sauvages, Pitcarn, Bellini, Hecquet, Cheyne, etc., et même le célèbre Hermann Boerhaave, dont les principes, sous le rapport théorique, flottaient entre l'iatro-chimie et l'iatro-mathématique, on expliquait, ou plutôt on croyait expliquer tous les phénomènes de la santé et de la maladie à l'aide des principes de Newton. Quant à la thérapeutique, on suivait celle de l'expérience.

La deuxième doctrine médicale du XVIII^e siècle a été la *médecine dynamique*, doctrine fondée par Ernest Stahl, et dans laquelle l'âme, comme l'archée de Van Helmont, dispose à son gré les liquides et les solides de l'économie, en fait des êtres tantôt malfaisants (la maladie), tantôt bienfaisants (la santé). Toutefois, cette âme, bien plus souvent favorable que nuisible, se prête facilement aux efforts du médecin pour détruire le mal qu'elle a permis. Au nombre des médecins dynamiques se trouvent Jean Junker, Jean Sam, Alberti, Nicolls, Claude Nic. Lecat, Robert Whytt, Bordeu, de la Caze, Paul Jul. Barthez, Em. Platner, etc.

Une troisième doctrine, celle du *spasme* et de l'*atonie*, fut créée par Fr. Hoffmann, disciple de Wedel. Ici, comme on le voit, se trouvent deux espèces de causes morbifères ou pathogéniques : celles qui naissent ou d'un excès dans le mouvement, le spasme, ou d'une diminution dans la même fonction, l'atonie. Les causes de la première espèce sont soumises aux lois générales de la mécanique, les autres dépendent de lois toutes spéciales. Dans cette doctrine, imaginée, comme presque toutes les autres, seulement pour rendre plus faciles le diagnostic, l'étiologie, le classement, etc., des maladies, mais complètement inutile pour la thérapeutique, que l'on confiait entièrement à l'expérience ; dans cette doctrine, disons-nous, fille ou nièce du *laxum* et du *strictum* de Thémison, mère de la *tonicité* et de la *faiblesse* de Brown, du *stimulus* et du *contro-stimulus* de Rasori, de l'*irritation* et de la *non-irritation* de Broussais, etc., et dans laquelle on considérait l'altération des liquides comme effets secondaires, se firent remarquer, parmi les partisans, Buchner, Eberhard, Gorter, Pusati, etc. ; comme conciliateurs des principes de F. Hoffmann et de ceux de Boerhaave, Hen. Dan. Gaubius, Rodol. Aug. Vogel, Théod. Heller, Joh. Dom. Santorini, etc.

Après ces doctrines vient l'âge d'or médical, c'est-à-dire le temps où, à l'exemple donné par Redi, Vallisneri, Lancisi, Friederic Hoffmann, Ernest Stahl, Hermann Boerhaave, tous les médecins se portèrent avec enthousiasme à l'étude de l'anatomie, de la physiologie, de la matière médicale, des maladies épidémiques, endémiques ou contagieuses, des maladies des âges, des sexes, des professions; à la publication des monographies, de leçons cliniques et thérapeutiques, des dissertations inaugurales, observations journalières, etc., etc. Vinrent ensuite Cullen et Brown : le premier avec un nouveau système, dit du *solide vivant*; le second avec une doctrine présentant toutes les maladies, les maladies locales exceptées, comme étant dues à un excès ou à une diminution des forces, et pour lesquelles, par conséquent, la thérapeutique est des plus simples et des plus faciles. Il ne s'agissait plus, en effet, que de diminuer ou de soutenir les mêmes forces, et de ne jamais rester dans l'inaction.

Les principes de Brown, défendus avec chaleur par Robert Jones, Rascari, Welckard, Van Hoven, Horn, etc., furent attaqués victorieusement par Villa, Vacca Berlinghieri, Hufeland, Hecker, Girtanner, etc.

La fin du XVIII^e siècle vit encore apparaître quelques autres doctrines médicales; ce furent celles d'Erasmus Darwin, de C.-L. Hoffmann, de P.-J. Barthez; mais toutes trois furent autant de doctrines non viables. Nous en dirons autant de la nouvelle *iatro-chimie*, qui s'éleva sous le patronage de Baumes, Rollo, Reich, Ackermann, etc., et qui puisait ses principes dans la chimie des Lavoisier, Fourcroy et quelques autres.

XIX^e siècle. Au système de Brown succéda bientôt la doctrine de G. Rascari, doctrine dite du *contro-stimulisme*, où tout agit sur l'économie en produisant une stimulation, et pour l'application de laquelle il suffisait de trouver des agents propres à anéantir de suite les propriétés vitales. Ces agents ont été trouvés. Les uns combattant les maladies causées par un excès de stimulation; ce sont : l'acide hydrocyanique, l'eau de laurier-cerise, la digitale pourprée, la belladone, la jusquiame, le nitre, l'émétique, etc.; les autres agissant en sens contraire; ce sont : l'opium, le vin, l'alcool, l'éther, l'ammoniaque, le camphre, le musc, etc. Mais que penser d'une doctrine basée sur les parties les plus obscures de la médecine, la nature intime des maladies, le mode d'action des médicaments? Quel avenir pouvait avoir un système où les agents pharmaceutiques les plus puissants sont souvent administrés à doses énormes, où des accidents funestes peuvent être la conséquence de tant de hardiesse, si la *tolérance* ne vient pas à temps contrebalancer la confiance ou la témérité du praticien? On n'a pu que gémir du déploiement d'une pareille bannière médi-

calc, sous laquelle se rangèrent cependant des hommes de talent de mérite, Borda, Tommasini, etc., et contre laquelle aussi tous les opposants, de talent et de mérite semblables, ne furent pas comptés en dehors du pays où naquit le contro-stimulisme.

A peu près à la même époque, c'est-à-dire au commencement du siècle actuel, Pinel publiait sa *Nosographie philosophique*, ou méthode de l'analyse appliquée à la médecine; Bichat terminait son immortel ouvrage, l'*Anatomie générale*. Dans ces ouvrages, qui donnèrent une nouvelle impulsion à la science des Bonet, Morgagni, Walter, Sandifort, et plus tard des Dupuytren, Dupuis, Gendrin, Laeunec, Cruveilhier, Louis, Andral, Chomel, Rayer, etc., etc., se trouvent les bases des *anatomo-pathologistes* ou des *localisateurs* de maladies. A cette époque encore, Broussais, dont l'entrain, la verve et le mérite ne firent pas défaut, cherchait à établir, dans sa *Doctrine de l'irritation*, que presque toutes les maladies avaient pour point de départ : 1° un état inflammatoire de la membrane muqueuse du tube digestif; 2° les sympathies que ce long canal a avec les autres parties du corps. De là une méthode presque unique de traitement, les antiphlogistiques, méthode bien ancienne, que l'on peut faire remonter au temps de Galien, où la saignée était en grande faveur, et que Guy-Patin regardait comme extrêmement avantageuse en raison du tempérament sanguin, de la constitution pléthorique des Parisiens de son époque. De là encore, par conséquent, l'enthousiasme du plus grand nombre, des jeunes esprits surtout, qui, voyant dans ce système un moyen excellent et tant désiré de ne plus donner à l'étude des sciences accessoires qu'un temps très court et très limité, regardèrent la doctrine du Val-de-Grâce comme le *nec plus ultra* de toutes les innovations du même genre passées et futures. Mais le désenchantement ne fut pas long à se manifester; on vit bientôt que la nouvelle école laissait beaucoup à désirer; que toutes les maladies n'irradiaient pas du tube digestif; que beaucoup d'entre elles ne se localisent pas, qu'il y en a qui retentissent dans toute l'économie, etc.; que les autopsies cadavériques, les recherches les plus minutieuses d'anatomie pathologique, recherches précieuses et intéressantes d'ailleurs, n'expliquaient pas toujours la cause, la marche, la forme, etc., de la maladie observée pendant la vie; on vit enfin que, si quelquefois on apprenait *comment* ou *pourquoi* la mort était survenue, on trouvait bien peu souvent les indications précises d'une thérapeutique plus certaine. On trouvait, au contraire, ou des altérations plus ou moins profondes et non prévues, ou une intégrité presque parfaite des organes supposés malades. Aussi l'ardent professeur de thérapeutique générale à la Faculté de Paris eut la douleur de voir ses

bancs, naguère trop étroits sur le premier théâtre de sa gloire, occupés seulement par quelques rares auditeurs, attirés bien plus par une renommée déjà vieillie et les souvenirs passés que par la foi et la conviction dans des paroles, encore chaudes et éloqu岸tes, mais dépouillées du prestige de la nouveauté, dépouillées également du cachet de la vérité. Toutefois, la mort du fondateur de l'école physiologique n'entraîna pas complètement celle de la doctrine. Après la médecine organique, après l'éclectisme, le numérisme, qui, presque en même temps, et sous le haut et puissant patronage des Rostan, Andral, Chomel, Louis, Forget, etc., occupèrent la scène médicale, les plus dignes et les plus zélés disciples de Broussais réparurent sur la brèche faite au physiologisme pour défendre leur foi, relever leur autel. De nouvelles doctrines, calquées sur la précédente, essayèrent même à se faire jour, à s'établir dans les écoles, dans les cours publics ou particuliers. On connaît les constants et ardents efforts du professeur Bouillaud, ceux des professeurs non moins habiles du Val-de-Grâce. Mais on sait aussi l'anarchie qui règne aujourd'hui dans le sanctuaire de la science; on sait encore les allures, l'esprit d'indépendance, qui poussent et entraînent chaque praticien. Celui-ci est *éclectique*, celui-là *anatomo-pathologiste*, un troisième est *organiciste* ou *holopathe*, un quatrième *humoriste*, un cinquième, un sixième, etc., etc., ont été, sont encore et resteront *médecins hippocratiques*. Chacun suit donc à peu près la voie qui lui convient, celle qui lui paraît la meilleure, la plus certaine. Nous, qui avons vu l'instabilité des systèmes tant anciens que nouveaux, qui avons calculé la rapidité avec laquelle ils se sont succédé, pesé la *valeur* et les prétentions de chacun d'eux, compté les succès et les revers, nous qui ne croyons qu'à un système possible en médecine pratique, celui de l'expérience et de l'observation, qu'à celui enfin qui a pris naissance au lit des malades, dans le sein de la *clinique*, de cette pierre de touche de toutes les méthodes thérapeutiques, de ce juge sévère et inflexible de tous les systèmes passés, présents et futurs, nous avons suivi quelques-uns de nos maîtres cités dans notre préface, nous nous sommes placé parmi les éclectiques. Là, en effet, se trouve, sinon la vérité absolue, du moins la clef de voûte de l'édifice médical, la voie par laquelle on arrive plus rationnellement au but que se propose le thérapeute, la guérison ou le soulagement de l'homme malade. Notre profession de foi médicale étant faite, voyons quels progrès a faits la thérapeutique, quel degré de certitude possède l'art de guérir; quelle confiance doit être accordée à l'homœopathie, à l'hydrothérapie, etc.; disons ensuite la conduite à tenir, les règles à suivre, les questions à adresser et à résoudre, soit hautement, soit

mentalement, avant de prescrire le traitement de telle ou telle maladie.

PROGRÈS DE LA THÉRAPEUTIQUE. — Depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, l'art de guérir a fait des progrès immenses, disent les novateurs, les créateurs de systèmes, et tous ceux qui croient que nous sommes arrivés à une époque où la santé et ses dérangements peuvent être facilement expliqués, facilement entretenus ou ramenés à leur état normal ; il est resté stationnaire, disent les praticiens qui lisent et méditent les écrits des pères de la médecine, qui savent avec quels soins, quelle exactitude, quelle minutieuse attention les observations étaient faites, enregistrées et commentées autrefois. Entre deux assertions aussi opposées, soutenues avec une chaleur et une conviction égales, cherchons de quel côté se trouve la vérité.

On croira aux progrès de la thérapeutique, si on énumère tous les systèmes, toutes les doctrines, toutes les théories qui ont paru et disparu les uns après les autres, pour apparaître de nouveau et disparaître encore, sous des noms et des dehors nouveaux, et tout formés des débris de ceux qui les avaient précédés, suivis ou accompagnés. On croira aux progrès de l'art de guérir si l'on compare la simplicité des médications actuelles avec la composition informe et grossière des formules pharmaceutiques employées du temps de Galien. Enfin on croira encore, et avec juste raison, aux progrès de la médecine, si l'on calcule les lumières et les secours fournis par les sciences physiques, par l'hygiène, l'expérimentation, etc.

On niera au contraire, avec un succès presque égal à celui avec lequel on a soutenu l'opinion opposée, les progrès de la médecine, si l'on veut bien convenir, et on doit le faire, qu'aujourd'hui comme du temps d'Hippocrate, on n'est pas maître de s'opposer complètement au développement, à la marche, à la terminaison heureuse ou fatale d'une maladie. On niera les mêmes progrès si l'on réfléchit qu'aujourd'hui comme autrefois, une maladie étant donnée, le praticien ne peut *à priori* et d'une manière absolue en diriger le début, en limiter la durée, répondre de la guérison, etc. Enfin on niera encore, parce qu'aujourd'hui comme dans tous les temps la cure radicale des maladies ne nous appartient pas, qu'elle appartient à la nature, à cette puissance médicatrice que nous ne pouvons ni saisir ni comprendre, qui se manifeste dans une foule de cas pathologiques, ceux surtout qui sont du ressort de la chirurgie (les cures des nécroses, des caries : l'inflammation éliminatoire, la formation du cal, la consolidation des fractures, etc.), mais que nous pouvons seconder bien souvent en nous bornant au rôle de ministres plus ou moins éclairés et plus ou moins heureux. Aussi la sublime et religieuse maxime d'Ambroise

Paré : *Je le pansay, Dieu le guarit*, est encore et sera toujours la maxime du véritable médecin.

On pourra encore nier les progrès de la thérapeutique si l'on démontre, comme cela est facile de le faire, que dans les observations d'aujourd'hui, les considérations pratiques tirées, 1° de l'âge, du sexe, des habitudes, du tempérament, de l'idiosyncrasie du sujet ; 2° des signes et des phénomènes morbides, de l'altération des fonctions organiques, des crises, de la marche de la maladie ; 3° du climat, des saisons, des constitutions médicales, des états endémiques ou épidémiques, n'offrent pas plus de précision, d'exactitude et de justesse que n'en présentent les observations des temps anciens. Enfin, on ne croira pas aux progrès de la thérapeutique si l'on s'en tient à la lettre du but final de toute médication, la guérison sûre et certaine d'une maladie. Cependant, de ce qu'on ne guérit pas plus sûrement aujourd'hui qu'on ne guérissait du temps d'Hippocrate, on ne peut nier qu'on ne puisse guérir plus promptement. Les faits sont là pour plaider en faveur de cette vérité. Que ces faits prennent leur source, bien plus dans les lois de l'hygiène, qui sont plus étendues, mieux indiquées et mieux observées, ou dans l'observance plus rigoureuse d'une diététique mieux entendue, mieux dirigée, que dans la pharmaceutique proprement dite, toujours est-il que la guérison des maladies est en général moins lente à se manifester, à s'établir, et qu'à la médecine seule, considérée dans son ensemble, c'est-à-dire dans les sciences qui lui sont accessoires, comme dans celles qui lui sont spéciales, doivent être rapportés les avantages que nous venons de signaler. La thérapeutique a donc fait des progrès, progrès très appréciables mais non *exacts*, probables mais non *mathématiques* ; son utilité est évidente, irrécusable. Qu'il nous soit permis, par conséquent, d'être aussi juste que nous avons été sincère, vrai, indiscret même, et de proclamer hautement les avantages de la médecine pratique ; repoussons avec énergie les attaques dirigées contre elle ou contre son imperfection, par quelques esprits injustes et prévenus ; soutenons avec courage, avec persévérance, une science qui est toujours *utile*, jamais *nuisible*, quand elle est *bien appliquée* ; soyons fiers des services qu'elle rend à l'humanité dans les maladies graves, les épidémies désastreuses ; etc. ; croyons enfin à notre belle et noble profession, comme on croit à la morale, à la religion, sources fécondes et inépuisables de consolation, de bonheur, de résignation !

CERTITUDE DE LA MÉDECINE. — L'auteur de l'article *Système*, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, M. Montfalcon, s'exprime ainsi, page 166, tome LIV : « L'art de guérir posséderait aujourd'hui un haut » degré de certitude, si les hommes qui l'ont cultivé avec succès avaient

» apporté autant de soins à observer les faits qu'à les expliquer. C'est
 » parce que les médecins ont manqué longtemps d'esprit de critique que
 » la belle science qu'ils cultivent s'est perfectionnée avec tant de lenteur ;
 » l'amour du merveilleux, l'habitude de regarder comme des faits avérés
 » une multitude d'observations inexactes et souvent mensongères ; de
 » fausses conséquences déduites d'expériences mal faites, enfin le défaut
 » de philosophie, ont enchaîné plus ou moins les meilleurs esprits. Peu
 » d'hommes se servent de leur jugement ; par habitude et paresse, ils
 » aiment mieux croire que discuter. » Pour nous, ce paragraphe semble
 avoir été écrit hier, il exprime en effet toute notre pensée, toute notre
 opinion sur la médecine considérée et comme science et comme art. Comme science, nous la trouvons tout entière dans les systèmes, doctrines ou théories ; comme art, nous la plaçons tout entière dans l'observation, dans l'expérience. Comme science encore, nous la croyons peu favorable, directement du moins, à la cure prompte et certaine d'une maladie ; comme art, au contraire, nous lui reconnaissons, dans une foule de circonstances, sinon le précieux avantage de guérir promptement et sûrement, du moins une grande masse de probabilités en faveur des moyens curatifs qu'elle sait mettre en usage. En un mot, si la médecine ne guérit pas toujours, elle empêche souvent de mourir ; et si elle échoue assez ordinairement dans les maladies entées sur une diathèse, si elle n'apporte que du soulagement dans les maladies mixtes, appelée à temps, elle réussit dans les maladies franchement aiguës, complètement simples. Enfin dans les maladies chroniques, elle prolonge les jours du malade.

D'après ce que nous venons de dire, et ce qui déjà a été dit avant nous, l'art de guérir ne se trouve donc pas dans les systèmes ; quelques faits pratiques seulement s'y rencontrent : c'est à la thérapeutique qu'il est donné d'aller les chercher pour en faire ensuite une application plus ou moins heureuse. Sans cette vérité, comment croire à la médecine, après les variations, les oscillations infinies qu'elle a éprouvées comme science ? comment la compter encore parmi les connaissances humaines après les formes si diverses, si opposées sous lesquelles elle s'est présentée à nous ?

La solution de ces diverses questions est extrêmement facile ; elle se trouve dans le fait même de la succession pour ainsi dire permanente des théories ou systèmes divers sous lesquels l'art de guérir a été présenté aux observateurs et aux praticiens. Un art qui n'eût point existé, qui n'eût été qu'une collection indigeste d'opinions erronées, conjecturales, qu'une spéculation, un calcul établi sur la foi et la crédulité publiques, un art semblable, disons-nous, eût certainement disparu avec toutes les doctrines

qui ont voulu en être l'expression fidèle, la représentation exacte, et dont on n'a plus que le souvenir historique. Il n'en a pas été ainsi ; donc l'art de guérir existe, art souvent incertain, jamais mathématique, mais toujours utile et précieux à l'humanité, en tant qu'il est convenablement et sagement appliqué. Son existence qui ne peut plus faire doute chez les hommes doués de sens, de raison et de jugement, date de la naissance ou de l'apparition de la première maladie. On peut même aller plus loin et dire que le premier malade a été le premier médecin. En effet, celui-là qui le premier s'est mis à la diète et au repos, après avoir perdu l'appétit, éprouvé de la fatigue, du malaise, etc., a été médecin, il a fait une médecine sage, rationnelle, telle qu'on la fait encore aujourd'hui, dans des cas semblables, et avec laquelle on compte aussi de nombreux et fréquents succès.

Ce qui a soulevé quelques doutes relativement à l'existence réelle de la médecine, c'est la confusion établie dans quelques esprits entre les parties distinctes de la médecine, c'est-à-dire les faits ou l'observation pratique, l'explication des phénomènes soit physiologiques, soit pathologiques, l'interprétation des lois de l'organisme. Pour que les premiers, les faits, servent de base fondamentale à la médecine, il faut qu'ils soient vrais, ou, en d'autres termes, qu'ils aient été bien établis, bien pesés, afin d'être judicieusement catégorisés et utiles plus tard. Les autres parties de la médecine, l'explication des phénomènes morbides ou non, l'interprétation des lois organiques, sont entièrement systématiques. Dépendant de l'esprit ou du génie de celui qui les crée ou les invente, elles passent, changent et se multiplient à l'infini ; plus riches de probabilités que de vérités, elles trouvent peu de partisans sous le rapport thérapeutique ; on les abandonne donc, en général, aux faiseurs de théories, de systèmes, et l'on s'en tient, en général encore, à l'observation et à l'expérience, ou à l'empirisme raisonné ou rationnel, ce qui est la même chose, quand on veut se livrer à la médecine pratique, ou à l'exercice proprement dit de l'art de guérir. On doit se rappeler alors que la médecine est une science de probabilités, qu'elle ne peut être autre chose ; qu'elle cherche à produire telle médication parce que telle médication lui a réussi dans un cas analogue. Une médecine qui aurait d'autres mobiles, d'autres prétentions, serait nuisible, dangereuse. En effet, tout praticien doit user avec circonspection de l'argument *post hoc, ergo propter hoc*, car il n'y a pas d'unités morbides absolument semblables, il n'y a que des individualités morbides, que des maladies semblables qui influent sur des individus différents.

EXAMEN DES MALADES. — Appelé près d'un malade, le médecin, tou-

jours doux et prévenant, toujours calme, grave sans pédantisme, de contenance noble et décente, s'instruira par le malade lui-même, ou par les parents, amis ou connaissances, par les voisins ou assistants, de l'âge, de la profession, des habitudes, des passions, du mode journalier des fonctions organiques, de l'état ordinaire de la santé générale, des maladies antérieures, de celles qui ont atteint le père, la mère, les frères, les sœurs.

Age. — Sous le rapport de l'âge, le médecin aura tout de suite présentes à l'esprit les maladies de la première et seconde enfance, celles de l'adolescence, de la virilité, de la vieillesse, de la caducité. Il se rappellera : 1° que la première époque de la première enfance (1^{er} jour de la naissance jusqu'à 6 ou 7 mois) peut être arrêtée soit par l'asphyxie ou la mort apparente, l'ictère, le muguet ou millet, soit par l'hydrocéphale, l'hydro-rachis, l'endurcissement du tissu cellulaire, la rétention du méconium, les tranchées, la tympanite, etc. ; 2° que dans la seconde époque (de 6 ou 7 mois à 2 ans), la première dentition, les convulsions, les catarrhes pulmonaires, les coliques, les diarrhées, l'assoupissement apoplectique, la chute du rectum, la fièvre muqueuse, les exanthèmes, les vers intestinaux, les aphthes, le carreau, la courbure des os, les croûtes laiteuses, les ophthalmies, etc., peuvent ébranler l'organisme tout entier et même le renverser ; 3° enfin que la troisième époque (2 à 7 ans) est souvent agitée par la seconde dentition, les affections cérébrales, une irrégularité plus ou moins grande dans le développement du système osseux, du sens intellectuel, une altération des fonctions de la peau, une apparition d'insectes, d'animaux dans le cuir chevelu, dans le tube intestinal, etc. ; 4° il pensera aux dents secondaires ou de *remplacement*, à l'engorgement du système glandulaire, au développement de la scrofule, à la courbure des os, à l'activité ou à la faiblesse des fonctions intellectuelles, etc., qui sont les affections de la seconde enfance (de 7 ans aux premiers signes de la puberté).

Adolescence (de 11 à 12 ans jusqu'à 21 ans pour les femmes, dans les climats tempérés ; de 14 ou 15 ans jusqu'à 25 pour les hommes). — A cette époque de la vie s'observent plus ou moins fréquemment les épistaxis, les hémorrhagies pulmonaires, la fièvre inflammatoire, certaines phlegmasies, l'engorgement des glandes du poumon, et par suite les phthisies diverses, la chlorose, la catalepsie, le satyriasis, la mélancolie érotique, l'onanisme, etc.

Virilité (de 25 ans à 60 ans chez l'homme, de 21 à 45 ou 50 ans chez la femme). — Les maladies de la virilité ou de l'âge adulte sont : la phthisie

pulmonaire, les affections du foie, l'aliénation mentale, les hémorrhoides, les varices, l'hématurie, la syphilis, les dartres, la gale, les anévrysmes, les névralgies, la goutte, les rhumatismes, les apoplexies, les hydropisies, le scorbut, l'asthme, les calculs urinaires, l'affaiblissement des organes générateurs, la cessation des règles chez la femme, et tous les désordres qui peuvent en être la funeste conséquence.

Vieillesse. — 1^{er} degré (60 à 70 ans). Heureux quand, arrivé à soixante ans, l'homme qui a échappé à toutes les maladies que nous avons énumérées, et nous ne les avons pas énumérées toutes, ne sent encore que le prélude de quelque infirmité! — 2^e degré (70 à 80 ans). Ici commencent, ou plutôt continuent, du moins en général, l'affaiblissement des forces physiques, la chute des dents, l'altération de la voix, la disparition des signes de la virilité, la langueur de la plupart des fonctions, l'accroissement des maladies anciennes ou des maux qu'elles ont engendrés. Enfin au 3^e degré ou à la *décrépitude* se manifestent l'obscurcissement de la vue, la dureté de l'ouïe, l'insensibilité, l'indifférence, l'égarement de la raison, l'imbécillité, l'amaigrissement, les taches scorbutiques ou autres, la gangrène et les ulcères séniles, l'ossification des vaisseaux, des viscères, etc., etc.

Relativement à toutes ces affections, à celles que nous n'avons pas citées ici, mais qui se trouvent énumérées dans le cours de cet ouvrage, le praticien n'oubliera pas que beaucoup d'entre elles, de forme aiguë même, guérissent seules (Cœlius Aurelianus); qu'il suffit, dans ce cas, de placer les sujets qui en sont frappés dans des conditions hygiéniques et diététiques convenables, surtout quand on arrive quelques jours après l'invasion ou le début de la maladie, et qu'on n'a pas été à même, par conséquent, d'en arrêter ou enrayer tout de suite le développement; qu'un nombre moins considérable a besoin des secours de l'art, et qu'un plus petit nombre résiste à toute médication, persiste, quoi qu'on fasse, pour se terminer soit par une convalescence longue et pénible, soit par la mort du malade; nous voulons parler des maladies chroniques. Que doit faire, en effet, le médecin dans une affection exanthématique bénigne, une phlegmasie légère des bronches, des poumons, de la muqueuse intestinale, et d'autres actes morbides analogues, si ce n'est de conseiller la diète, le repos, les boissons délayantes, en un mot tous les moyens de la médecine expectante, de cette thérapeutique bien interprétée (Dance), qui a foi entière dans les ressources, et la puissance de la nature dite médicatrice, qui est sobre de formules, et surtout de formules complexes? Mais restera-t-il froid et simple spectateur le praticien qui aura reconnu tout de suite, dans

des symptômes précurseurs ou confirmés, tous les signes d'une congestion sanguine violente, soit dans le cerveau, la poitrine ou le canal digestif, soit dans les membranes muqueuses, séreuses, synoviales, etc., ou qui aura devant lui tous les phénomènes d'une fièvre grave ou pernicieuse, ou encore ceux d'un empoisonnement, d'une asphyxie, d'une hémorrhagie, etc., etc. ? Non certainement. Il se hâtera au contraire de mettre en usage les agents actifs, locaux et généraux, que l'expérience aura rangés parmi les plus salutaires, les plus efficaces. Enfin, le thérapeutiste sage et prudent, qui n'aura dans la puissance et la ressource de son art que la confiance juste et limitée qu'on doit avoir, qui avouera de bonne foi qu'il n'est que le ministre et non le maître de la nature, se bornera à une médication secondaire, palliative, symptomatique, toutes les fois qu'il s'agira de lésions organiques profondes, de dégénérescences squirrheuses, cancéreuses avancées, de maladies anciennes ou mal caractérisées, et que, d'ailleurs, les forces du sujet, déjà altérées par l'âge, la misère ou toute autre cause débilitante, ne pourront seconder en rien les moyens curatifs mis en usage.

Sexes. — Sous le rapport des sexes, le médecin tiendra compte, chez la femme : 1° de la prédominance du système nerveux ; 2° de l'influence de ce système dans le début, la marche, la durée, la terminaison des maladies ; 3° de l'état et des fonctions de l'appareil utérin, soit avant ou pendant l'époque de la puberté, soit pendant ou après le mariage, soit enfin au retour d'âge, etc. Chez la femme encore, plus que chez l'homme, il étudiera les sympathies et les antipathies, les habitudes, les idiosyncrasies, les passions tristes ou gaies, les plaisirs calmes ou exagérés, les chagrins violents, etc. Il calculera tous les désordres physiques ou moraux que peuvent amener après eux une amitié perdue, un amour contrarié, une haine violente, une jalousie concentrée, une vengeance méditée, une ambition trompée, etc.

Professions. — De même que les affections tristes de l'âme, que nos défauts, nos vices, nos passions portent le désordre dans les appareils ou dans les organes qui président aux fonctions intellectuelles, de même les professions déterminent, dans les organes qui sont mis en œuvre ou qui sont condamnés au repos pendant l'exécution de ces mêmes professions, des maladies spéciales et très diverses. Ainsi, les hommes de cabinet, les écrivains, les publicistes, sont plus exposés que tous les autres aux affections des voies urinaires, aux hémorrhoides. Les femmes, plus sédentaires que les hommes, se plaignent de constipation, de céphalalgie, de congestion cérébrale, etc. Les personnes vouées au célibat, renfermées, de gré ou

de force, dans les cloîtres ou les monastères, sont souvent victimes de maladies graves du côté des appareils génitaux et urinaires. Le danseur, le courrier, ont, de bonne heure, des hernies inguinales, des varices aux membres inférieurs. Chez les artisans, les hommes de peine, les portefaix, on observe bien plus fréquemment que dans les autres classes de la société les fractures, les luxations, les coupures de tous genres, les affections rhumatismales et pyrétiques, les inflammations viscérales, etc. Enfin le soldat, le prisonnier, les malheureux qui sont privés d'alimentation suffisante, de vêtements qui les garantissent de l'intempérie des saisons, d'habitation saine, non humide et bien aérée, sont, en général, décimés ou débilités par le typhus, le scorbut, la scrofule, la syphilis, les ulcères cutanés, etc. ; tandis que le riche, le citadin, l'homme du monde, le prêtre, le médecin, payent souvent, par les douleurs vives et incessantes de la goutte, par la gêne d'une obésité plus ou moins considérable, les plaisirs et les jouissances que lui ont donnés une vie opulente, une table savoureuse, des vins exquis, etc. (Voy. aux *Maladies diverses*, p. 716, le complément du tableau ci-dessus.)

État de santé habituel — Un exercice libre, facile, régulier, agréable, de toutes les fonctions de l'économie animale, une harmonie parfaite dans toutes les parties de nos organes, constituent la santé (Vaidy); le contraire de ces deux conditions est appelé maladie. Toutefois, l'exercice des fonctions, l'harmonie des organes n'étant pas toujours exactement et entièrement intacts, il en résulte que le mot *santé* a une valeur relative, et qu'entre l'état de bien-être complet qu'il devrait représenter et l'état de souffrance également complet qu'on a nommé *maladie*, il y a des nuances, des degrés plus ou moins marqués que l'on appelle *indisposition*, *dérangement*. Ce sont ces indispositions habituelles ou rares, ces dérangements fréquents et légers, que le médecin doit toujours prendre en considération dans l'examen d'un malade, dans le traitement à formuler. Ainsi, celui-là qui aura de temps en temps une épistaxis peu considérable, un flux hémorrhoidal peu abondant et peu durable, une diarrhée légère après quelques jours de constipation, une céphalalgie périodique, mais peu intense, de l'anorexie, de l'inappétence, etc., et chez lequel les autres fonctions organiques ne seront nullement troublées, nullement altérées, soit dans leur ensemble, soit en particulier, celui-là ne sera qu'*indisposé*, et par conséquent exempt de toute médication proprement dite; la nature seule dissipera un pareil dérangement. Combien de cas analogues ou semi-pathologiques n'ont pas besoin d'autre médecin ! et qui ne connaît toute la puissance de ce principe conservateur, inconnu dans son essence, qui

veille sans cesse sur nous, en luttant soit contre nos écarts de régime, soit contre nos excès dans le travail, dans les privations?

Maladies antérieures. — Une connaissance parfaite des maladies antérieures, des maladies de famille, amène le médecin au diagnostic des maladies encore imminentes, à celui des maladies dites héréditaires. Cette partie de l'examen du malade est donc d'une haute importance en thérapeutique; le praticien ne saurait lui donner trop de soins et trop d'attention.

Toutes les questions que nous venons de passer en revue une fois résolues, le médecin s'occupera de savoir ce qui aura été fait avant son arrivée, quel en a été le résultat. Il se mettra en garde, bien entendu, contre les erreurs volontaires ou involontaires commises par le malade ou les personnes qui ont répondu pour lui. Il fera justice des exagérations, des ruses ou fourberies faites ou dirigées, par ignorance ou par intention maligne ou mauvaise, contre son savoir, sa sagacité, son expérience. Il respectera cependant, mais dans des limites que son esprit, la bonté de cœur et sa tolérance pourront avouer, les préjugés ou erreurs populaires relatifs à la médecine. Il n'oubliera jamais que la vérité ne peut et ne doit être dite qu'à celui qui a assez de courage pour l'entendre, assez d'intelligence pour la comprendre, assez de stoïcisme pour la supporter. Les cas contraires se présentant, et ce sont les plus nombreux, il respectera les croyances erronées, il les flattera, les secondera même s'il le croit nécessaire; car, le but de sa mission étant de guérir ou de soulager, les moyens mis en œuvre seront toujours bons, toujours légitimes s'ils doivent être couronnés de succès, et si d'ailleurs, comme on doit le supposer, ils sont appliqués par une main habile et honnête, par une âme véritablement vertueuse.

Examen moral du malade. — Assis devant le malade, afin de le voir, de l'observer à son aise, de tenir compte de ses mouvements, de sa physionomie, de la mobilité et de l'altération de cette dernière, voici dans quel ordre le médecin posera ses questions, fera son examen :

Où avez-vous mal? Mettez la main où vous souffrez. Depuis quand êtes-vous arrêté dans vos travaux, vos occupations? Quel genre de douleur ressentez-vous? Quand et comment cette douleur a-t-elle débuté? A quoi attribuez-vous votre mal? Que lui avez-vous opposé jusqu'à présent? Quel avantage avez-vous retiré des moyens employés? Quelle aggravation en est-il résulté?

Examen physique du corps du malade. — L'examen de l'habitude extérieure du corps portera principalement sur la forme, la position, la cou-

leur, l'odeur la consistance, la température de la tête, du cou, de la poitrine, de l'abdomen, des membres abdominaux et thoraciques. On s'assurera si ces états divers et particuliers de l'organisme ont augmenté ou diminué dans leur manière d'être habituelle. On constatera également s'ils ont été pervertis. La poitrine, le ventre, seront percutés, auscultés, avec les doigts, les oreilles, comme le faisaient les anciens, dont le diagnostic, tiré des sons rendus par ces cavités, valait bien le nôtre, ou avec les divers instruments imaginés par les modernes, instruments dont il ne faut pas abuser cependant, et qu'il ne faut pas non plus vanter trop haut, prôner trop souvent, de peur du ridicule.

Examen des fonctions et des organes. — Digestion. La faim, la soif, sont-elles augmentées, diminuées, perverties, abolies? Le goût est-il amer, pâteux, acide, sucré? La bouche est-elle sèche? Les dents sont-elles fuligineuses, les gencives molles, déchirées, ulcérées? La langue est-elle plus volumineuse que d'habitude? Sa forme, sa couleur, sa position, sa consistance ont-elles varié? Un enduit couvre-t-il la totalité ou une partie seulement de sa surface? Quelle couleur quelle odeur a cet enduit? Comment la mastication, la déglutition, la digestion s'exécutent-elles? Y a-t-il eu des nausées, des vomissements, des déjections alvines? De quelle nature ont été ou sont encore les uns ou les autres? On s'assurera s'il y a eu et s'il y a encore de la douleur à l'épigastre ou dans les fosses iliaques, s'il existe ou s'il a existé des borborygmes, des flatuosités, de la constipation, de la diarrhée, des hémorrhoides, des vers.

Circulation artérielle. — Le pouls est-il fréquent ou rare, vif ou lent, grand ou petit, dur ou mou, égal ou inégal, régulier ou irrégulier, intermittent, insensible, etc.? Le malade a-t-il vomé ou craché du sang? En a-t-il perdu par le nez, l'anus, les oreilles, etc.? A-t-il eu des bourdonnements, des tintements d'oreilles, des maux de tête fréquents, violents, durables?

Cœur. — Quel son, quel choc, quels bruits fait-il entendre? Son rythme est-il normal? Y a-t-il des palpitations, de la suffocation, de l'essoufflement en montant les pentes rapides, les escaliers, ou en sautant, dansant, marchant précipitamment ou contre le vent? Les émotions les plus légères, gaies ou tristes, donnent-elles lieu aux mêmes phénomènes?

Circulation veineuse. — Y a-t-il des varices? Celles-ci sont-elles rompues ou menacent-elles de l'être? Le sang tiré des veines ou des autres vaisseaux sera examiné quant à sa quantité, sa nature ou ses caractères physiques, chimiques, etc.

Respiration. — Est-elle fréquente ou rare, égale ou inégale, précipitée

ou lente, difficile ou facile, anxieuse, suffocante, grande ou petite, indolente ou douloureuse, puérile, nulle, sourde ou bruyante? Y a-t-il eu ou y a-t-il encore du râle, et celui-ci est-il muqueux, sec, crépitant, sibilant, sonore, accompagné ou non de gargouillement, etc.? De quelle nature sont le rire, le bâillement, l'éternument, les hoquets? Y a-t-il de la toux, et celle-ci est-elle fréquente ou rare, facile ou difficile, indolente ou douloureuse, humide ou sèche? Y a-t-il expectoration, et quels sont les caractères (forme, couleur, consistance, etc.) des matières expulsées des bronches?

La *voix*, la *parole*, sont-elles augmentées, diminuées, perverties? Y a-t-il mutisme, aphonie, pectoriloquie, égophonie, tintement métallique, etc.?

Exhalations. — Celles de la peau, des membranes séreuses, muqueuses, sont-elles augmentées ou diminuées, abolies, perverties en totalité ou en partie? sont-elles naturelles, accidentelles, morbides, supplémentaires?

Le malade a-t-il eu des dartres, la gale, un cautère, un vésicatoire, un séton, des moxas, des lésions ou ulcérations cutanées, et comment ces maladies, ces plaies diverses ont-elles été traitées, guéries, supprimées? Qu'est-il résulté de leur guérison ou disparition, provoquée ou supprimée plus ou moins brusquement?

Sécrétion. — On examinera la quantité les caractères physiques, chimiques de l'urine, de la bile, des larmes, de la salive, des mucus nasal, intestinal, bronchique, etc.

Les fonctions de l'*absorption* ont-elles été augmentées, diminuées, abolies ou perverties?

Nutrition. — Le malade a-t-il maigri, engraisé? Depuis combien de temps? Quels sont les accidents qui ont précédé ou suivi l'atrophie, l'hypertrophie générale ou partielle existant actuellement dans l'habitude du corps?

Sens et sensations, facultés intellectuelles. — La vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher, sont-ils aussi purs, aussi fins, aussi délicats que d'habitude? Les sensations sont-elles augmentées, diminuées, abolies, perverties? L'intelligence a-t-elle éprouvé une diminution, une surexcitation; est-elle perdue tout entière? Y a-t-il de la stupeur, du délire, de l'idiotisme, de l'imbécillité, de la démence, de la mélancolie, de la nostalgie, etc.?

Repos ou sommeil, mouvements ou exercices ordinaires. — Le sommeil est-il bon, calme, réparateur des forces épuisées, des douleurs ressenties? Y a-t-il somnolence, coma, carus, léthargie, rêve, cauchemar, somnambulisme, etc.? Le malade se couche-t-il indifféremment sur l'un

et l'autre côté? Les mouvements ne sont-ils plus sous l'empire de la volonté? Sont-ils brusques, violents, irréguliers, automatiques? Y a-t-il convulsions, contractions, roideur, crampe, fourmillement, engourdissement, paralysie, tremblement, etc., dans tous les membres ou dans quelques-uns seulement, dans la moitié ou la totalité de ceux-ci, dans les parties gauche ou droite du corps? Enfin, la paralysie, si elle existe, est-elle croisée, complète ou incomplète? La locomotion peut-elle s'exécuter comme d'habitude? Les articulations sont-elles tuméfiées, gonflées, infiltrées, fixes ou mobiles?

Organes de la génération. — Les fonctions des organes générateurs sont-elles augmentées, diminuées, abolies ou perverties? La menstruation est-elle régulière, facile, ou bien est-elle irrégulière, difficile, douloureuse? Est-elle accompagnée, précédée ou suivie de fleurs blanches, et celles-ci sont-elles abondantes, épaisses ou muqueuses, inodores ou fétides? Les lochies ont-elles été régulières chez les nouvelles accouchées? La lactation est-elle facile chez les nourrices? Dans l'un et l'autre sexe, l'émission des urines se fait-elle facilement, sans douleurs, sans cuisson? Les organes présentent-ils des traces syphilitiques? Le canal de l'urèthre, la prostate, la vessie, sont-ils exempts d'engorgements, de tumeurs, d'ulcérations, de rétrécissements, de calculs, etc.?

La femme a-t-elle eu un ou plusieurs enfants; les a-t-elle nourris? Ses couches ont-elles été faciles, régulières?

Enfin, bien que les influences de l'appareil génital sur l'économie ne s'exercent que pendant un certain laps de temps de la vie, depuis la puberté jusqu'aux premières limites de la vieillesse, leur mode d'action est tellement énergique, impétueux, que leur étude ne saurait être négligée par le médecin. Chez les femmes, l'utérus surtout joue un rôle intéressant et digne d'attention. C'est lui qui provoque et gouverne la plupart des facultés, qui intervient en maître dans presque toutes les maladies, ou du moins qui modifie la sensibilité soit générale de tout le corps, soit particulière de chaque organe.

Tel est, en abrégé, l'ordre à suivre dans l'examen des malades, dans les questions à poser et à résoudre avant de procéder à toute prescription, à toute formule médicinale ou thérapeutique. Toutefois, cet examen peut et doit être modifié et beaucoup diminué. On conçoit, en effet, qu'un praticien, un médecin d'hôpital, par exemple, ne saurait suivre pas à pas le tracé que nous venons de donner, à moins de perdre un temps précieux, et pour les autres malades et pour lui-même. Cet interrogatoire ne sera fait en entier, et dans l'ordre indiqué, que par les médecins encore jeunes,

peu expérimentés par conséquent, et chez lesquels le coup d'œil, le tact pratique ne seront pas suffisamment développés, assez sûrs. Le praticien consommé, au contraire, ou celui qui sera doué de ces qualités rares et précieuses qu'on appelle *sagacité, perspicacité, jugement prompt et certain*, qualités qu'on ne prend nulle part, mais qui sont innées chez quelques favoris de la nature ; ceux-là, disons-nous, qui naissent médecins, comme on naît poète ou artiste, négligeront une grande partie des questions que nous avons posées et empruntées à tous les auteurs de pathologie et de thérapeutique générales, pour ne faire que les plus nécessaires, les plus indispensables. Ainsi, il sera bref dans toutes les affections aiguës, celles de la poitrine, de l'abdomen principalement ; il sera prudent, sage, discret, décent, fin, souple, persuasif, dans les cas obscurs, difficiles, dans ceux surtout où la honte, la pudeur, la morale du sujet, pourraient être mis en jeu et s'effaroucher à tort ou à raison, des paroles employées, des doutes exprimés, des suppositions faites, etc.

Autant que possible le médecin habile et expérimenté dispense le malade de raconter lui-même les antécédents, les commémoratifs de sa maladie ; les assistants seuls doivent répondre aux questions qui sont faites sur ce sujet. Le patient ne sera interrogé directement que sur le genre de douleur qu'il éprouve, sur ses sympathies ou antipathies touchant tels médicaments, telle médication, telle personne appelée à lui donner des secours, etc.

Le malade mis à nu, en totalité ou en partie, quand cela est nécessaire, et cela le devient toutes les fois que le cas est douteux, le diagnostic difficile, les questions mal résolues, etc., sera toujours découvert avec modération, douceur et décence. On conçoit les dangers, les inconvénients, l'inconvenance même, pour ne pas dire plus, d'une conduite contraire, d'une infraction brutale aux premières lois de la médecine pratique, surtout si le sujet est une jeune fille ou une jeune femme.

En hiver, les mains seront préalablement échauffées avant de toucher le malade. S'il s'agit d'explorer une des cavités naturelles du corps, ou une plaie, une fistule, on enduira les doigts de substances grasses, afin de faciliter leur introduction, éviter l'absorption du virus contagieux, etc. Une semblable précaution ne saurait être trop souvent rappelée et trop constamment suivie ; combien de médecins, en effet, ont déjà payé de leur vie ou de leur santé, leur négligence ou leur insouciance à ce sujet !

Le pouls du malade sera examiné peu de temps après l'arrivée du médecin, et quelque temps avant son départ. Il y a en effet chez le malade ce que l'on appelle le *pouls du médecin*, c'est-à-dire une diminution ou

une accélération dans la circulation ; ces phénomènes sont dus et à la présence de celui-ci, et aux émotions ressenties par celui-là.

Les heures de visite seront rares ou multipliées, fixes ou irrégulières, selon la nature, la gravité de la maladie, les symptômes divers qu'elle présentera, les crises qui pourraient survenir, etc.

Le médecin ne quittera jamais le malade qu'avec bonté et bienveillance, le sourire sur les lèvres, du moins quelquefois, c'est-à-dire comme il l'aura abordé. Les paroles seront douces et persuasives, pleines de consolation et d'espérance, jamais emphatiques et trompeuses. Il promettra beaucoup, surtout si on veut être prudent, si on suit exactement le régime, la prescription et les ordonnances nécessaires. Devant le malade, il est de son devoir de cacher, de dissimuler les craintes qu'il peut avoir sur l'issue probable ou certaine de la maladie ; devant les parents, amis ou connaissances, il doit dire au contraire toute la vérité ; il doit par conséquent exprimer ses craintes, la faiblesse ou le peu de certitude des ressources de l'art. Quoi qu'on fasse et quoi qu'on demande, une guérison certaine, prompte ou tardive ne peut jamais être promise. Au charlatan seul appartient un tel langage. Le véritable médecin, l'honnête homme se borne à donner de l'espoir. Ministre d'un art difficile, conjectural dans l'excessive et très grande majorité des cas, à peu près certain dans quelques autres, il sait qu'il ne guérit pas, que tous ses moyens tendent à mettre le malade dans une condition hygiénique et diététique capable d'aider les efforts de la nature, et qu'à cette dernière seulement est réservé le grand et précieux avantage de la cure des maladies. Il ne formule qu'autant que cela lui paraît nécessaire, soit à la maladie, soit à la foi du malade. Il tient compte de l'état moral de ce dernier, des impressions, des passions qui ont pu ou qui peuvent encore l'émouvoir ou l'agiter. Il fait de l'expectation dans les cas douteux ou légers, de l'expectation encore, appuyée sur un bon régime, sur une bonne hygiène, dans les maladies de longue date, maladies où toutes les doctrines médicales, toutes les médications ont tant de succès dus bien plus au temps qu'à toutes les drogues prônées à tant la ligne dans les feuilles publiques. Enfin, dans les affections aiguës simples franches, il fait une allopathie active, énergique. Il se conduit de même dans les cas complexes ; mais il n'est pas toujours aussi heureux.

ERRATA.

Des erreurs nous ont échappé. Si quelques-unes peuvent être abandonnées à la sagacité et à l'indulgence du lecteur, il en est qu'il faut signaler à l'élève, au jeune praticien; voici les principales :

Page 5, ligne 19. *Remplacer* et non *déplacer*.

Page 52, au bas de la page, il faut lire : *Situé beaucoup au-dessous et beaucoup au-dessus de la partie phlogosée.*

Page 82, ligne 29. *Penitis* et non *penilis*.

Page 139, ligne 10. *Ravendzara* et non *ravensara*.

Page 238, ligne 35. *Eau de poirée* et non *de purée*.

Page 337, ligne 5. Dire *franche* et non *pure*.

Page 443, ligne 34. *Gravissimæ* et non *grarissima*.

Page 512, ligne 6. Après *magnésie* ajoutez *tisane de*.

Page 546, ligne 21. Ajoutez *s'il*.

Page 565, ligne 39. *Centigram.*, lisez *gram*.

Page 632, lignes 2 et 6. *Prurigo*, lisez *porrigo*.

Page 688, ligne 14. *Exccdens*, lisez *excedens*.

Page 688, ligne 20. *Canquin*, lisez *Canquoin*.

Page 732, ligne 7. *Lypomanie*, lisez *lypémanie*.

Page 769, ligne 16. *Au-dessus du palais*, lisez *du pubis*.

Page 769. Porter à la page 768, après la formule *Pommade sédative*, tout ce qui, à la page 769, vient après la formule *Pilules antinévralgiques*. Faire suivre les six premières lignes de la page 770, et terminer par le paragraphe qui se trouve au-dessous de la formule *Pommade sédative*.

Page 772, ligne 22. *Des causes hygiéniques*, lisez *génésiques*.

Page 777, ligne 21. *Se gangle*, lisez *se gonfle*.

Page 823, ligne 17. *Filaire* et non *filiaire*.

Page 924, ligne 37. *Téguments* et non *ligaments*

Page 937, ligne 37. *Desgenettes* et non *Desgenelles*.

Page 954, ligne 19. *Auzone*, lisez *aurone*.

Page 982, ligne 39. *Jours*, lisez *Tours*.

Quelques additions ont dû être faites : nous avons fait choix des plus importantes; on les trouvera après les médications et le régime, page 1207.

MÉMORIAL

DE

THÉRAPEUTIQUE



A

ABCÈS EN GÉNÉRAL. — Collection purulente avec ou sans membrane isolante ou de nouvelle formation, développée dans le tissu cellulaire ou dans le parenchyme des organes, à la suite ou non d'une inflammation; comprimant les organes voisins; rétrécissant les cavités qui lui sont adossées; donnant ou ne donnant pas lieu à des douleurs locales pulsatives, à un frisson quand le pus commence à se former, à des douleurs gravatives quand le pus est formé.

La cause pyogénique a-t-elle parcouru ses périodes avec rapidité ou avec lenteur; le foyer purulent siège-t-il dans le lieu même, ou dans un point éloigné du début de l'inflammation: on a, dans le premier cas, l'*abcès aigu, phlegmoneux, chaud ou inflammatoire*; dans le second, l'*abcès froid ou chronique*, et l'*abcès par congestion*. On distingue encore les abcès en *sous-cutanés, sous-muqueux, sous-séreux, intermusculaires, interlamellaires, métastatiques*, etc., selon leur siège anatomique général. V. PHLEGMONS, MÉTASTASES.

Symptômes. — Signe capital, la *fluctuation*, facile à percevoir quand l'abcès est superficiel, très difficile dans le cas contraire; d'où, parfois, la nécessité d'une ponction dite *exploratrice*, pour porter le diagnostic.

Traitement en général. — Le traitement des abcès peut être *préventif* ou *abortif, maturatif, chirurgical*.

Préventifs ou abortifs (état aigu). — Saignées locales ou générales; onctions mercurielles; emplâtre de savon, de Vigo, des quatre fondants; irrigations d'eau froide; linges trempés dans l'eau blanche, dans l'eau végéto-minérale, l'eau-de-vie camphrée, l'eau ferrée, etc.; vessie remplie de glace pilée.

Ces moyens, applicables dans les cas d'abcès débutants et peu volumineux, comptent quelques succès.

Laisser s'ouvrir seuls les abcès superficiels et peu étendus en les couvrant de cataplasmes émollients simples ou additionnés de corps gras (*axonge, onguents basilicum, de la mère, etc.*).

Y a-t-il de la douleur, topiques émollients et sédatifs. Celle-ci a-t-elle cessé, le volume de l'abcès diminue-t-il, faire usage des résolutifs, donner un purgatif.

La douleur, loin de cesser, augmente-t-elle, ainsi que le volume de la tumeur, faire usage des *maturatifs*, c'est-à-dire des cataplasmes émollients simples ou additionnés.

Ouvrir artificiellement et le plus tôt possible les abcès un peu profonds et étendus, avoisinant ou comprimant un organe important, une cavité splanchnique, ou siégeant dans des lieux où le recollement de la peau présenterait des difficultés. Dans tous ces cas, ne point attendre la *maturité* de l'abcès.

Préférer en général l'incision large, profonde, et faite en un seul temps, dans la partie la plus déclive, dans le sens longitudinal des plis de la peau. L'incision sera multiple si l'abcès est très volumineux.

Couper en travers les fibres des muscles recouvrant les abcès.

Le pus fuse-t-il entre les couches musculaires, comprimer ces dernières avec des bandelettes agglutinatives convenablement appliquées.

Ouverture des abcès.—A l'incision, alors qu'elle est redoutée et repoussée par les personnes pusillanimes, préférer exceptionnellement l'emploi des caustiques (*potasse fondue, poudre de Vienne, etc.*)

Recourir à la *ponction* avec le trocart, si l'abcès petit; à la ponction encore, si l'abcès est froid et peu profond, et si des injections irritantes sont nécessaires pour développer une inflammation interne, prompte et adhésive.

Après chaque ponction, évacuer le pus, non en totalité, soit par la pression modérée, soit par la ventouse.

Le pus est-il fétide, injecter des liquides chlorurés, balsamiques, iodés, résineux. — Pousser l'injection dans toute la profondeur du foyer; retirer le liquide avec la ventouse.

Faire des contre-ouvertures quand l'incision n'a pu être pratiquée dans le *lieu d'élection* (partie la plus déclive), ou quand le foyer est multiple, cloisonné, ou encore quand la pression nécessaire à la sortie du pus pourrait déchirer, meurtrir les tissus voisins, donner lieu à un nouvel abcès. Surveiller et aider le rapprochement des parois internes des clapiers,

L'abcès est-il très profond ; des organes voisins et importants doivent-ils être ménagés, arriver à l'abcès en divisant couche par couche, avec un bistouri convexe, les parties sus-jacentes.

L'abcès ne peut-il être atteint du premier coup ; y a-t-il difficulté très grande, danger d'aller plus loin, s'arrêter à l'incision des première ou seconde couches de tissus ; remplir la plaie de charpie fine, et attendre une ouverture spontanée, ce qui n'est pas très rare à se produire.

L'abcès occupe-t-il une cavité close à parois osseuses, recourir au trépan.

Loin de se cicatriser, l'abcès se transforme-t-il en une plaie blafarde, sanieuse, allant sans cesse en s'étendant, voy. ULCÈRE.

Panser les abcès qui suppurent comme il sera dit pour les plaies simples.

Cataplasme calmant.

On le prépare avec la farine de lin et l'eau ordinaire, ou l'eau chargée par la coction des principes extractifs de la racine de guimauve, du son, des capsules de pavot, etc., etc.

On peut également avoir un cataplasme émollient en faisant bouillir ensemble du lait et de la mie de pain.

La farine de lupin, de fèves, d'orge, de riz, la fécule de pommes de terre, l'amidon, peuvent encore servir à la préparation des cataplasmes émollients.

Cataplasme laudanisé.

Cataplasme émollient arrosé de quelques gouttes de laudanum (15, 20 et plus, selon l'âge, la force du sujet, le pouvoir absorbant de la surface ; selon le nombre de fois que le cataplasme sera renouvelé dans les vingt-quatre heures).

En couvrant les cataplasmes d'une toile cirée, on prolonge la durée de leur température tiède.

Cataplasme fondant.

Cataplasme émollient dans lequel on incorpore du savon blanc, de la poudre de ciguë.

Cataplasme maturatif.

Cataplasme émollient dans lequel on ajoute de l'onguent basilicum ou de l'axonge, de l'oseille cuite.

Cataplasme résolutif.

Cataplasme préparé avec la farine d'orge et l'eau de son, dans lequel on incorpore du sel de Saturne ou du sel ammoniac pulvérisé.

Les feuilles fraîches d'oseille ou de cerfeuil, réduites en pulpe par la coction dans l'eau, ou mieux par le broiement dans un mortier, constituent un bon cataplasme résolutif.

Eau-de-vie camphrée.

Soluté de camphre dans l'alcool à 21 degrés Cart., dans la proportion de 32 du premier pour 1250 du second. — Coloration avec un peu de caramel. — Usage externe.

Eau blanche.

Eau de fontaine... . . . 25 à 30 part.
Extrait de Saturne... . . . 1 à 2 part.

Mêlez.

Eau ferrée.

Clous rouillés..... 1 poignée.
Eau bouillante..... 1 kilogr.

Filtrez après douze heures de contact.

Eau végéto-minérale.

Eau blanche..... 25 à 30 part.
Alcoolat vulnéraire..... 1 à 2 part.

Mêlez.

Emplâtre des quatre fondants.

Emplâtre diachylon gommé, de savon, de Vigo, et onguent solide de ciguë, parties égales.

Mêlez par liquéfaction.

Emplâtre de savon.

Emplâtre simple ou diapalme, 200; cire blanche, 96; savon blanc, 126.

Mêlez par liquéfaction.

Emplâtre de Vigo ou mercuriel.

Emplâtre simple, 1250; cire jaune, 64; poix-résine purifiée, 64; gomme-résine ammoniacque, 20; bdellium, 20; oliban, 20; myrrhe, 20; poudre de safran, 12; mercure, 375; térébenthine, 64; styrax liquide purifié, 192; huile volatile de lavande, 8.

Gargarisme détersif.

Miel rosat..... 25 à 30 gram.
Alun..... 1 à 5 gram.
Eau..... 200 à 300 gram.

Graisse mercurielle.

Préparation faite avec parties égales de mercure et d'axonge.

Injection aromatique.

Roses rouges ou Es-
pèces aromatiques.. 50 à 60 gram.
Eau bouillante. ... 400 à 500 gram.

Passez après vingt-cinq minutes d'insu-
sion.

L'eau peut être remplacée par le vin
rouge.

Injection astringente.

Noix de galle..... 30 gram.
Eau de fontaine..... 500 gram.

Passez après quinze à vingt minutes
d'ébullition.

Injection chlorurée.

Chlorure de soude.... 20 à 30 gram.
Eau..... 500 à 600 gram.

Mêlez.

Injection détersive.

Extrait de Saturne 5 gram.
Benjoin 3 gram.
Eau pure... 400 à 500 gram.

Mêlez.

Injection iodée (Velpeau).

Teinture d'iode... 50 gram.
Eau distillée..... 100 gram.

Mêlez.

Autre (Bonnet).

Eau. 40 gram.
Iode..... 5 gram.
Iodure de potassium. ... 10 gram.

Faites dissoudre.

Autre (Guibourt).

Iode... 5 gram.
Iodure de potassium..... 5 gram.
Alcool..... 50 gram.
Eau distillée..... 100 gram.

Faites dissoudre.

Injection irritante.

Vin chaud..... 400 à 500 gram.
Alcool. 40 à 50 gram.

Mêlez.

Liniment stimulant (Fiévée).

Alcoolat de térébenthine... 50 gram.
Acide hydrochlorique. .. 5 gram.

Lotion balsamique résineuse.

Teinture de myrrhe..... } de chaque,
 — safran..... } 4 à 5 gram.
 Eau ordinaire..... . . . 500 gram.

Lotion détersive.

Alun..... 4 à 5 gram.
 Teinture de benjoin.... 1 à 3 gram.
 Eau. 30 à 40 gram.

Onguent basilicum.

Poix noire, 64 ; eolophane, 64 ; cire jaune, 64 ; huile d'olives, 250.

Onguent maturatif excitant très employé.

Onguent de la mère, ou emplâtre brun ou brûlé.

Huile d'olive, 1000 ; graisse de porc, 500 ; beurre, 500 ; suif de mouton, 500 ; cire jaune, 500 ; litharge en poudre fine, 500 ; poix noire purifiée, 125.

Poudre de Vienne, ou pâte de Vienne, ou caustique de Vienne.

Potasse caustique à la chaux, 50 ; chaux vive, 60.

Réduisez en poudre les deux substances dans un mortier chauffé ; mélangez-les exactement et avec rapidité ; renfermez le mélange dans un boeal à large ouverture bouchant à l'émeri. Pour faire usage de ce caustique, ou le délaye avec un peu d'alcool, de manière à le réduire en une pâte molle que l'on applique sur la partie que l'on veut cautériser.

La pâte de Vienne est un bon caustique, qui tous les jours est de plus en plus employé. Toutefois la pâte *sulfo-safranée* (Velpeau), *sulfo-charbonnée* (Rieord), tendent à déplacer la pâte de Vienne.

Topique siccatif.

Poudre de tannin.... } de chaque,
 — de benjoin... } parties égales.
 Mêlez.

ABCÈS EN PARTICULIER. — **Abcès de l'aisselle.** — En faire l'ouverture de haut en bas, le bras étant fortement élevé ; diriger le bistouri de dedans en dehors.

Abcès des alvéoles. — Après l'arrachement de la dent désignée par le siège du mal, faire usage soit du stylet ou du trocart, soit du trépan perforatif.

Abcès des amygdales. — *Symptômes.* — Rares sur les deux glandes. — Apparaissant sous forme de tumeurs variables dans leur volume. — Donnant à la voix un son désagréable, une sorte de nasonnement tout particulier. — Occasionnant une douleur vive, parfois de la suffocation, et même un engorgement des ganglions sous-maxillaires, avec expuition abondante, fétide, d'une saveur désagréable, etc.

Traitement. — Dans ces abcès, l'amincissement des parois supérieures n'ayant pas eu lieu, ou ayant été insuffisant pour une ouverture spontanée, attaquer la tumeur d'avant en arrière ou parallèlement à la paroi buccale, avec un bistouri droit, aigu, enveloppé de linge à une hauteur voulue.

Abcès de l'anus et des tissus voisins. — **A. Abcès tuberculeux,**

siégeant dans le tissu cellulaire sous-cutané. — B. *Abcès phlegmoneux*, développés dans l'excavation ischio-rectale, ou bien entre l'intestin et la portion recourbée de l'aponévrose pelvienne. — C. *Abcès stercoraux et urineux*. — D. *Abcès symptomatiques*, observés chez les sujets débilités, phthisiques, scrofuleux, rachitiques, etc.

Symptômes. — Constipation ; défécation douloureuse, miction difficile. Cavité purulente s'agrandissant sans cesse ; pus s'infiltrant, décollant les tissus, dénudant l'intestin, perforant les téguments, formant des clapiers nombreux et considérables.

Traitement. — Au début, antiphlogistiques énergiques. — Un amendement dans les symptômes inflammatoires est-il lent à se manifester, incertain ou nul, constater la fluctuation. — Ouverture largement faite. — Évacuation prompte du pus. — Attaquer par l'intestin l'abcès qui fait saillie dans l'intérieur de l'organe. — Faire l'opération de la fistule à l'anus quand l'abcès communique avec le rectum. — Pansement avec la charpie douce et molle ; remplir la cavité de l'abcès avec la même charpie, maintenir le tout avec une compresse et un bandage en T double. — Enfin, médication et régime appropriés à la constitution du sujet, aux causes du mal.

Abcès des articulations. — Rien de particulier, sinon que leur ouverture doit être promptement faite ; que des liquides balsamiques, résineux, iodés, etc., doivent être injectés dans le foyer.

Abcès des cellules mastoïdiennes. — Mettre à nu la face externe de l'apophyse mastoïde ; appliquer une petite couronne de trépan ; perforer dans la direction des cellules (à moins que le sujet ne soit un jeune enfant, circonstance où il n'y a pas de cellules).

Abcès de la cloison nasale. — *Symptômes*. — Tumeur à large base, douloureuse au toucher, rouge, siégeant sur les deux côtés de la cloison du nez, laissant écouler, après incision, une matière ordinairement peu liée, séro-purulente, fétide ou non, suivant qu'il y a ou qu'il n'y a pas d'ulcération.

Traitement. — Lotions aromatiques, chlorurées, balsamiques ; topiques siccatifs.

Abcès de la face. — *Symptômes*. — Abcès généralement peu étendus, peu volumineux, larges et plats.

Traitement. — Incision prompte et dans le sens des plis de la peau, quand cette incision peut être faite extérieurement ; incision un peu plus retardée si (ce qui est généralement préférable pour éviter les cicatrices

externes) elle peut être faite de dedans ou dehors, c'est-à-dire par la bouche. Dans ce dernier cas, lotions et gargarismes détersifs, toniques, aromatiques, chlorurés, iodés, etc., suivant la nature de l'abcès. (V. pour les formules : APHTHES, ANGINES, STOMATITES, etc.)

Abcès de la fosse iliaque (*sous-péritonéaux* ou *sous-aponévrotiques*).

— *Symptômes.* — Douleur fixe ou ambulante dans une des fosses iliaques ; douleur vive, lancinante, tantôt sourde, obscure, augmentant par la pression, la toux, les efforts. — Apparition d'une tumeur profonde, dure au toucher, plus souvent fixe que mobile. — Troubles digestifs. — Parfois de la fièvre. — Du vingt-cinquième au vingt-sixième jour en moyenne, formation du pus traduite par les symptômes suivants : fièvre plus intense, tumeur plus considérable, frissons et élancements plus violents ; constipation plus prononcée ; fluctuation perceptible ou non, suivant la situation superficielle ou profonde de la tumeur ; dans ce dernier cas, sensation d'un simple empâtement.

Traitement. — Obtenir la résolution à l'aide des saignées locales, des topiques froids (eau glacée, eau blanche, etc.), des emplâtres de savon, de Vigo, etc. — La résolution n'ayant pas été obtenue, la suppuration étant établie, faciliter l'écoulement de celle-ci par des injections émollientes, des pressions légères précédées d'incisions suffisantes en nombre et en étendue, et pratiquées soit en dehors des apophyses épineuses lombaires, soit dans la région lombaire, soit ailleurs, et toujours sur la saillie formée par la tumeur. — Hâter la cicatrisation du foyer par des lotions détersives, chlorurées, astringentes, etc. — Soutenir par un traitement général, par un régime approprié, les forces du malade.

Survient-il de l'induration, recourir aux frictions mercurielles, aux vésicatoires volants.

Abcès froids ou symptomatiques. — Collection de pus formée sans travail inflammatoire manifeste.

Symptômes. — Tumeur molle, fluctuante, indolente, peu à peu développée, capable de prendre un volume considérable, avec décollement et recollement partiels, successifs, des bords de la plaie, ou encore avec ulcération de la peau, formation de fistules, de clapiers.

Traitement. — Abandonner à la nature et au traitement général la résorption du foyer quand l'abcès froid est peu considérable ; préférer cette conduite à celle qui conseille les vésicatoires sur la tumeur ; n'ouvrir que ceux qui sont gênants.

Le foyer purulent a-t-il besoin d'être échauffé, d'être préparé au travail

de la granulation adhésive, promener des moxas sur les points les plus vulnérables de la tumeur ou autour de sa base, des cautères transcurrents, le fluide galvanique au moyen de l'acupuncture ; ou bien recourir à la compression, à l'insolation, aux résolutifs.

L'abcès est-il volumineux ; la nature et un régime diététique et hygiénique sont-ils insuffisants, enfoncer obliquement un trocart dans la tumeur, ou, pour remplir les mêmes indications (l'évacuation du pus et l'empêchement de l'entrée de l'air), recourir à la ponction sous-cutanée. — Dans les deux cas, aller jusqu'aux parois du kyste.

A la ponction ci-dessus indiquée avec le trocart préférer l'incision, et faire celle-ci plutôt très grande que petite. On facilite ainsi d'abord l'écoulement du pus sans cesse fourni par la membrane pyogénique, puis l'application des tentes de charpie, des agents médicamenteux nécessaires au développement de l'inflammation consécutive et propres à la modification et à la cicatrisation des surfaces malades.

La tumeur est-elle très volumineuse, faire plusieurs incisions successives ; pratiquer des *excisions* si les parois du kyste ou des lambeaux de peau ou de tissus sont altérés.

Les *caustiques*, le *séton*, sont encore utiles et souvent mis en usage. Il en est de même des *injections* irritantes, vineuses, aromatiques, chlorurées, iodées, poussées dans le foyer purulent, dans le double but d'irriter la face interne du kyste, d'empêcher la décomposition du pus. Enfin, l'irritation cherchée et obtenue est-elle trop intense, on la combat par la saignée et les émoullients.

Abcès laitux. — Plutôt de simples dépôts de matières hétérogènes altérées que de véritables abcès, du moins à leur début et avant tout travail inflammatoire.

Traitement. — Médication résolutive tant interne qu'externe. Iodure de potassium à l'intérieur (25 à 50 centigram. par jour).

Abcès du médiastin et du tissu cellulaire sous-pleural. — *Symptômes.* — Au début, derrière le sternum, douleur profonde, tantôt vive et pulsative, tantôt sourde et gravative, s'irradiant jusque dans le dos. — Respiration difficile, courte et fréquente. — Soif extrême, pouls serré, dur. — Toux sèche. — Chaleur extrême dans la poitrine. — Angoisses, palpitations, syncopes.

Le mal est-il sous-pleural : Douleur vive, profonde. — Fièvre ; gêne de la respiration, toux sèche ; puis frissons irréguliers. — Enfin, engorgement pâteux, perceptible au dehors ; fluctuation manifeste.

Traitement. — Antiphlogistiques énergiques. — Issue au pus à l'aide d'une couronne de trépan appliquée sur le sternum.

Abcès de l'œsophage, du pharynx. — *Symptômes.* — Au début, douleur au fond de la gorge et dans le cou; rougeur anormale de la muqueuse du pharynx; puis, déglutition difficile, très douloureuse, souvent impossible; gêne de la respiration.

Un peu plus tard, au fond de la gorge, saillie lisse, arrondie, ne tardant pas à donner au doigt la sensation d'une fluctuation manifeste. — Aggravation des difficultés déjà signalées dans la déglutition et la respiration; reflux des liquides par les fosses nasales; symptômes de suffocation; fièvre plus ou moins violente.

Traitement. — Ouverture prompte et suffisamment large de l'abcès; déterminer cette ouverture à l'aide de la sonde œsophagienne ou d'une bougie de cire façonnée en olive à son extrémité. — Gargarismes, émoullients d'abord pour faciliter l'écoulement du pus, puis détersifs pour hâter la guérison.

La maladie a-t-elle passé à l'état chronique, mêmes symptômes, même traitement, à part les injections iodées dans le foyer purulent.

Abcès des os. — Collections purulentes siégeant soit dans les cellules du tissu spongieux et du tissu compacte, soit dans le canal médullaire, à la suite d'une ostéite ou d'une ostéomyélite. La science possède quelques cas d'abcès du tibia.

Symptômes. — Douleurs excessives, avec gonflement et engorgement du membre.

Traitement. — Trépanation de l'os malade. — Médication générale et régime appropriés à la nature du mal, à l'âge, à la constitution du sujet.

Abcès par congestion. — Abcès dus à une lésion des os, siégeant loin du point primitivement malade, et très voisins, par leurs caractères, des abcès froids.

Symptômes locaux. — Assez ordinairement le mal débute par une douleur progressivement plus vive, augmentée par la pression et les mouvements, disparaissant tout à coup et se reproduisant. A ces premiers symptômes succède une tumeur lisse, fluctuante, sans changement de couleur à la peau, sans augmentation de chaleur, et capable de disparaître sous la pression, le pus s'irradiant dans la profondeur des tissus voisins. Peu à peu la tumeur acquiert un volume plus prononcé. Ce volume peut devenir considérable après avoir été stationnaire pendant un temps plus ou moins long. La peau devient rouge, s'amincit, s'ulcère, se perfore, et

du pus s'écoule en quantité parfois extraordinaire, mêlé à de la matière tuberculeuse, à des fragments osseux nécrosés.

Symptômes généraux (consécutifs à l'inflammation du kyste, à l'augmentation de la chaleur de la peau, à l'altération du pus). — Fièvre violente, faiblesse générale, marasme, etc.

Traitement. — Faire marcher de front la médication interne et la médication locale. (Pour la première indication, voy. TUMEURS FROIDES, RACHITISME, SCROFULE, CARIE VERTÉBRALE; pour la seconde, voy. CARIE, NÉCROSE, TUBERCULES DES OS.) Quant au traitement de l'abcès lui-même, il se réduit à tenter l'absorption du pus dans le foyer, ou à évacuer ce même pus.

L'absorption a été parfois obtenue à l'aide de la compression, à l'aide des purgatifs, des vomitifs, des vésicatoires, des moxas (Larrey), des onctions avec les pommades iodées, de l'iode à l'intérieur.

L'évacuation du pus, plus certaine dans ses heureux effets, doit en général être faite plutôt promptement que tardivement, plutôt artificiellement que par les efforts de la nature, surtout quand la tumeur avoisine et comprime des organes importants, ou que l'on peut redouter son ouverture dans une des grandes cavités splanchniques.

Une incision oblique (soit avec le trocart, soit avec le bistouri, dans le but d'empêcher l'entrée de l'air dans le foyer) remplira l'indication voulue, c'est-à-dire la sortie du pus, sortie qui sera aidée ou provoquée par des injections de liquides d'abord émollients, puis détersifs et résolutifs, et surtout iodés, pour déterminer la cicatrisation du kyste.

Le pus ne sera évacué que par portions. Chaque fois la plaie sera recouverte d'un morceau de diachylon pour empêcher l'entrée de l'air, accident qui fait contracter au pus une fétidité remarquable, et dont l'abondance ne tarde pas à amener le marasme et la perte du malade.

On tiendra compte de la mauvaise constitution du sujet; on traitera cette constitution par des moyens généraux, hygiéniques, médicamenteux, choisis avec discernement. On attaquera les lésions osseuses, causes les plus ordinaires de ces abcès, par les vésicatoires, les cautères, les moxas, un régime approprié. La diathèse recevra, nous l'avons dit, le traitement propre à la scrofule, au rachitisme, etc.

Abcès métastatiques. — Ceux qui se développent dans les organes à la suite de l'infection purulente. V. INFECTION PURULENTE.

Abcès des parois de l'abdomen. — *Symptômes.* — Frisson; douleur vive dans l'abdomen; irradiation de la douleur; intensité de celle-ci em-

pêchant l'exploration du ventre, apportant une gêne notable à la respiration; exaspération de la douleur par la pression, la toux, les efforts, les mouvements, puis apparition ou sensation d'une tumeur aplatie, dure, non fluctuante; empatement des tissus voisins; nausées, vomissements, soit très vive; constipation, surtout au début; puis enfin fluctuation annoncée par la disparition des troubles digestifs, une douleur fixe, une tumeur circonscrite, indurée dans son pourtour.

Traitement. — Les abcès chauds (ce sont les plus fréquents) de la paroi abdominale, pendant la période d'imminence, réclament les saignées locales et générales, les onctions mercurielles belladonnées, les bains tièdes très prolongés, les fomentations émollientes, le repos, la diète, les boissons délayantes ou tempérantes; en un mot, tous les moyens capables de diminuer, de juguler promptement la phlogose.

L'abcès s'est-il formé? On se hâte d'en faire l'ouverture, et celle-ci, dans les cas douteux, est toujours précédée d'une ponction exploratrice. En raison du nombre des muscles superposés, en raison de la direction variée des fibres des mêmes organes, on conçoit combien il est nécessaire que le praticien ait des connaissances précises en anatomie des régions, pour ne point égarer la pointe de son instrument.

L'abcès est-il froid, ce qui est assez rare, l'expectation est de rigueur. Si, au lieu d'être isolé, circonscrit, phlegmoneux, le mal consiste en de petites tumeurs d'abord indurées, puis ramollies, disséminées çà et là sur toute la surface du ventre, on le traite par des bains tièdes longtemps continués, par des cataplasmes émollients, le repos, etc.

Abcès rénal ou rénaux. — La présence du pus dans l'urine ne prouve pas toujours l'existence d'un abcès dans l'un des reins ou dans tous les deux; de la matière purulente peut se former dans les calices et le bassinet.

Traitement. — Incision simple ou *néphrotomie* (méthode la plus suivie), ou incision et ponction réunies, puis cautérisation ou excision du kyste.

Abcès de retour. — Abcès sous-périostiques se reproduisant après cicatrisation faite (Chassaignac).

Abcès des sinus frontaux. — *Symptômes.* — Au début, douleur frontale vive et augmentée dans l'acte du moucher; dilatation des sinus; gonflement de la région sourcilière; puis: tumeur dure, à parois minces, sèches, faisant entendre un bruit de parchemin quand on la déprime. — Plus tard, collection de pus entre la peau du front et la paupière.

Traitement. — Expectation quand le pus s'écoule naturellement par les fosses nasales; expectation encore quand il n'y a ni perforation ni accidents graves. — Ouverture de l'abcès quand celui-ci fait saillie au front et à la paupière et quand il y a perforation. — Des accidents ont-ils lieu du côté du cerveau, perforer la paroi antérieure ou inférieure du sinus, en commençant par le point le plus élevé du grand angle de l'œil.

Abcès du sinus maxillaire. — Agir comme dans les abcès des cellules mastoïdiennes.

Abcès soudains (Delpech). — Abcès rares, observés dans le tissu cellulaire sous-cutané ou intermusculaire, chez des sujets âgés ou affaiblis par la misère ou les maladies; caractérisés par la formation subite d'une tumeur volumineuse, accompagnée de douleur, de faiblesse, de petitesse, d'irrégularité dans le pouls, de rougeur et de sécheresse de la langue, de pâleur de la face, de diarrhée séreuse, etc.

Traitement. — Ouvrir le foyer purulent, donner des toniques, des antiseptiques à l'intérieur, sont les seuls moyens à employer, et, disons-le, ces moyens sont rarement couronnés de succès.

Abcès sous les ongles. — User avec un morceau de verre de vitre l'ongle du doigt ou de l'orteil; faire une ponction.

Abcès sous-périostiques aigus. — *Symptômes.* — Au début, douleur vive, profonde, exaspérée par la pression, par les mouvements, plus prononcée la nuit que le jour, s'irradiant à mesure qu'un décollement a lieu; puis tuméfaction, changement de couleur à la peau, ou tout d'abord fluctuation si l'abcès est superficiel; enfin infiltration séreuse.

L'abcès a-t-il dépassé le périoste; le pus a-t-il détruit cette enveloppe, occasionné une petite ulcération, inflammation et perforation de la peau, écoulement d'un pus toujours assez abondant, mal lié, mêlé de caillots sanguins, fétide, en un mot, de mauvaise nature.

Symptômes généraux. — Fièvre violente, sécheresse et chaleur de la peau, amaigrissement, etc.

Traitement. — Donner une issue prompte et profonde au pus par des incisions, des contre-ouvertures, des pressions méthodiques; ne recourir aux amputations que dans les cas extrêmes, et seconder les moyens chirurgicaux par un traitement général et un régime appropriés à la nature du mal, à la constitution du sujet.

Abcès du tissu cellulaire enveloppant les reins. — *Symptômes.* — Fluctuation superficielle, du moins le plus habituellement; œdème sous-

cutané de la région lombaire ; pas de pus dans l'urine ; pas de symptômes propres à la colique néphrétique.

Traitement. — V. le *Traitement des abcès en général.*

Abcès vermineux. — Les abcès vermineux des parois abdominales réclament les mêmes soins, c'est-à-dire les bains, les cataplasmes, et surtout l'ouverture de la poche pyogénique, afin de donner une prompte issue au pus et aux animaux qui s'y trouvent renfermés.

Abcès de la vésicule biliaire. — *Symptômes.* — Douleur vive, pulsative, disparaissant lentement, laissant après elle un malaise assez notable ; fluctuation lente à s'établir et commençant par le point le plus saillant de la tumeur ; voisinage de celle-ci dur, empâté ; parfois des frissons ; pus contenant des calculs et de la bile quelquefois.

Traitement. — Celui des calculs biliaires et de l'hépatite.

ACCOUCHEMENT. — (Expulsion du fœtus hors de la cavité utérine.) *Normal* ou *naturel*, quand les seules forces de l'organisme suffisent à l'expulsion, quelle que soit la présentation de l'enfant ; *anormal* ou *artificiel*, quand la main, seule ou armée d'un instrument (le *forceps*), vient au secours de la nature ; *simple* ou *multiple*, selon qu'un ou plusieurs enfants sont le produit de la conception ; *à terme*, quand il a lieu vers la 40^e semaine ; *par avortement*, s'il s'accomplit dans les six premiers mois de la grossesse ou avant la fin de la 26^e semaine ; *avant terme* ou *prématuré*, c'est-à-dire entre la 26^e et la 38^e semaine ; enfin, *après terme*, cas rares.

CONDITIONS DE L'ACCOUCHEMENT NATUREL. — Forces suffisantes du côté de la femme et du côté des contractions utérines et abdominales. — Aucun accident, soit chez la mère, soit chez l'enfant, pendant toute la durée du travail. — Longueur du cordon ombilical permettant la sortie de l'enfant sans qu'il y ait tiraillement sur le placenta. — Bonne conformation du bassin. — Mobilité du coccyx. — Grosseur de l'enfant en rapport avec les diamètres du bassin. — Chez la femme, normalité des parties molles et dilatation convenable de ces dernières. — Obliquités nulles ou peu prononcées de l'utérus. — Présentation de la tête, des pieds, des genoux ou des fesses de l'enfant. — Douleurs ou contractions utérines régulières, progressivement plus intenses. Elles sont *vraies* quand elles partent de l'utérus. Les douleurs *fausses* ou *mouches* sont celles qui siègent le plus souvent dans les intestins, comme les crampes, les flatuosités, les troubles digestifs, etc., ou qui peuvent tenir à un refroidissement,

à des émotions morales vives, etc. Les *douleurs de reins* partent des régions lombaires et sacrées, s'irradient vers la région abdominale inférieure, traversent le bassin, arrivent aux parties génitales, et parfois jusqu'aux cuisses. Les douleurs sont encore dites : *régulières, irrégulières, préparantes* ou *dilatantes, expultrices*. Les premières, qui se traduisent par la dureté, la tension, la direction en avant et la forme pointue de l'utérus, qu'il faut *faire valoir, ne pas perdre*, ont une intensité, une durée, une fréquence en rapport avec la constitution de la femme. Leur action s'exerce sur toute la matrice, avec une énergie prononcée sur le fond de l'organe, moindre sur le corps, moindre encore sur le col.

Les secondes sont caractérisées par la discordance, en plus ou en moins, de leurs limites, de leur force, de leur durée, de leurs retours.

Les troisièmes, qui surviennent dans la deuxième période de l'accouchement, qui arrachent le plus de plaintes à la femme, surtout quand elle est primipare, ont pour but la dilatation de l'orifice utérin.

Les quatrièmes résultent de la réunion des contractions de l'utérus et des contractions des muscles lombaires et abdominaux.

SIGNES DU TRAVAIL DE L'ACCOUCHEMENT. — Continuation des douleurs. — Intermittence, durée, fréquence de ces dernières. — Élargissement du col utérin, amincissement de son bord. — Humidité progressive du vagin. — Teinte rougeâtre des mucosités qui s'épanchent. — Tension de plus en plus prononcée des membranes. — A l'orifice utérin, formation d'une tumeur (*poche des eaux*) allant sans cesse en augmentant, s'engageant de plus en plus et avançant dans le vagin, s'ouvrant plus ou moins promptement (1) et annonçant la fin (ordinairement très prompte) de l'accouchement. — Cette fin tarde-t-elle, on déchire les membranes, la dilatation du col de la matrice étant satisfaisante.

Poche des eaux. — Saillie formée par les membranes de l'œuf détachées de l'utérus, poussées en avant et présentant les formes suivantes : *hémisphérique* (la plus ordinaire); de *boudin* ou *boyau*, quand le segment membraneux est allongé et étroit; *plate, ovalaire*, suivant que la poche fait peu de saillie, qu'elle décrit une courbe ovalaire, soit transversale, soit antéro-postérieure.

Le liquide amniotique, vulgairement les *eaux*, est exhalé par toute la surface de l'amnios. Il aide aux mouvements de l'enfant, protège ce dernier contre les chocs extérieurs, protège la mère contre le choc des mou-

(1) Des enfants peuvent venir au monde encore enveloppés dans leur membrane. Dans ces cas rares, l'accouchement est lent, laborieux.

vements de l'enfant, facilite la dilatation du col, aide au travail de l'accouchement en humectant le vagin, etc.

SIGNES DU TRAVAIL APRÈS LA RUPTURE DES EAUX. — Quand les eaux n'ont pas *fusé* dès les premières douleurs, quand leur écoulement n'a pas été lent et comme fractionné, le travail continue; la tête (ou une autre partie) de l'enfant se présente, s'engage dans l'orifice de l'utérus, s'avance, recule, avance de nouveau, franchit l'orifice : d'où les douleurs vives accusées par les femmes, le besoin qu'elles ont de s'aider, de pousser de toutes leurs forces; d'où encore l'envie d'aller à la garde-robe, le désir de se lever pour satisfaire ce besoin (désir auquel on n'obéit pas toujours, dans la crainte d'un accouchement debout et des accidents qui peuvent en résulter pour la mère et l'enfant); d'où enfin l'occupation du fond du bassin par la partie qui se présente la première, l'élévation du pouls, la chaleur de la peau, la rougeur de la face, les pesanteurs de tête, les nausées, les envies de vomir, les crampes excessivement douloureuses ressenties dans la partie postérieure de l'une et de l'autre jambe.

SIGNES DU DERNIER TEMPS DU TRAVAIL. — Aux manifestations ci-dessus, comprises dans le temps très court où la tête se dégage et traverse la vulve, succèdent des douleurs toujours vives, surtout chez les primipares, une dilatation progressive du périnée et des grandes et petites lèvres, un écoulement de mucosités, de sang pur ou coagulé, d'urine, etc., etc.; enfin la sortie complète de l'enfant.

DES SOINS DUS A LA FEMME AU DÉBUT ET PENDANT LE TRAVAIL. — Ces soins découlent de l'appréciation de la nature des douleurs, de la marche de l'accouchement, de la connaissance acquise par le toucher de la position du col, du degré de son développement, de la présentation de l'enfant. Dans ces soins se trouvent comprises les questions sur l'époque précise de la suppression menstruelle et sur la date présumée de la conception; les paroles encourageantes, ou consolantes quand des plaintes sont entendues, des craintes exprimées. De plus, soutenir les forces de la mère avec des bouillons, de légers potages; — calmer la soif avec des boissons tempérantes, émoullientes (limonades végétales, eau sucrée, etc.). — Autour de la patiente, ne laisser que les personnes utiles, indispensables, que les choses nécessaires; pas de bruit, pas d'émotions, de contrariétés. — Chaleur modérée de l'appartement. — Renouvellement de l'air. — Vider le rectum par des injections anales, la vessie avec la sonde si la miction ne se fait pas naturellement. — Pratiquer une saignée dans le cas de pléthore, de congestion sanguine vers la tête ou un autre organe. — Prescrire un bain aux

personnes irritables, nerveuses. — Agir de même dans les cas de rigidité et de sécheresse des parties sexuelles. — Suppléer au bain par des fomentations émollientes. — Combattre les syncopes, les accès de suffocation qui peuvent se présenter.

PRÉPARATION DU LIT. ACCESSOIRES. — La nature des douleurs, le toucher annonçant la dilatation du col (époque réelle du travail), on dispose le lit et les choses dites *accessoires* (instrument propre aux injections, sonde de femme, ciseaux, rubans de fil, éponges grosses et petites, agaric, charpie, compresses, bandes de corps, bandes roulées, éther, vinaigre ordinaire ou aromatique, tilleul, camomille, ergot de seigle, uva-ursi, sucre, eau de fleur d'oranger, eau chaude, eau froide, cuvette, petite baignoire, pièces d'habillement pour l'enfant, linge de corps pour la mère).

Le lit (canapé ou tout autre meuble analogue) sera peu large, modérément élevé (hauteur en rapport avec celle de l'accoucheur ou de la sage-femme), et placé de manière que l'on puisse facilement circuler tout autour. Un matelas étendu, un autre matelas plié en double, un drap, une toile cirée sous ce premier drap, un traversin ou un oreiller peu volumineux, une couverture légère, composeront le lit. Une traverse de bois suffisamment grosse et fortement attachée servira de point d'appui pour les pieds de la femme. — Pendant ces préparatifs, occuper la femme par une conversation, une causerie dictées par l'intérêt, la bienveillance et le dévouement. Une primipare sera rassurée sur l'issue de son accouchement. A une multipare, on demandera si ses premières couches ont été heureuses, combien elle en a eues, combien d'enfants, s'ils sont vivants et bien portants, etc., etc.

La femme ne se mettra sur le lit qu'au moment où la poche des eaux sera près de se rompre. Avant ce temps, elle devra aller, venir, s'étendre sur un canapé ou tout autre meuble pour reprendre quelques forces. Aucun vêtement, aucun lien ne devra la serrer, la gêner.

La poche des eaux ne sera déchirée qu'autant que ce sera la tête qui se présentera, que le cordon ombilical ne sera pas engagé avec elle, que cette même poche sera descendue dans la vulve.

Ne pas prendre pour la poche des eaux, soit la boursouffure du cuir chevelu qui a lieu quand les eaux ont *fusé* pendant le cours du travail et qu'une petite quantité de liquide s'est écoulée, soit l'espèce de *coiffe* formée par la partie antérieure et inférieure de la matrice et recouvrant la tête de l'enfant descendue dans le bassin.

Les douleurs se ralentissent-elles, le travail languit-il, attendre avec patience, quand d'ailleurs aucun accident fâcheux n'explique ou com-

plique un temps d'arrêt qui généralement n'est pas de longue durée.

Attendre encore et *ménager les forces*, quand la femme porte une hernie, qu'elle est atteinte d'anévrysme, d'hémorrhoides, d'hydropisie abdominale; que l'enfant est hydrocéphale; qu'il y a imminence d'une descente d'utérus, de la sortie du col utérin entraîné par la tête de l'enfant, ou par le fait du peu de longueur du cordon ombilical, de son entortillement, de ses nodosités, etc.

Les *douleurs de reins* sont-elles très vives, énervantes, passer sous le tronc de la femme une serviette soutenue et soulevée par deux personnes fortes et intelligentes, afin d'aider et soulager la patiente.

Les parties molles et externes de la génération sont-elles sèches, rigides, étroites, difficilement dilatables, les oindre avec des corps gras ou émoullients, mais surtout avec la pommade de belladone (axonge, cérat ou axonge balsamique, 40 gram.; extrait de belladone, 5 gram.) — Aider à l'élargissement nécessaire pour le passage de la tête par des tractions avec les doigts, tractions modérées et exécutées dans l'intervalle des douleurs.

Le col de l'utérus est-il suffisamment dilaté, et cependant le travail marche-t-il lentement, faire prendre quelques cuillerées de la potion de Stearns ou quelques paquets de poudre d'ergot de seigle.

Potion de Stearns.

Ergot de seigle en poudre.	2 gram.
Faites infuser dans :	
Eau..	200 gram.
Une cuillerée à café toutes les dix minutes.	

Poudre d'ergot de seigle.

Ergot de seigle récemment pulvérisé,
15 à 20 centigrammes.
Une dose semblable toutes les quinze à vingt minutes.

La tête est-elle engagée dans la vulve, empêcher la déchirure du périnée en soutenant ce dernier, quand la tête va franchir les grandes lèvres, avec la main enveloppée d'un linge doux et sec, le pouce et les doigts de cette même main convenablement disposés.

Après la sortie de la tête, s'assurer de la position du cordon. — Faire glisser celui-ci sur les épaules, quand il entoure lâchement le cou; le couper dans le cas où le cou serait fortement comprimé, et en faire la ligature.

ACCOUCHEMENT ANORMAL. — Les *indications à remplir* dans les accouchements rendus difficiles par des maladies de la femme ou du fœtus, par l'*enclavement* de la tête de ce dernier, ou par vices de conformation du bassin, sont les suivantes. Tout d'abord coucher la femme en supination sur un lit solidement fixé. — Élever le siège un peu plus haut que le reste du corps. — Faire pencher la tête sur le thorax — Le périnée

débordera un peu le bord du lit. -- Les jambes seront fléchies sur les cuisses, celles-ci sur le bassin et convenablement écartées par deux aides.

Introduire la main enduite d'un corps gras ou mucilagineux, soit au moment où la dilatation du col est complète, soit pendant l'écoulement des eaux, écoulement qu'il est quelquefois nécessaire de provoquer.

Avant d'opérer l'introduction de la main et souvent de l'avant-bras (introduction progressive, préparée par le glissement du doigt dans le vagin pendant les douleurs, continuée et poussée jusque dans l'utérus pendant le calme), une saignée du bras, un bain général, des fomentations émollientes sont parfois nécessaires.

Une fois la main introduite, l'autre main, agissant extérieurement, fixera le fond de l'utérus, facilitera les mouvements des doigts, aidera à la recherche et à la saisie des pieds, à la *version* de l'enfant, à sa sortie hors de l'utérus. Ne dégager les pieds que dans l'intervalle des douleurs; n'opérer des tractions légères sur le tronc qu'au moment où les hanches sont placées dans le détroit supérieur, et quand les douleurs sont revenues.

DEVOIRS DE L'ACCOUCHEUR VIS-A-VIS DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT.

— Prévenir la femme, ou la famille d'abord, des difficultés de l'accouchement, du danger que la mère ou l'enfant peuvent avoir à courir; ondoyer l'enfant quand la tête est engagée, mise à nu et accessible à un jet d'eau bénite ou d'eau ordinaire. Doivent encore être ondoyés tous les nouveau-nés faibles ou malades, non viables par vices de conformation.

Accouchement prématuré artificiel. — L'avortement reconnu nécessaire peut-il être provoqué? En d'autres termes, l'accouchement prématuré est-il préférable à une opération sanglante? Oui, en thèse générale, il vaut mieux procurer avant terme l'accouchement artificiel. — Accouchement praticable à la fin du septième mois; — ressource incertaine, contraire aux préceptes de l'art, mais imposée toutes les fois qu'il y a vice de conformation du bassin, que ce dernier offre encore 9 centimètres et $1/2$ au plus et 6 centimètres et $1/2$ au moins dans son plus petit diamètre.

SIGNES RÉCENTS DE L'ACCOUCHEMENT. — Dilatation, rougeur, tuméfaction et même inflammation des grandes et des petites lèvres; — déchirure (assez commune) de la partie postérieure de la vulve, — dilatation, mollesse de l'orifice utérin; — introduction possible et facile d'un ou deux doigts dans la cavité de la matrice; — longueur, épaisseur notable des grandes lèvres et des nymphes, — écartement, parfois échancrure des mêmes organes; — utérus plus volumineux que d'habitude, — grosseur

et flaccidité anormales du ventre ; — éraillures entrecroisées de la peau, — ligne brunnâtre allant du pubis à l'ombilic ; — la présence du placenta (signe pathognomonique), — nature de l'écoulement vulvaire ; — fièvre et sécrétion laiteuses, — lochies, — gonflement du sein.

SIGNES ANCIENS. — Suites et conséquences des signes récents, c'est-à-dire cicatrices ou rides de la surface abdominale, de la vulve, du col utérin, — aspect plus ou moins ridé ou rugueux des lèvres.

Une femme peut-elle accoucher à son insu ? Oui. L'idiotisme, l'ivresse, le narcotisme, l'apoplexie, le délire, la syncope, peuvent mettre une femme dans le cas d'accoucher sans qu'elle en ait conscience. On dit plus : une femme peut accoucher sans le savoir, étant éveillée !

ACNÉS DIVERSES. — Inflammation des follicules sébacés de la peau, avec pustules rouges, à base profonde, suppurant lentement et incomplètement, dégénéral en boutons tuberculeux, etc.

Acne simplex ou disseminata, dartre pustuleuse disséminée. — D'abord simples élevures rouges, distinctes, disséminées sur le front, le nez, les joues, avec aréole rosée à leur base.

Acne punctata. — Pustules entremêlées de petits points noirâtres, saillants, dus à l'accumulation du fluide sébacé.

Acne indurata. — Pustules se développant lentement (en quinze à vingt jours), — s'indurant et passant à l'état de tubercules.

Acne sebacea. — Pustules avec exsudation abondante, — formation de croûtes d'abord molles et peu adhérentes, puis dures et très adhérentes, douloureuses quand on les arrache, d'une couleur noire, d'un aspect singulier.

Acne rosacea (couperose). — D'abord taches ou plaques violacées, bientôt surmontées par des pustules non suppurantes ou suppurantes, d'une durée et d'une forme très variables, fixes ou mobiles, laissant après leur disparition une surface nuancée de lignes rouges ou violacées, variqueuses ; parfois quelques points indurés, avec altération désagréable, souvent repoussante, des traits de la face, surtout après les repas un peu copieux et excitants.

Acné syphilitique. — Aréole érythémateuse. (V. SYPHILIS.)

Traitement en général. — Régime doux, — boissons tempérantes, — pas d'alcooliques, d'excitants ; dérivatifs intestinaux, — topiques émollients (*émulsion d'amandes amères, décocté de semences de coing, de son, de graines de lin, etc.*).

Traitements spéciaux. — *Acne simplex.* — Topiques ci-dessus. — Légères couches de collodion.

Acne indurata. — En topique, un soluté alcoolique de sublimé (eau, 250 grammes; alcool, 25 à 30 grammes; sublimé, 20 à 30 centigrammes); ou bien l'eau, le soluté ou la *liqueur de Gowland*. — Pour boissons, les eaux sulfureuses (Engliën, Caunterets, Baréges, etc.). A l'extérieur, les mêmes eaux en bains, en lotions, en douches (celles-ci peuvent être faites avec l'eau ordinaire; leur durée sera, comme avec les précédents liquides, de 10 à 15 minutes). — Onctions deux ou trois fois par jour avec gros comme une petite noisette de l'une ou de l'autre des pommades suivantes :

Pommades mercurielles.

1° Iodure de chlorure mercureux.	75 centigram.
Axonge.	30 gram.
2° Nitrate acide de mercure	Quelques gouttes.
Axonge.	30 grammes.

Liqueur de Gowland.

Soluté de : 1 décigram. de deutochlorure de mercure, 1 décigram. de sel ammoniac, dans 200 à 250 gram. d'émulsion d'amandes amères et 5 à 10 gram. d'eau de laurier-cerise.

Cautérisation directe ou vésicatoires volants sur les points affectés.

Acne sebacea. — Douches de vapeur aqueuse, — lotions narcotiques, puis alunées ou acidules, — boissons diaphorétiques (*tilleul, bourrache, mauve, etc.*).

Lotion alunée.

Alun.	1 à 5 gram.
Eau.	100 à 200 gram.

Faites fondre.

Lotion acidulée.

Eau.	200 gram.
Acide hydrochlorique.	5 à 10 gram.

Les douches sont des liquides aqueux (décoctés, infusés, macératés, etc.) simples ou composés, chauds ou froids, destinés à l'usage externe, et projetés sur les parties malades à des hauteurs variables.

Acne rosacea. — Parfois émissions sanguines locales, — douches de vapeur; — lotions, d'abord légèrement résolatives (*eau de sureau, de mélilot, de millefeuille, etc.*), puis styptiques, alunés, acidules.

Onctions avec les pommades formulées pour l'*acné indurata*; plus, dans la journée, trois des pilules suivantes :

1° Iodure de chlorure mer- cureux.	25 centigr.
Poudre de gom. et miel, quantité suffi- sante pour 100 pilules de 20 centigr.	

2° Calomel.	1 gram.
Poudre de réglisse.	1 gram.
Miel, quantité suffisante pour 12 pi- lules.	

Acné varioliforme. — Toucher les boutons tous les deux ou trois jours avec un pinceau imbibé d'huile de cade ; — lotions et onctions alcalines.

Lotion alcaline.

Carbonate de potasse
ou de soude... 1 à 20 gram.
Eau. 200 à 300 gram.
Faites dissoudre.

Onction alcaline.

Carbonate de soude... 1 à 3 gram.
Axonge 30 gram.
Mêlez.

Acné syphilitique. — Bains de vapeur, — bains sulfureux ou alcalins, — fumigations de cinabre.

Bain alcalin.

Carbonate de soude. 200 à 300 gram.
Eau. 1 à 2 litres.

Faire dissoudre et verser dans la quantité d'eau nécessaire pour le bain.

Bain sulfureux.

Sulfure de potasse
sec du commerce. 60 à 125 gram.
Eau 2 litres.

Opérez comme ci-dessus.

Le sulfure sec peut être remplacé par 180 à 375 gram. de sulfure de potasse liquide à 30 degrés.,

Bain de sulfure de sodium (Soubeiran).

Sulfure de sodium cristallisé.	} de chaque, 40 gram.
Carbonate de soude cristallisé	
Chlorure de sodium	
Eau	200 litres.

Bain de bi-hydrosulfate de soude (Soubeiran).

Sulfure de sodium cristallisé. 40 gram.
Acide tartrique. 13 gram.
Ou :
Sulfate de potasse. 21 gram.
Eau 200 litres.

Le malade, plongé dans son bain, promènera au fond de la baignoire l'acide ou le bisulfate qu'il tiendra dans l'une de ses mains.

Bain hydrosulfurique (Soubeiran).

Sulfure de soude cristallisé. . 40 gram.
Acide tartrique. 25 gram.

Ou :

Bisulfate de potasse. 42 gram.
Eau 200 litres.

Opérez comme ci-dessus.

Bain blanc d'hydrosulfate de potasse (Soubeiran).

Sulfure de potasse sec du
commerce 50 gram.
Acide tartrique 16 gram.

Ou :

Bisulfate de potasse. 26 gram.
Eau 200 litres.

Opérez comme ci-dessus.

Bain de vapeur.

Exposition de la totalité ou de certaines parties du corps à l'action des vapeurs produites par la combustion, l'incinération ou l'évaporation de substances végétales ou minérales, de liquides aqueux ou alcooliques chargés ou non de principes médicamenteux.

Acne mentagra. — Pustules petites, amincies, occupant les mêmes lieux que la barbe, précédées, à des intervalles très variables, de boutons éphémères. Sur chaque pustule, une petite croûte qui tombe en trois ou quatre jours sans trace aucune ; — nouvelle éruption plus considérable, avec suintement, — tension douloureuse, rougeur des tissus, — induration de la portion de ces derniers où s'est implantée la pustule, — croûtes épaisses, noirâtres, bientôt sèches, promptement détachées ; — troisième éruption pustuleuse, — parfois engorgement tuberculeux, et finalement nodosités dans le tissu cellulaire sous-épidermique, — apparition de tumeurs comparées à des cerises, — chute de la barbe, — abcès, — complication d'*impétigo*.

Traitement. — Couper la barbe avec des ciseaux ; — lotions émoullientes, — boissons tempérantes, — régime doux ; — dans les cas rebelles, épilation et cautérisation des bulbes pilifères ; — médication de l'*acne indurata* quand il y a engorgement tuberculeux ; — à l'intérieur, boissons sudorifiques et amères longtemps continuées.

Pommade contre la mentagre subaiguë
(Gibert).

Glycérine	30 gram.
Goudron pur	2 gram.
Amidon, quantité suffisante pour avoir un mélange homogène et consistant.	

Autre.

Pommade de concombre	20 gram.
Amidon	5 gram.
Essence de citron	4 à 5 gouttes.
Mélez.	

Acné molluscoïde (A. Tardieu). — Tumeurs d'apparence tuberculeuse, siégeant de préférence à la face et au cou des jeunes enfants.

Symptômes. — Ces tumeurs se présentent avec une coloration normale de la peau, une transparence opaline, une vascularité très fine à leur base, une grosseur variant entre celle du grain de millet et celle du petit pois, une sensibilité assez prononcée, un aspect acuminé ou renflé dans leur sommet, ce qui les a fait comparer à ces champignons dont le pédoncule gros et court est surmonté d'une tête globuleuse ; enfin, comme caractère principal ou pathognomonique, on voit à leur sommet, on sur l'un des côtés, une ouverture de laquelle s'échappe, spontanément ou par la pression, tantôt un liquide laiteux, tantôt de la matière sébacée ordinaire.

Traitement. — Faire sortir la matière sébacée quand cela est possible. Dans le cas contraire, enlever la tumeur par excision, ou bien ouvrir la tumeur, cautériser à l'intérieur, attendre une inflammation curative.

<p><i>Pommade contre toutes les formes de l'acné (Rodet).</i></p> <p>Axonge lavée..... .. 50 gram.</p> <p>Soufre sublimé.. .. . 4 gram.</p>	<p>Tannin 4 gram.</p> <p>Eau de laurier-cerise.. . . . 5 gram.</p> <p>Mêlez. — On peut augmenter la dose du soufre jusqu'à 6 et 8 grammes.</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ACROCHORDON. — Petit tubercule pédiculé des paupières, que l'on enlève par la ligature ou l'excision.

ACRODYNIE.— Maladie constitutionnelle, épidémique ou endémique, due à l'usage de certaines céréales altérées, caractérisée par des accidents convulsifs ou gangréneux; d'où les deux formes: *convulsive* ou *céréale*, *gangréneuse* ou *ergotisme*.

Symptômes. — Rougeur érythémateuse des faces palmaire et dorsale des mains, de la face plantaire des extrémités inférieures; élancements dans les mêmes parties; altération du tact, du toucher, de la motilité; teinte foncée de la peau; contractures, crampes, tressaillements musculaires. Quelquefois, mais quelques jours après l'invasion de la maladie, éruptions cutanées diverses, desquamation, sueurs des pieds et des mains, amaigrissement, ramollissement de l'épiderme; mise à nu des corps muqueux; exaltation de la sensibilité; quelques troubles digestifs ne sont pas rares; œdème général ou partiel; fièvre.

Traitement. — Une saignée s'il y a pléthore ou congestion accidentelle. — Sangsues sur le bord des pieds, des mains, pour calmer l'érythème. — Sangsues sur l'abdomen s'il y a des symptômes phlegmasiques gastro-intestinaux. — Au lieu de cataplasmes, onctions huileuses, ou lotions avec l'eau froide ou l'eau blanche pour calmer les fourmillements. — Un vésicatoire le long du rachis a souvent fait cesser les engourdissements des membres.

A l'intérieur, les extraits d'opium ou de belladone en pilules (5 centigr. du premier, 40 centigr. du second). — Tisane de mauve, de bourrache, de fleurs de sureau, etc. — Eufia, essayer de l'hydrothérapie dans le but de fortifier l'économie, de solliciter les fonctions de la peau.

ADÉNITES.— Inflammations glandulaires, et principalement des glandes lymphatiques du cou, des mamelles, etc. Celles des glandes lymphatiques de l'aîne portent le nom de *bubons*. (V. BUBONS, ENGORGEMENTS CERVICAUX.)

Ces inflammations ou mieux ces engorgements se montrent plus souvent à l'état chronique qu'à l'état aigu; ils peuvent être de nature farcineuse, scrofuleuse, syphilitique, et se présenter sous les états *induré*, *ramolli*, *suppuré* (v. SCROFULE, SYPHILIS, FARCIN). Les phénomènes

morbides généraux auxquels ils donnent lieu sont moins intenses que ceux du phlegmon. Le traitement antiphlogistique leur est rarement utile. On les attaque par les onctions iodurées de préférence aux onctions mercurielles.

Pommade iodurée.

Iodure de potassium. 1 gram.
 Onguent populéum. 20 gram.
 Mêlez. — En onctions, gros comme
 une noisette.

Pommade hydriodatée.

Hydriodate d'ammoniaque.. 1 gram.
 Axonge. 20 gram,
 Mêlez. — En onctions, gros comme
 une petite noix.

Pour remplacer l'*ablation* ou l'*extirpation* des glandes cervicales frappées d'engorgement, opérations proposées, mais rarement pratiquées, on a conseillé, comme moyens moins extrêmes et moins fâcheux, des courants galvaniques à travers les tissus malades, dans le but d'obtenir la résolution des humeurs épanchées.

ADHÉRENCES VICIEUSES. — Les externes ou chirurgicales sont attaquées par dissection, excision, etc. Les internes sont soumises à un traitement tout à la fois palliatif et curatif. Exemples : les synéchies iridiennes, contre lesquelles on emploie la belladone, les adhérences du péri-toipe que l'on détruit à l'aide des mercuriaux, médicaments antiplastiques par excellence. Les adhérences qui sont l'effet de l'âge incombent à l'anatomie pathologique.

Adhérences de la langue. — Dissection ; — empêcher leur retour par des gargarismes astringents, par des mouvements continuels ou souvent renouvelés des jones et de toutes les parois buccales.

Adhérences des paupières (*symblépharon*). Elles peuvent être congénitales ; le plus souvent elles sont accidentelles ou la suite d'une ophthalmie, d'une brûlure, d'une plaie, etc. Elles peuvent avoir lieu entre la conjonctive palpébrale et la cornée, qu'elles recouvrent en totalité ou en partie, selon leur étendue, ou bien entre les bords libres des paupières (*ankyloblépharon*). Enfin elles peuvent atteindre une seule paupière ou toutes les deux.

Traitement. — Il sera très simple quand une seule bride formera l'adhérence : la section de cette bride rétablira les choses dans leur ordre naturel. L'adhérence est-elle à *pleine surface* (Chassaignac), le chirurgien aura de grandes difficultés à vaincre : son expérience, son habileté lui fourniront les moyens de soulager, sinon de guérir complètement le ma-

lade, en adoptant l'un ou l'autre des procédés opératoires de von Ammon, Dieffenbach, Laugier, Meyer-Séger.

Dans les cas de *symblépharon tubulaire* (Chassaignac), ou adhérence avec tube plus ou moins large dans l'intérieur de la bride cicatricielle, l'*excision* est encore l'opération à pratiquer. Ajoutons, pour terminer, que, quelle que soit la méthode employée, il faut toujours apporter une grande attention à la cicatrisation des plaies faites par la main de l'opérateur, si l'on veut éviter de nouvelles adhérences.

On remédie à l'*ankyloblépharon* par une division faite avec les ciseaux mousses, par l'isolement des deux paupières à l'aide d'un fragment de taffetas d'Angleterre ou de sparadrap.

Adhérences du péricarde au cœur (*symphyse cardiaque* de J. Frank). — *Symptômes*. — Siège des battements du cœur plus élevé que dans l'état naturel, — mouvement de ressaut et secousse brusque due à la gêne du cœur (Hope). — Bruit de râpe (Bouillaud). — Tumulte et confusion des battements du cœur, — fréquence, petitesse, inégalité, irrégularité du pouls, — dyspnée, anxiété précordiale, tendance aux syncopes, — disparition du bruit de frottement (Forget, de Strasbourg). — Rétraction des espaces intercostaux (Skoda).

Traitement. — Médication propre aux maladies du cœur et aux gros vaisseaux, et compter sur la nature pour opérer la résorption des épanchements ajoutés ou inhérents à la *péricardite aiguë* (cause ordinaire de l'adhérence du péricarde au cœur).

AGACEMENT DES DENTS. — Effet d'une alimentation ou d'une digestion acide, auquel on oppose des opiat, des collutoires alcalins.

<i>Opiat alcalin.</i>	<i>Collutoire alcalin.</i>
Magnésie décarbonatée.. . . . 5 gram.	Miel blanc..... .. 30 gram.
Sirop de mûres, quantité suffisante pour un mélange de consistance de miel.	Eau de rose.. 50 gram.
	Carbonate de soude.. . . . 4 gram.

AIGREURS (chez les enfants). — Odeur d'aigre s'exhalant du corps. — Déjections vertes prononcées. — Vomissements de suc gastrique et de lait coagulé.

Traitement. — Eau de Vichy à la nourrice. — Au jeune enfant, exempt d'inflammation, de fièvre, de ballonnement intestinal, prescrire les absorbants unis aux toniques, aux aromatiques.

<i>Poudre contre les aigreurs.</i>	<i>Autre.</i>
Poudre de cannelle... 1 décigram.	Bicarbonate de soude. } de chaque,
Magnésie calcinée..... 2 décigram.	Nitrate de bismuth... } 2 décigrammes.
Sucre..... 2 décigram.	Sucre..... }
Mêlez. — Une dose semblable quatre ou cinq fois par jour.	Mêlez. — Quatre prises semblables dans la journée.

ALBUGO. — Tache d'un blanc jaunâtre due à un dépôt d'humeur plastique ou de granulations graisseuses dans le tissu de la cornée; cette tache ou *opacité* est le résultat d'une inflammation; sa nature est fibrineuse, son épaisseur assez considérable, son siège profond. Des vaisseaux sanguins hypertrophiés l'entretiennent, surtout chez les sujets scrofuleux. — Sa résorption est possible. (V OPACITÉ, LEUCOMA.)

Traitement. — Excision des vaisseaux hypertrophiés, ou dégorgeement des mêmes vaisseaux à l'aide d'incisions pratiquées avec un bistouri convexe. — Collyres secs (poudre de sucre, de calomel, de nitrate de bismuth, à parties égales). — Collyres liquides (soluté aqueux de nitrate d'argent, dans les proportions suivantes : eau pure, 40 à 50 gram.; sel d'argent, 5 à 15 centigram.). — Onctions mercurielles sus-orbitaires et péri-orbitaires gros comme un petit pois chaque fois. — Repos. — Liberté du ventre.

ALCOOLISME (*chorée alcoolique*). — *Symptômes.* — Perte progressive de l'appétit. — Tremblement des mains. — Diminution des forces musculaires. — Bégayement. — Mouches volantes devant les yeux. — Sommeil agité. — Fourmillement des membres. — Crampes. — Vacillation des jambes. — Altération de la sensibilité. — Vertiges. — Hébétément. — Abrutissement. — Hallucinations. — Terreurs la nuit. — Dilatation de la pupille. — Insensibilité progressive de la rétine par la lumière. — Vomituritions — Gastralgie. — Amaigrissement. — Convulsions épileptiformes.

Traitement. — Cessation des boissons alcooliques. — Antispasmodiques. — Pilules et poudre de strychnine.

<i>Pilules de strychnine.</i>	<i>Poudre de strychnine.</i>
Strychnine..... 5 centigram.	Poudre de sucre... 10 gram.
Extrait de valériane, quantité suffisante pour faire quinze pilules de 20 centigr.	Strychnine. 1 décigram.
Une matin et soir.	Mêlez. — Divisez en vingt doses. Une matin et soir, dans du pain azyme.

ALLAITEMENT. — Alimentation de l'enfant dans les premiers temps

de la vie extra-utérine. L'allaitement est *naturel* (par la mère de l'enfant ou par une nourrice), *artificiel* (par le gobelet, ou mieux par le biberon).

Allaitement naturel. — Nous ne rappellerons pas tout ce qui a été écrit sur la nécessité, les avantages, la joie, le bonheur de l'allaitement maternel ; assez d'autres l'ont dit beaucoup mieux que nous ne pourrions le faire. Qu'il nous suffise de consigner ici les conditions d'un bon allaitement.

Bien qu'il soit établi en principe que chaque mère doit nourrir son enfant, qu'en remplissant cette fonction elle s'acquitte du devoir que lui a imposé la nature, et qu'elle évite, pour ses vieux jours, une foule de maladies plus graves les unes que les autres, il est cependant des constitutions, des idiosyncrasies, des états morbides qui empêchent l'allaitement maternel. Ainsi l'hystérie, l'épilepsie, certaines affections cutanées, le scorbut, la scrofule, la phthisie pulmonaire, le rachitisme, sont des maladies avec lesquelles le lait de la femme, quoique abondant, du moins assez souvent, est trop séreux pour faire un élève bien constitué, bien portant. Les caractères violents, irascibles, très impressionnables, nerveux, sont encore des contre-indications.

Le sein sera donné à l'enfant, non pas aussitôt après l'accouchement, bien que rien ne s'y oppose absolument, si ce n'est la grande émotion éprouvée par la mère. Il est d'habitude d'attendre quelques heures, cinq à six, et d'y suppléer par quelques cuillerées à café d'eau sucrée un peu tiède.

Le premier lait, jaunâtre et séreux, appelé *colostrum*, favorise l'expulsion du *méconium*, expulsion que l'on sollicite, dans le cas où l'enfant ne pourrait pas teter, ou dans lequel une nourrice autre que sa mère devrait lui être donnée, par 10 ou 15 grammes de sirop de chicorée composé étendus d'un peu d'eau, ou tout simplement par de l'eau miellée.

La femme devra donner à teter avant le développement de la fièvre de lait. On évitera ainsi les efforts faits par l'enfant pour lutter contre le gonflement des mamelles et le peu de saillie des mamelons. On évitera également les tiraillements douloureux de ces derniers, les crevasses, les gerçures qui en sont souvent les conséquences.

Tous les enfants ne tettent pas avec une promptitude, une facilité égales. Les uns se jettent avec avidité sur le sein, les autres doivent être poussés, excités. A l'aide d'injections faites par la mère sur les lèvres de l'enfant, en pressant le sein et plaçant le mamelon entre deux doigts, on parvient souvent à décider l'élève à prendre la nourriture qui lui est offerte. Avec un peu d'eau sucrée autour du mamelon, on arrive au même résultat.

Certains enfants, avides ou gourmands, sont quelquefois forcés de quitter le mamelon, menacés qu'ils sont d'une suffocation imminente due à la trop grande quantité de lait aspirée à la fois. D'autres s'arrêtent, quittent et reprennent le sein jusqu'à ce que, par une sorte de trop-plein, le lait coule sur les lèvres ou soit rendu par régurgitation. Ces faits, journellement observés, sont sans aucune gravité. Il n'en est pas de même du *tetterment à vide*, c'est-à-dire de celui où l'enfant opère des suctions sur un mamelon mal conformé, petit, aplati, rentré, ou sur un sein privé d'une quantité de lait suffisante. Des conditions semblables doivent être prises en considération afin d'y remédier, soit en donnant au mamelon la forme voulue à l'aide de suctions faites par le mari, par un autre enfant, ou à l'aide d'une pompe à sein, soit enfin en changeant de nourrice.

La succion de l'enfant est bonne, bien faite, profitable, quand un bruissement particulier est entendu par la mère et même par les personnes placées à peu de distance, chaque fois qu'une certaine quantité de lait passe de la bouche dans l'œsophage.

L'enfant doit-il teter souvent, soit pendant le jour, soit pendant la nuit? En d'autres termes, peut-il être réglé dans ses heures de repas? Excepté dans les premiers jours qui suivent la naissance, où l'on donne à teter chaque fois que l'enfant se réveille et crie, bien peu de cas empêchent plus tard, dès le second mois par exemple, la régularité de l'allaitement. Disons plus, disons que celui-ci gagne beaucoup à être fait d'une manière régulière, surtout la nuit, où l'enfant, comme la mère, a besoin de repos. Sans repos, pas de santé; pas de fixité dans les repas, pas de bonne digestion, pas d'assimilation, pas de forces, etc. En donnant à teter très tard le soir, de très bonne heure le matin, la mère jouit d'un sommeil réparateur, prend un repos nécessaire aux besoins de son ménage, à ceux de son enfant, des autres si elle en a plusieurs.

A mesure que l'enfant prend de la force, on voit augmenter ses besoins d'alimentation. D'où la nécessité, bien que le lait de la mère soit devenu plus consistant, plus nutritif, d'ajouter à l'allaitement quelques cuillerées de panade, de crème de riz, de tapioca, etc. Toutefois cette addition n'a lieu en général qu'après le sixième mois de la naissance. Quant à l'époque du sevrage, très variable comme il est facile de le prévoir, il est rare qu'elle arrive avant le douzième ou le quinzième mois. (V. SEVRAGE.)

Allaitement artificiel. — La mère ne pouvant pas nourrir,¹ une nourrice ne pouvant pas être donnée, recourir à l'allaitement artificiel, au lait de vache ou à celui de brebis, d'ânesse, de chèvre (sans cornes), sucé

à l'aide du biberon. Le lait sera pris sur le même animal convenablement nourri. Il sera tiré trois fois par jour, mêlé à deux parties d'eau pour les six ou huit premiers jours, à une partie d'eau pour les dix ou quinze jours suivants, à une demi-partie après, et enfin on le donnera pur. Un peu de sucre, ou mieux un peu de miel, si le ventre n'est pas libre, pourra y être ajouté.

Le lait sera préalablement chauffé au bain-marie, donné tiède, et la plus grande propreté sera apportée dans la tenue de tous les vases, instruments, appareils, etc., servant à l'alimentation.

Les bouts de sein seront tenus très proprement.

ALOPÉCIE. — Chute accidentelle ou prématurée, sénile, partielle ou totale, des poils et des cheveux. — Incurable quand elle est due à un favus.

Traitement. — Il sera basé sur la nature des causes (syphilitiques, scorbutiques, scrofuleuses, atoniques, morales, etc.).

<i>Pommade avec le sulfate de quinine.</i>		<i>Autre avec l'extrait de quina.</i>	
Sulfate de quinine.	1 gram.	Extrait de quina sec.	1 gram.
Pommade de concombre.	30 gram.	Cérat de Galien.	15 gram.
Mélez.		Mélez.	

AMAUROSE. — Névrose des organes de la vue. — Paralyse du nerf optique ou de son expansion. — Perte complète ou incomplète de la vue, sans obstacle à l'arrivée des rayons lumineux au fond de l'œil; ayant pour cause, soit une altération de la rétine, du nerf optique (*amaurose idiopathique*), soit d'une portion du cerveau (*amaurose symptomatique organique*), soit une affection d'un organe étranger à l'appareil visuel et au cerveau (*amaurose sympathique*).

Amaurose incomplète ou commençante, amblyopie. — *Symptômes.* — Vision des objets à travers un nuage, une espèce de brouillard devant les yeux. — D'autres fois, demi-vision des objets, ou vue de ces derniers d'un seul côté; ou bien encore, vue de ces objets sous la forme d'une mouche noire. — Permanence des dilatations de la pupille, des mouvements de l'iris, lesquels toutefois sont déjà lents, irréguliers.

Traitement. — Repos du corps et de l'esprit. — Habitation à la campagne. — Peu de travail à la lumière. — Usage de lunettes rondes, larges et peu colorées. — Porter habituellement une grande visière verte.

— Tenir compte de l'état pléthorique ou débile des malades ; de l'état du tube digestif. — S'assurer si des vers n'ont pas été rendus, si des métastases n'ont pas eu lieu, si des écoulements périodiques ne sont pas interrompus. Telles sont les premières indications à remplir avant d'arriver à la médication proprement dite.

Amaurose complète. — Il y en a deux espèces, une *congestive* ou *sthénique*, l'autre *torpide* ou *asthénique*.

Symptômes. — Vue complètement nulle. — Fixité des yeux. — Physionomie sans expression, hébétéée. — Pupilles très dilatées. — Immobilité de l'iris, du moins le plus ordinairement.

Traitement de l'amaurose congestive ou sthénique. — Antiphlogistiques. — A la saignée du bras préférer les applications de sangsues à l'anus, derrière les oreilles, aux tempes. — Saignées des veines du nez. — Ablutions d'eau froide sur la tête et le front. — Purgatifs de temps en temps. — Frictions tous les soirs sur l'orbite, le sourcil et la paupière, soit avec la pommade belladonnée ou mercurielle belladonnée, soit avec la pommade à la strychnine.

A l'intérieur, quelques gouttes (5, 10 à 15) d'alcoolature de belladone dans un peu d'eau. — Continuer pendant quelque temps. — Interrompre. — Y revenir.

Pommade belladonnée.

Extrait de belladone... .. 5 gram.
Axonge. 40 gram.
Mêlez. — Gros comme un petit pois.

Pommade mercurielle belladonnée.

Pommade ci-dessus..... 10 gram.
Graisse mercurielle double. 5 gram.
Mêlez. — Gros comme un petit pois.

Amaurose due à une cause ayant agi d'abord sur le cerveau.

— Cautérisation de l'angle supérieur de l'orbite au moyen de la pommade de Gondret. — Vésicatoires volants autour de la tête. — Purgatifs drastiques.

Pommade de Gondret.

Suif..... 32 parties.
Graisse de porc..... 32 parties.
Ammoniaque à 25 degrés. 64 parties.

Opérez dans un flacon à large ouverture et bien bouché.

Purgatif drastique.

Aloès en poudre. 4 décigram.
Ou scammonée en poudre. 4 décigram.
Sucre de lait..... 5 décigram.

Mêlez. — A prendre dans du pain azyme.

Traitement de l'amaurose torpide ou asthénique. — Cette espèce, observée chez les individus débilités par la maladie, par les excès vénériens, chez les diabétiques, les chlorotiques, etc.; que l'on constate dans la néphrite albumineuse, la syphilis, l'intoxication mercurielle, saturnine, ou qui sur-

vient à la suite d'une plaie du nerf sus-orbitaire, mais qu'il est difficile de bien caractériser, recevra tout à la fois un traitement général approprié à la diathèse existante, et un traitement local rationnel, c'est-à-dire les collyres avec la strychnine, les embrocations avec l'éther strychniné (trois ou quatre fois par jour), les vésicatoires volants pansés avec la pommade à la strychnine, les onctions avec le liniment strychniné et térébenthiné, ou avec le liniment éthéré ou ammoniacé, les fumigations avec le gaz acide carbonique, l'alcoolat de térébenthine composé (*alcoolat de Fioravanti*).

Alcoolat de Fioravanti.

Térébenthine, 500; résine élémi, 96; résine tacamahaca, 96; succin, 96; styrax liquide, 96; gomme-résine galbanum, 96; myrrhe, 96; aloès, 32; baies de laurier, 125; galanga, 48; zédoaire, 48; gingembre, 48; cannelle, 48; girofle, 48; muscade, 48; feuilles de dictame de Crète, 32; alcool à 31° 3000.

Collyre ammoniacé.

Sel ammoniac. } de chaque,
Chaux vive. } parties égales.

Enfermez promptement dans un flacon bouchant bien. — Ouvrir le flacon et le passer plusieurs fois devant les yeux grandement ouverts.

Collyre gazeux (Furnari).

Eau distillée. 40 gram.

Éther sulfurique. 10 gram.
Ammoniaque. 10 gram.

Même mode d'administration que ci-dessus.

Pommade de strychnine (Sandras).

Strychnine 1 gram.
Axonge. 30 gram.

Mêlez. — Onctions avec gros comme un pois ordinaire.

Liniment avec la strychnine (Furnari).

Strychnine. 30 centigr.
Alcoolat de Fioravanti. . . . 15 gram.
Ammoniaque liquide. 8 gram.
Huile d'olive. 30 gram.

Mêlez. — Onctions sur le front et les tempes. Une demi-cuillerée à bouche chaque fois.

Amaurose due à une cause mécanique (comme tumeurs, épanchement de liquides dans l'œil, l'orbite et ses environs). — Traitement chirurgical ou médical, selon que la cause est directement ou indirectement attaquant.

Amaurose simulée. — Dilatation et immobilité de la pupille obtenue avec l'extrait de belladone ou l'atropine, mais durable vingt-quatre heures seulement. — Une injection, ou mieux une dose interne de morphine détermine sur la pupille un résultat opposé à celui que l'injection d'atropine aura produit: le myosis remplacera la mydriase. (A.-D. Naudin.)

Régime. — Dans toutes les espèces d'amaurose, alimentation légère, facile à digérer. — Pas de diète, à moins d'accidents fébriles.

AMÉNORRHÉE. — Absence, diminution ou suppression des règles.

Symptômes. — Douleurs lancinantes allant du bassin au périnée. — Coliques utérines. — Malaise général. — Inquiétude. — Lassitude. — Pandiculations. — Horripilations. — Vertiges. — Troubles de la vue. — Tristesse. — Pesanteur de tête. — Dégout pour les aliments. — Digestion difficile. — Flatuosités. — Tuméfaction et sonorité du ventre.

L'aménorrhée devient-elle état chronique : Langueurs, anémie, chlorose. — Hypertrophie des tissus. — Teinte bleuâtre ou noirâtre de la peau. — Névroses diverses.

Traitement. — Tout d'abord donner aux malades les conseils suivants : Observer une continence modérée. — Éviter le froid et l'humidité. — Respecter les sueurs habituelles. — Avoir un régime sévère. — Ne pas porter de *chauffoir*. — Fuir les émotions morales vives. — Chez les sujets sanguins, quelques saignées déplétives. — Habillements chauds. — Aux femmes nerveuses, conseiller le calme, le repos, les bains, les sédatifs, un exercice modéré. — Pédiluves sinapisés à l'époque des règles (celles-ci s'étant déjà manifestées). — Fumigations vers les parties sexuelles avec la vapeur d'eau chargée des principes volatils de l'absinthe, de l'armoise, du safran, etc., quand il y a inertie de l'organe utérin. — Sinapismes, cataplasmes chauds, ventouses sèches sur les cuisses. — Quelques sangsues (2, 3, 4) aux grandes lèvres, à l'anus, au périnée. L'électricité appliquée, sous forme de courants intermittents, des lombes à l'hypogastre, ou directement sur l'utérus, par le vagin, a eu quelques succès ; ce moyen n'est pas à négliger.

A l'intérieur, les causes, les complications ayant été bien examinées, bien pesées, quelques tasses, le matin à jeun, d'un infusé aqueux de camomille, de seigle ergoté, de safran, d'armoise, d'absinthe, d'uva-ursi. — Pilules de Rufus (1 à 5 à 10 par jour). Les ferrugineux, les purgatifs salins sont ici d'excellents adjuvants.

L'aménorrhée due à l'âge critique ne réclame aucun traitement.

Une oblitération congénitale ou accidentelle est-elle cause de la maladie, ponction par le vagin ou le rectum.

Pilules de Rufus.

Aloès... ..	20 gram.
Myrrhe	10 gram.
Safran.....	5 gram.
Sirop d'absinthe, quantité suffisante pour des pilules de 2 décigrammes.	

Pilules purgatives.

Scammonée.....	} de chaque,	
Gomme-gutte		} 2 gram.
Coloquinte.....		

Faites des pilules de 15 centigrammes.

L'aménorrhée n'est-elle qu'un défaut à l'accomplissement normal de la

menstruation ; avant cet état physiologique, cette sécrétion sanguine naturelle, la femme était-elle bien portante ? il n'y a rien à faire si, comme cela arrive quelquefois, aucun acte anormal ne se manifeste dans les fonctions générales de l'économie. Il n'y aura encore, à plus forte raison, rien à faire si l'on peut soupçonner un commencement de grossesse.

Δ-t-on affaire à une jeune fille d'un tempérament mou et lymphatique, habitant des lieux bas et humides ? On se hâtera de changer toutes ces conditions hygiéniques ; ainsi on prescrira une alimentation saine et substantielle ; on conseillera l'usage des amers, des toniques, des ferrugineux, de la flanelle ; on fera des frictions sèches sur tout le corps ; on ordonnera un exercice modéré. On défendra toutes les causes capables d'exciter et d'énerver les sens. (V. DYSMÉNORRHÉE, autre lésion des fonctions de l'utérus intimement liée à l'aménorrhée.)

AMPOULE, CLOCHE, PHLYCTÈNE. — Petite tumeur formée par de la sérosité épanchée entre le derme et l'épiderme. Les ampoules viennent aux pieds des personnes qui ont eu des marches forcées à supporter ou qui ont des chaussures trop étroites. On en voit aussi sur les mains par suite de travaux rudes ou de froissements réitérés.

Traitement. — Ouvrir la tumeur à sa partie la plus déclive, avec la pointe d'une lancette. — Faire écouler la sérosité. — Respecter l'épiderme quand il est fin ; le recouvrir de compresses imbibées de liquides résolutifs (*eau blanche, eau vé géto-minérale*).

La sérosité devient-elle abondante, fétide ? Enlever l'épiderme. — Faire de l'ampoule une plaie simple. — Panser à plat (compresse fenêtrée enduite de cérat, charpie sèche par-dessus, compresse et bande roulée).

ANAPHRODISIE. — Inertie des organes génitaux et affaiblissement ou abolition des fonctions génitales. Cet état, commun aux deux sexes, ne doit pas être confondu avec l'agénésie ou impuissance, ni avec l'aphorie ou stérilité. L'anaphrodisie n'est qu'une des formes de l'impuissance.

Symptômes chez l'homme. — Lenteur, défaut d'énergie, puis impossibilité absolue de l'érection du pénis. — Éjaculation prématurée à la suite d'une érection incomplète provoquée par la moindre tentative de coït.

Symptômes chez la femme. — Insensibilité particulière, véritable atonie des organes génitaux, absence plus ou moins complète des besoins et des plaisirs de l'amour physique (Tardieu).

Traitement. — Rien à faire contre l'anaphrodisie qui tient à l'âge ou qui est congénitale. La résignation est le seul parti à prendre. On

rejetera toutes ces compositions pharmaceutiques dans lesquelles figurent le musc, le castoréum, et trop souvent les cantharides, le phosphore.

L'anaphrodisie acquise et prématurément déterminée par des excès vénériens commencés avant l'âge, par l'abus de l'onanisme, sera traitée par le repos et un régime réparateur; par des lotions, des douches froides sur les organes eux-mêmes, des frictions sur la colonne vertébrale; par les eaux minérales sulfureuses; par la strychnine à la dose de 1 à 2 milligram. sous forme pilulaire (Trousseau), une à deux pilules par jour. Insister sur cette médication. Quelques courants électriques appliqués sur l'appareil génital peuvent encore être utiles. On agira de même contre l'anaphrodisie passagère ou consécutive à un trop grand abus des plaisirs de l'amour, à une maladie grave et de longue durée, à l'usage immodéré et accidentel des liqueurs spiritueuses, à des excès de table.

Le traitement à indiquer dans les cas d'anaphrodisie causés par l'excessive vivacité des désirs, par la timidité, la défiance de soi-même, par une distraction imprévue dans l'acte du coït, ou par l'indifférence, le dégoût, la douleur, la jalousie, la peur, etc., est tout moral: la médecine, la pharmacie restent impuissantes devant des causes semblables.

ANCHILOPS. — Petite tumeur du grand angle de l'œil située en avant ou à côté du sac lacrymal. — L'anchilops est-il inflammatoire (furoncle ou phlegmon): antiphlogistiques. Est-il enkysté: enlever le kyste, ou le fendre assez profondément, — faire suppurer et cicatriser.

ANÉMIE. — Diminution dans la quantité du sang, principalement dans le nombre des globules eu égard à la masse primitive du sérum; état morbide secondaire ou lésion dont voici les symptômes.

Symptômes chez les enfants. — Pâleur de la peau et des muqueuses. — Décoloration, mollesse et bouffissure des tissus. — Étouffements. — Tendance à la somnolence. — Yeux entourés d'un cercle bleuâtre. — Amaigrissement. — Tristesse. — Bruit de souffle et ronflement dans les artères supérieures du corps. — Pouls faible, petit, quoique vif. — Éréthisme nerveux, — palpitations, — migraine, — névralgies diverses; — étourdissements, — enfin syncope, — troubles intestinaux, — infiltration du tissu cellulaire. — Parfois état typhoïde, — artérialisation incomplète, — vénosité prédominante, — f. ie et rate hyperémies, — toux, — bouffissure de la face, — matières fécales d'un blanc sale, à odeur acide; — urine aqueuse, abondante; — pouls fréquent, — peau chaude, — vomissements acides. — Plus tard: teint jaunâtre, leucé-

mique, — sommeil interrompu, — sueurs nocturnes, — appétit soutenu, parfois augmenté, souvent insatiable ; — grand désir des aliments salés et acides, — langue chargée, — bouche remplie de mucosités.

Symptômes chez les adultes. — Comme ci-dessus, plus : Faiblesse extrême dans la motilité, etc.

Traitement chez le nouveau-né. — Faire choix d'une bonne nourrice. — Faire prendre à l'enfant quelques bains de sublimé corrosif, si des symptômes syphilitiques se présentent.

Traitement chez l'enfant plus âgé. — Flanelle sur tout le corps, — éviter le froid et l'humidité. — Promenade au grand air, — gymnastique en rapport avec la force des sexes. — Boissons amères (feuilles de noyer, houblon, etc.), huile de foie de morue associée ou non avec le sirop d'écorce d'orange. Extrait de fiel de bœuf (2 à 5 grammes par jour) dissous dans un peu d'eau sucrée, — sels solubles de fer en sirop, en potions, en tablettes ou avec les aliments pris parmi les toniques et les fortifiants.

Traitement chez l'adulte. — Assez difficile en raison des causes graves et nombreuses. Toutefois le changement des conditions hygiéniques existantes, l'usage des amers ou des ferrugineux, la position horizontale du malade, le repos du corps, des ligatures appliquées sur les membres pour concentrer le sang dans le système circulatoire, les boissons froides, les eaux minérales sulfureuses (avec ménagement), les eaux salines simples ou sodo-bromurées (Salins en France, Kreuznach en Allemagne, etc.), les eaux ferrugineuses, les bains de mer, les pilules d'extrait de fiel de bœuf, sont des moyens et des agents thérapeutiques souvent couronnés de succès.

Pour boisson habituelle, un infusé léger de quina, de gentiane ou de colombo (15 à 20 gram. de l'une ou de l'autre de ces substances par litre d'eau). — Dans le courant de la journée quelques pastilles ferrugineuses.

La *transfusion*, opération praticable à la condition que l'on prendra du sang d'homme pour un homme, du sang de femme pour une femme, trouve ici son application. Le sang fourni par un sujet dévoué et bien portant, et reçu dans une seringue préalablement chauffée au bain-marie, est porté dans la veine de l'avant-bras de l'individu exsangue. Le sang peut être défibriné, mais il vaut mieux qu'il ne le soit pas. Malgré toutes ces précautions, il est permis de douter du succès d'une semblable opération.

Régime. — Analeptiques, fortifiants (vins généreux, gelées de viande, etc.).

Pastilles au citrate de fer.

Citrate de fer.....	25 gram.
Essence de menthe.....	1 gram.
Sucre	500 gram.
Eau de fleurs d'oranger, quantité suffisante pour faire des pastilles à la goutte pesant chacune 5 décigrammes.	
En prendre 5 à 10 par jour.	

Pastilles au lactate de fer (Cap).

Lactate de fer.....	30 gram.
Sucre blanc.....	300 gram.
Mucilage de gomme arabique, quantité suffisante pour 600 tablettes. Chaque tablette pourra peser 65 centigram. et contiendra 5 centigram. de sel de fer.	
A prendre comme ci-dessus.	

ANESTHÉSIE. — Paralysie du sentiment, abolition complète ou diminution notable de la sensibilité générale; le plus souvent *symptôme*, soit d'une paralysie du mouvement dépendante d'une lésion des centres nerveux, soit d'une affection cutanée (éléphantiasis, etc.), d'un empoisonnement par le plomb (anesthésie saturnine), d'une diathèse hystérique ou d'un état nerveux.

L'anesthésie est dite *essentielle* quand elle est indépendante de toute lésion primordiale et qu'elle se traduit par l'inertie fonctionnelle d'un nerf sensitif. Dans ce cas elle est toujours partielle, et, en raison de la circonscription des nerfs du sentiment, elle s'arrête à la ligne médiane; elle s'annonce par des fourmillements, un engourdissement, une sensation de froid, une sensibilité obtuse, l'imperfection du tact.

Traitement. — Le subordonner à la cause et à la nature de la maladie, bien que tout d'abord, et d'une manière générale, on ait recours à l'électricité (Gavarret), puis aux frictions, aux irritants, aux fumigations aromatiques, etc. Pour boisson, dans la journée, infusés aqueux de camomille, de serpentaire de Virginie, de menthe poivrée, etc. Quelques têtes de la première substance, 10 à 15 grammes des deux ou de l'une des deux autres, pour 1 litre d'eau bouillante. On peut ajouter du sucre ou du sirop pour édulcorer.

Onctions sur les membres avec le liniment suivant :

Liniment irritant.

Huile d'amandes douces...	60 gram.
Ammoniaque liquide.....	10 gram.
Mêlez et agitez chaque fois.	

Pilules avec la strychnine.

Strychnine.....	5 centigram.
Conserve de roses.....	1 gram.
Mêlez et faites 50 pilules. — 2 par jour, 1 le soir, 1 le matin.	

Anesthésie de la face. — Paralysie de cette portion de la cinquième paire des nerfs crâniens dévolue à la sensibilité; — moins souvent symptomatique qu'essentielle, — caractérisée par une perte graduelle ou

subite de la sensibilité dans l'un des côtés de la face, perte frappant à la fois la peau et les membranes muqueuses qui tapissent les organes des sens ; — insensibilité portée parfois au plus haut degré. Le malade ne ressent aucun des pincements les plus forts, aucune des piqûres les plus profondes. La conjonctive, la pituitaire supportent les plus rudes contacts. — Le goût est aboli, l'œil et les fosses nasales restent secs : l'action nerveuse n'a plus lieu dans la glande lacrymale et dans les follicules. — La vision est abolie, l'ouïe est obtuse, etc.

Traitement de l'anesthésie de la face. — Aux moyens indiqués plus haut, ajoutez les préparations suivantes :

<i>Granules de vératrine.</i>	<i>Onction acétique.</i>
Vératrine.... 5 centigram.	Acide acétique concentré.. 1 gram.
Sucre, quantité suffisante pour faire 1000 granules du poids de 10 centigram.	Miel blanc. 5 gram.
En prendre 2 par jour, 1 le matin et 1 le soir.	Glycérine pure..... 5 gram.
	En onctions sur les membres.

Les *anesthésies hystérique* et *saturnine* seront traitées en détail aux mots HYSTÉRIE et INTOXICATION SATURNINE.

ANÉVRYSME EN GÉNÉRAL. — Tumeur produite sur le trajet d'une artère par la dilatation des membranes, *anévrisme vrai* ; *anévrisme faux* quand le sang est épanché hors de la tumeur. Par extension, on a donné le nom d'anévrisme à la *dilatation* ou *hypertrophie du cœur* (v. ce mot).

Les anévrysmes sont distingués en *traumatiques* et en *spontanés*, selon qu'ils résultent ou non d'une violence (plaie, coup, chute, blessure, etc.).

Les derniers sont subdivisés en *spontanés vrais* et en *spontanés mixtes*.

Dans les anévrysmes vrais, toutes les tuniques artérielles, également dilatées, concourent à la formation des parois de la tumeur sanguine. Dans les anévrysmes mixtes, il y a dilatation d'une ou de deux tuniques, et de plus division ou rupture d'une ou de deux des mêmes tuniques. L'anévrisme sera dit *mixte externe* quand ce sera la tunique externe ou celluleuse qui sera dilatée, *mixte interne* ou *par rupture* si le sac anévrysmal est formé par la tunique interne faisant saillie ou hernie à travers la rupture des deux autres.

Les anévrysmes traumatiques sont dits : *faux primitifs*, *faux consécutifs*, *varices anévrysmales*, *anévrismes variqueux*. Les premiers (*ané-*

vrismes faux non circonscrite, anévrysmes diffus, tumeurs hémorrhagiques non circonscrites) sont formés par une tumeur irrégulière, plus ou moins étendue, résultant d'un épanchement ou d'une infiltration sanguine dans le tissu cellulaire, à la suite de la blessure d'une artère. Les seconds (*anévrysmes faux consécutifs, anévrysmes faux circonscrits*) sont constitués par une tumeur circonscrite par des parois celluleuses, communiquant avec une artère par une ouverture étroite, arrondie ou ovale, de peu d'étendue. Ils portent encore les noms suivants : *anévrysmes faux enkystés ou sacciformes, tumeurs hémorrhagiques circonscrites*.

La *varice anévrysmale* est une tumeur due à la double lésion d'une artère et d'une veine. Hunter a décrit cette varice sous le nom d'*anévrysmes par anastomose*, d'autres auteurs sous celui d'*anévrysmes variqueux*. Ces dénominations ne sont plus admises. Aujourd'hui on appelle *anévrysmes variqueux* les anévrysmes faux consécutifs établis entre une varice anévrysmale et une artère blessée, avec les circonstances que voici : union peu intime entre l'artère et la veine, obliquité de la blessure, gêne dans le passage du sang. Les *anévrysmes par anastomose* (anévrysmes par érosion, anévrysmes de Pott, anévrysmes des plus petites artères), constituent les *tumeurs érectiles*.

Suivant le siège qu'ils occupent, les anévrysmes sont *internes* ou *externes*. Les premiers, ceux-là surtout qui se développent dans les cavités splanchniques, sont du ressort de la médecine ; les autres incombent à la chirurgie.

Aux divisions et subdivisions des anévrysmes, il faut ajouter les suivantes : *anévrysmes cirsoïde, dilatation cirsoïde, ou varice artérielle* (anévrysmes avec replis, circonvolutions et pulsations isochrones aux battements artériels) ; *anévrysmes disséquant* (celui dans lequel le sang sépare les tuniques externe et moyenne en les décollant et non en les soulevant).

Symptômes de l'anévrysmes en général. — Tumeur pulsative, de forme et de volume variables, située sur le trajet d'une artère, cessant de battre quand on comprime l'artère entre la tumeur et le cœur, battant plus fortement quand la compression est faite au-dessous de la tumeur, — disparaissant parfois en totalité ou en partie quand on la comprime entre les doigts ou avec la main, — sans changement de couleur à la peau, — avec ou sans douleur irradiante suivant qu'un nerf est ou n'est pas tirillé ou comprimé. — Pulsations isochrones avec les battements du pouls, traduites par une dilatation propre du sac à chaque ondée sanguine, par un mouvement

analogue à la systole et diastole des artères et du cœur, avec ondulations, vibrations semblables à celles des anévrysmes traumatiques. (Dans les tumeurs simulant un anévrysmes, les mouvements sont simples, uniformes, sans frémissement interne.)

Traitement de l'anévrysmes en général. — L'anévrysmes ne présentant aucune des circonstances propres à sa terminaison, comme l'état stationnaire, une rupture, une hémorrhagie, la suppuration, la solidification du caillot, etc., la médecine et la chirurgie sont appelées à agir, et cela dans un seul et unique but, l'oblitération directe ou indirecte du sac anévrysmal par un résultat analogue à celui qui se passe dans les guérisons spontanées ou naturelles : nous voulons parler de la coagulation du sang, coagulation qui diminue la capacité de la poche anévrysmale, et par suite la quantité de sang apportée par la circulation.

Tout d'abord et comme indications générales, on soumet le malade au traitement débilisant de Valsalva et d'Albertini, traitement ou méthode qui consiste en saignées larges, copieuses, souvent répétées, en une diète tellement sévère qu'on ne permet que les aliments nécessaires à l'entretien d'une vie calme et passive. Puis : Repos absolu du corps et de l'esprit. — Éviter les efforts d'une défécation difficile à l'aide d'injections anales émollientes ou laxatives. — Fuir les grandes réunions, les encombrements, les appartements chauds et mal aérés. — Séjourner dans des lieux exempts de vicissitudes atmosphériques brusques et fréquentes.

Boissons tempérantes et sédatives (limonade, tilleul, mauve, etc.). — Digitale et ses préparations. — Diurétiques, s'il y a œdème général ou partiel. — Sirops de pavot blanc, de sulfate ou de chlorhydrate de morphine, de codéine, de jusquiame blanche, etc., s'il y a insomnie. — Révulsifs cutanés. — Frictions sèches. — Massage quand la tumeur est externe. — Pas de bains froids. — Compression méthodique longtemps continuée, et pratiquée tantôt sur la tumeur elle-même, tantôt au-dessus. — Ligature, soit au-dessus, soit au-dessous de la tumeur, après avoir arrêté le cours du sang et ouvert le sac anévrysmal, soit au-dessus, soit au-dessous de la tumeur, celle-ci restant intacte. Dans ce dernier cas, venir en aide au moyen chirurgical, soit avec des topiques réfrigérants, tels que la glace pilée et renfermée dans une vessie, soit avec des compresses imbibées d'éthier, de chloroforme, d'un soluté aqueux d'iodure de potassium, de perchlorure de fer (Pravaz), etc. Ce dernier soluté est injecté dans le vaisseau artériel à la dose de quelques gouttes. Le perchlorure est pris au maximum de concentration. L'injection se fait avec un trocart creux, très fin, d'or ou de platine, introduit obliquement en

manière de vrille, et armé d'une seringue contenant le liquide préparé à l'avance.

La *compression digitale, partielle, intermittente*, récemment conseillée et appliquée, ne saurait être érigée en méthode générale; elle a ses avantages, mais elle a aussi ses inconvénients. Cependant elle est préférable à la compression *médiante*, laquelle n'a jamais eu de succès que sur des anévrysmes récents et peu volumineux.

L'*électropuncture* est un procédé douloureux, infidèle, applicable seulement sur les anévrysmes peu considérables. Il en est de même de la *suture entortillée* (Malgaigne).

La *cautérisation avec le fer rouge*, la *ligature des deux bouts du vaisseau artériel* après l'ouverture du sac, sont abandonnées.

Tisane diurétique.

Digitale fraîche..... 40 gram.
Suere..... 45 gram.

Triturez ensemble et versez par-dessus :

Eau bouillante..... 1000 gram.

Après dix minutes de repos, passez à travers un linge et ajoutez :

Sirop de suere..... 100 gram.

Par petites tasses dans la journée, dans les cas d'anévrysmes avec œdème général ou partiel.

Liniment diurétique.

Teinture de seille.... } De chaque,
— de digitale.. } parties égales.

Mélez. — Une cuillerée à bouche pour chaque friction faite à la partie interne des cuisses, dans les mêmes circonstances que ci-dessus.

Granules de digitaline (Quevenne).

Digitaline..... 500 gram.
Suere blanc..... 24 500 gram.

Pour cinq cent mille granules préparés à la manière des amis de Verdun. Chaque granule renferme 1 milligramme de digitaline, et peut équivaloir à 1 décigramme de poudre de digitale.

Pilules de digitaline.

Digitaline..... 5 centigram.
Mucilage et poudre de guimauve, quantité suffisante pour faire 50 pilules du poids de 20 centigram. — 1 à 4 par jour.

Sirop de sulfate de morphine.

Sulfate de morphine... 2 décigram.
Sirop de suere blanc... 500 gram.

Mélez à froid en ajoutant quelques gouttes d'acide sulfurique. Chaque 20 gram. ou chaque cuillerée contient 8 milligram. de base, et chaque cuillerée à café en contient 2 milligram. 20 à 60 gram. dans les potions, ou par cuillerées à café toutes les heures.

Sirop de codéine (Cap).

Codéine..... 1 décigram.
Sirop de suere..... 30 gram.

Dans potions, juleps, etc.

Le sirop de codéine n'étant pas toujours dans les proportions ci-dessus (il y a des formules qui indiquent 5 centigram., d'autres 25 milligram. pour la même quantité de sirop), le médecin devra toujours dire à quelle dose il entend administrer la codéine, l'action de cette substance étant cinq fois plus faible que celle de la morphine.

Sirop de jusquiame (Codex).

Extrait de jusquiame.	16 décigram.
Eau pure.....	5 gram.
Sirop simple.....	500 gram.
Mêlez. —	10 à 30 gram. dans une

potion ou dans un peu d'eau. — Chaque 30 gram. équivaut à 1 décigram. d'extrait.

On prépare de même les sirops de belladone, de stramonium.

ANÉVRYSMES EN PARTICULIER. — Anévrisme de l'aorte. —

Dilatation partielle ou générale des tuniques artérielles, pouvant occuper la crosse de l'aorte, l'aorte pectorale ou l'aorte abdominale. Il est *vrai* quand la dilatation occupe partie ou totalité de la circonférence du vaisseau, avec intégrité des tuniques; il est *faux* quand il y a rupture des tuniques interne et moyenne, que le sac anévrysmal est formé par la tunique externe et celluleuse; il est *mixte* quand il y a réunion des deux précédentes; il est *primitif* quand toutes les membranes paraissent avoir été séparées par incision; il est *consécutif* quand il résulte d'une ulcération ou d'une rupture des membranes interne et moyenne; enfin il est *variqueux* quand la cavité de l'aorte peut communiquer avec celle d'un vaisseau voisin (veine cave inférieure ou supérieure, artère pulmonaire).

Symptômes de l'anévrisme faux de l'aorte ascendante et de l'anévrisme de l'aorte descendante. — Dans le premier cas : Douleur lancinante s'irradiant dans les nerfs du cou, de l'épaule et du bras gauche. — Soulèvement de la paroi thoracique à droite du sternum, entre le troisième espace intercostal et la clavicule. — Bruit de souffle ou de frémissement cataire, matité dans le même point. — Pouls large et vibrant. — Dyspnée, toux, congestion de la face, œdème, etc.

Dans le second cas : Douleur presque constante dans l'épaule, pareillement sentie dans la partie postérieure et inférieure gauche de la poitrine. — Tumeur ou voussure variable dans son volume, siégeant à la partie postérieure de la poitrine. — Respiration ordinairement plus libre. — Pas de congestion vers la tête, pas d'anxiété, de dyspnée, mais de la constipation ou des selles involontaires, une paraplégie.

Traitement dans les deux cas. — Calme de l'esprit. — Repos du corps. — Liberté du ventre. — Chaleur modérée dans les appartements. — Éviter tout ce qui peut irriter les bronches, donner lieu à des accès de toux plus ou moins violents. — Peu de boissons dans la journée. — Émissions sanguines abondantes et répétées tous les deux ou trois jours, à la condition, bien entendu, de tenir compte de la force, de l'âge du sujet. — Compresses et topiques froids sur la tumeur. — Acétate de plomb, digitale en pilules.

Pilules avec l'acétate de plomb.

Acétate de plomb. } De chaque,
 Poudre de guimauve. . . } 2 gram.
 Sirop de sucre, quantité suffisante pour
 20 pilules, dont on donne d'abord une
 matin et soir, puis 3 et 6 dans les
 vingt-quatre heures.

Pilules de digitale.

Feuilles de digitale pulvérisées 4 gram
 Extrait de gentiane, quantité suffisante
 pour 30 pilules que l'on fera prendre
 comme les précédentes.

Le traitement de l'anévrisme de l'aorte descendante ne varie que dans le mode d'application des topiques froids, topiques qui se placent directement sur le siège du mal, c'est-à-dire à la partie postérieure et inférieure gauche de la poitrine.

Régime. — Diète sévère dans les deux espèces d'anévrismes.

Anévrisme de l'aorte abdominale. — *Symptômes.* — Douleur à la région épigastrique ou dans les lombes. — Tumeur siégeant soit entre l'épigastre et l'ombilic, soit dans l'hypochondre gauche. — Bruit clair et sonore dans le voisinage de l'anévrisme, ou bruit de souffle simple, très fort et isochrone au pouls. — Rien du côté de la poitrine, de la tête. — Du côté des voies digestives : parfois vomissements après chaque repas, selles involontaires, paraplégie, douleurs dans le bassin.

Traitement. — Saignées tous les deux jours, d'abord de 250 gram, puis 180, puis 125. — Eau pure pour boisson. — Poudre de digitale (5 à 6 centigram., et plus progressivement, dans du pain azyme). — Plus tard, purgatifs, glace pour tout aliment. — Enfin, plus tard encore régime de Valsalva ou d'Albertini, et préparations de digitale associées l'opium.

Sirop d'opium et de digitale.

Sirop d'opium. } De chaque,
 — de digitale } parties égales.
 Deux cuillerées à café matin et soir,
 et plus progressivement.

Pilules de digitale opiacées.

Extrait d'opium. 4 gram.
 Poudre de digitale, quantité suffisante
 pour faire 20 pilules de 20 centigram.
 — Une matin et soir.

Anévrisme variqueux de l'aorte. — Anévrisme s'ouvrant dans la veine cave supérieure.

Symptômes. — Arrêt manifeste dans la circulation générale. — Pâleur lividité, marbrure de la face. — Extension des mêmes signes dans la gorge et sur le voile du palais. — Anasarque ou œdème partiel. — Dyspnée, toux, anxiété, etc., etc.

L'anévrisme s'ouvre-t-il dans l'artère pulmonaire? Prédominance de symptômes pectoraux. — Impulsions du cœur, bruit de souffle plus in-

nse que dans l'anévrisme précédent. — Perception du bruit sous la partie moyenne du sternum.

L'anévrisme communique-t-il avec l'oreillette droite ? Anasarque générale. — Troubles notables dans la circulation. — Palpitations considérables. — Bruit de souffle continu, prolongé dans le premier temps, aigu et court dans le second.

Enfin, l'ouverture de l'anévrisme a-t-elle lieu dans le sommet du ventricule droit ? Matité perçue dans la région du cœur, laquelle s'étend jusqu'au niveau de la deuxième côte. — Bruit de scie entendu dans les mêmes points et sous le sternum.

Les symptômes de l'anévrisme variqueux de l'aorte abdominale ouvert dans la veine cave inférieure sont, pour ne citer que les plus importants : Une tumeur pulsative dans l'abdomen, un bourdonnement continu dans le même point. — Signes pectoraux peu prononcés. — OEdème des membres inférieurs.

Traitement. — Quelques saignées pour remédier à la stase du sang veineux. — Boissons diurétiques. — Exercice très modéré. — Sédatifs contre les troubles de la respiration.

Tisane diurétique.

Chiendent..... 15 gram.
Eau..... 1 litre.

Faites bouillir pendant quelques minutes (trois à quatre). — Jetez le premier décocté. — Faites bouillir de nouveau pendant dix à quinze minutes. — Retirez le vase du feu, et ajoutez :

Réglisse..... 10 gram.
Nitre..... 2 gram.

Tirez à clair. — A faire prendre par petites tasses dans la journée.

Autre.

Sommités de pariétaire.... 20 gram.
Eau bouillante. 1 litre.

Passez à travers un linge après un quart d'heure d'infusion, et édulcorez avec :

Sirop des cinq racines... 60 gram.

Par tasses dans la journée.

Anévrisme de l'artère axillaire. — *Symptômes.* — Gêne dans le mouvement d'adduction du bras vers le tronc. — Pression des nerfs du plexus brachial, d'où l'engourdissement, les douleurs vives dans le membre malade, l'absence du pouls radial, etc.

Traitement. — Celui de Valsalva. — Ligature par la méthode d'Anel, soit au-dessous, soit au-dessus de la clavicule.

Anévrisme de l'artère brachiale. — *Symptômes.* — Compression des nerfs radial et médian, d'où la demi-flexion du bras, les douleurs à l'avant-bras et à la main, etc.

Traitement. — Rien qui diffère de ce qui vient d'être dit à l'occasion de l'anévrysme de l'artère axillaire.

Anévrysme de l'artère carotide primitive. — *Symptômes.* — Dyspnée, gêne de la déglutition et de la phonation, — troubles dans les organes des sens, bruit de souffle du côté de la face, etc.

Traitement. — Aux topiques et aux réfrigérants, à la méthode de Valsalva, dont l'action est peu certaine, préférer l'une des méthodes de ligature proposées par Anel et Brasdor. Faire choix de celle qui remplira le mieux les indications fournies par la maladie et l'état du malade.

Anévrysme de l'artère fémorale. — *Symptômes.* — Tumeur promptement développée, de forme arrondie à la partie supérieure de la cuisse, aplatie dans la partie inférieure du membre, etc.

Traitement. — Celui de Valsalva, y compris les réfrigérants et la compression. — Puis la ligature de l'iliaque externe quand le fil doit être placé près de l'artère fémorale profonde.

Anévrysme de l'artère mésentérique supérieure. — *Symptômes.* — Tumeur pulsative à la région épigastrique, douloureuse à la pression. — Dyspnée. — Sensibilité notable dans les lombes et le long des vertèbres dorsales. — Constipation. — Toux. — Hémoptysie. — Vomissements. — Accidents intestinaux. — Fièvre.

Traitement. — Les moyens employés contre l'anévrysme de l'aorte sont ici parfaitement indiqués.

Anévrysme de l'artère poplitée. — *Symptômes.* — Compression violente des tissus environnants, — douleur extrêmement vive, — engourdissement et infiltration du membre malade, — destruction des os et de l'articulation fémoro-tibiale.

Traitement. — Réfrigération. — Méthode de Valsalva. — Compression partielle (Broca), ou ligature par les méthodes d'Anel ou de Scarpa.

Anévrysme de l'artère sous-clavière. — *Symptômes.* — Gêne dans les organes voisins. — Faiblesse, douleur, diminution de la circulation, prolongement du bruit de souffle du côté de l'aisselle, etc.

Traitement. — Celui de l'anévrysme de l'artère carotide primitive, en faisant observer toutefois que la méthode de Brasdor est préférable à celle d'Anel.

Anévrysme artérioso-veineux ou par translation. — Nom commun de la varice anévrysmale et de l'anévrysme variqueux.

Anévrisme des os. — Maladie très rare et souvent confondue avec les tumeurs de nature cancéreuse.

Symptômes. — Tumeur précédée de douleurs d'abord vagues, passagères, puis fixes et permanentes. — Ou bien : tumeur brusquement développée et accompagnée de douleurs très vives, de craquement dans le voisinage du lieu malade. — Accroissement et transformation de ladite tumeur en un relief notable. — Passage de la coloration normale de la peau à la coloration violacée. — Transparence de l'enveloppe cutanée, disparition des veines nombreuses disséminées dans son épaisseur. — Mollesse, fluctuation, adhérence de la tumeur à l'os malade. — Bruit de perlemine ou de brisement de coquille d'œuf quand on exerce la pression. — Battement isochrone avec les pulsations artérielles (caractère pathognomonique).

Traitement. — Pratiquer la *ligature* (Dupuytren, Lallemand, Roux, Nélaton, etc.) de préférence à l'*amputation*, qui ne convient que dans les cas extrêmes, et à l'*excision*, qui jusqu'ici ne compte aucun succès. Ne pas négliger, bien entendu, l'emploi des topiques réfrigérants, des débilitants pharmaceutiques et diététiques.

Anévrisme partiel du cœur. — *Symptômes.* — Violentes palpitations. — Douleur précordiale plus ou moins vive. — Grande anxiété. — Agitation. — Parfois syncope, hydropisie, pouls veineux, hémorrhagies nasales ou pulmonaires, bruit de souffle simple ou double.

Traitement. — Celui de la dilatation du cœur et de l'hypertrophie, maladies avec lesquelles on a confondu l'anévrisme partiel.

Anévrisme du tronc brachio-céphalique. — Espèce difficile à reconnaître au début, finissant par se traduire par une voussure du sternum, une gêne dans la respiration et la circulation de la toux, et la diminution dans les battements de la carotide et de la sous-clavière, enfin par une tumeur à la base du cou, tumeur qui présente alors tous les caractères propres à l'anévrisme considéré d'une manière générale.

Traitement. — Ligature simultanée, c'est-à-dire portée sur la carotide primitive et sur la sous-clavière. — Opérer selon la méthode de Brasdor. — Joindre à cette ligature le traitement de Valsalva.

Les anévrismes de l'*arcade palmaire*, ceux de la *langue*, de l'*artère ventrale*, sont trop rares, les deux derniers surtout, pour fixer notre attention. — Leur traitement d'ailleurs ne saurait s'éloigner beaucoup de tout ce qui vient d'être dit.

ANGINES. — Tout mal de gorge avec difficulté d'avaler et de respirer, dû à une inflammation distincte du catarrhe proprement dit, se rapprochant, par son aspect, sa marche et ses terminaisons, des phlegmasies désignées sous les noms d'*érythème* et d'*érysipèle*. Nous en exceptons l'*angine croupale*.

Traitement en général. — Les premières indications à remplir, et avec la plus grande attention, car la plus bénigne peut être le début ou le signe avant-coureur du croup, sont les suivantes : Éviter le froid, l'humidité les changements brusques de température, et, dans le peu de certitude où l'on est que ces diverses affections, qui règnent souvent d'une manière épidémique, qui s'observent dans le cours de certaines maladies éruptives ne se communiquent pas (soit par contact, soit par infection), séparer les malades les uns des autres.

Dans tous les cas légers : Gargarismes émollients, — pédiluves salés ou sinapisés. — Collutoire avec miel et vinaigre (une cuillerée à bouche de vinaigre pour trois cuillerées de miel). — Un vomitif, un laxatif (émétique, eau de veau, etc.), font souvent avorter la maladie. Les mêmes évacuants sont indispensables quand il y a ou quand il survient un embarras gastrique

Angine gutturale (pharyngite, angine pharyngée, mal de gorge proprement dit, etc.). — Inflammation de la membrane muqueuse du fond de la gorge et des parties environnantes.

Symptômes locaux. — Début subit avec sécheresse, chaleur et douleur à la gorge, ou début précédé d'un mouvement fébrile plus ou moins continu. — Altération de la voix. — Douleur progressive, augmentée dans les mouvements de déglutition. — Fréquence de celle-ci, due à un chatouillement incessant de la luette sur la base de la langue. — Aggravation de la douleur, toux gutturale, expectation d'un mucus concrété. — Besoin fréquent et impérieux de cracher. — Parfois ptyalisme. — Aspect luisant et seinté rouge, vive et foncée, soit de l'arrière-gorge en totalité, soit d'un point limité aux piliers du voile du palais, aux amygdales, soit du fond de larynx seulement. — Aspect souvent cuivré des mêmes régions dans l'angine syphilitique précoce (A.-D. Naudin).

La maladie est-elle simple : Enchifrènement initial, — sécrétion muqueuse, — résolution après trois ou quatre jours d'existence.

Devient-elle phlegmoneuse : Sécheresse et chaleur de la gorge très prononcée. — Déglutition très pénible, presque impossible. — Gonflement plus ou moins considérable du tissu cellulaire sous-muqueux ou des piliers. — Rougeur livide de la membrane muqueuse.

Symptômes généraux. — Céphalalgie, anorexie, fétidité de l'haleine, état saburral des premières voies, fièvre plus ou moins violente.

Traitement. — Voy. *Traitement de l'angine tonsillaire.*

Angine tonsillaire (amygdalite). — Inflammation d'une amygdale ou le deux amygdales à la fois.

Symptômes locaux. — Comme dans l'angine gutturale, gêne de la déglutition, mais peu prononcée. — Fréquence plus grande de cette même déglutition avec sensation d'un corps étranger obstruant l'isthme du gosier. — Douleur à l'angle de la mâchoire, s'irradiant souvent dans l'oreille. — Engorgement des glandes lymphatiques, des glandes salivaires, de la région périparotidienne. — Voix nasillarde. — Ouverture de la bouche très pénible, souvent impossible. — Est-elle possible : on voit entre les piliers du voile du palais une ou deux tumeurs rouges, lobulées, ayant chacune l'aspect d'une framboise, saillantes, parfois assez volumineuses pour fermer l'isthme du gosier. — Amas de mucus concrété dans les anfractuosités offertes par la surface des glandes malades, enfin abcès.

Symptômes généraux. — Comme dans l'angine gutturale, mais plus prononcés.

Traitement. — Dans les cas légers ou un peu graves, voir ce qui a été dit au *Traitement des angines en général.*

Dans les cas plus graves : Collutoires ou topiques astringents, acidulés. — Quelques sangsues à l'angle des mâchoires. — Veau émétisé. — Lavements purgatifs. — Potion opiacée.

Collutoire astringent.

Eau d'orge. 100 gram.
Sirop de ratanhia. 30 gram.

Mêlez.

Gargarisme émollient.

Eau de guimauve. } De chaque,
Lait. } 100 gram.
Sirop de miel. 20 gram.

Mêlez et agitez chaque fois.

Lavement purgatif.

Eau de son. 300 à 400 gram.
Miel de mercuriale. 60 gram.

Huile d'olive. 30 gram.

Mêlez.

Potion opiacée.

Eau de tilleul. 100 gram.
Sirop de fleurs d'oranger. 30 gram.
Extrait gommeux d'opium. 10 centigr.

Par cuillerées à bouche toutes les deux ou trois heures.

Veau émétisé.

Bouillon de veau contenant par litre 2 à 5 centigrammes d'émétique.

Par tasses dans la journée.

La douleur est-elle vive, la déglutition difficile? Saignée générale ou locale. — Plus de gargarismes, qui augmentent la douleur en raison des

mouvements de la langue ou des mâchoires, mais collutoires avec le miel ou le sirop de mûres (30 gram. de l'une ou de l'autre desdites préparations pour 100 gram. de liquide aqueux : infusé de sauge, de roses rouges, etc.). — 10 à 15 sangsues à l'angle des mâchoires chez un adulte, 4 à 6 chez un enfant. — Révulsifs sur les membres. — Fumigations aqueuses sur le fond de la gorge. — Laxatifs. — Cathartiques. — Diète, repos plus sévères que dans les cas simples et légers.

A-t-on à craindre la formation de fausses membranes : Insister sur les émissions sanguines (saignées du bras, sangsues au cou), et subordonner la perte du sang à la violence du mal, à la force, à l'âge du sujet. — Insister également sur les vomitifs. — Sinapismes sur les membres inférieurs. — Calomel à l'intérieur (2 à 3 centigrammes).

De fausses membranes se sont-elles formées, ont-elles résisté à l'action évacuante des potions vomitives? Porter au fond du gosier un pinceau trempé soit dans un soluté de nitrate d'argent (nitrate, 5 décigram., eau pure, 30 gram.), soit dans de l'acide chlorhydrique mêlé à parties égales avec le miel rosat, le sirop de framboise, le sirop de groseille ou tout autre. Recourir particulièrement à l'insufflation de l'alun pulvérisé, ou à l'application du même sel mêlé, en consistance d'opiat, avec quantité suffisante de vinaigre ou de miel.

Antispasmodiques, opiacés, contre les accidents nerveux.

Potion antispasmodique.

Eau de tilleul..	} De chaque, 50 gram.
— de mélisse.	
— de laurier-cerise	
Sirop d'éther	30 gram.

Mêlez. — Par cuillerées à bouche dans la journée.

Potion calmante.

Eau de laitue	100 gram.
Sirop de pavot blanc	15 gram.
— de jusquiame blanche	10 gram.

Mêlez. — A prendre comme il vient d'être dit.

Enfin, recourir à la trachéotomie si la vie est en danger, et si ce moyen *extrême* ne doit pas avancer le dénouement fatal.

Y a-t-il *tumeur, abcès* : Collutoires détersifs après l'ouverture de l'abcès (v. page 5).

Collutoire détersif.

Eau d'aigremoine	100 gram.
Sirop d'érysimum	30 gram.

Autre.

Eau d'orge	100 gram.
Sirop de vinaigre framboisé.	30 gram.

Y a-t-il *induration, hypertrophie des amygdales, état chronique de la phlegmasie*? Chercher à résoudre la tumeur, ou plutôt exciser les amygd-

dales, bien que cette opération,¹ qui laisse toujours une certaine portion des organes, expose encore le malade à de nouvelles inflammations, à de nouveaux abcès. Toutefois les récidives sont peu fréquentes.

Dans les cas très graves, voir chaque angine en particulier.

Les *angines périodiques* sont combattues par l'antipériodique connu et si souvent efficace, le sulfate de quinine (5 à 10 décigram. en bols ou pilules), ou par l'excision des amygdales.

Dans les cas d'angines de cause et de nature douteuse, on met à profit la maxime *Naturam morborum ostendunt curationes*, maxime dont on ne connaît pas l'auteur, mais qui, point important, trouve de nombreuses et utiles applications en thérapeutique. Ainsi un traitement anti-syphilitique sagement conduit a fait disparaître des maux de gorge réfractaires à toute autre médication. (V. SYPHILIS.)

Les *angines superficielles* ou *muqueuses* sont attaquées, non plus par des sangsues à l'angle des mâchoires, mais par de simples mouchetures ou scarifications pratiquées sur les amygdales, sur les parois du pharynx, soit avec la lancette, soit avec le pharyngotome. Les insufflations d'alun sont également très utiles. Dans ces cas encore, la saignée est rarement nécessaire. — Il n'en est pas de même quand le mal est profond (*angine parenchymateuse*). Les saignées, abondantes même, sont indiquées, ainsi que les scarifications et les insufflations alumineuses. Ce dernier moyen cependant n'a pas tout à fait les mêmes avantages que dans l'angine superficielle.

Angine couenneuse ou **pelliculeuse** (angine maligne, pseudo-gangréneuse, diphthérie pharyngienne).

Symptômes locaux. — Fausses membranes sur les amygdales, les piliers du voile du palais, et çà et là sur l'arrière-gorge. — Douleur légère. — Déglutition moins pénible que dans l'angine tonsillaire.

Symptômes généraux. — Assez prononcés.

Traitement. — Les fausses membranes de l'*angine couenneuse* sont attaquées par des insufflations alternatives de tannin et d'alun, insufflations faites tous les quarts d'heure d'abord, puis toutes les heures. S'assurer si les poudres vont bien jusqu'au fond de la gorge. — Le malade peut-il se gargariser? Les mêmes sels dissous dans l'eau (dans les proportions de 1 à 3 gram. pour 150 à 200 gram. de liquide, et 30 à 40 gram. de miel rosat) et employés l'un après l'autre constituent les gargarismes. — Les fausses membranes se rapprochent-elles de l'entrée du larynx? Injecter les solutés d'alun et de tannin jusque derrière l'épiglotte avec une

petite seringue à canule recourbée. — Cautérisation rarement employée. Quelques-uns même la redoutent, en pensant que la partie dénudée peut devenir voie d'absorption pour les matières putrides. — Alimentation aussi tonique que possible (eau rougie; vin pur, si le malade peut le supporter) (Loiseau).

Potion contre l'angine pelliculeuse
(Billard).

Gomme adragant	5 décigram.
Eau distillée	60 gram.
Calomel	5 décigram.
Eau de fleurs d'oranger.	4 gram.
Sirop de chicorée	} De chaque ,
— d'ipéca	
Mêlez et agitez chaque fois. — Une	

cuillerée à café toutes les demi-heures.

Autre.

Émétique	15 centigram.
Sirop d'ipéca	30 gram.
Eau de fleurs d'oranger.	10 gram.
Mêlez. — A prendre comme il vient d'être dit.	

Angine gangréneuse. — Affection rare, accompagnant certaines fièvres éruptives, compliquant la stomatite, la vulvite, etc., ayant une marche lente.

Symptômes. — Bénins en apparence. Ainsi peu de douleur, peu de gêne dans la glutton. — Faiblesse générale très prononcée, bien que la fièvre soit légère. — Couleur livide, violacée des organes malades (amygdales, voile du palais, piliers, fond du gosier). — Teinte grisâtre, puis noire, remplaçant promptement la couleur livide. — Ramollissement et putrilage de la membrane muqueuse. — Grande fétidité et odeur *sui generis* s'exhalant de la bouche et du fond du gosier.

Traitement. — Plus d'émissions sanguines, surtout si le sujet est faible, lymphatique. — Chercher à limiter les progrès de la gangrène par un vomitif, par des insufflations d'alun ou de calomel, des collutoires avec le quina ou la sauge, des cautérisations avec les acides minéraux ou végétaux concentrés (acides sulfurique, hydrochlorique, acétique, etc.), par les boissons alcalines, les limonades, un air pur dans l'appartement, un régime analeptique.

Collutoire avec le quinquina.

Écorce de quina rouge . . .	15 gram.
Eau	150 gram.
Faites bouillir pendant dix à quinze minutes, passez, et ajoutez :	
Sirop de ratanhia	50 gram.

Collutoire avec la sauge.

Sommités de sauge	10 gram.
Eau bouillante	150 gram.
Passez après dix à quinze minutes d'infusion, et ajoutez :	
Sirop de menthe poivrée . . .	40 gram.

Une ou deux cuillerées de chlorure d'oxyde de sodium, ou 3 à 10 décigram. de camphre, peuvent être ajoutés aux colutoires qui viennent d'être formulés.

Limonade végétale.

Eau 1 litre.
Sirop tartrique ou citrique. 60 gram.

Limonade minérale.

Eau 1 litre.
Acide nitrique 1 à 2 gram.
Sirop de framboises. 60 gram.

Tisane alcaline.

Eau 1 litre.
Bicarbonate de soude. 1 à 3 gram.
Sirop de gomme. 60 gram.

Angine herpétique (Gubler). — *Symptômes.* — Éruption, sur la muqueuse du pharynx et des amygdales, de vésicules d'herpès pouvant chacune donner naissance à une ulcération suivie d'exsudation couenneuse simulant jusqu'à un certain point les fausses membranes du croup. — Fort souvent, herpès labial concomitant. — Gonflement des amygdales. — Dyspnée. — Fièvre. — Accablement avec céphalalgie très vive, etc. — Suffocation imminente si le gonflement des amygdales augmente.

Traitement. — Dans les cas légers, régime doux, boissons émoullientes, gargarismes adoucissants, puis gargarismes détersifs ou légèrement astringents. — Purgatif salin s'il existe un état saburral. — Vomitif si le mal est violent, s'il y a de la fièvre, une céphalalgie vive. — Saignée locale par des scarifications sur les amygdales, ou saignées des veines ranines (Mestivier et Aran), s'il y a menace de suffocation. — Enfin, comme complément du traitement, gargarismes avec l'alun ou le borax (eau d'orge, 300 gram., borax ou alun, 3 gram.) (Féron).

Les *angines œdémateuse, œsophagienne, laryngée, trachéale, bronchique, scarlatineuse, variolique, morbillieuse, syphilitique*, seront étudiées aux mots : OEDÈME DE LA GLOTTE, OESOPHAGITE, LARYNGITE, CROUP, FAUX CROUP, BRONCHITE, SCARLATINE, VARIOLE, ROUGEOLE, SYPHILIS.

ANGINE DE POITRINE. — Névralgie des nerfs pneumogastriques, véritable maladie essentielle.

Symptômes. — Douleur poignante, constrictive, subite, à la partie inférieure du sternum et à gauche, s'étendant de la poitrine à l'un des bras et au cou; — angoisse pénible. — Courbure du corps en avant, pâleur du visage et de extrémités. — Sueur froide sur toute la surface de la peau. — Symptômes revenant par attaques périodiques, brusques et passagères, amenant parfois la mort instantanément. — Pas de toux, pas de convulsions; mais anxiété, terreur, anéantissement. Parfois syncopes; parfois aussi

sensations particulières dans la vessie, annonçant un besoin irrésistible d'uriner.

Traitement. — Calme du corps et de l'esprit. — Repos au grand air. — Régime sévère. — Repas légers et souvent renouvelés. — Eau pour toute boisson. — Liberté du ventre. — Flanelle sur tout le corps pendant l'hiver. — Bains de mer dans les saisons voulues et habituelles. — Topiques froids pendant les accès. Calmer ces derniers par quelques inspirations de chloroforme, d'éther. Pendant ces accès, on a recommandé l'opium à haute dose, les cordiaux, les spiritueux, les essences, les révulsifs sur le sternum ou sur les membres, les plaques aimantées placées en avant et en arrière (Laënnec).

Recourir aux émissions sanguines, aux narcotiques, aux antispasmodiques, aux cigarettes de stramonium, au sulfate de quinine à dose élevée et progressive; aux toniques, aux diffusibles, aux évacuants, aux sudorifiques dans certains cas de complication.

<i>Mixture cordiale.</i>		<i>Autre.</i>	
Élixir de Garus	100 gram.	Sirop de menthe poivrée . .	60 gram.
Sirop de fleurs d'oranger .	50 gram.	Alcoolat de mélisse com-	
Mêlez. — Par cuillerées.		posé	30 gram.
		Eau de mélisse simple .	100 gram.
		Mêlez. — Par cuillerées.	

ANGIOLEUCITE ou **LYMPHANGITE.** — Inflammation des vaisseaux lymphatiques, soit par inoculation (v. MORVE, FARCIN), soit par toute autre cause, et caractérisée par l'épaississement et la friabilité des parois des lymphatiques atteints, par un amas de pus à leur surface interne, parfois par un dépôt plastique remplissant leur cavité.

Symptômes. — Tuméfaction cylindrique de ces vaisseaux. — Bosselures, inégalités dans leur longueur, douloureux à la pression. — Rougeur tortueuse de leurs parois. — Engorgement ganglionnaire. — Traînées rougeâtres se rendant aux ganglions.

Traitement. — A l'état aigu, cette affection réclame les bains longtemps prolongés, les boissons délayantes et tempérantes, la diète, le repos. Les émissions sanguines sont rarement utiles. — Embrocations opiacées à la place des cataplasmes et des fomentations, qui sont souvent nuisibles. — Compresses chlorurées au début, si la phlegmasie est peu intense; compression de haut en bas, c'est-à-dire d'un point situé beaucoup au-dessous de la logose jusque beaucoup au-dessus. — Ouverture prompte des dépôts pu-

rulents. — Laxatifs acidulés avant et après la formation du pus. — Enfin médication tonique si des symptômes adynamiques se produisent.

La lymphangite chronique demande l'emploi des onctions mercurielles ou iodurées, à l'intérieur l'usage des eaux minérales iodées, un régime diététique et hygiénique sévère.

<i>Embrocation opiacée.</i>		<i>Laxatif acidulé.</i>		
Huile blanche	} De chaque	Crème de tartre soluble.	20 gram.	
Baume tranquille		} 30 gram.	Sirop de chicorée	30 gram.
Laudanum de Rousseau		} 15 gout.	Eau	100 gram.
Mêlez et agitez chaque fois.		Suc de citron, 1 cuillerée à café.		
		A prendre le matin à jeun.		

Les irrigations continues, le malade étant placé de manière que la racine du membre soit plus élevée que l'extrémité, pourront être d'une grande utilité.

ANKYLOSE. — Perte totale ou incomplète des mouvements articulaires, donnant lieu à la *claudication* quand la maladie siège sur un des membres inférieurs, empêchant la mastication quand la mâchoire est ankylosée.

Traitement. — Tout d'abord respecter les ankyloses qui ont été le terme heureux d'une maladie grave. — Contre la perte totale ou l'*ankylose vraie* on a proposé : 1° d'établir une fausse articulation ou *pseudarthrose* (Rhéa-Barton) dans le voisinage de l'articulation malade (méthode un peu hasardée) ; 2° une rupture violente des moyens d'union (méthode encore hasardée et, de plus, dangereuse).

Dans l'*ankylose fausse* ou *incomplète*, attaquer d'abord les causes générales ou constitutionnelles. — Seconder le traitement par des mouvements légers d'abord, puis de plus en plus étendus. — Bains mucilagineux. — Massage. — Onctions huileuses. — Moyens mécaniques d'extension, de contre-extension. — Ténotomie.

Le *redressement de l'articulation*, recommandé dans l'ankylose commençante, dans le double but de régulariser la forme du membre et de faire cesser les douleurs, a ses avantages ; au point de vue curatif, il y a doute.

ANTHRAX BÉNIN. — Furoncle très étendu, envahissant un très grand nombre d'aréoles du derme. (Voy. FURONCLE.)

Symptômes. — Tumeur toujours assez considérable, à base large, à sommet hémisphérique. — La peau qui la recouvre est rouge violacé, —

avec phlyctènes séro-sanguinolentes, — avec *bourbillons* ou paquets celluloso-graisseux, — avec ouvertures multiples ou en pomme d'arrosoir.

Traitement. — Saignées locales, topiques émollients. — Débridement, ou plutôt incision cruciale du sommet à la base. — Onctions à la base avec la graisse mercurielle double. — Cataplasmes onguentacés, c'est-à-dire cataplasmes émollients mélangés à parties égales avec la vieille graisse, l'onguent basilicum ou tout autre. — Issue aux bourbillons. — Pansement avec le cérat, la charpie sèche, des bandelettes agglutinatives. — Boissons tempérantes, laxatives.

<i>Boisson tempérante.</i>		<i>Boisson laxative.</i>	
Eau.....	1 litre.	Tamarin.	60 gram.
Oxymel simple.....	60 gram.	Petit-lait.	1 litre.
		Triturez et passez. — Par tasses dans la journée.	

ANTHRAX MALIN. — V PUSTULE MALIGNÉ.

ANUS ANORMAL ou CONTRE NATURE (congénital ou accidentel).

— Ouverture anormale siégeant le plus souvent dans les régions crurale, inguinale, ombilicale, et communiquant avec la cavité intestinale. (*L'anus anormal artificiel* est une ouverture pratiquée par l'art pour remédier à un vice de conformation de l'intestin, à une occlusion complète, etc.)

Symptômes. — Par un simple examen du malade, on constate l'existence de l'anomalie que nous venons de nommer. On voit l'écoulement involontaire, intermittent, d'une bouillie verdâtre ou jaunâtre, plus ou moins chargée de gaz, par conséquent écumeuse. — Bientôt cet écoulement est suivi d'un autre écoulement composé de bile, de suc pancréatique, de mucosités. — Dans le bout inférieur, il passe parfois assez de principes alimentaires pour donner lieu à la sortie d'une certaine quantité de matières fécales, reconnaissables à leurs caractères habituels.

La fistule existe-t-elle sur le jéjunum : les aliments sont mal digérés, le malade vit misérablement ; il meurt assez promptement. — L'ouverture est-elle placée plus bas, dans la partie inférieure du tube digestif : le sujet peut vivre avec son infirmité. Il a recours alors, comme dans l'anus artificiel, à un appareil ou réceptacle mobile, soutenu par un brayer ou une ceinture, dans lequel les matières excrémentitielles sont reçues à mesure qu'elles se présentent à l'orifice extérieur de la fistule.

Comme complications graves de l'anus contre nature, il faut citer le *renversement de la muqueuse intestinale*, l'*engorgement de l'infundibu-*

lum, l'infiltration des matières stercorales liquides dans l'épaisseur des parois abdominales.

Symptômes des complications. — Les symptômes propres à chacune de ces complications sont : pour la première, des accès de toux, de la douleur, une défécation difficile, et parfois tous les signes d'un étranglement ; pour la seconde, on a les caractères propres aux hernies étranglées, c'est-à-dire le ballonnement du ventre, les douleurs abdominales, les vomissements, les hoquets, la prostration, etc. ; enfin dans la troisième, *l'infiltration stercorale*, des abcès simples ou multiples, de véritables phlegmons, peuvent être observés.

Traitement des complications. — Contre le renversement de la muqueuse, on conseille la *réduction*. — Le taxis pratiqué selon les règles de l'art ne donne-t-il aucun résultat, ce qui est assez ordinaire : on exerce une compression légère sur l'anus contre nature à l'aide d'un tampon de charpie de préférence à l'usage du cercle d'ivoire. — Enfin on a recours au débridement quand il y a complication d'étranglement.

A l'engorgement de l'infundibulum on remédie par une issue donnée le plus tôt possible aux matières accumulées. A cet effet on introduit une sonde de gomme élastique dans le bout supérieur de l'intestin, on exerce une légère dilatation, et l'on arrive ainsi au but proposé.

Pour les abcès dus à l'infiltration des matières stercorales, v. page 5.

Tels sont les traitements applicables aux complications des anus contre nature. Un mot maintenant sur les traitements palliatif et curatif de la même affection.

Traitement palliatif. — Badigeonnages quotidiens avec le collodion autour de la plaie, afin de diminuer les inconvénients dus aux excoriations, aux érysipèles si fréquemment observés. — Soins excessifs de propreté Usage habituel d'une boîte destinée à recevoir les matières fécales.

Traitement curatif en général. — Diète sévère (La Peyronie). — Nourriture abondante et de facile digestion (Scarpa). — Lavements de bouillon (Desprès). — Décubitus dorsal (Dupuytren), position dans laquelle il y a traction favorable du mésentère. — Viennent ensuite : 1° la *dilatation* du bout inférieur de l'intestin, qui a eu quelques résultats heureux ; 2° l'*entérotomie* (Dupuytren) ; 3° l'*entéroraphie*, aidée de la *compression*, de la *cautérisation* (Vidal [de Cassis]) pour les cas où l'orifice est étroit ; 4° l'*excision* des bords de la fistule (Reybard), précédée d'*incisions* sur les téguments pour donner plus de relâchement aux tissus (Velpeau). Quant à la suture, à l'autoplastie, qui ont l'inconvénient de laisser la plaie constamment salie par l'écoulement des matières stercorales, elles sont aban-

données. Un dernier procédé, dans lequel l'opérateur (Nélaton) emprunte à la suture et à l'autoplastie ses moyens de succès, est appelé à remplir toutes les conditions indiquées pour guérir l'anüs anormal.

Traitements curatifs spéciaux. — Le malade est-il un nouveau-né du sexe féminin, l'ouverture a-t-elle eu lieu à la partie inférieure du vagin, près de la fourchette : à l'aide d'une sonde cannelée, faire saillir au périnée la paroi postérieure du rectum, inciser sur cette saillie sans diviser la fourchette. — Rétablir l'anüs naturel. — Traiter l'autre ouverture comme une fistule recto-vaginale.

Le malade est-il un nouveau-né du sexe masculin, l'ouverture du rectum a-t-elle lieu dans la partie périnéale de l'urèthre : agir comme ci-dessus.

L'abouchement se fait-il dans la vessie : par les procédés ordinaires ou de Martin on rétablit l'anüs naturel en créant dans l'épaisseur des tissus la portion du rectum qui manque ; ou bien on pratique un *anus artificiel* soit par le procédé de Littre, soit par celui de Callisen.

AORTITE. — Inflammation de l'aorte. — *Symptômes.* — État aigu : Pulsations violentes dans le vaisseau malade. — OEdème des membres inférieurs, avec fièvre plus ou moins intense, et parfois *abcès*. — Faiblesse générale. — Toux fréquente, dure. — Douleur sous-sternale. — État fébrile. — Dyspnée au moindre mouvement. — Palpitations presque constantes. — Teint jaune-paille. — Symptômes de l'anévrysme vrai.

Traitement. — Saignées. — Diurétiques. — Opiacés. — V. CARDITE.

APHONIE. — Privation plus ou moins complète de la parole. L'aphonie incomplète est l'*extinction de voix*. — L'aphonie n'est pas la mutité ; car dans la mutité la voix n'est pas même éteinte, et c'est l'articulation qui est nulle.

Traitement. — L'aphonie est-elle due à l'action du froid ? Boissons diaphorétiques. — Garder la chambre. — Compter sur les bons effets du gargarisme ainsi préparé :

Gargarisme aluné.

Alun, 4 gram., et progressivement 8, 12, 16, 18 gram.
Eau d'orge, 300 gram.
Sirop de pavot ou sirop d'érysimum

(sirop des chantes ou des chanteurs),
30 gram.

Sirop d'érysimum composé.

Orge mondé, 64 ; raisins secs, 64 ;
racine de réglisse, 64 ; feuilles sèches de

urrache, 96 ; feuilles sèches de ehico-
 re, 96 ; érysimum, 1500 ; racine d'au-
 e, 125 ; capillaire du Canada, 32 ;

sommités de romarin, 16 ; stachas, 16 ;
 anis, 24 ; sucre, 2000 ; miel blanc, 500.
 Dose : 60 grammes.

L'aphonie est-elle liée à quelque émotion morale vive* (*aphonie ner-
 veuse*) : prescrire les antispasmodiques. A la présence des vers dans le tube
 digestif (*aphonie sympathique*) : associer les purgatifs et les vermifuges.

quelques-unes des nombreuses maladies du larynx (*aphonie symptoma-
 tique*) : agir comme ci-dessus ; — de plus, cautérisation avec le nitrate
 d'argent comme dans la laryngite chronique. Enfin existe-t-il une laryni-
 te ulcéralive intense : donner quelques cuillerées de potion fortement
 thérée.

Potion éthérée.

Sirop d'éther..... 30 gram.
 Eau de mélisse..... 100 gram.
 Ether sulfurique.. 2 gram.

Mélez. — Flacon bien bouché.

Potion purgative et vermifuge.

Séné....	} De chaque,	
Semen contra.....		3 gram.
Eau bouillante.....		100 gram.
Passez et ajoutez :		
Sirop de nerprun.. . . .		30 gram.
A prendre en une seule fois, le matin à jeun.		

APHTHES. — Inflammation des glandes mucipares de la membrane
 muqueuse buccale. Stomatites à formes particulières.

Symptômes. — *Etat discret.* — A la face interne de la lèvre infé-
 rieure, sur les bords de la langue ou des gencives, sur la face interne des
 joues, élevures rouges (*vésicules*) avec point blanc central allant sans
 cesse en s'élargissant, s'ulcérant et laissant suinter une matière blan-
 châtre, puriforme. Une fois l'ulcération, de forme arrondie, superficielle,
 établie aux dépens de l'épithélium, de la douleur se fait sentir, un cercle
 inflammatoire circonscrit l'ulcère, une matière crémeuse recouvre ce
 dernier, puis, assez ordinairement du moins, la guérison a lieu.

Etat confluent. — Vésicules allant au delà de l'œsophage, gagnant et
 parfois parcourant la longueur du tube intestinal, avec fièvre et accidents
 divers toujours graves.

Les aphthes peuvent encore se présenter sous les états éphémère, gan-
 gréneux, stationnaire. Nous parlerons de ces diverses espèces au mot STO-
 MATITE.

Traitement. — Le plus souvent les gargarismes adoncissants (eau
 d'orge, de guimauve, de figues grasses, etc., additionnée de sirop de miel,
 le sirop de mûres, de miel rosat, etc.), auxquels on ajoute quelques
 gouttes de laudanum s'il y a de la douleur, suffisent contre les aphthes dis-

crets. Toutefois les gargarismes alunés, boratés ou acidulés, les cautérisations superficielles avec un pinceau trempé dans un mélange de miel rosat et d'acide hydrochlorique, reconnus très utiles dans les cas d'aphthes confluents, trouvent aussi leur application contre les aphthes discrets.

Liquueur contre les aphthes simples
(Swédiaur).

Borax	1 partie.
Eau de roses	4 parties.
Miel rosat	8 parties.
Teinture de myrrhe	1 partie.

En topique avec un pinceau imbibé.

Autre.

Sulfate de cuivre	1 à 5 décigram.
Eau pure	30 gram.

Comme le précédent.

Gargarisme astringent.

Eau d'orge	100 gram
Borax	1 à 2 gram
Sirop de ratanhia	30 gram

Collutoire détersif.

Vinaigre ordinaire	30 gram
Infusé d'aigremoine	100 gram
Miel	30 gram

Toucher les aphthes avec un pinceau imbibé.

APOPLEXIE CÉRÉBRALE. — Toute hémorrhagie subite dans la substance du cerveau, avec perte instantanée du mouvement et du sentiment.

Symptômes. — *État prodromique* (simple congestion, simple hyperémie cérébrale). — Accumulation de sang dans l'encéphale, sans rupture des parois vasculaires. — Pas de paralysie. — De temps en temps, étourdissements légers. — Embarras dans la tête, somnolence. — Ou bien : éblouissements, — bluettes, — tintements d'oreilles, — vue trouble, — vertiges, — face colorée, — céphalalgie, — faiblesse dans les mouvements musculaires, — conservation de l'intelligence.

État léger ou apoplexie fugace, coup de sang. — Étonnement violent, chute subite, perte de connaissance incomplète. — Ou bien, ambulation possible en traînant une jambe paralysée.

Dans ce premier degré de l'apoplexie, il y a formation, dans la masse cérébrale, de petits foyers sanguins disséminés, ou de petits noyaux isolés et bien circonscrits (*apoplexie capillaire*, Cruveilhier), ou bien l'hémorrhagie consiste en une *infiltration de sang* (Durand-Fardel).

État moyen ou paraplexie. — Perte de connaissance. — Paralysie partielle. — Persistance de la paralysie. — Retour de la connaissance.

État violent. — Attaque subite. — Perte subite du sentiment, de l'intelligence, du mouvement. — Parfois retour de la connaissance après trois ou quatre jours, ou mort du malade.

État foudroyant. (Ici il y a eu rupture dans le parenchyme cérébral,

nement sanguin abondant.) — Chute instantanée. — Immobilité com-
te; ou bien convulsions et prompte résolution complète; puis, dans le
mier cas principalement, respiration embarrassée, stertoreuse. — Som-
il profond, lourd, avec ronflement. — Souvent hémorrhagie buccale et
ale. — Paralyse des muscles de la face, de la langue, du pharynx et du
nx. — Dilatation des pupilles; quelquefois strabisme.

A ces signes ou symptômes des divers degrés de l'apoplexie, ajoutons :
émiplegie du côté opposé au siège de l'épanchement, — la paralysie de la
e coïncidant avec celle des membres et s'exprimant par l'abaissement de
ommissure labiale, le relâchement des traits, la chute de la paupière
érieure, la déviation de la langue tirée hors de la bouche, la pointe du
me organe tournée du côté paralysé, l'anesthésie, l'embarras ou la
te de la parole (épanchement dans le lobe antérieur du cerveau?), la
oration ou la pâleur de la face, la variabilité du pouls, ou bien sa
quence, son ampleur, sa régularité normales; enfin l'érection du pénis
anchement dans le cervelet), la paralysie générale, la mort en peu de
aps (apoplexie de la protubérance annulaire).

Traitement de l'état prodromique (congestion). — Coucher le malade
tête nue et élevée, le cou débarrassé de tout ce qui peut le comprimer.
Couverture légère sur le lit. — Chambre plutôt grande que petite,
tôt froide ou fraîche que chaude. — Calme général et absolu. — Une
deux saignées. — Sangsues, ventouses scarifiées à la nuque, aux par-
s latérales du cou. — Purgatifs salins par injections anales (les vomitifs
nt généralement plus nuisibles qu'utiles). — Utilité de l'aloès (2 à 6 dé-
rammes) pendant quelques jours, sous forme pilulaire administrée le
r. — Utilité également reconnue des topiques froids. — Irrigations d'eau
ide sur la tête et la colonne vertébrale. — Avantages des eaux thermales
and la maladie est en voie de retour.

Régime. — Diète sévère pendant quelques jours. — Grande sobriété
ir les aliments de haut goût, les vins généreux, les alcooliques, le café.
Aliments végétaux plus souvent que les aliments azotés. — Exercice en
in air, à pied. — Fuir les grandes réunions, les bals, les spectacles,
is les lieux où l'atmosphère est chaude ou confinée. — Abstention des
vaux intellectuels prolongés. — Surveiller les flux habituels.

Traitement de l'état léger, de l'état moyen et de l'état violent. — Au
ment de l'attaque et après l'attaque, insister sur les purgatifs salins, sur
nétique en lavage, sur les évacuations sanguines. — Recourir aux topi-
es irritants, aux frictions sur les extrémités. — Stimulants internes et
ernes, s'il y a paralysie. — Révulsifs cutanés. — Tisane d'arnica, —

strychnine en potion, en pilules. — Frictions excitantes, — Électricité.
Toniques et amers chez les sujets débiles et anémiques.

Régime. — Débilitant. — Végétaux. — Viandes blanches.

Tisane d'arnica.

Arnica 1 très petite pincée.
Eau bouillante.. 1 litre.

Filtrez après cinq minutes d'infusion.

Ajoutez :

Sirop de menthe. 60 gram.

Pilules de strychnine (Magendie).

Strychnine. 5 centigram.
Conserve de roses. 1 gram.

Pour 12 pilules. — 1 à 2 matin et soir.

Liniment irritant.

Alcoolat de térébenthine composé	} De chaque, 50 gram.
Alcoolat vulnéraire	
Ammoniaque liquide.	

20 gram.

Mêlez et renfermez dans un flacon bien bouché. — En frictions sur les bras, les jambes et les cuisses.

Purgatif salin.

Sulfate de magnésie. 30 gram.
Sirop de groseilles. 20 gram

Eau de chicorée ou de cer-
feuil 400 gra

A prendre le matin à jeun.

Pilules aloétiques.

Aloès 1 gram
Poudre de réglisse. 1 gram
Miel blanc, quantité suffisante pour
30 pilules. — 2 par jour, matin et soir

Lavement stimulant.

Sel de cuisine. 30 gram
Infusé d'arnica. . . 300 à 400 gram

Autre.

Huile de croton. 1 à 3 gouttes.
Jaune d'œuf. N° 1.
Eau de graine de lin 300 à 400 gram

Potion stimulante.

Eau de menthe. 100 gram
Teinture d'arnica. 5 gram
Sirop d'œillets. 30 gram

Mêlez. — Par cuillerées à bouche.

APOPLEXIE DU FOIE ou HÉPATIQUE. — Épanchement sanguin causé, soit par une altération du sang, comme dans le *purpura*, soit par la rupture d'un vaisseau dans l'organe hépatique.

Symptômes. — Très obscurs, la mort étant souvent instantanée. L'effet quels renseignements tirer des symptômes suivants : malaise notable, — douleurs, gêne, pesanteur dans l'abdomen, — vomissement, refroidissement partiel ou général?

Traitement. — Saignées, sangsues sur la région du foie, à l'anus. Boissons tempérantes, diurétiques. — Repos.

APOPLEXIE MÉNINGÉE. — Épanchement de sang, soit intra-arachnoïdien, soit sous-arachnoïdien, soit dans le tissu de la pie-mère. Maladie assez fréquente chez les jeunes enfants et chez les aliénés.

Symptômes de l'apoplexie intra-arachnoïdienne. — Paralysie fréquente. Perte de connaissance, — somnolence, — coma, — céphalalgie, — fièvre, délire, — contracture des membres, — convulsions, — roideur, etc.

Symptômes de l'apoplexie sous-arachnoïdienne. — Assoupissement, — paralysie rare, — intelligence principalement affaiblie, — coma.

Traitement. — Très incertain. — Saignées, révulsifs, dérivatifs, en un mot tout ce qui est conseillé pour l'apoplexie cérébrale.

APOPLEXIE DE LA MOELLE ÉPINIÈRE. — *Symptômes.* — Mort rapide, si l'épanchement s'est fait dans le bulbe céphalique. — Mort moins rapide si l'épanchement a eu lieu dans la moelle extra-crânienne. — Paralysie des deux membres inférieurs (*paraplégie*), si la région lombaire est le siège du mal. — Paralysie d'une partie du tronc, de la vessie, du rectum, si la lésion occupe la région dorsale. — *Hémiplégie*, si le foyer apoplectique est circonscrit.

Traitement. — Celui de l'apoplexie cérébrale. — Peu de chances de succès.

APOPLEXIE DES NOUVEAU-NÉS. — Congestion sanguine du cerveau, et parfois de tout le corps.

Symptômes. — Respiration, circulation nulles. — Visage rouge, tuméfié, noirâtre, livide ou violet. — Vergetures sur le cou et la poitrine.

Traitement. — Couper le cordon ombilical; faire écouler une certaine quantité de sang. — Ce dernier ne coulant pas, exciter les fonctions de la vie par des frictions, un bain chaud dans lequel on ajoute de l'eau-vie ou du vinaigre, l'insufflation de l'air dans les poumons, une ou deux sangsues derrière les oreilles; bref, se comporter comme dans *asphyxie*, dans l'espoir que la vie n'est que suspendue.

APOPLEXIE NERVEUSE (*sine materia*). — Affection qui peut être considérée comme une névrose paralytique, et qui dans tous les cas se attache à l'apoplexie cérébrale.

Symptômes. — (Fort peu satisfaisants.) — Abolition du mouvement et du sentiment. — Pâleur de la face. — Refroidissement général. — Petitesse du pouls, etc.

Traitement. — (Celui des symptômes.) — Saignée très rarement avantageuse, vu l'âge et l'état des sujets ordinairement frappés d'apoplexie sévère (vieillards épuisés et débilités). — Excitants diffusibles. — Potions avec les eaux distillées de plantes aromatiques. — Frictions alcooliques. — Électricité, etc., etc.

APOPLEXIE PULMONAIRE (pneumo-hémorrhagie, pneumorrhagie)

— *Symptômes.* — *Cas foudroyant.* — Anxiété extrême. — Suffocation portée au plus haut degré. — Parfois hémoptysie. — Altération profonde et constante des traits. — Mort après quelques heures. — *État progressif.* — Chaleur, gêne dans la poitrine, — respiration embarrassée, — orthopnée — Crachement de sang, généralement fréquent. — Matité dans un point quelconque de la poitrine (suivant le siège de l'hémorrhagie). — Absence du murmure respiratoire. — Face pâle, livide. — Pouls fréquent. — Sueur sur tout le corps.

Traitement. — Dans le premier cas, antiphlogistiques (saignées jusqu'à la syncope [Bouillaud]; ventouses scarifiées sur la poitrine, sangsues à l'anus ou aux cuisses [Laënnec], ventouses [Junod]), dérivatifs énergiques. — Dans le second cas, médecine des symptômes et des indications. On a des exemples des bons effets de l'émétique à haute dose, comme dans la péri-pneumonie. Quelques praticiens (Graves, Trousseau) préfèrent l'ipéca-cuanha; d'autres (Gendrin, etc.) recommandent les drastiques, le nitre à haute dose.

Tisane astringente.

Gomme arabique.....	15 gram.
Eau.....	1 litre.
Sirop de grenade ou de ranthia.....	60 gram.

Par petites tasses dans la journée, dans les cas d'hémoptysie.

Potion astringente.

Sirop de groseilles.....	30 gram.
Eau d'aigremoine... ..	100 gram.
Teinture de kino, ou eau de Rabel.....	2 gram.

Mêlez. — Par cuillerées toutes les deux heures, dans les mêmes cas.

Purgatif drastique.

Huile de croton.....	2 gout.
Jaune d'œuf.. ..	N° 1.
Eau.	100 gram.
Sirop de nerprun.....	15 gram.

Potion nitrée.

Sirop de framboises.....	30 gram.
Nitre.....	3 gram.
Eau de pariétaire.....	100 gram.

Par cuillerées toutes les deux heures.

Les *apoplexies de la rate, du rein, du cœur, séreuse ou pituiteuse* sont trois affections difficiles à diagnostiquer, à traiter. Les deux dernières sont en général subitement mortelles.

ARGÉMA. ARGÉMON. — Ulcère petit et profond de la cornée succédant à une phlyctène amygdaliforme. — Collyres secs ou pulvérulents (sucre candi, calomel, nitrate de bismuth, etc.). — Cautérisations superficielles avec le crayon de nitrate d'argent.

ARTÉRITE. — Inflammation d'une artère. Diagnostic obscur quand le siège du mal est profond.

Symptômes de l'état aigu. — (Petit vaisseau) : Douleur sourde ou vive, mais non lancinante, dans le trajet du vaisseau malade. — Pulsations plus fortes et plus fréquentes que dans l'état normal. — Parfois *abcès*. — (Vaisseau un peu volumineux et superficiel) : — Bruissement particulier dû au frottement du sang contre la paroi interne de l'artère. — Artère dure, comme noueuse, entourée d'empâtement, de rougeurs. — Cessation des battements artériels; picotements, engourdissements, tiraillements, sensation de froid : manifestations dues à une oblitération du calibre de l'artère par l'effet d'une exsudation de lymphé plastique et de la coagulation du sang. — Gangrène des parties qui ne reçoivent plus le sang artériel. — Fièvre, tuméfaction des jugulaires, violence notable des battements du cœur, etc. : nouvel indice qu'une certaine quantité de sang est coagulée dans le vaisseau artériel.

Symptômes de l'état chronique. — Les mêmes que ci-dessus, moins nettement dessinés, ayant pour résultat la *gangrène sénile*.

Traitement. — Saignées plusieurs fois répétées. — Sangsues. — Cataplasmes ou fomentations narcotiques sur le trajet douloureux. — Boissons impérantes. — Tisane et sirop de digitale.

Sirop de digitale (Labélonye).

Extrait alcoolique de digitale..... .. 2 gram.
Sirop de sucre..... .. 1125 gram.
Par cuillerées à café dans la journée.
— 30 gram. contiennent 5 centigram.

d'extrait, ou 14 centigram. de poudre.

Tisane de digitale.

Feuilles de digitale..... 1 à 3 gram.
Eau bouillante..... .. 1 litre.
Sirop de fleurs d'orange.. 60 gram.

Régime. — Doux et débilitant dans l'état aigu; fortifiant, réparateur dans l'état chronique.

ASCITE. — Accumulation de sérosité dans le péritoine. — V. HYDROISIE ABDOMINALE.

ASPHYXIE EN GÉNÉRAL (*anhémotosie*) — Maladie accidentelle, suspension des phénomènes de la respiration, des fonctions cérébrales, de la circulation, etc.; en un mot, *mort apparente*.

Symptômes. — Gêne et efforts pour la respiration, — bâillements, — convulsions, — vertiges, — angoisses. — Tintements d'oreilles. — Puis affaiblissement des sens, des mouvements. — Perte de connaissance. — Inégalité dans les battements du cœur. — Faiblesse et irrégularité

du poulx. — Teinte violacée de la peau des extrémités. — Gonflement de veines. — Bruit de râle dans la respiration.

Traitement. — Éloigner le malade de toutes les circonstances qui ont été causes de l'asphyxie, — l'exposer au grand air, — le déshabiller, le débarrasser de tout ce qui pourrait empêcher les mouvements de la poitrine. — Placer le corps sur un lit ou sur tout autre plan incliné, garni soit d'un matelas, soit d'une couverture de laine. — Tenir la tête et la poitrine un peu plus élevées que le reste du corps. — Éloigner toutes les personnes inutiles. — Asperger le visage et le tronc d'eau vinaigrée froide. — Fric-tionner le corps, surtout l'épigastre et le bas-ventre, avec des morceaux de flanelle imbibés de liqueurs alcooliques et aromatiques (eau de Cologne, eau de mélisse des Carmes, eau vulnéraire, alcool camphré, etc.). — Essuyer le corps avec des serviettes chaudes, puis recommencer les mêmes frictions. — Frotter la plante des pieds et tout le trajet de la colonne vertébrale avec une brosse un peu rude. — Passer rapidement sous le nez du malade quelques vapeurs d'allumette soufrée et enflammée, du vinaigre ou de l'alcool chauds, un peu de gaz ammoniac. — Titiller la luette, le bord des narines, avec les barbes d'une plume. — A l'aide de la sonde œsophagienne, faire avaler quelques cuillerées d'eau vinaigrée (vinaigre 4 p., eau 3 p.). — Injecter le même mélange dans le rectum, ou bien un soluté de sel marin (eau ordinaire, 500 gram.; sel, une à deux cuillerées à bouche); ou bien encore un infusé de tabac (5 gram. de celui-ci pour 300 à 400 gram. d'eau). — Insuffler doucement de l'air dans la poitrine, soit avec la bouche, soit avec le soufflet de Gorcy, le tube laryngien de Chaussier, la sonde laryngienne, etc. — Faire pénétrer l'air à l'aide d'une sonde passée dans les narines et le larynx (*cathétérisme des voies aériennes*) quand on n'a pu par aucun moyen écarter les mâchoires. — Enfin pratiquer la trachéotomie si l'épiglotte n'a pu être détachée du larynx.

Y a-t-il assoupissement profond, saillie prononcée des yeux, gonflement des lèvres, rougeur de la face : pratiquer une saignée du pied, ou mieux de la jugulaire.

Bien que des *boîtes dites de secours* pour les asphyxiés et les noyés soient mises à la portée des médecins par l'autorité, il est bon de savoir s'en passer en faisant usage des instruments qui partout se trouvent sous la main, tels que : soufflet d'appartement, seringue ordinaire, brosse, morceaux de flanelle, éponge, etc., etc.

Régime. — Il est dicté par les indications, par l'état du malade, les accidents consécutifs et secondaires, par l'âge, par la constitution et

sujet. Toutefois on peut prévoir que ce régime sera plutôt réparateur et fortifiant que débilitant.

MODÈLE

du Bulletin que doivent faire l'officier public et le médecin dans un cas d'asphyxie.

Nom, prénoms.	Age.	Sexe.	Genre d'asphyxie ou de mort.	Durée du séjour dans le milieu asphyxiant.	A donné ou n'a pas donné des signes de vie.	Secours employés.	Résultat des secours.	OBSERVATIONS.

LES COLONNES SERONT AINSI REMPLIES :

1° Après les nom, prénoms, âge, sexe et le genre d'asphyxie indiqués, dire si l'asphyxie a été volontaire ou non.

2° Dans ce dernier cas indiquer autant que possible la cause de l'accident.

3° Dire si le submergé a reparu ou non à la surface de l'eau ; combien de fois il a reparu.

4° Dire quels signes de vie il a donnés.

5° Indiquer l'ordre et le genre des secours employés ; quelle était la température du lieu ou de l'appartement où l'on a opéré.

6° Indiquer après combien de temps on a eu du succès ; quel temps a duré ce succès ; dans quel ordre de phénomènes la vie s'est rétablie ; quel moyen a réussi, et quelle cause a empêché le succès.

Les observations sont subordonnées à l'esprit, à la sagacité du médecin et de l'officier public. Là, on peut indiquer les améliorations à apporter pour l'avenir, ce qui a manqué au présent, etc.

L'officier public peut, en l'absence du médecin, signer ce Bulletin.

L'asphyxie peut être *idiopathique* ou *symptomatique*. Les variétés ou espèces que nous allons faire connaître confirmeront cette distinction.

Asphyxies en particulier, ou espèces diverses d'asphyxies. —

A. Asphyxie par obstacle apporté à l'entrée de l'air dans les voies respiratoires. — Les obstacles peuvent être : la compression, la strangulation, la présence de corps étrangers, l'existence de lésions organiques, de tumeurs.

B. Par diminution dans l'ampleur des surfaces aériennes, par suite du refoulement du diaphragme, d'un épanchement dans la poitrine, d'un emphysème, de la compression du thorax.

C. Par l'existence de névroses, de paralysies, de tétanos, d'éclampsie, d'angines, etc., empêchant la contraction des muscles respirateurs.

D. Par accumulation du sang veineux ou par diminution du sang artériel dans les poumons.

E. Par défaut d'air respirable, comme cela s'observe dans les cas de submersion, de séjour prolongé dans les espaces trop étroits.

F. Par respiration de gaz impropres à l'hématose. Tels sont les gaz azote, protoxyde d'azote, hydrogène.

G. Par respiration de gaz toxiques. *Exemples* : le chlore, l'ammoniacque (gaz des fosses d'aisances), les acides sulfureux, carbonique (gaz des fours à chaux, des cuves de raisin ou d'autres liquides en fermentation alcoolique) et nitreux ; le gaz oxyde de carbone, l'hydrogène carboné, l'hydrogène sulfuré ; les exhalaisons du charbon en combustion, des mines, etc.

Symptômes particuliers aux différentes espèces d'asphyxies. — Affaiblissement graduel dans l'asphyxie par les gaz hydrogène et azote.

Chez quelques sujets, rire involontaire, forcé, exagéré, dans l'asphyxie par le gaz protoxyde d'azote (*gaz hilariant*) ; chez d'autres, faiblesse ou stupeur.

Toux, enrrouement, irritation vive des bronches et des poumons, parfois hémoptysie, dans l'asphyxie par le chlore ; mort instantanée si le même gaz est respiré pur.

Mêmes phénomènes que ci-dessus dans l'asphyxie par le gaz ammoniac.

Dans l'asphyxie des nouveau-nés, pâleur du visage, décoloration de la surface du corps, mollesse des chairs, résolution complète des membres.

Toux vive, suffocation, dans les asphyxies par les gaz acide sulfureux et acide carbonique.

Cris, agitation convulsive, abattement, tremblement, dans l'asphyxie par le gaz oxyde de carbone.

Altération, coagulation du sang, mort prompte, dans l'asphyxie par l'hydrogène carboné.

Décomposition, coloration en noir, diffluence, non-coagulation du sang, anesthésie générale, parfois mort instantanée, dans l'asphyxie par l'hydrogène sulfuré.

Dans l'asphyxie des égoutiers, symptômes réunis des asphyxies par le gaz azote, le gaz hydrogène sulfuré et le gaz acide carbonique.

✠ Pour l'asphyxie des vidangeurs, voyez EMPOISONNEMENT PAR LE GAZ DES FOSSES D'AISANCES

Dans l'asphyxie produite par la combustion du charbon, la trachée est sans écume, les poumons sont gorgés de sang, etc.

Traitement de l'asphyxie par submersion. — Donner les secours nécessaires sur le bord du rivage si rien ne s'y oppose. Dans le cas contraire, transporter le corps plus loin et dans un lieu convenable, en le plaçant avec précaution et sans secousse sur le côté droit, soit sur un brancard ou sur une civière, soit sur les mains et les avant-bras réunis de deux ou quatre personnes. Là, enlever les vêtements humides en les coupant ou les déchirant. — Revêtir le noyé d'une chemise ou d'un bonnet de laine, le placer sur un plan un peu élevé (pour la facilité des personnes de l'art ou

des secouristes), toujours sur le côté droit et la tête un peu plus haute que le tronc. Le plan un peu élevé sera de préférence un lit avec matelas ou couverture de laine.

Débarrasser le nez, la bouche, les oreilles, des corps étrangers qui peuvent s'y être introduits. — Aspirer les liquides contenus dans la trachée et les bronches à l'aide d'une sonde ou pompe convenable. — Réchauffer lentement et progressivement le malade en promenant sur les diverses parties du corps des vessies pleines d'eau chaude, ou un fer à repasser, une baignoire également chauds et enveloppés d'un linge, ou des sachets de sable chaud, de cendres chaudes, ou encore en plaçant une brique chaude aux pieds, dans les aines, le creux des aisselles, entre les cuisses, les jambes. — Recourir aux lavements ci-dessus indiqués, ainsi qu'aux agents irritants des fosses nasales (poudres de tabac, d'iris, de marjolaine, etc.). — Donner un vomitif s'il y a nécessité.

Le malade revient-il à lui-même (ce que l'on reconnaît aux symptômes suivants : apparition de mouvements obscurs et profonds dans la région précordiale ; augmentation progressive et régularisation des mêmes mouvements ; disparition de la cyanose ; retour de la chaleur ; réaction) : on le place dans un lit chaud ; — on ne laisse auprès de lui que les personnes absolument nécessaires ; — on administre quelques cuillerées de vin chaud et sucré (vin de Malaga, d'Alicante, de Madère) ou d'élixir de Garus ; quelques petites tasses d'une eau aromatique quelconque (eau de fleurs d'orange, de cannelle, de camomille, etc.).

Des envies de vomir ont-elles lieu ? On donne de l'eau chaude en abondance, ou un émétique en lavage. Des flatuosités, des gaz circulent-ils dans l'abdomen ? un lavement simple, laxatif ou purgatif.

Quelques cuillerées d'une potion diffusible ou antispasmodique sont encore très utilement employées.

L'emploi du galvanisme, de l'électricité, du magnétisme, de l'électropuncture, de l'urtication, de la flagellation, de l'ustion même à l'aide du marteau de Mayor, ne saurait être négligé. Bref, ce n'est qu'après avoir acquis la certitude complète que la mort est réelle, qu'on doit abandonner le malade, cesser les moyens de secours. On a vu des cas, en effet, où quatre, six, huit et même dix heures n'ont pas été infructueusement employées.

Traitement de l'asphyxie par strangulation. — La corde ayant été coupée, le nœud ayant été desserré, mettre en usage les moyens ci-dessus indiqués, hormis le déshabillage et le réhabillage du sujet, mais y compris la saignée du pied ou de la jugulaire.

Eau de Cologne.

Huile volatile de bergamote, 96 ; de citron, 96 ; de cédrat, 96 ; de romarin, 48 ; de fleurs d'oranger, 48 ; de lavande, 48 ; de cannelle, 24 ; alcool à 34° Cart., 12000 ; alcoolat de mélisse composé, 1500 ; alcoolat de romarin, 1000.

Mêlez, distillez.

Eau de mélisse des Carmes (alcoolat de mélisse composé).

Mélisse fraîche en fleurs, 750 ; zestes de citron, 125 ; cannelle fine, 64 ; girofle, 64 ; muscade, 64 ; coriandre sèche, 32 ; racine d'angélique, 32 ; alcool à 31° Cart., 4000.

Eau ou alcoolat vulnérable.

Feuilles fraîches de basilic, de calament, d'hysope, de marjolaine, de mélisse, de menthe, d'origan, de romarin, de sarriette, de sauge, de serpolet, de thym, d'absinthe, d'angélique, de fenouil, de rue, d'hypéricum, de lavande, de chaque 32 ; alcool à 21° Cart., 1500.

Alcool camphré.

Soluté de 64 parties de camphre dans 440 parties d'alcool à 86° centésimaux.

Élixir de Garus.

Alcool à 24° Cart., chargé par la distillation des principes aromatiques des substances suivantes : aloès, myrrhe, safran, cannelle, girofle, noix muscade, eau de fleurs d'oranger, et mêlé à 5 parties de sirop de capillaire sur 4 parties de liquide.

Lavement laxatif.

Eau de son..... 400 gram.
Mélasse ou gros miel..... 100 gram.

Lavement salé.

Infusé d'arnica (une pincée de fleurs)..... 400 gram
Sel de cuisine..... 1 cuillerée.

Potion cordiale.

Eau de cannelle orgée... 80 gram.
Sirop de quina..... 30 gram.
Vin de Malaga..... 50 gram.

Mêlez. — Une cuillerée chaque heure.

Potion antispasmodique.

Eau de tilleul. 50 gram.
— de mélisse simple..... 40 gram.
— de cannelle..... 10 gram.
Sirop de sucre..... 30 gram.
Liqueur d'Hoffmann... 2 gram.

Mêlez dans un flacon bien bouché. — Une cuillerée toutes les deux heures.

Traitement de l'asphyxie par le froid. — Réchauffer le sujet peu à peu en le roulant dans de la neige après l'avoir déshabillé, ou en le plongeant dans un bain d'eau froide dont on élève progressivement la température. — La vie doit-elle se rétablir ? porter le malade dans un lit un peu chaud, continuer les frictions, — donner quelques cuillerées de liquides diffusibles (vin chaud, thé chaud et sucrés). — Se comporter, du reste, pour les autres indications à remplir, comme il a été dit plus haut.

La congélation incomplète n'est-elle que partielle : pratiquer le réchauffement des parties comme il a été dit pour la totalité du corps.

Traitement de l'asphyxie par la chaleur. — Porter le sujet dans un lieu frais, spacieux, aéré, — le déshabiller, — couper tout ce qui peut gêner le cours de la circulation, — donner des limonades végétales, —

appliquer quelques sangsues sur les régions temporales, si la respiration ne se rétablit que très difficilement, très lentement.

Traitement de l'asphyxie des nouveau-nés. — Laisser le fœtus en rapport avec la mère par le cordon ombilical, ou bien lier ce cordon avant d'en pratiquer la section. — Visiter la bouche de l'enfant pour s'assurer si du sang, des mucosités, ne l'obstruent pas, et pour détacher avec le doigt tout ce qui pourrait gêner le passage de l'air. — Faire des frictions excitantes sur toute la surface du corps. — Enfin en venir à l'insufflation de l'air. — Insister sur cette insufflation (faite de bouche à bouche), dont le succès ne s'est manifesté quelquefois qu'après quinze, vingt, quarante et cinquante minutes.

Traitement de l'asphyxie des vidangeurs. — V. EMPOISONNEMENT PAR LE GAZ DES FOSSES D'AISSANCES.

Traitement de l'asphyxie par le chlore. — Faire respirer de l'ammoniac avec précaution.

Traitement de l'asphyxie par le gaz ammoniac. — Faire respirer du chlore avec ménagement, de l'acide acétique.

Traitement de l'asphyxie par le gaz acide sulfureux. — Faire respirer du gaz ammoniac avec précaution.

Traitement de l'asphyxie par le gaz oxyde de carbone et le gaz acide carbonique, tous les gaz impropres à la respiration (azote, hydrogène, etc.), l'air impur. — V. *Traitement en général.*

Traitement de l'asphyxie par l'hydrogène sulfuré. — Faire respirer du chlore en petite quantité.

Traitement de l'asphyxie par la combustion du charbon. — Outre les moyens généraux et communs indiqués, insister sur les affusions froides pratiquées en projetant sur la face, la tête ou la poitrine, un verre d'eau fraîche toutes les deux ou trois minutes. — Quand le malade est revenu à lui-même, qu'il a éprouvé de l'horripilation, on le réchauffe. — Puis enfin, la réaction se faisant, on pratique une saignée. — Les secours doivent être continués avec beaucoup de persévérance.

Traitement de l'asphyxie produite par l'hydrothorax, l'emphysème, les névroses, la paralysie, le tétanos, les angines, les corps étrangers dans les voies aériennes, les plaies et tumeurs du cou, de la poitrine. — Voy. HYDROTHORAX, EMPHYSEMÈME, NÉVROSES, PARALYSIE, TÉTANOS, ANGINES, CORPS ÉTRANGERS, PLAIES, TUMEURS.

ASTHME. — Essoufflement, respiration très difficile. Tantôt c'est une maladie, une névrose de l'appareil respiratoire, un resserrement

spasmodique des tubes aériens : dans ce premier cas il est dit *nerveux, spasmodique* ou *essentiel*. D'autres fois l'asthme est *symptomatique* (*dyspnée*) : il fait alors partie des caractères propres aux maladies des bronches, des poumons, du cœur et des gros vaisseaux. Voy. EMPHYSÈME, HYPERTROPHIE, etc.

Symptômes de l'asthme nerveux, spasmodique ou *essentiel*. — Dyspnée le plus ordinairement subite et souvent très intense, — se déclarant pendant le jour, ou plus habituellement pendant la nuit. — Réveil du malade en sursaut. — Inquiétude vive de ce dernier. — Face pâle ou injectée. — Voix brève et anxieuse, — respiration bruyante, — sifflement à chaque inspiration, — expiration facile et silencieuse, — efforts des muscles inspirateurs pour faire arriver l'air dans la poitrine. — Resserrement de la gorge, — strangulation, expression d'effroi, — imminence de suffocation. — Râle sibilant. — Battements de cœur peu prononcés. — Puls serré, peu développé, peu fréquent. — À la fin de l'accès, expectation abondante d'une matière épaisse (moins épaisse dans la variété nommée *asthme humide*), filante, ou bien urines abondantes comme à la fin d'un accès hystérique.

Traitement. — Éviter le froid, les courants d'air, les changements brusques de la température, les appartements trop chauds et trop petits, les fatigues du corps, la marche ascendante ou contre le vent, les corps puérulents répandus dans l'espace. — Porter de la flanelle.

Purgatifs légers. — Pédiluves sinapisés. — Frictions sèches sur les membres. — Fumigations narcotiques nitrées ou non (cigarettes avec les solanées; belladone, jusquiame, stramonium, 7 à 10 décigram. par chaque pipe ou cigarette). — Inhalation des eaux sulfureuses poudroyées, agents ayant une action sédative spéciale sur toutes les affections des voies respiratoires, depuis le coryza jusqu'à la tuberculisation et l'asthme. Cette dernière médication convient surtout aux sujets lymphatiques ou scrofuleux. On l'applique en plaçant les malades dans des chambres disposées exprès, en les engageant à se tenir le plus possible au centre de l'atmosphère sulfureuse, à répéter les séances trois, quatre et cinq fois par jour, à faire peu attention à la céphalée qui résulte des premières séances et qui ne tarde pas à se dissiper, enfin à persévérer dans un traitement qui ne manque jamais de leur apporter un grand soulagement, si ce n'est une complète guérison.

Antispasmodiques et narcotiques à l'intérieur. — Boisson légère avec le tilleul et la feuille d'oranger, mais surtout avec l'aunée. — Faux sulfureuses à l'intérieur, en bains, en lotions, etc.

ATROPHIE.

Dans les cas graves, compliqués d'emphysème pulmonaire, de catarrhe bronchique, etc., on a avec succès, dit-on, appliqué sur le pharynx, à l'aide d'un pinceau à lavis, l'ammoniaque un peu étendue.

Tisane d'aunée.

Racine d'aunée 25 gram.
Eau 1 litre.

Faites bouillir pendant un quart d'heure. — Passez ou décantez.

Ajoutez :

Sirop de Tolu 60 gram.

Par petites tasses dans la journée.

Potion morphinisée.

Eau de laitue 100 gram.
Sulfate de morphine 25 milligr.
Sirop de fleurs d'oranger 40 gram.

Par cuillerées dans la journée.

Mixture de conicine (Fronmueller).

Conicine 3 gouttes.
Alcool 1 gram.
Eau distillée 20 gram.

Mêlez. — 10 à 15 gouttes trois fois par jour dans un peu d'eau sucrée.

Pilules contre les accès d'asthme.

Assa foetida . . . }
Galbanum } De chaque, 1 gram.
Castoréum }

Sirop de pavot blanc, quantité suffisante pour 20 pilules. — 2, 4, 6, 8 par jour.

Papier salpêtré ou nitré (Hyde-Salter).

Eau 1 litre.
Nitre 125 gram.

Faites dissoudre. — Filtrez la liqueur sur un papier mou et poreux. — Faites sécher le papier et transformez-le en cigarettes ordinaires.

La vapeur claire et blanche répandue par celles-ci en brûlant calme souvent les accès d'asthme.

Asthme aigu de Millar. — Angine ou dyspnée qui a été considérée par Millar, mais à tort selon plusieurs auteurs, comme espèce nosologique à part, distincte soit de la laryngite simple aiguë et de la laryngite striduleuse, soit du croup et de la bronchite capillaire purulente ou pseudo-membraneuse. Voy. ces mots.

Asthme thymique. — Affection très analogue, sinon parfaitement identique, avec le spasme de la glotte. Forme de l'éclampsie. Névrose attribuée à l'hypertrophie du thymus. V. CONVULSIONS INTERNES.

ATROPHIE. — Lésion anatomique inverse de l'hypertrophie, déterminée comme elle par un vice de nutrition, et constituée, dans les parties qui en sont le siège, par un déchet de leur masse normale primitive effectué progressivement.

Symptômes en général. — Sonorité plessimétrique des parties atrophiées diminuée dans son étendue quand le déchet de masse a lieu par diminution de volume (*atrophies musculaires*), — accrue dans son intensité quand le déchet de masse a lieu par voie de raréfaction (*atrophies*

osseuses). — Affaiblissement ou même incapacité fonctionnelle des mêmes parties.

Traitement en général. — La débécance atrophique n'est-elle encore qu'en voie d'accomplissement ; est-elle en outre associée comme dépendance à quelque autre lésion qu'il soit possible d'enrayer, d'amender ou de guérir : on fait le traitement de cette affection protopathique. — L'atrophie est-elle parvenue à sa période d'état : on peut encore, à l'aide d'un régime corroborant, à l'aide de moyens locaux analeptiques ou excitants, mais surtout en provoquant le jeu fonctionnel méthodique, proportionnel et progressif, en un mot par une sorte de gymnastique des organes déchus (pourvu qu'ils ne le soient pas complètement), corriger à de certains égards l'effet adynamique de leur insuffisance matérielle.

Atrophie cérébrale. — V. IDIOTIE.

Atrophie générale. — V. MARASME.

Atrophie des membres. — Maladie commune à tous les tissus et à tous les organes du membre atrophié.

Symptômes. — Gracilité, faiblesse ou même impotence du membre.

Traitement. — Bains locaux analeptiques (sang de bœuf récemment tiré et encore chaud, bouillon de tripes, vin rouge). — Onctions analeptiques ou excitantes avec la moelle de bœuf, le baume nerval. — Douches de vapeur simple ou aromatique. — Gymnastique du membre.

Atrophie des os. — V. RACHITISME, OSTÉOMALACIE.

Atrophie syphilitique. — V. SYPHILIS (PÉRIODE TERTIAIRE).

<i>Baume nerval</i> (Codex).		Camphre pulvérisé	4 gram.
Moelle de bœuf.	125 gram.	Baume de Tolu.	8 gram.
Huile épaisse de muscade.	125 gram.	Alcool à 34° Cart.	16 gram.
Essence de romarin.	8 gram.		
Essence de girofle.	4 gram.	F. s. a. une pommade. — En frictions,	contre la débilité des membres.

AVORTEMENT, FAUSSE-COUCHE. — Expulsion de l'ovule non développé ou du fœtus non arrivé à sa maturité ; en d'autres termes, accouchement ayant lieu dans les six premiers mois de la grossesse ou avant la vingt-sixième semaine.

L'avortement a lieu par les seules forces de la nature. Dans les trois premiers mois de la grossesse, le fruit et ses enveloppes sortent ensemble. — Plus tard les choses se passent, du moins en général, comme dans l'accouchement naturel : écoulement des eaux, expulsion du fœtus, délivre.

Causes. — La ténuité extrême des enveloppes, la rupture intra-utérine de ces dernières, l'implantation vicieuse du placenta, l'abondance des vaisseaux, la présence de plusieurs fruits, etc., sont des causes provenant du fœtus. — Celles attribuées à la mère, nombreuses et très diverses, se trouvent dans l'existence de maladies aiguës ou chroniques, dans l'atonie, la pléthore générale de l'organisme, la rigidité, la sensibilité excessive de l'utérus, les obliquités du même organe; l'abus du coït, les passions désordonnées, un exercice forcé, l'équitation, les courses en voitures lourdes ou mal suspendues, le chant, la danse, les coups, les chutes, les efforts pour atteindre ou porter un fardeau, pour aller à la garde-robe, etc.

Signes prodromiques. — Non-seulement ces signes ne sont pas infaillibles, ils peuvent encore être ignorés. Toutefois voici les principaux : Lassitude notable, pesanteur et douleurs dans les membres. — Pouls fréquent, élevé, dur, irrégulier, comme fébrile. — Visage décomposé. — Poids insolite dans le fond du bassin, avec tiraillement douloureux vers les lombes et les aines. — Mouvements de l'enfant plus fréquents ou plus obscurs, puis nuls. — Ballotement abdominal. — Écoulement glaireux, séreux, roussâtre ou complètement sanguin. — Enfin douleurs propres à l'accouchement.

Prophylaxie. — Sans être toujours au pouvoir du médecin, les moyens de prévenir l'avortement pourront être obtenus, du moins dans la très grande majorité des cas. Il suffira pour cela de donner des conseils tirés de l'étiologie qui vient d'être exposée, et d'insister sur leur utilité et leur application. Le médecin fera comprendre la gravité de l'avortement, ses conséquences fâcheuses, et surtout la disposition dans laquelle il laisse la femme à une nouvelle fausse-couche. — La femme qui redeviendra enceinte devra garder le repos quand elle sera arrivée à l'époque de son premier avortement. — A cette époque encore, elle renoncera à la cohabitation; elle fuira tout ce qui pourrait lui donner des désirs sexuels. — Aux premiers symptômes menaçants, elle se condamnera à rester étendue des mois entiers sur un lit, un canapé, etc. — Elle prendra conseil de son accoucheur s'il y a perte de sang. V. HÉMORRHAGIES.

On a dit que le séjour dans un atelier où se fabriquent des allumettes phosphorées était une cause d'avortement. Cette assertion mérite de fixer l'attention des praticiens.

Signes laissant encore quelque espoir. — Continuation des mouvements de l'enfant. — Pâleur du liquide de l'écoulement. — Forces suffisantes. — Possibilité de garder un repos plus ou moins absolu et plus ou moins prolongé, suivant la date de la grossesse.

Soins à donner pendant le cours de l'avortement. — Au repos, au régime doux, aux boissons tempérantes, à une ou deux saignées, etc., etc., joindre l'expectation quand rien de grave ne survient. Ainsi abandonner à la nature l'expulsion de l'arrière-faix, — ne pas se hâter de percer la poche des eaux; en un mot, se comporter comme dans l'accouchement naturel; car, quelle que soit l'époque de l'avortement, il y a presque toujours écoulement de lochies, tuméfaction des seins, etc., etc.

Y a-t-il eu avortement par accident ou par intention? — L'affirmative ou la négative se trouvent: dans l'appréciation des signes récents et anciens de l'accouchement; — dans les plaies, s'il y a eu violence; — dans l'examen des liquides contenus dans l'estomac, si la femme est morte, liquides qui peuvent avoir l'odeur, la couleur des substances dites *abortives*; — dans la constatation des blessures de l'utérus; — dans l'existence de l'arrière-faix ou de ses débris; — dans l'étude anatomique du produit expulsé ou rendu. Ainsi au quatrième mois le fœtus est pourvu de toutes ses enveloppes; la poche qui le renferme a la grosseur d'un œuf de poule, une texture spongieuse, un aspect velouté. Deux membranes la composent: une externe (chorion), une interne (amnios). — Adhérence des membranes en rapport direct avec la grossesse. — Séparation de ces membranes après les deux premiers mois. La femme rend alors une espèce d'œuf membraneux sans tomentum. — Un peu plus tard, sortie du chorion couvert d'une couche de sang, ce qui lui donne l'aspect d'un caillot. Sur un des points du chorion, le *placenta* ou masse charnue, tuberculeuse sanglante, d'autant plus considérable que le fœtus est plus âgé. — Immersion un peu latérale du même fœtus dans le liquide amniotique. — Poids, volume, développement du produit de la conception (en tenir compte).

Les membranes ont-elles été rompues dans les premiers mois de la grossesse: séjour de l'enfant et du placenta dans l'utérus. — Décomposition sortie de l'un et de l'autre sous forme d'un liquide sanieux ou fétide.

Le fœtus est-il mort à un âge plus ou moins avancé; est-il resté jusqu'au neuvième mois dans l'utérus: ramollissement général du fœtus, — pâleur, épaissement, enlèvement facile de l'épiderme, — infiltration du tissu cellulaire, — diffluence des organes. — Enfin les eaux ont-elles été évacuées: le fœtus peut être desséché ou passé à l'état gras.

BB

BALANITE (inflammation du gland) et **POSTHITE** (inflammation du prépuce) (blennorrhagie du gland, externe ou bâtarde, — chaudière; *balanoposthite*, quand le gland et le prépuce sont enflammés).

Symptômes. — Douleur assez vive, ou simple prurit plus ou moins incommode. — Bords du prépuce rouges, gonflés, parfois excoriés; — surface du gland souvent excoriée. — Excoriations superficielles, irrégulières, circonscrites, rouges. — Glandes sébacées frappées de gonflement.

L'inflammation est-elle très intense : tuméfaction très prononcée du gland et du prépuce. — Écoulement muco-purulent fourni par la muqueuse glando-préputiale. — Peau préputiale d'abord rouge foncé, puis violette, livide. — Phimosi ou paraphimosis.

Traitement. — Topiques émollients et sédatifs; bains locaux de même nature. — Quand l'inflammation a cédé, topiques résolutifs avec l'eau blanche, l'eau végéto-minérale (p. 4), le soluté aqueux d'alun ou de sulfate de zinc, le décocté d'écorce de chêne, de ratanhia ou de bistorte. — Émissions sanguines locales contre-indiquées à cause de la laxité des tissus et des ecchymoses fâcheuses qui peuvent en résulter. — Cinq à six injections émollientes par jour si le prépuce ne peut être ramené en arrière, soit à cause de l'acuité de l'inflammation, soit à cause d'un phimosi congénital. — Envelopper le gland d'un cataplasme préparé avec la farine de lin et un décocté narcotique (page 3) s'il y a un paraphimosis. — Dans ce cas encore, on est quelquefois obligé de faire quelques scarifications sur la partie du prépuce qui s'insère près de la couronne du gland.

Existe-t-il quelques érosions ou excoriations, caractères de la maladie arrivée à un certain degré d'intensité (*psorobalanite*); a-t-on à redouter des adhérences : on place entre les parties un linge fin légèrement enduit de cérat camphré et opiacé, ou saupoudré de nitrate de bismuth. — Enfin la balanite persiste-t-elle, est-elle devenue chronique : on prescrit des bains locaux chlorurés et astringents, des lotions ou injections avec un soluté excessivement faible de nitrate d'argent.

Les malades qui ne pourront pas garder le repos porteront un suspensoir et tiendront le pénis relevé sur l'abdomen.

A l'hôpital du Midi, on traite la balanite, soit aiguë, soit chronique, de la manière suivante. Les parties peuvent-elles être mises à nu : on passe rapidement sur elles un crayon de nitrate d'argent; on place un linge entre

le gland et le prépuce, afin d'isoler les surfaces. S'il y a un phimosis, on fait des injections avec un soluté aqueux de pierre infernale, suivies chacune d'une injection avec de l'eau froide ordinaire.

La balanoposthite est-elle compliquée de phlébite du pénis : on commence le traitement par l'application de 15 à 20 sangsues sur le pubis, et on ne fait usage des astringents qu'après la cessation de la phlébite.

Enfin des chancres, des ulcères existent-ils au pourtour et à la surface du gland, sur celle du prépuce ; a-t-on lieu de soupçonner l'existence du vice syphilitique : on joint au traitement local le traitement général de la syphilis. Ce précepte a des opposants ; mais nous le croyons sage et prudent.

Les opérations du phimosis et du paraphimosis sont rarement nécessaires. Comme adjuvant, dans des cas tout à fait exceptionnels, sangsues dans les régions inguinales, — saignée du bras. — Calmer l'éréthisme avec une ou deux pilules (de 4 à 5 centigr.) contenant chacune parties égales de camphre et de thridace, ou mieux par quelques cuillerées à bouche, dans le courant de la journée, du mélange suivant : sirop d'orgeat et sirop de sulfate de morphine, parties égales.

Régime. — Repos, soins de propreté. — Diète ou alimentation d'accord avec l'intensité des symptômes locaux et généraux.

Bain astringent.

Écorce de chêne 15 gram.
Eau ordinaire 300 à 400 gram.

Faire bouillir quinze ou vingt minutes ; passez ou décantez.

Bain chloruré

Chlorure de soude 25 à 30 gram.
Eau ordinaire 90 à 100 gram.

Cérat camphré et opiacé.

Cérat de Galien 50 gram.
Camphre 1 gram.
Extrait d'opium 5 à 6 décigr.

Mêlez.

Décocté astringent.

Racine de bistorte ou de ratanhia, de tormentille, etc., 15 à 20 grammes.

Faites bouillir pendant quinze à vingt minutes avec eau commune, 200 à 300 grammes. Passez.

Décocté narcotique.

Feuilles de morelle ou de belladone, de jusquiame, etc., 10 à 20 gram.; eau commune, 300 à 400 grammes.

Faites bouillir pendant cinq à six minutes. Passez.

Injection de nitrate d'argent.

Nitrate argentique, 3, 5, 10 décigram., et plus parfois, pour 30 à 50 gram. d'eau distillée.

Soluté d'alun, de sulfate de zinc.

1 à 5 p. de l'un de ces deux sels pour 10 à 15 p. d'eau distillée.

BATTEMENT NERVEUX (des artères). — *Symptômes.* — Impulsion anormale très violente de l'artère malade. — Battements de cette dernière

forts et sonores, — sentiment de plénitude dans la région épigastrique, — augmentation de ce symptôme, qui n'est pas une douleur complète, par le vêtement le plus léger et un peu serré, ou par des gaz distendant l'estomac. — Irrégularité du calibre de l'artère circonscrite entre les doigts.

Traitement. — Calme du corps et de l'esprit. — Distractions agréables, — promenades. — Bains tempérés. — Sangsues ou saignées. — Antispasmodiques de toute nature, sous toutes les formes. — Pour boisson, infusé léger de fleurs de tilleul. — Injections dans le rectum avec la valériane, le musc, l'assa fœtida, etc.

Régime. — Doux et léger.

Lavement avec l'assa fœtida.

Assa fœtida.....	2 à 5 gram.
Eau tiède.....	500 gram.
Jaune d'œuf.	N° 1.

Triturez le tout dans un mortier de porcelaine ou de porcelaine. Passez à travers un linge.

L'assa fœtida peut être remplacée par

2 à 5 décigrammes de muse ou de castoréum.

Tisane de tilleul.

Fleurs de tilleul. . .	1 pincée.
Eau bouillante...	500 gram.

Passez après quinze à vingt minutes d'infusion.

BEC-DE-LIÈVRE. — Division médiane de l'une des lèvres, de la supérieure ordinairement.

Traitement. — Que la difformité soit *simple, double* ou *compliquée*, les indications à remplir sont les suivantes : attendre l'âge de quatre à cinq ans pour opérer le bec-de-lièvre compliqué ; agir à l'âge de six à sept mois pour le bec-de-lièvre simple. — Plus tôt, l'opération est compromise par le peu de résistance des tissus, par les cris de l'enfant. — Ramener les os de niveau par une compression lente ou instantanée. — Tirer parti du tubercule médian ou labial. — Enlever les dents qui gênent ou qui ne peuvent reprendre une position irréprochable, — animer les bords des scissures, — réunir par des points de sutures, — soutenir les réunions par des pelotes, les bandages convenables. — Élever l'enfant au biberon.

BÉGAYEMENT (*psellisme*). — Embarras spasmodique ou tétanique apporté à la production des sons articulés.

Traitement. — Aux opérations (sections, excisions, etc.) toujours à rejeter en raison de leur peu de succès, souvent regrettables (quelques-unes ont causé la mort), on a, par une induction qui s'appuie sur l'exemple de Démosthène, donné la préférence à tous les moyens gymnastiques capables d'apporter de la régularité dans les mouvements des organes de la parole. D'où l'indication de trois mouvements à faire opérer aux lèvres :

mouvement d'arrière en avant, mouvement d'avant en arrière, mouvement d'écartement ou d'ouverture de la bouche. Une fois que le son est formé, il faut placer les lèvres en arrière, les laisser dans cette position jusqu'à la prochaine articulation d'une syllabe nouvelle, et faire que cette position domine toutes celles que nécessite la parole. Quant à la langue, elle doit être élevée, appliquée en totalité contre la voûte palatine, et cela avec autant de rétraction que possible.

D'où encore la nécessité : de lire lentement, de prononcer une à une toutes les syllabes, de ne jamais perdre de vue le mouvement de la langue, de garder un silence complet hors du temps des exercices, de faire attention aux mots et non au sens de la lecture, de parler seul de temps à autre, de rendre ce monologue de plus en plus long ; enfin de converser avec une autre personne, mais toujours lentement et avec une attention soutenue quant aux mouvements de la langue (Malbouche).

Un autre praticien (Colombat) a établi aussi en principe que le rythme devait être la base du traitement curatif du bégayement. Il a donc eu recours à une espèce de gymnastique *pectorale, laryngienne, gutturale, linguale et buccale*, qui consiste : 1° à faire d'abord une forte inspiration ; 2° à retirer la langue dans le pharynx en relevant la pointe renversée de cet organe vers le voile du palais ; 3° à tendre en même temps les lèvres dans le sens transversal, de manière à éloigner leurs commissures ; 4° à parler rythmiquement et toujours sans précipitation.

Jourdan fait parler les bègues en même temps qu'ils maintiennent les côtes soulevées et le diaphragme abaissé (dilatation de la poitrine) par un léger effort musculaire. De plus, les malades sont engagés à user le moins d'air possible pour la parole, et à s'exprimer avec un peu plus de lenteur qu'à l'ordinaire.

Le docteur Serres assure que, pour guérir le bégayement, il suffit, si celui-ci est léger, de prononcer brusquement chaque syllabe et de joindre à ce mode orthophonique une forte secousse de haut en bas sur l'un des bras si le bégayement est plus prononcé.

Enfin une dernière méthode, celle du docteur Du Soit (de Meudon) consiste à régulariser les mouvements d'inspiration et d'expiration.

Toutes ces différentes méthodes ont pour but d'entraver ou de modérer les mouvements désordonnés, anormaux, embarrassés, des organes de la parole. Dupuytren, le docteur Delean, Cormach, Arnolt, n'avaient pu d'autre but en conseillant, le premier, d'apprendre la musique et de parler en chantant dans un ton analogue aux récitatifs de nos opéras ; le second, de fixer l'attention des bègues sur toutes les positions que prennent

es organes de la parole pendant la formation des sons et des syllabes ; le troisième, de faire une profonde inspiration et de répéter toutes les lettres une à une pendant l'inspiration comme le ferait un ventriloque ; le quatrième enfin, d'imiter *ce qu'on fait quand on bourdonne un son continu*. Quant au modérateur *physique* ou *matériel* employé par les praticiens que nous avons cités, ce sont tantôt les cailloux de Démosthène, tantôt le bride-langue (Colombat), la fourchette (Itard), le cintre (Hervez de Chégoïn), les mouvements d'élévation et d'abaissement du pouce sur l'index, ceux du bras.

Une autre indication, toute morale, à remplir est celle-ci : diminuer la timidité, l'impressionnabilité habituelle chez la plupart des bègues.

BÉRIBÉRI. — Maladie commune aux Indes, qui se rapproche beaucoup de la chorée et de l'anasarque.

Symptômes. — *Etat aigu.* — Gêne extrême de la respiration. — Faiblesse générale très prononcée. — Engourdissement, roideur dans les membres inférieurs. — Infiltration du tissu cellulaire sous-cutané. — Vomissements. — Syncope. — *Etat chronique.* — Tremblements, picotements, fourmillements dans les extrémités inférieures. — Contractions musculaires. — Paralyse. — Enrouement. — Affaiblissement de la voix. — Oppression. — Amaigrissement.

BLENNORRHOÏE (chaudepisse, écoulement, échauffaison, uréthrite dans les deux sexes). — Inflammation ayant son point de départ dans la muqueuse uréthrale de l'homme, avec écoulement muco-purulent contagieux à l'état aigu.

PÉRIODE DE DÉBUT OU PÉRIODE AVORTABLE. — *Symptômes chez l'homme.* — Après quelques jours d'un coït douteux, impur ou vénérien, jours dits *d'incubation*, dont le nombre peut varier entre cinq et huit, et plus quelquefois, le malade éprouve les manifestations suivantes : Au méat urinaire, prurit léger, parfois agréable et éveillant les désirs vénériens, — augmentation du prurit, — rougeur et tuméfaction légère des bords du méat. — Suintement léger d'une humeur filante, — adhérence des bords du méat par l'humeur interposée. — Toutefois il est des cas où l'écoulement est le premier indice de la maladie.

Traitement abortif. — Copahu et poivre cubèbe purs, par cuillerées à bouche, ou en lavements quand l'estomac ne peut plus les supporter. — Injection de nitrate d'argent à dose progressive. — Copahu pur, 4, 8 grammes et plus par jour.

Lavement avec le copahu (Velpeau).

Copahu 8, 16, 24, 32 gram.
Eau de gomme 200 à 300 gram.
Jaune d'œuf. n° 1.

Ajoutez parfois :

Extrait aqueux d'opium, 5 à 10 centigram., pour engourdir le rectum et em-

pêcher le lavement d'être rendu. Le succès dépend ici, non d'une révulsio opérée par le médicament, mais de l'absorption de ce dernier.

Du camphre (15 à 20 centigram.) peut encore être ajouté au lavement si des érections tourmentent le malade.

Le copahu peut être appliqué directement sur la muqueuse uréthrale à l'aide d'injections ainsi préparées :

Injection avec le copahu (Taddei, etc.).

Copahu 16 gram.
Émulsion d'amandes douces. 100 gram.
Gomme arabique en poudre. . 10 gram.
Mêlez.

Émulsion de copahu pour usage externe
(Marchal [de Strasbourg]).

Copahu 5 parties.
Eau distillée. 100 parties.
Poudre de gomme arabique. . 8 parties.

Émulsionnez. Trempez une sonde dans le mélange; placez celle-ci dans l'urèthre sans pénétrer dans la vessie. Fixez la sonde au moyen de lacs.

Poivre cubèbe, en prendre à la dose de 8 et 12 grammes divisés en 3 paquets, dont on prend : un le matin, une heure avant le déjeuner; un à six heures du soir; un avant de se coucher.

Lavement au poivre cubèbe (Velpeau).

Poivre cubèbe en poudre. 24 gram.
Eau de guimauve. 180 gram.
Mêlez.

Mixture oléo-résineuse de cubèbe
(Béral).

Alcoolé d'extrait oléo-résineux de cubèbe.	} De chaque,
Mucilage de gomme arabique	

Mêlez. Une cuillerée à café trois ou quatre fois par jour dans un peu d'eau. La dose peut être progressivement élevée jusqu'à une cuillerée à bouche.

Injection de nitrate d'argent à faible dose (Serre [de Montpellier]).

Nitrate d'argent cristallisé 1 à 3 centigr.
Eau pure. 30 gram.

Injectez avec une seringue en os ou mieux en verre.

Injection de nitrate d'argent à haute dose (Debeney).

Nitrate d'argent cristallisé, 10, 60, 70 et 80 centigram.
Eau distillée. 30 gram.

Une première injection doit être faite à titre de lavage. En d'autres termes, le liquide est immédiatement expulsé de l'urèthre, et une seconde injection, à 60 centigr., est faite, et gardée pendant environ une minute. — On opère à quelque distance de chaque repas, afin de retarder le plus possible le besoin d'uriner, et on augmente de 10 centigram. la dose de sel d'argent à chaque nouvelle injection. Le docteur Serre dit être allé jusqu'à 1 et 2 grammes d'azotate au début de la maladie bornée à la muqueuse, à l'état catarrhal par conséquent. Dans les cas où la totalité d

l'épaisseur de l'urèthre est enflammée, l'emploi des antiphlogistiques doit précéder celui des injections.

*Autre injection de nitrate d'argent
à haute dose (Diday).*

Eau distillée... 30 gram.
Nitrate d'argent cristallisé. 5 décigr.

Autre. (Ricord).

Eau distillée... 30 gram.
Nitrate d'argent cristallisé.. 1 gram

Agir le plus tôt possible. Il n'est pas nécessaire de cautériser au delà des 2 centimètres antérieurs du canal, seule partie malade si l'on est consulté au début. Une première injection doit avoir pour

but de laver le canal ; puis on en pousse une seconde, qui doit être gardée trois minutes. Pour la retenir, on serre le canal entre deux doigts de la main gauche, pendant que la droite ferme le méat, non en pressant le gland d'un côté à l'autre, mais en appuyant la pulpe du pouce par-dessus l'ouverture comme sur le goulot d'une fiole que l'on bouche. Le liquide contenu dans l'urèthre doit être refoulé d'arrière en avant, de manière à faire bomber le canal ; il se met ainsi en contact avec toutes les parties qu'il doit atteindre.

Ces moyens sont-ils sans danger, doivent-ils être adoptés par tous les praticiens ? Qu'il nous suffise de dire que les promoteurs de la méthode ne sont pas *absolus* dans leur manière de la recommander. Tous font des réserves, avouent des insuccès, des récidives, reconnaissent des cas complètement réfractaires. D'où la prudence de quelques-uns (Ricord, Diday) de s'arrêter dès le troisième ou le quatrième jour des injections quand à cette époque il n'est survenu aucune amélioration dans l'état du malade. Ces simples réflexions nous amènent au traitement ordinaire de la blennorrhagie, traitement auquel, vieux médecin que nous sommes, nous donnons la préférence, et que nous exposerons après avoir donné les symptômes de la *période aiguë*.

PÉRIODE AIGUE PENDANT SA PHASE DE PROGRÈS ET PENDANT SA PHASE D'ÉTAT. — *Symptômes locaux.* — Prurit du début remplacé par une douleur *spontanée* et une douleur *provoquée*. La première n'acquiert un peu de violence que du sixième au septième jour ; elle se traduit ou par des élancements et une cuisson dans l'urèthre, ou par de la chaleur, de la gêne, de la tension, du gonflement, de la pesanteur dans le même organe. La seconde, suscitée pendant la miction, les érections et l'éjaculation, et toujours plus vive que la première, devient de plus en plus excessive : la miction fait éprouver une sensation analogue à celle que produirait un corps chaud passé dans l'urèthre, d'où l'expression vulgaire de *chaudepisse*.

Les douleurs provoquées par les érections sont insupportables. Elles ont lieu la nuit principalement. Elles sont dues à la tuméfaction et au défaut

d'extensibilité que l'inflammation a produits dans l'urèthre, à la différence qu'il y a entre l'extensibilité de ce dernier et celle des corps caverneux.

Ces derniers symptômes sont-ils constants ? Non. Il est bon nombre de sujets qui, dans le repos, ne ressentent aucune douleur, et qui, pendant la miction, les érections et les éjaculations, accusent à peine quelques picotements.

La douleur spontanée ou provoquée, bornée à la fosse naviculaire ou un peu au delà pendant les huit ou dix premiers jours, se réduit à une tension, à un gonflement, à une chaleur insolite à l'extrémité de la verge. Cette tension, ce gonflement, etc., augmentent quand la verge est flasque et pendante. Le méat est très sensible ; le linge un peu dur y cause de la douleur.

La douleur s'irradie-t-elle au-dessus du pubis, vers le périnée, jusqu'à la vessie : elle est augmentée par la marche, la position assise. Se propage-t-elle jusqu'à la prostate : les testicules, les aines, les lombes, les muscles abdominaux, les cuisses sont douloureux en même temps.

Matière de l'écoulement. — D'abord transparente et filante, elle ne tarde pas à devenir louche, puis blanche, puis moins filante, et enfin, vers le sixième ou le huitième jour, elle est plus consistante, encore blanche, opaque, assez analogue à du lait un peu sali. Du dixième au quinzième jour, elle prend une teinte jaune, puis verdâtre. Inutile de faire observer qu'entre ces diverses colorations il y a des nuances plus ou moins sensibles. Odeur fade en général, comme celle du muco-pus ordinaire, quand la matière reste blanche ; fétide quand la matière est sanieuse. Sa *quantité* est en rapport avec l'*intensité* de l'inflammation.

Examine-t-on les parties malades : on peut trouver, après le gonflement du méat, après la couleur rouge de ses bords arrondis et tuméfiés : 1° une balanite plus ou moins considérable ; 2° l'inflammation soit des corps caverneux du pénis (*phlogose périenne* ou *pénilis*), soit des parties latérales du frein seulement ; 3° un abcès glandulaire péri-urétral, soit de la prostate (voy. PROSTATITE), soit des glandes de Cowper, soit des glandules de Morgagni ; 4° avec ou sans angioleucite intermédiaire visible, une participation des glandes lymphatiques de l'aine à l'inflammation principale (voy. BUBONS) ; 5° une *épididymite* (voy. ce mot).

Après tous ces phénomènes, reconnus par une exploration assez douloureuse, s'en présente un autre que voici : Toutes les fois que l'inflammation est très vive et la maladie très intense, les érections sont plus douloureuses qu'elles ne l'étaient déjà et la verge est courbée sur sa face scrotale, au lieu de l'être sur sa face pubienne. Cette courbure tient : 1° à

l'inflammation et par suite au défaut d'extensibilité du tissu spongieux environnant l'urèthre; 2° à l'extensibilité conservée des corps caverneux, lesquels, entraînés par un mouvement d'érection qui n'est pas suivi par l'urèthre, décrivent un arc dont l'urèthre est la corde : d'où l'expression *chaudepisse cordée* (Ricord).

Urine. — L'inflammation étant très vive, le jet est peu volumineux, parfois brisé, indices de la diminution du calibre du canal.

Sperme. — Son émission, douloureuse comme celle de l'urine, n'a pas lieu par jets, mais en bavant.

Du sang pur peut-il s'écouler de l'urèthre? Cela n'arrive guère que dans les cas où l'on redresse brusquement, brutalement la verge en plaçant celle-ci, dans un moment d'érection, sur un corps dur et portant dessus un coup violent.

Symptômes généraux. — Malaise, inappétence, fièvre.

Traitement.—*Indications préliminaires.* — Repos. — Pas de lectures, de peintures, de spectacles capables d'éveiller les désirs vénériens, d'exciter les érections. — Tenir, autant que possible, la verge relevée sur l'abdomen. — Si le genre de travail ou d'occupations du malade le force à sortir, l'engager à porter un suspensoir, s'il ne veut pas être exposé à contracter une épидидymite. — Le prévenir surtout du danger qu'il y a à porter sur les yeux les mains imprégnées du liquide de l'écoulement. Recommander par conséquent la plus grande propreté, le lavage des mains toutes les fois que la verge aura été touchée. — Défendre les lits trop chauds et trop moelleux, pour éviter les érections nocturnes.

Emissions sanguines. — Elles ne sont générales qu'autant que l'état inflammatoire est très violent, qu'il y a de la fièvre. — Dans les cas contraires et ordinaires, une application de 15, 20 et 25 saugsues au périnée est suffisante. Deux ou trois applications semblables sont rarement nécessaires. Viennent ensuite les bains généraux longtemps prolongés, les boissons émollientes, gommeuses, etc.; les lavements adoucissants, un régime sévère, l'abstinence des liqueurs alcooliques, du café, des mets épicés.

Tisane de guimauve.

Racine de guimauve sèche et
déchirée 15 à 20 gram.
Eau ordinaire 1 litre.
Faites macérer pendant vingt à vingt-
cinq minutes; passez, et ajoutez :
Sirop de gomme 60 gram.
Par petites tasses dans la journée. —

Cette tisane peut être remplacée par les suivantes.

Tisane de chiendent.

Chiendent coupé et lavé à l'eau
bouillante 15 gram.
Eau commune 1 litre.
Faites bouillir; tirez à clair au bout de
dix à vingt minutes.

Tisane de lin.

Graine de lin. 5 à 10 gram.
Eau commune. 1 litre.

Faites macérer pendant quatre à cinq heures; tirez à clair; édulcorez au goût du malade.

La *tisane de réglisse* se prépare de même à froid : 15 à 20 gram. par litre d'eau.

Ces tisanes peuvent être nitrées (nitrate de potasse, 1 à 2 gram. par litre).

Poudre rafraichissante et diurétique.

Poudre de guimauve. } De chaque,
— de réglisse. } 1 gram.
Sel de nitre. 2 décigram.
Camphre. 5 centigram.

Mêlez. — Trois doses semblables par jour, dans un verre d'eau. Préparation très commode pour les personnes qui voyagent.

Après cinq, huit et dix jours, ce premier traitement n'a-t-il apporté aucun amendement dans la maladie, les douleurs sont-elles les mêmes; dans le double but de provoquer le sommeil et d'empêcher les érections, on prescrit les pilules de thridace, de camphre, d'opium (5 à 15 centigram. d'extrait aqueux), mais surtout les injections visqueuses morphinées.

Le laudanum de Sydenham, qui peut remplacer l'opium, est prescrit à la dose de 20 à 30 gouttes (75 centigram. à 1 gram.) dans les tisanes, 10 à 15 gouttes dans les lavements et les injections.

Les *tisanes de guimauve, de mauve, etc.*, peuvent être remplacées par 60 à 80 gram. de sirop d'orgeat dans un litre d'eau, par le *lait d'amandes, etc.*

Les *lavements* sont faits avec le son, la graine de lin, etc. (20 à 30 gram. par 500 gram. d'eau). On peut y ajouter du camphre (5 à 10 décigram.).

Injection contre les érections douloureuses
(A.-D. Naudin).

Chlorhydrate de morphine. 4 gram.
Eau de laurier-cerise. . . . 25 gram.
Gomme arabique. 5 gram.
Sirop de violettes. 5 gram.

Faites un soluté. — Quatre fois, puis huit fois par jour, en injecter dans l'urèthre une cuillerée à café qu'on fera pénétrer jusqu'au niveau des orifices des conduits éjaculateurs et qu'on maintien-

dra dans cette partie pendant quelques minutes. — Surveiller l'emploi.

Pilules contre les érections douloureuses.

Camphre. } De chaque,
Thridace. } parties égales.

Faire des pilules de 2 décigrammes. — Trois par jour.

La thridace peut être remplacée par l'extrait de jusquiame ou de belladone.

Les applications froides, soit d'eau blanche (pag. 3), soit d'eau pure ou d'eau vinaigrée, faites autour du pénis à l'aide de linges mouillés superposés et souvent arrosés, sont aussi d'une certaine utilité pour faire cesser les érections douloureuses.

Eau vinaigrée (Erdmann).

Eau ordinaire... .. 15 parties.
Vinaigre rouge..... 1 à 5 parties.

Émulsion ou lait d'amandes.

Amandes douces. 30 gram.
Sucre..... 60 gram.
Eau..... 1000 gram.

On peut ajouter à volonté : Nitre, 2 à 3 gram., et camphre, 10 à 15 décigram.

Par tasses dans la journée.

Émulsion camphrée (B. Bell).

Émulsion sucrée.. . . . 300 gram.
Camphre..... 6 décigr.
Sirop de sulfate de morphine..... 30 gram.

Par cuillerées toutes les heures, dans les cas de *chaudepisse cordée*.

Lavement camphré.

Eau de son..... 400 gram.
Camphre..... 5 à 10 décigram.
Jaune d'œuf..... N° 1.

Laudanum de Sydenham (Codex).

Opium choisi 64 gram.
Safran incisé..... 32 gram.
Cannelle..... 4 gram.
Girofle 4 gram.
Vin de Malaga... 500 gram.

1 gram. représente 6 centigram. d'extrait gommeux d'opium.

Laudanum de Rousseau (Codex).

Produit fermenté du mélange suivant : Opium choisi, 125 gram.; miel blanc, 375 gram.; eau chaude, 1875 gram.; levûre de bière fraîche, 8 gram.

1 gramme représente plus de 16 centigram. d'extrait d'opium.

Sirop d'amandes (Codex).

Amandes douces. 500 gram.
Amandes amères..... 160 gram.
Sucre 3000 gram.
Eau. 1625 gram.
Eau de fleurs d'oranger.. . . . 250 gram.

PÉRIODE AIGUE PENDANT SA PHASE DE DÉCLIN. — *Symptômes locaux.*

— Diminution notable de la douleur. — Retour de la matière de l'écoulement à sa coloration primitive. De verte ou verdâtre qu'elle était à la fin de la période précédente, elle devient successivement jaune, puis blanche, puis visqueuse et légèrement transparente, et elle se supprime spontanément ou par le fait du traitement.

Symptômes généraux. — Ceux de la période de progrès et de la période d'état, mais déjà plus légers.

Traitement. — La plupart des praticiens, ne voyant plus dans la blennorrhagie arrivée à cette phase qu'un *écoulement catarrhal*, n'hésitent pas à *couper la chaudepisse* (expression consacrée). Quelques-uns, plus prudents, continuent le traitement des deux phases précédentes et n'arrivent que peu à peu à l'emploi des boissons diurétiques, du copahu, du cubèbe, de la potion de Chopart, des opiat, des capsules de copahu, de cubèbe, des dragées de même nature, des toniques, des injections peu concentrées de nitrate d'argent, d'alun, de sulfate de fer, de sulfate de cuivre, de vinaigre rosat, de tannin, etc.

Les drastiques sont généralement abandonnés ; on se borne à surveiller

l'état du ventre, à le tenir libre à l'aide des laxatifs ordinaires (huile de ricin, manne, eau de veau, etc.).

Tisane diurétique.

Racine de fraisier 15 gram.

Eau 1 litre.

Faire bouillir dix à quinze minutes, passer, et ajouter :

Sirop des cinq racines 60 gram.

Nitre 1 gram.

Par tasses dans la journée.

Les *bourgeons de sapin*, à la dose de 8 à 10 gram., peuvent remplacer la racine de fraisier.

Potion de Chopart.

Dans une fiole de capacité convenable, pesez dans l'ordre suivant :

Copahu	} De chaque,	60 gram.
Alcool rectifié		
Sirop de baume de Tolu		
Eau de menthe poivrée		
Eau de fleurs d'oranger		
Alcool nitrique		8 gram.

Trois à quatre cuillerées à bouche, le matin.

Potion copahu et cubèbe (Gimelle).

Copahu 12 gram.

Cubèbe 8 gram.

Vin aromatique 125 gram.

Mêlez et agitez. — A prendre en une seule fois, le matin à jeun.

Capsules de copahu (Mothès, Raquin).

Elles se préparent en renfermant du copahu dans de petites capsules faites avec de la gélatine, ou du gluten, ou de la pâte de jujubes. Chaque capsule contient environ 3 décigrammes de copahu. Ce moyen ingénieux présente l'avantage de prendre le copahu sans ressentir sa saveur. La gélatine et les autres substances sont digérées, le copahu est mis à nu dans l'estomac. On prend 10 à 30 capsules chaque jour.

Les capsules de Raquin contiennent du copahu à demi solidifié par la magnésie calcinée et enveloppé d'une couche très mince de gluten.

Copahu solidifié (Mialhe).

Copahu 500 gram.

Magnésie calcinée 30 gram.

Mêlez. Il faut huit à dix jours pour que la solidification s'opère. Dose : 10 à 20 gram. par jour, dans du pain azyme, en trois fois. C'est une préparation commode.

Dragées de copahu (Fortin).

Copahu pur 30 gram.

Magnésie calcinée 12 décigram.

On en forme un mélange exact qui, au bout de vingt-quatre heures, peut être divisé en 72 parties que l'on roule entre les doigts.

On les recouvre de gomme et de sucre ; on prépare pour cela : 1° une eau de gomme arabique contenant le tiers de son poids de gomme ; 2° du sucre en poudre.

Opiat astringent.

Copahu 8 gram.

Poivre cubèbe 12 gram.

Extrait de ratanhia 4 gram.

Mêlez. — 2 à 4 gram. de cet opiat trois fois par jour.

Autre.

Tannin	} De chaque,	parties égales.
Poivre cubèbe		
Miel rosat, quantité suffisante.		

Mêlez. — A prendre comme le précédent.

Opiat antiblennorrhagique (Caby).

Copahu	} De chaque,	30 gram.
Poivre cubèbe		
Sous-nitrate de bismuth		

Essence de menthe, quantité suffisante pour aromatiser.

8 à 16 gram. par jour dans du pain azyme.

Mixture brésilienne (Lepère).

Baume de La Mecque épaissi. 150 gram.

Copahu épaissi 400 gram.

Extrait de safran 1 gram.

Mêlez. 32 gram. par jour en deux fois, dans la blennorrhagie.

On peut remplacer le baume de La Mecque par la térébenthine du mélèze également épaissie.

Autre (Larrey).

Copahu } De chaque,

Sucre } 200 gram.

Gomme arabique 50 gram

Laque carminée 5 gram.

Eau de menthe poivrée, quantité suffisante.

Matin et soir, 5 à 10 gram. enveloppés dans un morceau d'hostie mouillé.

Injection avec les roses rouges.

Roses rouges 2 gram.

Eau bouillante. 300 gram.

Faites infuser et passez.

On peut remplacer les roses rouges par les espèces aromatiques.

Injection avec le sulfate de cuivre (Nélaton).

Sulfate de cuivre. 1 à 2 décigram.

Eau 30 à 40 gram.

Autre avec le ratanhia.

Extrait de ratanhia. 2 à 5 gram.

Eau 300 à 400 gram.

Mêlez.

Autre avec le vinaigre rosat (Velpeau).

Vinaigre rosat, une ou deux cuillerées par litre d'eau.

Le *vinaigre rosat* du Codex est préparé avec :

Roses rouges desséchées . . . 32 gram.

Vinaigre rouge très fort . . . 375 gram.

Autre avec le vin aromatique.

Vin aromatique, une ou deux cuillerées pour 400 à 500 grammes d'eau.

Le *vin aromatique* du Codex est préparé avec :

Espèces aromatiques . . . 125 gram.

Vin rouge 1000 gram.

Alcoolat vulnéraire. . . 64 gram.

Les espèces aromatiques sont un mélange à parties égales des feuilles sèches de : sauge, thym, serpolet, hysope, menthe aquatique, origan commun, absinthe.

Résumé des traitements. — Quelle que soit la date de la maladie, pourvu qu'il n'y ait aucun symptôme suraigu : *injections de nitrate d'argent* à haute dose (5 à 6 décigram. par 30 gram. de liquide). — *Injections plus énergiques* (1 gram. sel d'argent par 30 gram. d'eau distillée) tant que l'écoulement persiste, qu'il est mêlé d'un peu de sang. — Enfin, trois fois par jour, *injections de sulfate de zinc et d'acétate de plomb* (de chaque sel, 1 gram. pour 200 gram. d'eau de roses), si après la troisième ou quatrième injection argentique l'écoulement existe encore, mais à l'état de simple suintement muqueux.

Comme adjuvant des injections : Repos absolu. — Régime sévère. — Diète. — Boissons peu abondantes. — Pas de bains chauds, pas de bière, de cidre, de vin pur, d'asperges. — Assurer les bons effets des injections

par le copahu, le cubèbe, administrés par la bouche ou par le rectum.

Copahu encore ou cubèbe (ou tout autre antiblennorrhagique), plus d'injections résolutives, mais antiphlogistiques énergiques, si l'urèthre est vivement irrité.

Pilules de camphre et de thridaee et lavements camphrés, si la blennorrhagie est devenue phlegmoneuse ; injections morphinées s'il y a érection cordée.

La blennorrhagie décroît-elle : antiblennorrhagiques internes. — Revenir aux injections argentiques, si l'écoulement n'a pas cédé aux huit ou dix jours de traitement spécifique.

Quarts de lavement froids (décocté de pavot, 200 gram. ; laudanum de Sydenham, 15 à 20 gouttes), si la blennorrhagie uréthrale a gagné la partie postérieure de l'urèthre, si le col de la vessie est atteint, si la miction est fréquente, s'il y a du ténesme, un peu de sang dans l'urine.

Si le symptôme *dysurie* se présente *antiphlogistiques* de préférence au *cathétérisme*. — Ne recourir à la sonde qu'autant que l'émission de l'urine est devenue trop difficile. — Laisser la sonde à demeure si elle a été introduite avec difficulté, et si, une fois entrée, elle se trouve serrée comme dans un étai. Dans ce cas, *application de sangsues au périnée*.

Application de la *glace* sur le pénis et au périnée, *compression extérieure* ou *intra-uréthrale* à l'aide d'une sonde, si la rupture de l'urèthre a occasionné une hémorrhagie très abondante et persistante. Dans le cas contraire, respecter la perte de sang.

L'*épididymite* n'empêche pas le traitement antiblennorrhagique.

Ouvrir promptement les *petits abcès* qui, dans les formes phlegmoneuses de la blennorrhagie, se développent quelquefois le long du trajet de l'urèthre.

Antiphlogistiques et fondants contre les *bubons*, non virulents, qui parfois accompagnent la blennorrhagie non compliquée de chancres (voy. BUBONS) ; enfin *jamais de traitement mercuriel* (Ricord, Valleix).

PÉRIODE CHRONIQUE OU BLENNORRHÉIQUE, BLENNORRHÉE, GOUTTE MILIAIRE, et, par corruption, GOUTTE MILITAIRE dans le langage du peuple.

Symptômes. — Ecoulement peu abondant ou simple suintement, le matin principalement, avant d'avoir uriné et en pressant le gland d'arrière en avant, d'une matière un peu épaisse, se desséchant sur les bords du méat urinaire et faisant adhérer ceux-ci entre eux. — D'autres fois une humidité continuelle baigne le trajet uréthral, ou enfin un écoulement assez abondant a lieu.

La matière sécrétée est du muco-pus de couleur blanche, de consistance variable.

Traitement. — Les moyens conseillés dans la période aiguë de la blennorrhagie, et en particulier les injections caustiques et astringentes, ont-ils choué : on prescrit tout d'abord un régime approprié à l'état général du malade. Ce régime sera substantiel, réparateur, si le sujet est débilité par des antiphlogistiques et la diète déjà employés quand la blennorrhagie existait à l'état aigu ; il sera modérément tonique et fortifiant dans le cas contraire. — On reprendra ensuite les injections caustiques et astringentes, comme il a été dit plus haut, et ces injections seront faites à des degrés moyens d'énergie (5, 10 et 15 centigram. de substance active par 10 gram. de liquide).

Le cachou, comme le copahu, peut être injecté à la dose de 10 à 20 gram. pour 150 à 160 gram. d'eau. Cinq à six injections sont quelquefois nécessaires.

Les préparations ferrugineuses, les eaux froides, les bains de mer, les eaux minérales à base de fer (Forges, Spa, Contrexeville, etc.), les anapoptiques (fécules, chocolat, etc.), les toniques ne sauraient être négligés, surtout quand les malades sont anémiés ou lymphatiques.

Carbonate de fer.

A la dose de 1, 2 et 3 grammes, enveloppé dans du pain azyme mouillé.

Sirop de citrate de fer.

Citrate de fer ammoniacal... 10 gram.
Sirop de Tolu..... 500 gram.

Deux à cinq cuillerées par jour dans autant de verres d'eau de goudron ou de tisane de bourgeons de sapin.

Sirop d'iodure ferreux (Dupasquier).

Soluté officinal de proto-iodure de fer..... 4 gram.
Sirop de gomme incolore et très consistant..... 200 gram.
Sirop de fleurs d'oranger.. 50 gram.

Mélangez exactement par une agitation de quelques instants. Chaque cuillerée contient à peu près 4 gouttes de soluté normal.

Remarque. — Il est indispensable que

les sirops de gomme et de fleurs d'oranger soient incolores, pour que le médecin puisse avoir l'assurance que le médicament n'est pas altéré. Il est utile aussi de donner à ces sirops plus de consistance qu'ils n'en ont d'ordinaire, pour que l'addition du soluté normal ne les rende pas trop fluides, ce qui faciliterait l'altération du sel ferreux au contact de l'air. Moyennant cette précaution, le sirop proto-iodo-ferré peut être conservé un mois.

Soluté normal d'iodure ferreux (Dupasquier).

Iode..... 10 gram.
Limaille de fer..... 20 gram.
Eau distillée..... 80 gram.

Introduisez le tout dans un petit matras ; chauffez légèrement ; filtrez lorsque la liqueur est décolorée (Deschamps [d'Avallon]).

Suivant M. Deschamps, il faudrait

85 gram. 5 centigram. d'eau, au lieu de 80 gram., pour que le soluté contint par 4 gram. 50 centigram. d'iodure de fer.

Pilules avec la térébenthine (Most).

Térébenthine de Venise.	} De chaque, 8 gram.
Extrait de gentiane.. ..	
Gomme kino	
Sulfate de fer.	

Mêlez, et faites des pilules de 10 centigram. — 5 à 8 trois fois par jour.

L'extrait de ratanhia peut remplacer l'extrait de gentiane (Hœring).

Julep cantharidé (Hecker).

Poudre de gomme.	4 gram.
Eau.	80 gram.
Sirop de fleurs d'oranger. . .	30 gram.
Teinture de cantharides	10 à 20 gouttes.

A prendre par cuillerées dans la journée. — Chaque cuillerée, représentant 20 gram. de liquide, renfermera une goutte et demie à trois gouttes de teinture.

Émulsion chlorurée (Graefe).

Chlorure de chaux.	4 gram.
Émulsion d'amandes douces	200 gram.
Teinture d'opium.	4 gram.
Sirop d'orgeat.	30 gram.

Mêlez. — Une cuillerée à bouche toutes les trois heures, ou un peu moins de 7 centigram. de chlorure et autant de teinture d'opium.

Vin de semences de colchique opiacé (Eisenmann).

Vin de semences de colchique	10 gram.
Teinture d'opium.	5 décigram.

Mêlez. — 25 à 30 gouttes trois ou quatre fois par jour dans un peu d'eau.

Pilules avec l'extrait de noix vomique et le sulfate de quinine (Johnson).

Extrait de noix vomique.	6 décigr.
----------------------------------	-----------

Sulfate de quinine.	} De chaque, 12 décigr.
Extrait de jusquiame.	

Mêlez. — Faites 24 pilules dont on donnera 3 par jour.

Pilules inexécutables si les extraits ont la consistance voulue, c'est-à-dire la consistance pilulaire. Dans ce cas, il faut ajouter un peu de sirop pour lier la masse, doubler le nombre des pilules, et doubler la dose à faire prendre au malade.

Pilules chlorurées (Caussade).

Chlorure de chaux.	4 gram.
Extrait gommeux d'opium.	45 centigr.
Mucilage de gomme, quantité suffisante pour 54 pilules contenant chacune à peu près 74 milligram. de chlorure et 8 milligram. d'extrait d'opium.	

Une pilule toutes les deux heures.

Pilules aloétiques thridacées (Sandras).

Aloès	1 décigram.
Thridace	2 décigram.

Mêlez et faites 2 pilules. — Dose : d'abord 4, puis 6 par jour.

Injection avec la teinture d'iode (Ricord).

Eau distillée.	90 gram.
Teinture d'iode.	4 gram.

Mêlez. — Cette injection convient principalement chez les sujets lymphatiques et scrofuleux. Son usage doit être continué pendant quelque temps.

Injection chlorurée et opiacée (Graefe).

Chlorure de chaux.	} De chaque, 4 gram.
Teinture d'opium.	
Eau distillée.	200 gram.

Mêlez. — Une ou deux injections par jour.

Injection avec le proto-iodure de fer (Ricord).

Proto-iodure de fer	1 décigram.
Eau distillée.	100 gram.

Faites dissoudre. — Deux injections par jour.

Injection vineuse astringente (Ricord).

Vin rouge du Midi..	150 gram.
Eau de roses.....	50 gram.
Extrait de ratanhia.....	1 gram.
Laudanum de Sydenham.	2 gram.

Mêlez. — 3 ou 4 injections par jour.

Injection avec la strychnine (Johnson).

Strychnine..	1 décigr.
Acide nitrique concentré.		4 gouttes.
Eau..	60 gram.

Faites dissoudre. — Trois injections par jour avec 4 gram. du soluté.

Teinture d'opium (Codex).

Extrait d'opium..	..	32 gram.
Alcool à 56° centésimaux...		380 gram.

Filtrez après dix à quinze jours de macération. — 15 gouttes contiennent environ 5 centigram. d'extrait.

Vin de semences de colchique (Codex).

Semences de colchique....	64 gram.
Alcool à 33° centésimaux.	500 gram.

Filtrez après huit à dix jours de macération. — Dose : 1 à 5 grammes.

Teinture d'iode (Codex).

Iode	32 gram.
Alcool à 86° centésimaux...	380 gram.

COMPLICATIONS DE LA BLENNORRHAGIE. — Les complications (*cystite, néphrite, orchite, chancres, ophthalmie purulente, arthrite, abcès, inflammation de la veine dorsale de la verge, etc.*), la douleur persistante de l'urèthre (*urétralgie*), seront traitées à leurs lettres respectives.

BLENNORRHAGIE CHEZ LA FEMME. — Inflammation aiguë de la vulve, du vagin (la variété la plus fréquente), de l'urèthre (variété rare), du col de l'utérus, survenue à la suite du coït, et, dans tous les cas, transmissible par contagion (Valleix).

Symptômes en général. — A peu près nuls au début, du moins ordinairement. — Ainsi : un peu de douleur en marchant et en urinant ; — changement de couleur de l'écoulement leucorrhéique qui, chez beaucoup de femmes, peut être habituel ou accidentel ; — chez les femmes exemptes de fleurs blanches, on constate : Une chaleur insolite à l'entrée du vagin, ou dans l'urèthre, ou autour du col de l'utérus, ou vers la vulve, ou dans plusieurs de ces points à la fois. — Cette chaleur est bientôt suivie d'un écoulement d'abord clair, puis opalin, puis épais et opaque comme chez l'homme, peu abondant ensuite très abondant, rarement sanguinolent, tachant le linge en jaune ou en vert et donnant à ce dernier la consistance d'une toile gommée ou empesée.

Passé le début, comme chez l'homme, il y a de la *douleur* ; mais ici la douleur est moins violente : la malade n'accuse souvent qu'une chaleur incommode, qu'un sentiment de pesanteur vers le périnée, l'anus, le rectum. Toutefois la miction est douloureuse quand l'inflammation est vive.

— Examinées au spéculum, les parties malades présentent une coloration rouge plus ou moins vive ; de plus elles sont tuméfiées. Quelquefois elles semblent frappées d'un simple érysipèle : c'est alors que la maladie pourrait prendre le nom de *blennorrhagie sèche*. — Un état *granulé* ou particulier de la muqueuse (*psorélytrie*), des plaques simulant des surfaces vésiquées, une éruption d'*herpès phlycténoïde* peuvent encore être observés (Ricord), à l'aide du spéculum, bien entendu, instrument dont l'introduction est douloureuse quand l'inflammation est très vive, dont il faut s'abstenir quand la malade est une très jeune fille, quand le vagin est très étroit et très rigide et que les règles coulent : le sang, dans ce dernier cas, masquerait les surfaces malades.

Du sixième au huitième jour l'acuité de la phlegmasie vénérienne a cessé, du moins le plus ordinairement. — Quelquefois même l'inflammation est légère, passagère.

Comme symptômes réactionnels généraux, ceux qui peuvent être observés chez l'homme.

Symptômes en particulier. — *Symptômes de la blennorrhagie vaginale.* — Ecoulement abondant, promptement puriforme, et alors d'une odeur forte et nauséabonde.

Symptômes de la blennorrhagie vulvaire. — Douleur vive. — Tuméfaction des grandes lèvres. — Érosions fréquentes. — Miction excessivement cuisante.

Symptômes de la blennorrhagie uréthrale (Gibert, Ricord, Cullerier). — Douleur vive en urinant. — Rougeur et tuméfaction du méat. — Ecoulement par cet orifice d'une goutte de matière puriforme qui se renouvelle promptement, et dont on augmente la grosseur en pressant l'urèthre d'arrière en avant. La même pression fait souvent sortir une quantité notable de matière.

Symptômes de la blennorrhagie du col. — Ceux déjà décrits et constatés par le spéculum. — Peu ou pas de douleur.

Traitement en général. — Non-seulement les moyens abortifs n'ont pas une grande efficacité chez la femme, mais ils peuvent être suivis d'accidents assez graves ; d'où la nécessité d'avoir recours au traitement ordinaire, c'est-à-dire aux *lavements émollients*, aux *grands bains*, aux *bains de siège*, aux *émissions sanguines*, pour combattre l'état inflammatoire ; — aux injections émollientes ou légèrement narcotiques (eau de guimauve, de pavot, de morelle, etc.), quand il y a tout à la fois inflammation et douleur vive, — aux *opiacés*, aux *antispasmodiques*, quand les douleurs persistent, que l'éréthisme est considérable. — Les injections

sont avantageusement faites la malade étant dans le bain. — Hors du bain, les liquides seront maintenus dans le vagin à l'aide d'un *tampon de charpie* qui fermera l'orifice de ce dernier. Le tampon est attaché à un fil qui rend son extraction et son renouvellement faciles. Les surfaces malades sont isolées en remplissant le vagin avec du coton cardé ou de la charpie saupoudrée ou non de nitrate de bismuth.

Le temps des règles fait interrompre les injections.

A la période de déclin, les injections sont astringentes ou cathérétiques. Les injections astringentes sont faites avec l'eau blanche (p. 3); on les renouvelle deux fois par jour, et on les maintient en place à l'aide du tampon.

Les injections avec le copahu (p. 80), avec un soluté aqueux de nitrate d'argent (1 décigram. par 30 gram. de liquide), sont également employées. — Toutefois on préfère à ces dernières les cautérisations directes avec le crayon de nitrate d'argent fondu. Ce dernier est conduit au moyen du spéculum. — Quant aux injections poussées jusque dans la cavité de l'utérus, elles sont complètement abandonnées, des péritonites pouvant en être la conséquence. — Il en est de même des moyens propres à *couper* la blennorrhagie, il est extrêmement rare qu'on en fasse usage chez la femme.

Nous n'avons pas de formules à transcrire ici; celles qui peuvent être utiles se trouvent au *Traitement de la blennorrhagie chez l'homme*. Il en est quelques autres que nous pourrions donner; mais comme elles font partie du traitement de la *leucorrhée*, nous les trouverons en parlant de cette maladie. Quant aux injections narcotiques préparées avec le pavot, la jusquiame, la morelle, etc., il nous suffit de rappeler les doses des composants : 15, 20 et 30 parties de l'une ou de l'autre de ces différentes substances pour 1200 ou 1500 parties d'eau. — Agir par décoction et passer à travers un linge.

Enfin nous ne dirons rien du traitement des variétés locales : ces distinctions quant au siège n'intéressent en rien le thérapeutiste.

BLÉPHARITES. — Inflammations palpébrales. On en admet trois espèces : 1° la *blépharite simple* ou *blépharite phlegmoneuse*; la 2° *blépharite ciliaire*; 3° la *blépharite érysipélateuse*.

Blépharite simple ou phlegmoneuse. — On y distingue une première période, dont la forme est toujours aiguë, et une seconde période, à forme tantôt suppurative, tantôt diffuse ou gangréneuse, et tantôt chronique.

PREMIÈRE PÉRIODE OU PÉRIODE AIGUE. — *Symptômes locaux.* — Ten-

sion douloureuse et tuméfaction du corps de la paupière, tuméfaction quelquefois limitée et graduellement envahissante pendant le début (*blépharite phlegmoneuse partielle*), mais plus souvent étendue d'emblée au corps entier de la paupière (*blépharite phlegmoneuse totale*). — Couleur progressive. — Coloration progressive allant du rouge pâle au rouge sombre ou même violacé. — Disparition des plis palpébraux à mesure que la tuméfaction s'accroît. — Bord ciliaire et cils paraissant comme enfoncés du côté du globe de l'œil. — Battements. — Larmoiement (*épiphora*). — Mucosités. — Dyscinésie palpébrale d'abord, puis blépharoptose inflammatoire. — Occlusion alors du globe de l'œil et faculté visuelle empêchée. — Assez souvent et comme épiphénomène, survenance d'un chémosis séreux autour de la cornée sous-jacente à la paupière enflammée.

Symptômes généraux. — Inappétence. — Débilité. — Fièvre.

Traitement. — Le mal est-il léger : Pédiluves salés. — Purgatifs salins. — Laxatifs. — Diète modérée. — Repos de l'œil.

Bain de pieds avec le sel.

Sel commun (quatre à cinq poignées)..... 500 à 600 gram.
Eau chaude, quantité suffisante.

Limonade purgative (Wahu).

Bitartrate de potasse..... 25 gram.
Borate de soude..... 7 gram.
Mêlez intimement, puis versez en deux fois :

Eau bouillante..... 500 gram.

Ajoutez :

Suc d'un fort citron.

Sucre imprégné de l'essence
du zeste..... 30 gram.

Filtrez. — En deux ou trois fois le matin à jeun, ou une moitié le soir et l'autre le matin.

L'inflammation est-elle vive : dès lors mettre énergiquement en pratique la maxime *Principiis obsta*. — Saignées générales réitérées ; — purgatifs. — Diète sévère. — Cataplasmes (hormis le cas de survenance d'un chémosis séreux). — Sangsues à la tempe, au sourcil, sur le trajet de la jugulaire, derrière l'oreille (jamais sur la paupière). — Simples piqûres d'aiguille, — ou bien scarifications pratiquées transversalement sur la face cutanée de la paupière, — et application de compresses imbibées d'eau glacée qu'on renouvelle de minute en minute pendant un jour ou deux.

S'est-il produit un chémosis, ordinairement séreux dans ces circonstances : mettre de côté les cataplasmes et débrider la tumeur par de simples mouclietures (voy. CHÉMOSIS).

Sur la fin de la même période, substituer aux topiques émoullients les topiques résolutifs : eau blanche (p. 3) ; sulfate de zinc ou d'alumine (5 à

grammes dissous dans 1 litre d'eau) (Desmarres); — attouchements et le crayon de nitrate d'argent trempé dans l'eau et promené sur la peau cutanée de la paupière.

SECONDE PÉRIODE. — FORME SUPPURATIVE. — *Symptômes locaux.*

A la douleur primitivement aiguë succède une simple sensation d'enflure et de pesanteur — A la coloration progressive rougeâtre ou violacée succède, en un point plus élevé que les autres, une coloration pâle et bientôt jaunâtre. — Fluctuation; — puis, si l'ouverture artificielle n'est pas pratiquée, amincissement de la peau, — perforation spontanée, — issue d'une quantité de pus plus ou moins grande.

Symptômes généraux. — Frissons plus ou moins prolongés, plus ou moins répétés, débutant fort souvent avant l'apparition des symptômes locaux de la suppuration.

Traitement. — L'abcès une fois reconnu, l'ouvrir immédiatement avec les plus grandes précautions. Ces précautions consistent à introduire préalablement sous la paupière une plaque de corne ou d'ivoire, afin d'arrêter la pointe de l'instrument si un mouvement brusque et involontaire le poussait au delà des limites voulues. — Puis pansement à plat, et application ou continuation du traitement antiphlogistique s'il est nécessaire.

FORME DIFFUSE OU GANGRÉNEUSE (celle du phlegmon diffus). — *Symptômes locaux.* — Engorgement, turgescence vasculaire extrêmes. — Douleur plus vive. — Chaleur considérable. — Surface palpébrale violacée ou livide. — Pendant la phase d'intensité, apparition sur cette surface de plusieurs phlyctènes gonflées par un liquide rougeâtre, et d'une ou plusieurs petites taches brun foncé finissant par n'en former qu'une seule qui se propage rapidement au loin sur toute la peau frappée de mort (Desmarres). — Enfin ouverture d'un foyer d'où s'échappent du pus et des lambeaux de tissu cellulaire sphacélé (Jamain).

Symptômes généraux. — Troubles gastro-intestinaux et nerveux plus ou moins intenses.

Traitement. — L'élément phlegmasique est-il toujours en jeu (ce qu'on reconnaît à la persistance de la douleur) et la tache gangréneuse d'ailleurs peu étendue : ne pas se départir des moyens antiphlogistiques. — Moucheures nombreuses, — sangsues, — cataplasmes émollients.

L'élément phlegmasique est-il éliminé, ou, sans qu'il ait encore disparu, la tache gangréneuse prend-elle une grande extension : recourir aux applications et aux boissons stimulantes, toniques, au quinquina surtout, pour réprimer le relâchement des parties.

Lotion au quinquina.

Quinquina gris 30 gram.

Faites bouillir pendant une heure avec une quantité d'eau suffisante pour obtenir un litre de produit, et passez.

Cérat antiseptique (Boucharlat).

Cérat 30 gram.

Extrait alcoolique de quinquina 4 gram.

Alcool, quantité suffisante pour dissoudre l'extrait.

F. s. a.

Boisson ou tisane de Russel.

Décoction de quinquina . . . 250 gram.

Eau de mer 250 gram.

Mélez. — Trois ou quatre demi-verre dans les vingt-quatre heures.

Toutefois, si la perte de substance éprouvée par la paupière est considérable, cesser de bonne heure les applications excitantes, de peur d'augmenter les chances d'un ectropion déjà possible, et recommencer l'emploi des topiques relâchants (Desmarres).

FORME CHRONIQUE. — *Symptômes.* — Face palpébrale externe sillonnée par des plis nombreux, — parsemée d'exfoliations épidermiques plus ou moins prononcées. — Paupière flasque, — épaissie, — pendante au-devant du globe de l'œil (*blépharoptose subinflammatoire*), état qui persiste longtemps. — Parfois l'induration remplace la flaccidité palpébrale ou lui succède, et entraîne comme épiphénomène une conjonctivite palpébrale deutéropathique. — A titre aussi d'épiphénomène succédant fréquemment à la période aiguë, strabisme léger de l'œil qui a été frappé d'une occlusion temporaire, tandis que l'autre œil continuait d'exercer ses fonctions.

Traitement. — Contre la flaccidité palpébrale et la blépharoptose : applications de compresses chargées d'alcoolat de menthe ou de romarin, ou d'une quantité convenable d'ammoniaque ; — frictions résolutes avec les pommades d'iodure de potassium ou d'iodure de plomb ; — vésicatoire volant sur la face cutanée de la paupière. — Contre l'induration : quelques frictions antiplastiques avec la pommade mercurielle simple (*onguent gris* ou la pommade mercurielle double (*onguent napolitain*)). — Contre le strabisme : rien à faire, ce défaut d'harmonie disparaissant peu à peu de lui-même lorsque les deux yeux accomplissent simultanément leurs fonctions. — Enfin, contre la conjonctivite palpébrale secondaire : cautérisations faites avec sobriété, avec réserve, pour ne pas créer de nouvelles chances à la production d'un pannus en achevant de dépolir la membrane muqueuse qui glisse au-devant de l'œil.

Pommade d'iodure de potassium
(Bouchardat).

Eau de roses	1 gram.
Iodure de potassium . . .	1 gram.
Axonge balsamique	10 gram.
Essence de roses	2 gouttes.

F. s. a. — A préférer aux formules de même base pour frictionner les parties

où la peau, comme celle des paupières, est très fine et très impressionnable.

Pommade d'iodure de plomb
(Desmarres).

Axonge	30 gram.
Iodure de plomb	4 gram.
Essence de citron, quantité suffisante pour aromatiser.	

Blépharite ciliaire, glandulaire ou glandulo-ciliaire; blépharite lymphatique, idiosyncrasique ou scrofuleuse. — Inflammation palpébrale dartreuse ayant principalement son siège dans les glandes sébacées, les follicules pileux de la région tarsienne, et, à part sa portée plus fâcheuse, paraissant être à la paupière ce que la mentagre est au menton. D'autres synonymies en usage (*sycosis des paupières, teigne, gale* ou *gratelle des paupières, psorophthalmie*) s'expliquent par là d'elles-mêmes. Les mots *lippitude, yeux d'anchois*, désignent isolément deux formes comprises dans le cours de l'affection, et les mots *scélérosis, tylosis, madarosis*, quelques-unes des lésions qui lui survivent.

PREMIÈRE PÉRIODE OU PÉRIODE DE CONCRÉTION. — *Symptômes de première phase* (forme *furfuracée, Velpeau*). — Concrétion circumciliaire *furfuracée* en général unique, adhérent au bord palpébral et emprisonnant par leur base seulement, jamais par leur sommet, à peu près deux ou trois cils. — Chute et renouvellement alternatifs de cette concrétion. — Pustules suintantes sous-écailleuses (c'est-à-dire recouvertes par la concrétion qu'elles engendrent) d'un diamètre à peine miliaire. — Bientôt ulcération sous-écailleuse légère, saignant au moindre contact. — Rougeur de voisinage affectant les deux téguments, toutefois légère encore et de peu d'étendue. — Au tégument muqueux, indices manifestes de l'inflammation naissante des glandes de Meibomius, constitués par de petites cordelettes rouge vif dessinant exactement, sur la muqueuse tarsienne, le trajet de ces glandes du tarse.

Symptômes de seconde phase (forme *crustacée*). — Concrétion circumciliaire pluralisée et agrandie, *crustacée*, emprisonnant, mais toujours par leur base seulement, plusieurs pinceaux de cils au lieu d'un seul. — Ulcération sous-écailleuse devenue pareillement multiple et plus prononcée. — Hypertrophie et, à un degré léger, état catarrhal ou hypersécrétion des glandes mucipares sous-conjonctivales. — Comme conséquence, obscurcissement matinal léger de la vision par quelques filaments muqueux. —

Sensation de roideur, souvent douloureuse, accompagnant le mouvement des paupières. — Picotements à la marge de la paupière, légers d'abord, puis cuisants, plus tard intolérables.

DEUXIÈME PÉRIODE OU PÉRIODE DE DÉFORMATION. — *Symptômes.* — Concrétions circumciliaires plus multipliées, plus larges, incessamment tombantes et renaissantes. — Ulcérations sous-écailleuses pareillement multipliées, accrues. — Les glandes de Meibomius n'étaient encore qu'enflammées : début, puis progrès d'une hypersécrétion séro-puriforme de ces glandes ; — rougeur, puis oblitération pelliculaire des orifices de leurs conduits (*blépharite ciliaire diphthéritique*, Velpeau) ; — engorgement, puis abcès de ces mêmes conduits. — Hypersécrétion augmentée des glandes mucipares sous-conjonctivales. — Début, puis progrès d'une hypersécrétion de larmes (*épiphora*) confondant son produit avec le produit des deux hypersécrétions précédentes (*lippitude*). — Bord palpébral enflammé chroniquement, tuméfié, rouge à distance dans toute son étendue. — Aux ulcérations du bord libre s'ajoutent des ulcérations de la peau limitrophe. — Cils déviés et entrecroisés, renversés du côté du globe oculaire (*trichiasis*), — étiolés et mourants par suite de la lésion de leurs follicules générateurs (*sycosis palpébral*). — Arête du tarse irrégulièrement ulcérée et se redressant du côté du sourcil. — Renversement de la paupière inférieure (*ectropion*).

Traitement des deux premières périodes. — La première indication à remplir est de faire tomber les croûtes et de faire tomber l'inflammation. — Applications faites à plusieurs reprises pendant la nuit, soit de simples compresses trempées dans une décoction de racine de guimauve, soit de cataplasmes émollients légers, humides, faits de farine de lin très pure ou de riz cuit dans l'eau. — Pendant la journée, onctions avec des pommades adoucissantes (*pommades de Swédiaur, de Boyer, pommade rosat* du Codex), non-seulement sur le bord libre enflammé, mais encore sur toute la surface cutanée de la paupière. — Insister longtemps sur ces moyens. — Recommander au malade une extrême propreté du visage.

<i>Pommade adoucissante (Swédiaur).</i>		<i>Autre (Boyer).</i>	
Beurre frais	20 gram.	Huile d'amandes	15 gram.
Mœlle de bœuf,	10 gram.	Cire blanche	5 gram.
Broyez ensemble, lavez bien dans de l'eau et conservez sous l'eau de roses.		Axonge.	15 gram.
		Suc de grande joubarbe. . .	15 gram.

Sous l'influence des émollients, l'inflammation s'est-elle éteinte, les croûtes ont-elles disparu sans avoir encore eu le temps de se reproduire :

on met à profit ce moment très court, et, sur les ulcérations restées à découvert, on emploie tantôt les préparations mercurielles sédatives (*collyre cyanuré*) tantôt les préparations mercurielles irritantes dites résolutive, soit avec le bioxyde (*pommades de Guépin, de Régent, de Cunier, pommade dite de Lyon, pommade de Desault*), soit avec les protochlorures (*pommade au calomel, pommade de Janin, un peu plus tard cérat au précipité blanc*), soit enfin avec le deutochlorure (*collyres au sublimé*). Dans le choix ou dans le titrage des préparations de chaque espèce, la règle est de procéder graduellement de la plus faible à la plus active.

Collyre avec le cyanure de mercure
(Desmarres).

Eau distillée... .. 100 gram.
Cyanure de mercure. 5 centigr.
Dissolvéz. — Dans les blépharites glandulaires, chez les enfants scrofuleux, après l'emploi des émollients.

Pommade contre les blépharites
(Guépin).

Axonge... .. 15 gram.
Oxyde rouge de mercure 5 centigram.
Calomel.... .. 1 décigram.
Carbonate de potasse... 3 décigram.

F. s. a. — En onctions, gros comme une lentille chaque fois.

Même mode d'emploi pour toutes les pommades anti-ophthalmiques.

Pommade anti-ophthalmique (Régent):

Beurre lavé à l'eau de roses... .. 30 gram.
Oxyde rouge de mercure. 2 gram.
Acétate de plomb cristallisé... .. 2 gram.
Camphre.... .. 2 décigram.

Mêlez et broyez sur le porphyre.

Pommade ophthalmique (Cunier).

Cérat... .. 10 gram.
Précipité rouge... .. 1 gram.
Huile de foie de morue... 40 gram.

F. s. a.

Pommade de Lyon ou de la veuve
Scherrer.

Pommade rosat... .. 30 gram.
Précipité rouge .. 15 décigram.
F. s. a.

Pommade anti-ophthalmique (Desault).

Pommade rosat 30 gram.
Sublimé corrosif.. 25 milligram.
Oxyde rouge de mercure. 5 décigram.
Alun calciné... .. 5 décigram.
Tuthie préparée. .. 5 décigram.
Litharge. 5 décigram.

Mêlez et broyez sur le porphyre. — On s'élèvera progressivement aux proportions beaucoup plus fortes indiquées dans la formule du Codex (6 décigrammes pour le sublimé et 4 grammes pour chacune des quatre autres bases).

Pommade au calomel (Desmarres).

Axonge. 30 gram.
Calomel... .. 2 gram.
F. s. a.

Pommade de Janin.

Axonge. 16 gram.
Tuthie préparée.. 6 gram.
Calomel... .. 25 décigram.
Bol d'Arménie pulvérisé. 6 gram.

Cérat au précipité blanc (Velpeau).

Cérat... .. 30 gram.

Précipité blanc. 3 gram.

F. s. a.

Collyre contre les blépharites (Sichel).

Eau distillée 30 gram.

Bichlorure de mercure. . . 5 centigram.

Mucilage de coing. 4 gram.

Laudanum de Sydenham. . 6 gouttes.

F. s. a. — On peut remplacer ce collyre par un mélange fait avec parties égales d'eau distillée et de laudanum de Sydenham, ou par le laudanum de Sydenham seul.

Trois ou quatre fois par jour, en faire tomber une ou deux gouttes entre les paupières.

TROISIÈME PÉRIODE OU PÉRIODE DE DESTRUCTION. — *Symptômes.* —

Entre les glandes de Meibomius enflammées, hypersécrétantes, et les ulcérations marginales sous-écailleuses, trajets fistuleux faisant communiquer ces glandes avec ces ulcérations. — Globe oculaire comme encadré par un hideux liséré inflammatoire chronique rouge (*yeux d'anchois*), puis livide, et recouvert de pus desséché. — Raréfaction des cils tombant les uns après les autres (*alopécie palpébrale*), mais pouvant encore se reproduire; puis chute définitive (*madarosis*) par suite de la destruction de leurs follicules. — Au-dessus de la paupière inférieure déjà renversée, apparition sur la joue de petites écailles légères, d'un blanc grisâtre, symptomatiques d'une destruction de l'épiderme causée par l'alluvion prolongée de la matière de l'écoulement. — Marge palpébrale enfin arrivant à ne plus présenter ni concrétions ni ulcérations, mais bien les cicatrices indurées, calleuses de ces dernières (*sclérosis, tylosis*).

Traitement. — Il est tout entier dans l'usage adroitement varié du caustique lunaire, aidé, s'il le faut, de mouchetures répétées. — S'agit-il d'atteindre avec le caustique l'intérieur des trajets fistuleux : on l'y fait pénétrer à l'aide d'un stylet creux chargé de ce sel fondu. — S'agit-il d'en toucher le fond des ulcérations : on l'y porte sous forme de crayon très pointu préalablement trempé dans l'eau ; mais on ne cautérise ces ulcérations que l'une après l'autre, et non en une seule séance. — S'agit-il enfin de réprimer le gonflement persistant du bord palpébral : on promène lentement sur toute la surface cutanée de la paupière le crayon caustique arrondi et légèrement humide ; — on recommence quelques jours après. — La tuméfaction résiste-t-elle encore : deux ou trois fois par semaine, mouchetures multipliées du bord libre pratiquées avec la pointe d'un bistouri dirigé perpendiculairement au plan palpébral. On facilite cette petite opération en tendant la paupière sur l'index, dont l'ongle correspond à la face interne du tarse. (Desmarres). — Enfin s'est-il produit à la paupière inférieure un renversement complet survivant à la maladie elle-même : voy. ECTROPION.

Indications thérapeutiques communes aux trois périodes. — La blé-
pharite ciliaire reconnaît-elle pour cause d'entretien l'action permanente
de certains irritants externes (gaz des laboratoires, miasmes putrides,
poussières, etc.) : éloigner ces influences. — Est-elle unie comme manifes-
tation à quelque idiosyncrasie défavorable ou bien à l'existence d'une dys-
crasie proprement dite : aux moyens thérapeutiques précédemment expo-
sés, associer le traitement de la disposition principale. (Voy. LYMPHATISME,
CHLOROSE et surtout SCROFULE.) — Y a-t-il coïncidence d'un état granu-
leux de la conjonctive palpébrale et les granulations sont-elles très légères :
toucher légèrement leur surface avec un crayon de sulfate de cuivre. —
Sont-elles plus fortes : les toucher avec un crayon de nitrate d'argent com-
biné dans des proportions variables avec le nitrate de potasse. — A quel-
que degré que soient les granulations, collyres astringents titrés selon la tolé-
rance du sujet.

Collyre astringent métallique
(Desmarres).

Eau distillée.	100 gram.
Eau de roses.	25 gram.
Sulfate d'alumine	1 à 3 décigram.

F. s. a. — On peut remplacer le sul-

fate d'alumine par une égale quantité
d'acétate de plomb cristallisé ou de sul-
fate de zinc.

Une fois toutes les heures, le malade
se bassinera les yeux sans se servir d'œil-
lière.

Enfin existe-t-il, à titre d'épiphénomène, une participation du sac lacry-
mal à l'inflammation, ou quelque tumeur distincte de l'affection principale
et comprise aussi dans la région du bord libre : voy. DACRYOCYSTITE, CHA-
LAZION, LITHIASE.

Blépharite érysipélateuse. — V. ÉRYSIPELE DES PAUPIÈRES.

BOSSE A LA TÊTE (par suite d'un coup, d'une chute, etc.). — Elle
est simple, la peau est intacte, du sang n'est point épanché : un bandage
compressif sec ou arrosé d'eau blanche, d'eau-de-vie camphrée, d'alcoolat
vulnéraire, ou d'eau froide, de vin miellé, etc., suffit pour obtenir une
résolution prompte.

La bosse est dure (épanchement de sang dans le tissu cellulaire du péri-
crâne et du périoste); la bosse est molle (épanchement sanguin dans
l'épaisseur de la peau) : recourir aux moyens ci-dessus.

La tumeur augmente; elle devient douloureuse : on l'ouvre, on fait
sortir le sang, on réunit, on panse à plat.

Un épanchement interne a eu lieu : voy. COMPRESSION DU CERVEAU,
ÉPANCHEMENT.

Dans les *bosses fluctuantes du cuir chevelu*, on sent quelquefois des battements isochrones avec ceux du pouls; il en est de même d'une tumeur formée par le cerveau mis à nu. Faits importants à noter pour le diagnostic et le traitement. (V. CÉPHALÉMATOME.)

BOURDONNEMENT D'OREILLES. — Bruit sourd et incessant que l'on a comparé à celui d'une ruche d'abeilles. Le bourdonnement est souvent l'indice ou le symptôme précurseur d'une apoplexie cérébrale; il réclame alors l'emploi de la saignée, des purgatifs, de la diète. (Voy. APOPLEXIE, CONCRÉTION CÉRUMINEUSE, OTITE.)

BOUTON D'ALEP. — Dermatose dartreuse à forme tubéro-crustacée ulcéralive, capable de se manifester en Europe chez les individus qui, originaires ou non des pays où elle est endémique (la Mésopotamie et la Syrie), ont fait un séjour, même momentanée ou même d'ancienne date, dans ces dernières contrées.

Symptômes. — Siège le plus ordinairement facial. — *Première période ou période boutonneuse.* — Au début : très petite saillie extra-cutanée de la forme et du volume d'une lentille, laquelle s'accroît insensiblement. — A la fin du premier trimestre : saillie extra-cutanée plus grosse, du volume d'une noisette, constituant le sommet d'une tubérosité qui, par sa base, occupe toute l'épaisseur du derme, — s'entourant alors d'une auréole érythémateuse assez prononcée, mais ne faisant éprouver de douleurs très vives que dans des cas exceptionnels. — Bouton mâle : tubérosité unique et plus ou moins volumineuse. — Boutons femelles : tubérosités multiples assez volumineuses, autour desquelles sont rangées, comme autour d'une production mère, plusieurs tubérosités plus petites.

Deuxième période ou période ulcéreuse. — Pendant le cours du deuxième trimestre : abcès, — ulcération dont le diamètre atteint celui d'une pièce d'un franc, — écoulement de pus, — formation d'une croûte humide et blanchâtre, qui ensuite se détache ou se gerce, et se reforme plusieurs fois pendant cinq ou six mois.

Troisième période ou période de réparation. — Pendant le cours, surtout à la fin du troisième trimestre : dessiccation graduelle de l'ulcère, qui disparaît pour ne plus se renouveler, — et, vers la fin seulement du quatrième trimestre, production d'une cicatrice déprimée dont le stigmate demeure indélébile.

Traitement. — Les cautérisations avec le fer rougi à blanc, entreprises avant la période ulcéreuse (du troisième au quatrième mois), ont réussi

à limiter un peu dans sa durée et dans son étendue cette éruption, qui, à part les difformités qu'elle laisse, ne paraît pas offrir de danger

BRONCHITE. — Inflammation de la membrane muqueuse des bronches.

Bronchite légère. — *Hypobronchite* (Piorry). *Rhume ordinaire*. *Rhume de poitrine*. *Catarrhe proprement dit*. *Catarrhe pulmonaire des anciens*. *Trachéo-bronchite*. *Trachéite* (Barthez et Rilliet).

Symptômes locaux. — Irritation légère dans le larynx et la trachée, précédée ou non d'un coryza léger. — Toux augmentant l'irritation. — Oppression légère. — Sentiment de constriction derrière le sternum. — Respiration presque normale. — Toux moins sèche. — Douze ou vingt-quatre heures après le début de la phlegmasie, excrétion séreuse, un peu salée et filante, crachats irréguliers dans leur forme, variés dans leur aspect, teints de matière noire. — Crachats opaques, jaunâtres, non déliés, non aérés, muqueux, facilement détachés et expectorés. — Pas de matité, pas de bruit anormal dans la poitrine. — Quelques bulles de râle muqueux et un peu de râle sonore.

Symptômes généraux. — Nuls. — Intégrité de toutes les autres fonctions. Sensibilité plus prononcée à l'action du froid.

Traitement. — Tisanes dites pectorales (*infusés de violette, de mauve, de bouillon-blanc, etc.*) édulcorées avec le sirop de gomme, prises tièdes, peu à la fois et souvent. — Eau de gomme prise de la même manière.

Fumigations avec un décocté aqueux de *guimauve, de têtes de pavot*.

Laxatifs (*manne* à la dose de 30 à 60 grammes; *huile de ricin*, 20 à 30 grammes).

Pédiluves et manuluves préparés, soit avec le sel commun (p. 94), soit avec le carbonate de soude (100 à 150 gram. de carbonate pour quantité d'eau suffisante).

Régime doux et léger. — Éviter toutes les causes de refroidissement. — Porter de la flanelle sur le corps.

À cette médication généralement suffisante, souvent négligée ou inutile, la maladie ne durant guère plus de trois à quatre jours, et guérissant seulement quand elle est franche et abandonnée à elle-même, on peut ajouter l'usage des *pâtes, des pastilles, des sirops, etc.*, pectoraux ou béchiques, médicaments dont les propriétés adoucissantes et sédatives sont incontestables. En effet ils font affluer la salive dans la bouche. Cette salive humecte les surfaces enflammées comme le ferait un bain local, et l'irritation ne tarde pas à perdre de son intensité.

Ces médicaments ont un autre avantage, celui de persuader au malade

qu'il faut faire quelque chose pour guérir, qu'il fait quelque chose, et qu'il guérira. Il guérira d'autant plus sûrement qu'il fera usage de pâtes très lentement solubles dans la bouche, et que ces pâtes contiendront une certaine quantité d'extrait d'opium ou de sel de morphine (sulfate ou hydrochlorate). Malheureusement les doses des adjuvants sédatifs ne sont pas toujours exactement connues, fidèlement indiquées, identiques dans toutes les compositions du même genre. D'où la supériorité des unes, l'infériorité des autres dans l'esprit du public.

De toutes ces compositions pharmaceutiques, nous ne citerons que les plus employées, renvoyant, pour les autres, au Codex ou aux principaux *formulaires* (Bouchardat, Foy, etc.). Dans ces formules, le médecin trouvera des préparations simples, contenant chacune des doses déterminées de principes calmants, et que, pour cette raison, il préférera sans doute à toutes celles dont il ne connaît souvent ni le nom des composants, ni les proportions des matières actives.

Traitement chez les enfants. — Appelé près d'un enfant qui tousse depuis quelques jours, qui n'a pas de fièvre, dont le faciès est naturel, la respiration un peu accélérée, on prescrit :

Dans la journée, de la tisane de mauve sucrée ou miellée. — Toutes les heures, une cuillerée d'un looch contenant 1 décigramme de kermès. — Repos au lit. — Cataplasmes chauds et vinaigrés sur les extrémités. — Crème de riz pour nourriture.

Julep béchique.

Infusé de fleurs pectorales. 100 gram.
Sirop de Tolu. } De chaque,
Sirop de pavot blanc. . . . } 20 gram.

Par cuillerées dans la journée.

Julep gommeux.

Infusé de violettes. 120 gram.
Gomme arabique. 2 gram.
Sirop de [guimauve. 30 gram.

Julep gommeux calmant.

Julep gommeux. 150 gram.
Sirop de pavot. 30 gram.

Mélez. — Par cuillerées.

Looch blanc (Codex).

Amandes douces. 18 gram.

Amandes amères. 2 gram.
Sucre blanc. 16 gram.
Gomme adragant pulvérisée. 8 décigr.
Eau commune. 125 gram.
Eau de fleurs d'oranger. . . 15 gram.

Par cuillerées dans la journée.

Looch calquant.

Looch blanc. 150 gram.
Sirop diacode. 30 gram.

Mélez. — Par cuillerées.

Pastilles contre la toux (Lepère).

Sucre 500 gram.
Hydrochlorate de morphine. 5 décigr.

Faire des pastilles de 1 gram. — 3 à 5 par jour.

Pâte de gomme arabique ou pâte de guimauve (Codex).

Gomme arabique, 500 gram.; sucre inc, 500 gram.; eau commune, 250 am.; eau de fleurs d'oranger, 64 gram.; ancs d'œufs, n° 6.

Pâte de jujubes (Codex).

Jujubes, 500; gomme arabique, 3000; sucre blanc, 2500; eau de fleurs d'oranger, 192.

Pâte de réglisse.

Suc ou extrait de réglisse du commerce, purifié et associé à de la gomme, du sucre, et aromatisé avec quelques gouttes d'essence d'anis.

50 à 60 gram. par jour.

Mélange calmant (Bouchardat).

Sirop de sulfate de morphine, sirop de colu ou sirop de capillaire, de chaque parties égales.

Une ou deux cuillerées à café chez les enfants; une ou deux cuillerées à bouche chez les adultes.

Autre (Bouchardat).

Sirop d'orgeat... } De chaque,
Huile d'amandes douces... } 50 gram.

Mélez, et agitez chaque fois. — Par gorgées dans la soirée.

Sirop de gomme (Codex).

Gomme arabique blanche, 500; eau froide, 500; sirop simple, 4000.

Sirop de pavot blanc ou sirop diacode (Codex).

Extrait alcoolique de pavot, 16 gram.; eau pure, 125 gram.; sirop simple, 1500 gram.

Faites dissoudre l'extrait dans l'eau; filtrez le soluté, ajoutez-le au sirop bouillant, et faites cuire en consistance de sirop.

30 gram. de sirop de pavot contiennent 3 décigram. d'extrait alcoolique de pavot, équivalant à peine à 5 centigram. d'extrait d'opium.

Très employé dans les potions calmantes à la dose de 15 à 30 gram. Cette recette a été établie par les auteurs du Codex sur les expériences cliniques.

Tablettes de manne.

Manne en larmes, 64; sucre en poudre, 439; gomme adragante, 2; eau de fleurs d'oranger, 32.

Tablettes de 1 gramme. — 4 ou 5 par jour.

Tablettes de gomme arabique.

Gomme arabique pulvérisée, 500; sucre en poudre, 1500; eau de fleurs d'oranger, 64.

Tablettes de 1 gram.

Tablettes de guimauve.

Poudre de racine de guimauve, 64; sucre blanc, 436; mucilage de gomme adragant à l'eau de fleurs d'oranger, quantité suffisante.

Tisane gommeuse (eau de gomme).

Gomme arabique entière. 15 gram.
Eau froide. 1000 gram.

Lavez la gomme à l'eau froide, et faites-la dissoudre à froid dans 1 litre d'eau; passez à travers une étamine.

On ajoute ordinairement :

Sirop de sucre. 60 gram.

Bronchite capillaire générale, catarrhe suffocant, bronchite asthénique. — Bronchite simple, à marche rapide, siégeant aux extré-

mités des bronches ; plus grave et plus fréquente chez les enfants que chez les vieillards et les adultes.

Symptômes locaux. — Au début : simple rhume plus ou moins intense. — Oppression. — Douleur sous-sternale. — Toux fréquente, douloureuse. — Expectoration difficile. — Râle sous-crépitant dans le tiers supérieur ou la moitié de la hauteur du thorax. — Son obscur dans la poitrine (indice d'une obstruction bronchique). Puis toux violente, humide, revenant par quintes. — Expectoration facile chez les adultes, nulle chez les très jeunes enfants. — Crachats épais, non aérés, d'un blanc jaunâtre, mêlés (quelquefois) à des mucosités filantes, mousseuses, striées de sang. — Voix normale. — Parole brève, saccadée.

Symptômes généraux. — Fièvre. — Inappétence. — Céphalalgie. — Face pâle, anxieuse. — Agitation. — Respiration difficile, parfois bruyante et stertoreuse. — Injection de la figure. — Asphyxie imminente (chez les enfants qui ne peuvent pas expectorer).

Traitement. — (Période d'invasion.) Saignées ou sangsues. — Vomitifs. — Tartre stibié à haute dose. — Révulsifs. — Émollients. — Décubitus (2^e période). — Légers excitants. — Strychnine ou noix vomique. — Enlever les mucosités du pharynx et du larynx.

Chez l'adulte le traitement devra être énergique, prompt dans son emploi, surtout dans la première période, car cette forme de la bronchite est redoutable. On aura donc recours à la saignée générale chez les adultes, et on renouvellera cette saignée s'il est nécessaire.

L'émétique sera donné à dose élevée (5 à 6 décigr.). Il sera remplacé par le kermès (3 décigr.) si le malade ne peut continuer la potion stibiée. La formule sera ainsi faite :

<i>Potion stibiée ou kermétisée.</i>	<i>Purgatif.</i>
Julep gommeux. 100 gram.	Scammonée, 3 à 4 décigram.; lait
Émétique. 6 décigram.	ordinaire ou émulsion, 60 à 80 gram.
Ou kermès. 3 décigram.	Mêlez. — A prendre en une seule
Mêlez, et agitez chaque fois. — Par	fois.
cuillerées toutes les heures.	

Fumigation chlorurée si la bronchite prend un caractère gangréneux. Ces fumigations sont faites avec 40 à 50 grammes de chlorure de chaux liquide et 500 à 600 grammes d'eau de guimauve chaude. On met le chlorure dans un appareil de Wolf, on verse l'eau par-dessus, et on fait faire trois ou quatre aspirations par jour.

Boissons émollientes comme dans la première période de la bronchite brile. *Décubitus* antérieur ou ventral.

Traitement de la seconde période. — Boissons légèrement excitantes (olygala ou arnica), additionnées de 30 grammes de chlorure de chaux suide. Le matin, 30 à 60 grammes d'eau de goudron (eau ordinaire contenant 1 centigr. des principes solubles du goudron par 30 gram.) mêlée une quantité égale de lait ou d'eau de gomme.

Le reste du traitement, comme il sera dit pour la bronchite fébrile rivée à la deuxième période.

Chez les enfants modérer les doses des médicaments internes. — Au *décubitus* antérieur sur un plan incliné, la tête dépassant le plan, faire accéder le *décubitus* latéral et la position assise.

De temps à autre promener sur les bras les petits malades bien enveloppés. — Soutenir le ventre par un bandage modérément serré.

La maladie se prolonge-t-elle, le sujet perd-il ses forces : prescrire des bouillons, du lait, un peu d'eau rouge.

Enfin, dans les cas d'asphyxie (*asphyxie par écume bronchique*), ne pas négliger les *insufflations prolongées* (Depaul, Valleix, etc.), ni l'introduction de l'index ou du petit doigt dans le fond de la gorge pour exciter les vomissements et faciliter l'expulsion des mucosités.

La *bronchite capillaire* étant, avons-nous dit, plus grave et plus fréquente chez les enfants que chez les adultes et les vieillards, cette affection constituant, par les propriétés qu'elle a de pouvoir être observée à l'état *non suffocant* et à l'état *suffocant*, espèces étudiées par MM. Barthéz et les Milliet sous les noms de *bronchite générale suraiguë suffocante*, de *broncho-pneumonie aiguë et subaiguë suffocante ou non suffocante*, de *broncho-pneumonie cachectique ou pneumonie-cachectique* (V PNEUMONIE), nous croyons devoir revenir sur son traitement et donner plus de détails.

A. ÉTAT SUFFOCANT SUBAIGU. — *Premier jour.* — *Symptômes.* — Respiration subitement embarrassée, obscure, râle sibilant peu fréquent, râle sous-crépitant disséminé. — Fièvre violente.

Traitement. — Si l'enfant est robuste, ventouses scarifiées sur le dos, le manière à tirer 60 à 90 grammes de sang. — Cataplasmes vinaigrés sur les extrémités.

Deuxième jour. — *Symptômes.* — Ceux de la veille ou à peu près. — Râles sous-crépitants fins. — Mucosités dans les voies aériennes.

Traitement. — Vomitif avec l'ipéca soir et matin. — Dans la journée, toutes les deux heures, une cuillerée à bouche de looch ou de julep kermésisé. — Sinapismes aux jambes.

Troisième jour. — *Symptômes.* — Dyspnée. — Râles nombreux. — Aggravation générale.

Traitement. — Vomitif qui pourra être renouvelé le soir. — Large vésicatoire sur la poitrine pendant deux ou quatre heures. — Continuation du looch ou du julep avec le kermès. — Sinapismes aux extrémités.

Quatrième jour. — *Symptômes.* — Persistance des symptômes graves — Peau chaude et sèche. — Agitation générale. — Anxiété. — Toux petite, quinteuse ou incessante. — Pas d'expectoration. — Diarrhée.

Traitement. — Vomitifs. — S'ils ne produisent rien : un bain tiède de quinze à vingt minutes, le même bain le soir et les jours suivants ; — plus de kermès, plus de vomitifs ; — un second vésicatoire, un quart de lavement amidonné. — Un peu de bouillon léger. Amendement ou aggravation dans les symptômes.

B. ÉTAT AIGU OU SUBAIGU, SUFFOCANT OU NON SUFFOCANT. —

Premier jour. — *Symptômes.* — A la première visite, l'enfant a la face cuivrée, le regard anxieux, la peau chaude, le pouls accéléré, la respiration gênée. — Il y a des râles humides dans la poitrine.

Traitement. — Un ipéca à dose vomitive (3 à 4 décigr.). — Trois heures après, toutes les heures une cuillerée de looch ou de julep gommeux kermésisé (10 à 15 centigr. de kermès pour 100 gram. de véhicule). Le soir, faire promener des cataplasmes chauds et vinaigrés sur les extrémités inférieures. — Pour boisson, mauve nitrée et sucrée avec le sirop de gomme. — Diète absolue.

Deuxième et troisième jours. — *Symptômes.* — Fièvre vive. — Pouls fort et rapide. — Oppression très prononcée. — L'air ne traverse plus le poumon (indice d'une hépatisation).

Traitement. — Une saignée d'une palette et demie à deux palettes si l'enfant a plus de six ans ; quatre à six sangsues à la partie supérieure des cuisses ou à la base de la poitrine, ou ventouses scarifiées sur le dos. — Tirer 60 à 120 grammes de sang. — Une heure après la saignée, ipécacuanha à dose vomitive. — Renouveler le vomitif après quatre heures de repos. — Dans l'intervalle, quelques cuillerées de julep kermésisé.

Quatrième et cinquième jours. — *Symptômes.* — État inflammatoire ou état catarrhal.

Traitement. — Dans le premier cas, émission sanguine. — Dans le second cas, s'abstenir de tirer du sang et continuer ce qui a été fait pendant les deuxième et troisième jours.

Sixième jour. — *Symptômes.* — Amélioration. — Fièvre moins intense. — Toux moins incessante. — Râles moins prononcés.

Traitement. — Les vomitifs ne produisant plus d'effet, l'élément inflammatoire étant diminué, donner dans la journée : 1° 2 à 4 décigrammes de sudore de James ; 2° 75 centigrammes à 1 gramme et demi de teinture d'aconit dans 100 grammes d'eau sucrée (à prendre par cuillerées); 3° un verre de bouillon.

Poudre de James (Codex).
 Sulfure d'antimoine. } De chaque,
 Opium de cerf. } 50 gram.
 Calcinez le tout dans un creuset de platine, et porphyrisez. 3 à 5 décigram. par cuillerée, soit en bols, soit en pilules, comme un remède gastro-stimulant.

Teinture d'aconit (Codex).
 Feuilles d'aconit. 125 parties.
 Alcool à 56° centésimaux. 500 parties.
 Filtrez après quinze jours de macération.

Septième jour. — Symptômes. — Retour de la fièvre, de l'oppression, cela avec plus d'intensité. — Accumulation de mucosités bronchiques (signe d'une congestion pulmonaire).

Traitement. — Appliquer et laisser pendant quatre heures sur la poitrine un large vésicatoire. — De l'eau de Vichy (grande grille) pour boisson. — Un bain tiède. — Sulfate de quinine si la fièvre se régularise.

Huitième jour. — Symptômes. — Asphyxie de plus en plus dominante. — Petitesse extrême du pouls. — Respiration inégale, saccadée. — Toux sèche ou incomplète. — Regard éteint. — Forces abattues. — Extrémités froides.

Traitement. — Nouveau vésicatoire sur la poitrine. — Strychnine à l'intérieur. — Frictions alcoolico-aromatiques sur toute la surface du corps. — Décubitus et régime alimentaire déjà indiqués. — Quelques cuillerées d'une mixture ainsi formulée :

Mixture ammoniacale camphrée.
 Carbonate d'ammoniaque. 15 décigram. | Eau camphrée. 90 gram.
 Sirop de polygala. 15 gram.

Neuvième et dixième jours. — Symptômes. — Amendement notable. — Fièvre presque nulle. — Poitrine dégagée. — Oppression moindre.

Traitement. — Lait coupé ou eau de poulet pour boisson. — Julep rommain avec extrait de kina (1 à 2 grammes par 100 grammes de liquide). — Deux à cinq cuillerées par jour d'eau sulfureuse si une toux grasse et visiblement expulsive persiste. — Enfin régime graduellement substantiel et réparateur.

Bronchite chronique (toux chronique des anciens). — Inflammation

de la muqueuse des bronches succédant à un état aigu ou apparaissant d'emblée.

Symptômes locaux. — Derrière le sternum, douleur nulle ou peu vive, à moins d'une exacerbation momentanée. — Toux constante, habituellement grasse, faible, quinteuse, difficile s'il survient un peu d'exacerbation; plus fréquente le matin et le soir que dans la journée; amenant parfois un ou deux vomissements. — Crachats opaques, abondants, d'un blanc sale, grisâtres ou verdâtres, rendus sous forme de plaques non déchiquetées sur les bords, non striées, plus ou moins tenaces, et ne présentant pas de bulles d'air.

Les crachats peuvent encore être mêlés à une espèce de salive blanchâtre, plus ou moins aérée, et assez abondante pour que ceux-ci (les crachats) surnagent ou soient suspendus dans son milieu. (*Catarrhe muqueux* de Laënnec.) Un liquide incolore, abondant, transparent, filant, spumeux, est-il expectoré, on a affaire au *catarrhe pituiteux* des uns, à la *bronchorrhée* des autres. Enfin l'expectoration peut être nulle ou très peu abondante (*catarrhe sec* de Laënnec).

A la partie postérieure de la poitrine, en bas et des deux côtés, *râle muqueux* (Laënnec) (*râle crépitant* de quelques autres), dû au passage de l'air à travers des bulles plus ou moins grosses, plus ou moins humides. Vers la racine des bronches, *râle sibilant* et *râle ronflant*. — Parfois son *puénil* (indice d'une obstruction bronchique). — *Bruit de cliquetis* ou *de soupape*, quand, dans le catarrhe sec, un crachat perlé est déplacé par le passage de l'air.

Symptômes généraux. — Nuls, tant qu'il n'y a pas d'exacerbation, que la maladie ne prend aucun des caractères aigus. — Dans les cas contraires, symptômes fébriles plus prononcés que nous ne les avons vus dans la bronchite aiguë.

Traitement. — Émissions sanguines. — Boissons légèrement excitantes. — Narcotiques (la bronchite présentant encore quelques signes de l'état aigu). — Vomitifs, purgatifs. — Expectorants. — Révulsifs. — Aspirations d'air froid. — Préparations sulfureuses (l'expectoration n'étant pas extraordinaire). — Vomitifs. — Révulsifs. — Fumigations excitantes. — Moyens divers (quand l'expectoration est très abondante).

1^o *État présentant encore quelques symptômes aigus :*

<i>Tisane bechique.</i>		Passez, et édulcorez au goût du malade.
Pied de chat ou tussilage.	2 à 5 gram.	
Eau bouillante.	1000 gram.	

<i>Autre.</i>		Fleurs de pavot rouge... 5 gram.
Racine de réglisse..... 10 gram.		Faites infuser dans :
Heures de bouillon blanc. 5 gram.		Eau bouillante..... 1000 gram.

Cataplasmes sur la poitrine, — huit ou dix sangsues à la base du thorax, ou trois ou quatre ventouses scarifiées au-devant du sternum. — Chez les enfants, deux, quatre ou huit sangsues *loco dolenti*.

Oncions huileuses sur la poitrine. — 30 à 35 grammes de mauve dans une tasse de lait.

Tous les soirs, quatre heures au moins après le dîner, un des bols suivants :

<i>Bols calmants</i> (Ph. wurtembergeoise).		Conserve de roses, quantité suffisante pour 20 bols.
Extrait aqueux d'opium.... 1 gram.		
Poudre de réglisse. 5 gram.		

Régime léger. — Pas d'excès d'aucun genre. — Flanelle sur le corps. — Éviter les changements brusques de température.

2° *Etat chronique médiocre.* — Tisane avec la sauge, l'hysope, le capillaire, etc. (5 à 10 gram. par litre d'eau bouillante). Édulcorer avec le sirop de Tolu ou l'oxymel scillitique (60 à 70 gram.).

Toutes les heures, une cuillerée du julep suivant :

<i>Julep kermésisé.</i>		Infuse d'hysope..... 100 gram.
Gomme arabique en poudre 1 gram.		Sirop de Tolu. 30 gram.
Kermès minéral.... .. 10 centig.		Mélez, et agitez chaque fois.

Matin et soir, une des pilules ainsi formulées :

<i>Pilules calmantes.</i>		Conserve de roses..... 1 gram.
Extrait de belladone..... 2 décigram.		Mélez et faites 8 pilules.

Sur la partie antérieure de la poitrine, un emplâtre de diachylon.

Régime et précautions précédemment indiqués.

3° *Etat chronique ancien et rebelle.* — Tisane de polygala déjà formulée, ou :

<i>Hydromel composé</i> (hôpital de la Charité).		Eau... .. 1000 gram.
Racine d'année. 30 gram.		Passez et ajoutez :
Sommités d'hysope.... 40 gram.		Miel, 60 gram.
Lierre terrestre. . . . 10 gram.		Par tasses dans la journée.
Faites infuser dans :		

Vomitifs souvent répétés (tartre stibié ou mieux ipéca, surtout chez les enfants).

Frictions sèches sur le thorax et sur les membres.

Sur la poitrine, un emplâtre de poix de Bourgogne, soit simple, soit saupoudré d'émétique (5 à 6 décigr. et plus, suivant l'étendue de l'emplâtre). Quelques-uns préfèrent des frictions avec la pommade d'Autenrieth (axonge, 12 parties; émétique, 4 parties). — Gros comme une noisette pour chaque friction.

Fumigations sur les bronches, soit avec le chlore (Toulmouche), soit avec l'eau créosotée (4 à 5 gouttes de créosote pour 500 à 600 gram. d'eau de guimauve) (Martin Solon); soit avec la vapeur de goudron pur, ou de goudron étendu d'eau et soumis à l'ébullition (Laënnec); soit enfin avec la fumée du benjoin ou du baume de Tolu (brûlés sur des charbons ardents), ou avec l'eau sulfureuse poudroyée, etc.

Les cigarettes de benjoin peuvent remplacer ou seconder l'emploi des fumigations.

Cigarettes au benjoin.

On les prépare avec des feuilles de papier brouillard blanc et épais coupées convenablement et trempées : 1° dans un soluté aqueux et concentré de ni-

trate de potasse ; 2° dans de la teinture alcoolique de benjoin. — Chaque immersion est suivie d'une dessiccation convenable. On donne ensuite aux feuilles de papier la forme des cigarettes de tabac.

L'huile de croton-tiglium, à la dose de 4 à 6 gouttes, peut remplacer la pommade stibiée ou d'Autenrieth.

4° *Etat chronique avec expectoration très abondante.*

Pour boisson, *hydromel composé* déjà formulé. *Eau sulfureuse* également en boisson ou en fumigations sur les bronches.

Fumigations également indiquées.

Vésicatoires volants sur le thorax et les extrémités.

Vomitifs répétés.

Moyens divers. — Abstinance de boissons (Piorry). — Aspirations d'air froid (Drake). A cet effet, on place le malade dans un bain le plus chaud possible, et on lui fait aspirer, à l'aide d'un long tube, de l'air très froid venant d'un réservoir entouré de glace. Ce traitement a besoin d'être étudié.

Chez les enfants. — Même traitement, mêmes moyens, avec modification des doses selon l'âge et la force des sujets.

Voici encore diverses formules insérées au Codex ou dans les formulaires, et d'une utilité incontestable, non-seulement dans le traitement de

la bronchite chronique, mais encore dans celui de toutes les affections des voies respiratoires.

Julep kermétisé.

Remplacer le véhicule (looch blanc) par le julep gommeux, même quantité.

Looch kermétisé.

Looch blanc..... 100 gram.
Kermès minéral... .. 1 gram.

Mêlez; agitez chaque fois. — Par cuillerées dans la journée.

Pâte de lactucarium.

Masse de pâte de jujubes.. 100 gram.
Extrait alcoolique de lactucarium..... 1 gram.
Teinture de baume de Tolu 2 gram.

30 à 60 gram.

Pâte pectorale balsamique (Regnault).

Quatre fleurs..... 500 gram.
Gomme arabique..... 3000 gram.
Teinture de baume de Tolu..... 24 gram.
Eau..... 1500 gram.
Sucre..... 1250 gram.

Pilules balsamiques de Morton.

Cloportes, 72; gomme ammoniacque, 36; fleurs de benjoin (acide benzoïque), 24; safran, baume de Tolu, de chaque 4; baume de soufre anisé (soluté de soufre dans l'huile essentielle d'anis), 24.

Pilules de 2 décigram. — Une ou deux le soir.

Pilules de lactucarium.

Lactucarium..... 5 gram.
Poudre de guimauve, quantité suffisante.

50 pilules. A prendre une chaque soir.

Pilules de thridace.

Thridace. 5 gram.
Poudre de réglisse, quantité suffisante.
25 pilules. A prendre une chaque soir.

Potion éthérée acétique (Turnbull).

Potion gommeuse..... 100 gram.
Éther acétique..... 20 gouttes.

Mêlez. — En trois fois, pour diminuer la sécrétion bronchique.

Potion calmante.

Eau de laitue.. 100 gram.
Sirop de codéine..... 30 gram.

Mêlez. — Une cuillerée à bouche toutes les deux heures.

Potion de thridace.

Thridace. 5 décigram.
Infusion de coquelicot.. 100 gram.
Sirop de sucre..... 30 gram.

A prendre par cuillerées toutes les heures.

Potion gommeuse ou julep gommeux.

Gomme arabique..... 8 gram.
Sirop de sucre..... 24 gram.
Eau de fleurs d'oranger.. 4 gram.
Eau 125 gram.

Poudre sédative.

Baume de Tolu..... 1 gram.
Sucre en poudre. 5 gram.

Mêlez et divisez en cinq doses. — A prendre dans la journée.

Poudre calmante.

Sucre..... 5 gram.
Hydrochlor. morphine.. 5 centigram.

Mêlez et divisez en six doses égales. — Une le soir et une le matin.

Sirop de capillaire (Codex).

Capillaire du Canada, 192; eau bouillante, 1500; sucre blanc, 2000.

Sirop de Desessart modifié (Deschamps d'Avallon).

Ipéca pulvérisé (sans méditullium).....	6gr,5
Séné pulvérisé.....	13 gram.
Serpolet pulvérisé.....	6gr,5
Coquelicot.....	19gr,5
Sulfate de magnésie.....	13 gram.
Alcool à 82 degrés centés.	160 gram.
Eau de fleurs d'oranger triple.....	130 gram.
Eau.....	710 gram.

Après huit à dix jours de macération, passez, filtrez, et ajoutez :

Sucre..... 1600 gram.

A faire prendre 10 à 40 gram. par jour. — 20 gram. représentent 5 centigram. d'ipéca, 10 centigram. de séné, 5 centigram. de serpolet, 15 centigram. de coquelicot, 10 centigram. de sulfate de magnésie, 1 gram. d'eau de fleurs d'oranger.

Sirop de lactucarium (Aubergier).

Extrait alcoolique de lactucarium.....	1 gram.
Sirop de sucre.....	500 gram.

L'extrait alcoolique doit être dissous dans suffisante quantité d'eau bouillante; le soluté passé est ajouté encore chaud au sirop bouillant que l'on

cuit rapidement; le sirop, transparent quand il est encore chaud, se trouble ensuite par le refroidissement, de telle sorte que le principe actif y est plutôt suspendu que dissous; cependant il ne se dépose pas. On le prescrit à la dose de 30 à 60 gram., soit seul, soit en potions.

Sirop de thridace.

Extrait de laitue.....	7 gram.
Eau pure.....	64 gram.
Sirop simple.....	500 gram.

Faites dissoudre l'extrait dans l'eau; ajoutez la liqueur au sirop bouillant; ramenez celui-ci par l'évaporation à la consistance ordinaire, et passez.

A prendre par cuillerées à café toutes les heures.

Tablettes de Tolu.

Baume de Tolu, 32; sucre, 500; alcool, 32; eau et gomme adragant, quantité suffisante.

Tablettes du poids de 1 gramme. — Quatre ou cinq par jour.

Tablettes d'ipécacuanha.

Poudre d'ipécacuanha, 32; sucre blanc en poudre, 1470; mucilage de gomme, quantité suffisante.

Tablettes de 1 gram. — Deux ou trois le matin.

Bronchite fébrile, intense. — *Symptômes locaux.* — Douleur dans les parties postérieure et moyenne du sternum. — Irradiation de cette douleur aux parties latérales de la poitrine et dans le dos. — Toux sèche, pénible, avec violents efforts d'expulsion; plus forte le matin et le soir que dans la journée. — Efforts des malades pour ne pas tousser. — Respiration difficile, pénible, bruyante, surtout si le coryza qui a précédé la bronchite a été un peu intense. Crachats d'abord nuls, puis séreux et filants, apparaissant sous forme de petits noyaux opalins, pour devenir ensuite volumineux, opaques, jaune verdâtre ou d'un blanc sale, lourds ou très peu aérés, d'un goût fade et non salé, comme ils le sont dans la bronchite

simple non pyrétique. Respiration moins anxieuse, oppression moins grande, soulagement notable après l'expectoration.

Râle sonore grave ou *râle sibilant* vers la partie moyenne et postérieure de la poitrine : indice de l'inflammation des grosses divisions bronchiques. — *Râle muqueux*, quand les mucosités se détachent. Ce râle, à bulles grosses et irrégulières, est entendu dans les points où le râle sibilant existait. — *Râle sous-crépitant* à la partie postérieure et inférieure de la poitrine quand l'extrémité des bronches est envahie. Enfin, sonorité normale du thorax, du moins en général.

Symptômes généraux. — Frissons vagues et légers annonçant l'état fébrile. — Bouffées de chaleur. — Sensibilité plus ou moins excessive à l'action du froid. — Appétit diminué. — Soif. — Langue blanchâtre, souple, humide. — Parfois, chez les très jeunes enfants principalement, vomissements ou nausées indépendamment de ceux qui sont dus à la toux, — constipation ou diarrhée. C'est alors que la maladie prend le nom de *fièvre catarrhale*.

PREMIÈRE PÉRIODE. (Douleur. — Expectoration d'un liquide transparent.) — *Traitement.* — Émissions sanguines. — Adoucissants. — Laxatifs. — Narcotiques. — Stimulants spiritueux et sudorifiques.

Chez les adultes. — Au début, saignée du bras de 350 à 400 grammes. — Vingt à vingt-cinq sangsues à l'anus ou à la base de la poitrine, si la saignée ne peut être faite. Le lendemain, renouveler la saignée (de 400 gram.), si la bronchite est très étendue, si l'amendement obtenu n'est pas satisfaisant. — Chez les sujets débiles, s'abstenir de la saignée, après la période d'invasion surtout; autrement on affaiblit le malade inutilement.

Pour tisanes. — Infusé de violettes, de mauve, de coquelicot (5 à 10 gram. par litre d'eau bouillante), édulcoré avec le sirop de capillaire ou le sirop d'hysope (60 gram.).

Le matin, à jeun, 30 gram. de manne dans une tasse de lait (100 à 125 gram.).

Dans la journée, une ou deux fumigations narcotiques avec : feuilles de belladone ou de stramonium, 10 à 15 grammes, eau bouillante, 500 grammes. Après un quart d'heure d'ébullition, verser le liquide dans une théière ordinaire, placer le bec de la théière dans la bouche, et faire aspirer la vapeur qui s'échappe.

Les cigarettes de belladone, de stramonium peuvent suppléer ou aider à l'action des fumigations.

Le soir, une pilule d'opium (extrait gommeux) de 3 à 5 centigrammes. Le lendemain, renouveler la pilule ou la remplacer par une autre faite

avec 2 à 5 centigrammes d'extrait de belladone ou d'extrait de stramonium. Le sirop diacode (20 à 30 gram.), les pilules de cynoglosse (1 à 2) conviennent également.

Peuvent encore être prescrits : le styrax associé à l'opium sous forme pilulaire, dans la proportion de 16 parties du premier pour 1 partie du second, la codéine et les sels de morphine à l'état, soit de solutés simples, soit de sirops, surtout si, ce qui est essentiel dans les préparations morphinées, on sait en les formulant graduer assez exactement leur titre en raison des âges.

Cigarettes pectorales d'Espic.

Belladone..... 6 gram.
 Stramonium..... 3 gram.
 Jusquiame 3 gram.
 Phellandrium..... 1 gram.
 Extrait aqueux d'opium... 25 centigr.
 Eau de laurier-cerise, quantité suffisante pour dissoudre l'extrait.

Mêlez, et divisez en 20 parties pour autant de cigarettes. — Contre les toux quinteuses, contre l'asthme. — 2 à 4 cigarettes par jour.

Pilules de styrax opiacées.

Opium brut..... 25 centigram.
 Styrax liquide..... 4 gram.
 Poudre de réglisse, quantité suffisante.

F. s. a. 50 pilules du poids de 25 centigram. — Sédatif balsamique expectorant analogue aux pilules de cynoglosse. — Dose : 2 ou 3 pilules ensemble une dizaine de fois par jour.

Sirop de morphine gradué proportionnellement aux âges (A.-D. Naudin).

Prenez d'une part : Sulfate ou chlorhydrate de morphine, 5 centigrammes par année d'âge pour les sujets au-dessous de vingt ans ; eau distillée, 100 grammes, quel que soit l'âge. — Faites un *soluté régulateur*.

Prenez d'autre part :

Sirop de sucre blanc... 125 gram.

Soluté régulateur ci-dessus. 5 gram.

Réduisez le sirop à 120 grammes en le faisant bouillir ; ajoutez les 5 grammes de soluté régulateur au sirop tiède. — Chaque cuillerée à café (gram. 5) d'un sirop de morphine titré d'après cette méthode renferme une quantité de base qui est à l'âge du sujet pour qui l'on formule ce qu'est à l'âge adulte la quantité de base (milligram. 2) contenue dans une cuillerée à café de sirop de morphine ordinaire titré d'après le Codex (p. 40). — Dose : une cuillerée à café, quelque soit l'âge, toutes les quatre heures ou toutes les heures.

Soluté de morphine gradué proportionnellement aux âges (A.-D. Naudin).

Prenez d'une part : Sulfate ou chlorhydrate de morphine, 5 centigrammes par année d'âge pour les sujets au-dessous de vingt ans, 1 gramme pour les adultes ; eau distillée, 50 grammes, quel que soit l'âge. — Faites un *soluté régulateur*.

Prenez d'autre part :

Eau distillée..... 146 gram.
 Soluté régulateur ci-dessus. 4 gram.

Mêlez. — Chaque cuillerée à café (gram. 3,75) du soluté définitif aura la même valeur que celle des sirops de morphine : elle contiendra, soit 2 milligrammes de base si l'on a formulé pour adultes, soit une fraction de ce poids qui sera proportionnelle à l'infériorité de

l'âge si l'on a formulé pour un âge inférieur. — Dose : une cuillerée à café, | quel que soit l'âge, toutes les quatre heures ou toutes les heures.

Stimulants. — Laënnec recommandait la potion suivante, sorte de punch qui a la confiance du peuple, et qui très souvent fait avorter un rhume commençant, mais qui ne convient plus quand la toux est grasse, l'expectoration facile.

Potion alcoolique (Laënnec).

Bonne eau-de-vie. 30 à 45 gram.
Infusé très chaud de
fleurs de violettes.. 60 à 90 gram.

Sirop de guimauve.. 30 à 40 gram.
Mêlez. — A prendre en une seule fois, le soir ou le matin, et rester au lit.

Les potion et émulsion suivantes peuvent remplacer la précédente, qui n'agit réellement qu'en provoquant une sudation plus ou moins abondante.

Potion sudorifique (Badham).

Acétate d'ammoniaque. 60 gram.
Miel..... 30 gram.
Infusé de sureau. 250 gram.

Mêlez. — Par cuillerées dans la journée.

Emulsion sudorifique (Badham).

Carbonate d'ammoniaque. 5 gram.
Gomme arabique pulvérisée. 20 gram.

Huile d'amandes douces... 45 gram.
Eau..... 200 gram.

Dans un mortier de marbre ou de porcelaine, faites avec la gomme et un peu d'eau (10 gram.) un mélange dans lequel vous incorporerez peu à peu l'huile d'amandes. Sur la fin, ajoutez le carbonate préalablement dissous dans un peu d'eau (10 gram).

Par cuillerées dans la journée.

Promener sur les jambes et les pieds des cataplasmes chauds, sinapisés ou non. — Frictions sèches sur tout le corps, les membres principalement, avec la main ou une brosse en flanelle.

La bronchite aiguë est-elle franchement intermittente : on prescrit le sulfate de quinine (15, 20, 30 centigram.) dans du pain azyme mouillé.

Chez un enfant (au-dessous de huit ans), remplacer la saignée par une, deux ou six sangsues suivant l'âge sur les mêmes lieux que chez l'adulte.

Remplacer l'extrait d'opium par une à trois cuillerées à café de sirop de pavot blanc (p. 105). — Cataplasmes émoullients sur la poitrine.

Boissons comme chez l'adulte.

Le lendemain, revenir aux mêmes moyens, s'il y a lieu.

Parfois un vomitif ainsi préparé :

Vomitif composé.

Tartre stibié..... 5 centigram.
Ipéca..... 1 gram.

Mêlez, et divisez en cinq doses égales. — Une toutes les demi-heures dans un peu d'eau tiède, jusqu'à effet vomitif suffisant.

Promener sur les jambes des cataplasmes sinapisés, ou frictionner les mêmes parties et les cuisses avec une brosse douce et sèche, ou avec des liquides alcoolo-aromatiques (eau de Cologne, de mélisse, vulnéraire, etc.). — Ou encore ventouses sèches sur les jambes et les cuisses.

DEUXIÈME PÉRIODE. (Toux humide. — Crachats plus abondants). — *Traitement.* — Stimulants. — Vomitifs. — Contre-stimulants. — Strychnine. — Décubitus convenable. — Frictions.

Chez l'adulte. — Remplacer les tisanes émoullientes par celles de polygala ou d'arnica.

Tisane de polygala.

Polygala de Virginie....	20 gram.
Eau..	1000 gram.
Faire bouillir jusqu'à réduction de moitié, passer et ajouter :	
Sirop d'hysope.:	45 gram.

Tisane d'arnica.

Fleurs d'arnica.....	5 gram.
Eau bouillante.....	1000 gram.
Passer après une demi-heure d'infusion, et ajouter :	
Sirop d'écorces d'oranges	50 gram.
Par petites tasses dans la journée.	

Le looch suivant peut remplacer les tisanes ou les seconder.

Looch ammoniacal (Fauvel).

Looch blanc.....	120 gram.
Gomme ammoniaque.....	1 gram.

Mélez. — Par cuillerées toutes les deux heures.

Vomitifs. — Émétique ou émétine à dose vomitive (5 à 10 centigr.), si la bronchite n'est pas très étendue; dans le cas contraire émétique à dose contre-stimulante (V. PNEUMONIE).

Potion avec l'émétine (Magendie).

Émétine pure.....	5 centigr.
Eau.....	160 gram.
Sirop de fleurs d'oranger.	30 gram.

Mélez. — Par cuillerées, jusqu'à production de nausées ou de simples efforts de vomissement.

Stimulants. — Si les forces du malade s'épuisent, prescrire la strychnine.

Pilules de strychnine.

Strychnine.....	1 décigram.
Conserve de roses.....	2 gram.

Mélez. — Pour 20 pilules. Deux par jour, une le matin, une le soir. Chaque pilule contient 5 milligrammes de strychnine.

Décubitus antérieur ou ventral alternant avec le décubitus latéral et la position assise.

Bandage de corps médiocrement serré autour du ventre.

Sinapismes sur les extrémités, ou ventouses, ou frictions.

Diète.

Chez les enfants. — Même traitement, à part les doses des médicaments internes, qui seront diminuées des deux tiers ou de la moitié.

Strychnine ou noix vomique si l'abattement est complet.

Introduction du petit doigt jusque sous l'épiglotte pour retirer du pharynx et du larynx les mucosités qui peuvent amener l'asphyxie des petits malades.

TROISIÈME PÉRIODE. (Opacité des crachats. — Amendement notable.)

Chez les adultes et chez les enfants. — Même traitement que dans les première et deuxième périodes.

<i>Pilules de cynoglosse</i> (Codex).		Oliban..... .. 4 gram.
Écorce de racine de cynoglosse... .. Semences de jusquiame. Extrait sec d'opium.. Myrrhe..... ..	} De chaque, 3 gram. 5 gram.	Safran 1 gram.
		Castoréum 1 gram.
		Sirop de sucre, quantité suffisante pour faire 100 pilules.

Bronchite pseudo-membraneuse. (*Catarrhe suffocant, croup bronchique, croup chronique; polype bronchial* de North et Warren; *polype pulmonaire*, etc.) — Inflammation des bronches caractérisée par une production plus ou moins étendue de fausses membranes à la surface des canaux (Valleix).

ÉTAT AIGU. — *Symptômes locaux.* — Que la maladie ait débuté par un simple rhume ordinaire ou brusquement, voici ce qui est observé : Gêne très considérable de la respiration. — Accélération de cette même fonction. — Toux quinteuse et fatigante. — Douleur, oppression derrière le sternum. — Ronchus sonores quand la fausse membrane est sèche. — Ronchus et râle muqueux s'il y a des mucosités puriformes ou non. — Bruit de soupape si un fragment de membrane est flottant ou mollassé (rien de semblable dans le croup).

Crachats blancs, pelotonnés ou rubanés, ou canaliculés, arborisés, etc., en un mot très analogues à ceux du croup. Assez souvent ces crachats sont précédés d'une expectoration blanche ou sanguinolente, légèrement aérée, muqueuse ou purulente. — Voix normale (ce qui n'a pas lieu dans le vrai croup). — Rien du côté du larynx, malgré la gêne de la respiration.

Symptômes généraux. — Fièvre. — Agitation. — Anorexie. — Soif. — Constipation. — Céphalalgie. — Délire. — Asphyxie, si l'expectoration ne se fait pas.

ÉTAT CHRONIQUE. — *Symptômes locaux et généraux.* — Les précédents, avec moins d'intensité.

Traitement (de l'état aigu). — Antiphlogistiques, saignées générales, sangsues, ventouses scarifiées, vomitifs. — *Traitement* (de l'état chronique). — Expectorants, mais surtout les opiacés (V. BRONCHITE CAPILLAIRE).

Bronchorrhée aiguë. (*Bronchite bronchorrhéique*, Bouillaud.) — Bronchite avec expectoration d'un flux muqueux ou séro-albumineux.

Symptômes. — Douleur sous-sternale, oppression, toux, etc.

Traitement. — Celui de la bronchite, soit simple, soit légèrement fébrile.

BRULURES EN GÉNÉRAL. — Lésions produites sur nos tissus par le calorique ou par un corps acide ou caustique.

Premiers soins. — S'agit-il d'une conflagration partielle ou totale des vêtements : on étouffe la combustion en faisant coucher le sujet sur le sol, en lui recommandant le repos et en le couvrant de draps mouillés.

Traitement interne. — Diète, d'autant plus sévère que la plaie est plus étendue et plus profonde. — Boissons laxatives ou purgatives (*bouillon de veau, limonades végétales ou minérales, petit-lait, limonades purgatives*). — Parfois saignée générale, mais le plus souvent saignée locale au pourtour des parties lésées.

Limonade cuite.

Eau sucrée bouillante acidulée avec le suc de citron ou d'orange (*orangeade*).

Limonade gazeuse.

Dans un litre d'eau sucrée avec les sirops de fruits acides ou avec le sucre, ajouter :

Bicarbonate de soude. 2 gram.
Acide citrique. 3 gram.

Limonade minérale.

Eau sucrée aiguisée avec l'acide sulfurique ou l'acide nitrique (12 gouttes par verre d'un quart de litre).

Limonade purgative.

Sous-carbonate de magnésie, 17 gram. :

acide citrique, 28 gram.; sirop de sucre, 60 gram.; teinture de zestes de citron, 2 gram.; eau chaude, 400 à 500 gram..

Limonade végétale.

Eau sucrée et suc de citron, quantités suffisantes.

La même limonade peut être préparée avec 80 parties de sirop de groseilles, de cerises ou de framboises pour 1000 parties d'eau.

Limonade vineuse.

Eau commune. 1000 gram.
Sirop tartrique. 120 gram.
Vin rouge (bordeaux ou mâcon). 250 gram.

Conformément aux distinctions établies par Dupuytren, on admet aujourd'hui six degrés de brûlures.

BRULURE EN GÉNÉRAL SELON SES DEGRÉS. — PREMIER DEGRÉ. (Brûlures qui ne doivent pas suppurer; épiderme non soulevé.) — *Symptômes.* — Rougeur vive, non circonscrite, disparaissant sous la pression du doigt. — Chaleur souvent très intense. — Guérison prompte. — Desquamation de l'épiderme (parfois du moins) quand la guérison se fait attendre plus d'un jour.

Traitement. — Topiques astringents et résolutifs. — Eau blanche (page 3). — Eau végéto-minérale (page 4). — Eau alcoolisée ou éthérée (parties égales d'eau et d'alcool, d'eau et d'éther). — Soluté aqueux d'iodure de potassium (1 à 2 parties d'iodure pour 5 à 6 parties d'eau). — Compresses imbibées des liquides ci-dessus ou d'eau ordinaire froide, ou d'eau frappée. — Glace pilée et renfermée dans une vessie. — Râpures de pommes de terre, neige. — Feuilles fraîches des plantes aqueuses ou mucilagineuses (laitue, cresson, guimauve, bardane, etc.). — Renouveler tous ces topiques le plus souvent possible. — L'immersion complète et permanente des parties malades dans l'eau fraîche peut encore être conseillée et employée. Voici la composition d'un bain proposé à cet effet.

Bain astringent (Most).

Alun.....	200 gram.
Faites dissoudre dans :	
Eau froide.....	6 à 8 seaux.
Ajoutez :	
Lait caillé.....	1 seau.

Ce bain convient lorsque la plus grande partie du corps est couverte de brûlures. Le malade doit y rester pendant deux heures.

On peut, suivant les cas, porter au double la dose du sulfate d'alumine et de potasse.

DEUXIÈME DEGRÉ. (Brûlures qui ne doivent pas suppurer; épiderme soulevé.) — *Symptômes.* — Phlyctènes avec sérosité citrine, limpide ou (rarement) trouble. — Corps muqueux intact. — Douleur vive. — Chaleur et gonflement considérables. — Réaction fébrile en rapport avec l'étendue de la brûlure. — Écoulement de la sérosité quand on perce les phlyctènes; — affaissement de l'épiderme. — Chute de celui-ci.

Traitement. — La lésion étant étendue, la réaction produite par la douleur étant vive, on emploiera les calmants. — On couvrira d'un papier huilé ou graissé les parties dénudées, afin de diminuer les douleurs. De cette seconde indication ressort la précaution, de la part des personnes appelées à donner les premiers soins aux individus qui ont été brûlés, de ne pas déchirer l'épiderme des phlyctènes, d'enlever les vêtements avec beau-

coup de ménagements, de couper avec des ciseaux tout ce qui serait trop serré ou trop difficile à enlever à la manière habituelle.

A chaque pansement, la sensibilité des papilles cutanées à l'action de l'air sera ménagée en découvrant les unes après les autres les parties brûlées, en les recouvrant tout de suite des pièces et agents propres à procurer leur cicatrisation.

L'ouverture artificielle des phlyctènes sera faite à la partie la plus déclive. L'épiderme sera ménagé toutes les fois que cela sera possible.

Topiques gras (cérât simple ou opiacé, cétinés avec ou sans eau, baume du Samaritain, huile, liniment oléo-calcaire, chlorure de chaux à 30 de l'aréomètre de Gay-Lussac).

Cérât simple.

Préparation qui a pour base la cire blanche ou jaune, pour excipients l'huile d'olives ou d'amandes douces et l'eau de roses, et dans laquelle on incorpore, dans des proportions très variables suivant les indications à remplir : du camphre, de l'opium, des sels de morphine, de l'extrait de belladone, de la créosote, de la teinture d'iode, de la graisse mercurielle double, du sel de saturne, du borax, du nitrate d'argent, etc., etc. L'axonge (*graisse de porc ou saindoux*) remplace souvent le cérât.

Cérât opiacé.

Cérât 30 gram.
Laudanum de Sydenham, 10, 15 et 20 gouttes.

Mélez.

Cérât de Goulard.

Cérât 30 gram.
Acétate de plomb liquide, 20 à 30 gout.

Mélez.

Cérât safrané (Larrey).

Cérât 30 gram.
Poudre de safran 25 centigr.

Mélez.

Cérât de Turner.

Cire blanche 10 gram.

Faites fondre à une douce chaleur dans :

Huile d'olives 70 gram.

Puis ajoutez :

Pierre calaminaire porphyrisée. 10 gram.

Cétiné simple ou sans eau (Deschamps).

Blanc de baleine... 90 gram.

Cire blanche..... 10 gram.

Huile d'amandes..... 200 gram.

Cétiné avec de l'eau (Deschamps).

Au mélange ci-dessus, ajoutez :

Huile d'amandes... 200 gram.

Eau distillée..... 150 gram.

Essence d'amandes amères. 12 goutt.

Mélez.

Baume du Samaritain (Tornamira).

Huile d'olives... } De chaque,
Vin rouge... } 100 gram.

Mélangez et faites évaporer jusqu'à réduction de moitié.

Liniment oléo-calcaire (Payan).

Eau de chaux..... 500 gram.
Huile d'amandes douces.. 60 gram.

Mêlez et agitez fortement. — N'employer que la partie mousseuse ou savonneuse qui surnage le mélange. Par-dessus, une couche épaisse de coton cardé fin, des compresses et des tours de bande complètent le pansement, qu'on peut laisser pendant plusieurs jours sans y toucher. Utile surtout chez les nouveaux.

Pommade contre les brûlures (Sutro).

Créosote..... 15 goutt.

Charbon animal.. 1 gram.
Alcool rectifié.... .. 2 gram.
Céatiné simple..... 30 gram.

On l'applique sur les surfaces brûlées, au moyen de compresses fines ou de plumasseaux de charpie.

Embrocation chlorurée.

Eau..... 1 litre.
Chlorure de chaux liquide
à 30°..... 150 gram.

Ce mélange sert à arroser les pièces de pansement (*charpie, compresses, bandes, etc.*).

Topiques absorbants (*coton cardé, aigrettes de typha, amadou bien battu et doux*) à demeure jusqu'à complète cicatrisation. Une nouvelle couche des mêmes substances serait superposée à la première, si une sérosité très abondante venait à traverser la pièce du pansement.

Moyens mécaniques (*compression avec des bandes de linge ordinaire ou avec des bandelettes agglutinatives*).

TROISIÈME DEGRÉ. (Brûlures devant suppurer ; destruction d'une partie de l'épaisseur du corps muqueux.) — *Symptômes.* — Phlyctènes remplies de sérosité roussâtre, sanguinolente. — Sous les phlyctènes, des eschares très minces, d'un blanc mat ou jaunâtre selon la profondeur de la brûlure. — Douleur d'abord très vive, puis moins prononcée, et enfin très violente quand l'inflammation éliminatrice se développe. — Aux manifestations générales résultant de la profondeur et de l'étendue de la brûlure se joignent des phénomènes typhoïdes.

Traitement. — Sangsues au pourtour de la plaie, — topiques émollients (eau de graine de lin, de guimauve, etc.), si l'inflammation est vive, douloureuse. — Dans le cas contraire, se borner au pansement suivant : sur la plaie, un linge fenêtré enduit de cérat ; sur le linge, un plumasseau de charpie d'une épaisseur calculée sur l'abondance probable de la suppuration.

Eau de graine de lin (usage externe).

30 à 50 gram. de graine de lin par litre de liquide. — Appliquer tiède, pour fomentations ou topiques émollients.

Eau de guimauve (usage externe).

50 à 100 gram. de racine de guimauve par litre d'eau. — Appliquer tiède, pour fomentations comme ci-dessus.

QUATRIÈME DEGRÉ. (Destruction complète du derme et quelquefois du tissu cellulaire sous-cutané.) — *Symptômes.* — Peau dure, insensible, réduite en une eschare jaune ou noire, avec phlyctènes nombreuses, remplies de sérosité de couleur et d'aspect divers, en raison des brûlures de degrés différents qui accompagnent ou compliquent ce quatrième degré. — Douleur vive, âcre, brûlante au moment où les parties voisines s'enflamment. — Du neuvième au dixième jour, séparation des eschares ; chute des parties mortifiées vers le quizième ou vingtième jour. — Manifestations générales comme au troisième degré.

Traitement. — Au début : régime sévère, — sangsues autour de la partie brûlée ; — irrigations continues d'eau froide ; — en un mot tous les moyens et agents préventifs de l'inflammation généralement très vive qui accompagne ces brûlures. — Dans les pansements, enlever par l'excision tous les lambeaux isolés ou détachés ; créer une issue facile à tous les liquides séro-sanguinolents, purulents ou autres qui viennent inonder les bords et le fond de la plaie ; surveiller les suites de la chute des eschares ; tenir compte de l'étendue des pertes de substance ; donner toute son attention à la propriété rétractile de la peau, propriété favorable, il est vrai, à la cicatrisation, mais qui, abandonnée à elle-même, peut amener après elle les accidents les plus graves. D'où la nécessité, pour le praticien, de placer les membres dans une position inverse à celle qui nécessairement donnerait lieu à une *cicatrisation vicieuse* (V. CICATRICES VICIEUSES). Ainsi, dans une brûlure siégeant au niveau d'une articulation et du côté de la flexion, on doit placer le membre dans l'extension et maintenir celle-ci de manière à soutenir la lutte incessante de traction exercée par la peau. — Une des parties latérales du cou a-t-elle été brûlée, la tête sera renversée à droite ou à gauche, suivant que la plaie siégera à gauche ou à droite.

Les doigts, les orteils, seront isolés et maintenus attachés sur des planchettes présentant à l'une de leurs extrémités autant de divisions qu'il y aura d'organes brûlés.

Le pavillon de l'oreille sera isolé par un linge enduit de cérat.

L'oblitération des ouvertures naturelles (narines, conduits auditifs externes, etc.) sera empêchée à l'aide de bougies, de fragments d'éponge d'un volume égal à la largeur de l'orifice malade.

Au visage, les bords des plaies seront écartés à l'aide de taffetas d'Angleterre.

CINQUIÈME DEGRÉ. (Carbonisation des parties molles jusqu'aux os). — *Symptômes.* — Les mêmes que les précédents, mais plus prononcés. —

lus de profondeur dans les plaies. — Eschares plus noires, plus lentes à se détacher.

SIXIÈME DEGRÉ. (Carbonisation de toute l'épaisseur des tissus, y compris les os.) — *Symptômes.* — Perte de tout ce qui se trouve au-dessous de la brûlure.

Traitement du cinquième et du sixième degré. — Mêmes moyens, mêmes précautions que dans les brûlures du quatrième degré, et de plus, trop souvent malheureusement, amputation.

BRULURES EN PARTICULIER. — **Brûlures du larynx** (par l'ingestion d'un liquide trop chaud, l'inhalation d'une vapeur, etc.).

Symptômes. — Douleur vive dans l'arrière-gorge ; déglutition difficile ; voix rauque ; respiration pénible, stridulente. — Parfois ampoules ou phlyctènes au fond de la bouche.

Traitement. — Ingestion d'eau froide, par gorgées souvent renouvelées. — Application de quelques sangsues sur la région sus-claviculaire, s'il y a imminence d'une laryngite œdémateuse. — A l'intérieur, calomel à doses fractionnées. — Enfin trachéotomie, si la respiration devient de plus en plus difficile.

Brûlures des paupières. — Ces brûlures réclament les soins donnés pour tous les cas où il peut y avoir adhérences vicieuses. (Voy. SYMBLÉ-PHARON.)

Brûlures de la cornée. — Malgré la protection de la cornée par les paupières, des parcelles de corps en ignition, quelques gouttes d'acides, l'alcalis concentrés, etc., peuvent atteindre cette tunique et la brûler plus ou moins profondément.

Symptômes. — Parfois nuls dans les premiers jours de l'accident. Mais le plus ordinairement la vision a été abolie, des douleurs violentes en ont été le prélude, une inflammation profonde en a été la conséquence, une eschare s'est formée. Celle-ci tombée, l'œil se vide, l'organe est perdu.

Traitement. — Aussitôt l'accident, prévenir l'inflammation à l'aide de saignées locales, de réfrigérants, de dérivatifs sur le canal digestif. La phlegmasie a-t-elle résisté à tous les moyens de traitement, une eschare s'est-elle formée : surveiller les suites de celle-ci, empêcher la hernie de l'iris, l'évacuation des humeurs de l'œil.

BUBON. — Tumeur des glandes lymphatiques de l'aîne. Définition d'accord avec l'étymologie, et qui ne permet plus d'appeler *bubons* les en-

gorgements non inguinaux déterminés par des affections diathésiques telles que la syphilis, le farcin ou la peste.

Eu égard au siège qu'il occupe, le bubon est dit *inguinal*, *abdominal*, *crural*, *pubien*, suivant qu'il est placé au pli de l'aîne (c'est le cas le plus ordinaire), au pli de la cuisse, au-dessous de ce pli ou près du pubis. Eu égard à la même considération, il est *superficiel* ou *profond*, *sous-cutané* ou *sous-aponévrotique*. Sous le rapport de l'époque de son évolution, il est *primitif*, *consécutif* ou *constitutionnel*.

Le bubon *primitif* ou *d'emblée* est celui qui survient sans phénomènes morbides extérieurs apparents. Quelques-uns ont nié cette possibilité; mais dans les sciences, et dans la science médicale principalement, la négation n'est ni *toujours* ni *pour tous* l'expression de l'exacte vérité.

Le *bubon consécutif* ou *secondaire*, le plus fréquent, survient après l'apparition d'ulcères vénériens primitifs, de blennorrhagies ou de pustules humides. Il est toujours accompagné d'un certain degré d'inflammation.

Le *bubon constitutionnel*, assez rare, non généralement admis, est celui qui apparaît plus ou moins longtemps après un traitement antisiphilitique incomplet ou insuffisant.

Sous le triple rapport de leurs symptômes, de leur marche et de leur terminaison, les bubons sont *inflammatoires*, *indolents*, *suppurés* ou *indurés*.

Symptômes locaux du bubon inflammatoire. — Tumeur adhérente, irréductible, oblongue, douloureuse au toucher, du volume d'un œuf de pigeon ou d'un œuf de poule, apparaissant, en général, après le second septénaire, avec tension et rougeur de la peau, gênant beaucoup la marche promptement fluctuante.

Symptômes locaux du bubon indolent. — Bubon assez rare, caractérisé comme le précédent par une tumeur également oblongue, également variable dans son volume, mais moins prompte à se former, non accompagnée de rougeur à la peau, de gêne dans la marche; lente à suppurer et à disparaître, laissant après elle des engorgements difficiles à résoudre.

Symptômes locaux du bubon suppuré. — Tumeur ouverte en plusieurs points. — Ouvertures faites séparément et successivement. — Matière purulente plus ou moins élaborée et s'écoulant par des issues ulcérées ou fistuleuses, sous-cutanées ou sous-aponévrotiques. — Bords des ouvertures parfois tuméfiés, renversés ou endurcis. — Ganglions dénudés et saillants. — Cicatrices toujours longues à obtenir et marquées par des empreintes indélébiles.

Symptômes locaux du bubon induré. — Tumeur dure, persistante, or-

inairement indolente, susceptible de s'enflammer et de nécessiter des opérations dont le succès n'est pas toujours certain.

Le *bubon gangrené* est trop rare pour nous y arrêter. Qu'il nous suffise de rappeler qu'il n'est que partiel, qu'il n'a lieu que sur des portions de peau amincies, décollées par une suppuration diffuse.

Symptômes généraux (des états divers des bubons vénériens). — Frissons, tremblements, fièvre, céphalalgie, sensibilité du ventre, vomissements, etc., dont l'intensité et la persistance sont en raison directe de la violence des symptômes locaux.

TRAITEMENT EN GÉNÉRAL. — *Méthode abortive*. — Quand le mal est à son début, qu'il ne se manifeste encore que par un sentiment de gêne, de tiraillement ou de tension insolites dans la région inguinale : *antiphlogistiques*, quand le bubon est à l'état aigu ; *méthode perturbatrice* (écrasement), quand les moyens rationnels ont échoué ; *incision, ponction*, quand la bubon est suppuré ; *excision ou extirpation*, quand il y a induration.

Méthode abortive. — Débitants. — Diète. — Repos. — Boissons adoucissantes (eau de gomme, eau de graine de lin, orgeat, etc.), sangsues au pourtour de la tumeur, jamais sur la peau rouge et tendue qui le recouvre. — Saignée générale si la tumeur est sous-aponévrotique ; saignée copieuse si les forces du sujet le permettent. — Cataplasmes émollients et calmants (p. 3). — Frictions avec la graisse mercurielle double. — Emplâtre de Vigo ou des quatre fondants (p. 4). — Glace pilée (Lagneau) et renfermée dans une vessie. — Compression (Fergusson, Ricord, Sergent, etc.) avec les compresses imprégnées ou non d'acétate de plomb liquide, de solution d'alun, de sulfate de cuivre, de sel ammoniac, etc., ou avec des bandelettes de diachylon. Douches alcalines, soir et matin. — Vésicatoire au centre du bubon (Malapert, Ricord, Velpeau, Reynaud, etc.), d'une largeur égale à celle d'une pièce d'un à deux francs. — Sur la peau dénudée et vésiquée, un plumasseau de charpie imbibé d'un soluté aqueux de sublimé corrosif (eau distillée, 10 gram., sublimé, 10 décigr.).

<i>Soluté d'alun.</i>			Sulfate de cuivre.	1 à 3 gram.
Alun	5 à 6 gram.		<i>Douche alcaline.</i>	
Eau	200 à 300 gram.	Carbonate de soude.	10 à 15 gram.	
<i>Soluté de sulfate de cuivre.</i>		Eau chaude ou froide	200 à 300 gram.	
Eau	40 à 50 gram.			

Antiphlogistiques. — Même régime, mêmes moyens, mêmes agents

que ci-dessus, moins la compression, moins le vésicatoire et le soluté caustique, qui alors deviendraient trop douloureux à supporter.

Écrasement (Malgaigne). — On le pratique à l'aide d'un cachet ordinaire, soit au moyen du tourniquet de J.-L. Petit, ou d'une pièce de monnaie placée sous une vis de pression.

Incision. — De tous les moyens proposés contre le *bubon suppuré*, l'incision est le meilleur. On préfère généralement cette opération au vésicatoire suivi de l'application du caustique ou *soluté mercuriel*. Au surplus, il n'est pas indifférent de vésiquer une surface recouvrant un foyer très considérable ; des accidents fâcheux peuvent en être la conséquence.

L'*incision* est faite sur le point le plus ramolli de la tumeur, dans la direction des plis de l'aîne. On seconde ses bons effets (l'évacuation du pus et le soulagement du malade) par des divisions, des sections, des contre-ouvertures, si, dans l'intérieur ou sur les parois de l'abcès, on rencontre des brides, des trajets fistuleux, des clapiers. On réprime l'exubérance des bourgeons charnus par des cautérisations superficielles et souvent répétées avec le nitrate d'argent fondu (Cullerier, Ratier, etc.). — On fait des pansements sédatifs (cérat opiacé ou belladonné, p. 17, etc.) ou excitants (digestifs animés, camphrés, etc.), suivant que la plaie est irritée, douloureuse ou indolente. — Enfin les injections iodées peuvent être nécessaires.

Ponction. — Elle remplace l'incision, et comme celle-ci elle doit être simple ou unique (Blanche, de Rouen). Les cas où elle doit être multiple sont des cas exceptionnels.

La suppuration est-elle abondante, se prolonge-t-elle, la santé générale du sujet en est-elle ébranlée : on prescrit un régime analeptique (fécules chocolat), puis de plus en plus fortifiant ; on donne les boissons amères (houblon, saponaire, etc.) édulcorées avec le sirop de gentiane ou anti-scorbutique ; l'iodure de fer en pilules à la dose de 5, 6, 7 et 10 décigram. par jour (Ricord).

Excision, extirpation. — On y a recours quand le *bubon induré* a résisté à tous les moyens de résolution, soit internes, soit externes, et qu'il y a une dégénérescence squirrheuse ou cancéreuse imminente ou commencée. A cet effet, on met à nu les glandes de l'aîne et on en extrait la moitié ou le quart. Le reste est abandonné à une inflammation consécutive qui finit par enlever la tumeur.

Comme agent principal du traitement du bubon induré, le mercure occupe la première place. On le donne à l'état de protochlorure sous forme pilulaire, le soir préférablement. C'est encore le mercure associé à la graisse qui fait la base du traitement externe. 4 à 5 grammes de pommade

napolitaine sont employés pour chaque friction. Celles-ci sont faites dans les aisselles à la partie interne et supérieure des cuisses, des jambes, et en alternant de droite à gauche et de gauche à droite.

Le tartre stibié, à dose vomitive, est encore un excellent agent à mettre en usage pour réveiller l'action des vaisseaux absorbants, et pour résoudre les engorgements lymphatiques (Hunter). Toutefois son emploi, comme celui des purgatifs, demande l'état normal du tube digestif.

Pilules d'aloès et savon (Codex).

Aloès.....	20 gram.
Savon médicinal.....	30 gram.
Huile volatile d'anis.....	5 décigr.
Sirop de nerprun, quantité suffisante.	

Mêlez et faites des pilules de 3 décigrammes. L'association de l'aloès et du savon est avantageuse. On administre trois à quatre de ces pilules comme fondantes.

Émétique en lavage.

Émétique.....	5 centigram.
Eau de veau... ..	1 litre.

Par tasses dans la journée.

Pilules de calomel.

Calomel.....	1 gram.
Poudre de ciguë..	2 gram.
Sirop de nerprun, quantité suffisante pour faire 20 pilules. —	3 par jour.

Traitement consécutif. — Est-il nécessaire de faire un traitement constitutionnel après la cure des bubons? Oui, si le bubon disparu a été la manifestation d'une diathèse (voy. SYPHILIS, SCROFULÉ); non, si la cause a été purement locale (*bubon par cause mécanique, bubon par angioleucite*). S'il y a doute sur l'existence d'une diathèse syphilitique, attendre, avant d'infliger un traitement mercuriel, les manifestations précoces ordinairement peu graves, mais de nature non équivoque, qui, dans le cas de l'affirmative, ne peuvent tarder à se produire. (V. SYPHILIS.)

Pilules antisiphilitiques (Dupuytren).

Sublimé corrosif.....	4 décigram.
Extrait d'opium... ..	5 décigram.
— de gaïac.	3 gram.

Faites 40 pilules. A prendre 1 à 3 par jour.

Ces pilules sont souvent prescrites pour combattre les affections syphilitiques constitutionnelles; chacune d'elles contient 1 centigram. de sublimé corrosif et 13 milligram. environ d'extrait gommeux d'opium.

Liqueur de Van Swieten.

Deutochlorure de mercure (sublimé corrosif, 1; eau pure, 900; alcool rectifié, 100. Dissolvez le sublimé corrosif

dans l'alcool, et ajoutez ensuite l'eau distillée. Cette liqueur contient un millièrne de son poids de sublimé corrosif. En conservant cette formule, qui se trouve dans le dernier *Codex*, nous devons faire remarquer que les doses indiquées par les diverses pharmacopées pour la liqueur de Van Swieten fournissent un soluté qui contient 25 milli-gram. de sublimé corrosif par 30 gram., ou 1/1152 de son poids seulement, tandis que celle-ci renferme 1/1000, c'est-à-dire environ 1/10 en sus.

La liqueur de Van Swieten est la préparation mercurielle la plus employée. Dose : une cuillerée dans un verre d'eau sucré, de gruau ou de lait.

C

CACHEXIE EN GÉNÉRAL. — ANÉMIE, ÉTAT ANÉMIQUE (Bouillaud, Andral, Gavarret, etc.), HYPOHÉMIE (Beau, Piorry). — État morbide constitutionnel, ou altération profonde de la nutrition après une maladie de longue durée ou d'une grande intensité, comme le cancer, le scorbut, la syphilis, etc.

Symptômes en général. — Bouffissure, infiltration des tissus. — Teint jaune au plombé de la face et de tout le corps. — Langueur générale. — Mollesse des chairs. — Palpitations. — Syncopes. — Troubles digestifs variés. — Accidents fébriles. — Hémorrhagies diverses.

Traitement en général. — Amers. — Ferrugineux. — Antispasmodiques. — Mercuriaux. — Iodures. — Exercice en plein air. — Alimentation analeptique et tonique.

Tisanes amères avec *gentiane, café, colombo, petit-chêne, camomille, houblon, fumeterre, absinthe*, etc., à la dose de 10 à 20 grammes par litre d'eau bouillante. Édulcorer au goût du malade, soit avec le sucre, soit avec les *sirops de kina, antiscorbutique*, ou tout autre de propriétés analogues.

Préparations ferrugineuses, sirops, pain, pilules, etc.

Sirop de lactate de fer (Cap).

Lactate de fer	4 gram.
Eau distillée bouillante	200 gram.
Sucre blanc	400 gram.

Le lactate de fer n'étant soluble que dans 40 parties d'eau bouillante, on ne pourrait guère en introduire une plus grande quantité dans un sirop. Cette proportion est de 0,0065.

Pilules de lactate de fer.

(Mentel).

Lactate de fer	1 gram.
Poudre de guimauve	1 gram.
Miel, quantité suffisante pour 20 pilules.	

Granules de proto-iodure de fer

Iodure potassique	540 gram.
-----------------------------	-----------

Sulfate de fer pur	450 gram.
Fer réduit	60 gram.
Sucre, quantité suffisante.	

50,000 granules de 5 centigram., contenant chacun les éléments nécessaires pour produire 1 centigram. de proto-iodure de fer.

L'iodure de potassium, le sulfate de fer, le fer réduit, sont séparés par une couche mince de sucre. La réaction qui donne naissance au proto-iodure n'a lieu que lorsque les granules arrivent dans l'estomac.

Dose alimentaire : 1 à 10 granules en commençant le principal repas. — *Dose médicameuse :* 1 à 5 granules, qui doivent être avalés rapidement dans une cuillerée d'eau.

Pilules d'iodure de fer (Blancard).

Iode	41	décigr.
Limaïlle de fer porphyrisée	2	gram.
Eau distillée	8	gram.
Miel	5	gram.
Poudre absorbante	35	décigr.

100 pilules que vous recouvrirez avec un enduit éthéré de Tolu.

Pilules ferrugineuses iodées.

Sulfate de fer	6	gram.
Iodure de potassium	8	gram.
Carbonate de potasse sec	4	gram.
Miel et poudre de guimauve, quantité suffisante.		

80 pilules qui présentent tous les avantages des médicaments iodiques et des préparations ferrugineuses. 1 à 10 chaque jour.

Pain au lactate de fer (Boissière).

On ajoute 25 centigram. de lactate de fer dans la pâte d'un petit pain. C'est une préparation expérimentée dans les hôpitaux, à laquelle on a reconnu une grande efficacité.

Pilules de calomel.

Calomel	} De chaque,
Poudre de guimauve	
Miel, quantité suffisante.	

20 pilules. — 1 toutes les quatre heures.

Autres (Hoffmann).

Calomel	} De chaque,
Mie de pain	
Eau, quantité suffisante.	

Mêlez et faites 72 pilules.

Cachexie cancéreuse. — *Symptômes.* — Peau sèche, écaïlleuse, noirâtre aux extrémités, jaune verdâtre sur tout le corps, terreuse et collée sur les os. — Yeux enfoncés. — Nez effilé. — Lèvres décolorées. — Dents fuligineuses. — Faciès cadavérique. — Parfois bouffissure et œdème des extrémités, des cuisses, du bas-ventre. — Selles colliquatives ou constipation opiniâtre. — Vomissements porracés. — Douleurs atroces, non-seulement dans l'organe ou partie de l'organe primitivement affecté, mais encore dans les articulations, le périoste et le tissu profond des os. — Fièvre hectique. — Insomnies. — Hémorrhagies.

Traitement. — Celui du cancer et celui de la cachexie considérés en général.

Cachexie mercurielle. — *Symptômes.* — Aux symptômes généraux ajouter les suivants : Gonflement, ramollissement, destruction des gencives. — Chute des dents. — Carie ou nécrose des os maxillaires. — Parfois anémie particulière. — Infiltration des jambes. — Affaiblissement de l'intelligence. — Aberrations.

Traitement. — Régime fortifiant. — Exercice en plein air. — Toniques et principalement les ferrugineux, l'iodure de potassium (V. CACHEXIE EN GÉNÉRAL).

Cachexie nerveuse. (Susceptibilité nerveuse excessive). — *Symptômes.*

— Palpitations de cœur fréquentes. — Oppression habituelle. — Humeur versatile très notable. — Inégalité déplorable dans les rapports moraux et sociaux, dans l'exercice des diverses fonctions de la nutrition. — Amaigrissement considérable. — Mouvements fébriles, intermittences quotidiennes et réfractaires au quinquina. — Pas de gonflement de la rate.

Traitement. — Celui des névroses et de l'hystérie principalement, et celui des cachexies en général.

Cachexie paludéenne. — *Symptômes.* — *Habitus* d'un jaune terne ou terreux, languissant, bouffissure des chairs. — Faciès sans expression. — Ventre volumineux. — Membres faibles et grêles. — Intumescence de la rate. — Œdème des membres inférieurs. — Anasarque. — Ascite.

Traitement. — Séjour dans un lieu sec. — Vêtements protégeant le corps du froid et de l'humidité. — Régime fortifiant. — Boissons amères, toniques. — Ferrugineux. — Préparations de quinquina. — Sulfate de quinine (V. FIÈVRES INTERMITTENTES).

Cachexie saturnine. (V INTOXICATION SATURNINE.)

Cachexie syphilitique ou **syphilis phagédénique.** — Affection caractérisée par la permanence des propriétés inoculables du chancre primitif, par la transformation de celui-ci en un ulcère rongeur, serpiginieux, avec décollement des bords, extension d'un côté, guérison de l'autre, etc.

Symptômes. — Fièvre lente, irrégulière. — Peau terreuse et bientôt recouverte, tantôt d'éruptions eczémateuses, tantôt de plaques ecchymosées. — Gencives ulcérées et saignantes. — Troubles digestifs. — Diarrhée colliquative. — Parfois hémorragies intestinales.

Traitement. — Celui de la syphilis et celui de la cachexie en général.

CAL VICIEUX. — Le cal est la cicatrice des os. Lorsqu'à la suite d'une fracture les parties rompues restées en présence tendent à se consolider par l'interposition d'une cicatrice osseuse, dans ce travail aussi bien que dans le travail de cicatrisation des parties molles, les choses peuvent à différents égards ne pas se passer comme elles devraient le faire. De là les différentes espèces de *cals vicieux*. Celles dont le traitement peut être indiqué sont les suivantes :

Cal difforme. — Il y a difformité du cal toutes les fois que les fragments ne se sont pas réunis dans le sens de leur direction primitive, qu'un des fragments (le supérieur ou l'inférieur, s'il s'agit d'un os long) s'est

consolidé latéralement et qu'il a plus ou moins chevauché sur l'autre fragment.

Symptômes. --- Déformation : le cal représente alors plus ou moins exactement la forme d'un Z ou d'une N si les fragments se sont consolidés parallèlement, celle d'une crose de pistolet d'arçon ou d'un σ si le plus petit fragment s'est soudé obliquement sur le plus grand. — Déviation : par suite, gauchissement de la fonction du membre fracturé. — Raccourcissement ou allongement : par suite, claudication plus ou moins marquée. — Destruction à l'avant-bras des mouvements de pronation et de supination quand le cal a comblé l'espace interosseux. — Gêne des mouvements articulaires quand le cal s'est prolongé autour des articulations, qu'il a changé la direction des surfaces articulaires, qu'il y a donné lieu à une déviation des apophyses normales. — Troubles fonctionnels des organes contenus dans les cavités splanchniques, quand les os qui protègent ces cavités ont été fracturés. — Douleur, ulcération et suppuration des parties molles, et souvent infirmité incurable, quand des pointes osseuses gisant au milieu des tissus n'ont pu être brisées ou retirées.

Traitement. — Procéder à la réduction :

1° Par *redressement* précédé de moyens propres à ramollir le cal, à vaincre la résistance qu'il peut opposer. (Ces moyens ne sont autres que des cataplasmes, des bains, des emplâtres, des onctions, des eaux minérales, etc., employés pendant quelques jours.) Le redressement se fait à l'aide de l'extension et de la contre-extension, puis de la coaptation, comme dans les fractures. Dupuytren fixait à soixante jours la possibilité de redresser un cal difforme. Aujourd'hui l'opération est regardée comme étant encore possible après le troisième ou le quatrième mois (Jacquemin). D'autres chirurgiens vont beaucoup plus loin, en ajoutant toutefois que le sujet devra être dans des conditions favorables et qu'il sera urgent d'agir.

2° Par *rupture*, 3° par *section du cal*, 4° par *excision avec rupture*, 5° par *excision sans rupture*, 6° par le *séton*. Ces quatre derniers moyens ne sont guère employés que dans les cas extrêmes et lorsque la difformité a amené après elle une infirmité qui annihile complètement l'usage du membre fracturé.

Cal douloureux. — *Symptômes.* — Les douleurs, souvent assez vives, ressenties dans le cal bien conformé comme dans le cal difforme, mais moins fréquemment dans le premier que dans le second, ont particuliè-

rement lieu dans les moments où l'atmosphère passe de l'état sec à l'état humide.

Traitement. — Ces douleurs sont calmées par un bandage compressif (Theden).

Cal exubérant. — *Traitement.* — Séton : introduction d'une aiguille à trépan dans la tumeur du cal (Veinhold). — Application de vésicatoires (Guyot).

Cal retardataire (par défaut de ton, par inertie). — *Traitement.* — Appliquer des vésicatoires volants dans le voisinage de la fracture.

CALCULS EN GÉNÉRAL. — Corps étrangers inorganiques développés dans les canaux ou réservoirs pourvus d'une membrane muqueuse.

CALCULS EN PARTICULIER. — **Calculs biliaires ou cholélithes** (calculs cholécystiques, hépatiques, hépato-cystiques). — *Symptômes locaux.* — Variables selon que le parenchyme du foie (où le calcul peut être libre ou enkysté), selon que le canal hépatique et ses ramifications, la vésicule du fiel et son conduit excréteur le canal cholédoque sont envahis.

Engagés dans les canaux biliaires, les calculs donnent lieu à des douleurs atroces, intermittentes ou du moins exacerbantes, qui ne laissent aucun repos au malade, qui forcent ce dernier à se tenir constamment courbé sur lui-même, qui s'irradient vers l'épaule droite, l'hypochondre gauche, le creux de l'estomac, etc. (V. HÉPATITE CALCULEUSE.)

La vésicule renferme-t-elle des calculs : bruit comparé à celui que feraient des noisettes agitées dans un sac, qu'on a nommé *bruit de collision*, et que l'on produit à volonté par la palpation, la pression ou la percussion.

Symptômes généraux. — Troubles digestifs liés aux troubles fonctionnels du foie. — Parfois vomissements bilieux.

Traitement. — Remède de Durande, savon térébenthiné. Ces médicaments ne sont pas sans danger ; ils irritent violemment l'estomac, les intestins. Les alcalins donnés isolément ou associés aux purgatifs, les sucres d'herbes, les eaux alcalines (Vichy, Contrexeville) sont des agents plus convenables, sinon toujours certains.

Remède de Durande.

Essence de térébenthine. 10 parties.
 Éther sulfurique. 15 parties.
 Mêlez et agitez chaque fois. — 2 à
 4 gram. par jour dans du bouillon.

Savon térébenthiné.

Huile d'amandes douces. } De chaque,
 Térébenthine... } 30 gram.
 Huile de térébenthine.. 20 gram.
 Soude caustique..... 30 gram.

1 à 3 gram. par jour, sous forme
 pilulaire. Pilules de 30 centigram.

Suc d'herbes.

Feuilles et tiges fraîches de pariétaire,
 de buglosse, de bourrache, de chicorée,
 parties égales pour obtenir 60 à 90 gram.

Le matin à jeun, pendant quinze à
 vingt jours.

Tisane alcaline.

Bicarbonate de soude. 2 à 3 gram.

Eau. 1000 gram.
 Sirop des cinq racines... 60 gram.

Sirop contre les calculs biliaires
(Fauconneau-Dufresne).

Jalap. } De chaque,
 Rhubarbe } 12 gram.
 Carbonate de potasse ... }

Faites infuser dans :

Eau..... 150 gram.

Passez, filtrez, ajoutez :

Sucre 260 gram.

Teinture d'écorce d'o-
 range 50 gram.

Une cuillerée à bouche le matin.

Tisane de Mascagni.

Bicarbonate de potasse.. 10 gram.

Eau..... 1 litre.

Sirop de gomme..... 60 gram.

Par très petites tasses dans la jour-
 née.

Régime. — Doux. — Viandes blanches, rôties ou bouillies. — Fruits,
 légumes frais. — Pas de vin, de liqueurs, de café.

Calculs de la prostate. — On en décrit trois espèces :

1° Ceux qui prennent naissance et se développent dans la glande ;
 2° ceux qui sont arrivés dans la prostate après l'opération de la taille et qui
 peuvent s'enkyster et rester stationnaires ; 3° ceux qui viennent de la ves-
 sie et qui, encore très peu volumineux, sont sortis de cette cavité pour
 aller se loger dans la prostate (Béraud).

Symptômes. — Douleur et pesanteur au périnée. — Besoins fré-
 quents d'uriner. — Dysurie plus ou moins complète. — Si le calcul est
 volumineux, gêne dans l'éjaculation spermatique. — Tumeur perçue par
 le toucher rectal. — Collision, crépitation dans la région périnéale, s'il y a
 plusieurs calculs.

Traitement. — Extraction directe par l'urèthre quand le calcul a peu de
 volume. — Extraction par le trajet fistuleux, s'il y a fistule. — Broyer le
 calcul sur place, s'il est très volumineux. — Pratiquer une boutonnière si

sa dureté s'oppose au broiement. — Enfin aller le chercher par le rectum quand il fait saillie sur cet organe.

Calculs des reins, des uretères. — *Symptômes locaux.* — Les calculs sont-ils petits, lisses : miction libre, à peu près indolente. — Sont-ils volumineux : miction lente, arrêt intermittent, à moins d'une gouttière sur l'un des côtés ou dans l'épaisseur du calcul. — Rétention d'urine complète si les deux uretères sont obstrués. — Inflammation, douleur, quand le calcul est volumineux, rugueux à sa surface. — Irradiation de la douleur, de la phlogose dans les parties voisines. — Accidents fébriles. — Le calcul est-il fixe, ne peut-il descendre dans la vessie : progrès de l'inflammation, ulcération des tissus, abcès.

Symptômes généraux. — Ceux de la pyélite chronique, de la néphrite calculeuse.

Traitement. — Celui de la rétention d'urine dans les urétères (voy. ce mot). — Puis palliatifs, c'est-à-dire bains émollients et narcotiques. — Cataplasmes arrosés de laudanum. — Potions opiacées.

Calculs de l'urèthre. — *Symptômes locaux.* — Ils sont variables selon les points occupés. — Est-ce la portion prostatique : miction douloureuse, fréquente, parfois involontaire, parfois impossible, en raison du volume, de la forme, de la surface lisse ou rugueuse du calcul, de l'occlusion incomplète ou complète du col de la vessie ; — douleur au périnée. — pesanteur vers le rectum ; — cuisson vive et permanente dans tout le trajet de l'urèthre, principalement au bout de la verge. — Est-ce la portion membraneuse ou la portion spongieuse : diagnostic facile par la tumeur formée, par le toucher, par les troubles survenus dans la miction.

Symptômes généraux. — Ceux de l'urétrite, de la prostatite aiguës ou chroniques.

Traitement. — Après les bains émollients, généraux et locaux, dilater subitement l'urèthre, soit à l'aide d'un spéculum à deux ou trois branches, soit avec des morceaux de racine de guimauve ou de gentiane d'une forme et d'un volume convenables. — Ces moyens sont-ils insuffisants : pratiquer une incision ou *boutonnière*, et extraire le corps étranger avec les instruments lithotripteurs, mais surtout avec les pinces. — Le calcul est-il retenu par l'étroitesse du prépuce : faire sur celui-ci une incision indiquée par la position, le volume du calcul. — Avant d'en venir aux opérations, tenter (si cela est possible) les injections aqueuses dans la vessie. — Engager les malades à retarder la nécessité d'uriner et à rendre l'urine

ec force. — Relâcher les tissus à l'aide de grands bains ou des bains de siège, des lavements émollients maintenus quelque temps dans le rectum.

Chez la femme, un calcul engagé partie dans le col de la vessie, partie dans l'intérieur de ce viscère, sera refoulé et attaqué par les procédés ordinaires.

Calculs vésicaux. — Corps étrangers inorganiques développés dans la vessie, et qui, à la différence des graviers de cet organe, présentent un volume rendant leur expulsion naturelle impossible.

PÉRIODE PRÉDISPOSANTE OU DIATHÉSIQUE. — *Symptômes* ou *prodromes*. — Chez un sujet dans la vessie duquel le cathétérisme a constaté qu'il n'existe pas de calcul, l'émission par l'urèthre d'une certaine quantité de graviers, symptomatique d'une gravelle urinaire, l'existence de douleurs néphrétiques habituelles, symptomatiques d'une gravelle rénale, ont souvent aussi les symptômes précurseurs ou les prodromes de calculs vésicaux destinés à se produire. — Chez les individus récemment débarrassés d'un calcul vésical qui grossissait encore, cette dernière circonstance peut, au moins par hypothèse, former prodrome pour une récurrence à craindre.

Traitement préventif. — Avant de prescrire des boissons abondantes, on fera d'une manière attentive l'examen du canal de l'urèthre, du col de la vessie, afin de s'assurer qu'aucun obstacle ne s'oppose à l'émission des urines. — Prescrire en abondance les boissons mucilagineuses, diurétiques, délayantes (*tisanes de graine de lin, de bourrache, de chiendent, de pariétaire, etc.; eau simple*). La lithiase dont l'existence est présumée, soit en vertu de graviers rendus actuellement, soit en raison d'un calcul précédemment extrait, est-elle de nature phosphatique : interdire les alcalins. — Est-elle de nature oxalique, urique : dans le premier cas, interdire, s'il y a lieu, l'usage de l'oseille ; dans le second cas, diminuer la proportion d'azote dans le régime alimentaire (diète en partie lactée ou végétale, au besoin abstinence complète de viande) et prescrire les alcalins jusqu'à produire, s'il le faut, l'alcalisation constante et ininterrompue des urines (Requin) ; — le bicarbonate de soude à doses progressives (jusqu'à 2 grammes par jour) (*idem*) ; — eaux minérales alcalines (Vichy, Conrexeville, Saint-Myon, Saint-Nectaire, Ems, Saint-Alban, etc.) alternées avec les boissons précédemment indiquées. — On recommandera d'éviter le séjour trop prolongé au lit.

PÉRIODE CONFIRMÉE. — *Symptômes.* — D'une part les manifestations ordinaires de la *cystite traumatique* (voy. ce mot), laquelle, à un degré

plus ou moins intense, accompagne presque toujours la présence d'un calcul dans la vessie. — En outre : hématurie (mais non dans tous les cas); — démangeaisons et rougeur du méat urinaire, symptomatiques de l'irritation traumatique insensible produite à l'orifice opposé. — Douleurs augmentées au moment de la miction et quand le calcul est très près du col de la vessie, quand le malade fait une course à cheval ou en voiture, ou quand il va à la garde-robe. — Miction tantôt lente et douloureuse comme nous venons de le dire, saccadée, par jets interrompus, — tantôt facile et presque normale. — Urines graveleuses, blanches, catarrhales, parfois fétides ou le devenant promptement. — Enfin, lorsque avec le bec d'un cathéter on décrit dans la vessie des arcs de cercle successifs, perception d'un choc sonore, et sensation d'un corps dur qui se déplace, recueillies par l'explorateur.

Traitement. — On tient compte de la date ancienne ou récente de la maladie, de l'altération nulle, probable ou démontrée des organes urinaires, du tempérament, de l'idiosyncrasie du sujet, et, en raison de toutes ces circonstances, on se détermine soit pour le traitement palliatif, soit pour l'une des trois méthodes qui se rattachent au *traitement curatif*.

Traitement palliatif — La nature des accidents concomitants, que ce traitement a pour objet d'atténuer, décidera du choix à faire parmi les antiphlogistiques, les boissons mucilagineuses (*eau de gomme, de gruau, d'orge perlé, etc.*), les injections dans la vessie, les bains, les calmants, les narcotiques, les antispasmodiques.

Traitement curatif à l'aide des lithontriptiques. — Déjà nous avons nommé l'eau de Vichy, l'eau de Contrexeville, etc. Ajoutons que ces eaux n'agissent que lentement, et que leur action curative, si elles en ont une, de nature disgréante plutôt que dissolvante, ne s'exerce bien que sur les calculs uriques, sur les calculs phosphatiques, mais non sur les calculs oxaliques. Au surplus, et à l'égard des mêmes calculs, ces agents sont toujours utiles comme préservatifs contre les accroissements ultérieurs. — Les eaux alcalines seront données en abondance et de toutes les manières (*boissons, bains, injections*). — On secondera leurs propriétés par une alimentation plus souvent végétale qu'azotée. — On fera prendre des précautions contre le froid et l'humidité. — On entretiendra les fonctions de la peau, du tube digestif. — L'eau ordinaire, le dissolvant par excellence, sera également conseillée aux calculeux : on sait, en effet, que les buveurs d'eau sont exempts de calculs urinaires; du moins les cas contraires à cette assertion font partie des cas rares de la science médicale.

Boisson alcaline à la vanille.

(Bouchardat).

Bicarbonat de potasse	2 gram.
au	1 litre.
sucre	50 gram.
Teinture de vanille	5 gram.

Ou pourra tour à tour, selon le goût du malade, remplacer la teinture de vanille par la teinture de cannelle, la teinture de ravensara, les alcoolats d'orange, de citron, à la dose de 1 gram., et le bicarbonat de potasse par le bicarbonat de soude, ou une dose dou-

ble de citrate ou de malate de soude.

A prendre par tasses dans la journée, à la dose de 1 à 3 litres par jour, contre la gravelle et les calculs d'acide urique.

Bain alcalin.

Carbonate de soude du

commerce. 250 à 500 gram.

Eau, quantité suffisante pour un bain.

Injection alcaline (Béral).

Bicarbonat de soude 2 gram.

Eau 500 gram.

Traitement curatif à l'aide de l'extraction du calcul entier par l'urèthre. — Méthode applicable chez la femme, dont l'urèthre est rectiligne et très dilatable.

Traitement curatif à l'aide de la lithotritie. — La lithotritie est une méthode d'extraction ayant pour but immédiat de réduire les calculs vésicaux en graviers, c'est-à-dire en fragments assez petits pour qu'ils puissent être expulsés en traversant l'urèthre avec une facilité suffisante. L'idée première de cette opération remonte très haut. Celse l'attribue à Ammonius. Philagrius, dès l'an 20 après J.-C., enseignait la manière d'extraire les calculs engagés dans l'urèthre sans l'inciser. En 1319 Albucasis parlait de l'écrasement par pression. En 1533 Bénédictus tenait le langage suivant : *Aliqui intus sine plaga lapidem conterunt ferreis instrumentis.* Sanctorius faisait mention en 1580 d'une pince à trois branches avec laquelle on allait saisir le calcul dans la vessie, et d'un foret pour le percer. (Blandin, *Parallèle entre la taille et la lithotritie.*)

La lithotritie compte quatre procédés d'exécution ; ce sont : 1° la perforation multiple, 2° l'évidement du centre à la circonférence, 3° la destruction de la circonférence au centre, 4° l'écrasement. Ces procédés ont amené la création d'instruments nombreux et plus ou moins utiles dans leur application ; tels sont les percuteurs, les brise-pierre à écrou brisé, à pignon, à volant, à levier (Heurteloup, Ségalas, Guillon, Mercier). Au surplus, et quant à des renseignements plus étendus, nous renvoyons à Fournier (de Lempdes) pour l'idée première du broiement dans la vessie ; à Amussat, qui a popularisé le cathétérisme droit ; à Leroy (d'Étiolles), qui a imaginé le premier instrument utile ; à Civiale, qui le premier a opéré sur le vivant ; à Gruithuisen, Eldgerton, Tauchou, Mérieu, Pravaz

Rigal, Weiss, etc., pour les modifications apportées dans les procédés, instruments, etc.

Cas dans lesquels la lithotritie est applicable. — Le docteur Civiale établit deux séries :

Première série. — Cas simples. — 1° Sujets d'une bonne constitution, enfants, adultes, vieillards ; pierre solitaire ayant 23 millimètres de diamètre et au-dessous, ou plusieurs petits calculs sans lésions organiques ni dérangement de la santé ; 2° pierre solitaire ayant 34 millimètres de diamètre ou moins, et une dureté moyenne, ou plusieurs calculs, mais sans lésions organiques ni dérangement notable de la santé ; 3° point de lésions organiques apparentes, plusieurs calculs volumineux, ou pierre solitaire du diamètre de 57 millimètres et au-dessous.

Deuxième série. — Cas compliqués, et, par conséquent, peu favorables à la lithotritie : 1° calculs avec épaissement des parois de la vessie, et diminution de sa capacité ; 2° calculs avec atonie des parois de la vessie, et augmentation de sa capacité ; 3° calculs avec engorgement de la prostate ; 4° calculs extrêmement durs et à noyau, réfractaires aux moyens de broiement, d'écrasement, d'usure, etc. ; 5° calculs enkystés ou chatonnés ; 6° vessies cloisonnées ou à poches membraneuses ; 7° calculs avec états morbides divers de la vessie, du canal de l'urèthre, de la prostate, etc. ; 8° calculs avec affection des organes respiratoires, gastro-intestinaux, etc.

Chez la femme, la lithotritie est plus facile que chez l'homme ; la brièveté, la direction de son canal uréthrale donnent raison de cette facilité. Il n'en est pas de même de la taille. Elle est plus facile chez l'homme que chez la femme.

Contre-indications. — Les rétrécissements de l'urèthre, les hypertrophies de la prostate, les obstacles situés au col de la vessie ne deviennent contre-indications de la lithotritie et conditions de la taille qu'autant que ces affections sont complètement et absolument réfractaires aux moyens de dilatation, aux moyens de destruction que nous ferons connaître dans le cours de cet ouvrage.

L'état inflammatoire de la vessie, des urètères, des reins, avec urines purulentes, douleurs vives dans la région rénale, sont des contre-indications de la lithotritie. La taille, ici, fait souvent cesser tous ces désordres.

Quand l'irritabilité de la vessie est excessive, on doit préférer la taille à la lithotritie.

La paralysie de la vessie n'est pas une contre-indication de la lithotritie.

Dangers. — V. *Parallèle de la taille et de la lithotritie.*

Avant l'opération. — S'assurer de l'état du canal de l'urèthre. — Lui

endre son calibre normal s'il offre quelque rétrécissement. — Élargir par une petite incision le méat urinaire trop étroit. — Préparer l'urèthre à supporter les instruments en y plaçant, pendant quelques jours et à demeure, des bougies ou sondes de gomme élastique dont on augmentera peu à peu le volume. — Faire dans la vessie des injections émollientes, sédatives, afin d'atténuer son irritabilité naturelle. — Prescrire de grands bains.

Pendant l'opération. — Le malade sera couché sur le bord de son lit, le siège soulevé sur un coussin un peu dur. — Sa vessie sera distendue par une certaine quantité de liquide mucilagineux introduit à l'aide d'une seringue à hydrocèle.

La durée de chaque séance, son renouvellement, seront subordonnés à la susceptibilité du malade, à la fatigue éprouvée par lui chaque fois.

Dans la lithotritie, la douleur est généralement faible, parfois nulle; cependant on peut rencontrer des cas où les malades se plaignent avec véhémence, et où il semblerait nécessaire d'avoir recours au chloroforme. Mais ces cas sont rares, comparés à ceux de la taille, et d'ailleurs, l'anesthésie aurait ici l'inconvénient d'empêcher le chirurgien d'être averti, par les plaintes du malade, de la fausse route qu'il pourrait faire.

Après l'opération. — L'opération est-elle achevée, les instruments sont-ils retirés : le malade se lève immédiatement, urine, se met dans un bain où il urine encore. Les premières émissions de l'urine sont sanguinolentes et plus ou moins chargées de détritibus calculeux. Après le bain, quelques malades se mettent au lit, où ils reposent pendant quelques heures; d'autres n'ont pas besoin de ce repos et reprennent leurs occupations; mais ceci n'est qu'une exception. Le plus ordinairement, un régime doux, des boissons tempérantes, quelques bains, des lavements laxatifs sont nécessaires, afin de reprendre l'opération; nous supposons le cas où une seule séance n'a pu suffire à l'entière extraction du calcul.

Y a-t-il rétention d'urine, et, par suite, rétention de détritibus, de fragments de calculs : le docteur Civiale extrait les fragments un à un au moyen d'un litholabe à trois branches. Les mors du *brise-pierre* des docteurs Heurteloup et Leroy, formés d'une double gouttière, peuvent remplir les mêmes indications. Enfin, si les fragments sont trop volumineux pour cheminer le long du canal de l'urèthre, on les brise avec un mandrin articulé que l'on fait agir par pression (Heurteloup), par rotation (Leroy), ou bien en les enfermant et les écrasant entre les gouttières du brise-pierre articulé de Jacobson. La vessie est ensuite lavée à l'aide d'in-

jections faites à travers une sonde munie de grands yeux, ou d'une sonde évacuatrice à double courant (Mercier).

Traitement curatif à l'aide de la taille. — La taille (*lithotomie, cystotomie*) est une méthode générale d'extraction née en Égypte, suivant Prosper Alpin, pratiquée à Rome par Mégès, à Alexandrie par Ammonius, décrite par Celse, et qui a pour but immédiat d'aller chercher les calculs dans la vessie en passant à travers une incision faite dans les parties molles du périnée, recto-vésicales, sus-pubiennes; d'où les trois méthodes particulières de cystotomie : *méthode périnéale, méthode recto-vésicale, méthode hypogastrique*. Ces trois méthodes particulières sont exécutées chacune par un très grand nombre de procédés, pour la connaissance et la description desquels nous renvoyons aux traités *ex professo* (Celse, Malgaigne, Civiale, Nélaton, Velpeau, etc.).

Avant l'opération. — Le malade aura été préparé par une diète légère, quelques bains, quelques demi-lavements purgatifs pour vider le rectum et éloigner la défécation. Il sera couché sur un lit un peu dur, le bassin au niveau du bord du lit, le périnée en saillie, les cuisses fléchies sur le bassin, les jambes fléchies sur les cuisses.

Pendant l'opération. — Des paroles d'encouragement, de patience, de succès, seront prodiguées au malade.

Après l'opération. — Le calme, le repos, la diète, sont ici plus nécessaires encore qu'après la lithotritie. On comprend, en effet, la différence qu'il y a entre la gravité et les conséquences de ces deux opérations.

Pansement, soins consécutifs et remarques pratiques après la taille hypogastrique. — A. *Pansement.* — Après avoir nettoyé, essuyé et séché les parties voisines, on procède à la réunion immédiate de la plaie au-dessus de la canule, et on fixe les fils de celle-ci au moyen de bandelettes agglutinatives. Cela étant fait, on rapproche les bords de la plaie, on les comprime légèrement au moyen de deux petites bandes carrées roulées sur elles-mêmes, ou applique par-dessus quelques bandelettes de diachylon, un ou deux plumasseaux enduits de cérat, et on termine ce pansement par une compresse longue et large et un bandage de corps qui maintient le tout. Du sang est-il tombé dans la vessie : on en débarrasse celle-ci au moyen d'une ou deux injections d'eau tiède. On place le malade dans un lit où il est presque assis. On tient les bourses soulevées par une compresse épaisse garnie d'une éponge, et une poche de taffetas ciré ou plutôt une vessie de porc, dans laquelle se rend l'urine en traversant la sonde placée dans l'urèthre, est immédiatement placée entre les cuisses. Les extrémités sont maintenues chaudes à l'aide de fers à repasser préalablement échauffés, ou

de bouteilles contenant de l'eau chaude. La chambre du malade doit avoir une température de 15° à 18° centésimaux.

Le renouvellement de la vessie de porc, réservoir supplémentaire de urine, doit être souvent répété, à cause de l'odeur désagréable dégagée autour du malade.

B. Soins consécutifs. — Un élève en médecine ou une garde intelligente ne doit pas quitter le malade. Celui-ci est mis à l'usage d'une tisane mollissante et tempérante. On ne lève l'appareil externe (bandage de corps, compresses et charpie) que le deuxième ou troisième jour s'il est mouillé; s'il est sec, on peut attendre le septième ou huitième jour pour un adulte, le sixième ou septième pour un enfant. C'est alors qu'on renouvelle tout l'appareil, qu'on ôte la canule quand elle ne l'a pas été auparavant, c'est-à-dire au quatrième jour, ce qui est ordinaire. Quand la canule est retirée, on maintient la cicatrice avec de petites compresses graduées ou des bandelettes agglutinatives et un bandage de corps. On soutient les forces du malade par une nourriture de plus en plus substantielle, et on attend la cicatrisation ou la fermeture du trajet fistuleux formé par la canule. Cette cicatrisation a ordinairement lieu du quinzisième au trentième jour.

C. Remarques pratiques. — A part l'écoulement, le suintement goutte goutte de l'urine que l'on observe durant les premiers jours de l'opération, ce qui mouille toutes les pièces employées au pansement, mais qui en somme est plus désagréable que dangereux et qui finit par cesser, on n'a guère à redouter, comme accidents consécutifs et sérieux de la méthode hypogastrique, que les blessures du péritoine et les abcès urinaires : 1° à l'extravasation de l'urine autour de la vessie, 2° à l'inflammation des tissus circonvoisins. Une hémorrhagie est rarement à craindre dans cette opération. A la vérité, des portions d'intestin peuvent venir se loger, et hernier dans le trajet de la plaie; Douglas, frère Côme et le docteur Souberbielle en citent des exemples; mais la présence de ces hernies, en général réductibles, ne compromet pas absolument le succès de l'opération. En est-il de même des autres accidents ou complications (ouvertures du péritoine, suintement urinaire)? Oui, ou à peu près, c'est-à-dire que la lésion du péritoine, à part quelques anomalies anatomiques, peut souvent être évitée; et en opérant lentement, en ne déchirant pas les lames celluluses qui environnent la vessie, en ne détachant pas cet organe de la face interne des pubis, on peut prévenir l'écoulement de l'urine. Ces précautions n'ayant pas été entièrement suivies, l'infiltration de l'urine ayant lieu, on peut avoir recours, mais sans beaucoup de chances de succès (Velpeau), au siphon aspirateur du docteur Souberbielle, au tube uréthro-

cystique du docteur Heurteloup, ou à tout autre moyen analogue ayant pour but d'évacuer l'urine à mesure qu'elle arrive dans la vessie.

Pansement après la taille périnéale. — Le malade est délié aussitôt après l'opération, porté dans un lit disposé pour le recevoir, couché sur le dos, les cuisses légèrement fléchies sur le bassin, les jambes fléchies sur les cuisses; un traversin est placé sous les jarrets. Si le sujet est très jeune ou indocile, on fixe les cuisses à l'aide d'une bande un peu large disposée en 8 de chiffre. Le scrotum est soutenu avec une compresse longue. Enfin, si on le juge convenable, on couvre le ventre de fomentations émollientes, afin de prévenir les accidents inflammatoires qui sont souvent consécutifs à la lithotomie.

Accidents. — Ils consistent en hémorrhagie artérielle ou veineuse, et en congestion sanguine du tissu cellulaire du bassin. On remédie à l'écoulement du sang par la ligature, la torsion, le tamponnement ou la cautérisation, suivant la disposition des vaisseaux, c'est-à-dire qu'on fait la ligature ou la torsion si l'artère est accessible aux instruments, ce qui est rare à cause du mouvement inflammatoire qui se déclare rapidement et qui cache les vaisseaux; dans le cas contraire, on cautérise à travers une canule avec un cautère en roseau, comme le faisait Dupuytren, ou mieux, on applique le tamponnement, et, au centre de celui-ci, on place une sonde ou une canule en caoutchouc, entourée de ouate, afin de donner issue à l'urine. Pouteau introduisait au fond de la plaie un bourdonnet de charpie imbibé de chlorure d'antimoine; ce procédé est inférieur à celui de Dupuytren et au tamponnement. Enfin, on peut encore exercer la compression au moyen de la canule de Deschamps modifiée par J.-L. Petit, puis par Dupuytren. Mais, fait observer le professeur Bégin, tous ces moyens hémostatiques ne sont applicables qu'autant que les vaisseaux qui fournissent le sang, comme les branches périnéale et transverse de l'artère honteuse, les branches des hémorrhoidales inférieures, etc., sont parfaitement visibles, ce qui, nous l'avons déjà dit, est assez rare. Quelle conduite doit-on tenir dans ces cas? Arroser la plaie avec de l'eau froide pendant un temps suffisant, quelquefois quatre ou cinq heures, en mettant le malade dans une position convenable, c'est-à-dire en le couchant sur le côté, les jambes et les cuisses fléchies et ramenées vers le ventre, le derrière saillant au bord du lit: celui-ci est garni d'une toile cirée pour l'excédant des irrigations (Bégin). Quant à la congestion sanguine ou phlogose du tissu cellulaire pelvien, son traitement n'offre rien de particulier; c'est celui de toutes les inflammations.

Ainsi qu'on vient de le voir, nous avons évité la description des diverses

méthodes de taille et de lithotritie ; le sujet d'ailleurs est du ressort de la haute et grande chirurgie, de cette partie de l'art de guérir qui n'a pas toujours tracé d'avance ses lois, ses préceptes. Nous n'avons pas voulu non plus rappeler les voies précises par lesquelles on pénètre dans la vessie pour extraire, broyer, écraser, user, etc., les calculs qui s'y trouvent renfermés. Nous ne nous sommes pas trouvé assez autorisé pour agir ainsi. Mais pour terminer ce long et important article de thérapeutique spéciale, et pour rester dans notre sujet, nous allons mettre en regard, sous forme de tableau comparatif, les inconvénients attachés à la taille et à la lithotritie, inconvénients très nombreux de part et d'autre, et dont l'examen a déjà été fait par le professeur Bégin.

Parallèle de la taille et de la lithotritie.

TAILLE.

Les inconvénients de la taille sont :

- 1° Dans la plaie elle-même, qui intéresse un organe important et irritable ; dans la douleur consécutive prolongée, ainsi que dans la période de fièvre et de suppuration attachée à toute opération sanglante ;
- 2° Dans l'hémorrhagie qui peut avoir lieu dans tous les procédés de la méthode périnéale ;
- 3° Dans la perforation du rectum, qui peut s'observer dans la taille latéralisée ;
- 4° Dans la perforation possible de la vessie elle-même ;
- 5° Dans la fréquence et la gravité des phénomènes nerveux ;
- 6° Dans la possibilité d'une inflammation de la vessie, d'une infiltration urinaire, de la formation d'abcès dans le bassin ;
- 7° Dans la possibilité d'une péritonite consécutive ;
- 8° Dans la formation très commune de fistules urinaires ;
- 9° Dans la production possible, soit d'une incontinence d'urine, soit d'une impuissance mécanique consécutive à la section des canaux éjaculateurs et des vésicules séminales ;

LITHOTRITIE.

Les inconvénients de la lithotritie sont :

- 1° Dans la douleur occasionnée par la présence des instruments dans l'urèthre ; dans l'étroitesse et le peu de dilatabilité du conduit urétral ;
- 2° Dans la possibilité de déchirer l'urèthre à sa région bulbaire ;
- 3° Dans la possibilité de pénétrer dans le rectum, l'instrument étant mal dirigé ;
- 4° Dans le pincement et la perforation possibles des parois de la vessie ;
- 5° Dans la fréquence et la gravité des phénomènes nerveux ;
- 6° Dans l'inflammation consécutive de l'urèthre, suivie de l'écoulement muqueux ; dans une cystite violente avec rétention d'urine ;
- 7° Dans la possibilité d'une péritonite consécutive ;
- 8° Dans les orchites symptomatiques ;
- 9° Dans la brisure possible de quelque partie des instruments ;

TAILLE.

10° Dans la possibilité d'un catarrhe vésical consécutif ;

LITHOTRITIE.

10° Dans la possibilité d'un catarrhe vésical plus intense quand il est consécutif à la lithotritie que quand il succède à la cystotomie ;

11° Dans les récidives plus souvent à craindre, à cause des fragments qui restent toujours en plus ou moins grand nombre dans la vessie ;

12° Dans l'adhérence possible du calcul avec les parois de la vessie ;

13° Dans la possibilité de rencontrer des calculs ou beaucoup plus volumineux, ou beaucoup plus serrés, ou beaucoup plus nombreux, qu'on ne les avait jugés : circonstances qui augmentent singulièrement le nombre des séances opératoires et l'intensité des douleurs que chacune d'elles fait éprouver ;

14° Dans l'extrême irritabilité possible de la vessie et de son col, irritabilité qu'on ne peut pas toujours vaincre et qui doit empêcher l'introduction des instruments ;

15° Dans l'existence possible d'une hypertrophie de la couche musculuse de la vessie ;

16° Dans l'indocilité, l'impatience et l'irritabilité imprévues du sujet ;

17° Enfin dans la lenteur de l'opération, dans la nécessité de l'interrompre et d'y revenir à plusieurs fois.

Les succès ou la guérison, les récidives, les insuccès, la mort des malades, après la taille et la lithotritie, ont donné lieu à des statistiques qui laissent beaucoup à désirer. Cependant la lithotritie paraît décidément appelée à devenir la règle, et la taille l'exception (Nélaton).

CALENTURE. — Sorte d'hypérémie du cerveau dont la durée est fort courte et à laquelle les navigateurs sont sujets en traversant les mers équatoriales.

Symptômes. — Réveil en sursaut avec délire aigu allant sans cesse en augmentant. — Cris. — Incohérence dans les idées. — Efforts incessants

pour se jeter à la mer afin d'atteindre des arbres, des prairies, qu'une hallucination particulière fait apercevoir en dehors et tout près du navire. — Injures. — Menaces de violences, de morsures contre les camarades ou sur soi-même — Convulsions. — Fureur. — Insensibilité ou sensibilité extrême au cuir chevelu rouge et gonflé. — Commissures des lèvres tirées en arrière. — Langue épaisse, rouge et sèche. — Soif intense. — Constipation. — Urine nulle ou peu copieuse, rouge.

Traitement. — Boissons délayantes, acidulées. — Saignées abondantes et sur plusieurs veines à la fois (le sang étant visqueux et lent à s'écouler). — Émétique. — Purgatifs. — Pédiluves chauds. — Sinapismes aux mollets. — Affusions froides, mais non interrompues, sur la tête. — Calmants. — Diète. — Repos.

CALLOSITÉS. — Indurations hypertrophiques de l'épiderme à la suite d'une pression continue, de frottements réitérés, ou épiphénomènes caractérisant certains ulcères.

Callosités épidermiques (*calus, durillons, cors*). — *Traitement préventif.* — Pour se préserver des cors, il faut porter des chaussures qui ne soient ni trop larges ni trop étroites.

Traitement proprement dit. — On a conseillé contre les cors les feuilles de joubarbe ou d'éclair, la baudruche, le diachylon, des compositions emplastiques de toute espèce, entre autres les deux mélanges connus dans le Codex sous les noms d'*emplâtre agglutinatif d'André Delacroix* et d'*emplâtre de cire verte ou d'acétate de cuivre*. C'est ordinairement la première de ces deux préparations qui, étendue sur du taffetas vert qu'on découpe ensuite en petits carrés, est débitée par les vendeurs ambulants sous le nom de *taffetas contre les cors*. Quant à la seconde, la propriété excitante que lui donne la substance qui lui sert de base ne peut que nuire, selon toute apparence, à l'effet de la cire ou de l'emplâtre, qui est de provoquer la chute du cor ramolli par la transpiration retenue et accumulée autour de lui. Nous en dirons autant des quatre préparations emplastiques suivantes, que toutefois nous croyons ne devoir pas omettre.

Emplâtre divin (simplifié)
(Dorvault).

Diachylon gommé	30 parties.
Verdet porphyrisé	1 partie.
Mêlez bien.	

Emplâtre contre les cors
(Baudot).

Cire blanche	16 parties.
Emplâtre de poix	8 parties.
Galbanum	8 parties.

Faites fondre, passez, et ajoutez :

Acétate de cuivre.....	8 parties.
Essence de térébenthine..	1 partie.
Créosote.	2 parties.

Emplâtre contre les cors (Pajot-Laforêt).

Ammoniaque liquide.....	30 parties.
Camphre.....	60 parties.
Opium.....	1 partie.
Safran.....	} De chaque, 15 parties.
Gomme ammoniacque....	
Emplâtre diachylon gom- mé.....	
Emplâtre de galbanum..	

On étend cet emplâtre sur un linge ou un taffetas n'ayant pas plus d'étendue que le cor, sans quoi il se forme des

ampoules alentour chez les personnes dont la peau est délicate.

Topique contre les cors (Laroche).

Huile d'olives.....	30 gram.
Cire blanche.....	12 gram.

Faites liquéfier, et ajoutez :

Orcanette, quantité suffisante.

Battez ce cérat avec :

Farine.....	90 gram.
Acide acétique.....	90 gram.
Essence de lavande.....	4 gram.

Renfermez dans un flacon bouchant à l'émeri. — On applique cette pâte sur le cor à l'aide d'un morceau de toile par-dessus lequel on met un morceau de sparadrap, et on la laisse en place pendant vingt-quatre heures.

Les durillons épidermiques des mains, des pieds, cèdent encore assez généralement à des frictions souvent répétées faites avec la pierre ponce, la lime fine, la peau de chagrin, etc., et précédées de quelques bains soit simplement alcalins, soit alcalins composés.

Pédiluve contre les cors.

Sulfate de fer.....	500 gram.
Eau de lessive à 10°....	2 litres.

Versez le tout dans un vase de fonte

et chauffez jusqu'à ébullition. Ajoutez 1/2 litre d'eau de rivière dans lequel vous aurez fait bouillir pendant un quart d'heure une pincée de sang-dragon.

L'*appareil pour les cors* du docteur Donné est une boîte renfermant un flacon de potasse caustique liquide et une pierre ponce taillée en forme de lime. On trempe légèrement la pierre ponce dans la potasse, à l'aide de cette lime ainsi humectée on frotte le cor avec précaution, et l'on voit ses différentes couches se détacher successivement jusqu'à ce qu'on détermine une légère douleur. On recommence ainsi fréquemment.

Mais, de tous les procédés recommandés, l'extraction à sec, tout aussi peu douloureux que les précédents, est en définitive le plus expéditif et le plus sûr. Le cor est-il récent, superficiel : on l'attendrit à l'aide d'un pédiluve d'eau simple, puis avec l'ongle on l'arrache. — Est-il ancien, a-t-il pénétré profondément : on fait passer jusque par-dessous sa racine, sans toutefois répandre de sang, la pointe d'un bistouri très étroit ou celle d'une

aiguille aplatie légèrement courbe sur le plat, on isole le cor, et, avec des pinces à disséquer, on l'extirpe.

Callosités ulcéreuses. — *Traitement.* — On les enlève par excision et cautérisation ; — ou, sans faire de traitement chirurgical, on les combat par la teinture d'iode administrée à l'intérieur et par l'application de cataplasmes émollients. — Quelques praticiens détruisent les bords durs et calleux avec la pierre infernale et pansent deux fois par jour avec l'onguent suivant.

<i>Onguent cathérétique</i> (Tott).		Oxyde rouge de mercure...	4 gram.
Onguent basilicum.....		30 gram.	Poudre de sabine..

CALVITIE. — Absence des cheveux déterminée par des causes moins connues ou plus éloignées que celles de l'*alopécie* (affection dont il a été question page 29) et qui n'est pas comme cette dernière l'effet d'un érythème du cuir chevelu ou d'un favus, etc. Voici les préparations dont on se sert habituellement pour y remédier.

Pommade de Dupuytren.

Moelle de bœuf.....	50 gram.
Acétate de plomb cristallisé.	1 gram.
Teinture de cantharides.	2 décigram.
Essence de girofles...	3 goutt.
Eau-de-vie vieille.	6 gram.

Mêlez. — On enduit tous les soirs le cuir chevelu avec gros comme une noisette de cette pommade.

Nous conservons à cette préparation le nom sous lequel elle se trouve dans tous les formulaires. Toutefois nous doutons beaucoup que le célèbre chirurgien ait été pour quelque chose dans sa composition.

Pommade de Schneider.

Suc de citron...	4 gram.
Extrait de quina.....	8 gram.
Teinture de cantharides.	4 gram.
Huile essentielle de cédrat	1 gram.
Huile essentielle de berga-	
mote..	5 décigram.
Moelle de bœuf.....	60 gram.

En onctions sur la tête préalablement lavée à l'eau de savon.

Pommade de Steege.

Beurre de cacao....	16 gram.
Huile d'olives.	8 gram.
Tannin.....	3 décigram.
Quinine.....	1 décigram.
Esprit de Sylvius.....	3 gram.

Autre pommade contre la calvitie.

Moelle de bœuf épurée...	30 gram.
Huile d'amandes douces..	10 gram.
Cérat calaminaire.	5 gram.

Mêlez.

Teinture de Landerer.

Feuilles de laurier.....	8 gram.	} De chaque,
Girofle...	1 gram.	
Alcoolat de lavande. ...		
Alcoolat d'origan.....		} 16 gram.

Faites digérer à une douce chaleur. Ajoutez :

Éther sulfurique... . . .	2 gram.
---------------------------	---------

CANITIE (blancheur des cheveux). — Si ce mot figure ici, ce n'est guère que pour signaler le danger qu'il y a à se servir de cosmétiques pour teindre les cheveux : beaucoup de ces préparations contiennent de l'arsenic, de la pierre infernale, etc.

La poudre dont nous donnons la composition n'est pas dangereuse ; cependant son usage demande de la prudence et de la modération.

Poudre pour teindre les cheveux.

Litharge.....	15 gram.
Chaux éteinte.....	5 gram.
Craie.....	15 gram.

Réduisez ces trois substances en une poudre impalpable. — On en forme une bouillie avec de l'eau, on en recouvre les cheveux par mèches, on enduit d'un corps gras ou d'une couche de *collodion élastique* la peau circonvoisine afin de la préserver, et on revêt l'épithème avec une

étouffe imperméable afin de le maintenir humide. Au bout de six à huit heures, on lave la tête à l'eau de savon.

Autre.

Litharge porphyrisée.....	4 gram.
Chaux vive en poudre impalpable.....	1 gram.
Poudre à poudrer.....	1 gram.

A employer comme la précédente.

CANCER EN GÉNÉRAL. — Lésion soit de nutrition, soit de sécrétion, souvent terminée par une ulcération superficielle ou profonde (Andral). Les auteurs décrivent : 1° le *cancer encéphaloïde*, de consistance cérébriforme à l'époque de son entier développement, et pouvant se rencontrer dans tous les tissus de l'économie ; 2° le *cancer squirrheux* ou le *squirrhe*, de consistance lardacée ou même cartilagineuse, affectant ordinairement certains viscères ou certaines glandes, mais dont le siège de prédilection est la glande mammaire ; 3° le *cancer colloïde*, de consistance gélatiniforme, atteignant le plus ordinairement le tube digestif et le rectum ; 4° le *cancer épithélial*, dont nous traiterons séparément.

Symptômes locaux. — Tumeur plus ou moins volumineuse, sans changement de couleur à la peau. — L'accroissement de la maladie a-t-il été rapide : peau tendue, lisse, avec aspect variqueux des veines sous-cutanées ; dureté prononcée de la tumeur dans le squirrhe, un peu moins dans l'encéphaloïde. — Y a-t-il fluctuation (ce qui arrive assez fréquemment dans l'état encéphaloïde) : il peut y avoir doute dans le diagnostic ; un abcès peut être pris pour un cancer ramolli, et *vice versa*. — Douleurs lancinantes (caractère fréquent, d'une grande valeur pour le diagnostic, bien qu'il ne soit pas constant). — Le mal faisant des progrès, presque toujours plus rapides dans les formes encéphaloïde et colloïde que dans la

orme squirrheuse, on trouve la peau moins mobile, moins souple, adhérente aux parties sous-jacentes. Sa teinte est violacée, sa surface ridée. Les douleurs deviennent plus intenses, plus rapprochées. — Puis la peau rougit de plus en plus, s'amincit, se perfore, s'ulcère, se couvre d'une sorte de champignon (matière encéphaloïde qui a fait éruption au dehors), champignon qui se renouvelle, qui donne du sang à chaque pansement, etc. ; ou bien c'est une excavation, une plaie plus ou moins profonde (cas ordinaire du squirre), reposant sur un fond très dur. — Engorgement spécifique d'abord indolent, puis douloureux, des ganglions lymphatiques communiquant avec la partie malade. — La tumeur cancéreuse peut s'irriter, s'enflammer ; elle peut même être frappée de gangrène en totalité ou en partie.

Symptômes généraux. — Voy. CACHEXIE CANCÉREUSE.

Traitement. — La tumeur n'est-elle qu'à son début : tenter la compression pour la faire avorter. — Une inflammation s'est-elle développée à sa périphérie : émissions sanguines. — La tumeur se trouve-t-elle traversée par un gros vaisseau : ligature (simple ou multiple) de ce dernier. — La tumeur est-elle peu volumineuse, peu étendue, peu profonde : recourir à la *cautérisation* ; mais en appelant les caustiques à son aide, ne pas perdre de vue leur insuffisance, dans une foule de cas, leur action illimitée et qu'on ne peut pas toujours maîtriser, les douleurs qu'ils causent, les supurations qui sont la conséquence de leur emploi.

Les caustiques les plus employés sont les suivants :

Pâte arsenicale (frère Côme).

Arsenic blanc... 3 décigram.
Cinabre..... 15 décigram.
Éponge calcinée..... 75 centigram.
Pulvérisez.

La proportion d'arsenic est ici des 0,11 aux 0,12, plus forte conséquemment que dans aucune des formules connues, à l'exception de celle de Rousselot (p. 168).

Pâte escharotique de Canquoin.

N° 1. Chlorure de zinc.. 50 gram.
Farine de froment.. 400 gram.

On mêle le chlorure réduit en poudre avec la farine et on y ajoute de l'eau pour obtenir une pâte solide ; il en faut très peu. On étend la pâte sur un marbre

avec un rouleau, en couches variant de 1 à 12 millimètres, suivant l'épaisseur de l'eschare qu'on veut produire.

Les pâtes n° 2, 3 et 5 sont faites avec :

Chlorure de zinc... 3 p. } pour le n° 2.
Farine..... 1 p. }

Chlorure de zinc... 4 p. } pour le n° 3.
Farine..... 1 p. }

Chlorure de zinc... 5 p. } pour le n° 5.
Farine..... 1 p. }

C'est le n° 1 qui est presque exclusivement employé. L'eschare produite par ces mélanges tombe du huitième au dixième jour. Elle est blanche, très dure, épaisse.

Pâte antimoniale de Canquoin.

Chlorure d'antimoine. 10 gram.
 Chlorure de zinc 20 gram.
 Farine de froment 30 gram.

Pour une pâte que l'on conserve en magdaléons. — Cette pâte est employée pour attaquer les tumeurs cancéreuses inégales et épaisses.

Azotate acide de mercure (Codex).

Mercure 100 parties.
 Acide azotique à 35° 200 parties.

Faites dissoudre et réduire à 225 parties. — Caustique liquide employé pour combattre les ulcères cancéreux de la peau et ceux du col de l'utérus. — On l'applique au moyen d'un pinceau de charpie, et on recouvre avec un tampon de la même substance.

Caustique sulfo-safrané (Velpeau).

Poudre de safran 10 gram.
 Acide sulfurique 20 gram.

On étend cette pâte noire, à l'aide d'une spatule, sur la partie qu'on veut détruire, en une couche d'une épaisseur de 2 à 4 millimètres, de manière à ne pas dépasser les limites du mal. On la laisse ainsi à l'air jusqu'à ce qu'elle se sèche. Une croûte se forme bientôt ; on la couvre

Calmer la douleur causée par les caustiques en recouvrant la plaie de charpie (bourdonnets, gâteaux, etc.) arrosée d'un soluté aqueux et concentré d'extrait d'opium ou d'extrait de ciguë, ou d'un soluté cyanique ou cyanuré.

Soluté concentré d'opium (Chaussier).

Extrait d'opium 30 gram.
 Eau 500 gram.

Mélange pour lotions (Magendic).

Acide prussique médicinal. 4 gram.

alors d'une bande et d'une compresse. Le caustique restant ne peut pas resservir longtemps, l'acide sulfurique attirant avec avidité l'humidité atmosphérique. Celui qu'on a appliqué sur les chairs forme une croûte dure, sonnante comme du charbon, parfaitement sèche et propre.

Caustique sulfo-charbonné (Ricord).

Mélange ci-contre, dans lequel le charbon remplace le safran.

Caustique Filhos (modifié par F. Boudet).

On fait fondre dans une cuiller de fer à bec et à manche :

Potasse caustique 120 gram.

On y ajoute, après sa fusion, en deux ou trois fois :

Chaux vive en poudre 30 gram.

On mélange avec une tige de fer. On chauffe jusqu'à parfaite fusion, et l'on coule dans des tubes de plomb fermés d'un bout, ayant environ 1 centimètre de hauteur.

On conserve dans des tubes de verre contenant au fond quelques fragments de chaux vive. Pour employer le caustique, on découvre la longueur que l'on désire en entaillant le plomb avec un canif.

Eau distillée de laitue 500 gram.

Mélez. — Utile pour combattre les douleurs dans les cas de cancer ulcéré.

Soluté cyanuré (Lombard).

Cyanure de potassium. 2 à 4 décigr.
 Eau distillée 30 à 60 gram.

Aux cautérisations qui précèdent, les unes dites *en nappe* ou *en couche* et qui n'agissent que du dehors au dedans, les autres *circulaires*, *centrales* ou *en faisceau*, et qui sont une sorte d'astriiction, d'étranglement produit par les caustiques, on a proposé de substituer la cautérisation *en flèches*, méthode qui attaque le mal de dedans en dehors et qui rejette l'usage des arsenicaux.

Pâte pour flèches caustiques.

Chlorure de zinc...	..	1 partie.
Farine de froment.....	..	3 parties.
Eau de fontaine, quantité suffisante.		

Mêlez, faites une pâte, étendez sous un rouleau, coupez selon la forme voulue, et faites sécher.

La plaie a-t-elle un aspect de mauvaise nature, prend-elle de l'odeur : saupoudrer la surface avec des mélanges d'alun, d'amidon, de camphre, de kina rouge ou jaune, de charbon, etc., pulvérisés; la recouvrir de compresses imbibées de soluté chloruré, d'eau *sanitaire antiputride* (p. 168), ou bien faire des lotions ou des injections avec les mêmes liquides.

Poudre contre les ulcérations cancéreuses (Rust).

Camphre.....	...	4 gram.
Myrrhe.....	...	4 gram.
Quinquina jaune.....	...	8 gram.
Charbon végétal.....	...	16 gram.

F. s. a. — Pour saupoudrer et panser les ulcères cancéreux.

Poudre d'amidon et de quinquina alunée (Récamier).

Amidon.....	10 gram.
Quinquina en poudre....	...	20 gram.
Alun en poudre.....	4 gram.

Mêlez. — Les pansements avec cette poudre ont singulièrement retardé la marche de la maladie dans les cas de cancer atrophique ulcéré.

Soluté chloruré (Payan).

Chlorure de soude.....	20 gram.
Eau.....	500 gram.

Mêlez. — On augmente graduellement la dose du chlorure; on peut la porter jusqu'à 50 gram. — Très utile en applications, lotions, injections, contre toutes les espèces de suppurations fétides.

La suppuration est-elle abondante : faire deux ou trois pansements par jour. (V. ULCÈRES.)

La tumeur, si ce n'est pas un squirrhe à marche chronique, si par son volume ou par sa profondeur elle excède la portée des agents de cautérisation, se trouve-t-elle au contraire accessible à l'instrument tranchant et non accompagnée d'autres tumeurs cancéreuses qui soient inaccessibles; le sujet d'ailleurs est-il déterminé, n'est-il devenu ni cachectique ni trop âgé : procéder à l'*ablation*, soit par extirpation, soit par amputation; là se trouve le véritable traitement curatif. Par l'extirpation, on enlève la tu-

meur et on laisse en téguments les parties qui sont saines; par l'amputation, on enlève et la tumeur et la peau qui lui est adhérente. Toutes les parties malades doivent être enlevées; d'où le conseil d'aller un peu au delà des tissus cancérés.

L'opération a-t-elle échoué ou a-t-elle été impossible : les *palliatifs* constituent désormais tout le traitement. — Calmer les douleurs avec des topiques émollients et narcotiques (décoctés aqueux et concentrés de morelle, de jusquiame, de belladone, de ciguë, etc.), appliqués en fomentations ou pour véhicules de cataplasmes). — Entretenir les plaies dans un grand état de propreté; — les arroser de chlorure de chaux, d'*eau sanitaire antiputride* (p. 168), ainsi que toutes les pièces de pansement, si la suppuration est fétide; — combattre les hémorrhagies par une compression méthodique et suffisante, par l'*eau sanitaire* encore ou par les autres agents locaux hémostatiques (v. HÉMORRHAGIES). — A l'intérieur, donner l'opium ou ses diverses préparations (*extrait, sirop, etc.*), ou ses dérivés (*morphine, codéine*) à doses d'abord minimales, puis de plus en plus élevées. Suspendre la médication ou la changer de temps à autre, afin de ne point être obligé d'arriver à des quantités souvent excessives. On a vu des malades prendre jusqu'à 8 et 10 grammes d'extrait aqueux d'opium par jour sans éprouver de soulagement. — Les amers, les toniques, le kina et les composés pharmaceutiques des mêmes bases (vins, sirops, extraits, etc.); — un régime alimentaire fortifiant, — une habitation saine et bien aérée, — un exercice modéré et varié, — des précautions contre le froid et l'humidité, — contre les émotions morales tristes.

Fomentation narcotique.

Espèces narcotiques (feuilles de morelle et de pavot brisées) 30 gram.
Eau bouillante. 1 litre.

Faites infuser une heure, passez.

On préparera de même les fomentations avec les feuilles de *belladone, jusquiame, morelle, stramonium, ciguë*.

Lotion calmante.

Extrait de jusquiame. 30 gram.
Eau pure. 500 gram.

Faites dissoudre.

Lotion anticancéreuse (Rust).

Extrait de calendula. 8 gram.

Extrait de camomille. 8 gram.
Eau de laurier-cerise 60 gram.
Teinture d'opium 4 gram.

Mélez. — Pour lotionner et panser les ulcères cancéreux.

Pommade de James.

Essence de laurier-cerise. 6 gram.
Axonge 30 gram.

Mélez. — Pour calmer les douleurs lancinantes des cancers.

Cérat à l'eau de laurier-cerise (Roux de Brignoles).

Huile d'amandes douces. 4 gram.
Cire blanche. 1 gram.
Eau de laurier-cerise. 3 gram.

Opérez comme pour le cérat de Galien.
- Utile dans le pansement des cancers
cancéreux.

Pâte opiacée (Tanchou).

Faites digérer pendant vingt-quatre
heures à une chaleur modérée (24° à 25°
centés.) une dose d'opium brut divisé par
 morceaux dans une quantité d'eau suffi-
sante pour faire un bouillie épaisse. — Cou-
rez les ulcères cancéreux de 2 ou 3
millimètres de cette préparation une ou
deux fois par jour.

Liquueur anticancéreuse (Kapeler).

Oxyde blanc d'arsenic. 5 centigram.
Eau distillée 500 gram.

Une goutte par jour, et progressive-
ment une cuillerée à café matin et soir.

Conserve pulvérulente de ciguë
(Foy).

Mélange à parties égales de sucre gra-
nulé et de parenchyme frais des feuilles
de ciguë.

A prendre dans du pain azyme, à la
dose de 5 à 40 décigrammes.

Pilules de jusquiame et de ciguë
(Bouchardat).

Extrait de suc dépuré de jusquiame	} De chaque, 1 gram.
Extrait de ciguë.	

Poudre de réglisse, quantité suffisante.

36 pilules. — Pour calmer les dou-
leurs des cancers. — 1 ou 2 chaque
jour.

Pilules de ciguë et de quinquina
(Bouchardat).

Extrait de ciguë.	2 gram.
Extrait de quinquina.	5 gram.

Faites, 40 pilules. — Contre les squir-
rhés phlegmoneux. — Dose : 3 par jour.

Potion ou mixture tonique
(Ant. Dubois).

Extrait de quinquina.	5 gram.
Gomme arabique pulvérisée.	2 gram.

Faites dissoudre dans :

Eau commune.	100 gram.
----------------------	-----------

Ajoutez :

Sirop de guimauve.	30 gram.
Sirop de Tolu.	30 gram.

Cette potion contient 10 cuillerées.
— Une cuillerée toutes les heures, dans
les cas où il est bon de relever et de
soutenir les forces, dans les affections
cachectiques, cancéreuses, gangréneu-
ses, etc. (A.-D. Naudin.)

Potion ou mixture thériacale
(Ant. Dubois).

Thériaque vieille	6 gram.
Gomme arabique pulvérisée.	4 gram.
Sirop simple.	30 gram.

Triturez ensemble dans un
mortier de marbre, et ajoutez
peu à peu :

Eau commune.	120 gram.
----------------------	-----------

Cette potion contient 10 cuillerées. —
Une cuillerée toutes les heures comme
tonique peu énergique, mais avantageux
dans les cas où il ne s'agit que d'imprim-
er à l'estomac une légère excitation.
(A.-D. Naudin.)

Pilules d'iodure de fer composées
(Burggraeve).

Savon médicinal	8 gram.
Gomme ammoniacque.	4 gram.
Iodure de fer récemment préparé	} De chaque, 2 gram.
Poudre de ciguë.	
Poudre d'aconit	

Mélez et faites 100 pilules. — Dose :
2 le matin et 2 le soir.

Pilules contre les engorgements glandulaires (Bouchardat).

Savon médicinal.....	4 gram.
Gomme ammoniacque.....	2 gram.
Iodure de fer.....	} De chaque, 1 gram.
Extrait de ciguë ..	
Extrait d'aconit.....	

Faites 40 pilules. — Contre les engorgements glandulaires chroniques. — Dose : 2 à 10 par jour.

Pilules de belladone iodurées
(Bouchardat).

Extrait de suc dépuré de belladone.....	1 gram.
Proto-iodure de fer.....	2 gram.
Poudre de réglisse, quantité suffisante.	

Faites 40 pilules. — Contre les affections cancéreuses. — Dose : 1 à 4 par jour.

Pilules d'iodoforme (Bouchardat).

Iodoforme.....	2 gram.
Extrait d'absinthe, quantité suffisante.	

Faites 40 pilules. — Contre les engorgements lymphatiques, les cancers. — Dose : 3 par jour.

Pilules d'iodure d'arsenic (Thompson).

Iodure d'arsenic.....	5 centigram.
Extrait de ciguë.....	1 gram.

Faites 10 pilules. — Contre le cancer du sein. — Dose : une toutes les huit heures.

Cancer épithélial (*ulcère chancreux* ou *cancéreux*, *cancroïde*, *épithélioma*). — *Symptômes locaux*. — Tumeur verruqueuse peu volumineuse siégeant le plus habituellement sur la peau, sur quelque muqueuse, à la langue, au col de l'utérus, à la face, à la lèvre inférieure, aux organes génitaux de l'homme et de la femme. — Desquamation. — Transformation précoce en une espèce de poireau surmonté d'un grand nombre de vaisseaux capillaires. — Douleur. — Ulcération.

Symptômes généraux. — Ceux de la cachexie cancéreuse. Toutefois ces symptômes sont rares ou très longs à se produire, avantage dû à ce que l'engorgement ganglionnaire consécutif est ici moins fréquent que dans les trois espèces précédentes.

Traitement. — Rien à faire tant que le mal est à l'état verruqueux, qu'il reste stationnaire. — Dans le cas contraire, ne négliger aucun des caustiques déjà indiqués. — Parfois même associer leur emploi à l'ablation, à l'extirpation, surtout si la tumeur a un petit volume et si elle peut être enlevée en totalité en empiétant un peu sur les parties saines. — S'abstenir de tout topique onguentacé, emplastique, etc.

CANCERS EN PARTICULIER. — **Cancer des amygdales.** —

Symptômes. — Tumeur bosselée irrégulière, dure au toucher. — Écartement des piliers du voile du palais par le fait du gonflement des amygdales. — Gêne de la déglutition, et parfois de la respiration. — Douleurs lancinantes très vives quand la plaie est ulcérée. — Excrétion d'une matière chargée de stries sanguines.

Traitement. — Comme dans le cancer de l'estomac pour les moyens externes. — Extirpation quand le mal est limité aux amygdales. A cet effet, on tient la bouche ouverte à l'aide d'un bouchon placé entre les dents. Avec une pince de Museux, le chirurgien saisit la partie malade, la dégage des piliers du voile du palais par une traction modérée ; puis, la main droite armée d'un bistouri boutonné et garni, il coupe de haut en haut en un ou deux temps la glande, qu'il retire avec l'instrument. Le bouchon placé entre les dents est retiré ; un *gargarisme acidulé* est prescrit au malade. — Enfin on applique le cautère actuel s'il y a une hémorrhagie.

Gargarisme acidulé (Bouchardat).

Infusion d'orge.....	230 gram.
Sirop de roses.....	20 gram.

Sirop de mûres.....	20 gram.
Acide chlorhydrique.....	2 gram.

Contre les angines de mauvaise nature.

Cancer du cerveau. — *Symptômes.* — Très variables. Les plus constants sont : Céphalalgie avec ou sans paroxysme douloureux. — Paralyse incomplète ou incomplète, occupant tantôt un membre, tantôt une moitié du corps. — Perte de la vue, de l'ouïe. — Convulsions. — Accès épileptiformes. — Sensibilité souvent normale. — Grande faiblesse. — Troubles de l'intelligence ; souvent simple hébétude intellectuelle.

Traitement. — Purement palliatif et symptomatique.

Cancer du corps thyroïde (ou mieux thyroïde). — Rare. — *Symptômes.* — Tumeur plus dure et moins volumineuse que celle qui serait constituée par un goître, et, ce qui la différencie encore d'avec le goître, douloureuse, bosselée, produisant à une certaine époque l'engorgement des ganglions lymphatiques correspondants. — Toux, enrrouement, aphonie due à la pression de la tumeur sur le larynx, ou à l'introduction d'une partie de la masse cancéreuse dans les voies respiratoires.

Traitement. — Extirpation à la condition *si non quâ non* que la tumeur est petite et mobile.

Cancer de l'estomac. — *Symptômes précoces.* — Début généralement peu rapide. — Diminution notable de l'appétit. — Soif très souvent nulle. — Douleur vive, mais non constante, dans la région épigastrique. — Vomissements rares. — Douleur cédant ou diminuant après le repas.

Symptômes consécutifs. — Appétit plutôt diminué que perdu. — Digestion lente, difficile. — Après les repas, pesanteur épigastrique, aigreurs,

éructations. — Dilatation de l'estomac. — Préférence de cet organe pour tel aliment, intolérance pour tel autre. — Abattement général. — Douleurs ou spontanées, ou provoquées par la pression. Les premières, plus fréquentes, sont comparées par les malades à la sensation d'une brûlure, d'un corps froid, d'un bouillonnement; elles siègent tantôt au-dessous de l'appendice xiphoïde, à la base de la poitrine, tantôt dans les lombes, le dos, etc. — De plus en plus fréquemment à mesure que la maladie fait des progrès, vomissements composés d'abord d'aliments mal digérés ou simplement broyés et mêlés à des glaires, aux boissons, à de la salive; — puis régurgitation aigre, et vomissement de matières noirâtres (caractère pathognomonique) comparées à de la suie délayée ou à du marc de café, — parfois de sang, — de bile (cas très rares). — Tumeur siégeant à peu de distance ou au niveau de l'ombilic, variable dans sa forme, son volume, par sa mobilité ou sa fixité, sa surface uniforme ou bosselée. — Influence de ces variations sur la configuration du ventre, lequel est saillant ou déprimé. — Dans la région épigastrique, son mat ou obscur au niveau de la tumeur; son clair au-dessous et sur les côtés de la même tumeur (son produit par des gaz contenus dans l'estomac et les intestins). — Bruits de glou-glou, de gargouillement. — Langue pâle et humide, ou sèche, rouge, noire, croûteuse. — Quelquefois apparition de muguet ou production d'une stomatite pseudo-membraneuse. — Bouche très rarement pâteuse et amère. — Soif souvent nulle. — Déglutition généralement facile. — Selles ordinairement rares.

Traitement. — Purement palliatif. — Émissions sanguines rarement avantageuses. — Boissons gazeuses (eau de Seltz) glacées ou non glacées, administrées soit dans la journée contre les vomissements, soit pendant les repas. — Chaque soir une pilule d'extrait aqueux d'opium (25 milligram. à 1 décigram. progressivement). — Tablettes alcalines (1 à 6), magnésie calcinée (2 à 5 gram. par jour), contre le pyrosis. — Soutenir ou relever les forces avec quelques cuillerées ou quelques grammes (30 et 60) de vin de kina, de vin de Malaga, d'Alicante, de Bordeaux; avec les sirops d'écorce d'orange, de gentiane, mêlés ou non avec l'eau de cannelle ou de fleurs d'oranger. — Ne pas négliger l'usage des grands bains avec l'eau simple ou les eaux minérales de Vichy, Néris, Bagnères, etc. — Tenter l'emploi des extraits de ciguë, d'aconit, des iodures de fer, de potassium.

Pilules de ciguë et d'aconit.

Extrait de ciguë..... 2 gram.

Extrait d'aconit. 1 gram.

Mélez et faites 15 pilules. — 3 par jour.

<i>Pilules de ciguë et d'iodure de fer.</i>	Iodure de fer..... 1 gram.
xtrait de ciguë..... 2 gram.	Mêlez et faites 20 pilules. — 3 par jour.

Bannir tous les élixirs toniques ou stomachiques. — Pas d'alcooliques près les repas. — Alimentation seulement suffisante, non copieuse. — Pas de laitage, de viandes blanches. — Tenir compte, dans le choix des substances alimentaires, des sympathies et des antipathies de l'estomac.

Cancer de la face (joues, lèvres, nez). — *Symptômes.* — Nous avons nommé les symptômes locaux en faisant l'étude de la variété dite *cancer épithélial*.

Traitement. — L'extirpation est en général le seul remède à employer. — Si l'on veut essayer les caustiques, ce qui est plus souvent nuisible qu'utile, il faut prendre tout de suite les plus énergiques et surveiller leur action, surtout si on fait choix des arsenicaux. — Une partie envahie est-elle libre sur ses deux faces (joues, lèvres) : on l'enlève à l'aide d'une excision. — Une partie de l'épaisseur du tissu est-elle saine : on circonscrit le mal par une incision conduite dans la direction des fibres tégumentaires. — Le mal est-il profond : on applique la pâte de Vienne. — Y a-t-il perte de substance dans les tissus : on a recours à l'anaplastie.

<i>Lotion anticancéreuse ou teinture de Cheston.</i>	Eau bouillante... .. 1 litre.
Feuilles récentes de laurier- cerise..... 125 gram.	Passez, et ajoutez :
Faites infuser deux heures dans :	Miel blanc ou sirop de miel. 125 gram.
	En lotions contre le cancer des lèvres (<i>Bouchardat</i>).

Cancer du foie. — *Symptômes locaux.* — Douleurs très variables dans leur nature, leur siège, leur intensité, leur durée. — Augmentation notable du volume du foie. — Ictère, peu constant. — Ascite, œdème manquant souvent, mais très tenaces quand ils existent.

Symptômes généraux. — Ceux de l'hépatite chronique.

Traitement. — Palliatifs. — Laxatifs légers. — Eaux salines ou alcalines (Vichy, Néris, Bussang, Ems, etc.). — Narcotiques fondants. — Voy. HÉPATITE CHRONIQUE.

Cancer de la vésicule et des conduits biliaires. — *Symptômes.* — Au-dessous du rebord des fausses côtes, tumeur dure et circonscrite, parfois douloureuse, — déterminant des troubles plus ou moins marqués du côté des voies digestives, — une gêne, un malaise plus ou moins notable dans

l'hypochondre. — *Traitement.* — Il ne diffère en rien de celui du cancer du foie.

Cancer de la glande parotide et de la région parotidienne. —

Symptômes. — Tumeur parfois bosselée à son début, immobile si elle s'est développée sur la glande elle-même. — Dysécée. — Gêne du mouvement des mâchoires. — Déglutition, respiration difficiles. — Compression des gros vaisseaux et des troncs nerveux quand la tumeur a envahi le cou et les parties voisines.

Traitement. — Extirpation quand la tumeur est superficielle.

Cancer de l'intestin. — *Symptômes.* — Le mal siège-t-il dans le duo-

dénum : symptômes du cancer de l'estomac. — Occupe-t-il la partie moyenne de l'intestin grêle (ce qui est très rare) : coliques, troubles de la digestion ; — alternatives de diarrhée et de constipation. — La fin de l'iléon, le commencement du cæcum sont-ils attaqués (ce qui est assez fréquent) : interruption, empêchement du cours des matières stercorales. — L'S iliaque du côlon, le rectum sont-ils cancérisés : d'abord constipation, puis diarrhée difficile à vaincre ; — douleur peu constante au début ou ne se montrant que très tard ; — tumeur dans la fosse iliaque gauche ou dans le rectum. — Le mal persiste : diarrhée et écoulement par l'anus d'une matière sanieuse, sanguinolente, purulente, d'une odeur caractéristique. — Douleurs presque incessantes et des plus vives. — Affaiblissement général.

Traitement. — Palliatifs internes et externes. — Dilatation du rectum à l'aide de mèches, de bougies médicamenteuses. — Régime analeptique.

Cancer de la langue. — La langue peut être envahie par toutes les formes du cancer : forme épithéliale, forme encéphaloïde, forme squirrheuse. La première, la plus fréquente, occupe la pointe ou un des bords de l'organe ; la seconde, moins fréquente, siège dans l'épaisseur du tissu même ; la troisième, très rare, peut se développer dans toutes les parties.

Symptômes. — Nous les connaissons. Voy. *Cancer épithélial* (p. 156).

Traitement. — Ligature ou écrasement liuéraire (Chassaignac), de préférence à la cautérisation et à l'incision. Dans l'écrasement on embrasse toute la portion de l'organe que l'on veut extirper, on serre les chaînes de l'écraseur de plus en plus toutes les minutes ou toutes les demi-minutes ; pas d'hémorrhagie à redouter.

Cancer du larynx. — *Symptômes.* — Au début, enrrouement qui va sans cesse en augmentant. — Puis aphonie, oppression, gêne dans le larynx. — Enfin, à mesure que la tumeur fait du progrès, apparition des signes de l'asphyxie.

Traitement. — Palliatifs. — Trachéotomie (n'apportant qu'un amendement de peu de durée).

Cancer de la mâchoire inférieure. — *Symptômes.* — Tumeur qui débute tantôt par les parties molles, tantôt par le fond d'une alvéole, tantôt enfin par le corps de l'os; — d'abord petite, fongueuse, mais bientôt assez considérable pour remplir un des côtés de la bouche et soulever une des joues. — Ulcération de la tumeur. — Écoulement d'un liquide sanieux, fétide, mêlé à la salive.

Traitement. — Réfractaire à l'excision et à la cautérisation, ce cancer doit être enlevé par ablation ou résection d'une portion de la mâchoire.

Cancer de la mamelle. — Affection des plus communes, pouvant se présenter non-seulement sous toutes les formes que nous avons indiquées, mais encore sous la forme vésicante signalée dans ces derniers temps par le professeur Nélaton.

Symptômes locaux. — Au début, tumeur petite, indolente, que le hasard seul fait souvent découvrir. — Augmentation graduelle plus ou moins rapide de la tumeur. — Bosselures, immobilité de cette dernière. — Douleurs, élancements fatiguant beaucoup les malades. — Puis saillie de la tumeur. — Aspect rougeâtre et livide de la peau qui la recouvre. — Développement des veines sous-cutanées, — enfoncement du mamelon, — inflammation, perforation, ulcération de la peau, — écoulement d'un ichor sanieux et fétide.

Symptômes généraux. — Engorgement, tuméfaction, dégénérescence des ganglions lymphatiques de l'aisselle et du cou; — amaigrissement général; — teinte jaune paille de l'enveloppe cutanée; — perte de l'appétit; — digestion difficile; — dévoiement; — hémorrhagies, etc.

Traitement. — S'agit-il d'une femme peu avancée en âge, bien réglée, accidentellement atteinte de cancer et non en vertu d'une diathèse héréditaire; la tumeur est-elle peu ancienne, peu volumineuse, non adhérente à la peau ou aux muscles, non accompagnée d'engorgement des ganglions de l'aisselle: extirpation du mal par les moyens chirurgicaux, c'est-à-dire les caustiques, l'instrument tranchant. Cependant on prescrira quelques-unes des préparations indiquées plus haut, sans se dissimuler le peu de

confiance qu'on doit avoir dans leur efficacité ; et, comme il ne s'agit pas ici de foi pharmaceutique, mais de malades qu'on ne peut abandonner sans rien faire, le temps employé aux médications tant internes qu'externes sera mis à profit pour les exhortations instantes et répétées qui pourront être puisées dans la gravité des accidents ou des circonstances. — Cautérisation des végétations fongueuses développées à la surface de la tumeur lorsqu'elle s'est ulcérée.

Cancer de l'œil. — *Symptômes.* — Ceux de la conjonctivite chronique. — Puis symptômes consécutifs du cancer induré, ramolli, ulcéré, etc. — Altération de la vue. — Adhérence des paupières au globe oculaire. — Parfois hémorrhagie, — nécrose, carie, etc.

Le cancer débute-t-il au fond de la rétine : tache métallique ombrée ou verdâtre au fond de l'œil, ou tache blanchâtre simulant une cataracte. — Œil congestionné et augmentation progressive de son volume. — Bientôt rupture de la coque oculaire, apparition d'une sorte de champignon avec tous les caractères cancéreux.

La tumeur a-t-elle pris naissance entre les lames de la sclérotique : proéminence, bosselure de l'œil. — Amaurose.

Traitement. — Extirpation du globe oculaire. A cet effet, détacher l'œil de la paroi supérieure de l'orbite, couper le pédicule, renverser la tumeur sur la joue, disséquer inférieurement et de dedans en dehors, s'assurer qu'il ne reste rien des parties altérées, faire la ligature de l'ophtalmique ou remplir l'orbite de boulettes de charpie saupoudrées de colophane. — S'opposer, pendant le temps nécessaire à la cicatrisation, à ce qu'il y ait adhérence entre les paupières, le moignon ou le fond de l'orbite. — La cicatrisation complètement terminée, faire choix d'un œil d'émail d'un volume petit d'abord, et progressivement plus fort, sans toutefois atteindre la grosseur de l'œil naturel. Mettre cet œil en place. L'habitude de porter ce corps étranger se fait rarement attendre.

Cancer de l'œsophage. — *Symptômes.* — Gêne, difficulté, puis impossibilité de la déglutition, même lorsqu'il s'agit de liquides (symptômes du rétrécissement du même organe). — Vomissement subit, ou après quelques jours, des matières ingérées dans l'estomac. — Le vomissement n'a-t-il lieu qu'après deux ou trois jours : douleur, plénitude, embarras dans le cou. — Puis douleur fixe plus vive, — puis encore hémorrhagie, — gonflement, induration de l'œsophage.

Traitement. — Rien de particulier, sinon que les médicaments (extraits

de ciguë, de belladone, etc.), les aliments, doivent être portés dans l'estomac à l'aide d'une sonde en gomme élastique; que des injections anales médicamenteuses et nutritives doivent être administrées quand l'usage de la sonde ne peut être supporté.

Cancer des os. — Le professeur Nélaton décrit les quatre formes suivantes : 1^o forme laminée ou médullaire, 2^o forme dite *ostéosarcome*, 3^o forme décrite par les auteurs sous le nom de *spina ventosa*, 4^o forme ou *tumeur fongueuse du périoste*.

Symptômes locaux. — Au début et pendant un temps variable : douleurs vives, mais passagères; — rien d'apparent dans les parties douloureuses; — parfois tumeur initiale avec douleurs vives, avec couleur normale de la peau. — Plus tard, la tumeur prenant de l'extension, amincissement de l'enveloppe cutanée, aspect lisse et luisant de cette dernière. — Apparition des veines superficielles sous forme de lignes bleuâtres, sinueuses, donnant au doigt qui les explore la sensation de gouttières plus ou moins profondes. — Mollesse ou dureté de la tumeur. — Surface arrondie ou hérissée de mamelons résistants. — Entre les mamelons, segments ou cloisons flexibles, avec extension, allongement ou simple étranglement de l'os. — Union intime de la tumeur et de l'os. — Mobilité simultanée de l'une et de l'autre. — Dans la tumeur, battements expansifs (comme dans les tumeurs anévrysmales) isochrones aux pulsations artérielles (signe non constant). — Douleurs plus fortes (souvent) la nuit que le jour (ce caractère peut manquer). — Fragilité, rupture extrême de l'os malade. — Sensation, quand on touche ce dernier, comparée au froissement d'une feuille de parchemin sec, à la brisure d'une coquille d'œuf (signe non constant). — Comme symptômes de voisinage : œdème, névralgies, altérations fonctionnelles, par suite de la compression exercée par la tumeur sur les organes environnants.

Traitement. — Ablation par excision, amputation, désarticulation. — Narcotiques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Cancer du pénis. — *Symptômes.* — Le mal est-il limité au fourreau de la verge : noyau dur, indolent, développé dans le prépuce. — Épaississement, induration de ce dernier. — Apparition de bosselures promptement ulcérées. — Envahissement de tout le fourreau par l'ulcération. — Compression du gland et des corps caverneux. — Ensevelissement de ces derniers au milieu des tissus malades.

Le mal est-il limité au corps du pénis : sur le gland ou à sa base, petit

ubercule ou poireau dur et indolent au début, bientôt douloureux, et bientôt aussi plus volumineux et ulcéré. — Sanie fétide, ichoreuse. — Ulcération gagnant le gland, les corps caverneux.

Traitement. — Amputation de la verge quand les corps caverneux sont malades. — Ces derniers sont-ils sains : n'enlever que le tissu cancéreux par des incisions, des dissections légères et minutieuses, faites couche par couche jusqu'à l'enveloppe des corps caverneux. Les malades chez lesquels on a amputé le pénis urinent en s'accroupissant, ou bien en dirigeant le jet de l'urine à l'aide d'une canule conique en buis, en bois, en ivoire, etc., appliquée sur le pubis par son extrémité la plus large.

Cancer du poumon et des autres organes thoraciques. — *Symptômes.* — Au début, hémoptysies plus ou moins fréquentes, dyspnée. — Expectoration gelée de groseilles. — Obstruction des veines superficielles du côté malade (le droit ordinairement) ou dilatation des mêmes vaisseaux. — Œdème des parties qui, relativement au cours du sang, sont situées au-dessous des obstructions et des dilatations. — Saillie des yeux. — Matité du poumon. — Absence du bruit respiratoire normal. — Respiration trachéale. — Simple râle bronchique.

Traitement. — Inhalations narcotiques.

Maladie grave, rarement curable.

Cancer du rectum. — Le rectum peut être affecté de toutes les formes cancéreuses, mais principalement de la forme épithéliale.

Symptômes. — Au début, pesanteur, gêne au fondement. — Plus tard, douleurs vives, rarement nulles; plus tard encore, garderobes difficiles, constipation opiniâtre, suivie, après un temps plus ou moins long, de diarrhée abondante dite *débâcle*, sanguinolente ou non, affaiblissant beaucoup les malades. — Enfin : ulcération, écoulement de pus et de matière cancéreuse, ou retour d'une constipation entraînant avec elle le ballonnement du ventre, de la douleur, quelques-uns des symptômes de l'étranglement, des nausées, des vomissements, etc.

Par le toucher anal on constate, à moins que le cancer ne soit trop élevé, la présence de tumeurs variables dans leur volume, leur consistance, leur friabilité.

Traitement. — Arrachement ou ligature de la tumeur si elle est pédiculée; ligature *partielle* ou *en masse* si le mal est peu volumineux. — Excision quand ce dernier a peu d'étendue, que le doigt indicateur peut dépasser les limites de la tumeur, que le tissu cellulaire environnant est sain, que

les tissus dégénérés peuvent être suffisamment abaissés. — Enfin établir un anus artificiel, pratiquer l'extirpation sont choses rarement praticables, peu suivies de succès, à cause du siège trop élevé du cancer et de beaucoup d'autres raisons.

La ligature, la torsion, la compression feront justice des hémorrhagies. — Le pansement sera fait à plat. — Par prudence, les malades passeront, quelque temps encore après la guérison, une grosse mèche de charpie pour faciliter et régulariser la cicatrisation.

Cancer du scrotum ou des ramoneurs (bien qu'on puisse voir siéger la maladie au périnée, à la partie inguinale, sous le poignet, au visage).

Symptômes. — Tumeur verruqueuse très irritable, promptement ouverte et ulcérée, sécrétant un ichor corrosif, fétide, ammoniacal, particulier, atteignant promptement les parties voisines.

Traitement. — Excision ou caustique arsenical, séton caustique, trochisques escharotiques. — Faciliter la chute des eschares par des topiques émollients. — Revenir aux caustiques s'il y a nécessité.

Trochisques escharotiques.

Sublimé corrosif, 8 ; amidon, 16 ; mucilage de gomme adragant, quantité suffisante pour faire des trochisques de 15 centigrammes.

Trochisques escharotiques de minium.

Sublimé corrosif, 8 ; minium, 4 ; mie de pain tendre, 32 ; eau distillée, quantité suffisante pour faire des trochisques de 15 centigram.

Sétons caustiques (Aneréni et Bonnet).

La pâte de Canquoin a servi à établir des sétons qui trouvent souvent une utile et précieuse application. Ils se préparent avec des mèches de charpie longue préalablement enduites de cire, et recouvertes ensuite par une couche plus ou moins épaisse du mélange chloruré, puis roulées et polies entre deux planchettes de bois.

Cancer du testicule ou cancer phymatoïde (Lebert.) — Ce cancer peut revêtir toutes les formes décrites dans les ouvrages.

Symptômes. — Augmentation du volume du testicule. — Douleur vague. — Accroissement rapide de la tumeur. — Bosselures du testicule. — Consistance inégale du même organe, c'est-à-dire mollesse dans un point, dureté dans un autre. — Douleurs de plus en plus vives, lancinantes. — Induration du cordon spermatique.

Traitement. — Castration, opération des plus graves, non toujours praticable, et ne garantissant pas du retour de la maladie.

Cancer de l'utérus. — Toutes les formes du cancer peuvent envahir

l'utérus. Les plus fréquentes sont l'encéphaloïde et le squirrhe ; le colloïde et le cancer épithélial sont les plus rares.

Symptômes locaux. — Au début : troubles menstruels. — Pesanteur, gêne, douleurs à l'hypogastre, dans les aines, dans les cuisses, dans les lombes ; — hémorrhagies utérines ; — écoulement séreux variable dans sa quantité, sa couleur, son odeur. — Soumises à l'examen de l'œil nu, les parties génitales extérieures sont souvent le siège d'inflammations érythémateuses et eczémateuses, de pustules, d'excoriations.

Par le toucher vaginal, on peut constater les diverses périodes de développement du cancer. Dans la première, le col est tuméfié, gros, volumineux, bossué, abaissé, libre ou immobile suivant qu'il n'y a pas ou qu'il y a adhérence. — Un peu plus tard, l'ulcération peut avoir creusé un cloaque plus ou moins profond, inégal, anfractueux, sanguinolent. — Par le toucher rectal, on peut confirmer l'existence des symptômes ci-dessus.

Symptômes généraux. — Troubles digestifs : perte de l'appétit, langue saburrale, bouche mauvaise, aphtes sur les gencives, le palais, le voile du palais ; exsudation pultacée, fièvre, augmentation et changement de nature de l'écoulement, qui devient rosé, rougeâtre, grisâtre et d'une odeur caractéristique. — Décoloration générale de la peau, dyspnée, palpitations, etc.

Cancer des parties voisines de l'utérus. — Le mal peut s'étendre à la paroi vésico-vaginale, à la vessie, au rectum. — D'où la dysurie, la strangurie, etc., parfois la rétention d'urine, — des fistules vésico-vaginales, recto-vaginales, etc.

Cancer des annexes de l'utérus. — L'extension a-t-elle lieu tout à la fois aux ligaments larges, aux trompes, aux ovaires : le vagin devient un cloaque infect d'où s'écoulent un ichor cancéreux, de l'urine, des matières fécales. — Dans un état de choses semblable, des douleurs atroces se font sentir ; — l'utérus devient immobile ; aucun mouvement ne peut lui être imprimé sans que la malade pousse des cris déchirants ; — les ovaires, les ganglions abdominaux se tuméfient ; — une péritonite partielle ou de totalité se déclare, des adhérences s'établissent ; — enfin on peut voir survenir une infiltration des membres, — des névralgies, etc.

Traitement. — La ciguë (Storck), le chlorure d'or (Chrestien), l'iode (quelques gouttes de teinture dans un verre d'eau sucrée) et les iodures (1 à 2 gram. dans un demi-litre de tisane), l'opium et tous les narcotiques déjà indiqués dans le traitement général, les sachets, les mélanges pulvéreux anticancéreux, n'ont jamais été, ici surtout, que des palliatifs propres

à entretenir l'espoir et la confiance des malades. — Toutefois il ne faut pas en faire un usage continu ; des accidents peuvent avoir lieu, du côté de l'estomac principalement. D'où la nécessité d'interrompre de temps en temps leur administration, pour y revenir si cela est nécessaire, et de s'adresser à la chirurgie pour avoir des moyens curatifs. — Ces moyens sont l'amputation, la cautérisation, etc. — On ampute la portion vaginale du col, quand cette portion seule est malade, quand la dégénérescence est épithéliale, quand on a pu le constater avec certitude, ce qui est très rare : en effet à son début le cancer est indolent, les femmes qui en sont atteintes ne s'en doutent pas, elles ne consultent pas ; et d'ailleurs peut-on être sûr de la limite réelle du mal ?

L'amputation complète de l'utérus est une hardiesse chirurgicale qui aura peu d'imitateurs.

La cautérisation par le fer rouge, qui réussit assez bien contre les fongosités, est un moyen auxiliaire et rien de plus. Il en est de même des autres caustiques liquides ou solides.

Les accidents *hémorrhagie, écoulement, douleur* dus à l'existence du cancer utérin sont combattus par les astringents tant internes qu'externes, par le froid, le tamponnement, le perchlorure de fer en solution dans l'eau au dixième degré. On applique ce dernier à l'aide du spéculum et d'un pinceau imbibé. Son application est souvent répétée, parfois même tous les jours.

Un soluté de tannin à parties égales (eau pure et tannin), des sachets de boyau de mouton remplis de glace pilée, placés, à l'aide du spéculum, sur la surface saignante, peuvent remplacer le perchlorure de fer.

Les caustiques liquides (et principalement les acides acétique, sulfurique, chlorhydrique), les solutés d'azotate d'argent, l'azotate acide de mercure, la poudre de Plenck, le caustique morphiné, l'eau sanitaire (p. 168) sont encore, avec les applications superficielles du cautère actuel, de bons hémostatiques à opposer aux hémorrhagies peu considérables.

Pilules aurifères (Chrestien).

Chlorure d'or et de soude. 5 centigr.
 Extrait de daphne-mézéréum. 75 à 100 centigr.
 Mêlez et faites 15 pilules. — 1, 2, 3, et plus progressivement, par jour.

Sachet résolutif (Bonnet).

Iode en poudre. 5 décigr.

Brome. 25 centigr.
 Sel ammoniac. 10 gram.
 Chlorhydrate de morphine. 25 centigr.
 Amidon en poudre. 20 gram.

Mêlez. — Appliquez sur la tumeur.

Poudre anticancéreuse (Bonnet).

Iode en poudre. 2 gram.
 Acétate de morphine. 3 décigr.

Amidon en poudre. 120 gram.

Mêlez. — Saupoudrez une peau de cygne avec le mélange ci-dessus, et appliquez sur la tumeur.

Poudre caustique (Plenck).

Oxyde rouge de mercure pulvérisé.	} De chaque, :10 gram.
Alun calciné pulvérisé.	
Sabine pulvérisée.	40 gram.

Mêlez exactement. — A l'extérieur, pour réprimer les chairs fongueuses, etc.

Poudre escharotique arsenicale du frère Côme ou de Rousselot.

Cinabre de Hollande, sang-dragon, de chaque 16; arsenic, 8.

Faire une pâte avec un peu de salive ou d'eau gommée. Application de couches peu épaisses et peu étendues; y revenir à plusieurs fois. Recouvrir le caustique d'un morceau d'agaric. Attendre dix, quinze, vingt et parfois trente jours, que celui-ci se détache. Panser avec la *pommade jaune* du frère Côme pour déterger la plaie. Revenir encore à l'application de la pâte s'il y a nécessité. N'étendre le caustique que par-

tiellement, si la plaie a beaucoup de surface. Aviver les bords calleux, s'il y en a, par un vésicatoire.

Pommade jaune (frère Côme).

Cire jaune.	32 gram.
Huile rosat.	48 gram.
Camphre.	75 gram.
Extrait de saturne.	150 gram.

Cette pommade est appliquée étendue sur un linge jusqu'à ce que la plaie soit détergée de la couche blanchâtre qui la recouvre. Si alors les excroissances fongueuses reparaissent, on fait une nouvelle application de pâte, et l'on réitère jusqu'à la destruction complète du cancer.

Caustique morphiné et extemporané.

Poudre de Vieune.	15 parties.
Hydrochlorate de morphine.	1 partie.

Mêlez. — 4 à 3 gram. pour saupoudrer les surfaces malades.

Soluté caustique au nitrate d'argent.

Eau pure.	100 parties.
Nitrate d'argent cristallisé,	30, 40 ou 50 parties.

Contre l'écoulement, on emploie de l'eau fraîche en injections peu abondantes et souvent répétées. — Si l'écoulement a une odeur fétide, on aura recours aux préparations suivantes.

Eau sanitaire antiputride (Léchelle).

Prenez d'une part :

Fleurs de coquelicot.	5 gram.
Eau bouillante.	200 gram.

Faites infuser, filtrez. Prenez d'autre part :

Azotate de plomb cristallisé.	} De chaque, :20 gram.
Azotate de fer cristallisé.	
Eau froide.	750 gram.

Faites dissoudre. Ajoutez pour colorer :

Infusé précédent.	40 gram.
---------------------------	----------

Ajoutez encore :

Alcool à 90° centésimaux.	2 gram.
Essence de girofle.	2 décigram.

Propriétés sédatives, astringentes et cicatrisantes pareilles à celles de l'eau *végéto-minérale* et fondées sur la présence du sel de plomb; propriétés toni-

ques dues à la présence du sel de fer ; propriétés antiputrides démontrées expérimentalement par cette circonstance qu'au contact de l'hydrogène sulfuré et de l'ammoniaque émanés de la fermentation septique, l'eau sanitaire annule l'action de ces gaz en formant avec eux des composés nouveaux (l'azotate d'ammoniaque, le sulfure de plomb et le sulfure de fer). — A employer étendue d'eau ordinaire, sous forme de compresses imbibées, de lotions, d'injections : 1° comme astringent sédatif vulgaire, dans les cas très variés où l'eau végéto-minérale est utile (altérations cutanées, tumeurs au début, luxations et entorses, etc.) ; 2° comme astringent sédatif antiseptique dans les cas également très variés d'altérations locales à caractère fétide (cancers, gangrènes, stomatites scorbutiques, ozènes, certaines leucorrhées). — On remplit d'eau jusqu'au bord un verre d'un quart de litre dans lequel on a mis d'avance : eau sanitaire, 1/2 cuillerée

(parties 3 + 100) pour injections faibles ou pour gargarismes ; 3, 4, même 8 cuillerées (parties 20, 30, 95 + 100) pour applications de compresses imbibées ou pour lotions. (A.-D. Naudin.)

Soluté de perchlorure de fer (Becquerel).

Perchlorure de fer.....	10 gram.
Eau.....	1000 gram.

Soluté de chlorure de soude affaibli
(Becquerel).

Chlorure de soude.....	1 cuillerée.
Eau.....	1 litre.

Soluté d'acide acétique (Becquerel).

Acide acétique....	1 à 2 cuillerées.
Eau.....	1 litre.

Soluté de ratanhia.

Extrait de ratanhia.....	5 parties.
Eau.....	20 parties.

Les douleurs seront calmées par des injections narcotiques, du laudanum étendu d'eau, des mélanges de poudre d'écorce de chêne, de kina rouge, d'amidon, etc., maintenus à l'aide de tampons de ouate et d'un décubitus convenable. Des bains de siège préparés avec les décoctés aqueux de morelle, de jusquiame, de pavot, seront également prescrits, ainsi que les petits vésicatoires volants et morphinés à la partie interne et supérieure des cuisses.

Les effets sédatifs des douches d'acide carbonique n'ont pas de durée. A l'intérieur, l'opium, la morphine et leurs diverses préparations.

Régime tonique et fortifiant. — Air pur et vaste appartement, en raison de l'odeur toujours forte et fétide de l'écoulement. — Pour nourriture : viandes rôties, vin pur. — Un peu d'exercice quand cela est possible ; de la distraction, une grande propreté.

Cancer de la vessie. — *Symptômes locaux.* — Très obscurs. En effet la douleur, la difficulté d'uriner, la couleur grisâtre ou brunâtre de l'urine, la fétidité de cette dernière, l'hématurie, etc., etc., ne constituent pas des signes certains.

Symptômes généraux. — Affaiblissement général. — Hémorrhagies. — Tous les désordres de la cachexie cancéreuse.

Traitement. — Il est palliatif. — Débarrasser la vessie des humeurs ichoreuses amassées dans son intérieur. — Employer à cet effet les injections, les lotions émollientes, narcotiques, chlorurées, etc., selon qu'il y a inflammation, douleur, fétidité, etc. — Régime plutôt fortifiant que débilant.

CARDITE. — Inflammation du tissu propre du cœur ; maladie ordinairement liée à l'endocardite.

Symptômes. — Obscurs. — Douleur. — Matité dans la région précordiale. — Syncopes. — Dyspnée. — Faiblesse des pulsations du cœur unie à des battements tumultueux du même organe. Ces deux ordres de phénomènes passent pour avoir une certaine valeur.

Traitement. — Antiphlogistiques énergiques quand le diagnostic laisse peu de doute et que d'ailleurs le sujet est jeune, fort, vigoureux. — Puis : digitale, scille, opiacés, — calomel et révulsifs cutanés, quand la maladie a perdu de son acuité. — Toniques, quand le pouls devient faible.

Régime sévère ou modéré suivant l'état général du malade. — Éviter toutes les émotions vives, toutes les causes de refroidissement. — Silence absolu. — Pas de mouvements brusques. — Liberté du ventre.

Conserve pulvérulente de digitale (Foy).

Mélange à parties égales de feuilles fraîches de digitale et de sucre granulé.

5 à 20 décigram. dans un peu d'eau. — Deux fois par jour.

Tisane diurétique.

Baies de genièvre..... 10 gram.
Eau bouillante.. 1 litre.

Faites infuser. — Passez après cinq à dix minutes de contact ; ajoutez :

Acétate de potasse..... 5 gram.
Oxymel scillitique... . . . 30 gram.

Par tasses dans la journée.

Mélange contro-stimulant.

Calomel.....	8 décigram.
Kermès.....	2 décigram.
Nitrate de potasse....	4 gram.
Sucre.	4 gram.

Mélez, et divisez en vingt doses. — Une toutes les deux heures.

Potion tonique.

Eau de cannelle.....	100 gram.
Sirop de kina.....	50 gram.

Mélez. — Une cuillerée toutes les deux ou trois heures.

CARIE. — Ostéite aiguë entée sur une ostéite chronique (Nélaton).

Symptômes. — Ramollissement de la partie malade, transformation de la portion organique de l'os en matière grasse. — Suppuration. —

Friabilité. — Couleur noirâtre ou rougeâtre — Fétidité prononcée. —
— Suintement sanguin.

Traitement. — Soins hygiéniques. — Lotions calmantes, toniques, astringentes, chlorurées, créosotées (v. PLAIES). — Gautérisation. — Extirpation, résection, amputation de la totalité de l'os ou seulement des portions malades. — Traitement spécifique si la carie est syphilitique.

Carie dentaire. — *Traitement.* — Alun calciné introduit par insufflation au moyen d'un tuyau de plume ou d'argent. Revenir à ce moyen autant de fois que cela est nécessaire. — On imbibe un fragment de coton avec la créosote, on l'introduit dans la dent cariée : très souvent les douleurs sont calmées.

Usage journalier, comme soins de propreté et comme moyen de conservation des dents, des *mastics, poudres, élixirs, mixtures*, etc., dont nous donnons la composition.

Préfère-t-on un caustique liquide, comme plus capable d'atteindre toutes les parties malades : appliquer celui-ci à l'aide d'un fragment de charpie ou d'amiante porté à l'extrémité d'une pince.

La carie siège-t-elle sur la mâchoire supérieure : maintenir le caustique à l'aide d'un petit godet en cire. — Ménager les parties voisines, la langue, etc., au moyen de morceaux de toile fine enduite de cire blanche ou jaune.

Mastic pour les dents (O. Henry).

Saturez de l'éther sulfurique de mastic en larmes ; décantez après quelques jours de macération ; imbiblez une petite boule de coton d'une grosseur égale à la cavité de la dent cariée, et agglutinez le tout de manière à remplir le vide dentaire.

Soluté alcoolique de créosote.

Soluté contenant 1 partie de créosote sur 16 parties d'alcool rectifié.

Un peu de coton imbibé de ce soluté et introduit dans une dent cariée calme souvent les douleurs les plus vives.

Teinture étherée de pyrèthre.

Racine de pyrèthre, 32 ; éther sulfurique, 125.

Cette teinture est extrêmement âcre. On en imbibe un morceau de coton qu'on introduit dans la dent cariée.

Élixir odontalgique (Ancelot).

Alcoolat de romarin. 80 gram.
Racine de pyrèthre.. . . . 10 gram.

Faites macérer, filtrez. On le mêle avec quatre fois son poids d'eau pour se rincer la bouche.

Élixir odontalgique (Leroy).

Gaïac 15 gram.
Pyrèthre... } De chaque, 4 gram.
Noix muscade.. }
Girofle..... 2 gram.
Essence de romarin.. . . . 10 goutt.
Essence de bergamote. 4 goutt.
Alcool à 26°.. 100 gram.

Laissez macérer pendant huit jours ; filtrez. — Une cuillerée à café dans un verre d'eau.

Élixir odontique (Desforges).

Quinquina concassé.....	100 gram.
Gaiac concassé.....	150 gram.
Pyrèthre concassé.....	100 gram.
Girofle concassé.....	20 gram.
Écorce d'orange concassée.	8 gram.
Safran.....	2 gram.
Benjoin.....	8 gram.

Faites macérer pendant cinq à six jours dans :

Les préparations suivantes ont particulièrement pour but de calmer les douleurs des dents cariées.

Esprit odontalgique (Boerhaave).

Alcool.....	8 gram.
Camphre.....	4 gram.
Opium.....	25 centigram.
Essence de girofle....	20 goutt.

Mixture odontalgique (Cadet).

Ether.....	} De chaque, 5 gram.
Laudanum de Sydenham.	
Baume du commandeur..	
Essence de girofle.....	20 goutt.

Mélez. — On l'applique sur la dent malade au moyen d'un peu de coton.

Paraguay Roux.

Feuilles et fleurs d'inula bifrons.....	10 gram.
Fleurs de cresson de Para.	40 gram.
Racine de pyrèthre.....	10 gram.

Coupez, incisez toutes ces substances, faites-les macérer pendant quinze jours dans :

Alcool à 33°.....	80 gram.
-------------------	----------

Exprimez et filtrez. — On en imbibe un morceau de coton qu'on introduit dans la dent cariée, ou bien on en ajoute quelques gouttes dans un verre d'eau et l'on se gargarise.

Alcool à 32°..... 1000 gram.
Filtrez et conservez. — 4 à 8 gram.
dans un verre d'eau.

Élixir anti-odontalgique (Bories).

Pyrèthre.....	64 gram.
Alcoolat de lavande.....	500 gram.
Hydrochlorate d'ammonia- que.....	2 gram.

Faites digérer pendant vingt-quatre heures ; filtrez.

Paraguay créosoté.

Paraguay Roux.....	10 gram.
Créosote.....	5 gram.

Mixture odontalgique (Oudet).

Éther acétique.....	} De chaque, 2 gram.
Laudanum de Sydenham.	
Essence de girofle.....	

On imbibe de cette liqueur un morceau de coton qu'on place sur la dent malade.

Essence odontalgique (Meyer).

Camphre.....	4 décigram.
Essence de girofle...	} De chaque, 20 goutt.
Essence de térébenth.	
Essence de cajeput...	

Faites dissoudre. — 1 à 2 gouttes dans la cavité de la dent.

Mélange anti-odontalgique (Toirac).

Acétate de plomb.....	} De chaque, 1 gram.
Sulfate de zinc.....	
Teinture d'opium.....	2 gram.

En porter dans la cavité de la dent gros comme la tête d'une épingle.

Pâte alumineuse et acétique
(Lefoulon).

Alun en poudre.....	} De chaque,	10 gram.
Gomme arabique.....		
Éther acétique.....		

Albumine ou mucilage, quantité suffisante pour faire une pâte avec laquelle on enduit la cavité de la dent cariée, son collet et l'intervalle qui la sépare des dents voisines.

L'haleine est-elle devenue fétide : plusieurs gargarismes par jour avec l'eau sanitaire (p. 168-9). — Collutoires chlorurés. — Tablettes de charbon.

Collutoire désinfectant.

Chlorure de chaux.....	1 gram.
Soluté de gomme.....	30 gram.
Ajoutez :	
Sirap d'écorces d'oranges..	15 gram.

305; mucilage de gomme adragant, quantité suffisante.

Autres tablettes de charbon.

Charbon animal lavé et por- phyrisé.....		100 gram.
Sucre blanc.....		100 gram.
Chocolat.....		300 gram.

Tablettes de charbon.

Charbon végétal, 125; sucre blanc,

Faites des tablettes de 1 gramme.

CARREAU (phthisie mésentérique, tuberculisation des ganglions mésentériques).

Symptômes locaux (état indolent). — Développement progressif du ventre. — Le long de la colonne vertébrale, autour de l'ombilic, tumeurs dures, bosselées, non douloureuses à la pression, ayant un certain volume, donnant un son mat à la percussion. — Du reste, santé générale peu altérée.

(État grave). Douleur assez rare, mais très vive quand elle existe.

Symptômes généraux. — Dilatation des veines du ventre. — Anasarque. — Épanchement dans le péritoine. — Amaigrissement. — Diarrhée fétide.

Traitement. — Favoriser la résolution des tumeurs mésentériques à l'aide des altérants, du calomel associé au soufre (Wendt), de l'iode, de l'iodure de potassium, etc.

Calomel soufré.

Calomel.....	4 à 8 décigram.
Fleur de soufre.....	2 à 4 gram.
Sucre blanc.....	4 gram.

Mélez et divisez en huit parties égales. — Une soir et matin, à condition qu'il n'y aura pas de diarrhée.

Mixture iodée.

Teinture d'iode.....	5 à 6 goutt.
----------------------	--------------

Eau sucrée....	200 à 300 gram.
A prendre par cuillerées à café matin et soir.	

Tablettes de moka iodurées (Pharmacopée piémontaise).

Iodure de potassium.....	4 gram.
Café Moka pulvérisé.....	2 gram.
Sucre en poudre..	122 gram.

Mucilage avec gomme adragant et infusé
de café, quantité suffisante.

Faire 300 tablettes.

Bains d'iode (Baudelocque).

Iode 10 gram.

Iodure de potassium 20 gram,
Eau 1 litre.

Faites dissoudre dans une baignoire de
bois contenant 300 litres d'eau.

Frictionner l'abdomen avec la teinture d'iode ou une pommade iodée.
— Douches en arrosoir de 10 à 15 minutes de durée.

Aider l'action de l'iode employé à l'extérieur par l'huile de foie de
morue donnée, chaque matin, à la dose de plusieurs cuillerées à bouche.

Y a-t-il de la diarrhée, le ventre est-il douloureux : une cuillerée à
bouche, toutes les deux heures, de l'un des loochs suivants :

Looch avec semences de pavot.

Semences de pavots . . . 46 gram.

Eau pure 180 gram.

Amandes amères 2 à 8 gram.

Faites une émulsion et ajoutez :

Sucre blanc 12 gram.

Looch lauriné.

Looch blanc ordinaire . . . 300 gram.

Eau de laurier-cerise 5 gram.

Pommade iodée.

Iode 50 centigr.

Axonge 30 gram,
Mêlez.

Autre (Duval) modifiée par Deschamps.

Proto-iodure de mercure . . 1 gram.

Extrait de ciguë } De chaque,

Extrait de jusquiame . . . } 5 gram.

Camphre } 2^{sr}, 5 décigr.

Eau } De chaque,

Huile d'amandes } 5 gram.

Graisse benzinée 26^{sr}, 5 décigr.

Mêlez. — 1 gram. représente 1 déci-
gram. de chacun des extraits, 5 centi-
gram. de camphre, et 2 centigram. d'io-
dure.

L'iode ne peut-il être supporté : le remplacer par les ferrugineux et
prescrire ces derniers comme nous le dirons en parlant de la scrofule.

Régime hygiénique de la scrofule. — Alimentation proportionnée à l'âge
des malades. — Donner peu à la fois et souvent à manger. — Diminuer
la quantité des aliments si la digestion est difficile, s'il y a de la fièvre. —
Surveiller la nature des déjections alvines et s'assurer si les aliments s'y
retrouvent non digérés.

CATALEPSIE (*coma vigil*). — Névrose intermittente apyrétique pou-
vant exister isolément et non plus comme symptôme (contrairement à ce
que disent quelques auteurs), caractérisée par la perte instantanée du
sentiment et de l'entendement, par une sorte de roideur tétanique du
système musculaire, etc.

Symptômes. — Accès : abolition de l'intelligence. — Suspension des

fonctions sensoriales. — Insensibilité de l'œil à la lumière, au contact des corps durs. — Immobilité et insensibilité complètes des muscles de la vie de relation. — Possibilité de donner lentement au corps et aux membres les positions les plus bizarres, les plus difficiles, les plus impossibles pendant la sauté. — Permanence de ces positions. — Refroidissement du corps, des extrémités principalement. — Mastication souvent impossible. — Circulation, respiration, lentes et faibles.

La catalepsie peut être *complète, incomplète* ou *compliquée*.

Traitement. — Rien de positif. — Médication basée sur les causes occasionnelles supposées ou connues ; d'où les conseils suivants à donner par le médecin : éviter les émotions vives, les causes de frayeurs subites, les travaux intellectuels de longue durée, les méditations profondes ; — suivre un régime doux et surtout végétal. — Prescrire pendant l'accès un lavement émétisé (10 à 15 centigrammes d'émétique pour quantité suffisante d'eau). — Douches en nappe, en arrosoir, en ondée, etc., froides ou chaudes selon l'état de la malade (nous supposons que c'est une femme). — Après l'accès quelques tasses de tisane de tilleul, de feuilles d'oranger ; quelques cuillerées de potion antispasmodique ou calmante.

Potion antispasmodique.

Eau de tilleul	100 gram.
Sirop d'éther	30 gram.
Mélez.	

Potion calmante.

Eau de laitue	100 gram.
Sirop de pavot blanc . . .	40 gram.
Mélez.	

Quelques tisanes amères (*camomille, petite centaurée, gentiane, etc.*), quelques ferrugineux (*sirop d'iodure de fer*) si la constitution générale du sujet a besoin d'être relevée.

CATARACTES. — Opacités totales ou partielles de l'appareil cristallinien. Les cataractes peuvent être *spontanées* ou *vraies, secondaires* ou consécutives aux opérations faites sur l'œil ; *traumatiques* ou *congénitales*. Par une erreur de langage, on admet des *cataractes fausses*.

Cataractes vraies ou **spontanées**, subdivisées en *lenticulaire, capsulo-lenticulaire, capsulaire*, laquelle peut être *antérieure* ou *postérieure*.

CATARACTES LENTICULAIRES, distinguées, eu égard à leur consistance, en *cataractes dures, demi-dures, molles* et *liquides*.

Cataractes lenticulaires dures. — Le cristallin est d'un jaune ambré, peu volumineux, dur dans sa partie moyenne, plus opaque dans sa périphérie que dans son point central. A cette variété se rapportent les

cataractes noires (Sichel), les *cataractes vertes* simulant le glaucome, les *cataractes osseuses, pierreuses*.

Cataractes lenticulaires demi-dures. — Cristallin plus ou moins ramolli. — Au centre, un noyau dur et opaque.

Cataractes lenticulaires molles. — Cataracte presque diffluite sous les doigts, d'un gris perle mêlé à quelques parties blanches. A cette variété se rattachent : 1° les *cataractes à trois branches* (J. Cloquet), constituées par trois stries blanchâtres, allant du centre à la périphérie, formant du cristallin trois triangles d'abord transparents, puis opaques; les stries sont-elles plus nombreuses, on a la *cataracte en étoile*; 2° la *cataracte déhiscente* (Jæger et Sichel), sous-variété qui a pour caractère de se diviser spontanément en trois portions quand on l'extrait de la capsule; 3° la *cataracte corticale antérieure* (Sichel), dans laquelle il y a opacité des lames antérieures du cristallin; 4° la *cataracte corticale postérieure* ou cataracte à surface concave; 5° la *cataracte circonférentielle*, c'est-à-dire qui débute par la circonférence du cristallin.

Cataractes lenticulaires liquides. — Cataractes assez rares, accompagnées de l'opacité de la capsule. Elles peuvent être étudiées avec les suivantes, qui sont généralement molles.

CATARACTES CAPSULO-LENTICULAIRES. — Opacité du cristallin et de la capsule. Elles sont molles, parfois liquides dans les portions les plus superficielles du cristallin, et leur opacité est progressive. A cette espèce de cataracte appartiennent la *cataracte liquide* ou *cataracte morgagnienne*, la *cataracte laiteuse* (en raison de la couleur et de la consistance du liquide dans lequel le cristallin s'est transformé). Le cristallin liquéfié a-t-il été absorbé, la capsule restée opaque ou transparente forme-t-elle une espèce de kyste : on a la *cataracte cystique*. Enfin le liquide est-il séreux, séro-sanguinolent, purulent : la cataracte est nommée *cataracte fétide*.

CATARACTES CAPSULAIRES. — On en décrit (Robin) deux espèces : l'une constituée par un dépôt plastique (*cataracte pseudo-membraneuse*) sur la cristalloïde antérieure; l'autre produite par des incrustations granuleuses calcaires qui ont lieu dans le même point que le dépôt plastique.

Dans la première espèce se trouve la variété dite *cataracte pyramidale*, cataracte formée par un seul mamelon de dépôt plastique ou de dépôt calcaire. Cette variété et la précédente (*cataracte pseudo-membraneuse*) sont désignées sous le nom de *cataractes capsulaires végétales*.

Dans la seconde espèce est comprise la variété dite *cataracte capsulaire phosphatique*. Enfin on a donné le nom de *cataracte branlante* à un état

particulier du cristallin où celui-ci présente des oscillations d'avant en arrière ou d'arrière en avant, du haut en bas et de bas en haut dans les mouvements de l'œil, phénomène dû à la laxité du corps ciliaire, à un ramollissement du corps vitré, et qui souvent est le précurseur soit de l'amaurose, soit d'un état grave du globe oculaire.

Symptômes des cataractes vraies. — Au début : vue des objets à travers un brouillard allant en augmentant. — Objets représentant des corpuscules noirs, des mouches, des fils, etc., avec (quelquefois) un aspect irisé. — Vision plus facile obliquement que directement, également plus facile le matin que le soir ou quand le temps est sombre.

La maladie est-elle confirmée : la pupille a une coloration grisâtre, opaliné, jaune, quelquefois diffuse. Cette coloration est rendue plus manifeste si on a dilaté la pupille avec un soluté d'extrait de belladone. Dans la cataracte peu étendue ou dure, on aperçoit un second cercle formé par l'ombre projetée de l'iris sur la cataracte.

Traitement. — Des quatre grandes méthodes, l'*abaissement* ou déplacement du cristallin, opération dans laquelle on peut blesser la rétine (si on agit par la sclérotique) et le corps vitré, après laquelle le cristallin peut reprendre son lieu et place, etc. ; le *broiement*, qui n'est praticable que sur les cataractes molles, sur les sujets jeunes ; l'*extraction*, qui peut être suivie de l'écoulement de l'humeur vitrée ; l'*aspiration* (Laugier), applicable sur les cataractes liquides, on préfère généralement l'extraction après incision préalable de la cornée. Cette incision se fait de haut en bas (*kératotomie inférieure*), ou, ce qui est plus avantageux souvent pour les cataractes dures et demi-dures (Nélaton, Sichel, etc.), de bas en haut (*kératotomie supérieure*).

Aider au succès du traitement au moyen de lotions, de collyres avec l'atropine, et entre autres avec le *collyre de Ruyter*, employé avant et après la méthode opératoire dont on aura fait choix. La veille de l'opération, faire prendre au malade un laxatif salin ou huileux.

N'opérer que sur un seul œil à la fois. — Attendre la guérison de l'œil opéré pour agir sur l'autre. — Dilater la pupille par l'instillation de quelques gouttes de soluté aqueux de belladone. — Faire porter des verres convexes aux opérés d'une cataracte congénitale. — Chez les individus opérés, faire l'éducation de la vue en empêchant tout tâtonnement avec les mains. — Fixer celles-ci derrière le dos à l'aide d'un lien.

Collyre de sulfate d'atropine (Ruyter).

I. Un soluté de 0,2 de sulfate d'a-

tropine dans 32 d'eau distillée est suffisant comme préparation aux opérations, ou lorsqu'il s'agit soit de prévenir

une synéchie, un synchysis ou un prolapsus de l'iris imminent, soit d'augmenter la capacité visuelle dans la cataracte centrale ou dans l'opacité centrale de la cornée. — II. 1 partie de ce soluté étendue de 12 parties d'eau suffit à produire une dilatation complète avec immobilité passagère de la pupille lorsqu'on se propose seulement de soumettre à un examen complet les parties internes de l'œil dans toutes les directions. La dilatation survient après trente à quarante-cinq minutes, et ordinairement en vingt-quatre heures tout trouble a cessé dans la vision. — III. Le même soluté dilué dans 80 parties d'eau est celui qui con-

vient dans l'immense majorité des cas, une goutte ou deux de ce diluté, introduites entre les paupières, amènent en trente ou soixante minutes une dilatation suffisante pour l'examen du plus grand nombre des yeux. Toutefois la dilatation n'est pas assez durable pour léser sérieusement la vision, et en huit à trente-six heures l'ouverture pupillaire a repris entièrement sa dimension primitive.

Collyre de sulfate d'atropine
(Desmarres).

Sulfate neutre d'atropine 5 centigram.
Eau distillée..... 10 gram.

En instillations entre les paupières.

Cataractes secondaire, traumatique, congénitale. — *Symptômes.*
— V. *Cataractes spontanées.*

Traitement. — Dans la cataracte secondaire, on enlève les débris de la capsule, on fait disparaître l'opacité de cette dernière à l'aide de l'extraction ou de la dilacération. Comme condition contraire à cette méthode de traitement, il faut citer : l'atrésie de la pupille, des adhérences considérables entre l'iris et les débris de la capsule.

Le traitement de la cataracte traumatique est celui de la cataracte spontanée. Contre la cataracte congénitale, dans laquelle on signale le *nystagmus* (oscillation permanente de l'œil), un tremblement particulier de l'iris, le strabisme, etc., on emploie le broiement ou la dilacération de la capsule.

Cataractes fausses. — Opacités indépendantes de l'appareil cristallinien, formées par des fausses membranes résultant de l'iritis, par des amas de pus et de sang dus à l'hypopyon ou à l'hypohéma, ne réclament qu'un traitement symptomatique.

Aux cataractes fausses formées par des pseudo-membranes et nommées pour cela *cataractes membraneuses*, se rattachent les *cataractes pigmentaires* ou *uvéennes*, lesquelles sont constituées par un dépôt pigmentaire sur la capsule cristalline pendant la durée de l'iritis.

CAUCHEMAR. — Sensation d'un poids incommode sur la région épigastrique pendant le sommeil, avec impossibilité de se mouvoir, de parler, de crier, terminée par un réveil en sursaut, accompagné d'anxiété, d'angoisse; effet d'une digestion difficile, d'un décubitus mauvais, inaccoutumé, ou d'une fatigue excessive, d'émotions morales tristes, etc.

Traitement. — En appeler à l'hygiène, au repos du corps, au calme de l'esprit, aux promenades après les repas du soir, au décubitus la tête étant élevée, aux bains tièdes de temps à autre, aux affusions froides ; — au sulfate de quinine s'il y a périodicité ; — aux antispasmodiques s'il y a quelques symptômes nerveux.

CÉPHALALGIE. — Douleur plus ou moins vive occupant soit une partie (*migraine* ou *hémicranie*), soit la totalité de la région crânienne.

Le céphalalgie idiopathique, la seule que nous considérons ici, est ou *légère* ou *intense*.

Céphalalgie légère. — *Symptômes.* — Pesanteur insolite, gêne plutôt que véritable souffrance dans la région frontale le plus habituellement. — Nul trouble fonctionnel.

Traitement. — Fuir ou éviter les causes fortuites d'entretien, les causes subordonnées à la volonté du malade lui-même, telles que les occupations sérieuses, une lumière trop vive, l'impression des odeurs fortes, l'abus ou tout simplement la non-habitude des liqueurs spiritueuses. — Repos. — Régime alimentaire léger. — Quelques tasses de thé, de café ou de tilleul.

Céphalalgie intense. — *Symptômes locaux.* — Chaleur, tension, pesanteur, serrement des tempes, fourmillements, picotements, élancements, déchirements, pulsations, etc., siégeant au front même ou à l'occiput, etc.

Symptômes généraux. — Troubles et susceptibilité excessive des sens. — Parfois du délire.

Traitement local. — Compression momentanée ou permanente de l'artère carotide du côté affecté. — Compresses imbibées d'eau froide ou de solutés aqueux, alcooliques, éthérés, sédatifs, camphrés ou autres. — Aspirations de camphre pulvérisé. — Onctions sus-orbitaires avec la pommade à l'esculine ou la pommade belladonnée (p. 30). — Mouches ou sparadrap d'opium.

Traitement général. — Boissons chaudes, tièdes ou fraîches avec le thé, la feuille d'oranger, le tilleul, la camomille, le café, etc. — Potions ou pilules calmantes ; sirop de morphine (15 à 20 gram.). — Sulfate de quinine s'il y a de l'intermittence.

Soluté sédatif.

Cyanure de potassium. 4 à 5 décigram.

Eau 30 gram.

L'alcool, l'éther, peuvent remplacer l'eau.

Un mélange d'eau et de vinaigre, d'eau

et de chloroforme, dans des proportions variant entre 1 et 2 parties des agents actifs pour 15 à 20 parties de liquide, est également très sédatif.

Sparadrap d'opium (Schaeuffele).

Les mouches d'opium qu'on prescrit quelquefois pour combattre les névralgies présentent quelques inconvénients. M. Schaeuffele propose de les remplacer par la préparation suivante. On étend sur une planchette, au moyen de petits clous, du taffetas noir serré et épais ; on applique sur ce taffetas, à l'aide d'un pinceau, trois couches d'extrait gommeux d'opium, auquel on ajoute un sixième de poudre fine de gomme arabe et suffisante quantité d'eau pour donner à l'extrait la densité d'un sirop très cuit. On conserve ce taffetas dans un endroit sec.

Eau sédative (Raspail).

Ammoniaque liquide..... 100 gram.
Eau distillée..... 900 gram.
Sel marin..... 20 gram.
Camphre..... 2 gram.
Essence de roses, quantité suffisante.

Faites dissoudre. — Trempez dans le soluté un linge préparé d'avance ; appliquez ce linge sur la partie du crâne que le malade indique comme étant le siège de la douleur. Ayez soin de recouvrir d'un bandeau épais les arcades sourcilières, de crainte que quelques gouttes du liquide ne se glissent dans les yeux.

Pilules d'aconit.

Extrait alcoolique d'aconit, quantité suffisante pour faire un nombre voulu de

pillules de 25 milligram. — Une pilule toutes les deux ou trois heures.

Potion contre la céphalalgie.

Alcoolature d'aconit..... 1 gram.
Sirop de sucre..... 30 gram.
Eau..... 100 gram.
Alcoolat de cannelle..... 10 gram.

Mêlez. — A prendre par cuillerées toutes les heures. On pourrait augmenter successivement les doses de l'alcoolature.

Potion contre les céphalalgies
(Barraillicr).

Eau de menthe..... } De chaque,
Eau de mélisse..... } 60 gram.
Chlorhydrate d'ammoniac. 3 gram.
Sirop d'écorce d'orange... 25 gram.

Mêlez. — En trois fois dans la journée, contre les céphalalgies nerveuses dites idiopathiques.

Pilules anticéphaliques (Broussais).

Extrait de jusquiame... } De chaque,
Extrait de belladone... } 25 centigram.
Extrait de laitue..... 5 décigram.
Extrait d'opium..... 15 centigram.
Beurre de cacao..... 5 gram.

Faites 30 pilules bien égales. — Une tous les matins et tous les soirs, dans les céphalées invétérées.

Pommade avec l'esculine.

Esculine..... 1 gram.
Axonge ... 4 gram.

Mêlez. — En onctions comme la pommade belladonnée.

Révulsifs cutanés (bains de pieds salés, sinapisés ; séton, moxas, vésicatoires), — révulsifs intestinaux (laxatifs huileux, purgatifs salins, etc.), selon la violence et la persistance de la maladie. — Électricité. — Ne pas se départir des moyens hygiéniques déjà indiqués pour la *céphalalgie*

légère. — Insister sur les avantages du silence, de l'obscurité, de l'air frais et souvent renouvelé de l'appartement.

CÉPHALÉMATOME. — Tumeur sanguine sous-péricrânienne assez rare, observée chez le nouveau-né.

Symptômes. — Tumeur siégeant le plus ordinairement sous le pariétal droit ou gauche et présentant alors une forme ovoïde; — siégeant plus rarement sur le frontal ou l'occipital et présentant une forme hémisphérique dans ces deux derniers cas; — d'abord molle, — bientôt tendue (pas de tension dans l'œdème séro-sanguin), — fluctuante (pas de fluctuation, surtout au début, dans l'épanchement sanguin sous-cutané, ni dans l'œdème sous-cutané). — Pas de changement de couleur à la peau (couleur violacée de la peau dans l'épanchement sanguin sous-cutané). — Bourrelet osseux entourant la tumeur (pas de bourrelet osseux dans les épanchements sanguins sous-aponévrotiques ou sous-cutanés, ni dans l'œdème séro-sanguin). — Très rares pulsations dans l'intérieur de la tumeur. — Nulle diminution du volume de cette dernière quand on exerce la compression. — Pas de phénomènes de paralysie, de convulsions, de syncope, contrairement à ce qui se voit dans l'encéphalocèle et les tumeurs fongueuses de la dure-mère. — Disparition progressive de la tumeur par les seules forces de la nature, — ou, ce qui est très rare, altération du liquide contenu dans son intérieur, suppuration, perforation de l'os, etc.

Traitement. — Résolutifs au début, c'est-à-dire compresses trempées dans un des solutés suivants : alun, sulfate de fer, sel ammoniac, etc., à la dose de 5 à 10 gram. pour 300 à 400 gram. d'eau. Renouveler les compresses le plus souvent possible. — A la *compression*, qui peut occasionner la suppuration, préférer l'*incision* faite largement et le plus loin possible des troncs artériels, — pas de caustiques, — pas d'injections irritantes.

CHALAZE (*chalazion, grêle, grélon*). — Tumeur dont le volume varie entre celui d'un grain de millet et celui d'un haricot, peu ou point mobile, indolente, siégeant dans l'épaisseur de la paupière (la supérieure principalement, et ordinairement assez près du bord libre), simple ou multiple, distinguée sous le point de vue chirurgical en *interne*, en *externe* et en *mixte*, et de plus en une sous-variété dite *chalaze du bord libre*.

Chalaze interne (*tumeur tarsienne des chirurgiens anglais*).

Symptômes. — Tumeur placée à la face postérieure du tarse, qu'elle

déforme plus ou moins, — généralement aplatie, — de couleur blanc jaunâtre, surtout dans sa partie centrale, — peu ou point saillante, recouverte par la conjonctive palpébrale.

Traitement. — Excision de la tumeur en renversant la paupière et en faisant tenir celle-ci par un aide pendant l'opération. — Pas de topiques, pas de cautérisation, du moins dans la majorité des cas.

Chalaze externe. — *Symptômes.* — Tumeur placée immédiatement sous la peau et appuyée directement sur la face convexe du cartilage, — plus volumineuse que la précédente, hémisphérique. — Surface tégumentaire parfois tendue et rouge.

Traitement local. — Au début, la chalaze étant isolée, onctions mercurielles camphrées ou iodurées plusieurs fois par jour.

<i>Pommade mercurielle camphrée.</i>	<i>Pommade mercurielle iodurée.</i>
Graisse mercurielle	Graisse mercurielle . . . 2 gram.
double 2 gram.	Iodure de mercure . . . 25 centigram.
Camphre 5 décigram.	Mélez. — Gros comme une lentille
Mélez. — Gros comme une lentille	chaque fois.
chaque fois.	

Survient-il de l'inflammation, y a-t-il imminence de suppuration : cataplasmes émollients. — La suppuration est-elle établie, du pus passe-t-il au dehors : introduire hardiment, profondément et à plusieurs reprises au centre de la tumeur la pointe d'un crayon de nitrate d'argent.

La chalaze est-elle ancienne, multiple ; la constitution du malade est-elle mauvaise : pas de topiques ; — excision de la tumeur à l'aide d'une incision transversale faite en un seul temps. A cet effet la tête du malade est renversée en arrière, la paupière soulevée par l'opérateur quand le mal siège sur la paupière supérieure ; dans le cas contraire, un aide tire la peau dans le sens transversal.

Quelques portions de la tumeur restent-elles adhérentes au tarse : en opérer la destruction au moyen du nitrate d'argent appliqué autant de fois qu'il sera nécessaire, ou en abandonner la résorption à la nature si les restes sont peu volumineux.

Traitement interne. — Parfois dérivatifs intestinaux.

Chalaze mixte. — *Symptômes.* — Tumeur siégeant en arrière et en avant du tarse. — Mêmes caractères extérieurs que ceux des deux variétés précédentes, plus la perforation du tarse, qui se voit quelquefois.

Traitement. — Enlever la tumeur en dehors du tarse, puis en dedans

ménager le cartilage, rapprocher les bords de la plaie avec une ou plusieurs bandelettes de taffetas d'Angleterre. — Engager le malade à tenir les yeux fermés, afin de favoriser la réunion par première intention.

Chalaze du bord libre. — *Symptômes.* — Déformation de l'arc de la paupière, confusion informe des arêtes du tarse, des cils et de leur bulbe avec la tumeur.

Traitement. — La tumeur avance-t-elle du milieu palpébral au bord libre : dissection minutieuse poussée un peu au delà des bulbes ciliaires, abandon de la partie de la tumeur siégeant dans la marge palpébrale. — Ponctions répétées des portions qui ne s'atrophient pas complètement.

La tumeur est-elle bornée à la marge palpébrale : excision de la portion exubérante et conservation des arêtes du tarse. — Puis, s'il est nécessaire, mouchetures, ou compression, écrasement de la tumeur.

CHANCRE. — Ulcération chronique de la peau ou d'une muqueuse constituant le premier symptôme de la contagion syphilitique, excepté quand ce premier symptôme est un bubon (p. 126), ou conséquence rigoureuse et inévitable de l'infection syphilitique, excepté quand la syphilis est héréditaire.

Chancre simple. — PHASE DE DÉBUT. — *Symptômes.* — Dans les premières vingt-quatre heures, un peu de rougeur. — Du premier au troisième jour, tuméfaction papuleuse avec auréole rosée. — Du troisième au quatrième jour, soulèvement vésiculeux de l'épiderme ou de l'épithélium, — collection d'un liquide plus ou moins trouble, — point noir au sommet de la vésicule, si le chancre provient de l'inoculation. — Du quatrième au cinquième jour, transformation purulente du liquide contenu dans la vésicule, — apparition d'une pustule déprimée à son sommet, analogue à celle de la petite vérole, — engorgement phlegmoneux léger des tissus sous-jacents, — empâtement œdémateux léger des tissus circonvoisins. — Le sixième jour, épaissement du pus, — rides notables sur la surface de la pustule, — formation de croûtes, — chute de ces dernières, ulcération.

Traitement. — Tout d'abord prendre des précautions contre le froid et l'humidité, et éloigner tout ce qui peut surexciter les organes génitaux (si c'est aux organes génitaux qu'est situé le chancre). — Puis, comme moyens locaux et abortifs, déchirer la vésicule, si elle n'est déjà déchirée ; promener dessus, dedans, un crayon d'azotate d'argent fondu. Ce dernier peut être remplacé par l'azotate acide d'argent ou par l'acide acétique appliqués à l'aide d'un pinceau (trois ou quatre applications suffisent), ou par

le caustique de Vienne (p. 5), qu'on laisse séjourner cinq à dix minutes. L'extirpation, l'excision ne sont qu'exceptionnellement pratiquées.

Ces premiers moyens échouent-ils : on a recours aux topiques mercuriels, c'est-à-dire au précipité rouge, au précipité blanc, dont on saupoudre les surfaces malades. En venir ensuite au *traitement de la période de progrès proprement dite et de la période d'état*.

Chez la femme, les chancres placés à la vulve, au vagin ou sur le col de l'utérus sont pansés avec des mèches de charpie enduites de graisse mercurielle double, seule ou associée au cérat opiacé ; un bandage ou *chauffoir* ordinaire maintient les pièces de ce pansement.

Azotate acide d'argent (Crocq).

Azotate préparé soit au moyen de l'azotate d'argent fondu ou cristallisé, soit avec l'argent métallique.

Dans le premier cas, on fait dissoudre 4 gram. d'azotate dans 8 gram. d'acide azotique à 33°. Dans le second, on

traite 1 partie d'argent métallique par 10 d'acide azotique à 35°.

Cérat avec l'extrait d'opium.

Extrait d'opium..... 1 à 3 gram.

Cérat 30 gram.

Mêlez.

PÉRIODE DE PROGRÈS PROPREMENT DITE ET PÉRIODE D'ÉTAT. —

Symptômes. — Ulcération peu étendue en surface (si ce n'est quelquefois dans la variété dite *superficielle*), s'arrêtant pour la profondeur au tissu cellulaire sous-cutané ou sous-muqueux ; — de forme ordinairement circulaire (on conçoit que le siège du chancre peut faire varier sa forme). — Base de l'ulcération habituellement épaissie, à dureté phlegmoneuse non spécifique ; — fond quelquefois couenneux, grisâtre, rugueux et inégal ; — bords circonscrits et (si ce n'est dans la variété superficielle) taillés à pic, plus ou moins dentelés, décollés ou renversés en dehors, avec auréole rougeâtre ou brunâtre. — Pus mal lié, ichoreux, sanguinolent, *contagieux*, fluide quand il est abrité du contact de l'air, se desséchant et formant des croûtes dans le cas contraire ; — plus ou moins abondant selon le siège qu'il occupe ; — d'une odeur plus ou moins prononcée. — Engorgement précoce des ganglions lymphatiques superficiels correspondants (engorgement aigu et passager, simplement inflammatoire ou par angioloécite vulgaire, — nullement spécifique ou virulent, et pouvant toutefois suppurer ; — variable quant au volume ; — ordinairement uniglandulaire ; — tantôt unilatéral et tantôt symétrique ; — faisant souvent défaut). — La loi connue du chancre simple n'est pas d'entraîner les symptômes de l'infection générale.

Traitement. — Continuer l'application des topiques mercuriels, re-

renouveler les cautérisations, répéter les pansements trois ou quatre fois par jour. — Recouvrir l'ulcération de charpie fine, imbibée de *vin aromatique* (p. 87), et laver les plaies avec le même liquide additionné d'extrait d'opium s'il y a de la douleur. — Celle-ci est-elle extrême : quelques sangsues (15 à 20) sont appliquées, mais assez loin *loci dolentis* pour que le pus ne puisse, en s'épanchant sur les piqûres, y produire autant de nouveaux chancres.

Y a-t-il de la fièvre et le sujet est-il jeune, vigoureux, pléthorique : une saignée du bras est pratiquée.

Des bains généraux et locaux, des cataplasmes, des fomentations avec les plantes narcotiques et les farines émollientes, le repos au lit, la diète, les boissons délayantes (eau de veau, de poulet, de pruneaux, etc.), complètent les moyens antiphlogistiques devenus nécessaires.

<i>Vin aromatique opiacé</i> (Ricord).	Extrait d'opium	2 gram.
Vin aromatique		240 gram.

PÉRIODE DE RÉPARATION. — *Symptômes.* — Plus d'auréole inflammatoire. — Affaissement des bords ulcérés, avec teinte grise de leur marge, signes de cicatrisation s'irradiant du fond à la circonférence, — développement de bourgeons charnus, etc.

Traitement. — Réprimer, à l'aide de l'azotate d'argent fondu appliqué à plusieurs reprises, les fongosités ou végétations qui s'observent quelquefois. Se comporter de même quand il y a exagération dans le développement des bourgeons charnus. — Dans le cas où ces épiphénomènes ne se présentent pas, on se borne au régime convenable à tous les cas de convalescence.

Chancre induré. — **PHASE DE DÉBUT.** — *Symptômes.* — Les mêmes que pour le *chancre simple*.

PÉRIODE DE PROGRÈS PROPREMENT DITE ET PÉRIODE D'ÉTAT. — *Symptômes.* — Ulcération épaisse et dure, indolente, bien circonscrite, à forme circulaire, elliptique ou festonnée, toujours plus étendue que l'ulcère, exhalant (en quantité fort minime il est vrai) une sérosité *contagieuse*, et donnant au toucher une sensation élastique particulière ne rappelant nullement celle de l'œdème, mais celle du tissu inodulaire. — Ici encore, comme pour le chancre simple, il existe une variété superficielle, — Engorgement précoce des ganglions lymphatiques superficiels correspondants (engorgement chronique très persistant ; — spécifique virulent, mais nullement inflammatoire ; — indolent au contraire et spécifiquement induré

comme le chancre dont il procède ; — sans tendance à la suppuration ; — de volume exigü, perceptible au toucher seulement ; — pluriglandulaire constamment ; — symétrique le plus ordinairement lorsque son siège est inguinal ; — ne faisant presque jamais défaut). — A la suite ou pendant l'existence du chancre induré, apparaissent ordinairement les manifestations premières d'une infection générale dont il est lui-même le symptôme le plus précoce. (V. SYPHILIS.)

Traitement. — Pansement avec la charpie et une légère couche de pommade au calomel et à l'opium, ou de cérat mercuriel, de digestif simple ou mercuriel. — Lotions au vin aromatique, si la suppuration est abondante ; avec le soluté d'opium s'il y a de la douleur, et surtout s'il y a imminence de gangrène. — Quelques cautérisations avec l'azotate d'argent fondu ou avec l'azotate acide du même métal, quelques lavages avec l'eau phagédénique, peuvent se rendre maîtres du chancre induré un peu étendu. — Dans le cas contraire, on revient aux topiques mercuriels, aux pansements avec la charpie et la pommade au calomel opiacé, ou le cérat mercuriel, ou le digestif mercuriel.

Digestif simple opiacé.

Digestif. 100 gram.
Laudanum de Sydenham. . . 10 gram.
Mêlez.

Digestif mercuriel.

Digestif simple. 100 gram.
Graisse mercurielle. . . 25 ou 50 gram.
Mêlez.

Digestif simple.

Térébenthine 60 gram.
Jaune d'œuf. N° 2.
Huile blanche. 15 gram.
Mêlez.

Eau phagédénique.

Deutochlorure de mercure. 4 décigram.
Faites dissoudre dans :

Eau pure. 12 gram.

Ajoutez :

Eau de chaux. 125 gram.

Agitez chaque fois. — Pour lotionner les chancres et les ulcères indolents.

Eau phagédénique noire.

Calomel 4 gram.
Opium en poudre. 2 gram.
Eau de chaux. 375 gram.

Mêlez et agitez chaque fois. — Mêmes usages, mais moins active.

Soluté opiacé.

Extrait d'opium. 5 gram.
Eau distillée. 50 gram.

Faites dissoudre.

Employée pour laver les ulcères, les chancres douloureux.

PÉRIODE DE RÉPARATION. — *Symptômes.* — Les mêmes à peu près que ceux du *chancre simple*. — En même temps que les bords ulcérés s'affaissent, il arrive souvent que le fond se relève au-dessus du niveau des surfaces saines environnantes (variété de la forme réparatrice distinguée par

les anciens auteurs, mais sans aucune utilité thérapeutique, sous le nom d'*ulcus elevatum*).

Traitement. — Ici comme pour le *chancre simple*,

Chancre phagédénique (*chancre phagédénique pultacé* ou *diphthéritique*, *chancre rongeur* ou *rongeur*). — PHASE DE DÉBUT. — *Symptômes et traitement.* — Comme pour le *chancre simple*.

PÉRIODE DE PROGRÈS PROPREMENT DITE ET PÉRIODE D'ÉTAT. — *Symptômes.* — Nulle induration ni de la base ni des bords du chancre. — Ulcération plus étendue que profonde, — de forme arrondie, irrégulière, ondulée, — très irritable, — avec sécrétion pultacée (d'où la dénomination ci-dessus); — avec sécrétion de pus très abondante, *éminemment contagieuse*; — s'irradiant dans tous les sens, mais surtout dans les parties les plus déclives, et contribuant par conséquent à l'infiltration du pus entre le tégument et le tissu cellulaire sous-cutané ou sous-muqueux. — Engorgement précoce des ganglions lymphatiques superficiels correspondants (engorgement spécifique virulent, à caractère inflammatoire chronique, — avec douleur et sans induration, conformément au chancre dont il procède, — de volume croissant, — destiné à suppurer, à s'ouvrir et à se convertir en une ulcération phagédénique virulente et *contagieuse*; — ordinairement pluriglandulaire; — tantôt unilatéral et tantôt symétrique; — faisant souvent défaut). — Analogie de ce chancre (à part sa spécificité contagieuse) avec quelques variétés de la *pourriture d'hôpital*. — Il n'entraîne pas dans sa loi d'entraîner des symptômes d'infection syphilitique générale; mais au phagédénisme étendu et invétéré se rattache une cachexie secondaire qui, pour n'être pas spécifique, n'en acquiert pas moins un caractère souvent très grave.

Traitement. — Pratiquer l'excision des parois fistuleuses, puis cautériser la surface ulcérée sous-jacente et les points saignants mis à nu.

Le même chancre est-il diphthéritique: un traitement général, appliqué aux causes, aux circonstances qui ont produit cet épiphénomène, devra faire partie du traitement. Il en sera de même pour les complications gastro-intestinales ou autres, qui ne sont pas rares dans cette variété du chancre rongeur: chacune de ces complications recevra le traitement qui lui est propre.

Le chancre phagédénique reste-t-il stationnaire: on a recours à la poudre de cantharides placée au centre de l'ulcération, aux vésicatoires embrassant tout l'ulcère. Ces moyens ont quelquefois besoin d'être renouvelés à plusieurs reprises. Enfin, si le mal persiste, on cautérise de nou-

veau, et l'on se décide à pratiquer l'excision des bords ulcérés et décollés.

PÉRIODE DE RÉPARATION. — *Symptômes et traitement.* — Comme pour le *chancre simple*.

COMPLICATION GANGRÉNEUSE DU CHANCRE (soit simple, soit induré, soit phagédénique). — *Symptômes.* — Ceux de la gangrène consécutive à une inflammation subite, violente, dont il n'est pas toujours facile de saisir la cause. — Chute rapide des parties mortifiées, parties sous-jacentes ne représentant plus qu'un ulcère simple, avec œdème ou inflammation phlegmoneuse plus ou moins notable.

Traitement. — Tout d'abord le traitement antiphlogistique hardiment dirigé, les spécifiques ne devant plus être ici que secondaires. — Une fois le chancre ramené à l'état de plaie simple, les moyens locaux ordinaires amènent une prompte cicatrisation.

CHÉMOSIS. — Accident morbide consistant en un bourrelet circulaire développé autour de la cornée, qui paraît alors comme au fond d'un trou. On en distingue deux espèces : le *chémosis séreux*, simple œdème, tantôt idiopathique et tantôt secondaire, constitué par une infiltration de sérosité dans le tissu cellulaire sous-conjonctival ; le *chémosis phlegmoneux*, inflammation deutéropathique constituée pendant le cours de certaines ophthalmies par l'afflux et la stase du sang dans les vaisseaux capillaires sous-conjonctivaux et dans ceux de la conjonctive elle-même.

Chémosis séreux. — *Symptômes.* — Boursoufflement péricornéen pâle et transparent, — mou et gélatiniforme, — mobile sous l'impression du doigt à travers la paupière, — non douloureux. — Recouverte en partie par la muqueuse soulevée, la cornée semble diminuer dans tous ses diamètres et s'enfoncer dans l'orbite. — Quelquefois extension de l'œdème à la région palpébrale. — Voy. **BLÉPHARITE SIMPLE**, 1^{re} période.

Traitement — L'infiltration est-elle légère : quelques collyres astringents et quelques purgatifs pourront suffire. — L'infiltration est-elle abondante : mouchetures en petit nombre pratiquées à la surface de la tumeur. — L'infiltration est-elle à son plus haut degré : excision du chémosis de la manière suivante. A l'aide de petits ciseaux courbes ordinaires et d'une paire de pinces, on enlève transversalement de la muqueuse boursoufflée un ou plusieurs plis ou même un lambeau aussi large que possible, et l'on favorise l'écoulement de la sérosité par une compression légère faite avec le doigt.

Chémosis phlegmoneux. — *Symptômes.* — Tuméfaction péricornéenne d'un rouge vif, vineux ou violacé, — opaque, — dure au toucher, — immobile sous l'impression du doigt à travers la paupière, — s'accompagnant de battements et de douleurs pulsatives des plus intenses. — Bientôt la cornée, recouverte en entier ou en partie par la tumeur, est étranglée par la compression et tombe tout d'une pièce, quand, ce qui est plus fréquent, elle n'est point frappée d'une ulcération profonde sur quelque point de sa circonférence. — Voy. CONJONCTIVITE.

Traitement. — Excision du chémosis. On procède comme il a été dit pour l'excision du chémosis séreux, et l'on favorise l'écoulement du sang au moyen d'eau tiède. — Quelques opérateurs (Tyrrell) préfèrent l'incision multiple : ils la pratiquent en se plaçant derrière le malade et en engageant dans le chémosis la pointe d'un couteau à cataracte dont le dos est appuyé contre la cornée.

CHLOROSE (*pâles couleurs, anémie à l'état chronique*). — Maladie caractérisée par une pâleur particulière de la face, une décoloration variable de la peau ; par des troubles divers dans les fonctions de l'économie ; par une langueur et une faiblesse notables, une diminution appréciable de globules sanguins, etc. Trois espèces de chloroses sont décrites par les auteurs.

A. CHLOROSE FRANCHE. — *Symptômes.* — Pâleur excessive ou teinte jaune ou verdâtre de la peau ; flaccidité des chairs ; blancheur de la conjonctive ; anorexie, dyspepsie ; pica ou malacia ; nausées ; petitesse du pouls ; palpitations ; gêne de la respiration ; lassitudes spontanées ; tristesse ; menstruation nulle ou irrégulière, insuffisante.

Dans la région claviculaire : bruit de soufflet très fort, roucoulement, vibration musicale, ou bruit de *diable* (jouet d'enfant).

Traitement. — Fuir les habitations froides et humides, mal aérées, mal éclairées. — Le séjour à la campagne, les promenades, les exercices modérés, les *bains de soleil*, les bains de mer, sont utiles et précieux. — Aider le retour périodique des règles par la vapeur d'eau dirigée sur le siège, les parties sexuelles ; par des bains de pieds, etc. Surveiller l'écoulement du sang, le modérer s'il est trop abondant. — S'assurer surtout s'il n'y a pas des habitudes vicieuses, des *plaisirs secrets* à réprimer et à combattre.

Les émissions sanguines, *généralement* dangereuses, ne sont qu'*exceptionnellement* nécessaires. — Ferrugineux à l'intérieur.

Le fer et ses préparations sont-ils indispensables ? On a vu des chloro-

tiques guérir sans la médication ferrugineuse. Toutefois, ces cas sont rares, et, bien administré, on ne peut refuser au fer, doué de propriétés reconstitutives incontestables, des vertus presque spécifiques contre la chlorose.

Des préparations faites avec ce métal, on a pendant longtemps, et beaucoup de praticiens le font encore, donné la préférence aux *pilules de Blaud* (carbonate ferro-ferrique), aux *pilules de Vallet* (carbonate de protoxyde de fer). Aujourd'hui, le fer réduit par l'hydrogène (Quevenne), le fer réduit par le charbon (médicament peu cher), le tartrate ferrico-potassique (Mialhe), les *capsules hématiques* (Foy), semblent devoir l'emporter sur les autres préparations. On les donne à la dose d'1 à 2 grammes par jour, sous forme de sirop, de dragées, de pastilles, de pilules. Viendraient ensuite le *pyrophosphate de fer citro-ammoniacal* (Robiquet), le *pyrophosphate ferrico-sodique* (Leras).

Sirop ferrugineux (Mialhe).

Tartrate ferrico-potassique. 15 gram
Sirop de sucre..... 500 gram.

Une à deux cuillerées.

Eau ferrée (Becquerel).

Tartrate ferrico-potassique. 1 à 2 gram.
Eau..... 1 litre.

Faites fondre. — A prendre par petites tasses.

Pilules ferrugineuses (Mialhe).

Tartrate ferrico-potassique. 25 gram.
Sirop de gomme, à peu près 5 gram.

Pour 100 pilules. — 1 à 3 par jour.

Dragées ferrugineuses (Robiquet).

Pyrophosphate de fer citro-ammoniacal, 50 gram.

A diviser en 500 parties, granules ou dragées. Chacune contiendra 1 décigram. de sel de fer.

Pilules de Blaud.

Sulfate de fer. } De chaque,
Carbonate de potasse..... } 10 gram.

Poudre de réglisse..... } De chaque,
Poudre de gomme adragant } quantité
Sirop simple..... } suffisante.

Faites 50 pilules.

Les pilules de Blaud sont ainsi administrées : les premier, deuxième et troisième jours, 1 pilule matin et soir; les quatrième, cinquième et sixième jours, 1 pilule le matin, 1 à midi, 1 le soir; les septième, huitième et neuvième jours, 2 pilules matin et soir; les dixième, onzième et douzième jours, 2 pilules le matin, 2 à midi, 2 le soir; les treizième, quatorzième et quinzième jours, et tous les suivants jusqu'à complète guérison, 3 pilules le matin, 3 à midi et 3 le soir.

Pilules de Vallet.

Sulfate de fer cristallisé.. 500 gram.
Carbonate de soude pur.. 580 gram.
Miel..... 300 gram.
Sirop de sucre, quantité suffisante.

Faites des pilules de 2 décigrammes.

Les pilules de Vallet sont prescrites depuis 2 jusqu'à 15 par jour.

LE FER RÉDUIT PAR L'HYDROGÈNE s'emploie de 5 à 50 centigram. en pilules, dragées ou granules.

Capsules hématiques (Foy).

Sang artériel de veau, de bœuf ou de mouton, non défibriné, quantité suffisante pour avoir, après évaporation dans le vide, 500 grammes d'extrait, consistance pilulaire. Ajouter à cet extrait :

Phosphate de soude. 50 gram.

Diviser le tout en capsules pesant chacune 25 à 50 centigrammes.

Dose : 10 à 20 par jour, dans l'ordre suivant : pendant huit à dix jours, capsules au sang de veau ; du dixième au vingtième jour, capsules au sang de bœuf ; du 20^e au 30^e jour, capsules au sang de mouton. — Repos pendant une quinzaine

de jours. — Reprendre la même indication s'il est nécessaire.

Chaque capsule contient 25 centigram. d'extrait hématique. On les fait prendre soit le matin à jeun, dans un peu d'eau, soit dans la première cuillerée de potage, à l'heure du dîner.

Les capsules hématiques sont préférables à l'*extrait de sang* (Manthner), préparé avec le sang de bœuf frais et défibriné, et privé, par conséquent, d'une grande partie des principes élémentaires fixes du fluide sanguin. — Dose de l'extrait de sang : 1 gram. à 10 gram. par jour, sous forme opiatique.

Les préparations de quinquina (*extraits mou ou sec, vin, sirop, décocté aqueux, etc.*) sont des médicaments excellents pour hâter la guérison de la chlorose.

Les opiacés, les bains tièdes, les vésicatoires volants, les antispasmodiques, sont employés contre les affections nerveuses concomitantes, les viscéralgies principalement.

Régime. — Viandes grillées ou rôties, — Vin généreux. — Chocolat ferrugineux ou gelée de lichen ferrugineuse. — Thé de bœuf. — Sang de veau pris chaud le matin à jeun (Rimaud). — Couper le vin des repas avec l'infusé de houblon, ou l'eau ferrée, une eau minérale ferrugineuse quelconque (Spa, Pyrmont, Forges, etc.).

Chocolat ferrugineux (Pierquin).

Pâte de chocolat..... 494 gram.

Iodure de fer..... 6 gram.

Incorporez. — Une demi-tasse à une tasse par jour. Chaque tasse contient 50 centigram. d'iodure. La masse totale représente 12 tasses.

Gelée de lichen ferrugineuse.

Dans 100 gram. de gelée de lichen,

incorporer 1 gram. d'iodure de fer.

A prendre en deux fois, le matin.

Thé de bœuf (Beneke).

Bœuf maigre, haché menu. } De chaque,
Eau froide..... .. } 500 gram.

Faire bouillir une minute ou deux ; passer avec expression. — A prendre dans la journée.

B. CHLOROSE HÉMORRHAGIQUE. — *Symptômes.* — Ceux de la chlorose, plus une menstruation abondante, une aquosité, une pâleur très notable du sang.

Traitement. — Les ferrugineux pendant l'intervalle des règles ; le seigle

ergoté en poudre (4 gram. deux fois par jour, dans un peu d'eau sucrée) à l'époque des règles.

Seconder l'action des eaux ferrugineuses par celle des eaux sulfureuses, légèrement alcalines et ferro-magnésiennes (Aix, Saint-Sauveur, le Vernet, les Eaux-Bonnes, Cauterets, Ems, Luchon, Uriage, Chateldon, etc.). Ces eaux ont un effet stimulant des plus prononcés sur l'appareil digestif. Elles reconstituent la régularité du flux menstruel.

C. CHLOROSE SYPHILITIQUE (Ricord). — *Symptômes*. — Courbature générale. — Douleurs articulaires (*rhumatoïdes*) sensibles la nuit seulement, comme les douleurs ostéocopes, sans gonflement, sans changement de couleur à la peau, sans exacerbation par la pression. — Céphalalgie névralgiforme. — Engorgement des ganglions cervico-posérieurs ou latéraux, et quelquefois des ganglions mastoïdiens.

Traitement. — Tisane de houblon. — Proto-iodure de mercure en pilules ou en opiat (5 à 20 centigram. par jour); ou sirop d'iodure de fer (30 à 60 gram. par jour); ou encore iodure de potassium à doses progressives, c'est-à-dire 5, 10, 15 et 30 centigrammes. Les accidents syphilitiques secondaires ou tertiaires sont combattus de la même manière.

CHOLÉRA, TROUSSE-GALANT, CHOLERRHAGIE (Chaussier), etc. — Ces différents noms ont été donnés à une maladie aiguë caractérisée par des vomissements brusques, violents, abondants, répétés, avec déjections alvines également abondantes, persistantes, etc. Le mot *choléra* ne veut pas dire *écoulement de bile*, mais *gouttière*, à cause que les évacuations coulent comme dans une gouttière (Nysten). Au surplus, il n'y a pas toujours *flux de bile* dans le choléra.

Il existe deux espèces de choléra-morbus : une espèce *sporadique* ou *européenne*, l'autre *asiatique* ou *épidémique*.

A. CHOLÉRA-MORBUS SPORADIQUE, GASTRO-ENTÉRRHÉE CHOLÉRI-FORME. — *Symptômes*. — Douleur épigastrique précédée ou non, pendant quelques jours, d'une gêne, d'un malaise analogues aux signes d'une indigestion violente. — Irradiation de la douleur dans presque toutes les parties de l'abdomen. — Douleur traduite par des tortillements, des coliques, une compression violente, amenant après elle une vive anxiété. — Nausées. — Vomissements de boissons, de matières alimentaires mal digérées, bientôt suivies d'un liquide séreux, jaune, verdâtre, amer, et enfin tout à fait bilieux. — Abondance excessive des évacuations. — Gargouillements. — Borborygmes. — Rétraction des parois du ventre. — Exaspération de la douleur, — Ardeur à la gorge. — Soif vive, — Crampes, —

Troubles divers dans la circulation. — Aphonie. — Refroidissement général. — Prostration. — Face hippocratique.

Traitement. — Émissions sanguines générales ou locales très rarement utiles et avantageuses. — Modérer les vomissements avec les opiacés (extrait aqueux d'opium, 15 à 20 centigr.), les boissons gazeuses froides ou acidulées, prises en très petite quantité à la fois et souvent. — Tromper la soif des malades avec des morceaux de glace, des tranches d'orange ou quelques cuillerées de gelées de fruits (groseilles, cerises, framboises, etc.). — Seconder l'action antivomitivie des boissons froides avec la potion de Rivière ou celle de Gaubius, ou encore avec le soda-powder. — Prescrire des quarts ou demi-lavements assez fortement laudanisés (1 à 2 gram. de laudanum), quelques tasses de tisane de riz peuvent diminuer la fréquence et l'abondance des évacuations alvines. — Frictions narcotiques, cataplasmes laudanisés sur l'abdomen, sur les membres, pour calmer les douleurs, les crampes qui souvent ne laissent aucun repos au malade. — Entretenir ou rappeler la chaleur du corps par des linges chauds, des briques chaudes, des bouteilles pleines d'eau chaude, etc. — Prescrire le repos, un régime doux et léger, et, comme boisson préventive dans les temps de grande chaleur, le mélange suivant :

Boisson tonique (Bisson).

Eau.....	50 litres.	
Infusé de café.....		} De chacun,
Eau-de-vie ou rhum.....		
Sucre.....	750 gram.	

Boisson excellente pour tonifier tous les travailleurs en plein air (moissonneurs, employés de chemins de fer, maçons, charpentiers, etc., etc.).

Potion antiémétique de Rivière.

Acide citrique.....	2 gram.
Sirup de sucre.....	25 gram.
Bicarbonate de potasse....	2 gram.
Eau.....	120 gram.

On fait dissoudre l'acide citrique dans la moitié de l'eau, on ajoute le sirup; on dissout, d'autre part, dans l'autre moitié de l'eau le bicarbonate de potasse, et l'on administre successivement une cuillerée d'un soluté et une cuillerée de l'autre.

Potion effervescente de Boerhaave (Gaubius).

Suc récent de citron. . .	15 gram.
Bon vin rouge.....	30 gram.
Bicarbonate de potasse....	4 gram.

Le malade mêlera la poudre dans la liqueur, et à l'instant de l'effervescence il avalera le tout.

Soda-powder.

Acide tartrique pulvérisé...	15 gram.
Divisez en 12 paquets dans du papier blanc.	
Bicarbonate de soude.....	25 gram.

Divisez en 12 paquets dans du papier bleu.

Mettez un paquet d'acide dans un grand verre d'eau; ajoutez un paquet de sel alcalin; agitez et buvez promptement.

<i>Tisane de riz.</i>		Faites bouillir et crever le riz ; tirez à clair et ajoutez :	
Riz Caroline.....	15 gram.	Sirop de gomme.....	60 gram.
Eau.....	1000 gram.	Suc de citron ou de coing.	25 à 30 gram.

CHOLÉRA-MORBUS ÉPIDÉMIQUE ou CHOLÉRA INDIEN. —

Maladie analogue à la précédente, mais beaucoup plus grave, caractérisée par un flux intestinal particulier et très considérable, par un trouble profond de l'innervation, de la circulation, de l'hématose et par ses qualités épidémiques.

Nous distinguerons trois périodes dans le choléra indien : *période prodromique*, *période cyanique*, *période de réaction*. Nous dirons ensuite quelques mots du *choléra foudroyant* et du *choléra sec*, de la *convalescence*, du *régime*. Dans le résumé rapide d'une thérapeutique que de nos jours l'émulation du corps médical a rendue si variée, nous n'avons pas la prétention d'avoir été complet, mais nous avons inséré les principales formules, et nous renvoyons pour toutes les autres au recueil spécial où on les trouvera rassemblées : c'est le *Guide du médecin praticien pour le choléra-morbus*, par le docteur Fabre (1854, 1 vol. in-8).

1. PÉRIODE PRODROMIQUE, DÉBUT ou CHOLÉRINE. — *Symptômes*. — Malaise, souffrances vagues. — Anéantissement particulier. — Sueurs faciles et plus ou moins abondantes. — Douleur, tension à l'épigastre et dans l'abdomen. — Anorexie. — Borborygmes. — Coliques sourdes. — Diarrhée (presque constante, d'où le nom de *diarrhée prodromique*, J. Guérin, *diarrhée prémonitoire*, en Angleterre). — Soif. — Nausées, quelquefois vomissements. — Parfois aussi accidents nerveux.

Traitement de la première période. — Évacuants, sudorifiques, sédatifs et légers astringents. Un ipéca simple (5 à 6 décigram. dans une tasse d'eau tiède), un ipéca tamariné (p. 202), un purgatif salin (eau de Sedlitz), jugulent la maladie à son début.

Pour boissons sudorifiques, infusés aqueux et chauds de *thé*, de *tilleul*, de *camomille*, de *mélisse*, additionnés ou non de quelques grammes (15 à 20 par litre de liquide) de rhum, d'eau-de-vie, de kirch. Quelques tasses de limonade à la gomme et au pavot sont également convenables.

Comme sédatifs, comme légers astringents, on prescrit : le sirop de pavot (une cuillerée à bouche, le soir avant de se coucher); un gramme ou deux de diascordium ou de thériaque (voy. DYSENTÉRIE); le soir en-

ore, avant de se mettre au lit, un demi-lavement préparé soit avec l'anidon, soit avec le tannin ou le ratanhia, et le laudanum.

Insister sur cette médication, qui devient préventive. Appliquée à emps, elle réussit 99 fois sur 100.

Boisson laxative (Récamier).

Eau 4 verres = 1 litre.
Sulfate de soude 40 gram.

Dans le début du choléra, soit contre les malaises et les borborygmes sans diarrhée, soit pour modifier la nature de cette dernière. — Par verres, à une heure d'intervalle.

Eau albumineuse.

Blanc d'œufs frais N° 2 à 4.

Battez en neige avec :

Eau, quantité suffisante pour former 1 litre.

Ajoutez le sue d'un fort citron et sucrez très légèrement. — Contre la diarrhée. — Par cuillerées ou par demi-verres.

Limonade à la gomme et au pavot
(Yvaren).

Tête de pavot N° 1.

Faites bouillir dans :

Eau 1 litre.

Passez et ajoutez :

Sirop citrique gommeux... 60 gram.

Mélez. — A prendre par tasses.

On peut remplacer le sirop citrique gommeux par le jus d'un citron, 15 grammes de gomme et 45 grammes de sucre.

Émulsion de cire (Forget).

Cire blanche 5 gram.
Gomme arabique... .. 10 gram.

Broyez dans un mortier chauffé. Ajoutez :

Eau chaude.... .. 135 gram.

Sirop de gomme..... 15 gram.

Contre la diarrhée. — Par cuillerées.

Potion antidiarrhéique (Spielmann).

Ipécacuanha concassé. .. 9 gram.

Eau, 1 grand verre 1/2 = 375 gram.

On partage l'eau en 3 parties, chacune d'un demi-verre : chaque demi-verre sert à faire une décoction, et la quantité totale du produit doit être de trois quarts de verre (environ 12 cuillerées). On comble à peu près le verre en ajoutant : Sirop de gomme, 3 cuillerées = 60 gram.

Trois fois différentes, à trois heures d'intervalle, ou en administre 5 cuillerées. — Médicament énergique dont on a célébré l'efficacité.

Pilules contre la diarrhée cholérique
(Devilliers).

Sous-azotate de bismuth... 2 gram.

Diascordium. 4 gram.

Faites 20 pilules. — 1 pilule chaque heure ou chaque demi-heure.

Lavement antidiarrhéique.

Amidon... .. 15 gram.

Ou tannin. 1 gram.

Ou ratanhia..... 10 gram.

Laudanum..... 8 goutt.

Eau..... 400 à 500 gram.

Lavement d'ipécacuanha morphiné
(Mignot).

Ipécacuanha concassé.. .. 9 gram.

Faites bouillir dans un litre d'eau jus-

qu'à réduction d'un tiers ; passez, et	Sulfate ou chlorhydrate de morphine. 25 milligram.
ajoutez :	
Amidon délayé dans l'eau	A prendre en trois fois dans le courant des vingt-quatre heures.
froide 15 gram.	

2. PÉRIODE ALGIDE, CYANIQUE, ASPHYXIQUE. — *Symptômes.* — Vomissements, évacuations alvines, de plus en plus rapprochés ou répétés. — Flux d'abord séreux ou à peine bilieux, bientôt remplacé par la matière dite cholérique, c'est-à-dire par un liquide blanchâtre, granuleux, plus ou moins trouble, assez analogue, tantôt à du petit-lait non clarifié, tantôt à un décocté de riz, à une bouillie claire, d'une odeur fade. — Soif vive. — Douleur profonde à l'épigastre. — Hoquet. — Crampes dans les mollets, les avant-bras. — Contracture des muscles du ventre, des doigts, des orteils. — Faiblesse et insensibilité du pouls. — Refroidissement des extrémités de la face, du corps tout entier. — Altération profonde des traits. — — Faciès hippocratique. — Ça et là plaques bleuâtres, puis cyanose presque générale. — Ongles livides, presque noirs. — Peau ridée, visqueuse, gluante. — Parties génitales rétractées. — Fonte rapide du corps. — Œil terne, cerné, enfoncé dans l'orbite. — Conjonctive flétrie, affaissement et plissement de la cornée. — Parfois des taches sur la sclérotique. — Respiration lente, ou rare et anxieuse. — Haleine froide. — Battements du pouls réduits à de simples oscillations (Dalmas). — Sécrétion urinaire nulle. — Extinction de voix. — Intelligence normale jusqu'aux derniers instants de la vie.

Des traces de bile, du sang, des lombrics ont été vus dans les matières vomies. A part la faible quantité de bile signalée parfois, à part les parasites intestinaux démontrés par l'autopsie, la présence du sang et des lombrics dans les vomissements a dû être fort rare. En effet, pendant les sept mois que nous sommes resté à Varsovie en 1831 et que nous y avons fait le service des cholériques à l'hôpital Onyazdow, pendant la durée des trois épidémies qui ont régné à Paris en 1832, 1848, 1849, nous n'avons rencontré aucun fait semblable.

Traitement de la deuxième période. — Se hâter de provoquer la réaction par les excitants internes et externes. — Pas de saignées, pas de sangsues. — L'état du sang, analogue, dans ses vaisseaux, à de la gelée de groseille mal faite, ne peut s'échapper d'une piqûre faite par la lancette. Les sangsues, les ventouses ne pourraient tirer que la partie aqueuse ou séreuse du fluide à demi coagulé.

Comme excitants et stimulants internes, pour ranimer ou entretenir la chaleur du corps, on fera prendre quelques demi-verres de vin chaud,

quelques tasses de punch ou d'un infusé aqueux et chaud de thé, de café, de camomille, de menthe, de mélisse, de tilleul, etc. — On ajoutera à ces infusés de l'eau-de-vie, du rhum ou du kirch, 1 à 3 cuillerées à bouche pour 1 grand verre de liquide (parties 6 à 20 + 100). — Contre les vomissements, on emploiera l'eau de Seltz, la glace en petits morceaux ou l'eau frappée. Certains vomissements, demeurés incoërcibles malgré tous ces moyens, ont été réprimés par l'eau *hémostatique de Léchelle* dès les premières cuillerées de son administration; on l'employait pure. (Voy. *Eau hémostatique.*) — Contre les déjections alvines, on emploiera avec insistance les lavements laudanisés ou opiacés dosés méthodiquement (p. 199). — Contre les vomissements, on emploiera les boissons minérales acides fortement concentrées (p. 198).

Les douleurs, les crampes, seront combattues par le sirop d'éther dont on arrosera quelques morceaux de glace; par du sucre également arrosé de laudanum (5 à 6 gouttes); par des cataplasmes préparés avec l'eau de laurier-cerise ou avec des décoctés de morelle, de jusquiame, de belladone, de têtes de pavots, et suffisante quantité de farine de lin ou d'amandes amères.

Les frictions alcoolo-aromatiques (alcoolat de térébenthine, vulnéraire, de mélisse composée, etc.), des liniments volatils camphrés, térébenthinés, etc.; des bains de vapeurs aqueuses ou alcooliques, des bains d'air chaud, des bains de moutarde (voy. BAINS et HYDROTHERAPIE), des applications le long du rachis de fers à repasser chauds et enveloppés de linges secs ou de linges imbibés de liqueurs vinaigrées ou spiritueuses, des vésicatoires volants sur la colonne vertébrale, des épithèmes de thériaque et de ciguë sur l'épigastre, ont complété, comme stimulants externes, le traitement de la deuxième période.

Mixture anticholérique populaire
(Fabre).

Mettez dans un verre d'un quart de litre :

Vin rouge.....	12 cuillerées.
Eau commune....	2 cuillerées.
Jus de citron.....	1 cuillerée.
Sucre, quantité suffisante pour compléter le verre. Faites chauffer; ajoutez :	
Huile d'olives. . . .	3 cuillerées 1/2.

Mélez. — Cette mixture est de 20 cuillerées (A.-D. Naudin). — On l'admi-

nistre chaude, à raison de 2 cuillerées toutes les heures.

Vin éthéré (Petit, de Corbeil).

Vin de Malaga ou vin de Madère.	100 gram.
Eau distillée.....	4 gram.
Sirop d'éther.....	34 gram.
Éther sulfurique.....	2 gram.

Mélez. — Formulée selon ces proportions, la potion contiendra 4 grammes d'éther et sera divisible en 10 cuillerées

(A.-D. Naudin). — Dans la période algide du choléra. — Une demi-cuillerée toutes les demi-heures.

Vin chaud anticholérique (Magendie).

Mettez dans un litre-bouteille :

Vin chaud..... 3 grands verres.
Eau commune..... 6 cuillerées.
Teinture de cannelle.. 2 cuillerées.
Suere, quantité suffisante pour parfaire la contenance du litre.

Laissez dissoudre. — Dans la période algide du choléra. — Un demi-verre toutes les demi-heures.

Punch anticholérique (Magendie).

N° 1.

Mettez dans un litre-bouteille :

Infuse de camomille..... 3 grands verres 1/2.
Jus de citron.. 1 cuillerée.
Alcool..... 4 cuillerées.
Suere, quantité suffisante pour parfaire la contenance du litre.

Laissez dissoudre. — Dans le début de la période algide. — Un demi-verre toutes les demi-heures.

N° 2.

Mettez dans un litre-bouteille :

Infusé de thé ou de tilleul 3 grands verres.
Jus de citron..... 1 cuillerée.
Alcool 8 cuillerées.
Suere, quantité suffisante pour parfaire la contenance du litre.

Laissez dissoudre. — S'administre comme le précédent.

Café de Chomel.

Sirop de gomme 4 cuillerées.
Infusé de café, quantité suffisante pour compléter 1 verre d'un quart de litre.
Dans la période algide du choléra. —

À prendre chaud, 1 cuillerée toutes les demi-heures.

Mixture alcoolique huileuse

(Léchelle).

Huile d'olives pure }
Rhum des Antilles } De chacun, 40 gram.
Suere }
Muscade pulvérisée..... 2 gram.
Teinture de girofle }
Éther sulfurique.. } De chacun, 1 gram.

Mélez. — Dans la période algide du choléra. — En trois fois, à demi-heure d'intervalle, chez les sujets débiles ; en deux fois chez les sujets robustes ou accoutumés à l'usage des liqueurs fortes.

Boisson minérale acide (Récamier).

Sirop de capillaire..... 200 gram.
Alcool azotique..... 12 gram.

Dans la période algide du choléra. — 6 ou 7 cuillerées à café dans un grand verre d'eau froide. — Chez des sujets déjà livides et cyanosés, cette boisson a arrêté l'asphyxie et relevé le pouls.

Mixture acide (Malgaigne).

Eau distillée 1 litre.
Acide sulfurique }
Acide azotique.. } De chacun, 2 gram.

Mélez. — Dans les mêmes cas. — Un demi-verre toutes les demi-heures.

Potion d'acide azotique (Worms).

Sirop simple..... 30 gram.
Décocté de guimauve.... 120 gram.
Eau de menthe..... 5 gram.
Acide azotique fumant.... 3 gram.

Dans la période algide du choléra. — 1 cuillerée chaque heure.

Décoction de marchantia

(Levrat-Perroton).

Marchantia confusa... 30 gram.

Eau..... 1 litre 1/2.

Faites réduire par une douce décoction à 1 litre. — Contre l'anurie dans la période algide du choléra, et en général comme diurétique. — Par verres d'heure en heure, jusqu'à concurrence d'1 à 2 litres par jour.

Potion anticholérique (Requin).

Blancs d'œufs..... N° 2
Sirop d'opium.... 30 gram.
Eau de tilleul, quantité suffisante pour occuper la même contenance que
150 grammes d'eau froide ou que
150 millilitres.

Par cuillerées à une heure d'intervalle.

Émulsion opiacée (Hegetschweiler).

Opium brut..... 1 déeigram.
Huile d'amandes douces 30 gram.
Jaune d'œuf.... N° 1
Gomme arabique..... 5 gram.
Sirop diacode... 30 gram.
Eau de sureau..... 180 gram.

Contre les déjections. — Par cuillerées, à une heure d'intervalle.

Soluté opiacé régulateur
(A.-D. Naudin).

Eau filtrée..... 100 gram.
Laudanum de Sydenham.. 6 gram.

Mélez. — On peut en ajoutant 5 grammes d'eau, remplacer le laudanum par 35 centigrammes d'extrait d'opium.

Ce soluté est de 7 cuillerées à bouche. Chaque cuillerée à bouche représente 5 centigrammes d'extrait d'opium, ou, ce qui revient au même, 22 à 23 gouttes (exactement 85 centigram.) de laudanum; chaque cuillerée à café répond au quart des mêmes doses. De là pour le laudanum ou pour l'extrait d'opium, lorsqu'on se propose de faire administrer l'un ou l'autre par quantités successives,

ou procédé de dosage familier et néanmoins rationnel, aussi commode à formuler que facile à suivre en ville.

Lavements laudanisés ou opiacés
(A.-D. Naudin).

Demi-lavements ou quarts de lavement (1 grand verre ou 1/2 grand verre, 1/4 de litre ou 1/8) dans lesquels on admet comme excipient l'eau tiède ou l'eau albumineuse, un decocté de riz ou de gruau, etc., et comme base opiacée le laudanum de Sydenham ou l'extrait thébaïque disposés pour le dosage en ville conformément à la formule précédente (voy. *Soluté opiacé régulateur*). Dose normale dans les vingt-quatre heures : 5 centigrammes d'extrait thébaïque ou 22 à 23 gouttes de laudanum, soit 1 cuillerée à bouche ou 4 cuillerées à café du *soluté régulateur*, en plusieurs lavements ou en un seul. Doses transcendantes : depuis 2 jusqu'à 7 fois la dose normale, presque toujours en plusieurs lavements quand la dose transcendante est très élevée; exceptionnellement la dose maximum en une seule fois, dans des cas de choléra où l'on ne compte plus sur une absorption complète.

Liniment hongrois.

Camphre pulvérisé.... 40 gram.
Piment en poudre.... 20 gram.
Farine de moutarde..... 40 gram.
Ail pilé. 20 gram.
Cantharides en poudre... 10 gram.

Faites digérer vingt-quatre heures dans :

Vinaigre.... 85 gram.
Aleool rectifié..... 160 gram.

Liniment volatil ou rubéfiant.

Ammoniaque liquide.. 1 ou 2 part.
Huile d'olives ou d'amandes douces. 8 part.
Mêlez et agitez chaque fois.

Liniment volatil camphré.
 Camphre..... 1 part.
 Faites dissoudre dans :
 Liniment ci-dessus..... 8 part.
 Mêlez et agitez chaque fois.

Liniment térébenthiné.
 Huile volatile de térébenthine. 8 part.
 Huile de camomille..... 16 part.
 Laudanum liquide..... 1 part.
 Mêlez.

Mélange vinaigré.
 Vinaigre ordinaire..... 1 part.
 Eau de Cologne..... 2 part.
 Mêlez.

Autre.

Acide acétique..... 1 part.
 Eau de menthe..... 4 part.

Mêlez.

Épithème anticholérique (Ranque).

Emplâtre de ciguë..... } De chacun,
 Emplâtre diachylon gommé } 45 gram.

A cette masse ramollie
 dans l'eau chaude, ajoutez :

Poudre thériaicale..... 30 gram.
 Camphre pulvérisé..... 6 gram.
 Safran pulvérisé..... 2 gram.

Faites une masse bien homogène. —
 Contre la gastralgie. — On l'applique
 sur le point douloureux.

Les succès ont-ils été les mêmes que dans la première période ? Il s'en faut de beaucoup. Partout la moitié (cette proportion a peu varié) des malades réellement cholérisés a succombé. Cette constance dans l'impuissance de l'art contre le choléra indien arrivé au maximum de sa violence donne raison des agents médicamenteux vantés comme spécifiques, prônés comme infailibles. On sait que le calomel, le camphre, le magistère de bismuth, le laudanum ont été les plus recommandés, les plus employés ; on sait aussi le peu de succès qu'ils ont eu.

En pouvait-il être autrement ? A cette période de la maladie, la vie organique, la vie animale étaient éteintes (l'expression n'est pas trop forte). Des mucosités abondantes, des exsudations riziformes tapissaient les parois des viscères, engorgeaient les vaisseaux, annihilèrent toutes les fonctions. Le malade n'était plus qu'un cadavre, qu'un automate sur lequel les médicaments n'avaient aucune action. Donnait-on ces derniers par l'estomac, ils y tombaient comme dans un vase vide. Appliqués sur la peau, administrés par injection dans le rectum ou dans les veines, par inhalation dans les voies respiratoires, ils restaient également sans effet.

PÉRIODE DE RÉACTION. — *Symptômes en général.* — Arrêt dans le refroidissement. — Retour graduel de la chaleur, de la circulation. — Apparition de symptômes fébriles ; coloration du visage, animation de l'œil. — Vomissements de plus en plus éloignés. — Parfois, persistance de la diarrhée, mais changement de nature des évacuations. — Disparition de la matière cholérique — Retour de la sécrétion urinaire. — Soit moins

vive. — Dégoût moins prononcé. — Amendement notable dans les douleurs de ventre. — Plus de crampes. — Régularisation du pouls. — Convalescence. — Au surplus, quatre formes ont été admises dans la période de réaction : la *forme inflammatoire*, la *forme adynamique*, la *forme ataxique*, la *forme comateuse*. Toutefois, ces formes étant plus souvent confondues que distinctes, nous n'en donnerons séparément que les principaux symptômes, et nous réunirons leur traitement en un seul paragraphe.

Symptômes de la forme inflammatoire. — Froid remplacé par une chaleur variable dans la rapidité de son développement, variable dans le degré de son élévation. — Pouls plus ou moins fort. — Vomissements nuls ou très peu fréquents.

Symptômes de la forme adynamique (état typhoïde de quelques-uns). — Encore un peu de chaleur à la peau. Pouls petit, rarement fréquent. — Langue sèche avec teinte légèrement jaunâtre, rarement rouge, large, arrondie à sa pointe, le plus ordinairement non fuligineuse (c'est le contraire dans la fièvre typhoïde). — Un peu de douleur à l'épigastre ou dans l'abdomen. — Ventre mou et rentré en dedans. — Stupeur. — Intelligence normale.

Symptômes de la forme ataxique (plus rare que la précédente). — Pouls petit et lent. — Délire. — Congestion de la face. — Agitation. — Soubresauts des tendons. — Tremblement dans toutes les parties du corps. — Bref, signes d'une affection de l'appareil cérébro-spinal.

Symptômes de la forme comateuse (très rare comme état primitif, très commune comme terminaison des trois autres formes). — Ceux de la *compression du cerveau* (voy. ce mot).

Traitement de la période de réaction. — Pratiquer une ou deux saignées selon la violence du mouvement fébrile, et surtout si quelque congestion, quelques complications inflammatoires se manifestent soit du côté du cerveau, soit du côté des voies respiratoires. — Appliquer des sangsues à l'épigastre s'il y a encore un peu de douleur, si des vomissements bilieux surviennent et persistent. — Revenir, dans ces cas, aux boissons acidules, gazeuses et légèrement opiacées. — Dans les cas contraires, s'en tenir aux boissons douces et émollientes (eau de mauve, de guimauve, de gruau, etc.), et un régime en rapport avec l'état général du malade, avec l'état particulier du tube digestif. — Glace sur la tête, des vésicatoires sur les cuisses, sur les jambes, si des accidents nerveux se déclarent.

Décocté blanc acidifié (Rullier).

Décocté blanc de Sydenham 500 gram.
Eau de Rabel..... 3 gram

Contre la diarrhée. — Par cuillerées, dont chacune pourra contenir 1 décigramme (= 1 goutte 1/2) d'acide.

Ipécacuanha tamariné (Turélutti).

Tamarin..... 60 gram.

Faites bouillir dans :

Eau..... 500 gram.

Puis faites infuser :

Ipéca en poudre..... 4 gram.

Début et convalescence du choléra. — Une cuillerée à bouche toutes les vingt minutes.

Julep anticholérique (Millet).

Julep gommeux..... 100 gram.

Extrait de quinquina..	5 gram.
Sulfate de quinine....	2 décigram.
Acide sulfurique....	3 gouttes.
Camphre	25 centigram.
Jaune d'œuf..... N°	1
Sirop de quinquina au	
vin.....	45 gram.

Dissolvez l'extrait dans le julep, ajoutez le sulfate dissous dans l'acide, le camphre délayé dans le jaune d'œuf, puis le sirop. — Dans la période de réaction du choléra. — Par cuillerées, à une heure d'intervalle.

Limonade gazeuse opiacée.

Remplir d'eau gazeuse ou d'eau de Seltz une bouteille susceptible d'être bien bouchée et dans laquelle on aura préalablement pesé 60 à 90 gram. de l'un des sirops de groseilles, limons, framboises, cerises ou grenades.

La réaction se fait-elle attendre : le médecin forcé de quitter son malade placera à côté de celui-ci un élève capable de saisir la réaction à son début, d'en suivre et d'en diriger la marche, et d'apporter au traitement les changements nécessaires. Cette précaution est de la plus haute importance. C'est à cette période du choléra que les médicaments qui ont été donnés à haute dose peuvent être absorbés et créer des accidents sous la gravité desquels le malade, abandonné à lui-même, succomberait infailliblement.

La méthode hémostatique, appliquée au traitement de la période de réaction, peut avoir quelques avantages en déplaçant la congestion, en ménageant le sang du malade; mais proposer son emploi dans la période algide, période où le sang gélatinisé ne peut être déplacé, c'est marcher dans le champ des illusions, c'est compromettre le bon côté d'un moyen qui, dans beaucoup de circonstances autres que le choléra, a eu d'incontestables avantages, et qui peut en avoir encore.

L'homœopathie a fait partie des médications employées contre le choléra, arrivé au summum de sa période algide. A part le ridicule et l'inutilité des doses auxquelles elle formule ses médicaments, on ne pouvait refuser à cette méthode la certitude de ne pas compromettre les malades. De plus,

elle tranquillisait ces derniers en leur prouvant qu'on s'occupait d'eux, qu'on ne courbait pas la tête devant les difficultés de l'art, et qu'on ne les abandonnait pas, etc. Une réaction subite ayant lieu en l'absence du médecin, il n'y avait pas lieu de craindre une absorption dangereuse. Mais trouver dans la thérapeutique infinitésimale des avantages autres que ceux que nous venons de signaler, c'est se tromper soi-même, ou vouloir tromper les autres.

Choléra foudroyant. — Le choléra asiatique n'a pas toujours parcouru ses phases ou périodes avec la régularité que nous avons indiquée. Les symptômes précurseurs ont parfois fait défaut. Le mal, alors, en raison de la spontanéité de son irruption, de la rapidité de sa marche, a été dit *foudroyant*. Les cas de ce genre ont été rares, heureusement, mais enfin il y en a eu.

En 1831 en Russie et en Pologne, en 1832 et 1848 à Paris, à Paris encore en 1849, mais un peu moins souvent que les années antérieures, on a vu des individus être pris en quelques heures (2, 3 et 4) de vomissements abondants lancés à distance par jets intermittents très rapprochés les uns des autres. A ces vomissements se joignaient une diarrhée incessante, des crampes continuelles, un refroidissement général, une cyanose presque complète, et, bientôt, quoi qu'on ait fait, les malades succombaient; non pas tous absolument, quelques-uns échappaient.

Choléra sec. — Choléra sans évacuation soit par en haut, soit par en bas. — Crampes continuelles et des plus douloureuses. — Plaintes incessantes des malades. — Cyanose. — Cas très rares encore et constamment mortels.

Convalescence. — *Régime.* — La convalescence est encore une maladie, dit Bordeu. Cette proposition doit être prise ici en grande considération. En effet, dans le choléra épidémique, les symptômes ont un long retentissement sur l'économie, et toute rechute est mortelle. Il est donc nécessaire d'insister sur le régime à suivre, quand la réaction a marché régulièrement, qu'elle est complète, et que la santé tend à se rétablir.

Régime fortifiant, si l'estomac le permet. Continuer les toniques, si leur digestion est facilement faite, s'ils ne donnent lieu à aucune pesanteur, à aucune flatuosité. Dans le cas contraire, conseiller des repas peu copieux, souvent renouvelés et appétés par l'estomac. — Pendant la digestion, maintenir le corps, les extrémités pelviennes principalement, dans une chaleur douce et modérée. — Promenades et distractions après le repas.

Survient-il de la diarrhée, des douleurs gastralgiques, intestinales ou tout autre accident morbide : remettre le malade à la diète, — attaquer

par les moyens ordinaires les affections qui ont interrompu le cours de la convalescence.

Apaiser la voracité, si souvent observée chez les convalescents, par des gelées de volaille, du vin généreux, des viandes blanches.

Faire usage pendant quelque temps, le matin à jeun, de 1, de 2 et 3 cuillerées à bouche de vin de kina. — Remplacer cette préparation par 2 centigrammes de sulfate de quinine donné en pilules 3 fois par jour avant les repas, non plus comme agent médicateur, mais comme agent préventif (J. Guyot).

Prophylaxie. — Ne pas guérir une maladie est un malheur et pour le malade et pour le médecin. Heureusement que celui-ci, en temps ordinaires, peut trouver dans l'hygiène tous les moyens capables de prévenir quelques-uns des maux nombreux qui désolent et déciment l'humanité. Ces moyens, il les puise dans l'étude et la connaissance des causes pathogéniques : *Sublatâ causâ, tollitur effectus.* Et si, dans les années 1832, 1848 et 1849 à Paris, l'art a trop souvent et trop complètement échoué contre le choléra asiatique, c'est que rien ne lui était connu de la cause, de la nature, du siège du fléau qui se présentait à lui pour la première fois. C'est en vain qu'on a interrogé l'air, les eaux, les lieux, la misère, certaines professions, les âges, les sexes, les constitutions, les tempéraments, etc., rien n'a répondu aux investigations incessantes, multipliées et les mieux dirigées.

Et cependant, les épidémies sont plus fréquentes, presque permanentes dans les localités malsaines, basses, humides, chargées de brouillards, d'affluents marécageux, etc. Mais que les mêmes épidémies trouvent leur raison d'être ou la cause première de leur origine dans les conditions que nous venons d'énumérer, cela n'est pas admissible. Tous les lieux présentant les mêmes conditions ne deviennent pas constamment et invariablement des foyers pathogéniques; ils ne peuvent que venir en aide aux causes ou à la cause efficiente.

Aussi, s'éloigner des lieux froids, bas et humides; camper au milieu des champs, sur un sol élevé, granitique, non perméable aux émanations terrestres; éviter les changements brusques de température; aérer les logements privés d'air et de la lumière vivifiante du soleil; se couvrir de vêtements appropriés à la saison; prendre des aliments de bonne nature, en quantité convenable; garder les habitudes qui sont bonnes, abandonner les mauvaises; avoir un exercice du corps et de l'esprit en rapport avec l'âge, le sexe et l'intelligence; ne pas se laisser dominer par le chagrin et la tristesse; se soustraire aux émotions morales vives, sont autant de préceptes

bons à donner, bons à suivre en tout temps, pour conserver la santé, prévenir les maladies ; mais tous ces préceptes ne constituent pas des préservatifs absolus, certains. Il en est de même des chlorures, du soufre, de l'ammoniaque, des mercuriaux, des vésicatoires, des cautères, des bains de savon et de beaucoup d'autres substances, simples ou composées, empruntées à la nature, à la physique, à la chimie, à la pharmacie, à la pyrotechnie, etc.

La science cherche encore son préservatif contre le choléra confirmé. Le hasard, cette providence à laquelle elle doit déjà quelques spécifiques, viendra-t-il à son secours ?

CHORÉE, DANSE DE SAINT-WITH ou de **SAINT-GUY**. — Maladie rangée dans les névroses du mouvement, spécialement observée dans la dernière période de la seconde enfance, caractérisée par une agitation désordonnée, un défaut de coordination et d'équilibre dans les fonctions des muscles du tronc, des membres, de la face, du cou, des lèvres, etc. La chorée peut être *générale* ou *partielle* ; elle peut être *intermittente*, *symptomatique*. Cette dernière circonstance est très rare. Cependant elle pourrait être liée à une affection organique de l'encéphale ou de la moelle. A la chorée partielle, peuvent être rattachées les variétés dites : *chorées normales*, c'est-à-dire la *chorée du larynx*, la *chorée propulsive*, la *chorée des vieillards* etc., etc.

Symptômes de la chorée générale. — Aux symptômes qui précèdent, qui peuvent se manifester (c'est le plus ordinaire) sans phénomènes de début ou prodromiques et qui caractérisent la maladie, il faut ajouter les cris, les pleurs, l'intégrité de l'intelligence et des autres fonctions de l'économie, l'absence de tout phénomène fébrile.

Traitement. — Quand la maladie est *idiopathique* (cas généralement observé), que ses caractères sont évidents, que sa durée paraît devoir être fort longue ; quand enfin on ne peut en abandonner la guérison à la nature (Georget cite des cas où la danse de Saint-Guy a disparu à l'époque de la puberté. On a vu également des épistaxis abondantes enlever ou diminuer les accès choréiques) ; quand, disons-nous, le médecin est appelé à traiter la chorée, voici les moyens auxquels il peut s'adresser.

Y a-t-il prédominance des symptômes cérébraux (agitation, insomnie, maux de tête, etc.) : antiphlogistiques modérés (saignées générales ou locales, bains tièdes) ; exercices gymnastiques sagement dirigés. Sydenham combinait la saignée et les purgatifs. En Angleterre Hamilton, en France Andral, Guersent, ont guéri avec les drastiques des malades sur

lesquels d'autres moyens avaient échoué. Callen ne saignait que les pléthoriques, et remplaçait chez les sujets faibles les purgatifs par les ferrugineux. Ces médicaments, les ferrugineux (le carbonate de fer principalement), associés au quinquina à parties égales, ont également été employés à la dose de 5 à 10 grammes. Georget, qui regardait la maladie comme une affection cérébrale, conseillait les saignées, les affusions froides sur la tête, surtout quand celle-ci était, ce qui est habituel, chaude et douloureuse; puis il prescrivait les opiacés, l'acétate de morphine. Breschet a eu quelque succès avec le tartre stibié administré en solution dans un infusé très aromatique, à la dose de 2 à 4 décigram., ou associé à l'opium. Suivant le même praticien, cette médication doit être secondée par l'usage des drastiques (aloès, scammonée, gomme-gutte et jalap sous forme pilulaire). Chrestien assurait avoir retiré de très bons effets de l'usage du *liniment de Rosenstein* appliqué trois fois par jour le long de la colonne vertébrale. Les bains électriques (Bird), la strychnine (Foulioux, Trousseau, Forget, etc.), le cyanure de potassium administré en pilules, en potion ont été recommandés.

Pilules avec la strychnine.

Strychnine. 5 à 10 milligram.
 Conserve de cynorrhodons. 5 centigram.
 Mêlez. — Pour 2 pilules à prendre dans la journée.

Potion avec le cyanure de potassium (Josat).

Cyanure de potassium. 5 centigram.
 Eau de laitue. 80 gram.
 Sirop de fleurs d'oranger 25 gram.
 Mêlez. — Une cuillerée à café toutes les dix minutes.

Parmi les antispasmodiques, la valériane est au premier rang des antichoréiques. On la donne en poudre à la dose de 1 gram. par jour, pour commencer; puis successivement et promptement 8 gram. Le camphre, l'asa fœtida, l'oxyde de zinc et les pilules de Méglin ont été employés par beaucoup de médecins (Blache, Bayle, Fouquier, etc.). Bardsley a recommandé le camphre et l'asa fœtida associés aux purgatifs.

Pilules fétides camphrées purgatives (Bardsley).

Asa fœtida. } De chaque,
 Camphre. } 5 décigram.

Scammonée. 50 centigram.
 Sirop de chicorée composé, quantité suffisante pour faire 10 pilules. — 3 par jour.

Quelques narcotiques, comme la belladone (Stahl), le datura-stramonium (Murray), l'acide hydrocyanique (Guérian), les préparations de morphine ont procuré quelques guérisons. Il en a été de même des bains

ds par immersion ou par surprise (Dupuytren), des bains d'ondée ou pluie (Bielt), des bains sulfureux (Baudeloque, Sée, etc.), de l'électricité, de la galvano-puncture, des plaques aimantées (Delhaen, Addison, Frieux, Blache, Duchêne, etc.), des vésicatoires à la nuque saupoudrés et la strychnine, des soins hygiéniques seuls (Dubois d'Amiens), d'un régime doux, des promenades et des exercices agréables, etc. Enfin, la chorée disparaissant, comme nous l'avons dit en commençant, à l'apparition des règles chez les jeunes filles, à l'époque de la puberté chez les jeunes garçons, on surveillera attentivement ces temps critiques de la vie. On s'assurera si des vers existent dans les déjections alvines. On garantira les malades des blessures qu'ils pourraient se faire en les couchant dans des espèces de boîtes matelassées.

La chorée est-elle intermittente : on la combat par le quinquina ou ses dérivés composés. Est-elle accompagnée d'hystérie, d'épilepsie : on s'occupe d'abord des maladies principales. Est-elle symptomatique d'une affection cérébrale ou rachidienne : on a recours aux révulsifs cutanés.

Quelques praticiens (Bouchardat, Stuart-Cooper, etc.) ont remplacé la belladone par l'atropine. Cette dernière a été administrée à l'état de *teinture coolique* (teinture préparée avec atropine 1 gram., alcool à 85° centésimaux 100 gram.) à la dose d'1 à 10 gouttes dans un peu d'eau sucrée. Ces succès n'ont pas été plus nombreux qu'avec la belladone.

Liniment de Rosenstein.

Alcool	60 gram.	
Essence de girofle		} De chacune, 2 gram.
Essence de muscade		

En frictions sur les membres.

Pilules de Méglin.

Extrait de jusquiame	} De chacun, parties égales.
Extrait de valériane	
Oxyde de zinc	

Faire des pilules de 2 décigram. —
4 à 12 par jour.

Pilules drastiques (Rayer).

Jalap en poudre	} De chacun, parties égales.
Scammonée en poudre	

Faire des pilules de 15 centigram. —
4 à 8 par jour.

Pilules purgatives.

Poudre de séné	} De chacune, parties égales.
Poudre de calomel	
Poudre de rhubarbe	

Sirop de chicorée composé, quantité suffisante.

Faire des pilules de 25 centigram. —
4 à 6 par jour.

Pilules fétides camphrées.

Asa fœtida	2 part.
Camphre	1 part.
Miel, quantité suffisante pour faire des pilules de 25 centigrammes.	

4 à 15 par jour.

Pilules de fer et de kina.

Poudre de kina jaune	} De chacune, parties égales.
Limaille de fer porphyrisée	

Sirop de gomme, quantité suffisante.

Faire des pilules de 25 centigram. — 5 à 10 par jour.

Ces pilules ont pour but principal de combattre l'état albuminurique du sang, état qui en amène un autre, l'état nerveux, lequel à son tour donne lieu à toutes ces névroses, névralgies ou névropathies qui font le désespoir des malades et des médecins.

Potion antichoréique (Barlow).

Soluté officinal d'iodure de
zinc filtré..... 4 gram.
Sirop de sucre..... 396 gram.

Mélez. — Dose : 2 gram. matin et soir. — Chaque gram. contient 5 centigram. d'iodure, et chaque 4 gram. de soluté officinal renferment 1 gram. d'iodure de zinc.

Traitement par l'émétique (Gillet et Bonfils). — Premier jour : tartre stibié, 10 centigr., eau, 100 gram., une cuillerée d'heure en heure. — Distancer les cuillerées si des vomissements trop fréquents ont lieu, ou suspension de la médication. Deuxième jour : 25 centigr. — Tolérance marquée. — Vomissements rares. Troisième jour : 30 centigr., pas de vomissements, pas de garde-robe. Trois ou quatre jours de repos.

Deuxième période du traitement. — 25, 50 et 75 centigr. de tartre stibié. Trois ou quatre jours de repos.

Troisième période du traitement. — 30, 60 et 190 centigr. de tartre stibié. Guérison, ou à peine des mouvements désordonnés.

Dans la médication par l'émétique on a parfois des temps de guérison, des *séries favorables* ; mais les récidives ne sont pas rares.

A la médication stibiée, souvent négative dans ses résultats, on a donné (Hamon) la préférence, pour traiter la chorée générale grave, à la cautérisation potentielle ponctuée, cautérisation faite non plus avec le fer rouge toujours effrayant pour les malades, mais avec les caustiques liquides et spécialement avec l'acide nitrique monohydraté.

Un tube de verre de 6 à 7 millimètres de diamètre, effilé à la lampe, fermé à son extrémité (celle qui est applicable sur la peau et qui doit avoir une largeur de 2 à 6 millimètres) par un tampon d'amiante, et chargé d'une certaine quantité d'acide, constitue tout l'appareil.

Les punctuations sont épidermiques ou un peu plus profondes. Les premières ne doivent durer qu'une demi-seconde, les secondes une, deux et trois secondes. Elles doivent être éloignées d'un centimètre à un centimètre et demi les unes des autres. Leur nombre varie entre vingt et soixante, selon la gravité de la maladie. On les renouvelle à plusieurs reprises, après quelques jours (huit à douze) d'intervalle, c'est-à-dire après la chute des petites eschares. Elles sont faites parallèlement au trajet du nerf principal de la surface cautérisée,

L'effet de ce nouveau mode de traitement de la chorée n'est autre qu'une révulsion vive et douloureuse, analogue à celle que l'on obtient avec le cautère, le moxa ou le vésicatoire ordinaire. Quant à ses avantages, nous ne les croyons pas plus constants que les autres. Mais son application pouvant être utile dans d'autres circonstances, nous n'avons pas cru devoir le passer sous silence.

Chorée partielle. — *Symptômes.* — Absence de coordination dans tous les mouvements volontaires, mais absence limitée, soit dans la totalité de la moitié gauche (le plus ordinairement) ou droite du corps, soit dans les membres supérieurs (ce qui est excessivement rare) ou dans les membres inférieurs seulement, et sur un des organes de la face, etc. Dans la chorée partielle, l'absence de la fièvre, les cris, les pleurs, etc., peuvent être observés comme dans la chorée générale.

Traitement. — A un enfant de sept à huit ans, présentant tous les caractères d'une chorée franche, partielle ou générale et peu violente, on prescrit une gymnastique en rapport avec ses forces, ses habitudes; un bain sulfureux lui est donné chaque jour. Pour nourriture, on fait donner des légumes, des viandes blanches, si le sujet est fort, tant soit peu pléthorique. On supprime également le café et tous les excitants. On se comporte d'une manière inverse, quand l'enfant est faible ou débile; c'est-à-dire qu'on ordonne les viandes faites (bœuf, mouton, etc.) grillées ou rôties, les vins généreux. Les repas sont pris à heures fixes et en petite quantité à la fois.

Même traitement, même régime pendant quinze et vingt jours, avec les modifications suivantes : Tous les matins, à jeun, une tasse de tisane de valériane, précédée de trois à six prises d'un mélange pulvérulent ainsi composé

<i>Poudre antichoréique.</i>	Sucre pulvérisé	6 décigram.
Oxyde blanc de zinc 2 décigram.	Mêlez exactement.	

Si, après un mois de cette médication, il y a amaigrissement du malade, amélioration nulle dans la maladie, on prescrit pour boisson un infusé aqueux de *chenopodium ambrosioides*, ou d'*humulus lupulus*, de *gentiana officinalis*, de *quassia amara*, etc., associés ou non avec le *valeriana officinalis*, à la dose de 3 à 5 gram. par litre de liquide bouillant. On édulcore avec le sirop de fleurs d'oranger ou tout autre (60 à 90 gram. par litre de tisane).

Le matin, à jeun, une ou deux prises de la poudre suivante :

Poudre tonique et ferrugineuse
(Bonneau).

Limaille de fer 1 décigram.

Extrait d'opium 1 à 2 centigram.

Extrait sec de kina. 2 décigram.

Mêlez.

Tous les jours un bain sulfureux.

Pour régime : Bouillons gras, — viandes noires, — vin pur.

Le malade est-il plus âgé (neuf à dix ans) ; la chorée est-elle plus violente ; un premier traitement a-t-il été fait ? prescrire la tisane de valériane, et trois des pilules suivantes, par jour (matin, midi, le soir) :

Pilules antichoréiques.

Extrait d'opium } De chacun,
Extrait de belladone. } 2 décigram.

Extrait de laitue. 2 décigram.

Pour 15 pilules.

Tous les quatre ou cinq jours un purgatif avec : calomel 5 centigram., jalap 25 centigrammes.

Bain tiède tous les trois jours. — Électrisations plus ou moins souvent répétées. — Régime sévère. — Lits orthopédiques et moyens de fixer les membres, d'annihiler les mouvements anormaux de l'économie.

En résumé, dans le traitement de la chorée, comme dans beaucoup d'affections du même genre, il faut prendre en considération, soit la cause probable de la maladie, soit la prédominance d'une réunion de symptômes (Bourguignon).

Si le malade a été ou est encore sous l'influence de la diathèse rhumatismale, les contro-stimulants, les hyposthénisants à haute dose (tartre stibié, sulfate de quinine, iodure de potassium) sont indiqués. Une fois les premiers désordres amoindris ou disparus, on consolide l'amélioration ou la guérison par les toniques, par une nourriture réparatrice, des bains sulfureux, la gymnastique.

Les ferrugineux, les bains sulfureux constituent la médication propre aux sujets qui sont tout à la fois choréiques et chlorotiques. A ces agents médicamenteux, on associe les iodures si le sujet est sous l'empire de la diathèse strumeuse.

Les mercuriaux sont indispensables dans les cas où on a lieu de soupçonner l'existence de quelques accidents syphilitiques.

Le temps de la grossesse fait suspendre l'emploi des excitants externes, moyens si utiles, si avantageux chez les enfants. On fait, dans ce cas, une médication calmante, purgative dérivative, parfois tonique, s'il y a chloro-anémie.

Enfin, les sujets épuisés par la masturbation, par les plaisirs et jouissances physiques prématurés ou excessifs, sont mis à l'usage du bromure de potassium à la dose de 2 à 4 gram. dans un julep gommeux, pris par cuillerées à bouche toutes les trois ou quatre heures.

CHORÉES ANORMALES. — Chorée laryngée. — Cette espèce ou variété, de nature névralgique, frappe des individus jouissant d'ailleurs de la plénitude de leur intelligence. Elle consiste en une force puissante, inconnue, inexplicable, qui domine la volonté des malades. Ceux-ci font entendre des cris analogues à ceux du chien ; ils jurent, blasphèment, tiennent les propos les plus grossiers, sans en avoir ni honte, ni conscience.

Chorea saltatoria, CHORÉE PROPULSIVE OU SAUTILLANTE EN AVANT, CHORÉE DES SAUTEURS, DES DANSEURS, DES SALTIMBANQUES. — Dans cette affection, les malades ont l'air d'être poussés par un ressort ; ils sautent sur les meubles, les chaises, les bancs, et se rassoient ensuite le plus tranquillement du monde.

Chorée sénile, ou tremblement des vieillards. — Très prononcée dans les mains et les bras. Cette chorée se rapproche beaucoup de la *paralysie agitante*, paralysie observée dans le déclin de la vie (*anni recedentes*), et aussi, mais moins souvent, dans les *anni venientes* (Horace).

Dans cette forme, un seul bras est convulsivement agité ; la moindre émotion morale augmente les mouvements désordonnés du membre. — Celui-ci est bientôt frappé d'une faiblesse extrême. — Puis, la jambe du côté correspondant perd de sa force musculaire, et le malade marche en sautillant. L'intelligence s'affaiblit, la mémoire se perd. — Enfin le mal faisant des progrès, le bras et la jambe du côté opposé se prennent. Toutes les allures du malade sont promptement changées. — Il ne marche plus, il sautille, il court devant lui, penché en avant, appuyé sur une béquille ou sur le bras d'une autre personne, et à chaque pas il semble devoir tomber sur ses mains.

Rien à faire. Le malade est condamné à périr dans un temps plus ou moins long.

Chorée thoracique. — Dans cette espèce, que l'on retrouve comme symptôme dans l'hystérie, qui est voisine de la chorée laryngée, il y a des accès de toux pendant le jour seulement ; la nuit est calme. De plus, on observe : perte de l'appétit, digestion difficile, amaigrissement, pâleur des malades, gêne et vive douleur dans la poitrine.

Traitement des chorées anomales. — Nous avons dit que la chorée sénile était incurable. — Les autres sont souvent réfractaires aux moyens nombreux que nous avons indiqués pour les chorées normales. Toutefois, quelques praticiens disent s'être bien trouvés de l'emploi des deux préparations suivantes :

Julep émétisé.

Julep gommeux 100 gram.
Sirop de pavot 15 gram.
Émétique 2 centigram.

Une cuillerée à bouche d'heure en heure.

Sédatif contre la toux choréique.

Sirop de codéine } De chacun,
Sirop de Tolu } parties égales.
Une cuillerée à café matin et soir.

Rien de certain sur l'existence de la *chorée par imitation*. On sait que Boerhaave, à l'hôpital de Harlem, menaçait du cautère actuel tous les enfants qui se disaient atteints de chorée et qui n'en avaient que les apparences.

CHOROÏDITE. — Inflammation de la choroïde. Trois degrés doivent être décrits (Desmarres).

Premier degré. **CONGESTION SIMPLE DE LA CHOROÏDE.** — *Symptômes.* — Anastomoses en arcades de vaisseaux dont les sommets, dirigés vers la circonférence de la cornée, s'inclinent les uns vers les autres. — D'abord peu dilatés et d'une couleur simplement rosée, ces vaisseaux augmentent en volume. Leur coloration initiale devient peu à peu d'un rouge sombre. Leur nombre va rarement au-dessus de huit. Ils apparaissent à peu près exactement dans la direction des muscles de l'œil. C'est cette vascularisation qui, d'après Beer, a reçu le nom d'*abdominale*.

Dans ce premier degré de la choroïdite, comme dans les deuxième et troisième degrés, d'autres membranes de l'œil, et en particulier la rétine, l'iris, la sclérotique et la conjonctive, sont plus ou moins injectées ou diversement altérées. Ainsi, avec l'ophthalmoscope, on peut trouver une *hypérémie* simple de la couche chorio-capillaire ou premier degré de la choroïdite que nous venons de décrire; une *atrophie* partielle ou générale et ses divers symptômes, des *amas de pigmentum*, la *macération du pigmentum*, des *plaques exsudatives*. Au début de l'inflammation, douleur nulle ou gravative, — tension pénible dans l'œil. — Œil en apparence lourd, gêne dans ses mouvements, gêné par la lumière, la lecture ou tout travail minutieux sur des objets peu volumineux. — Apparition des phénomènes

de la *myodopsie*, et, parfois, désordres matériels (vision de mouches volantes, de points noirs, etc.).

Traitement du premier degré. — Antiphlogistiques modérément appliqués. Ainsi : quelques sangsues (dix à quinze, tous les quinze à vingt jours) aux apophyses mastoïdes, — purgatifs (une bouteille d'eau de Sedlitz par semaine), — pédiluves irritants, — exercice au grand air, — repos de l'organe malade, — bain de siège tous les jours. — Matin et soir une ou deux des pilules suivantes :

<p><i>Pilules purgatives</i> (Desmarres).</p> <p>Aloès succotrin pulvérisé. } Jalap en poudre •• } Rhubarbe en poudre... } De chacun, 1 gram.</p>	<p>Sirop d'absinthe, quantité suffisante pour faire 15 pilules.</p> <p>Graduer le nombre de ces pilules de manière à n'obtenir qu'une selle supplémentaire.</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Comme moyen préventif de la formation des fausses membranes, administrer le calomel à dose altérante (4 à 5 centigr. pendant quelques jours, matin et soir); faire pratiquer, tous les jours, sur le front, des onctions avec la graisse mercurielle double (1 à 2 gram. chaque fois). — Éviter les travaux de cabinet, les veilles, la fatigue. — Boissons aqueuses au goût du malade. — Régime doux.

Deuxième degré. — CHOROÏDITE CHRONIQUE ET SUB-AIGUE. — *Symptômes.* — Anastomoses en arcades comme dans le premier degré, mais plus nombreuses, plus foncées en couleur (*varices* de quelques auteurs), — taches bleuâtres à leurs sommets, — conjonctive rarement congestionnée. — Œil brillant, humide; un peu de gêne, de pesanteur dans l'organe. — Cornée ordinairement saine, ou un peu plus convexe que d'habitude, mais jamais conique. *Kératite vasculaire* très rare. — Iris finissant par prendre une teinte sale, terne. — Déformation graduelle de la pupille; immobilité et largeur anormale de cette membrane. — Fond de l'œil passant peu à peu par les teintes grise, verdâtre ou rougeâtre, surtout si le sujet est âgé. — Dureté du globe oculaire. — Plus de douleur gravative, plus de gêne dans les mouvements de l'œil; ou bien, douleurs vives, intermittentes, gagnant la tête, les tempes et tout le côté correspondant de la face. — Vision, tantôt normale, tantôt profondément altérée. — Dans ce dernier cas, apparition de points noirs, de mouches volantes, d'éclairs, etc.

Traitement (état chronique). — On se comporte comme il a été dit pour le premier degré (état sub-aigu). Saignée générale d'abord, puis ventouses scarifiées à la tempe; mercuriaux à l'intérieur. — Pas de collyres. —

Régime sévère. — Repos absolu. — Sulfate de quinine (15, 20 et 30 centigr.) si les névralgies, assez fréquemment observées, prennent le caractère intermittent.

Troisième degré. — CHOROÏDITE AIGUE. — *Symptômes.* — Ceux du deuxième degré, mais plus prononcés. Ainsi : Augmentation excessive du globe de l'œil, staphylômes, état variqueux ou *circsophthalmie*, etc., etc. — De plus, altérations démontrées par l'ophtalmoscope. — *Symptômes* du premier degré. Photophobie d'une durée variable. — Douleurs atroces et incessantes, lancinantes ou pulsatives, occasionnant parfois des vomissements.

Que la choroïde aiguë soit *spontanée* ou *traumatique*, les symptômes physiologiques sont les mêmes, sauf la rapidité avec laquelle ils se développent après la cause vulnérante qui leur a donné naissance.

Traitement. — Artériotomie temporale (Mackensie). — Saignées coup sur coup (Velpeau). — Ventouses scarifiées, — mercuriaux jusqu'à salivation, — vésicatoires, sétons, moxas; mais surtout, et préféremment à tous les moyens, ponction (*paracentèse* Desmarres) aussi large que possible du staphylôme, ou de la cornée quand il n'y a pas de tumeurs sur la sclérotique.

La ponction est-elle redoutée, refusée d'une manière absolue, prescrire les sédatifs énergiques, les mouches d'opium, les potions avec l'essence de térébenthine, le valérianate d'ammoniaque, etc.

Valérianate d'ammoniaque (Pierlot).

Eau distillée.	95 gram.
Acide valérianique.	3 gram.
Carbonate d'ammoniaque, quantité suffisante pour neutraliser l'acide, et ajoutez :	
Extrait alcoolique de valériane.	2 gram.
6 à 30 gouttes dans une potion de	
125 gram.	

Potion de Carmichael.

Essence de térébenthine.	15 gram.
Jaune d'œuf.	N° 1.
Émulsion simple.	124 gram.
Sirop d'écorce d'orange.	60 gram.
Essence de cannelle.	3 goutt.

Par cuillerées à bouche.

CHUTE DE L'IRIS. — Voy. HERNIE DE L'IRIS.

CHUTE (ou *prolongement anormal*) **DE LA LUETTE.** — Extraire une partie de l'organe quand l'affection n'a pas cédé aux topiques astringents. Cette extraction se fait : le malade étant assis en face du jour, les mâchoires écartées à l'aide d'un bouchon de liège, la luette saisie avec une pince à extirper et coupée en un seul temps.

CHUTE DE LA PAUPIÈRE (blépharoptose). — Abaissement permanent, complet ou incomplet, irrémédiable (sans opération) de la paupière supérieure sur l'inférieure, tantôt symptôme d'une maladie des paupières, tantôt effet d'une affection sénile des téguments, tantôt enfin résultat d'une paralysie double (celle du muscle releveur de la paupière supérieure, celle de la troisième paire).

Symptômes. — Vision entièrement empêchée quand la blépharoptose est complète, simple gêne de la même fonction dans le cas contraire, avec congestion ou tuméfaction plus ou moins considérable de la paupière abaissée.

Traitement. — Excision d'une portion de la peau palpébrale quand l'électricité, conseillée en pareil cas, a échoué ; ou mieux, application de la petite pince à pression continue (Duval, de Brest).

Nous avons dit le mal irrémédiable, réfractaire à tous les moyens médicaux. En effet, de quelle utilité peuvent être les topiques astringents, les révulsifs cutanés, etc., contre une affection qui peut être paralytique ou qui peut provenir d'un allongement anormal ou morbide du tissu de la peau ?

CHUTE DU RECTUM. — Sortie de la muqueuse rectale à travers l'orifice anal.

Symptômes. — Bourrelet circulaire au niveau de l'anus au moment ou à la fin de la défécation. — Disparition ou rentrée du bourrelet quand la maladie est peu ancienne ; persistance du même bourrelet quand la maladie devient habituelle ; réduction de ce même bourrelet par le malade ; mais peu à peu cette réduction devient difficile, impossible, d'où la rougeur, la tuméfaction, l'excoriation, l'ulcération, l'étranglement de la tumeur. — Défécation douloureuse. — Station assise également douloureuse, souvent impossible. — Troubles digestifs. — Altération de la santé générale.

Traitement palliatif. — Réduction de la tumeur à l'aide des doigts enveloppés dans un linge doux et légèrement enduit d'un corps gras. Le plus ordinairement les malades font cette réduction eux-mêmes, soit aussitôt après la défécation et en se tenant debout, soit en se couchant sur le ventre ou sur le côté, le bassin étant élevé, les jambes et les cuisses étant fléchies. — De temps en temps lotions froides et astringentes avec un décocté aqueux d'écorce de chêne, de ratanhia, de cachou, de gomme kino, etc. (15 à 20 gram. pour 500 gram. d'eau). — Suppositoires astringents. — Noix vomique à l'intérieur (Schwartz) ; strychnine par la méthode ender-

mique (Duchaussoy), dans l'intention de restituer au muscle sphincter toute son énergie (5 milligramm. de strychnine sur la peau dénudée). — Liberté du ventre au moyen des boissons laxatives.

Traitement curatif. — Excision de la muqueuse rectale, les parties herniées étant saines. — Excision de la tumeur s'il y a étranglement, induration. — Quelques raies de feu autour de l'anus s'il y a des hémorroïdes. — Enfin, cautérisation, avec le fer rouge, le malade étant chloroformisé.

Pilules de noix vomique.

Poudre de noix vomique. 5 décigram.
 Conserve de roses.... 2 gram.
 Faire 12 pilules. — 1 matin et soir.

Suppositoire astringent.

Beurre de cacao..... 10 gram.
 Poudre de ratanhia..... 2 gram.
 Mêlez par liquéfaction.

Autre.

Poudre de tormentille..... } De chacun,
 Poudre d'écorce de chêne } 10 gram.
 Miel, quantité suffisante.

Autre.

Poudre de ratanhia..... } De chacun,
 Poudre de myrrhe..... } 10 gram.
 Diascordium, quantité suffisante.

CHUTE DE L'UTÉRUS. — Il y a abaissement de l'utérus toutes les fois que le col est éloigné de moins de 5 centimètres de l'orifice vulvaire. L'abaissement est au premier degré quand il y a, en moyenne, moins de 6 à 8 centimètres entre le museau de tanche et la vulve ; il est au deuxième degré quand le museau de tanche descend au-dessous de 6 à 8 centimètres ; enfin il est au troisième quand le col a franchi la vulve.

Les conséquences sont : une exposition à l'air d'organes et de tissus qui, d'habitude, ne sont pas exposés à cette influence ; une excitation particulière, des tiraillements, des tensions insolites, désagréables de la muqueuse, des ligaments, etc., etc.

La chute de l'utérus peut être *symptomatique* ou *consécutive* à d'autres lésions de l'organe ; elle peut encore être *idiopathique* ou *primitive*, c'est-à-dire sans cause bien appréciable.

Symptômes précurseurs. — Pesanteur dans le bas-ventre et principalement au périnée ; douleur s'irradiant dans les aines et dans les cuisses ; ténésme dans le rectum ; miction fréquente ; phlogose locale.

Traitement des accidents précurseurs. — Douches froides matin et soir, avec l'irrigateur ; les suspendre à l'époque des règles ; les continuer pendant trois à six mois ; employer chaque fois 10 à 15 litres d'eau chauffée à 10 ou 15 degrés centésimaux.

Ceinture hypogastrique (Bourjand) contre les chutes du premier et du deuxième degré, chutes qui peuvent tenir à la présence de tumeurs

ibreuses, de cancer, d'hydropisie enkystée des ovaires, d'une ascite, et qui alors sont persistantes.

Symptômes de la chute confirmée. — Tension au périnée et à la vulve, tension semblable à celle que produirait la présence d'un corps étranger. — Ténesme vésical. — Envie fréquente d'uriner. — Constipation opiniâtre. — Troubles digestifs. — Plus tard, apparition d'une tumeur variable dans son volume, dans sa forme. — Difficulté de marcher. — Augmentation des troubles de l'estomac et des intestins. — Leucorrhée, lysménorrhée, aménorrhée. — Érythème et eczéma de la partie interne des cuisses, et parfois cystocèle, cystite. — Déplacement du rectum.

Traitement de la chute confirmée (avec tumeurs plus ou moins saillantes). — Recourir à l'usage des pessaires à insufflation (Gariel).

Pilules toniques (Ockel).

Huile brillante. 8 gram. Extrait de quassia amara 3 gram. Extrait de pissenlit. 15 gram.	Mêlez. — Faire des pilules de 15 centigram. — Contre la chute de l'utérus par relâchement des ligaments larges. — 15 à 20 par jour.
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

A la chute de l'utérus se rattache l'allongement hypertrophique (Huguier), ou tout simplement l'hypertrophie du col utérin, allongement simulant plus ou moins la descente de l'organe selon le degré ou l'étendue de ce même allongement.

L'amputation du col, proposée contre cette affection, n'est réellement acceptable et exécutable qu'autant qu'il y a des douleurs insupportables, une impossibilité absolue de se livrer à toute espèce de travail, et que les moyens ordinaires employés en pareil cas ont tous échoué. — Voy. HYPERTROPHIE.

CHUTE PARTIELLE DU VAGIN. — *Symptômes.* — Tumeur arrondie, simple, située entre les grandes lèvres. — Tumeur double quand la muqueuse fait saillie en avant et en arrière. — Tumeur circulaire quand la chute est complète. — Dans tous les cas, pesanteur au vagin, marche difficile, station très pénible, tiraillements dans la vessie et l'urèthre, troubles dans la miction, la défécation. — Érythème local, érosions, excoriations, écoulement muco-purulent plus ou moins abondant, douleurs de plus en plus vives et s'irradient dans les parties voisines.

Traitement. — Réduction de la tumeur. — Topiques froids et astringents. — Antiphlogistiques locaux s'il y a inflammation consécutive ou concomitante. — Repos. — Usage d'un pessaire. — Enfin, excision pure

et simple de l'excédant de la muqueuse vaginale et séparation des surfaces lésées à l'aide d'éponges, de compresses enduites de cérat opiacé et saturné.
— Séjour et renouvellement du corps isolant jusqu'à parfaite cicatrisation.

CICATRICE. — Tissu réunissant les solutions de continuité accidentellement opérées dans les divers systèmes de l'organisme, ou réunion des solutions de continuité des divers systèmes organiques. La cicatrice est aux parties molles ce qu'est le cal pour les parties solides.

Les cicatrices peuvent être *vicieuses* ou *malades*.

Cicatrices vicieuses. — Celles dont les *vices* ou *difformités* ne consistent que dans l'incrustation de petits points noirs ou bleuâtres comme des grains de poudre ou la matière colorante des pièces de pansement, ne réclament que des soins peu importants. Il suffit d'enlever les corps étrangers, soit avec la pointe du stylet pour les grains de poudre, soit avec des liquides capables de dissoudre les masses emplastiques, onguentacées, etc., qui ont servi au pansement.

Les difformités qui tiennent à des dispositions anormales premières, c'est-à-dire à des enfoncements, à des saillies, à l'insuffisance de l'exsudation plastique, demandent beaucoup plus d'attention, et parfois des opérations réparatoires, telles que *incisions*, *divisions*, *excisions*, *coupes ondulées* ou en *zigzag*, *méthodes anaplastiques*.

Y a-t-il difformité par *adhérences*, par *occlusion* ou par *rétraction* : voy. page 24 pour les adhérences, et les mots OCCLUSION, RÉTRACTION.

Y a-t-il enfoncement, concavité de la cicatrice : rien à faire, l'inconvénient n'ayant pas d'importance. Y a-t-il, au contraire, saillie, exubérance de la matière unissante, et par suite gêne dans les fonctions de l'organe ou des parties adjacentes : attendre que la cicatrice ait quelques mois et même quelques années d'existence avant de pratiquer les opérations nécessaires à la réparation ; n'agir qu'autant qu'il y a certitude et facilité d'obtenir une cicatrice meilleure, de donner aux parties leurs formes et leurs fonctions premières. — Ne procéder que par portions ou fractions quand les surfaces à attaquer sont étendues, et donner à chaque cicatrice nouvelle un temps nécessaire pour assurer sa consolidation. — Aider à cette consolidation par des appareils convenables et permanents afin d'éviter les rétractions. — Respecter les cicatrices molles, sensibles, disposées à l'irritation. — Garantir celles-ci de tout corps étranger un peu dur, de tout frottement un peu prolongé, à l'aide de linge plus ou moins

épais, de plaques métalliques (or, platine, etc.), ou encore avec des cuirasses en caoutchouc, en gutta-percha, en cuir bouilli et verni.

Maladies des cicatrices. — Contre les *douleurs* ressenties à chaque changement de saison, on oppose la patience, le courage et la résignation. Les topiques sédatifs, applicables dans ce cas, sont rarement couronnés de succès. Ces mêmes douleurs deviennent-elles intolérables : on fait l'ablation du tissu cicatriciel, ou bien on y applique un bouton de feu (Larrey).

Les *déchirures* des cicatrices reposant sur un os, accidents susceptibles d'être suivis d'irritation, d'inflammation, d'ulcération, sont traitées comme ulcères simples. Voy. ULCÈRE. Il en est de même des *dégénérescences cancéreuse, calcaire, cornée*, etc., qui atteignent les cicatrices et qui peuvent passer à l'état ulcéreux.

CIRRHOSE DU FOIE. — Affection organique ou dégénérescence avec infiltration d'une matière albumino-fibreuse, ratatinement ou atrophie de la substance et des vaisseaux propres de la glande hépatique).

Symptômes. — Douleur (peu constante) sourde, faible, nulle à la pression (en général). — Ictère rare ou léger. — Foie dépassant rarement les fausses côtes. — Ascite avant l'œdème des membres inférieurs. — Dilatations sinueuses des veines de l'abdomen. — Dépravation progressive de l'appétit. — Vomissements muqueux ou bilieux. — Évacuations gazeuses. — Urines très denses, très foncées, acides, donnant un dépôt d'urate acide d'ammoniaque et un peu plus d'urée que d'habitude (Becquerel). — Peu ou point de fièvre, à moins que la maladie ne doive être mortelle (ce qui est assez ordinaire). — Aux caractères fournis par les urines, caractères pathognomoniques, doivent être ajoutés : 1° la teinte jaunâtre, terreuse, comme cuivrée, observée à la peau du cou et de la face (Becquerel) ; 2° le bruit musical entendu à la partie moyenne et inférieure du sternum (Bouillaud, Potin, Lemaire).

Traitement. — A tout ce qui est dit pour l'hépatite, pour l'ascite chroniques, ajouter les diurétiques à haute dose, les boissons alcalines, les pilules bleues (4 à 5 par jour), les bains sulfureux et alcalins, enfin la paracentèse si la respiration est devenue impossible.

Comme on vient de le voir, le traitement de la cirrhose est le traitement de l'ascite, maladie curable plus difficilement, il est vrai, quand elle est liée à la cirrhose que lorsqu'elle est isolée. La cirrhose au contraire est incurable, quoi qu'en puissent dire les médocastres optimistes et les chercheurs de spécifiques (professeur Forget). Le même praticien repousse de toutes ses forces les injections iodées, injections proposées dans les cas

rebelles, et toujours dangereuses, non-seulement dans le cas dont il s'agit ici, mais encore dans tous ceux où l'on opère dans une cavité séreuse ou dans toute autre.

Pilules bleues.

Mercure.....	3 gram.
Conserve de roses.....	3 gram.
Poudre de réglisse.....	1 gram.

Triturez et faites des pilules de 15 centigram. — 2 à 5 par jour.

Tisane alcaline.

Bicarbonate de soude...	2 à 5 gram.
Eau.....	1 litre.
Sirop de saponnaire.....	60 gram.

Par tasses dans la journée.

COLOBOMA. — Solution de continuité verticale des paupières. Vice de conformation congénital ou accidentel dont les conséquences se traduisent par des accidents divers et plus ou moins graves du côté du globe oculaire.

Traitement. — Rapprochement des bords[†] de la division quand celle-ci est due à un accident récent. — Maintien de la réunion : 1° à l'aide d'épingles enfoncées parallèlement au diamètre transversal de l'œil, en commençant par le bord libre de la paupière et comprenant la peau et le tarse : 2° à l'aide de la suture entortillée. — Recouvrir la plaie de compresses d'eau glacée. Empêcher les mouvements de la paupière saine au moyen de quelques bandelettes de taffetas d'Angleterre.

Diète pendant un ou deux jours. — Ne retirer les épingles que le troisième ou le quatrième jour, avec la précaution préalable de les enduire d'un peu d'huile pour faciliter leur glissement.

L'enlèvement des épingles doit être fait avec les précautions suivantes : glisser sous l'épingle que l'on veut retirer un fil assez long ; d'une main tenir fixes les chefs de ce fil, et de l'autre, armée d'une petite pince, attirer l'épingle à soi (Desmarres).

Le coloboma date-t-il de loin ; est-il congénital ; la division est-elle profonde : se comporter comme dans le bec-de-lièvre, c'est-à-dire aviver les bords de la division et achever l'opération comme ci-dessus.

COMMOTION EN GÉNÉRAL. — Secousse communiquée à un organe par un coup ou par une chute, caractérisée par la lésion ou par l'anéantissement des fonctions de l'organe ébranlé, par la congestion, l'irritation, l'inflammation, l'engorgement, les abcès, etc., qui se manifestent plus ou moins promptement dans le même organe.

COMMOTION CÉRÉBRALE. — La chirurgie en décrit trois degrés.

PREMIER DEGRÉ (état léger). — *Symptômes*. — Étourdissement, tintement d'oreilles, résolution des membres. — Perte de connaissance, très rare.

Traitement. — Exposer le malade au grand air. — Frictions excitantes sur la peau. — Inhalation de vapeurs, d'odeurs stimulantes. — Repos. — Boissons émoullientes. — Pas de saignée, à moins qu'il n'y ait stase sanguine, imminence d'inflammation. — Dans ces cas, quelques sangsues ou ventouses scarifiées devront être appliquées.

DEUXIÈME DEGRÉ (état grave). — *Symptômes*. — Perte subite de connaissance. — Pâleur de la face. — Résolution du système musculaire. — Respiration et circulation ralenties. — Intelligence conservée. — Somnolence profonde, d'où la difficulté ou la lenteur avec laquelle le malade répond aux questions qui lui sont adressées. — Parfois encéphalite, délire, agitation, fièvre, etc.

Traitement. — Quoique généralement indiquée, la saignée ne sera pas pratiquée si le pouls est à peine sensible, si la circulation est lente, le malade dans un grand état d'abattement (Abernethy). Si au contraire le pouls est fort, accéléré, la céphalalgie intense; si le malade accuse de vives douleurs, on lui pratique une saignée du bras, saignée que l'on renouvelle une ou deux fois, suivant l'état général de l'économie, mais qui, en général, doit être peu copieuse (Desault, A. Cooper, etc.). La phlébotomie se fera indifféremment à droite ou à gauche, si la commotion cérébrale n'est point accompagnée de paralysie; elle sera pratiquée du côté opposé à la paralysie, s'il y a hémiplegie (Valsalva). — Diète absolue, repos.

Les accidents se prolongent-ils, mais sans complication de stase sanguine: on prescrit les bains de pieds irritants, les lavements purgatifs, les boissons laxatives, le petit-lait émétisé, l'eau de veau, le bouillon aux herbes, etc., mais surtout les vésicatoires à la nuque (Dupuytren). La céphalalgie, l'engourdissement, la faiblesse de la vue ou la surdité sont combattus par les douches sur la tête, les lotions avec l'eau vineuse, le vin miellé, l'eau-de-vie camphrée étendue ou coupée avec de l'eau simple, etc. (A. Cooper). Les vésicatoires sur la tête ont été recommandés dans le même cas par Desault. Puis, à cette révulsion, le même chirurgien a donné la préférence aux évacuants, et surtout à l'émétique en lavage. Cette médication a l'avantage de déplacer l'irritation cérébrale, d'exciter le système nerveux par les secousses imprimées à toute l'économie, de faciliter le flux de la bile, de prévenir l'engorgement du foie, les abcès qui s'y forment, et par là même d'empêcher la réaction de cet organe affecté sur le cerveau

déjà malade. Les boissons stibiées agissent encore par la transpiration cutanée qu'elles excitent, et remplacent très bien les sudorifiques recommandés par les praticiens les plus habiles, par Bromfield surtout.

TROISIÈME DEGRÉ (état mortel si les secours de l'art ne sont pas immédiatement apportés). — *Symptômes*. — Chute subite du malade, privé tout à la fois de sentiment, de mouvement, de respiration et de circulation.

Traitement. — Saignée. — Purgatifs. — Large vésicatoire à la nuque.

COMMOTION DE LA MOELLE ÉPINIÈRE. — *Symptômes*. — Au moment même de l'accident (chute d'un lieu élevé sur les pieds, les fesses), perte de connaissance, résolution complète des membres, paralysie du mouvement et du sentiment, excrétion involontaire de l'urine et des matières fécales, troubles de la respiration, de la circulation.

Traitement. — Celui de la commotion cérébrale.

COMPRESSION DU CERVEAU. — *Symptômes*. — Perte de l'intelligence et de la mémoire; abolition des fonctions sensoriales; immobilité de la pupille, dilatation ou rétrécissement de cette ouverture; paralysie du mouvement et du sentiment du côté opposé à l'épanchement; lenteur et petitesse du pouls; respiration stertoreuse.

Traitement. — La compression du cerveau par enfoncement des os, accompagnée de stupeur, cède à l'application du trépan; les antiphlogistiques suffisent dans les cas contraires, dans les cas simples. La compression par épanchement sanguin doit être attaquée par le trépan pour donner issue au liquide épanché; par les saignées, le repos, les dérivatifs, les purgatifs, les topiques froids, etc., pour favoriser la résorption, prévenir ou combattre la réaction inflammatoire.

COMPRESSION DE LA MOELLE ÉPINIÈRE. — *Symptômes*. — Aussitôt ou quelque temps après l'accident (fracture, luxation) ou l'avènement de la cause (épanchement sanguin ou purulent, corps étranger), paralysie partielle ou complète suivant le siège, l'étendue de la compression.

Traitement. — Trépanation s'il y a épanchement. — Extraction du corps étranger (balle ou autre corps vulnérant) à l'aide du levier, du trépan quelquefois, si l'extraction ne peut amener une hémorrhagie incoercible, et si d'ailleurs il y a nécessité d'agir promptement.

CONCRÉTIONS. — Voy. CALCULS CORPS ÉTRANGERS, GOUTTE, RHUMATISME.

CONCRÉTION CÉRUMINEUSE. — Bloc de cérumen hypersécrété et épaissi, offrant parfois la consistance d'un morceau de savon, et ayant pris naissance dans le conduit auriculaire, où il continue à séjourner à la suite d'une inflammation de cette cavité.

Symptômes. — Au début, prurit incommode, picotements. — Plus tard, douleurs vives, — céphalalgie, — bourdonnements, — dysécécé ou surdité. — Si, après avoir placé le malade au grand jour, on redresse la courbure du conduit auriculaire en tirant le pavillon en arrière et en haut, on aperçoit une masse brune occupant le conduit. — Un stylet introduit dans ce dernier, au lieu d'aller toucher la membrane et d'y déterminer de la douleur, pénètre moins profondément, donne la sensation d'un corps résistant et même légèrement sonore.

Traitement. — Extraction avec le cure-oreille lorsque le bouchon n'est pas trop dur. — Le cérumen est-il durci : le ramollir avec un peu d'huile ou un peu d'eau tiède injectée dans l'oreille.

CONGÉLATION. — Mortification des parties vivantes par le froid.

Traitement. — Ramener la chaleur dans les parties, non par le calorique direct ou indirect, comme le feu, le bain ou les topiques chauds, mais par des frictions douces et soutenues faites avec la neige, des linges froids, une éponge mouillée, etc. — N'arriver aux corps chauds que petit à petit, et quand les parties malades auront repris quelques degrés de leur température naturelle. — Voy. ASPHYXIE PAR LE FROID.

CONGESTION CÉRÉBRALE. — Voy. APOPLEXIE CÉRÉBRALE.

CONJONCTIVITES. — Inflammations de la muqueuse oculaire. Quatre espèces sont admises dans la science (Desmarres).

A. CONJONCTIVITE FRANCHE OU PHLEGMONEUSE. — *Symptômes locaux.* — Au début, injection plus ou moins vive de partie ou totalité de la surface palpébro-bulbaire de la conjonctive. — Lacis très serré des vaisseaux sanguins. — Rougeur très vive de l'œil. — Tuméfaction, infiltration, formation d'un chémosis séreux ou phlegmoneux (voy. CHÉMOSIS). — Parfois phlyctènes, etc. — Exaspération de la douleur au moindre mouvement des paupières. — Sécheresse de l'œil bientôt remplacée par un larmolement âcre et brûlant. — Épaississement, couleur opaline, blanchâtre ou jaunâtre de la sécrétion lacrymale. — Photophobie rare. — Céphalalgie légère. — Apparition peu fréquente d'un coryza, d'une pharyngite.

Symptômes généraux. — Rares dans la conjonctivite simple. — Fièvre,

anorexie, constipation, etc., quand l'inflammation peut devenir phlegmoneuse.

Traitement local. — Examiner avec soin les surfaces malades. — Enlever la cause matérielle (corps étranger) qui peut se trouver logée dans les replis de la muqueuse. — Laver l'œil avec de l'eau si un caustique, un acide a pu le blesser. — Supprimer l'usage de l'iodure de potassium, si le sujet était soumis à un traitement par ce composé salin. — Continuer les lotions avec l'eau froide ou un collyre légèrement astringent (eau, 100 gram., sulfate de zinc, 10 à 15 centigram.). — Sangsues aux tempes. — Saignée du bras rarement nécessaire.

La conjonctivite est-elle très intense : ventouses scarifiées; une sangsue sur les tempes; ou, mieux encore, sangsues sur la conjonctive (Bretonneau, Velpeau, etc.). — Saignée du bras, surtout si le sujet est pléthorique. — Scarifications de la conjonctive, jets d'eau tiède pour faciliter l'écoulement du sang. — Excision du chémosis avec des ciseaux courbes et une pince pour soulever le plus possible une portion de la muqueuse.

Simple moucheture si le chémosis est de nature séreuse. — Parfois excision de ce dernier. — Si l'on croit devoir recourir aux cautérisations avec le nitrate d'argent (les paupières étant retournées l'une après l'autre), il faut les pratiquer avec ménagement et laver l'œil tout aussitôt avec de l'eau fraîche, ou avec un soluté aqueux de sel marin ou d'acide hydrochlorique (eau, 2 verres, acide ou sel, une cuillerée à café). Dans tous les cas, ce genre de cautérisation ne convient ni dans les conjonctivites légères ni dans les conjonctivites phlegmoneuses : les scarifications conjonctivales sont donc généralement préférables quand le mal nécessite une médication active.

Traitement général. — Un purgatif salin s'il y a embarras gastrique. — Tenir compte de la suppression fortuite d'un flux quelconque habituel, et y suppléer par les moyens ordinaires. — N'ouvrir la veine du bras, du pied, etc., qu'autant, nous le répétons, que l'indication est précise.

A l'intérieur, le calomel à dose contro-stimulante, de préférence à l'émétique en lavage (Scarpa); ne point aller jusqu'à la salivation. — Combattre cette dernière par un purgatif salin si elle survient. — Cesser l'emploi du calomel, y revenir plus tard s'il y a lieu.

Les vésicatoires sur la nuque, derrière les oreilles, autour des orbites, sont plus nuisibles qu'utiles (Desmarres), et, à plus forte raison, ceux que l'on a conseillés sur les paupières. En résumé, une conjonctivite aiguë palpébro-bulbaire, sans aucun accident du côté de la cornée ou des membranes internes, étant donnée chez un sujet peu irritable, on cautérise

avec un crayon de sulfate de cuivre. Chaque cautérisation est suivie de lotions avec l'eau froide pour calmer la douleur. Le lendemain, un collyre avec le mélilot, l'eau de sureau, le thé léger, etc.

Le malade refuse-t-il la cautérisation : remplacer celui-ci par le soluté suivant :

<i>Soluté argentique.</i>		En instillations ou en lotions, toutes les heures pendant cinq à six heures. Dans l'intervalle, applications d'eau froide.
Eau distillée.....	10 gram.	
Azotate d'argent cristallisé.....	5 centigram.	

Pendant la nuit, s'il y a de la douleur, cataplasme froid de fécule de riz sur les yeux.

Bains de pieds salés matin et soir.

Dans la journée, quelques verres d'eau de Sedlitz, bouillon aux herbes, nourriture légère, repos à la chambre, lumière modérée dans l'appartement, tête élevée, tisane de chiendent nitré ou autre au goût du malade.

Le lendemain, les paupières étant gonflées, l'œil injecté, la conjonctive œdématiée, etc., prescrire le collyre suivant :

<i>Collyre astringent.</i>		Sulfate d'alumine..... 1 décigram. En lotions huit ou dix fois par jour, et non en bain local à l'aide d'une œillière.
Eau pure.....	100 gram.	
Eau de roses.....	25 gram.	

L'inflammation tend-elle à devenir chronique : onctions avec gros comme une tête d'épingle sur les cils, matin et soir, avec le mélange ainsi formulé :

<i>Pommade contre les blépharites</i> (Desmarres).		Précipité rouge. 10 à 15 centigram. Camphre..... 10 centigram.
Beurre frais et lavé...	2 gram.	

La même conjonctivite existant sur un sujet très irritable sera attaquée par dix ou douze sangsues près de l'oreille, par un laxatif (manne ou huile de ricin), par un collyre non plus argentique, mais boratique, tannique, ratanhiqne, etc., préparé dans les proportions suivantes :

<i>Collyre ou soluté boratique</i> <i>ou tannique.</i>		Eau de laurier-cerise .. 5 gram. Borax, tannin ou extrait de ratanhia.. 1 décigram.
Eau pure... ..	120 gram.	

Enfin un homme vigoureux est atteint d'une conjonctivite aiguë, avec

commencement de chémosis phlegmoneux, ophthalmie interne, photophobie modérée, boursouffure considérable des paupières, céphalalgie, névralgie oculaire s'irradiant vers le front et les tempes, accès fébriles : on se hâte de pratiquer des scarifications profondes sur la partie tuméfiée, on excise partiellement le bourrelet chémosique, on fait une saignée du bras, on applique des sangsues (quinze à vingt) près de l'oreille, on ajoute à la saignée locale par les sangsues la saignée locale par les ventouses scarifiées sur la tempe. Les frictions belladonnées et laudanisées sont faites autour du front et de l'orbite.

A l'intérieur, on prescrit le calomel (80 centigram.), la tisane de chien-dent, le repos au lit, la tête très élevée sur un coussin en balle d'avoine. Des rideaux interceptent la lumière trop vive du dehors. — Pas de collyres. Sur l'organe malade, simples compresses imbibées d'eau froide ou d'eau blanche.

Le lendemain, les phénomènes morbides étant les mêmes, la constitution du sujet le permettant, renouveler la saignée du bras, les scarifications de l'œil. — S'abstenir de cautériser le bourrelet chémosique avec le nitrate d'argent. Est-on forcé d'y avoir recours : voir pour les précautions ce qui a été dit plus haut.

A l'intérieur, calomel et magnésie calcinée, de chacun, 10 centigram. toutes les trois heures.

Paracentèse de la cornée si des symptômes graves se manifestent du côté des membranes internes.

Ouverture de l'abcès, des phlegmons qui peuvent survenir.

B. CONJONCTIVITE PUSTULEUSE, LYMPHATIQUE, SCROFULEUSE. —
Symptômes. — Vaisseaux injectés, rouges, représentant un faisceau triangulaire correspondant par la base au cul-de-sac oculo-palpébral (*taraxis*), par leur sommet à une *pustule* petite, d'un blanc grisâtre, quelquefois opaline, qui existe, soit à l'union de la cornée et de la sclérotique, soit sur la cornée elle-même. Pas de gêne pour la vision, à moins qu'il n'y ait plusieurs pustules sur la conjonctive palpébrale. — Sensation supportable d'un corps étranger dans l'œil. — Parfois transformation des pustules en ulcérations et manifestation d'une photophobie des plus pénibles.

Traitement local. — Expectation quand la conjonctive bulbaire seule est attaquée. Rien à faire encore lorsque les pustules, placées sur la conjonctive scléroticale, tendent à se résoudre ou qu'elles se transforment en ulcérations à fond sale, jaunâtre, avec bords déchiquetés. Toutefois, on a proposé au début, comme moyen abortif, l'application de la pointe d'un crayon de nitrate d'argent au centre de la pustule. Mais les pustules occu-

pent-elles mi-partie de la cornée et mi-partie de la sclérotique : on applique des sangsues près de l'oreille, du côté de l'œil malade. On donne un purgatif salin, le calomel associé à la magnésie calcinée. On protège l'œil contre la lumière à l'aide d'un linge noir flottant. On tient le malade à la chambre ou, mieux que tout cela (Desmarres), on partage en deux les vaisseaux de la pustule à l'aide du scarificateur. — Pas de collyres, surtout les collyres au nitrate d'argent.

Traitement général. — Celui de la scrofule. (Voy. ce mot.)

Résumé. — Dans un cas de *conjonctivite pustuleuse, bornée à une portion seulement de la muqueuse bulbaire; pustule siégeant en entier sur la partie de cette muqueuse correspondant à la sclérotique et n'intéressant pas la cornée*, on prescrit, chez un sujet d'une quinzaine d'années : manne 40 à 50 gram. dans une tasse de lait. — Bains de pieds salés, matin et soir. — Fomentations froides sur l'œil s'il y a de la cuisson. — — Repos à la chambre. — Purgatif salin, scarification de la pustule si aucun amendement ne se manifeste. — Collyre légèrement astringent quand les vaisseaux commencent à pâlir.

La conjonctivite pustuleuse est complète, tous les vaisseaux sont engorgés, des pustules sont placées, en plus ou moins grand nombre, mi-partie sur la conjonctive et sur la cornée; pas de phlogose de la conjonctive palpébrale, il y a de la photophobie. Le sujet est de l'âge du précédent : on applique huit ou dix sangsues à la tempe; on donne deux ou trois verres d'eau de Sedlitz, et matin et soir, dans un peu d'eau sucrée, une des prises ainsi préparées :

<i>Mélange contro-stimulant.</i>	Carbonate de magnésie. 2 décigram.
Calomel. 2 décigram.	Divisez en six prises égales.

On revient au purgatif salin; on remplace le calomel par l'émétique ainsi formulé :

<i>Potion stibiée</i> (Desmarres).	Sirop de capillaire. 30 gram.
Eau pure. 100 gram.	Mêlez. — Une cuillerée matin et soir.
Tartre stibié. 40 centigram.	

La coloration, l'engorgement des vaisseaux, le nombre des pustules diminuent-ils : simples lotions ou instillations avec le soluté boratique dont on porte la dose jusqu'à 4 gram. pour 100 gram. de liquide, ou avec un soluté de sel ordinaire (sel marin, 5 centigram., eau ordinaire, 10 gram.).

Enfin des ulcérations remplacent-elles les pustules placées sur la cornée

et sur la conjonctive bulbaire ; une photophobie intense et tenace a-t-elle lieu ; des larmes brûlantes coulent-elles sur les joues, une vascularisation existe-t-elle : on a recours au traitement de la *kératite vasculaire*, à celui de l'*ulcère de la cornée*. (Voy. ces mots.)

OPHTHALMIE DU JEUNE AGE, ou encore, mais à plus juste titre, OPHTHALMIE SCROFULEUSE. — Nom donné à l'inflammation que nous venons de décrire quand la muqueuse conjonctivale et la cornée sont envahies. Cette affection débute d'emblée, du moins le plus souvent ; le plus souvent aussi ce sont les jeunes enfants, et en particulier les scrofuleux qui en sont atteints.

Symptômes. — Vascularisation de la cornée. — Épanchements ou ulcérations interlamellaires, etc., etc. Rien de plus à dire sur une maladie suffisamment décrite, et pour laquelle d'ailleurs nous avons déjà renvoyé aux mots **KÉRATITE, ÉPANCHEMENT, ULCÈRE DE LA CORNÉE**.

C. CONJONCTIVITE CATARRHALE (*ophtalmie catarrhale, ophtalmie granuleuse, trachomateuse, etc.*). — Affection dont le spécialisme reconnaît trois degrés différents d'intensité et quatre formes différentes d'état : *état contagieux* ou *non contagieux*, suivant qu'elle règne d'une manière épidémique ou non, *état miasmatique, état exanthématique*.

PREMIER DEGRÉ (état non contagieux). — *Symptômes.* — Sur la portion palpébrale de la muqueuse, stries vasculaires fines, d'un rouge jaunâtre, légèrement flexueuses, presque parallèles, dont la base est tournée vers le bord libre des paupières, le sommet en sens inverse, et dont l'extrémité ne va pas plus loin que le cul-de-sac conjonctival. — Villosités plus ou moins nombreuses et saillantes. — Suintement muqueux plus ou moins épais, puis sébacé. — Peau des paupières et peau des bords du grand angle de l'œil légèrement gonflée, rouge. — Démangeaison d'abord légère, puis vive et incommode sur toute la surface enflammée, mais particulièrement au grand angle. — Gêne des mouvements et sensation de la présence d'un corps étranger. — Le soir, exaspération du prurit, besoin incessant des malades de porter la main sur les paupières. — Un peu de difficulté dans l'acte de la vision.

Traitement du premier degré. — Le même que celui du second degré.

DEUXIÈME DEGRÉ (état non contagieux). — *Symptômes.* — Gonflement et mollesse de la conjonctive plus prononcés. — Soulèvement de cette membrane par infiltration séreuse dans le tissu cellulaire sous-conjonctival (*chémosis séreux*). — Parfois *ecchymose* de la conjonctive et de la sclérotique, œdème des paupières, impossibilité d'ouvrir les yeux. — Adhèrence des cils par suite d'une sécrétion bulbo-palpébrale. — Transforma-

tion du liquide sécrété en croûtes minces, jaunâtres, friables, faciles à enlever au moyen d'un linge mouillé. — Roideur des paupières plus marquée que dans le premier degré. — Démangeaison comme dans le degré précédent, mais plus vive, etc.

Traitement du premier et du second degré. — La cause est-elle un refroidissement subit ou la suppression de la transpiration : placer le malade dans un appartement et un lit convenablement chauffés. — Boissons chaudes et diaphorétiques (tilleul, mauve, bourrache, thé léger, etc.). — Soins de propreté.

Le mal est-il simplement local, ne date-t-il que de quelques jours, y a-t-il imminence de chémosis séreux : toucher les conjonctives avec un crayon de sulfate de cuivre promené lentement, les paupières étant renversées. — Lotion à l'eau froide pour calmer les douleurs causées par les cautérisations. — Puis : collyre doux avec parties égales de décocté aqueux de semences de coings et de racine de guimauve ; collyre astringent avec le tannin. — Pas de bain local avec un œillère. — Bains de pieds salés ou alcalins, mais non sinapisés, l'huile essentielle de la moutarde ayant l'inconvénient d'augmenter l'inflammation des parties malades. — Le lendemain et jours suivants, même traitement.

Empêcher l'agglutination des cils en frottant le bord libre des paupières avec un peu de pommade de concombre mêlée ou non avec le borax en poudre. — Pommades résolatives si l'inflammation gagne la muqueuse tarsienne déjà recouverte de granulations.

TROISIÈME DEGRÉ (état non contagieux). — *Symptômes.* — Ceux des degrés précédents portés au plus haut degré d'intensité.

Traitement. — Cautérisation avec le sulfate de cuivre si l'inflammation est médiocre. — Saignée du bras si les malades, forts et pléthoriques, se plaignent de céphalgie violente. — Simple application de sangsues dans le voisinage de l'œil ; purgatif salin si, la céphalalgie existant, le malade est jeune et faible.

Oncions sur le front et sur les tempes avec l'extrait de belladone s'il y a photophobie.

Tartre stibié, saignées locales plus ou moins répétées, suivant l'intensité de la photophobie.

Collyres astringents, de plus en plus actifs, si des taches jaunâtres apparaissent sur le pourtour de la cornée. — Dans ce cas encore ne pas négliger les cautérisations avec le sulfate de cuivre.

<i>Collyre divin</i> (Léchelle).	Alcoolat vul-	} De chacun, 10 gout. = 25 centigram.
Eau filtrée..... 100 gram.	néraire	
Sulfate de zinc. } Sulfate de cuivre }	Alcool cam- phré.....	
		En instillations entre les paupières.

Un chémosis phlegmoneux a-t-il lieu : traitement indiqué pour la conjonctivite franche. — Le chémosis est-il séreux : mouchetures, collyres astringents, onctions avec la pommade au précipité rouge. — Enfin cautérisation avec le nitrate d'argent fondu s'il y a des granulations. (Voy. GRANULATIONS.)

Traitement général. — Celui qui découle de la constitution, de l'âge, du sexe, etc., des sujets malades.

CONJONCTIVITE CATHARRHALE (*état épidémique et contagieux*). — Ophthalmie dont les symptômes sont identiques avec les précédents.

Traitement. — Quelques purgatifs, quelques cautérisations avec le sulfate de cuivre ; des collyres astringents seront prescrits et employés aussitôt qu'une première indication, la plus importante, l'isolement des malades, aura été remplie.

Un traitement général doit, comme dans les cas précédents, venir en aide au traitement local.

CONJONCTIVITE CATARRHALE (*état miasmatique*), MITTE, OPHTHALMIE DES VIDANGEURS ET DES ÉGOUTTIERS, OPHTHALMIE MIASMATIQUE. — Variété de la conjonctivite catarrhale dont les ouvriers qui en sont atteints, comme les médecins qui l'ont décrite (Furnari, etc.), distinguent trois périodes : invasion ou sécheresse, et bientôt larmolement des parties malades (*mitte humide*) ; écoulement muqueux (*mitte grasse*) ; état indolent ou tardif (maladie n'apparaissant que le troisième jour).

Traitement. — Il doit être symptomatique.

CONJONCTIVITE CATARRHALE (*état exanthématique*). — Variétés d'ophtalmies consécutives à la rougeole, à la scarlatine, à l'érysipèle, à la variole, qui se présentent avec ou sans pustules, et qui n'offrent rien de particulier que la cause qui les produit.

Traitement. — Faire marcher de front le traitement général, celui de la cause et le traitement local. La première indication de ce dernier est d'éloigner l'œil d'une lumière trop vive, de renouveler l'air de l'appartement, de tenir abaissés les rideaux de ce dernier, d'appliquer quelques sangsues derrière les oreilles si l'inflammation devient intense.

Dans la *conjonctivite varioleuse*, on garantira les paupières de l'érup-

tion pustuleuse en la recouvrant, soit de sparadrap de diachylon, soit de collodion, soit d'une couche de pommade camprée, d'une feuille d'or battu, etc. De tous les agents préventifs, le sparadrap est le meilleur; il s'applique plus aisément, plus complètement. La cautérisation avec le nitrate d'argent proposée dans le même cas est difficile à pratiquer; de plus, elle laisse des traces tenaces et désagréables.

Avant de résumer le traitement ci-dessus exposé, donnons le tableau synoptique des caractères distinctifs des conjonctivites.

FRANCHE.	CATARRHALE.	PUSTULEUSE.
Inflammation rapide de toute la conjonctive.	Inflammation de toute la portion palpébrale de la conjonctive.	Inflammation partielle de la portion scléroticale de la conjonctive, formant un angle dont le sommet est terminé par une pustule.
Invasion brusque. Sécheresse marquée. Vascularisation considérable, d'un rouge vif.	Vascularisation jaunâtre.	Vascularisation profonde d'une couleur violacée; vascularisation superficielle d'une couleur rosée. — Vaisseaux variqueux dans le premier cas, vaisseaux fins et déliés dans le second.
Peau des paupières normale.	Rougeur du bord des paupières, et surtout du grand angle.	Point de rougeur.
Pas de sécrétion, pas d'adhérence des cils.	Sensation cuisante et incommode dans l'œil.	Pas de sécrétion.
Jamais de granulations.	Sécrétion muco-purulente. — Agglutination des cils et des paupières, surtout le matin.	Pas de granulations, pas de douleurs, aucune gêne.
Chémosis phlegmoneux plus fréquent que le chémosis séreux.	Granulations.	Chémosis séreux.

Résumé. — Adulte atteint d'une conjonctivite aiguë au premier ou au second degré : cautériser légèrement et à plusieurs reprises avec le sulfate de cuivre. — Laver l'œil avec l'eau fraîche après chaque cautérisation tant qu'il y a de la douleur.

La cautérisation déjà subie est-elle refusée : appliquer matin et soir pendant deux autres jours, gros comme une tête d'épi. gle du même caustique associé à la graisse (sel de cuivre, 25 centigram.; axonge, 2 gram.).

Le matin à jeun, deux ou trois verres d'eau de Sedlitz. Dans la journée, du bouillon aux herbes.

Toutes les heures, bassiner l'œil malade avec :

<i>Lotion astringente</i> (Desmarres).		Eau de laurier-cerise..	5 gram.
Eau pure.....		100 gram.	Extrait de ratanhia... 25 centigram.

Boissons diaphorétiques si quelques autres muqueuses s'irritent et s'enflamment.

Collyres astringents, pommade au précipité rouge, si la conjonctivite gagne la muqueuse palpébrale.

Repos à la chambre, chaleur modérée de cette dernière, nourriture légère.

Conjonctivite au troisième degré sans réaction sur les membranes internes. — Traitement précédent tant qu'il y a peu de douleur. Dans le cas contraire, sangsues près de l'oreille (la saignée générale n'est qu'exceptionnellement nécessaire). — Purgatifs. — Diète. — Lotions avec l'eau de guimauve. — Excision du chémosis phlegmoneux, ou au moins scarifications du bourrelet. — Mouchetures du chémosis séreux. — Pas de cautérisation argentique si ce n'est au début de la maladie.

Cautérisation avec le sulfate de cuivre; collyres astringents quand les symptômes suraigus ont disparu.

Conjonctivite au troisième degré avec réaction sur les membranes internes. — Saignée générale, sangsues près de l'oreille.

Toutes les deux heures, une cuillerée à bouche de la potion stibiée déjà formulée; ou, si l'on ne craint pas de provoquer la salivation, trois à quatre fois par jour 1 décigram. de calomel uni à 2 centigram. de poudre d'opium.

Pas de collyres astringents.

Conjonctivite chronique. — Attaquer les granulations (voy. ce mot). — Pommades excitantes.

<i>Pommade excitante</i> (Desmarres).		Précipité rouge...	2 à 4 décigram.
Beurre frais lavé... . . .		3 gram.	Matin et soir gros comme une tête d'épingle sur la tête.

D. CONJONCTIVITE PURULENTE (*ophthalmie purulente des nouveau-nés, ophthalmie gonorrhéique, ophthalmie des adultes ou d'Égypte, etc.*). — Ophthalmie contagieuse caractérisée par un écoulement abondant d'une matière muco-purulente et franchement purulente, par un gonflement considérable des paupières, différant de la conjonctivite catarrhale, non pas précisément par sa nature éminemment transmissible, mais par sa marche, l'acuité de ses symptômes, la couleur de la matière sécrétée, le mode de traitement, etc. Au surplus, voici le diagnostic différentiel :

CONJONCTIVITE CATARRHALE.

Vaisseaux enflammés nombreux, couleur rouge.

Chémosis phlegmoneux, très fréquent, avec douleur vive, battements de l'œil, fièvre.

Scarifications très utiles, très sédatives à cette époque de la maladie.

Symptômes aigus, réclamant l'attention incessante du médecin.

Cornée rarement atteinte, ou dans une portion de sa circonférence seulement.

Compression modérée et limitée des vaisseaux.

Sécrétion incolore.

Sous le rapport du traitement :

Avantages certains des saignées générales et locales au deuxième degré de la maladie.

Cautérisation peu avantageuse. — Eschares légères.

Granulations, comme terminaison de la maladie.

CONJONCTIVITE PURULENTE.

Vaisseaux peu nombreux, couleur pâle.

Bourrelet chémisque et indolent ; pas de battements dans l'œil, pas de fièvre.

Scarifications inutiles.

Symptômes de peu de durée, se dissipant seuls ; douleur promptement abattue.

Cornée totalement atteinte, promptement mortifiée.

Étranglement des vaisseaux.

Sécrétion jaune citrin, bientôt purulente et s'échappant par jets.

Sous le rapport du traitement :

Rien de semblable.

Dangereuse. — Eschares profondes si l'on cautérise.

Même terminaison.

Symptômes de la première période. — Vers le troisième jour de la naissance, apparition de matières croûteuses adhérentes aux cils. — Gonflement et rougeur des paupières. — Douleur nulle et peu prononcée. — Viscosité intrapalpébrale. — Injection des vaisseaux. — Sous les paupières, une ou deux gouttes d'une matière blanchâtre, visqueuse, muqueuse, assez épaisse, ne troublant pas les larmes et laissant encore du doute sur le diagnostic de la maladie.

Traitement. — Collyre avec nitrate d'argent (3 centigram. par 40 gram. d'eau distillée), ou plutôt instillation du même liquide entre les paupières. Renouveler les instillations toutes les heures.

Symptômes de la seconde période. — Diagnostic certain quand, après quelques heures d'une tuméfaction des paupières, on trouve, en écartant celles-ci, un *liquide jaune citrin*, et quand cette tuméfaction frappe plus particulièrement la paupière supérieure, qu'il y a de la rougeur, de la tension, de l'œdème et impossibilité de tout mouvement palpébral. Il y a, de plus, chevauchement des paupières, — injection vive de la muqueuse palpébrale et cornéenne. — Parfois, fausses membranes (*ophthalmie purulente diphthéritique*). — Augmentation dans la quantité, la densité de la sécrétion. — Difficulté extrême d'écarter les paupières. — Quelquefois renversement des paupières (*ectropion aigu*). — Enfin développement de granulations sur la conjonctive.

Traitement. — Cautérisation avec le soluté argentique concentré (1 à 2 gram. de sel d'argent par 8 à 10 gram. d'eau pure). — Porter le soluté avec un pinceau sur toutes les surfaces malades. — Répéter l'opération toutes les six à huit heures, pendant les deux premiers jours. — Atténuer les effets de l'excédant du caustique par des lavages avec le soluté de sel marin (précautions déjà signalées). Du troisième au quatrième jour, le gonflement des paupières a-t-il diminué : ne plus appliquer le caustique qu'une ou deux fois en quarante-huit heures pour faire disparaître la sécrétion et le gonflement. Dans l'intervalle des cautérisations, appliquer sur les yeux des compresses mouillées d'eau froide, et instiller fréquemment entre les paupières un collyre astringent pour enlever le pus de la surface de l'œil.

Le gonflement des paupières a-t-il résisté aux deux ou trois premières cautérisations : pratiquer, une demi-heure après la dernière application du caustique, de larges et nombreuses scarifications sur la conjonctive palpébrale, et les répéter plusieurs fois par jour.

Une ou deux sangsues appliquées au voisinage de l'œil, pendant deux ou trois jours, et un purgatif léger peuvent être utiles si l'inflammation est vive, mais là doit se borner le traitement dit antiphlogistique.

Symptômes de la troisième période. — Aggravation des symptômes ci-dessus, c'est-à-dire œdème considérable des paupières, bourrelet chémosique épais, opaque et très consistant ; étranglement de tous les tissus du globe oculaire, mais surtout de la conjonctive et même de la cornée. — Diminution de la sécrétion, mais augmentation de sa consistance. — Fièvre, dévoiement, vomissements ; convulsions (indice non constant de la perfo-

ration de la cornée et d'une hernie de l'iris). Parfois symptômes de la méningite, etc., etc.

Traitement. — Plus de caustiques. — Scarifications. — Compresse mouillée d'eau froide en permanence. — Lotions souvent répétées pour enlever tout le pus séjournant sur la cornée souvent ramollie. — Purgatifs salins.

E. CONJONCTIVITE BLENNORRHAGIQUE. — Ophthalmie contagieuse, n'attaquant d'abord qu'un seul œil (comme toutes les conjonctivites purulentes et transmissibles), produite soit par l'inoculation directe, soit par la contagion indirecte, et n'apparaissant en général que dans le deuxième septénaire de la cause qui lui a donné la naissance (la blennorrhagie le plus ordinairement, comme son nom l'indique).

Symptômes. — Muqueuse conjonctivale rouge, gonflée et recouverte d'un écoulement puriforme abondant. — Paupières tuméfiées, dures, rouges, infiltrées de sérosité. — Abaissement, difficile à vaincre, de la paupière supérieure sur l'inférieure. — Parfois renversement du bord libre de la paupière supérieure. — Accumulation d'une matière jaunâtre, puriforme, abondante, s'échappant des paupières et coulant sur les joues. — Excoriation de ces dernières. — Douleur d'abord légère ou nulle, puis de plus en plus prononcée et s'irradiant de l'œil au front, du front à la tempe, aux dents, etc.; indices d'ulcérations à la cornée, de chémosis phlegmoneux, complications que l'on constate en écartant les paupières préalablement mouillées avec des fragments d'éponge fine imprégnés d'eau tiède et pressés entre les doigts.

Traitement local. — Saignée de l'œil à l'aide de scarifications largement faites. — Sangsues en grand nombre dans le voisinage de l'œil malade.

Traitement général ou interne. — Toutes les trois heures 4 à 2 décigrammes de calomel unis à 5, à 10 centigrammes de poudre de belladone. — Repos au lit. — Diète. — Agents antiblennorrhagiques s'il y a coïncidence blennorrhagique. — Ne pas chercher à rappeler à l'aide des sondes ou bougies un écoulement supprimé. — S'en tenir aux soins de propreté, aux collyres légèrement astringents après les scarifications.

<i>Bols de cubèbe ferrugineux</i>	Cubèbe pulvérisé.	25 gram.
(Léchelle).	Faites un mélange à froid avec :	
Faites un mélange à chaud avec :	Extrait aqueux de jus-	
Céroxyline du <i>myrica</i>	quiame.	25 centigram.
<i>cerifera</i>		
5 gram.		

Eau, quantité indéterminée dans laquelle vous dissoudrez l'extrait.

Dextrine, quantité suffisante pour former avec le soluté ci-dessus un mucilage de consistance convenable.

Tannate de fer 1 gram.

Réunissez les deux mélanges ; ajoutez :

Magnésie calcinée, quantité suffisante pour rapprocher la masse en consistance de cire à modeler.

Formez un magdaléon, ou divisez en 5 bols argentés ou non.

Chaque jour 1 tiers du cylindre ou bien 2 bols, qu'on peut envelopper dans

du pain azyme s'ils n'ont pas été argentés ; mais ces formalités sont à peine utiles. La consistance plastique rend le cubèbe très facile à prendre, la jusquiame corrige ses effets et le tannate les accélère. — Dans toutes les blennorrhagies dont la suppression est urgente, et particulièrement dans celles qui se compliquent d'ophtalmie, la préparation qui précède est une des mieux indiquées. Comme stimulant stomachique et comme ferrugineux, elle trouve encore parfaitement sa place dans certaines blennorrhées tenaces qu'une atonie générale éternise. (A.-D. Naudin.)

F. CONJONCTIVITE PURULENTE DES ARMÉES (*ophtalmie d'Égypte, ophtalmie militaire, etc.*). — *Symptômes.* — Ceux de la conjonctivite blennorrhagique et ceux de la conjonctivite des très jeunes enfants, plus une rapidité extraordinaire dans leur marche ou progrès. Ainsi, comme dans les ophtalmies ci-dessus décrites, les malades se plaignent de sensations analogues à celles que produiraient des corps étrangers dans l'œil. Les paupières sont roides, gênées dans leurs mouvements. La lumière, qui d'abord affectait légèrement l'œil malade, finit par devenir insupportable et par causer des douleurs vives. Les membranes internes sont envahies, des accidents fébriles se déclarent, etc.

Traitement. — Scarifications multipliées et injections continues de liquides légèrement astringents. — Mouchetures ou excisions des bourrelets chémosiques. — Agents internes selon la constitution, l'âge, le sexe, etc., du sujet.

Comme moyen préventif on conseille le séjour dans des lieux convenablement abrités de l'intempérie des climats et des saisons ; le lavage des yeux, soir et matin, et souvent dans le jour, avec des liquides aqueux contenant en solution des quantités minimales d'alun, de sulfate de zinc, d'acétate de plomb, d'azotate d'argent, etc., etc.

Résumé du traitement des conjonctivites purulentes. — Nouveau-né ou très jeune enfant atteint d'une conjonctivite purulente peu intense (première période) avec léger sillon rouge sur la paupière (caractère pathognomonique non constant), sécrétion jaunâtre, peu abondante, collant les cils ; rougeur peu notable de la conjonctive. Toutes les heures, instiller dans l'œil malade une goutte de liquide argentique (5 centigram. d'azotate,

pour 10 gram. d'eau distillée). Dans l'espace de huit à dix heures, porter la proportion d'azotate à 10 centigrammes.

Le troisième jour, le gonflement étant tombé ou commençant à tomber, revenir au soluté préparé avec 5 centigrammes de sel d'argent. S'en tenir ensuite à un collyre légèrement astringent et surveiller l'état de l'œil pendant quelques jours.

(Deuxième période). *Conjonctivite purulente intense, gonflement considérable des paupières, boursouffure de la conjonctive bulbaire.* — Scarifications nombreuses et à plusieurs reprises autour de la cornée. Si l'on cautérise avec le crayon de nitrate d'argent, ne promener celui-ci que légèrement, superficiellement sur la muqueuse palpébro-scléroticale; faire aussitôt des lotions avec l'eau salée, revenir aux scarifications s'il y a lieu, et continuer pendant dix à douze heures les lotions avec un soluté d'alun (alun, 1 partie; eau, 300). Ces lotions doivent être faites six, huit et dix fois par heure.

Seconder les moyens ci-dessus avec une sangsue près de chaque oreille, et un écoulement de sang d'une heure au moins.

A l'intérieur, une demi-cuillerée à bouche de sirop de chicorée ou de sirop d'ipéca. Deux doses dans l'espace de deux heures.

Réprimer les granulations (constatées après la disparition du gonflement palpébral) avec le crayon de sulfate de cuivre.

(Troisième période). *Conjonctivite purulente grave; chémosis, gonflement considérable des paupières; infiltration de la cornée; ulcération imminente; abondance du muco-pus.* — Scarifications du chémosis. — Mouchetures du gonflement palpébral. — Faciliter l'écoulement du sang avec des lotions d'eau tiède. — Pas de caustique argentine. — S'en tenir aux sangsues près de l'oreille, aux purgatifs, aux lotions astringentes. — Répéter les scarifications. — Injecter un *soluté atropique* (sulfate neutre d'atropine, 5 centigram.; eau pure, 10 gram.), si l'ulcération a eu lieu et si elle fait des progrès. — Combattre par les moyens ordinaires le narcotisme que peut produire le sel d'atropine. — Avoir recours à la *compression de l'œil* si le ramollissement de la cornée fait des progrès. Cette compression est faite avec des rubans de fil larges, résistants et superposés, portant chacun dans leur partie moyenne, et solidement cousu, un petit tampon de charpie directement appliqué sur l'œil malade. Enfin, appliquer le traitement propre aux granulations si la maladie passe à l'état chronique. Voy. GRANULATIONS.

Adulte présentant une *conjonctivite purulente blennorrhagique, avec*

gonflement palpébral et conjonctival très prononcé, cornée normale. — Scarifications profondes du chémosis. — Scarifications trois fois par jour sur la conjonctive bulbaire. — Enlever tout le pus qui recouvre la cornée à l'aide de lotions astringentes et souvent renouvelées. — Pas de cautérisation, si ce n'est tout à fait au début. — Eau glacée sur l'œil si celui-ci est très rouge, ou saignées locales.

Toutes les trois heures 1 décigramme de calomel uni à 2 centigrammes d'opium en poudre ou à 2 ou 3 centigrammes de belladone pulvérisée. — Traitement particulier de la blennorrhagie uréthrale.

CONSOMPTION. — Diminution lente et progressive des forces et du volume de toutes les parties molles du corps, phénomène appartenant à toutes les maladies de longue durée. — Voy. PHTHISIE, RACHITISME, SPERMATORRHÉE, MARASME.

CONSTIPATION. — Parfois symptôme; considérée ici comme affection idiopathique.

Symptômes. — Maigreur progressive. — Diminution de l'appétit. — Digestion peu facile. — Caractère irritable. — Céphalalgie. — Bouffées de chaleur. — Étourdissements. — Disposition à dormir après les repas. — Peu d'aptitude au travail intellectuel. — Borborygmes — Défecation incomplète quand elle est encore possible. — Tension de l'abdomen. — Pesanteur au périnée. — Enfin engouement soit dans le rectum seulement, soit dans le rectum et l'S iliaque, avec tumeur allongée, irrégulière, bosselée, donnant un son mat à la percussion.

L'engouement est-il dû à l'accumulation des matières fécales : aggravation des symptômes ci-dessus, — fièvre.

Traitement. — Aller au cabinet chaque jour et à la même heure, le besoin s'en faisant sentir ou non. — Obéir de suite à ce dernier quand il se manifeste. — Ne pas se livrer aux travaux de cabinet aussitôt après les repas. — Faire après ces derniers quelques travaux manuels ou quelques promenades. — Faire usage de temps à autre de suppositoires préparés avec le miel épais, le beurre de cacao et l'aloès, le suif et l'extrait de belladone, la nervure médiane d'une feuille de chou, une mèche de charpie, etc.

Au début, usage modéré des laxatifs, des lavements avec l'eau de purée, de tripes, de vaisselle, etc. — Garder la nuit un quart de lavement pris au moment du coucher. — Recourir ensuite aux cathartiques et même aux drastiques par en haut et par en bas. — Faire

usage des grains de santé récemment préparés, du thé de Saint-Germain, etc., etc.

L'engouement stercoral résiste-t-il à tous les évacuants : porter le doigt indicateur, enduit de cérat, dans le rectum, détacher les matières durcies (*scybales*). Le malade peut souvent faire ce dégorgeement lui-même avec une curette, le manche d'une cuiller, etc.

La constipation tient-elle à l'état mou et lâche des parois abdominales : une ceinture fortement serrée détermine des contractions favorables à la défécation.

Grains de santé (Cadet).

Aloès succotrin.	} De chacun,
Jalap.	
Rhubarbe.	25 gram.
Sirop d'absinthe, quantité suffisante.	

Pilules de 15 centigram. — 1 ou 2 par jour.

Pilules ante cibum ou gourmandes.

Poudre d'aloès, 24 ; extrait de quinquina, 12 ; poudre de cannelle, 4 ; sirop d'absinthe, quantité suffisante.

Pilules de 2 décigram. — 1 ou 2 par jour.

Pilules d'Anderson ou écossaises.

Poudre d'aloès, 24 ; de gomme gutte, 24 ; huile volatile d'anis, 3 ; sirop simple, quantité suffisante.

Pilules de 2 décigram. — 2 à 6 par jour.

Pilules de Bontius.

Aloès succotrin, 32 ; gomme gutte, 32 ; gomme ammoniacque, 32 ; vinaigre de vin blanc, 192.

Pilules de 2 décigram. — 2 à 6 par jour.

Thé de Saint-Germain.

Fleurs de sureau.	20 gram.
Fenouil.	} De chacun, 5 gram.
Semences de buis	
Crème de tartre.	
Séné.	25 gram.

Mélez et faites 12 paquets égaux. — 1 chaque matin en infusion dans une tasse d'eau bouillante, et faites prendre en une seule fois.

Régime. — Faire usage des viandes blanches, des légumes frais, des fruits de la saison, des boissons acidules, des aliments peu sympathiques à l'estomac, comme le lait, le veau, les huîtres, les pruneaux, etc., qui provoquent assez souvent chez certaines personnes des selles liquides simulant assez bien les superpurgations.

Constipation chez le nouveau-né. — Médication propre à l'évacuation du méconium, c'est-à-dire sirop de chicorée mêlé à parties égales avec l'huile d'amandes douces, et donné par cuillerées à café le matin à jeun, ou soir et matin.

CONTRACTURE IDIOPATHIQUE (*tétanos intermittent*, Dance ;

contracture essentielle, Constant; *contracture des extrémités*, Rilliet et Barthez, Grisolle, etc.; *rétraction musculaire spasmodique*, Murdoch, Laberge), *convulsion externe tonique*. — Maladie qu'il ne faut confondre ni avec la contracture symptomatique des affections de l'encéphale ou de la moelle, ni avec les convulsions internes; qui s'observe bien plus dans les temps froids de l'hiver que dans les autres saisons; chez les très jeunes enfants (un à trois ans) et les sujets de quinze à vingt ans que chez les adultes; qui a pour caractère principal la flexion involontaire des doigts et des orteils; qui, enfin, se rapproche beaucoup du tétanos, d'où le nom que Dance lui a donné, et qui est tout à fait comparable au rhumatisme.

Symptômes spéciaux (précédés ou non de fatigue, de brisement insolites). — Engourdissement, picotement dans les membres. — Gêne plus ou moins notable dans les mouvements. — Roideur dans l'avant-bras, le poignet. — Flexion ou extension, mais surtout flexion des doigts, des orteils; flexion difficile et douloureuse à vaincre.

Symptômes généraux. — Troubles fonctionnels (convulsions, strabisme, dilatation des pupilles, etc.) très rares et ne précédant presque jamais la contracture; il en est de même de l'irrégularité du pouls, de la permanence dans les phénomènes morbides. C'est tout le contraire dans la contracture symptomatique.

Chez les enfants, il n'est pas rare de voir survenir de la diarrhée, une paralysie plus ou moins prononcée (Teissier, Hermel, Trousseau, Delpech), d'où les noms de *paralysie idiopathique*, *spasme musculaire idiopathique*, *paralysie nerveuse essentielle*, qui ont encore été donnés à la même maladie.

Traitement. — Quand la maladie n'a pas disparu spontanément, comme cela se voit assez fréquemment, on cherche les causes, qui peuvent être : une constipation opiniâtre ou une diarrhée abondante, l'aménorrhée ou la dysménorrhée, des parasites dans l'estomac ou les intestins, d'où la prescription : des purgatifs, du calomel (8, 10 et 15 centigram.), principalement quand les malades sont des enfants; des emménagogues (tisane de safran, d'armoise, de camomille, d'absinthe, une très petite pincée de chaque substance par litre d'eau bouillante) s'il y a des troubles menstruels. Dans ces mêmes cas, prescrire les ferrugineux (carbonate de fer). Anthelminthiques (mousse de Corse, sémen-contrà, huile de ricin, etc.) s'il y a lieu de croire que des vers existent dans le tube digestif; la belladone à haute dose (1, 2 et 3 décigram., Trousseau), comme agent sédatif; l'ipécacuanha (5 et 10 décigram., Guéneau de Mussy) contre les troubles

gastriques ; le sulfate de quinine (30 à 75 centigram. dans l'intervalle des spasmes); enfin la saignée s'il y a quelques phénomènes congestifs ou phlegmasiques.

Les antispasmodiques (oxyde de zinc et jusquiame), les opiacés, les bains, les liniments et les onctions huileuses sont encore d'un emploi fréquent et utile comme agents directs sur l'élément nerveux.

Chez les jeunes enfants, quelques tasses d'eau de tilleul et de feuilles d'oranger, des bains tièdes (non sulfureux), des frictions douces sur la peau avec une flanelle ou une brosse imbibée de liqueurs alcooliques, éthérées, etc.

Régime approprié, c'est-à-dire tonique, chez les sujets faibles ou épuisés, l'estomac n'offrant d'ailleurs aucune contre-indication. — Aliments doux et de facile digestion dans le cas contraire.

Onction huileuse.

Huile d'amandes douces... 60 gram.
Laudanum de Rousseau... 2 gram.
Mêlez et agitez chaque fois.

Autre.

Huile blanche..... } De chaque,
Baume tranquille..... } 50 gram.
Éther acétique. 3 gram.
Mêlez et agitez chaque fois.

Liniment opiacé et camphré.

Huile de camomille..... 90 gram.
Camphre 2 gram.
Laudanum de Sydenham... 1 gram.
Mêlez et agitez chaque fois.

Pilules antispasmodiques.

Extrait de jusquiame.. } De chaque,
Oxyde blanc de zinc... } 15 centigram.
Mêlez. — Pour une pilule. — 5 à 6 semblables par jour.

CONTUSIONS. — Voy. PLAIES.

CONVULSION INTERNE (*spasme de la glotte, asthme de Kopp, asthme thymique, convulsion partielle, convulsion des muscles respirateurs*).

Symptômes précurseurs (peu constants). — Troubles digestifs. — Évacuations cimenteuses, argileuses. — Rapports acides. — Flatuosités. — En un mot, les signes principaux d'une mauvaise digestion.

Traitement. — Il est tout hygiénique. Ainsi : changement de lieu et d'habitation, séjour à la campagne, alimentation saine et suffisante, pas de sevrage prématuré, pas d'allaitement artificiel.

De temps en temps, le matin à jeun, une cuillerée à café de sirop d'ipéca, ou une cuillerée à café de sirop d'iodure de fer ou d'huile de foie de morue.

Symptômes (constituant l'accès). — Inspiration sifflante, aiguë, grêle et claire, analogue à la reprise de la coqueluche ou au sifflement du hoquet.

— Interruption, retour des mêmes symptômes, puis disparition annoncée par une inspiration plus longue, moins sifflante, presque insonore.

Expiration interrompue. — Retour de l'expiration avec les caractères suivants : tantôt courte et difficile, tantôt longue et naturelle, tantôt sourde, tantôt bruyante et comme gémissante, d'autres fois saccadée, convulsive, etc.

Suspension des mouvements respiratoires. — Face violacée, cyanosée. — Saillie des yeux. — Gonflement des veines du cou. — Renversement de la tête en arrière. — Bouche largement ouverte. — Agitation, anxiété extrêmes. — Syncope. — Petitesse et irrégularité du pouls. — Évacuations involontaires. — Contractures dans les membres.

La laryngite spasmodique et la cyanose ayant beaucoup de rapport avec la convulsion interne, voici le diagnostic différentiel de ces trois affections.

CONVULSION INTERNE.	LARYNGITE SPASMODIQUE.	CYANOSE.
<p>Maladie presque exclusivement observée depuis la naissance jusqu'à douze et dix-huit mois.</p> <p>Pas de coryza, pas de fièvre.</p> <p>Premier accès se manifestant indifféremment la nuit et le jour : on peut en compter vingt dans la même journée. Leur durée est de quelques secondes ou une minute.</p> <p>Toux nulle. — Inspiration sifflante.</p> <p>Dans l'intervalle des accès, pas de fièvre si la maladie est simple.</p>	<p>Rare au-dessous de l'âge d'un an.</p> <p>Coryza, léger mouvement fébrile.</p> <p>La nuit également, rarement le jour ; accès peu nombreux. Durée : quelques minutes à plusieurs heures.</p> <p>Toux rauque. — Inspiration insonore.</p> <p>Toux et fièvre.</p>	<p>Maladie congénitale, liée à un vice de conformation du cœur et des gros vaisseaux.</p> <p>Accès de suffocation.</p> <p>Toux et râle trachéal ou bronchique. — Coloration violette de la face, des lèvres, des extrémités. — Rémissions avec dyspnée dans l'intervalle des accès.</p>

Traitement. — S'étant assuré de la non-existence de l'hypertrophie du thymus ou de la thyroïde, circonstance pathologique fort rare d'ailleurs, le médecin aura à appliquer, au moment de l'accès s'il arrive à temps, après l'accès dans le cas contraire, le traitement indiqué pour l'éclampsie et pour la contracture ; il tiendra compte, comme dans ces deux maladies, des indications fournies par la nature convulsive de l'affection ; il em-

plaira tout d'abord les antispasmodiques, les narcotiques, les calmants; il secondera l'action de ces divers agents pharmaceutiques par les évacuants si le spasme coïncide avec un dérangement des voies digestives; par les toniques quand ces mêmes voies ne seront point le siège d'une phlegmasie; par les altérants si quelque tumeur, quelque compression peuvent être cause de la convulsion interne.

Il engagera les parents à lever l'enfant, à le promener sur les bras dans la chambre, à le mettre à même de porter sa tête en arrière, de respirer à pleine poitrine. On lui jettera de l'eau fraîche à la figure; on lui fera respirer de l'éther, du chloroforme.

Antispasmodiques : Oxyde de zinc (10 à 75 centigram.); hydrocyanate de zinc (2 à 5 centigram.) plusieurs fois (deux ou trois) par jour; assa fœtida, eau de laurier-cerise (1 à 2 gram.) en lavement, en potion.

Narcotiques : Extraits de belladone, de jusquiame (5 milligram. à 1, 2 et 5 centigram. et plus, progressivement).

Evacuants, révulsifs gastro-intestinaux : Calomel à doses réfractées (5 à 20 centigram. par jour).

Les bains longtemps prolongés, les frictions sur toutes les parties du corps sont également indiqués, ainsi que l'incision des gencives, quand la dentition coïncide avec la maladie et qu'elle est devenue difficile.

Les émissions sanguines ne sont vraiment utiles qu'autant que le sujet a plus de six mois, qu'il est fort et bien constitué, que la congestion de la face est considérable, le pouls large et résistant. Dans tous les cas contraires il faut s'abstenir, à moins de chercher dans la perte de sang un moyen perturbateur, et non un moyen antiphlogistique.

Viennent enfin les toniques et les reconstituants (l'huile de foie de morue et le sirop d'iodure de fer principalement), agents déjà indiqués comme moyens prophylactiques. En effet, la plupart des sujets atteints de convulsions internes sont malingres, souffreteux, rachitiques, et c'est par la médication corroborante unie à l'alimentation qu'on cherche tous les jours à modifier, à changer, à améliorer la mauvaise constitution qui décime ces malheureux enfants en aussi grand nombre.

Médicaments altérants. — Dans les cas où il y a hypertrophie de la glande thyroïde ou du thymus, on fait usage des sirops d'iodure de fer ou de feuilles de noyer.

Lavement avec l'assa fœtida.

Assa fœtida. 1 à 2 gram.

Eau de guimauve. 300 à 400 gram.
Jaune d'œuf. N° 1.

Potion calmante.

Eau de laurier-cerise....	10 gram.
Sirop de sucre.....	30 gram.
Eau de tilleul..	80 gram.

Mêlez. — Par cuillerées à café toutes les demi-heures.

Oncions sédatives (Rilliet et Barthéz).

Extrait de belladone....	1 gram.
--------------------------	---------

Onguent gris..	} De chaque, 15 gram.
Axonge...	

Mêlez. — En frictions sur la partie antérieure du cou, le long de la colonne vertébrale.

Liniment stimulant.

Frotter les membres avec une brosse de drap arrosée avec l'eau de Cologne ou le baume de Fioravanti.

Malgré le traitement ci-dessus, continué plus ou moins longtemps, la maladie persiste-t-elle; ses accès sont-ils violents, fréquents, très rapprochés les uns des autres; une atonie progressive générale a-t-elle lieu: maintenir la médication, et surtout insister sur les moyens hygiéniques.

COQUELUCHE (*toux convulsive*). — Affection catarrhale et convulsive des bronches, avec quintes particulières, suspension de la respiration, et terminée par une longue inspiration sifflante, une expectoration de mucosités filantes, et quelquefois par des vomissements.

On reconnaît trois périodes à cette maladie: la première, dite *prodromique*, n'est autre qu'un simple catarrhe; la seconde, dite *convulsive*, est caractérisée par une toux quinteuse; la troisième, ou période *de déclin*, n'est autre que l'amendement notable des quintes.

PREMIÈRE PÉRIODE. — *Symptômes.* — Toux sèche, plus ou moins fréquente, se manifestant plus la nuit que le jour. — Congestion conjonctivale. Larmolement. — Faciès abattu triste. — Éternuements fréquents. — Coryza. — Accidents fébriles généralement légers. — Durée moyenne de cette période, huit à quinze jours.

Traitement. — On agit comme dans la bronchite simple, bénigne. — Boissons émollientes, looch blanc, ventouses sèches. — Voy. BRONCHITE SIMPLE.

DEUXIÈME PÉRIODE. — *Symptômes.* — Quintes d'abord faibles, courtes et séparées par des intervalles assez longs; puis quintes rapprochées, vives, courtes, fatigantes, irritantes, avec nausées et parfois vomissements de matières alimentaires ou simplement muqueuses. — Puis encore tous les symptômes de l'asphyxie. Enfin, mais très rarement, quelques jets subits de sang par le nez, la bouche, les oreilles. — Sueur froide sur tout le corps, et principalement sur la tête, le front, les épaules quand les quintes sont fortes et répétées. — Évacuations alvines involon-

taires, etc. — Durée moyenne de cette période : trois à vingt jours chez les très jeunes sujets ; trente à quarante chez les sujets plus âgés.

La période convulsive de la coqueluche présentant quelques difficultés de diagnostic avec la bronchite aiguë quinteuse et la tuberculisation des ganglions bronchiques, voici, en tableau synoptique, les différences offertes par ces trois affections :

COQUELUCHE.	BRONCHITE AIGUE AVEC QUINTES.	TUBERCULISATION DES GANGLIONS BRONCHIQUES.
—	—	—
Période catarrhale, assez fréquente.	Pas de prodromes.	Pas de périodes.
Quintes avec sifflement.	Quintes moins violentes, plus courtes ; sifflement très rare.	Quintes très courtes, sans sifflement.
Expectoration filante.	Peu ou pas d'expectoration.	Pas d'expectoration.
Vomissements assez communs.	Pas de vomissements.	Pas de vomissements.
Apyrétique, à l'état simple.	Pyrexie au début.	
Respiration pure.	Râle sibilant et muqueux, puis râle sous-crépitant.	Signes de la tuberculisation. Cependant ces signes peuvent manquer.
Persistance, puis diminution des quintes.	Persistance dans la petitesse du pouls, dans la dyspnée, puis augmentation des mêmes phénomènes.	Accès d'asthme alternant avec les quintes.
Toux catarrhale. — Convalescence, à moins de complications.		Mouvements fébriles. — Sueurs. — Amaigrissement, etc.
Pas de récidives.	Récidives possibles.	

Traitement. — Pas d'émissions sanguines ; pas de débilitants quand la coqueluche est de moyenne intensité. — Emploi du soufre, du carbonate de fer, de l'oxyde de zinc, du gui de chêne, du café, de la potion à la cochenille, médicaments que l'on peut administrer pendant plusieurs jours, pendant plusieurs semaines même, et dont on seconde les bons effets de temps en temps, pendant la durée de la période dite spécifique, en donnant le matin à jeun un ou deux cuillerées à café de sirop d'ipécacuanha.

Soufre.

15 centigram. deux ou trois fois par jour aux enfants de deux à quatre ans. —
75 centigram. aux enfants plus âgés.

A prendre dans du lait, du sirop, une émulsion, etc.

Mélange pulvérulent soufré (Kopp).

Fleurs de soufre . . . 4 à 9 décigram.
Sucre de lait 1 gram.
Poudre de racine d'iris. 15 centigram.

Mêlez pour dix doses égales. — Une toutes les deux heures.

Les mucosités sont-elles abondantes :
au mélange ci-dessus ajoutez :

Ipécacuanha pulvérisé. 3 à 7 centigram.

La forme convulsive prédomine-t-elle :
remplacer l'ipéca par :

Musc..... 5 centigram.

De la diarrhée due à l'action purgative du soufre survient-elle : suspendre pendant un jour ou deux le mélange pulvérent.

Sous-carbonate de fer.

9 à 15 décigram. dans la journée. Le sel de fer est tenu en suspension dans 100 gram. de looch ou de julep que l'on fait prendre par cuillerées toutes les deux heures.

Oxyde de zinc.

5 centigram. toutes les trois heures aux enfants d'un à trois ans ; 10 à 15 centigram. aux enfants plus âgés.

Poudre avec l'oxyde de zinc
(Fraenkel).

Fleurs de zinc..... 3 décigram.
Poudre d'yeux d'écrevisse..... 2 gram.
Sucre blanc..... 6 gram.

Mélez pour 12 doses égales. — Une toutes les deux heures dans un peu d'eau ou une petite tasse de chocolat.

Autre (Wendt).

Fleurs de zinc } De chaque, 1 décigram.
Musc..... }

Sucre blanc... 6 décigram.

Mélez. — Toutes les deux heures un mélange semblable chez les enfants de deux ans.

Surveiller l'action de ces deux préparations, qui peuvent donner lieu à des évacuations soit par en haut, soit par en bas, quand les doses ont été élevées ou qu'elles ont été continuées pendant un certain temps.

Gui de chêne.

60 à 75 centigrammes quatre ou cinq fois par jour.

Café à l'eau chaud et bien sucré
(Guyot).

Ce café est donné après chaque repas composé de viandes hachées, à la dose d'une demi-cuillerée ou une cuillerée à bouche suivant l'âge.

Potion à la cochenille (Wachtl).

Cochenille..... } De chaque,
Bitartrate de potasse.... } 5 décigram.
Sucre... 15 gram.
Eau bouillante..... 100 gram.

Mélez. — Une cuillerée à café trois fois par jour. Continuer pendant huit, dix et quinze jours. Surveiller si des accidents (signalés par quelques-uns) du côté de la vessie (strangurie, hématurie) ne se manifestent pas. Dans ce cas, suspendre la médication.

La coqueluche continue-t-elle ; les quintes sont-elles plus nombreuses, plus rapprochées : recourir aux narcotiques (belladone, opium, extrait de laitue vireuse), aux antispasmodiques (oxyde de zinc, musc, déjà nommés, valériane, assa fœtida, etc.), aux dérivatifs quand il y a complications.

Narcotiques. — Sirop de morphine gradué, soluté de morphine gradué (p. 116). — Belladone : poudre, extrait, sirop, pommade.

Poudre de belladone.

2 à 5 centigram. divisés en six ou huit parties. — A prendre dans la journée dans un peu d'eau sucrée.

Extrait de belladone.

5 centigram. dissous dans 32 gram. d'eau. — 20 gouttes de ce soluté quatre fois par jour à un enfant de deux à quatre ans.

Poudre de belladone opiacée (Gœlis, Trousseau et Pidoux).

Baies de belladone...	5 centigram.
Opium.	25 milligram.
Sucre blanc....	4 gram.

Mélez pour huit doses égales à prendre dans la journée.

Poudre contre les quintes convulsives de la coqueluche (Viricel).

Bicarbonate de soude..	} De chaque,
Poudre de coqueuille..	
Poudre de belladone..	15 centigram.
Poudre de sucre. ...	8 gram.

Mélez et divisez en 15 prises égales. — En prendre 2 ou 3 par jour, pendant toute la durée de la coqueluche.

L'eau distillée d'amandes amères à la dose de 5 à 10 gouttes chez les enfants de six à dix-huit mois ; 12 à 20 gouttes chez les enfants de deux à quatre ans ; 25 à 30 gouttes chez les enfants de cinq à huit ans (*Schubert*).

Sirop contre la coqueluche (Gustin).

Les bons effets de l'association de l'opium aux solanées ont donné lieu à la formule suivante :

Sirop de sucre.....	100 gram.
Chlorhydrate de morphine....	3 centigram.
Teinture de belladone..	40 gouttes.
Eau de fleurs.....	5 gram.

Trois cuillerées à café chaque jour pour les enfants ; trois cuillerées à bouche pour les adultes.

Mixture contre les toux nerveuses.

Chloroforme.....	5 à 20 gout.
Huile d'amandes douces.	} De chaque,
Sirop d'orgeat.	

Mélez ; agitez chaque fois. — Par cuillerées dans la soirée.

Mélange calmant (Harveng).

Oléo-saccharum de fenouil.	25 décigram.
Kermès minéral.	} De chaque,
Extrait de jusquiame. ..	
Extrait d'opium.....	5 centigram.
Eau de tilleul....	125 gram.

Mélez. — A prendre en deux fois : la première le matin, la seconde le soir en se couchant.

Julep calmant.

Infusé de coquelicot... ..	100 gram.
Sirop de pavot blanc..	30 gram.
Eau de laurier-cerise....	2 gram.

Mélez. — Par cuillerées dans la journée.

Looch calmant.

Remplacer l'infusé de coquelicot par le lait d'amandes.

Sirop belladonné (Trousseau et Pidoux).

Extrait de belladone.	20 décigram.
Sirop d'opium.. ..	} De chaque,
Sirop de fleurs d'oranger.	

Mélez. — Une à huit cuillerées à café dans la journée, suivant l'âge.

Pommade avec belladone (Rilliet et Barthez).

Extrait de belladone.	6 décigram.
Axonge	30 gram.

Mélez. — 6 à 12 gram. de cette pommade en frictions sous les aisselles.

Mixture opiacée (Henke).

Eau de fenouil.....	90 gram.
Teinture d'opium.....	6 à 7 goutt.
Sirop de cannelle.....	24 gram.

Mêlez. — Toutes les heures une cuil-

lerée à thé aux enfants d'un à trois ans.

Extrait de laitue vireuse.

1 à 3 centigram. quatre fois par jour
aux enfants d'un à trois ans.

Antispasmodiques. — Valériane, *assa foetida* : 1 à 2 gram. sous forme pilulaire. Pilules de 20 centigram. 4 à 5 par jour.

Régime. — Viandes rôties et hachées. — Cerveille. — Riz de veau. — Gelée de viande. — Légumes fondants (*chicorée*, *crêsson*, *cardons*, etc.). — Chocolat cru. — Pas de soupe, de bouillons, de lait, de farineux. — Repas multipliés, peu copieux, pris aussitôt après la quinte. — Une promenade chaque jour tant que la coqueluche est simple. — Habitation souvent aérée. — Vêtements chauds, flanelle sur la peau.

RÉSUMÉ. — A un enfant pris de toux, de larmolement, d'éternuements, après avoir été en contact avec d'autres enfants atteints de coqueluche, on ordonne les médicaments employés dans la trachéo-bronchite (voy. p. 104-5).

Traitement de la quinte. — L'enfant est très jeune, la quinte est intense : on tient l'enfant sur son séant ; on lui maintient la tête avec la main ; on le débarrasse, avec les doigts, des mucosités amassées dans la gorge et la bouche ; on facilite la sortie des mucosités à l'aide de quelques gorgées de boissons tièdes. — Des compresses d'eau froide appliquées sur le sternum calment ou diminuent la durée des quintes. — Il en est de même des cataplasmes chauds, simples ou légèrement sinapisés, promenés sur les jambes, les mollets, les pieds. — Un laxatif, un purgatif, peuvent encore être prescrits, ainsi qu'un grand bain si l'enfant est très irritable.

Dans l'intervalle des quintes médiocres, peu fréquentes, apyrétiques, on prescrit : infusé de mauve sucré donné tiède et peu à la fois ; le looch blanc avec le carbonate de fer ou la potion à la cochenille. — Soins hygiéniques et régime ci-dessus indiqués.

Après cinq à six jours du même traitement, sirop d'ipéca à dose vomitive ou vomituritive, le looch et la potion ayant été supprimés. — Reprendre l'une ou l'autre de ces deux préparations ou la poudre de soufre dans le cas où il n'y aurait pas tolérance pour le carbonate de fer ou la cochenille.

Des nausées fatigantes, des vomissements même ont-ils lieu : on substitue au soufre, à la cochenille, au carbonate de fer, l'azotate de bismuth

(5 à 25 centigram.) dans un peu de miel, ou l'eau de Seltz coupée avec du lait sucré.

Les quintes convulsives persistent, plus violentes, plus fréquentes; il n'y a pas de congestion cérébrale, pas de complications du côté des poumons: deux à six cuillerées, dans la journée, du sirop belladonné, ou quatre à huit prises de la poudre de belladone opiacée.

Y a-t-il contre-indication des narcotiques à l'intérieur: frictions sous les aisselles avec la pommade à la belladone.

Continuer ainsi, avec augmentation rationnelle des doses des médicaments employés, jusqu'à amendement prononcé ou manifeste.

Des accidents ont-ils lieu: suspendre les narcotiques. — Recourir aux topiques froids sur le front, à la limonade citrique, au lavement vinaigré (une à quatre cuillerées à café de vinaigre, pour eau 300 à 400 gram). — Augmenter la dose du café chaud et sucré. — Diminuer la quantité des aliments.

Survient-il pendant les quintes des jets subits de sang par le nez, la bouche, assez abondants pour épuiser le malade, pour faire craindre une complication tuberculeuse du côté des poumons; en même temps que ces hémorrhagies, se produit-il des vomissements alimentaires (toutes circonstances eu présence desquelles les opiacés, les astringents acides et l'ipécacuanha sont également contre-indiqués): *eau hémostatique de Léchelle* (12 à 16 cuillerées à bouche aux adultes) pure ou associée au sirop de Tolu.

La maladie est arrivée au milieu de sa seconde période; la fièvre se déclare: on suspend la médication dirigée contre la coqueluche. — On prescrit la diète ou l'on retranche sur les aliments. — Bref, on s'occupe de la maladie secondaire ou de la maladie concomitante.

La période convulsive a disparu; il n'y a pas de complications: changement d'air. — Deux bains sulfureux ou aromatiques par semaine. — Régime analeptique (bon bouillon, viandes noires, vin de Bordeaux, infusé de glands torréfiés, chocolat ferrugineux).

TROISIÈME PÉRIODE. — *Symptômes.* — Amendement dans la violence des quintes. — Amendement dans le timbre de la toux. — Quintes de plus en plus rares et éloignées les unes des autres, moins convulsives, plus catarrhales, plus de sifflement. — Durée moyenne de cette période, dix à quinze jours.

Traitement de la troisième période. — Voyez la fin du résumé, le régime, et, s'il y a indication, prescrivez quelques-unes des formules suivantes:

Prises d'atropine.

Atropine..... 5 centigram.
Sucre blanc 10 gram.

Mêlez par une longue trituration ; divisez en 200 paquets. Chacun d'eux contiendra un quart de milligram. d'atropine. On en prescrit d'un à deux paquets par jour aux enfants de huit ans, dans les cas de coqueluche.

Potion sédative.

Extrait de suc dépuré de
belladone.. 5 centigram.
Eau distillée de laitue 100 gram.
Sirop de Tolu 30 gram.

A prendre par cuillerées toutes les heures, dans la coqueluche.

Sirop contre la coqueluche.

Sirop d'opium.....)
Sirop de quinquina au vin) De chaque,
Sirop d'ipécacuanha.....) 50 gram.

Mêlez. — A prendre par cuillerées à café matin et soir.

Poudre sédative (Gumprecht).

Lactucarium..... 2 décigram.
Sucre de lait... 5 gram.

Mêlez. — Divisez en quatre doses. Dans les deuxième et troisième périodes de la coqueluche. — Une dose toutes les deux heures.

Sirop contre la coqueluche (Boullay).

Ipécacuanha pulvérisé.. 48 gram.

Quinquina en poudre grossière 32 gram
Mêlez. — Placez la poudre dans un entonnoir ; lessivez-la avec eau, quantité suffisante pour en retirer :

Colature 1800 gram.

Dissolvez d'autre part à froid :

Opium brut..... 4 gram.
dans eau, quantité suffisante pour obtenir :

Liquueur filtrée..... 200 gram.

Réunissez à la première liquueur. Prenez enfin :

Sirop de sucre... 9000 gram.

Évaporez promptement de..... 2000 gram.

que vous remplacerez par les 2000 gram. de la teinture ci-dessus. Ajoutez au sirop à demi refroidi :

Sirop de fleurs d'oranger. 750 gram.

Ce sirop réussit très bien à la dose d'une cuillerée à café matin et soir pour les enfants d'un à deux ans.

Emplâtre contre la coqueluche (Corsin).

Emplâtre de ciguë..... 10 gram.
Emplâtre de poix de Bourgogne.....) De chaque
Emplâtre diachylon gommé.) 5 gram.

Mêlez et étendez sur un morceau de peau large comme une pièce de 5 francs saupoudrez de 6 décigram. d'émétique

COMPLICATIONS DE LA COQUELUCHE. — Elles sont nombreuses et rangées en quatre groupes.

A. *Complications liées à l'élément nerveux.* — Convulsions internes et externes, nausées, vomissements.

B. *Complications analogues à celles des pyrexies.* — Bronchite, pneumonie, hydropisies, tuberculisation.

C. *Complications liées aux phénomènes locaux de la coqueluche.* — Emphysème et certaines hémorrhagies.

D. *Complications ou simples coïncidences.* — Pleurésie, ramollissement de l'estomac, entérite, méningite, croup, fièvres éruptives et intermittentes, etc.

Traitement des complications. — Quelle que soit la nature des complications, il faut s'occuper de ces dernières et suspendre le traitement de la coqueluche. — Voy. les chapitres consacrés aux *convulsions internes et externes, aux bronchites, pleurésies, pneumonies, etc.*

COR. — Voy. CALLOSITÉS et TUMEURS ÉPIDERMiques.

CORPS ÉTRANGERS EN GÉNÉRAL. — Tous les corps introduits accidentellement ou développés pathologiquement dans l'économie : les *calculs* qui se sont formés dans l'intérieur de certaines cavités ou de certains conduits ; les *concrétions* qui ont pris naissance sur la surface ou dans l'épaisseur des tissus ; les fragments de verre ; les éclats ou fragments de bois, de fer ou d'acier ; des portions d'instruments piquants, déchirants ou contondants ; des grains de plomb, de sable, de charbon ; des balles ; des épis de blé, des fétus de paille ; des cheveux, des poils, etc., plus ou moins profondément implantés dans les chairs ou simplement adhérents, sont des corps étrangers. Les vers dans les intestins, dans les voies aériennes, les hydatides, sont aussi des corps étrangers. Tous ces corps, en effet, sont inutiles à l'organisme ; tous sont nuisibles, plus ou moins, à l'intégrité des fonctions physiologiques.

Symptômes locaux. — Douleur, irritation, inflammation, tuméfaction, affaissement, déchirure, occlusion de l'organe ou des parties de l'organisme devenus le siège du corps étranger. — Gêne, troubles, impossibilité complète ou incomplète des fonctions physiologiques.

Symptômes généraux. — Accidents nerveux, pyrétiques plus ou moins prononcés.

Traitement. — Extraction à l'aide de pinces, de leviers, etc., etc., précédée ou non d'incisions, divisions, dissections, débridement, broiement, usure, etc. Avant ou après le genre d'opération nécessaire, ne pas négliger l'emploi des moyens médicaux (antiphlogistiques, sédatifs, dérivatifs, etc.) indiqués par les accidents concomitants ou consécutifs.

CORPS ÉTRANGERS EN PARTICULIER. — *Traitement.* —
1° *Dans les articulations ou au niveau des articulations.* — Expectation si le corps étranger ne cause aucune gêne, aucune douleur ; éviter celle-ci

en donnant au membre une position convenable. — Extraction par incision sous-cutanée dans les cas contraires. — Agir en deux temps (Goyraud) : une première incision pour la sortie de la synoviale et la cicatrisation de cette dernière ; seconde incision, ou plutôt extraction du corps étranger.

Le corps étranger vient-il du dehors ; a-t-il fait plaie et celle-ci est-elle ouverte : tenter l'extraction par cette ouverture ; dilater ou débrider celle-ci selon la position, la forme du corps vulnérant.

2° *Dans les bourses séreuses, dans les bourses muqueuses ou synoviales.* — Les petites productions blanchâtres suspendues dans le liquide synovial, ayant une consistance qui varie entre celle de la fibrine et celle du fibro-cartilage, une forme qui rappelle celle des grains de melon ou des grains de riz à moitié cuits ; qui font éprouver, quand on les palpe ou qu'on les malaxe avec les doigts, une sensation analogue à celle qui résulte du maniement de la fécule ou de l'amidon entre les doigts, exigent, comme moyen de traitement, une ouverture de la poche renfermant le corps étranger et la suppuration de cette dernière.

3° *Dans les bourses séreuses des tendons.* — Ces corps étrangers, analogues aux précédents, donnant lieu à une tumeur bilobée qui reste rarement stationnaire, sont enlevés à l'aide d'une incision plus ou moins allongée. La plaie est soumise ensuite à l'action sédative d'irrigations continues (Josse) afin de modifier ou de modérer l'inflammation consécutive.

Des *concrétions fibrineuses*, amassées dans les bourses muqueuses, après hématocele, cèdent au traitement suivant : Ouverture de la poche, évacuation du contenu. — Tamponnement avec la charpie sèche, ou injection iodée ; production de bourgeons charnus de bonne nature, due à l'excitation locale produite par le tamponnement ou le liquide iodé.

4° *Dans le canal nasal, dans les fosses nasales.* — Les corps peu volumineux, arrondis, qui ont été introduits accidentellement ou directement, sortent généralement seuls. Dans les cas où par leur nature peu compacte, peu serrée, ils auraient absorbé les mucosités nasales, augmenté de volume, comme cela arriverait pour un pois, un haricot, une fève, etc., il faudrait en provoquer la sortie à l'aide de tractions exécutées avec une pince ou tout autre instrument analogue. Les sternutatoires, par les secousses violentes qu'ils produisent, ont souvent réussi pour chasser au dehors les corps étrangers, et principalement les *rhinolithes* développés dans les voies olfactives.

5° *Dans le cerveau.* — Faire l'extraction, soit par une simple traction quand le corps étranger est saillant et saisissable, soit en agrandissant l'ou-

verture d'entrée et en s'aidant de l'élévatoire, du tire-fond d'une pince, etc. Une contre-ouverture avec le trépan sans pyramide devient nécessaire si le corps étranger a cheminé entre le crâne et la dure-mère.

6° *Dans la glande et les voies lacrymales* (dacryolithes). — Très rares. — Extraction précédée ou non d'une incision, d'un débridement.

7° *Dans le globe de l'œil.* — A. *Chambre antérieure.* — Pratiquer l'ouverture de la chambre antérieure en taillant la sclérotique en biseau, en dehors des attaches de la cornée. Sans cette précaution, l'instrument passe au-dessus du corps étranger.

B. *Conjonctive* (surface ou épaisseur). — Extraire le corps étranger à l'aide d'un pinceau, s'il est libre. — Détruire son action corrosive par des lavages à l'eau froide, s'il est acide ou alcalin. — Faire usage de la curette, des doigts, du stylet, de la pince, s'il est fixe; s'il est implanté, faire une incision entre la conjonctive et la sclérotique. — Se comporter de même si le corps étranger est logé dans une tumeur de l'œil.

C. *Cornée.* — Extraction à l'aide d'une pince ou d'un élévateur.

D. *Corps vitré.* — Dilatation de la pupille. — Extraction du corps étranger en ponctionnant la sclérotique et en s'éclairant, pendant l'opération, avec l'ophthalmoscope.

Compter peu sur l'expectation et la tolérance de l'œil pour le corps étranger. — Dans tous les cas, savoir qu'une inflammation des plus graves est imminente, qu'un phlegmon peut en être la conséquence, avec névralgies des plus violentes, atrophie, etc.

E. *Cristallin.* — L'œil étant examiné avec l'ophthalmoscope, la présence du corps étranger étant constatée, on cherche à en faire l'extraction après dilatation préalable de la pupille et ponction de la cornée.

Y a-t-il formation d'une cataracte : attendre la résorption de cette dernière, et s'assurer que le corps étranger renfermé dans la capsule ne donne lieu à aucun accident.

F. *Iris.* — A l'aide d'une pince ou d'une curette, faire repasser le corps étranger par l'ouverture d'entrée, ouverture faite à la cornée (le plus souvent) ou à la sclérotique. Dans le cas où ce mode d'extraction ne serait pas possible, agrandir l'ouverture au moyen du couteau à cataracte ordinaire, ou du couteau lancéolaire de Beer.

8° *Dans les nerfs.* — Recourir à l'amputation du membre, à la section, à la cautérisation du nerf qui a été blessé, quand les tentatives d'extraction ont échoué.

9° *Dans l'œsophage.* — Le plus ordinairement ce sont des corps alimentaires, des fragments d'os, des arêtes de poisson, des épingles, des

pièces de monnaie ; ou des corps vivants, comme des sangsues, des vers venant de l'estomac. Les uns sont libres, flottants ou immobiles, c'est-à-dire implantés dans les parois ou tissus adjacents, soit du pharynx, soit de l'œsophage, soit au-dessus du diaphragme, et enfin, mais rarement, au milieu du conduit œsophagien.

Pratiquer l'extraction par la bouche avec les doigts, une pince ou tout autre instrument quand le corps étranger est arrêté à la partie supérieure de l'œsophage. Le vomissement, provoqué soit par un émétique, soit par la titillation de la luette ou l'introduction des doigts dans le fond du gosier, peut être tenté avant tout autre moyen d'expulsion. Il en sera de même des boissons données en abondance, si le corps étranger est susceptible d'être dissous et de tomber impunément dans l'estomac. Dans ce même cas encore, l'innocuité du corps étranger, on a recours à la *propulsion* de ce dernier dans l'estomac au moyen d'une sonde ordinaire ou d'une tige de baleine garnie à son extrémité d'un fragment d'éponge ou d'un tampon de charpie. — Tous ces moyens sont préférables à l'ingestion dans les voies alimentaires d'une soupe épaisse, d'une figue sèche, d'une bouillie de fécule, etc.

Enfin, dans les cas graves, dans l'imminence d'une suffocation mortelle, on pratique l'*œsophagotomie* et parfois la *bronchotomie*. Quant aux accidents qui peuvent être liés à l'inflammation, à la déchirure de l'œsophage, ils rentrent dans la classe des phlegmasies.

10° *Dans l'orbite.* — Voy. PLAIES OSSEUSES.

11° *Dans l'oreille.* — A. *Cérumen.* — Voy. CONGRÉTION CÉRUMINEUSE.

B. *Insectes.* — Les enchevêtrer dans un flocon de laine ou de coton porté sur une tige flexible, ou les engluier avec un stylet chargé de poix résine, ou les tuer avec un liquide huileux ou aqueux.

C. *Corps mous.* — Les retirer, entiers ou préalablement divisés, à l'aide de petits crochets mousses.

D. *Corps durs.* — Extraction difficile, parfois impossible ; abandonner à moins d'accidents graves. Dans ce cas, ne pourrait-on pas refouler le corps étranger ?

12° *Dans le péritoine.* — Les corps étrangers du péritoine pouvant venir du dehors (projectiles entiers ou en fragments, instruments piquants ou tranchants, etc.), des organes voisins (calculs biliaires, etc., vers intestinaux), présentant d'ailleurs les conditions de saillie, de peu d'adhérence ou de mobilité déjà signalées, seront retirés des tissus par *extraction* avec la main seule ou armée d'un instrument convenable. Les autres, tels que les

vers provenant du tube digestif ulcéré, tels que les calculs venant des voies biliaires, de la vessie, de l'urèthre, du rein, seront abandonnés à la nature, qui souvent s'en débarrasse par des ouvertures spontanées dues à des inflammations, à des ulcérations consécutives. On se comportera de même à l'égard des corps étrangers flottants et perdus dans le péritoine. On conçoit, en effet, tous les dangers attachés à des recherches *incertaines*. Toutefois, le praticien ne restera pas dans l'*expectation* devant les accidents inflammatoires, les épanchements, etc., qui se présenteront. Il agira en conséquence, tout en ne perdant pas de vue que des adhérences, des kystes peuvent s'établir, envelopper le corps étranger, et le retenir à l'état de corps inerte ou sans danger.

13° *Dans la poitrine.* — Les moyens déjà indiqués se représentent ici : extraction avec les doigts, une pince, etc., de tout ce qui fait saillie, qui est peu adhérent, et dont la présence, en empêchant une hémorrhagie, ne cause aucun danger imminent.

Les corps durs fortement implantés nécessitent de la part du praticien des manœuvres en rapport avec les degrés d'ouverture, simple ou double, nette ou déchirée, droite ou sinueuse, de la plaie, avec l'importance de l'organe lésé, la nature du corps vulnérant, les accidents consécutifs, etc. Ainsi les côtes sont élevées, abaissées, écartées à l'aide de petits leviers de bois, d'os, de métal; des contre-ouvertures, des élargissements sont faits par incision, division des tissus voisins; une ou deux couronnes de trépan sont appliqués sur le sternum si le corps étranger est logé dans le médiastin (voy. ABCÈS, p. 8).

L'extraction des corps étrangers tombés dans la cavité des plèvres est en général une opération grave, difficile, souvent dangereuse. En effet, à moins d'une plaie béante et suppurante, à moins de voir à l'œil nu ou de sentir avec le doigt le corps étranger placé dans le voisinage de la plaie, le chirurgien ne sait trop où porter ses instruments pour diviser ou extraire. Heureusement qu'il y a dans la science des faits qui prouvent que des individus blessés et portant un corps étranger dans la poitrine ont pu vivre impunément et assez longtemps. Ces faits, peu communs il est vrai, légitiment l'*expectation*, recommandée par bon nombre de praticiens dans les cas difficiles. Enfin on pratique la *thoracentèse* quand de la sérosité, du pus, conséquences de la plaie, de la présence du corps étranger et de l'inflammation de la plèvre, se sont accumulés en quantité plus ou moins considérable.

Les accidents causés par les corps étrangers logés dans les poumons n'ont pas toujours la gravité qu'on est porté à leur supposer. A part la

pneumonie, la suppuration, les *abcès* qui en sont la conséquence, ceux-ci peuvent se limiter et se circonscire ; leurs parois peuvent former des adhérences avec la plèvre pariétale, envahir les parois thoraciques, fuser au dehors après ouverture spontanée ou artificielle, amener la guérison du malade. D'autres fois, le corps étranger est rejeté par l'expectoration, ou bien un kyste se forme, l'enveloppe de toute part, et aucun accident ne se présente.

14° *Dans le rectum.* — Parmi les corps étrangers rencontrés dans le rectum, les uns, tels que billes, pièces de monnaie, queues de fourchette ou de cochon (les archives de la science possèdent un cas de ce genre), verre, pipe, pot de pommade, etc., ont pu y être portés, les autres peuvent provenir de l'estomac ou d'une autre portion de l'intestin.

Les matières fécales endurcies sont retirées à l'aide des doigts, d'une cuiller, d'une curette, etc. ; avec une pince, une tenaille à bords tranchants si le corps étranger peut être divisé ; en dilatant le rectum à l'aide du spéculum ; en protégeant ses parois par un cylindre creux si le corps étranger est hérissé de pointes.

15° *Dans le sinus maxillaire, dans les sinus frontaux.* — Recourir à l'extraction dans l'un et l'autre cas. Dans le dernier, ouvrir préalablement le sinus à l'aide d'une couronne de trépan.

16° *Sous les ongles.* — On procède comme dans les cas d'abcès situés dans les mêmes parties.

17° *Sous les paupières* (mais surtout dans le cul-de-sac formé par le repli de la conjonctive). — Soulèvement des paupières pour chercher le corps étranger. — Soins minutieux et longtemps prolongés pour cette recherche. — Extraction à l'aide de la *raquette oculaire* (Malagot), ou bien à l'aide des injections aqueuses, d'une bague, d'un anneau ordinaire, etc. On a proposé (Renard), comme moyen plus simple et à la portée de tout le monde : 1° l'abaissement complet de la paupière supérieure sur le globe oculaire ; 2° le maintien de cet abaissement pendant une ou deux minutes. Par l'accumulation des larmes, par la brusque sortie de ces dernières, le corps étranger est entraîné au dehors. Une seconde opération est rarement nécessaire.

18° *Dans le tube digestif.* — Rien à faire quand des corps tels que haricots, billes de marbre, fragments d'os peu volumineux sont introduits dans le tube digestif. Leur sortie est généralement facile ; elle a lieu par l'anus, et cela sans accident. Il n'en est pas de même des morceaux de cuivre, de plomb. Des symptômes d'empoisonnement peuvent se

présenter, sinon toujours et aussitôt l'accident, du moins assez souvent et après un temps plus ou moins long. (Voy. EMPOISONNEMENT.)

Les corps durs, anguleux (verre, cristal, morceaux de faïence, de porcelaine, etc.), amènent parfois l'ulcération, la perforation de l'intestin. Heureux quand par cette perforation les corps étrangers sortent impunément !

Il n'est pas rare de voir les corps aigus (aiguilles, épingles, etc.) avalés par mégarde traverser les parois intestinales et abdominales, se présenter au dehors et être facilement enlevés. Il n'est pas rare non plus de voir survenir sur les parois de l'abdomen des abcès (voy. p. 40) dans lesquels se trouvent les corps étrangers que nous venons de nommer et par lesquels la sortie de ces corps, ou d'autres semblables, s'opère très facilement.

Des abcès dus à la présence des corps étrangers petits, arrondis, comme le sont les noyaux de fruits, peuvent s'ouvrir dans la vessie ; d'autres peuvent s'établir dans l'hypochondre (gauche le plus ordinairement) quand le corps étranger est resté dans l'estomac, dans la région inguinale droite quand le corps étranger a franchi le pylore.

Enfin une péritonite mortelle, une ou plusieurs fistules des parois abdominales, de l'anus, l'irréductibilité d'une hernie peuvent être les conséquences de corps étrangers ayant perforé l'appendice iléo-cæcal, ayant cheminé dans l'épaisseur des tissus et restant engagés dans une portion d'intestin herniée, etc.

De ce qui précède, il résulte que l'extraction est l'indication à remplir quand il s'agit de corps étrangers introduits dans le tube digestif. Les abcès seront ouverts quand ils feront saillie au dehors, quand leur ouverture faite à l'extérieur ne présentera aucun danger, qu'elle sera contiguë à une voie éminatrice naturelle, quand celle-ci, suffisamment dilatée par un corps spongieux (éponge préparée, racine de gentiane, etc.) facilitera la sortie du corps étranger.

Les *entérolithes*, corps étrangers plus particulièrement logés dans le cæcum, l'appendice iléo-cæcal, les cellules et les angles du côlon, dans le rectum, qui se rapprochent des calculs par les sels calcaires qui entrent dans leur composition, sont expués par les purgatifs. Dans les cas contraires, une dilatation graduelle par injections aqueuses abondantes devient nécessaire (J. Cloquet).

Les *bézoards allemands*, les *égagropiles*, masses de pois ou de fibre végétales recouvertes de couches calcaires, sont encore plus rares dans l'espèce humaine que les entérolithes, qui déjà ne se rencontrent pas fréquemment.

19° *Dans la tunique vaginale.* — Une simple incision à la tunique vaginale suffit pour débarrasser le malade quand celui-ci demande des conseils, ce qui est assez rare.

20° *Dans l'urèthre.* — On ne peut rencontrer dans l'urèthre que des corps pointus enfoncés dans les tissus, ou des corps anguleux retenus soit par un rétrécissement du canal, soit par des lacunes ou des replis de la muqueuse. Ces corps peuvent être des portions de calculs, des fragments d'instruments lithotripteurs, des bouts de sondes, de bongies, et tout ce que les passions honteuses et le libertinage peuvent introduire.

À l'expérience, à l'habileté du praticien à improviser le traitement convenable dans le cas dont il s'agit ici. En effet le corps étranger n'est pas toujours saillant et visible, et l'*extraction* avec les pinces ne lui est pas applicable. Il faut donc, avant de se décider à faire sur l'urèthre une incision, une ouverture suffisante, chercher, voir si par un autre moyen, par quelque manœuvre, on arrivera au même résultat.

21° *Dans le vagin.* — Les corps par trop volumineux seront coupés, divisés en plusieurs parties et retirés par plusieurs portions. Les corps friables seront écrasés comme on le fait pour certains calculs urinaires arrêtés dans l'urèthre.

22° *Dans la vessie.* — Tout d'abord, par un traitement palliatif (bain longtemps prolongé et repos), on diminue la difficulté d'uriner, on calme la douleur vive et exaspérée par les mouvements du corps, on atténue la pesanteur accusée dans la région périaéale. On arrive ensuite au traitement curatif, à l'extraction, quand le corps étranger, trop volumineux, n'a pu sortir de la vessie, soit spontanément en suivant le canal de l'urèthre et le flot de l'urine pendant la miction, soit avec le flot de l'eau injectée et rendue subitement.

L'extraction, précédée ou non de la dilatation de l'urèthre, dilatation moins nécessaire chez la femme que chez l'homme, sera terminée en faisant usage d'instruments construits exprès sous la direction de praticiens spécialistes habiles et justement estimés (Denucé, Amussat, Leroy [d'Étiolles], Duverger, Mercier, etc.). Enfin la taille sera pratiquée comme nous l'avons vu pour les calculs urinaires.

Quant aux abcès, aux perforations, aux infiltrations, à l'inflammation, à la gangrène de la vessie, suites ou effets de la présence d'un corps étranger, nous ne négligerons ni leur symptomatologie ni leur traitement.

23° *Dans les voies aériennes.* — Ces corps peuvent être liquides (sang, pus, matière tuberculeuse, boissons, d'où l'expression *boire de travers*). De l'eau amniotique peut pénétrer dans la bouche de l'enfant pendant le

travail de l'accouchement. On peut rencontrer des corps solides, bruts ou vivants (portions d'os, concrétions calcaires, ascarides lombricoïdes, hydatides, etc.).

Extraction à l'aide des doigts ou d'une pince quand le corps étranger est peu profondément situé et accessible à la vue, au toucher. — Expectation si ce même corps peut disparaître par le fait de sa solubilité et de son innocuité après qu'il aura été dissous. — Un vomitif a souvent beaucoup aidé à l'expulsion du corps étranger. — Il en a été quelquefois de même avec le renversement perpendiculaire et total du corps du malade, c'est-à-dire *la tête en bas*. Pendant la même position, un coup violent appliqué dans le dos a eu le même résultat. — Enfin on a recours à la *bronchotomie* quand on a échoué dans toutes les tentatives et qu'il y a menace de suffocation.

CORPS FIBRÉUX. — Voy. POLYPES.

CORYZA. — Inflammation de la membrane pituitaire.

Coryza aigu chez l'adulte (*rhinite aiguë, rhume de cerveau*). — *Symptômes locaux.* — Picotements incommodes, — chatouillements internes, — éternuements; — sécheresse, puis obstruction d'une ou des deux fosses nasales et gêne de la respiration; — larmolement; — chaleur âcre dans l'intérieur du nez; — sécrétion d'un mucus clair, limpide, puis irritant; — besoins fréquents de se moucher; — membrane pituitaire rouge, tuméfiée, douloureuse; — irritation de la peau de la partie antérieure des fosses nasales.

Symptômes généraux. — Parfois un peu de fièvre au début; — impression désagréable produite par la lumière; — pesanteur de tête, céphalalgie.

Traitement. — La maladie est-elle légère, apyrétique; n'est-elle qu'une simple indisposition: rien de sérieux n'est prescrit; on s'en tient à l'expectation. — Cependant l'intégrité de la voix est-elle promptement indispensable: *liqueur abortive*. — En outre on fait prendre dans la journée quelques tasses de tisane de mauve ou de violette sucrée; — on ordonne pour le soir un pédiluve sinapisé de vingt à trente minutes de durée. — Des lavements émollients entretiennent la liberté du ventre. — Le régime alimentaire est modéré. — On s'abstient de liqueurs fortes. — On se garantit du froid, de l'humidité, des courants d'air. On se tient les pieds chauds.

Liqueur anticoryzaïque abortive
(Léchelle).

Laudanum de Rousseau 4 gram.
Eau de laurier-cerise 18 gram.

Mélez. — Cette liqueur contient les

0,03 de son poids d'opium supposé pur.
Matin et soir en imbiber un bourdon-
net d'ouate ou d'agaric qu'on maintien-
dra dans les fosses nasales pendant quel-
ques heures.

La tête est-elle lourde . douloureuse : tisane de bourrache miellée , fumigations nasales et pédiluve alcalin matin et soir.

Le coryza est-il fébrile : Tisane de bourrache, de thé, de tilleul, etc., ucrée ou miellée. — Absorber les mucosités nasales avec la poudre de guimauve ou de gomme. — Dans la journée et surtout le soir, pratiquer sur le nez et les lèvres des onctions avec le cérat, la pommade de concombre, ou tout autre corps gras. — Pédiluve simple matin et soir. — Lavement laxatif. — Diète. — Fuir le froid et l'humidité.

Le coryza est-il périodique : Redoubler de soins et d'attention dans les moyens hygiéniques. — Recourir au sulfate de quinine (3 à 6 centigrammes divisés en 3 paquets) : un paquet toutes les deux heures dans l'intervalle des accès. Continuer pendant toute la durée de la maladie ; continuer également après la guérison, en diminuant graduellement la dose.

Nous ne disons rien ici du traitement cathérétique (injections argentiques, aspirations d'alun, de sulfate de zinc, etc., par les fosses nasales) : si ce n'est dans les cas de *coryzas fétides* (voy. ce mot), bien peu de praticiens y ont recours.

Coryza aigu chez le nouveau-né. — *Symptômes locaux.* — Respiration nasale très bruyante, — bouche ouverte pendant le sommeil, — succion difficile, accompagnée de suffocation, d'injection de la face, de cris, d'impatience. — Les premiers symptômes, différents de ceux qui sont décrits chez l'adulte, sont dus à l'étroitesse des fosses nasales.

Symptômes généraux. — Assoupissement, prostration, convulsions, etc., si la maladie persiste.

Traitement. — Soins hygiéniques. — Ne suspendre l'allaitement qu'autant qu'il y a impossibilité de le continuer, — le remplacer par des boissons prises à la cuiller, c'est-à-dire par du lait de vache coupé avec une demi-partie ou une partie d'eau d'orge ou d'eau de gruau.

Laver fréquemment les narines avec l'eau de guimauve ou de sureau.

Une ou deux saignées derrière les oreilles si des accidents graves se présentent du côté du cerveau, et si d'ailleurs l'enfant, ayant un à deux ans, est d'une bonne constitution; ne pas laisser couler le sang plus d'une heure après la chute des saignées.

Dans la journée, faire prendre la poudre suivante dans un peu d'eau ou de lait.

<i>Calomel sucré.</i>		Sucre en poudre.....	5 gram.
Calomel.....		3 décigram.	Mélez et faites 4 paquets égaux.

Le soir, envelopper les jambes ou les pieds avec un cataplasme légèrement sinapisé.

Appliquer un petit vésicatoire à la nuque si les symptômes cérébraux augmentent.

Enfin pratiquer la *trachéotomie* (p. 283-7) s'il y a imminence d'asphyxie.

Coryza chronique (*rhinite chronique, rhinorrhée, catarrhe nasal, flux nasal, ecchymement*). — *Symptômes.* — Augmentation de la sécrétion nasale. — Mucus jaunâtre, verdâtre, d'une consistance et d'une abondance variables, d'une saveur salée, se concrétant parfois, et parfois aussi d'une odeur fétide. — Voy. **DYSODIE**.

Traitement. — Attaquer tout d'abord les causes spéciales. Ainsi l'usage du tabac à priser est-il cause du coryza : la suppression de cet usage amène la guérison. — S'agit-il d'une suppression de la transpiration des pieds : envelopper ces derniers dans d'épaisses chaussettes de laine et recouvrir celles-ci d'autres chaussettes en taffetas gommé, doublées de calicot ; changer ces pièces d'habillement toutes les fois qu'elles sont mouillées par la transpiration. — Ce moyen échoue-t-il : le remplacer par des bains de pieds avec le sable chaud, bains de 30 à 50 minutes de durée ; après chaque bain revêtir les chaussettes ci-dessus indiquées (Mondière). — S'habiller de flanelle de la tête aux pieds. Éviter le froid et l'humidité. — Un autre flux supprimé est-il cause présumable du coryza : appliquer le traitement qui lui est approprié.

Le coryza chronique offre-t-il quelques traces du coryza aigu : Boissons diaphorétiques habituelles (bourrache, sureau, tilleul, thé, etc.). — Aspirations par les narines, huit ou dix fois par jour, de lait tiède coupé avec de l'eau de guimauve (Sauvages), ou fumigations émollientes ou balsamiques avec les fleurs de mauve ou de guimauve, avec le baume de Tolu, etc., comme il a été dit pour l'*asthme*, les *bronchites* (Martin-Solon).

Comme dérivatif, prendre en deux fois le matin, à jeun, à une demi-heure d'intervalle, le minoratif suivant.

<i>Minoratif de manne et de séné.</i>		Manne	30 gram.
Séné.....		30 gram.	Après 25 à 30 minutes d'infusion du séné dans l'eau, passez et faites fondre la manne.
Eau bouillante.....		120 gram.	

Tous les soirs un pédiluve sinapisé de 15 à 20 minutes de durée.

Régime diététique et hygiénique en rapport avec la maladie.

Échoue-t-on avec les moyens ci-dessus : Insister sur les fumigations balsamiques ou vinaigrées (vinaigre versé sur un fer rouge), sinon comme moyens curatifs, du moins comme moyens palliatifs. — Prescrire l'usage des masticatoires, des sternutatoires, du tabac à fumer dans une pipe sous forme de cigarettes.

Masticatoire simple.

Racine de pyrèthre.....	} De chaque,
Mastic.....	

Mélez. — Mâcher continuellement ces substances pendant un quart d'heure. — Rejeter la salive affluée dans la bouche.

Topique contre le coryza chronique
(Soubrier).

Sous-nitrate de bismuth.....	4 gram.
Poudre de réglisse.. .. .	8 gram.

Iodure de soufre.....	3 décigra
-----------------------	-----------

Mélez — Dix ou douze prises (compte le tabac) dans la journée.

Poudre sternutatoire (Schneider).

Camphre.....	4 décigra
Résine de gaïac.....	5 décigra
Germandrée maritime... ..	3 décigra
Sucre blanc.....	3 décigra

Mélez. — A priser en guise de tabac.

Enfin une médication topique a été employée par ceux-là qui ont confondu ou rapproché le coryza chronique de l'impétigo. Nous donnerons cette médication en parlant de ce dernier.

A-t-en lieu de supposer quelque complication syphilitique : employer les mercureiaux, les iodures. (Voy. SYPHILIS.)

Coryza ulcéreux simple ou non fétide. — *Symptômes locaux.*

— A la partie antérieure de la cloison des fosses nasales, ulcération de toute l'épaisseur de la pituitaire ; — surface de l'ulcération rouge et granuleuse ; — douleur faible ou nulle, ou simple prurit. — Parfois un peu de sang dans les mucosités, — prompte transformation de celles-ci en croûtes noirâtres. — Chute naturelle ou provoquée des mêmes croûtes. — Pas de fétidité.

Symptômes généraux. — Nuls ou très légers. — A peine de la céphalalgie, — fièvre très rare.

Traitement. — Fomentations émollientes (eau de guimauve, lait pur ou eau é) dans l'intérieur du nez pour faire tomber les croûtes de mucus desséché ou épaissi. — Saupoudrer les surfaces détergées avec la poudre de roses rouges, de tannin ou de ratanhia, — ou bien toucher les surfaces

lécérées avec un pinceau imbibé du mélange suivant, ou du topique de Galien.

*Errhin de Vogt.**Topique de Galien.*

Jun.....	5 décigram.
Extrait de ratanhia.	8 gram.
Écorce de chêne en poudre.. .. .	8 gram.
Miel..... .. .	10 gram.
Mêlez.	

Litharge blanche.....	12 gram.
Céruse.	} De chaque, 8 gram.
Écorce de grenade	
Alun... .. .	
Vin aromatique.....	100 gram.
Huile de myrrhe... ..	120 gram.

Mêlez, et ramenez le tout par l'évaporation à la consistance de miel épais.

Si ces moyens échouent, cautériser les surfaces malades avec le nitrate d'argent fondu.

Pour tisane, eau d'orge miellée ou limonade. — Régime doux.

Coryza ulcéreux malin ou fétide (ozène). — *Symptômes locaux.* — Ulcère siégeant à la racine du nez; — étendue et profondeur variables; — douleur plus ou moins marquée. — Écoulement d'un mucus verdâtre, brunâtre, purulent, — d'une fétidité repoussante comparée à l'odeur de la punaise écrasée, d'où le nom de *punaisie* donné à la maladie, celui de *punais* donné aux malades. — Parfois obstruction des narines, enchifrènement, etc. — Déformation du nez; — crépitation des os propres de ce dernier, etc.

Symptômes généraux. — Céphalalgie ou céphalée. — Fièvre plus ou moins intense.

Traitement. — Existe-t-il quelque symptôme d'acuité locale : Boissons laxatives. — Trois ou quatre fois par jour, fomentations adoucissantes dans les narines, et aspirations répétées du liquide émollient par le nez. — La nuit, un cataplasme de fécule sur le nez. — Tous les soirs un lavement légèrement purgatif. — Émissions sanguines générales ou locales rarement nécessaires. — Arriver ensuite aux astringents (boissons ou topiques), aux cautérisants, etc.

Boisson astringente.

Roses pâtes.....	5 gram.
Eau bouillante.	1000 gram.
Miel rosat..... .. .	60 gram.

A prendre par tasses dans la journée.
— Les roses peuvent être remplacées par l'écorce de grenade, la racine de bistorte ou celle de tormentille, etc. (15 à 20 gram. par litre de liquide).

Insufflations d'alun pulvérisé dans les narines détergées ou débarrassées du mucus à l'aide des fomentations.

Aspirations par le malade, en guise de tabac, de quelques prises soit du topique de Soubrier ou de la poudre de Schneider (p. 262), soit de calomel sucré, de camphre en poudre ou de *poudre anticoryzaïque Léchelle*; ou bien aspirations par le nez de l'un des errhins liquides suivants.

Errhin astringent mitigé.

Alun en poudre..... 1 gram.
Gomme arabique pulvérisée. 5 gram.

Mélez.

Errhin liquide.

Feuilles récentes de sauge.. } De chaque,
Feuilles de bétouine..... } une pincée.
Feuilles de plantain..... }
Eau bouillante... .. 200 gram.

Faites infuser; passez. — Faire aspirer le liquide au malade.

Errhin détersif.

Roses rouges..... } De chaque,
Iris de Florence..... } 25 gram.
Eau bouillante..... 300 gram.

Opérer et employer comme ci-dessus.

Lotion astringente.

Eau..... 300 gram.
Alun..... 8 à 15 gram.

Autre.

Sulfate de zinc..... 1 à 2 gram.
Eau de roses..... 30 à 40 gram.

Errhin désinfectant.

Eau..... 300 à 400 gram.
Chlorure de chaux sec, 1 à 2 cuillerées à café.

Trois à quatre injections par jour.

Poudre détersive.

Calomel..... } Parties égales.
Sucre..... }

Par pincées et par insufflation.

Poudre anticoryzaïque Léchelle.

Tan pulvérisé... .. 5 gram.
Roses rouges pulvérisées 5 gram.
Sucre blanc pulvérisé. 15 gram.
Opium brut pulvérisé. 5 centigram.

Mélez exactement. — Cette poudre renferme 0,01 de son poids d'opium supposé pur.

A priser comme le tabac, 4 à 12 pincées par jour.

Topique cathéretique.

Eau..... 30 à 60 gram.
Nitrate d'argent cristallisé..... 1 à 2 gram.

Adjuvants. — Bains généraux tous les deux ou trois jours; — pédiluve sinapisé le soir. — Régime sévère, composé de légumes, de laitage, de viandes blanches. — Se couvrir de flanelle. — Pas de café, de liqueurs, de vins généreux. — Aération, promenades, exercice modéré et varié.

Coryza ulcéreux syphilitique. — *Symptômes.* — Peu différents des symptômes caractérisant le coryza ulcéreux fétide si l'on s'en tient seulement à la région nasale. — La céphalée concomitante dont nous avons

parlé prend un caractère périodique à type quotidien ordinairement nocturne. — Lorsque le coryza qu'elle accompagne appartient à la deuxième période des syphilis, cette céphalée est circum-orbitaire et de forme rhumatôïde; — elle est pariétale, sincipitale, occipitale, elle est de forme ostéocope ou conquassante, s'il s'agit de la troisième période. — Même en présence de ces indices, l'existence antérieure, ou mieux la présence actuelle, de quelque autre manifestation diathésique est une condition nécessaire pour trancher tous les doutes, nécessaire surtout pour légitimer l'emploi d'un traitement spécifique interne, lequel, institué mal à propos, exposerait un coryza vulgaire à se compliquer de coryza iodique, ou une rhinite ulcéreuse franche à s'aggraver par l'accession d'une stomatite ulcéreuse hydrargyrique.

Traitement. — Fumigations de cinabre (5 décigram. à 1 gram. par jour, et plus progressivement). — Errhins mercuriels en poudre ou en liqueur.

Poudre olfactive mercurielle (Desmartis).

Poudre de Saint-Ange	} De chacun,	5 gram.
Oléo-saccharum d'orange.....		
Camphre.....		
Cyanure de mercure..		15 centigram.

Accidents syphilitiques du nez et de l'arrière-gorge (*Boucharlat*).

Errhin mercuriel.

Précipité blanc.....	6 décigram.
Oxyde rouge de mercure.	3 décigram.

Sucre en poudre.....	8 gram.
----------------------	---------

Mélez. — Deux ou trois prises par jour en guise de tabac.

Errhin hydrargyro-potassique
(Beschamps, d'Atallon).

Bi-iodure de mercure.....	0,05
Iodure de potassium..	0,5
Eau pure.....	49,45

1 gramme contient 1 milligramme de bi-iodure et 1 centigramme d'iodure. — En injections dans les narines.

Pour le reste du traitement, voy. SYPHILIS, SYPHILIDES, TUMEUR GOMMEUSE.

Coryza dartreux. — Voy. IMPÉTIGO DES NARINES.

COUCHES. — Temps qui s'écoule depuis l'accouchement jusqu'aux relevailles (ordinairement neuf jours) et pendant lequel la femme doit garder le lit pendant les cinq ou six premiers jours, la chambre pendant les derniers jours.

Les *tranchées utérines* peu intenses, qui durent quatre, cinq et six jours, qui souvent sont provoquées par la succion de l'enfant, ne peuvent donner lieu à aucune inquiétude. — Deviennent-elles persistantes, plus

aiguës : on prescrit des linges chauds sur l'abdomen, — des onctions huileuses sur la région utérine, — des quarts d'injection émolliente dans le rectum, — des précautions contre le froid et l'humidité.

Les *tranchées* occasionnées pour le délivre ne doivent préoccuper ni la femme ni l'accoucheur.

La femme sera changée et habillée. Une demi-chemise, ne descendant que sur les hanches, ne pouvant pas être salie par les lochies, sera passée chaude, ainsi qu'une ou deux camisoles, selon la saison; un bonnet, un fichu de cou, une *pièce de seins* compléteront la toilette. — Une tasse de bouillon sera donnée. — Tout excitant, liquide ou solide, sera défendu. — La soif sera étanchée avec de l'eau sucrée, de l'eau vineuse, une tranche d'orange. — Le silence, le calme de l'esprit et du cœur seront recommandés. — Une serviette sera passée autour du ventre en manière de bandage. — Les jambes, les cuisses seront rapprochées et allongées; insister sur cette recommandation s'il y a eu relâchement, écartement des os du pubis, et à plus forte raison déchirure périnéale. — Des fragments d'éponge, des tampons de charpie seront placés devant la vulve pour absorber les lochies épanchées. — Des alèzes ayant le même but seront disposées sous le bassin de la femme.

L'appétit sera satisfait selon les habitudes et les moyens de l'accouchée, selon qu'elle nourrira ou qu'elle ne nourrira pas son enfant, selon sa constitution, ses forces affaiblies ou épuisées pendant le travail. — Les aliments seront donnés plutôt chauds que froids chez la femme qui ne devra pas nourrir. — Ici encore les boissons devront toujours être d'accord avec les fonctions sudorales de la peau. — Quelques légers purgatifs (séné, sulfate de potasse, de magnésie, phosphate de soude, etc.) pourront y être ajoutés. — La femme qui ne sera pas nourrice boira plutôt froid que chaud, c'est-à-dire à la température de l'appartement. — Une chaleur douce, humide, égale, sera maintenue sur les seins, les cuisses, le bas-ventre, pour favoriser la sécrétion (populairement la *montée*) du lait, l'écoulement des lochies.

Des soins de propreté seront portés du côté des parties génitales. — Des injections, des lotions émollientes enlèveront tout ce qui, des urines, des défécations, des vidanges, pourrait irriter, enflammer, ulcérer les organes et les tissus voisins. — Par un examen attentif, on s'assurera de l'existence de déchirures, d'excoriations; on remédiera à ces accidents (voy. RUPTURES, EXCORIATIONS). On calmera les cuissons, les douleurs avec des topiques sédatifs (eau de pavot, de morelle, etc.). — Ne laisser lever et sortir la femme qu'après tout danger disparu. — Engager l'accouchée à

s'habituer peu à peu au grand air et à la température de la saison, à prendre des précautions contre l'humidité et l'atmosphère fraîche des églises.

COUP, COUPURE. — Voy. PLAIES.

COXALGIE (*fémoro-coxalgie, douleur à la hanche, mal à la hanche, coxarthroscace. luxation spontanée, luxation consécutive du fémur, hanche scrofuleuse*). — Maladie complexe de l'articulation coxo-fémorale, de nature scrofuleuse, se rapprochant beaucoup, sous le rapport anatomique, des tumeurs blanches articulaires.

Symptômes. — Douleur d'abord sourde et profonde, parfois intermittente et erratique, puis fixe, vive, s'irradiant de la hanche au genou. — Dans cette première période de la maladie, il y a claudication et allongement du membre. — Bientôt cet allongement est remplacé par un raccourcissement, par une véritable luxation en dehors et en haut de l'articulation. — On constate alors que le grand trochanter est porté en haut et en avant, que le pied et le genou sont tournés en dedans; ou bien le grand trochanter est tiré en haut, le genou et le pied sont tournés en dedans.

Traitement. — Repos absolu, antiphlogistiques (saingsues principalement) tant qu'il y a de la douleur. — Puis révulsifs cutanés (vésicatoires volants et morphinés). — Médication interne stimulante, tonique (tisane de houblon, de petite centauree, de feuilles de noyer, liqueur de quinquina, huile de foie de morue, sirop antiscorbutique ou de raifort composé) si le sujet est lymphatique, scrofuleux. — Moyens orthopédiques appropriés. — Bains sulfureux, bains de mer. — Massage. — Douches froides. — Électricité. — Eaux chlorurées sodiques (mer, Bourbonne). — Un peu d'exercice quand la douleur a beaucoup diminué. — Dans le cas contraire, immobilité au moyen du double appareil de Scultet (Bonnet). — Parfois opération ou *myotomie*. — Une bonne alimentation, la campagne, le bon air, telles sont les indications à remplir pour venir en aide au temps et à la patience que doivent donner les malades.

Liqueur de quinquina (Deschamps,
d'Avallon).

Alcool à 86° centésimaux.	162 gram.
Eau.....	837 gram.
Acide sulfurique à 66°.	1 gram.
Kina jaune...	100 gram.

Écorce d'orange... 3 gram.

Passez après dix jours de macération; ajoutez 1 partie de sucre sur 2 parties du macératé; faites dissoudre et filtrez. — Pour remplacer le vin de quinquina.

On peut préparer de la même ma-

nière une liqueur de gentiane, de feuilles de noyer, etc.

Sirup de raifort composé
(*sirup antiscorbutique*).

Feuilles de cochléaria, 500; trèfle

d'eau, 500; cresson, 500; raifort, 500; oranges amères, 500; cannelle, 16; vin blanc, 2000; sucre, 2000.

Dose : 50 grammes.

CRAMPES (idiopathiques). — Névrose convulsive des muscles des jambes, des pieds, très rare dans les mains et les doigts, assez fréquente dans les orteils, qui se manifeste, la nuit principalement, sans causes connues ou satisfaisantes, dont la durée est variable, et qui cède le plus ordinairement au simple changement de lieu ou de place, à l'impression d'un corps froid, à quelques frictions avec la main seule ou armée d'une brosse.

Crampe des écrivains ou chorée des écrivains. — *Symptômes.* — Spasme assez douloureux, convulsion, contraction particulières des muscles fléchisseurs et plus rarement des extenseurs des doigts. — Les malades sont arrêtés tout à coup quand ils ont écrit quelque temps, et pourtant la main qui tenait la plume peut exercer d'autres artes. — Cette chorée, parfois passagère, se renouvelant après des intervalles très longs, peut devenir permanente et incurable.

Traitement. — On a proposé de l'attaquer par la *ténonomie*. Mais le succès de cette opération n'est pas constant, et, quand il a réussi, il ne dure pas. — Un instrument dit *porte-plume* a été imaginé pour remédier à la maladie.

CRAMPES D'ESTOMAC. — Voy. GASTRALGIE.

CRÉPITATION DOULOUREUSE DES TENDONS (AI). — Affection siégeant à l'avant-bras, sur le trajet de la gaine des muscles radiaux, des tendons extenseurs et fléchisseurs des doigts; à la jambe, au cou-de-pied, derrière les mollets, etc., etc. (Velpeau, Michon).

Symptômes. — Douleur vives exaspérant par la pression et par les mouvements. — Pas de chaleur, pas de changement de couleur dans les parties malades. — Tuméfaction dans la direction des gaines affectées. — Dans les mouvements alternatifs de pronation et de supination, on entend le bruissement de l'amidon froissé entre les mains, ou celui de la neige gelée que l'on déplace en marchant.

Traitement. — Le plus ordinairement il n'y a rien à faire; l'affection se termine par résolution. — Mais la douleur et la tuméfaction apparaissant et restant avec des caractères d'acuité notables, le repos, la compression,

quelques sangsues sur le trajet des gânes malades deviennent nécessaires, ainsi que la diète ou un régime peu fortifiant, peu excitant. — Enfin on a recours aux vésicatoires volants, morphinés ou non, si la crépitation persiste, si elle passe à l'état chronique.

CRÉTINISME. — Maladie endémique des vallées profondes et humides, contre laquelle l'hygiène et l'éducation peuvent avoir quelque succès. — Voy. IDIOTIE.

CREVASSE. — Petite fente superficielle plus ou moins douloureuse, confondue, sous le rapport des symptômes et du traitement, avec la *gerçure*, la *fissure*, l'*écorchure*, l'*érosion*, l'*excoriation*, la *dénudation de l'épiderme*, l'*engelure bénigne*, les *suintements* accompagnés de démangeaisons pénibles, comme dans les dermatoses eczémateuses ou impétigineuses et surtout lichénoïdes, les *hypersécrétions* observées chez l'homme et chez la femme après le coït, les intertrigo des parties génitales, du pli de l'aîne, des plis des seins, des aisselles, des fesses, et qui ne réclame en général que des topiques d'abord doux et émollients, puis détersifs ou siccatifs, au premier rang desquels nous mettrons l'eau sanitaire déjà formulée (p. 168-9).

Pommade contre les crevasses et les engelures simples.

Cire jaune ou blanche. 150 gram.

Glycérine très fraîche et très pure..... 10 gram.

Mélez par liquéfaction et ajoutez :

Teinture de benjoin... 5 gram.

Pommade pour les lèvres (céral à la rose).

Huile d'amandes douces.. 100 gram.

Cire blanche..... 50 gram.

Racine d'orcanette..... 5 gram.

Faites digérer ces matières au bain-marie; passez à travers un linge avec expression quand la masse a acquis une belle couleur rouge; remuez jusqu'à ce que la liqueur commence à se refroidir; ajoutez par 30 grammes 2 ou 3 gouttes

d'essence de roses, et coulez dans de petites boîtes de bois.

Céral au cacao.

Cire blanche... }
Beurre de cacao } De chaque, 20 gram.

Faites liquéfier à une douce chaleur dans :

Huile d'amandes douces.... 80 gram.

Agitez jusqu'à parfait refroidissement; ajoutez :

Essence de roses.. 8 goutt.

Pommade rosat.

Graisse de porc lavée plusieurs fois à l'eau de roses, 1000; pétales de roses pâles, 2000; racine d'orcanette, 32.

Pommade de cétine.

Blanc de baleine..... 30 gram.

Cire blanche..... 10 gram.
Huile d'amandes douces.. 80 gram.

Pommade contre les gerçures du mamelon (Cruveilhier).

Axonge..... 50 gram.
Baume du Pérou liquide. 5 gram.

Mêlez par liquéfaction.

Si les douleurs sont très vives, on ajoutera :

Opium brut..... 4 décigram.

Dans ce dernier cas, l'enfant ne devra plus teter.

Pommade de goudron modifiée ou glycérolé de goudron (Gibert).

Glycérine..... 15 à 20 gram.
Goudron..... 3 à 5 gram.

Mêlez. — Contre les démangeaisons, les excoriations, les exhalations ou hypersécrétions cutanées. — Gros comme une noisette pour chaque onction.

Pommades contre les prurits ou démangeaisons.

Pommades avec les carbonates alcalins (1 à 3 gram par 30 gram.) additionnés de quelques gouttes d'eau de laurier-cerise, de laudanum de Rousseau ou de Sydenham.

Ou bien pommade populéum (graisse narcotique) du *Codex*.

Poudres siccatives.

Poudres de vieux bois (Devergie), de tan, de racine de guimauve, lycopode, amidon, etc.

Dans les maladies graves et de longue durée, on cherche à prévenir ou à modérer les solutions de continuité ou *écorchures* du dos, des omoplates, des hanches, du sacrum, etc., en plaçant les sujets sur des lits mécaniques faciles à changer ou à renouveler, ou en saupoudrant les draps d'écorce de quinquina rouge, d'écorce de chêne, de maronnier, etc., finement pulvérisées et mélangées avec l'amidon, la fécule, la farine de riz, etc.

Tannate de plomb contre les eschares du sacrum (Leclerc).

Écorce de chêne..... 32 gram.
Eau..... 250 gram.

Faites macérer quelques minutes; ajoutez :

Extrait de saturne..... 15 gram.

Mêlez, agitez, laissez déposer. — Étendez le précipité sur les parties.

CROUP FAUX (*catarrhe laryngé suffoquant, angine laryngée striduleuse, laryngite striduleuse ou spasmodique*). — Inflammation aiguë, catarrhale et non spécifique de la muqueuse du larynx, avec contractions spasmodiques des muscles du même organe (Rilliet et Barthez).

ÉTAT PRODROMIQUE — *Symptômes locaux*. — Coryza léger, — avec larmoiement sympathique léger. — Ou enrrouement pareillement léger, — ou toux légère d'abord, devenant promptement rauque.

Symptômes généraux. — Accablement léger. — Quelquefois un peu de fièvre.

Traitement. — Les simples précautions hygiéniques, — les tisanes, — les pédiluves — recommandés au *Traitement du coryza simple subaigu* (p. 259-8).

ÉTAT CONFIRMÉ. — *Symptômes.* — Série d'accès de suffocation dont le premier éclate ordinairement la nuit. — Chacun de ces accès, fort analogue aux accès de suffocation du *croup vrai* (voy. ce mot), est caractérisé par l'appareil symptomatique suivant : L'enfant est d'abord pris d'une angoisse et d'une oppression extrême; — il crie, pleure, s'effraye, se plaint d'étouffer. — Il se tient sur ses genoux, le corps plié en avant, craignant de le redresser — ou bien il se met brusquement sur son séant. — Son regard exprime une anxiété profonde; — l'irritabilité est quelquefois excessive. — Le pouls est accéléré, — la peau chaude, — la face congestionnée, violacée ou livide, — les yeux humides et saillants. — Toux procédant par quintes, sèche, rauque, très sonore, — accompagnée d'un cri particulier qui a été comparé par les uns au cri d'un poulet près de passer à l'état adulte (*cri de jeune coq*), par d'autres au jappement d'un petit chien (*toux aboyante*). — Douleur légère dans le larynx, accompagnant les secousses de toux. — *Sifflement laryngé* (voy. *Symptômes du croup vrai*), désigné ici par quelques auteurs sous les noms de *respiration sibilante* ou *striduleuse*. — Timbre vocal peu enroué, peu déchiré; la règle générale est que la voix sort claire. — Parfois mouvements convulsifs des extrémités, beaucoup moins prononcés que dans l'éclampsie.

Dans l'intervalle des accès, l'enfant est d'ordinaire bien portant, — parfois morose, — parfois agité d'un véritable mouvement fébrile.

Quelquefois, après un, deux ou trois accès, nausées continuelles, vomissements, — pouls petit, fréquent, innumérable, — puis la mort sans aucun symptôme de suffocation; — d'autres fois la mort comme résultat de la suffocation. — Néanmoins dans la grande majorité des cas la maladie se termine par résolution.

Signes différentiels du croup faux et de la bronchite capillaire suffocante (p. 405).

CROUP FAUX.

—
Dyspnée intermittente.
Pyrexie faible ou nulle.
Râles nuls ou légers.

BRONCHITE CAPILLAIRE SUFFOCANTE.

—
Dyspnée continue.
Pyrexie notable.
Râles sous-crépitant et sonore abondants.

Signes différentiels du croup faux et de la laryngite simple suraiguë.

CROUP FAUX.

—
Simple enrrouement, peu ou point de fièvre, avant le premier accès de suffocation.

Symptômes d'une violence extrême dans le premier accès; moins forts dans les accès suivants.

Entre les accès, calme ordinairement complet.

Voix faiblement altérée.

LARYNGITE SIMPLE SURAIGUE.

—
Gêne de la respiration, douleur, toux, fièvre, avant le premier accès de suffocation.

Symptômes faibles dans le premier accès; allant en augmentant dans les accès suivants, sans pour cela devenir très prononcés.

Entre les accès, continuation des symptômes locaux; — un peu de fièvre.

Voix altérée, — aphonie.

Signes différentiels du croup faux et de la présence dans le larynx d'un corps étranger provenant de l'intérieur ou de l'extérieur.

CROUP FAUX.

—
Maladie peu présumable avant l'âge d'un an ou après l'âge de sept ans.

Commémoratif: ou accès similaire récent, — ou rhume ou coryza prodromique datant d'un ou de deux jours.

Premier accès ordinairement nocturne.

En inspectant l'arrière-gorge, on constate que l'entrée du larynx ne contient pas de corps étranger.

CORPS ÉTRANGER DANS LE LARYNX.

—
Accident également possible à toutes les époques de l'enfance.

Commémoratif: ou l'enfant est sujet à rendre des vers (il y a des exemples de lombrics qui, par le pharynx, ont passé du tube digestif dans les voies aérielles), — ou bien l'enfant a joué avec un objet de petit volume.

Accident pouvant survenir aussi bien le jour que la nuit.

En inspectant l'arrière-gorge, il se peut qu'on aperçoive un corps étranger arrêté à l'entrée du larynx.

Signes différentiels du croup faux et de la suffocation dans l'éclampsie.

CROUP FAUX.

—
Accès survenant dans le cours d'une affection aiguë.

Convulsions faibles, seulement dans les accès de suffocation.

Après les accès, point d'altération des mouvements.

ÉCLAMPISIE.

—
Accès survenus dans le cours d'une affection convulsive chronique.

Convulsions violentes, dont la suffocation est une conséquence.

Paralysie incomplète des membres (Kerr).

Signes différentiels du croup faux, de la convulsion interne (spasme de la glotte) et de la cyanose cardiaque. — Voy. p. 242.

Signes différentiels du croup faux et du croup vrai. — Voy. p. 276.

Traitement. — Commencer par débarrasser le cou du malade de tous les liens qui peuvent l'entourer. — Entretenir une température douce (14° à 15° centés.) dans l'appartement. — Rendre l'air humide en y vaporisant de l'eau. — Éviter les courants d'air froid. — Humecter souvent la gorge avec une tisane légère et agréable de mauve, de guimauve, de tilleul, etc. — Maintenir la chaleur du corps par des vêtements ou des couvertures convenablement disposés. — Prescrire un laxatif (huile de ricin, 25 à 30 gram.; manne, 30 à 40 gram.). — Envelopper les malléoles de cataplasmes chauds, ordinaires ou sinapisés.

L'affection est-elle grave : insister sur les premiers moyens. — Administrer un purgatif (eau de rhubarbe, eau laxative de Vienne), ou bien un vomitif (ipéca, 4 à 6 décigram.). — Émissions sanguines locales (quelques sangsues au cou, 3, 4, 5), ou une saignée du bras si le malade est fort, pléthorique. — Enfin un vésicatoire à la partie antérieure ou latérale du cou. — Survient-il des nausées, des vomissements : *eau hémostatique de Léchelle* employée pure et par cuillerées à café répétées fréquemment.

Eau de rhubarbe.

Rhubarbe déchirée ou
contuse..... 5 à 10 gram.
Eau froide..... 500 gram.
Décantez ou filtrez après douze heures
de macération.

Eau laxative de Vienne.

Séné..... } De chaque,
Raisins de Corinthe... } 15 gram.

Racine de polypode.	1 gram.
Coriandre	5 décigram.
Crème de tartre.....	2 gram.
Manne....	30 gram.
Eau bouillante. ...	120 gram.

Faites infuser ; passez après vingt-cinq à trente minutes. — Par cuillerées toutes les heures ou toutes les deux heures.

A moins de contre-indications précises, régime réparateur plutôt que débilitant.

CROUP VRAI (*laryngite diphthérique spécifique, diphthérite spécifique laryngée*). — Inflammation aiguë, diphthérique et spécifique de la muqueuse des voies aërières et particulièrement de celle du larynx, ordinairement avec contractions spasmodiques des muscles de ce conduit (Rilliet et Barthez).

Croup vrai chez l'enfant. — ÉTAT PRODROMIQUE (forme catarrhale). — *Symptômes locaux.* — Ou mal de gorge et déglutition difficile, — ou rhume léger. — Expectoration nulle ou muqueuse.

Symptômes généraux. — Frissons légers. — Céphalalgie.

Traitement. — Voy. *Traitement des angines en général* (p. 46) et *Traitement de la bronchite légère* (p. 103).

PÉRIODE DE PROGRÈS PRISE A SON DÉBUT (forme plastique pharyngée). — *Symptômes locaux.* — Gonflement notable et ordinairement douloureux des ganglions sous-maxillaires. — Rougeur vive et gonflement des amygdales. — Petites plaques blanches, irrégulières, peu saillantes, sur le voile du palais, la luette et surtout sur les amygdales, — parfois aussi dans les fosses nasales, d'où un coryza pseudo-membraneux avec suintement séreux, jaunâtre et fétide.

Symptômes généraux. — Appareil fébrile assez constant, mais d'ordinaire très modéré.

Traitement. — Appelé près d'un enfant qui depuis quelques jours s'est plaint de douleur à la gorge, de gêne dans la déglutition, le médecin examinera tout d'abord le fond de la gorge; il constatera s'il y a des taches blanches sur une des amygdales. — Ventouses scarifiées, émoullients, s'il n'y pas encore de taches blanches. — Les taches blanches existent-elles : le médecin portera tout de suite, au moyen du doigt indicateur, de la poudre d'alun sur la tache elle-même. Le topique sera renouvelé toutes les trois ou quatre heures, avec l'attention de voir si la fausse membrane encore à son début se détache facilement, si elle perd de son épaisseur, de son étendue. Les résultats de cette première médication sont-ils satisfaisants : une ou deux autres applications d'alun peuvent amener la guérison. — Le résultat espéré fait-il défaut : un ipéca (40 à 45 centigram. de poudre brésilienne dans une tasse d'eau tiède). — Repos d'une heure et demie à deux heures. — Cautérisation avec le soluté argentique concentré (eau pure, 15 gram.; azotate d'argent cristallisé, 4 à 5 gram.) ou mieux avec l'acide hydrochlorique (p. 280). — Sangsues aux apophyses mastoïdes si la fièvre se déclare. — Cataplasmes tièdes et émoullients autour du cou pour faciliter l'écoulement du sang. — Révulsifs sinapisés sur les mollets, les malléoles, s'il y a de l'agitation.

Le lendemain, seconde application du caustique si la fausse membrane n'a pas disparu. Caustique moins actif si les taches ont diminué d'étendue et d'épaisseur; caustique plus énergique dans le cas contraire. — Boisson acidule (eau, 500 gram.; sirop de limons, 60 gram.) à petites gorgées. — Gargarisme détersif (eau d'orge, 180 à 200 gram.;

alun, 8 à 10 gram.) si le malade est assez âgé pour comprendre le mode d'emploi du médicament. — Lavement laxatif (eau de son, 300 à 400 gram.; gros miel, 40 gram.). — Continuer les révulsifs sinapisés.

Les jours suivants, le mal restant stationnaire, persévérer dans l'emploi du gargarisme détersif, de la boisson acidule, du lavement laxatif.

PÉRIODE D'ÉTAT OU ÉTAT CONFIRMÉ (forme plastique hypopharyngée). — *Symptômes locaux pendant leur première phase.* — Gêne plutôt que douleur dans le larynx. — Voix enrouée. — Toux rauque, métallique. — *Symptômes locaux pendant leur seconde phase.* — Voix éteinte, ou devenant même complètement nulle; voix normale quand il y a eu une expulsion de fausses membranes. — Toux quinteuse et fréquente, mais basse, étouffée. — Efforts considérables pour faire pénétrer l'air dans les poumons; — résonnance aiguë (*sifflement laryngé, laryngo-trachéal*) ou rude et déchirée (*bruit serratique* ou bruit de scie qui coupe la pierre) entendue à distance quand l'air est précipité dans le larynx. — L'expectoration, d'abord nulle ou purement muqueuse dans la période précédente, se prononce pendant celle-ci et acquiert un caractère important: elle est mêlée de débris enlevés aux fausses membranes qui revêtent les voies aérifères et qui les rétrécissent, débris représentant ou des feuillets planiformes ou des feuillets gaufrés, ou des canalicules simples ou des canalicules arborisés, selon la configuration des cavités d'où ils sortent.

Symptômes généraux. — Langue toujours humide, — recouverte souvent d'un enduit jaunâtre. — Parfois urines lactescentes. — Peau sèche dans l'intervalle des accès. — Asphyxie lente et latente. — Anesthésie cutanée progressive commençant avec l'asphyxie lente (Bouchut). — Agitation convulsive particulière aux accès. — Adynamie extrême dans leurs intervalles. — Soif et fièvre ordinairement modérées, si ce n'est dans les derniers jours.

Marche de cette période. — A des intervalles variables, mais plus fréquemment la nuit que le jour, des redoublements d'intensité subits qu'on appelle les *accès de suffocation* du croup élèvent simultanément à leur plus haut degré la dyspnée, la dysphonie, l'agitation et les quintes de toux. Si l'on considère chaque accès pris à part, on peut en général lui distinguer un *prélude*, un *début*, un *summum d'intensité*, une *terminaison* et une *suite*.

L'enfant éprouve d'abord une oppression plus marquée, — sa physiologie trahit une certaine inquiétude — et il commence à s'agiter. — Le

pouls s'accélère, — les bruits respiratoires se prononcent et le sifflement laryngé se fait entendre. C'est le *prélude* de l'accès. Ce prélude peut toutefois durer pendant plusieurs heures si l'enfant est tranquille.

Tout à coup l'enfant se met brusquement sur son séant. — Son regard exprime une anxiété extrême, — son visage est tuméfié. — Il s'élançe en sursaut comme s'il était sur le point d'étouffer. C'est le *début* de l'accès.

La dyspnée qui succède est effrayante. La respiration devient nulle, stertoreuse. — L'enfant porte inutilement la tête en arrière pour allonger la trachée, ouvrir un plus grand passage à l'air, et il concentre tous ses efforts pour produire quelques faibles inspirations. — Le pouls, sans perdre de sa fréquence, se rapetisse, devient intermittent, innumérable. — Le cou se gonfle; — l'œil s'enfonce, il se convulse ou oscille; — les ailes du nez se dilatent, — la face se cyanose; — la peau se couvre d'une sueur froide, — l'algidité gagne les extrémités — et l'asphyxie est imminente. C'est le *summum* de l'accès.

Succèdent enfin ou l'asphyxie complète et la mort, *terminaison* trop commune, — ou bien, dans des cas quelquefois plus heureux, après quelques minutes ou un quart d'heure (rarement une demi-heure ou une heure) à partir du début, survient une expectoration pseudo-membraneuse plus ou moins abondante qui débarrasse les voies aërières, autre mode de *terminaison*.

Une fatigue et une adynamie extrêmes sont la *suite* de l'accès terminé de cette dernière manière.

Alors de plusieurs choses l'une. Tantôt les fausses membranes ne tardent pas à se reproduire et les accès à se répéter; à mesure que s'accroît l'adynamie dont ils sont cause, ils prennent une physionomie moins violente, mais ne perdent rien de leur fréquence, de leur gravité, et la mort survient encore, soit pendant le cours d'un de ces accès affaiblis, soit pendant une de leurs rémissions. — Tantôt, et ces derniers cas sont les plus rares, on voit, à la faveur de l'expectoration qui précède, ou s'effectuer une résolution brusque, — ou la *période de déclin* s'établir (p. 287).

*Signes différentiels du croup faux ou laryngite spasmodique (p. 270)
et du croup vrai.*

CROUP FAUX OU LARYNGITE SPASMODIQUE.

—
Avant l'état confirmé :

Angine encore fugace, simplement prodromique.

CROUP VRAI.

—
Avant l'état confirmé :

Angine caractérisée, constituant la période de début ;

CROUP FAUX OU LARYNGITE SPASMODIQUE

Pas d'engorgement des ganglions sous-maxillaires ;

Pas de fausses membranes dans l'arrière-bouche.

A l'état confirmé :

Pas d'expectoration de fausses membranes ;

Voix peu altérée ;

L'accès ayant cessé, l'enfant paraît guéri ;

A mesure que les accès se répètent, leur gravité va d'ordinaire en diminuant.

CROUP VRAI.

Engorgement fréquent des ganglions sous-maxillaires ;

Fausses membranes, ordinairement à l'état naissant, dans l'arrière-bouche.

A l'état confirmé :

Expectoration de fausses membranes ;

Voix profondément altérée : métallique, puis éteinte ;

L'accès ayant cessé, une adynamie extrême lui succède ; un certain degré de fièvre, la dysphonie ou l'aphonie, le timbre étouffé de la toux, le sifflement laryngé, peuvent continuer d'exister ;

A mesure que les accès se répètent, on voit leurs symptômes constituants, excepté l'agitation convulsive, faire incessamment des progrès.

Traitement. — Médication complexe, qui, tour à tour ou simultanément topique, expectorante, antidiathésique, accessoire, chirurgicale peut se résumer dans l'observance de cinq préceptes.

1° Diriger sur les fausses membranes des *topiques* qui les entament ou qui modifient dans sa vitalité la muqueuse dont elles exsudent. Pour agir à la fois sur les fausses membranes et sur la muqueuse : deux substitutifs astringents (tannin, perchlorure de fer) ; des substitutifs cathérétiques (alun, chlorure de chaux, sulfate de cuivre, azotate d'argent) ; un substitutif escharotique, l'acide chlorhydrique. Pour agir sur la muqueuse : un substitutif rubéfiant (suc d'ail et de citron), un fluidifiant mercuriel (le calomel)

2° Provoquer l'expulsion des fausses membranes ou de leurs débris. Dans cette vue, les *expectorants* vomitifs (ipécacuanha et sulfate de cuivre) en première ligne ; les *expectorants* incisifs (polygala, kermès, sulfure de potasse), ou comme auxiliaires ou comme succédanés des précédents.

3° Modifier la diathèse générale pseudo-membraneuse. Ici comme *anti-diathésiques* le chlorate de potasse en potion, l'alun, les fluidifiants mercuriels (prises de calomel, frictions de pommade napolitaine), et les fluidifiants alcalins comme succédanés des mercuriels.

4° Combattre accessoirement les états secondaires et les complications par les moyens qui leur conviennent. *Moyens accessoires antiphlogistiques* : la diète, les sangsues, les tisanes émollientes, les cataplasmes

chauds autour des pieds, les lavements dérivatifs ; les révulsifs vésicants appliqués dans le voisinage des organes malades sont ici une méthode abandonnée. *Accessoire antispasmodique* : le musc. *Accessoires stimulants et roboratifs* : le drap sinapisé, les bains sulfureux ou aromatiques, les vins d'Espagne, un régime analeptique gradué. *Accessoires antityphiques* : le musc, la serpentinaire et le quinquina.

5° Dans l'imminence d'une obturation complète du larynx, assurer la communication de l'air extérieur avec les bronches par une ouverture, ou supplémentaire ou naturelle, maintenue artificiellement béante. *Deux méthodes chirurgicales* : ou la trachéotomie ou le tubage (p. 283, 287).

Voici l'application de ces différents préceptes.

L'état du malade est peu alarmant ; il ne présente même à l'observation qu'un enrrouement, particulier il est vrai, une toux un peu rauque, une accélération légère du pouls, une respiration normale, une gorge saine ; il n'y a pas d'épidémie diphthéritique ; bref, le cas est douteux : ce doute seul est une indication de ne pas rester inactif. La maladie qui peut survenir est trop grave, trop souvent fatale pour ne pas la prévenir, comme il est permis d'en avoir l'espoir, en prescrivant un mélange de sirop et de poudre d'ipéca (sirop, 15 gram. ; ipéca pulvérisé, 5 à 7 décigram.) pour provoquer le vomissement. — Un demi-looch blanc (p. 104) additionné de 25 milligrammes à 5 centigrammes de kermès, à prendre par demi-cuillerées d'heure en heure. — Un lavement le soir avec : eau, 300 grammes ; miel commun, ou huile blanche, ou manne en sorte, 30 à 40 grammes.

Pour boisson : Quelques tasses d'infusé de violette édulcoré avec le sirop de capillaire ou de polygala. — On peut encore prescrire ou une tisane alcaline avec le bicarbonate de soude, ou un julep alcalin avec l'acétate d'ammoniaque.

Tisane alcaline.

Eau..... 500 gram.
Bicarbonate de soude.... 1 gram.

Par petites tasses dans la journée.

Julep alcalin.

Infusé de saponaire..... 300 gram.
Sirop de sucre..... 30 gram.
Acétate d'ammoniaque... 2 gram.

Mêlez. — Par demi-cuillerées dans la journée.

L'enfant sera tenu au lit, modérément couvert. — Quelques cuillerées de bouillon lui seront accordées.

Dans sa visite du soir, le médecin trouve la fièvre plus forte que le matin, l'enrouement non diminué malgré l'effet vomitif, la toux rauque

malgré l'emploi du demi-looch kermétisé : il fera appliquer au-dessous des apophyses mastoïdes ou aux extrémités inférieures 4, 6 ou 8 sangsues, selon la vigueur et l'âge du sujet. Les sangsues, non constamment indiquées, saigneront pendant quelque temps ; on recouvrira leurs piqûres de cataplasmes tièdes et émollients. — On donnera toutes les deux heures 10 centigrammes de calomel (Bretonneau Guersant). — Une heure après chaque prise de calomel, on prescrira 15 centigrammes d'alun (Miquel), ou une cuillerée à café de sirop de sulfure de potasse du Codex (Klaproth, Chaussier), sirop contenant 4 décigrammes de sulfure pur pour 30 grammes de sirop de sucre. — Des cataplasmes chauds seront entretenus autour des pieds.

Le lendemain, pas d'amélioration ; la voix du petit malade est encore plus voilée ; le sifflement laryngo-trachéal se fait entendre, la respiration est embarrassée : on applique les topiques pulvérulents, liquides ou gazeux dont nous donnons les formules.

Poudre anticroupale n° 1.

Alun calciné. } Parties égales.
 Sucre pulvérisé }

Mêlez. — Insuffler avec le tuyau d'une plume.

Poudre anticroupale n° 2.

Calomel. } Parties égales.
 Sucre. }

Mêlez. — Employer comme ci-dessus.

Poudre anticroupale n° 3.

Chlorure de chaux sec. } Parties égales.
 Amidon. }

Mêlez et insufflez.

Poudre anticroupale n° 4.

Alun calciné. } Parties égales.
 Tannin. }

Mêlez et insufflez.

Poudres anticroupales alternées

(Loiseau, de Montmartre).

Poudre d'alun calciné et poudre de tannin employées l'une après l'autre, d'abord à un quart d'heure, puis à une heure d'intervalle, et de deux manières : 1° en insufflations ; 2° en attouchements (à l'aide ou d'un pinceau de charpie ou d'un morceau d'éponge au bout d'une baleine), dans la crainte que les insufflations ne pénètrent pas toujours au fond de la gorge.

Poudre contre le croup (Leher).

Sulfate de cuivre. } De chaque,
 Sucre. } 1 gram.

Mêlez. — Insufflez à l'aide d'un tuyau de plume, à la dose de 2 à 3 décigrammes.

Ces topiques pulvérulents, si avantageux toutes les fois que la fausse membrane ne dépasse pas le pharynx, sont difficiles à employer et d'un effet très incertain, sinon complètement nul, lorsqu'il faut atteindre le larynx. On leur préfère alors les topiques liquides.

Topique anticroupal liquide (Marotte, Bretonneau, Guersant fils).

Eau pure..... 15 gram.
Azotate d'argent..... 2 à 15 gram.

Autre.

Acide hydrochlorique liquide, pur ou mêlé avec partie égale de miel rosat.

Autre (Jodin).

Perchlorure de fer en soluté normal,

pur ou étendu d'eau.

Autre.

Alun..... 30 gram.
Vinaigre, quantité suffisante pour avoir un mélange sirupeux.

Autre (Cazin).

Mélange fait avec parties égales de suc d'ail et de suc de citron.

Pour appliquer les topiques liquides, on choisit une éponge fine de la grosseur environ de la moitié d'un œuf de pigeon (si le liquide est l'acide hydrochlorique, lequel crispe l'éponge et l'amoinadrit), un peu moins volumineuse s'il s'agit du soluté argentique. On fixe solidement l'éponge sur une tige de baleine recourbée. Le malade est assis sur une chaise ou sur son lit, la face tournée de manière à être éclairée, soit par une fenêtre, soit par une bougie allumée. Un aide tiendra la tête du malade inclinée en arrière et appuyée sur sa poitrine. L'opérateur se placera un peu de côté afin de ne pas recevoir sur le visage ou dans les yeux les mucosités ou des portions de membrane, et même une certaine quantité de caustique parfois lancée au dehors par la toux ou le vomissement qui peuvent survenir. Par une compression modérée on débarrassera l'éponge de l'excès de caustique, afin que celui-ci n'aille point au delà du siège de la fausse membrane. Cette précaution ne sera prise qu'autant que la fausse membrane ne dépassera pas le pharynx.

Toutes ces précautions étant prises, la langue du malade est abaissée avec une cuiller; l'éponge imbibée est portée dans l'arrière-gorge, promenée légèrement si le mal est borné au pharynx et si vous vous servez de caustique concentré, portée au contraire au-dessus de la glotte et appuyée assez fortement et à plusieurs reprises, afin d'exprimer quelques gouttes de caustique, si la fausse membrane a gagné le larynx et si vous vous servez de caustique adouci. Cette opération sera répétée deux ou trois fois par jour selon les cas, selon la force des sujets pour lutter contre les inconvénients attachés à cette méthode thérapeutique (accès de suffocation, lésion des parois buccales par les agents caustiques, etc.), selon que la maladie sera ou ne sera plus à son début et que la nécessité d'une médication plus énergique sera ou ne sera pas indiquée.

Toujours dans le cas où, pour atteindre le larynx, les modificateurs locaux ont besoin d'être administrés liquides, quelques praticiens

(Loiseau, de Montmartre) préfèrent encore les topiques alternés d'alun et de tannin et ils les appliquent sous forme de solutés concentrés, mais en s'aidant du cathétérisme : on prend une petite seringue dont la canule est suffisamment recourbée, et, à un quart d'heure ou une heure de distance, on injecte derrière l'épiglotte de petites quantités de l'un ou de l'autre soluté alternativement. La difficulté pendant cette petite manœuvre est de maintenir la bouche ouverte : on se sert à cet effet d'un baillon métallique en forme de diapason, dont on place les branches entre les arcades dentaires, et qu'on peut improviser en recourbant un fil de fer assez fort ou une petite tringle.

Topique gazeux (Homolle).
Gaz acide chlorhydrique en vapeur,

non-seulement dirigé sur les parties malades, mais répandu en permanence dans la chambre.

Après l'usage des topiques que nous venons de passer en revue, après l'emploi du vomitif (p. 278), après quelques heures de repos données au petit malade, l'état de celui-ci réclame-t-il encore des soins : on a recours aux deux mixtures alternées suivantes.

Potion contre le croup (Godefroy).

Sulfate de cuivre... 1 décigram.
Sirop de fleurs d'orange
ger 25 gram.
Eau de tilleul..... 100 gram.

A prendre par cuillerées à bouche toutes les dix minutes, pour provoquer les vomissements. Cette potion est surtout efficace lorsqu'on a pu l'employer au début de la période de progrès du croup.

Mixtures anticroupales alternées
(Miquel).

1° Alun 10 gram.
Miel 50 gram.
Mêlez.

2° Calomel 1 gram.
Miel..... 50 gram.
Mêlez.

Pour être administrées alternativement et à une heure d'intervalle, chacune à la dose d'une demi-cuillerée à café chaque fois.

Le malade, sans être plus gravement compromis, est-il fatigué des médications ci-dessus ; celles-ci ne produisent-elles plus rien : on les abandonne pour des frictions faites toutes les quatre heures autour du cou ou sur les aines avec 2 à 4 grammes de pommade mercurielle double. Ces mêmes frictions remplaceront le calomel quand celui-ci ne sera plus toléré par l'estomac, qu'il déterminera des signes d'intoxication ou une salivation très abondante.

L'enfant est-il très jeune, peu robuste, lymphatique ; une autre affection complique-t-elle le croup : on modifiera ou plutôt on abandonnera

complètement les altérants internes. On s'en tiendra alors à la cautérisation du pharynx et du larynx, au vomitif avec l'ipécacuanha (p. 278), aux prises de musc et de kermès, au looch musqué et kermétisé, aux bouillons, et même au vin de Malaga, d'Alicante (en petite quantité à la fois).

Prises de musc et de kermès.

Musc..... 1 centigram.
Kermès..... 2 centigram.
Mêlez, et divisez en quatre prises pour la journée.

Looch musqué et kermétisé.

Looch blanc du Codex. 200 gram.
Kermès 15 centigram.
Musc 1 centigram.
Mêlez. — Deux cuillerées à bouche dans la journée.

Un nouveau vomitif (p. 281) si les forces se relèvent.

Il y a épidémie diphthérique, mais non typhoïde, la maladie est à son dernier jour, les fausses membranes sont étendues : Abandonner les topiques pulvérulents, qui alors sont insuffisants. Leur préférer : un nouveau vomitif avec l'ipéca ou avec le sulfate de cuivre, — et des cautérisations profondes avec le soluté argentique (p. 280). — Toujours les prises ou les mixtures alternées d'alun et de calomel (p. 279, 281). — Boisson émolliente (eau de mauve, de guimauve, etc.).

Vomitif avec le sulfate de cuivre
(Béreinguer).

Sulfate de cuivre non effleuré..... 2 décigram.
Sucre en poudre..... 6 décigram.
Mêlez et divisez en deux paquets égaux.

Chaque paquet sera dissous dans une cuillerée d'eau tiède au moment où il devra être administré.

On répète l'administration du vomitif cuivreux autant de fois que les accidents se reproduisent.

S'il y a de la fièvre : sangsues aux apophyses mastoïdes, — lavement laxatif.

L'épidémie diphthérique devient typhoïde, les fausses membranes répandent une odeur fétide, la peau est pâle, la réaction peu marquée, des hémorrhagies sont imminentes, les forces diminuent : Revenir en toute hâte aux cautérisations. — Prescrire un des gargarismes suivants.

Gargarisme de kina composé (Wendt).

Écoree de kina rouge.... 30 gram.
Eau..... 300 gram.

Faire bouillir, passer, et ajouter :

Alcoolat de eochléaria.... 16 gram.
Teinture de myrrhe... 8 gram.

Miel rosat.... 30 gram.

Gargarisme avec la serpentaire (Wendt).

Racine de serpentaire.... 15 gram.
Eau..... 300 gram.
Sirop de mûres..... 30 gram.
Eau de Rabel..... 5 gram.

Puis les lavements de quinquina.

Lavements de kina (Wendt).

Kina jaune..... 30 gram.
Eau..... 30 gram.

Faire bouillir pendant 15 à 20 minutes, passer, et ajouter :

Poudre de gomme..... 8 gram.

Le quart (= une demi-cuillerée à bouche) de cette préparation dans une tasse d'eau pour un lavement. — Deux lavements semblables seront donnés dans la journée.

Enfin l'une des deux potions suivantes.

Potion de kina composée.

Eau de tilleul..... 60 gram.
Eau de mélisse simple.... } De chaque,
Eau de cannelle..... } 15 gram.
Extrait de kina..... .. 4 gram.
Sirop d'écorces d'oranges.. 30 gram.

Une cuillerée toutes les deux heures.

Julep gommeux chloraté.

Eau commune..... 50 gram.

Chlorate de potasse.... 2 à 3 gram.
Gomme arabique..... 4 gram.
Sirop de guimauve..... 15 gram.
Eau de fleurs d'oranger... 40 gram.

Faites dissoudre le sel dans l'eau à l'aide de la chaleur, et achevez d'opérer comme pour le *julep gommeux*. Ce julep sera de 5 cuillerées.

Une cuillerée toutes les heures.

Les jours suivants, continuer les topiques, et, si besoin est, augmenter ou diminuer leur activité. — Supprimer les lavements s'il survient de la constipation, ce qui est rare.

Dans tous les cas précédents, ou la médication est restée sans succès ou le médecin n'a été que tardivement appelé; le petit malade a rejeté ou non des fausses membranes, mais sa physionomie est anxieuse, les accès de suffocation se répètent, la voix s'éteint, le sifflement laryngé se prononce; enfin déjà commence l'anesthésie cutanée progressive liée, comme nous l'avons dit, à la phase d'asphyxie lente de la période d'état: l'opération n'est plus à différer (Bretonneau, Trousseau, Bouchut).

Décidée par la marche rapide et croissante du mal, adoptée par les parents, encore préférable, quoi qu'on en ait pu dire, la *trachéotomie* devra être pratiquée: 1° plutôt de bonne heure que tard; 2° plutôt avant qu'après la phase de collapsus, par conséquent dès qu'on a pu constater l'anesthésie cutanée commençante qui en est l'indice le plus précoce (Bouchut); 3° quand un accès de suffocation est assez grave pour faire craindre qu'un second accès soit mortel. En un mot, agir hâtivement, mais non prématurément. Elle sera repoussée: 1° quand l'asphyxie, le collapsus, quand l'anesthésie cutanée qui en est le signe, auront acquis déjà une certaine durée d'existence; 2° quand le mal aura une étendue trop consi-

dérable au delà du larynx ; 3° quand le sujet sera d'un âge trop peu avancé (deux ans ou deux ans et demi), qu'il sera atteint de pneumonie, de tubercules, et que ses forces ne le mettront pas à même de lutter contre les chances et conséquences de l'opération ; 4° enfin quand il n'y aura pas actuellement et absolument nécessité d'agir.

Bien que nous ayons pris le parti de n'entrer dans aucun détail touchant les méthodes ou les procédés opératoires venant en aide à la médecine, nous n'avons pas cru devoir être aussi réservé à l'égard de la trachéotomie. Placé en face d'un cas de croup, le médecin ne saurait décliner sa compétence.

Une table, sur la table un matelas, sur le matelas le malade recouvert d'un drap en plusieurs doubles. Un petit coussin sous le cou de l'enfant. Deux cuvettes avec éponges, fil ciré, aiguille à ligature, bistouri droit ; un autre bistouri boutonné, deux ériges mousses, un dilatateur, une canule double dont le calibre ou diamètre sera approprié à l'âge du sujet ; des ciseaux, des pinces, une sonde cannelée, une autre de gomme élastique, des écouvillons. Trois aides. Un placé en face de l'opérateur pour éponger, comprimer, écarter les lèvres de la plaie, pour s'opposer aux dangers d'une hémorrhagie trop active, empêcher la suffocation que pourrait produire l'afflux du sang dans la trachée, et peut-être aussi l'entrée de l'air dans les veines. Le second tient la tête fixe. Le troisième s'oppose aux mouvements des membres. Un quatrième aide serait utile pour présenter les instruments à l'opérateur ; il est indispensable pour éclairer quand on opère la nuit.

L'enfant est placé de manière à avoir la tête renversée en arrière. La trachée doit faire saillie. Avec un bouchon de liège brûlé, ou un pinceau trempé dans de l'encre, un crayon de nitrate d'argent, etc., on trace sur la peau le chemin que doit parcourir l'instrument. Ce chemin est représenté par une ligne qui va du bas du cartilage thyroïde à l'échancrure supérieure du sternum. Un pli est fait à la peau. Un des côtés du pli est confié à l'aide placé en face du malade. Une incision partage toute l'épaisseur du pli ; une autre, faite sur la ligne médiane, aide à séparer les muscles accolés, à mettre à nu les plexus veineux thyroïdiens et le pont qui unit les deux lobes du corps thyroïde.

Avec un peu d'attention, on peut ne pas intéresser les veines des plexus thyroïdiens et les écarter avec les ériges. Ces mêmes veines croisent-elles complètement la trachée : on fait la ligature des deux côtés avant d'inciser la partie qui ne peut être évitée, puis on coupe entre les deux ligatures.

Une grosse veine a-t-elle été ouverte : enfoncez un doigt dans l'angle inférieur de la plaie, un autre dans l'angle supérieur ; absorbez le liquide avec une éponge, et attendez. Une minute suffit pour réduire à rien l'hémorragie qui a pu inquiéter un instant. Enfin, si le pont du corps thyroïde se présente sous le bistouri, on le coupe par le milieu. Apparaît aussitôt un jet artériel qui cesse après quelques secondes.

Continuant d'inciser sur la ligne médiane, s'assurant si l'on est libre sur la trachée, épongeant à chaque coup de bistouri, écartant avec les ériges tout ce qui peut gêner, on arrive sur les cartilages de la trachée, cartilages facilement reconnus à leur couleur blanche, à leur dureté. Puis, mettant à nu trois ou quatre cerceaux du conduit aëriifère, suspendant l'opération (1^o pour placer à votre portée, sous votre main, le bistouri boutonné, le dilateur, la canule ; 2^o pour éponger le fond de la plaie et la trachée-artère), enfoncez la pointe de l'instrument dans la trachée ; avec l'indicateur de la main gauche, fermez le pertuis qui vient d'être fait ; prenez le bistouri boutonné, pénétrez dans la trachée, coupez celle-ci haut et bas, de manière à faire une ouverture de 15 millimètres ; dilatez la plaie, placez la canule, faites asseoir l'enfant, liez en arrière les cordons de la canule.

Les accidents pouvant survenir pendant l'opération sont : l'hémorragie, l'asphyxie, la syncope, la chute du sang dans la trachée. On y remédie : pour l'hémorragie (accident d'ailleurs assez rare), par la ligature ; pour l'asphyxie, par le décubitus latéral s'il s'écoule du sang dans la trachée, dorsal dans le cas contraire ; pour la syncope, par le décubitus dorsal et des instillations d'eau froide sur le visage et dans la trachée. Quant à la chute du sang dans les voies aëriifères, elle ne constitue pas un accident absolument grave : les efforts de la toux suscitée par la présence du liquide sanguin suffisent à la prompte expulsion de celui-ci, surtout quand le dilateur est resté dans la plaie ou qu'une canule l'a remplacé.

Les soins à donner après l'opération sont les suivants. On place sur la plaie une rondelle de taffetas ciré percée d'un trou pour le passage de la canule. On enveloppe le cou du malade avec une cravate qui facilite la reprise d'une partie de l'air expiré avec ses qualités de chaleur et d'humidité ; d'où les avantages suivants : humidité permanente du mucus de la trachée et des bronches, expectoration facile.

Toutes les trois heures, enlever la canule intérieure et la remplacer aussitôt.

Pendant les deux ou trois jours qui suivent l'opération, cautériser les parties divisées qui se recouvrent de fausses membranes. A partir du quatrième ou du cinquième jour, et quand d'ailleurs tout marche bien, ne pas

trop redouter l'embarras de la canule par des mucosités et des fausses membranes : il est bon que le larynx reprenne peu à peu et par quelques efforts ses habitudes pour le passage de l'air. Une attention active et minutieuse sera portée chaque jour sur les phénomènes de la respiration. Chaque jour aussi le calibre de la canule sera diminué. Enfin, celle-ci ayant été enlevée, le succès de l'opération étant assuré, on rapproche les bords de la plaie, on les fixe avec du taffetas d'Angleterre, on renouvelle le pansement deux ou trois fois par jour, et on attend la cicatrisation complète de la trachée, des tissus profonds et de la peau.

Les accidents pouvant survenir après l'opération sont les suivants. Vive réaction, toux et efforts pénibles pour l'expectoration. D'où : sortie brusque de *mucosités* épaisses, mêlées ou non de concrétions pseudo-membraneuses, entraînant la canule avec elles ; ou bien suffocation si la canule, demeurée en place, est obstruée par les mucosités. D'où enfin : nécessité de laisser auprès du malade une personne intelligente pour apporter les soins indiqués par la nature des accidents.

Une *dysphagie* survient-elle : supprimez complètement les boissons liquides ; remplacez-les par des potages un peu épais de vermicelle, de riz, de fécule, etc.

A l'*érysipèle* qui peut se développer autour de la plaie, opposez des cautérisations vigoureuses et répétées, un pansement fait avec du cérat contenant une partie de précipité blanc pour trois parties d'excipient.

Contre les *convulsions*, très fréquentes, souvent mortelles, surtout chez les enfants de moins de trois ans, employez le traitement qui leur est opposable. (Voy. CONVULSION INTERNE, ÉCLAMPSIE.)

Une *asphyxie lente* peut s'emparer du malade, et l'enlever quoi qu'on puisse faire.

Enfin une *érosion*, une *ulcération*, une *perforation* de la trachée peuvent être la conséquence de la trachéotomie, du séjour et du frottement de la canule. A ces accidents, reconnus par la teinte foncée des bords de la plaie, par l'exsudation fétide qui s'y produit, on remédie par l'usage permanent d'une canule mobile, peu volumineuse et légèrement oblique en arrière, celle de M. Luer principalement, canule qui évite la compression de la membrane muqueuse trachéale. Une autre canule, composée de trois pièces (une demi-canule supérieure externe, une demi-canule inférieure externe, et une canule interne entièrement cylindrique qui maintient les deux demi-canules externes), remplit les mêmes indications (Bretonneau, Trousseau) : la canule interne ou pleine est armée d'un manche qui permet de la retirer et de la nettoyer à volonté, les demi-

canules restent en place, la trachée-artère est ménagée. Enfin, avec un instrument recourbé, on peut porter dans le larynx, si besoin est, une éponge ou toute autre chose sans enlever les canules.

Les parents refusent-ils la trachéotomie, le médecin est-il appelé trop tard : tourner, s'il se peut, la difficulté en invoquant une dernière ressource, celle du *tubage de la glotte*, méthode toute récente imaginée par M. Bouchut, et à laquelle des faits cliniques concluants manquent encore pour en déterminer pleinement la valeur. M. Bouchut laisse à demeure entre les lèvres de la glotte une virole métallique qu'il y a introduite en la faisant glisser sur une sonde. Par un autre procédé, celui de M. Loiseau (de Montmartre), on tube depuis la bouche jusqu'au-dessous de la partie infectée, et l'on emploie pour cet usage une sonde assez volumineuse offrant une brisure au niveau de la bouche. — Dans tous les cas, envelopper l'enfant complètement nu dans un drap sinapisé, c'est-à-dire imprégné d'un fort infusé de moutarde (on délaye la moutarde dans un peu d'eau froide quelque temps avant d'ajouter l'eau chaude), et maintenir ce drap collé au corps pendant plusieurs heures au moyen d'une couverture de laine. — Au drap sinapisé, on peut préférer les affusions froides : l'enfant est placé dans une baignoire, et l'on verse sur toute la partie supérieure du tronc un à deux seaux d'eau à 12° ou 13° centésimaux! — A l'intérieur, musc à haute dose (1 gram.). — Vin de Malaga.

Potion musquée.

Musc.....	5 décigram.
Eau de menthe.. . . .	80 gram.
Sirap de kina.... . . .	15 gram.

Une cuillerée à café chaque heure.

Lavement musqué.

Musc.....	5 décigram.
Jaune d'œuf.....	N° 1
Eau d'arnica.....	60 gram.

En une ou deux fois, après un lavement évacuatif chaque fois.

Pour régime : Diète si la fièvre est intense. — Dans le cas contraire, aliments nutritifs et facilement assimilables sous un petit volume. — Lait d'ânesse, bouillon de viande noire, vin de Bordeaux coupé. — Suspendre la médication interne avant l'ingestion et pendant la digestion des aliments. — L'alimentation ne peut-elle être complète par l'estomac, ce qui est chose fâcheuse et chose préparant à l'inanition des malades : prescrire des lavements avec le vin, le petit-lait, le bouillon, l'huile de foie de morue, la gélatine, les fécules. — Chambre aérée, souvent ventilée et suffisamment chaude. — Repos au lit.

PÉRIODE DE DÉCLIN. — *Symptômes.* — Une thérapeutique opportune, promptement et fermement conduite, a-t-elle été opposée au mal ; s'est-il

produit, à la faveur d'un vomitif ou pendant une quinte de toux, une expulsion de fausses membranes non suivie de résolution brusque : alors, et dans des cas malheureusement trop rares, le retour à la santé peut s'effectuer insensiblement et se traduire par les manifestations suivantes. Les accès s'éloignent les uns des autres ; — on voit diminuer leur caractère non-seulement convulsif, mais suffocant, et l'état de collapsus qui en était la suite. — La toux devient humide. — La respiration, souvent la voix, reprennent leur caractère normal. — En de certains cas néanmoins, ou l'enrouement ou une aphonie complète, et même une fièvre légère, peuvent se maintenir encore pendant plusieurs semaines.

Traitement. — L'enrouement, la toux sèche et un léger degré de fièvre persistent-ils : continuer le traitement de la période précédente, mais en supprimant les cautérisations, à moins toutefois de leur absolue nécessité. On se bornera donc soit aux prises ou mixtures alternées d'alun et de calomel, soit au sirop sulfuré (p. 279, 281). — La toux devient-elle humide, la voix a-t-elle repris son timbre habituel : abandonner la médication mercurielle, abandonner même la médication sulfureuse interne. — Sirop de quinquina, 2 à 4 cuillerées par jour. — Quelques bains sulfureux ou aromatiques, si la saison le permet et s'il n'existe aucun accident secondaire du côté des voies respiratoires. — Régime : celui de la période précédente rendu de plus en plus analeptique. — Prolonger le repos au lit pendant quelques jours encore après le moment où un amendement notable se sera manifesté.

Croup vrai chez l'adulte. — Maladie rare, ayant des caractères généralement moins intenses que ceux du croup vrai chez l'enfant. Accès de suffocation moins fréquents, — respiration rarement sibilante, — symptômes généraux le plus souvent nuls, — marche de la maladie moins rapide, — terminaison plus constamment heureuse. — Quant au traitement, rien de particulier, si ce n'est l'élévation des doses pour les médicaments destinés à être ingérés.

CYANOSE CARDIAQUE. — Maladie consistant dans la confusion du sang artériel avec le sang veineux par suite d'une communication des cavités droites avec les cavités gauches du cœur, et l'une des causes qui peuvent donner lieu au phénomène d'injection tégumentaire appelé proprement *cyanose*.

Symptômes. — Sensibilité excessive au froid extérieur. — Fatigue au moindre exercice. — Lenteur dans les mouvements des pupilles. —

Humidité, prééminence des globes oculaires. — Gencives fongueuses et saignantes. — Langue inégale, volumineuse. — Gonflement de la face. — Injection superficielle tirant sur le bleu (en un mot, *cyanose*), occupant les lèvres, les narines, les paupières (la supérieure principalement), les conjonctives, les lobules auriculaires, les parties génitales, les extrémités de la main et du pied, et donnant à la peau de ces régions une teinte pourpre, bleuâtre, livide ou noirâtre selon les impressions momentanées qui agissent sur l'organisme. — La toux, la marche, la digestion, l'action du chaud et du froid, la colère rendent la teinte plus foncée, — au lieu que le repos, le sommeil, le calme de l'esprit la font presque entièrement disparaître. — Au surplus dans cette maladie, assez improprement dénommée, la disposition cyanotique n'apparaît pas constamment et ne constitue pas, lorsqu'elle apparaît, un signe diagnostique d'une valeur entière. — Un caractère plus important, ce sont les accès de dyspnée suffocante rendus pathognomoniques par la constante brièveté de leurs intervalles et par l'état de lipothymie qui accompagne l'accès ou qui lui succède (Louis). — Pendant les intervalles des accès, respiration encore trop fréquente, même dans le repos le plus parfait du corps. — Toux et râle trachéal ou bronchique.

Signes différentiels de la cyanose cardiaque, de la laryngite spasmodique (croup faux) et de la convulsion interne (spasme de la glotte). — Voy. p. 242.

Traitement. — Plutôt palliatif que curatif. — Ainsi : Limiter l'activité de la circulation par le repos du corps et de l'esprit, — par les aliments végétaux, — les boissons aqueuses. — Suppléer aux fonctions respiratoires en stimulant les reins par les préparations de digitale (p. 40) ou par les autres diurétiques, le foie par le calomel, la peau par des bains tièdes et acides.

Bain acide (Lendrick).

Acide hydrochlorique. 60 à 90 gram.
Acide nitrique..... 45 à 60 gram.

Versez dans la quantité d'eau voulue pour un bain ordinaire (soit à peu près 300 litres).

Boisson diurétique.

Chiendent..... 15 gram.

Faites bouillir dans :

Eau..... 1 litre.

Ajoutez :

Sirop des cinq racines. ... 60 gram.

Pilules de calomel.

Calomel..... .. 1 gram.

Thériaque 15 décigram.

Faites 10 pilules.

Pilules de savon.

Poudre de scammonée. 5 décigram.

Savon amygdalin..... 1 gram.

Faites 10 pilules. — Dose : 2 à 4 par jour.

CYSTITE. — Inflammation de la vessie.

Cystite aiguë superficielle ou muqueuse (*catarrhe vésical aigu, cystite subaiguë*). — *Symptômes locaux.* — Au niveau de la région hypogastrique, sensation d'embarras, de malaise. — Besoin fréquent d'uriner; miction fréquente et incomplète. — Douleur vésicale, mais toutefois supportable, pendant la miction. — Urines quelquefois claires au début, puis plus colorées que d'habitude. — Présence dans les urines de quelques mucosités ténues et ne formant pas de couches épaisses comme dans la *cystite chronique* (p. 296) (Phillips).

Symptômes généraux. — Peu ou point d'accidents fébriles.

Traitement. — Boissons adoucissantes (guimauve, chiendent, lin, etc., p. 83-84) édulcorées avec le sirop d'orgeat nitré.

<p><i>Orgeat nitré ou sirop d'amandes nitré</i> (A.-D. Naudin).</p> <p>Sirop d'amandes froid. 198 gram.</p> <p>Azotate de potasse. 12 gram.</p>	<p>Eau bouillante. 30 gram.</p> <p>Mélez au sirop froid le sel dissous dans l'eau bouillante. Chaque cuillerée de ce sirop contient 1 gramme de nitre.</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Topiques et bains émollients. — Émissions sanguines rarement nécessaires. — Repos. — Régime doux.

Cystite aiguë profonde ou phlegmonense (*cystite suraiguë*). — *Symptômes locaux.* — Au niveau de la région hypogastrique, douleur que les malades traduisent par un sentiment de tension derrière les pubis, avec irradiation vers le rectum, les aines et parfois jusque dans les lombes. — La pression augmente cette douleur et provoque le besoin d'uriner. — On sent, derrière les pubis d'abord, plus tard au-dessus de leur niveau, la vessie sous la forme d'une tumeur arrondie, dure chez les sujets irritables, molle chez les lymphatiques (Phillips). — Le doigt introduit dans le rectum occasionne des épreintes insupportables. — Douleur vive pendant la défécation. — Prurit permanent, fatigant et désagréable vers l'anus et vers le méat. — Rougeur du méat. — Hésitation instinctive pour la miction. — Inflexion du malade sur lui-même chaque fois qu'il a besoin d'uriner. — Une sonde pénètre-t-elle dans la vessie : elle est serrée par cet organe et y excite une vive douleur (Phillips). — La vessie se contracte-t-elle pour se vider : la douleur devient extrême, insupportable. — Ténésme, vésical d'abord, puis intestinal quand les urines sortent par jets interrompus, peu abondants. — Urine alors fortement colorée, chargée de mucus ténu comme dans la forme subaiguë, parfois de muco-pus comme

dans la pyélite. — Existe-t-il un calcul : douleurs vésicales plus intenses, — propagation de l'inflammation jusqu'aux uréters, aux reins, — hoquet persistant, — vomissements. (V. CALCULS VÉSICAUX.)

Symptômes généraux. — Chez les sujets irritables et sanguins, fièvre intense, délire et mouvements convulsifs violents pendant une première phase de la maladie; affaissement pendant la phase suivante. — Affaissement dès le début chez les lymphatiques, mais en même temps congestions fréquentes vers le cerveau et vers le poumon. (Phillips.)

Traitement. — La rétention étant la cause principale des accidents qui compliquent la cystite, l'indication la plus pressante est de soustraire la vessie aux efforts qu'elle doit faire pour expulser l'urine. — Cathétérisme pratiqué avec les plus grands ménagements. Laisser sortir l'urine lentement, et, au moment où elle va cesser de couler, ramener doucement le bec de la sonde dans le col vésical, pour éviter le contact toujours douloureux des parois de l'organe. — Point de sondes à demeure, ce sont des corps irritants; répéter plutôt le cathétérisme chaque fois que la tumeur vésicale reparaît au-dessus des pubis. — Si le cathétérisme était impossible, il y aurait à ponctionner la vessie; mais, règle générale, tant qu'un filet d'urine peut jaillir, ce filet fût-il capillaire, une bougie fine pourra passer. (Phillips.)

Antiphlogistiques tant internes qu'externes, c'est-à-dire boissons adoucissantes (p. 290) abondantes et administrées pendant longtemps. — Des nausées s'opposent-elles à ce que ces boissons soient continuées : on les coupe avec deux parties d'eau de Seltz, — on fait sucer des morceaux de glace, on administre en petits lavements émollients la contre-valeur de ce qui n'entre plus par la bouche. — Saignée du bras. — Sangsues à l'anus, au périnée, à la région hypogastrique. — Cataplasmes ou fomentations avec la pariétaire sur le pubis. — Bains prolongés. — Lavement huileux et mucilagineux. — Eau hémostatique de Léchelle.

Cataplasme contre l'ischurie
(Cadet).

Oignons blancs hachés... N° 6.
Feuilles fraîches de pariétaire 4 poignées.
Décocté épais de racine de guimauve, quantité suffisante.

Faites cuire ensemble. — Appliquez sur le pubis.

Lavement huileux.

Jaune d'œuf..... N° 1
Huile de noix ou d'olives 4 à 5 cuillerées.
Eau de son, quantité suffisante pour compléter un demi-quart ou un quart de litre.

Lavement mucilagineux.

Décocté de guimauve. } De chacun,
Décocté de graine de lin. } 200 gram.

Narcotiques s'il y a de la douleur : sirop de morphine (p. 116), de pavot (p. 105), sirop d'opium. — Antispasmodiques s'il y a des accidents nerveux.

<i>Pilule camphrée et opiacée.</i>		Sirop de sucre, quantité suffisante.	
Extrait d'opium.....	5 centigram.		Pendant quelque temps une pilule semblable tous les jours.
Camphre.....	15 centigram.		

La cystite est-elle deutéropathique d'une urétrite, d'une vaginite, d'une métrite, de la présence d'un calcul, etc. : faire la médecine des protopathies (voy. BLENNORRHAGIE, URÉTHRITE, VAGINITE, MÉTRITE, CALCULS); toutefois ne pratiquer la taille ou la lithotritie qu'après avoir amélioré l'état de la vessie (Phillips).

La cystite paraît-elle être survenue à la suite d'une rétrocession goutteuse ou rhumatismale : après l'extinction de la période aiguë, on se comportera comme il est dit plus loin pour la *cystite chronique* lorsqu'elle est un accident de la diathèse rhumatismale ou goutteuse (p. 297).

La cystite est-elle traumatique : faire la médecine des causes, telles que plaies, contusions suites de manœuvres chirurgicales ou obstétricales, etc.

Cystite cantharidiennne. — Variété pseudo-membraneuse de la cystite aiguë, constituant une des formes de l'empoisonnement par les cantharides : forme grave, à circonstances souvent terribles, dans les cas ayant eu pour origine une ingestion par la bouche ; forme bénigne et passagère, au moins la plupart du temps, lorsqu'une préparation cantharidique ayant été mise sur la peau pour y produire la vésication, l'effet épispastique ou la rougeur, ce sont les parties absorbées provenant de cette application qui viennent impressionner la vessie. Toutefois cette conséquence mérite elle-même d'être évitée.

Symptômes locaux. — Ceux des *cystites aiguës* en général (voy. ces mots); — plus les particularités suivantes.

Dans la plupart des cas, strangurie (pissement goutte à goutte); — puis, de temps à autre et après des efforts plus ou moins longs, issue par le canal d'un ou plusieurs lambeaux pseudo-membraneux (mais non pas muqueux comme dans la *cystite chronique*, p. 296), ayant produit un engouement prolongé du col vésical ou de l'urèthre en s'y arrêtant ou s'y accumulant; — lambeaux les uns globuleux et flocconneux, inconsistants, striés de sang, — les autres planiformes et couenneux, élastiques, rosés sur une face et d'un blanc mat sur l'autre. — Miction rendue momentanément plus facile après leur sortie. — Urines parfois albumineuses. —

Phénomènes d'urétrite. — Entre autres phénomènes d'urétrite, priapisme (érection pathologique de la verge), symptôme local et douloureux se distinguant ici d'un autre symptôme, l'érotomanie, celui-ci général, voluptueux, simultanément en jeu dans l'*empoisonnement par les cantharides* (voy. ce mot) et qui constitue le satyriasis en s'ajoutant au priapisme. — La douleur, plutôt pénienne tensive qu'urétrale et dilacérante, l'érection immodérée, indéfectible, impriment au priapisme cantharidien un cachet que n'offre pas le priapisme blennorrhagique. — Dans des cas de plus en plus graves : hématurie (pissement de sang); — phallite ou péritis (inflammation de la verge) succédant à l'urétrite; — enfin gangrène de la verge succédant à la double hyperémie péritis avec priapisme.

Symptômes généraux. — Dans les cas légers, pas de fièvre. — Dans les cas intenses, agitation vive et fièvre, associées surtout à l'engouement du col vésical ou de l'urètre lorsque les lambeaux pseudo-membraneux s'y sont agglomérés.

NOTA. — Pour les symptômes cantharidiens développés parallèlement à la cystite sans être engendrés par elle, voy. EMPOISONNEMENT PAR LES CANTHARIDES.

Moyens préventifs. — Hormis le cas d'une cystite chronique, — car ici les cantharides peuvent supprimer la cystite au lieu d'en produire une autre (voy. p. 307), — l'éventualité d'une cystite cantharidienne se présente toutes les fois que les vésicants ou les épispastiques, préparations ordinairement cantharidées, sont chargés d'agir sur une étendue totale assez grande, notamment dans le voisinage de la vessie. Il faut alors préserver cet organe. Les uns, dans cette vue, unissaient un correctif à la préparation cantharidée; d'autres, mieux inspirés, demandent à des substances différentes un épithème succédané sans action sur la vessie.

Correctif camphré : on saupoudrait de camphre autrefois, on arrosait d'éther camphré au maximum la surface des écussons cantharidiques avant de les appliquer; mais des observations bien faites ont prouvé l'insuffisance de cette précaution (Morel-Lavallée). — Correctif huileux : on a proposé d'interposer entre l'épithème cantharidique et la peau un diaphragme de papier joseph huilé; moins avancée sur ce point, l'expérience, paraît-il, n'a pas encore suffisamment statué (Phillips).

Les succédanés des cantharides exempts d'action sur la vessie sont : 1° comme vésicants, c'est-à-dire pour établir un vésicatoire, la feuille fraîche de renoncule âcre ou bouton d'or (Dorvault) et l'écorce de garou, qui s'appliquent en nature et qui soulèvent l'épiderme au bout de deux ou trois jours; — le sous-carbonate d'ammoniaque (on en saupoudre un

emplâtre, Chaussier) et l'ammoniaque liquide en pommade, qui soulèvent l'épiderme en quelques minutes; — 2° comme épispastiques, c'est-à-dire pour entretenir un vésicatoire, les préparations pharmaceutiques de garou, de poivre noir ou d'huile de croton.

Vésication avec l'écorce de garou
(J.-A. Leroy).

On taille un morceau de cette écorce en lui donnant la grandeur voulue, on le fait ramollir dans l'eau chaude ou dans du vinaigre à peu près pendant une heure, puis on l'applique par sa face interne et on le fixe avec une compresse et une bande roulée. D'abord on change l'écorce matin et soir, et ordinairement au bout de quarante-huit heures on trouve la vésication toute formée; à partir de là, si l'on veut entretenir la plaie, on ne renouvelle plus l'écorce qu'à distance d'un jour ou deux ou davantage.

Pommade vésicante ammoniacale ou vésicatoire de Gondret.

I. Formule d'hiver.

Axonge récente.....	} De chaque,	16 gram.
Ammoniaque liquide à 25° Cart. (59° centésim.)		

II. Formule intermédiaire.

Suif.....	1 gram.	} De chaque,	15 gram.
Axonge récente... ..			
Ammoniaque liquide à 25° Cart. (59° centésim.)			

III. Formule d'été.

Suif... ..	4 gram.
Axonge récente.....	12 gram.
Ammoniaque liquide à 25° Cart. (59° centésim.)	16 gram.

Mode de préparation pour les trois formules. — Prenez un flacon à large ouverture, bouchant à l'éméri: faites-y fondre la partie grasse jusqu'à ce qu'elle

devienne parfaitement limpide, puis laissez-la refroidir en l'agitant doucement jusqu'à ce qu'elle commence à grener un peu. Versez alors l'ammoniaque, bouchez vivement, ficchez le bouchon (voy. Deschamps, *Man.*, p. 70), agitez le mélange pendant quinze à trente secondes; faites chauffer de nouveau pendant quelques secondes et plongez le flacon dans l'eau froide. Vous devez obtenir une pommade en consistance de crème épaisse. (*Trousseau.*)

Mode d'emploi. — On découpe un anneau collant dans une plaque de pâte très ferme, épaisse de 5 millimètres, en prenant pour emporte-pièce un vase à bord tranchant ou une bande de carton roulée; on colle à la peau cet anneau, on remplit l'ouverture avec la pommade, on superpose une feuille de papier d'étain et on attend cinq à huit minutes: l'ampoule alors est produite. — Vésication multiple agminée: on prend un emporte-pièce à pastilles et une paire de ciseaux, et on taille tous les anneaux dans une plaque de pâte de jujube des pharmacies. (*A.-D. Naudin.*)

Liquide vésicant ammoniacal ou vésicatoire Guépin.

Huile.....	2 volumes.
Ammoniaque liquide con- centrée.....	1 volume.

Mélez par agitation dans un flacon bouché.

Prenez un morceau de ouate de la grandeur de l'ampoule que vous voulez produire, enlevez d'un côté la partie gommée, mouillez fortement avec

le liquide ci-dessus le côté qui n'a plus de gomme et appliquez ce vésicatoire. L'effet, dit l'auteur, apparaît au bout de cinq minutes.

Pommade épispastique au garou
(Hufeland).

Extrait alcoolique de garou ou de daphné-mézéréum... 3 décigram.
Cérat 25 décigram.
Axonge récente 22 gram.

Autre (Codex).

Écorce sèche de garou 5 gram.
Axonge 18 gram.
Cire blanche 2 gram.

Incisez le garou, humectez-le avec de l'alcool et contusez-le; mettez-le alors digérer douze heures au bain-marie avec l'axonge; passez avec expression, laissez refroidir, séparez le dépôt, liquéfiez la pommade avec la cire et agitez jusqu'à refroidissement.

Huile épispastique au garou
(Soubeiran).

Écorce sèche de garou 1 gram.
Huile d'olives 2 gram.

Pilez le garou dans un mortier avec de l'alcool et faites-le digérer dans l'huile; passez en exprimant fortement.

Pommade épispastique au poivre noir.
Poivre noir pulvérisé 5 gram.

Axonge récente 25 gram.
Broyez bien ensemble.

Pommade épispastique à l'huile de croton
(Bastelaer).

Axonge récente 22 gram.
Cire blanche 2 gram.
Huile de croton-tiglium 6 gram.

Faites fondre la cire avec l'axonge à une douce chaleur; triturez le mélange dans un mortier chauffé jusqu'à ce que le tout soit refroidi; mêlez-y alors intimement l'huile de croton.

Plus excitante que la pommade au garou, cette pommade est très bien indiquée lorsque l'on craint l'action des cantharides sur les voies urinaires (*Bouchardat*).

Papier épispastique au garou.

Eau 700 gram.
Écorce sèche de garou hachée et concassée 100 gram.

Faites bouillir et réduire de manière à obtenir :

Colature concentrée 350 gram.

Versez la colature sur un mélange en fusion fait avec :

Axonge . . . } De chaque, 220 gram.
Suif . . . }

Faites évaporer au bain-marie toute la partie aqueuse, et ajoutez :

Cire jaune 60 gram.

Agitez le mélange jusqu'à demi-refroidissement et étendez sur du papier.

Traitement. — Y a-t-il eu ingestion par la bouche : voy. EMPOISONNEMENT PAR LES CANTHARIDES. — L'accident provient-il de l'application extérieure d'une préparation cantharidée : supprimer immédiatement cette application, enlever les particules de la substance topique restées adhérentes à la peau. — Deux à quatre quarts de lavement opiacés, chacun avec 25 milligrammes d'extrait thébaïque ou 2 cuillerées à café du soluté régulateur p. 199. — Sur le bas-ventre, un cataplasme arrosé avec le même soluté opiacé régulateur dosé par cuillerées à bouche. — Bains

chauds. — Boissons émollientes (tisane de lin au sirop d'orgeat nitré, p. 84, 290) administrées en abondance. — Injections émollientes qu'on pratiquera sans se servir d'une sonde, le cathétérisme aggravant toujours l'irritation de l'urèthre et de la vessie (Phillips). — Contre le priapisme, injections morphinées (p. 84), mais en surveillant l'emploi. — Les effets produits par le camphre sur les symptômes dysurie et priapisme sont interprétés comme sédatifs par les uns (Groenvelt, Johnson, Barthlett), et comme aggravants par les autres (Schwilgué); on pourra toutefois prescrire pour l'extérieur des onctions camphrées sur le bas-ventre, — et pour l'intérieur l'émulsion suivante.

<i>Émulsion nitro-camphrée.</i>	Azotate de potasse	2 gram.
	Camphre	5 décigram.
Émulsion sucrée	Sirop de fleurs d'oranger	30 gram.
		300 gram.

Cystite chronique (*catarrhe vésical chronique*). — *Symptômes locaux.* — Ceux des *cystites aiguës* en général, surtout ceux de la *cystite aiguë superficielle* (voy. ces mots), à des degrés plus ou moins affaiblis; — plus les particularités suivantes.

Dans de certains cas, issue par le canal, de temps à autre et après de longs efforts, d'un flocon muqueux (mais non pas pseudo-membraneux comme dans la *cystite cantharidienne*, p. 292) dont le séjour prolongé dans le col vésical ou dans l'urèthre y produisait une douleur cuisante et fatigante (symptôme pathognomonique, Phillips); — après l'issue de ce flocon, émission d'urine dont le premier jet est quelquefois involontaire. — Sur la fin d'une émission quelconque, le dernier jet souvent glaireux, hydatiforme. — L'urine catarrhale est-elle sans purulence; est-elle récemment émise, exempte de mélange avec le premier et le dernier jet: urine blanchâtre et toutefois limpide, — colorant en rouge le papier bleu de tournesol, — entrant en effervescence au contact des acides forts. — La même urine (toujours sans purulence) est-elle reposée, refroidie: sédiment jaunâtre et visqueux flottant soit au-dessous du niveau moyen, soit au-dessous du tiers supérieur de la colonne liquide, — épais et non ténu, — rassemblé en une seule masse et non disséminé, — adhérant inférieurement au fond du vase, — délimité supérieurement par une surface à configuration nuageuse. — La même urine (toujours sans purulence) a-t-elle été décantée, le sédiment jaunâtre isolé: lavé à l'eau chaude ou à l'eau froide, ce sédiment se réduit en grumeaux et ne se délaye pas; — projeté sur des charbons ardents, exposé à la flamme d'une bougie, il charbonne et ne brûle pas, — devient odorant, mais non pas fétide. — Enfin

l'hypersécrétion muqueuse se complique-t-elle d'une exhalation sanguine mêlée comme elle avec le liquide urinaire : urine non plus blanchâtre, mais brunâtre, — non plus limpide, mais demi-opaque, bourbeuse, — répandant une odeur plus ou moins infecte.

Symptômes généraux. — Malaise, horripilations. — Sensibilité particulière aux variations atmosphériques lorsque ces variations consistent en une transition brusque du chaud au froid ou de l'état sec à l'état humide. — Dans des cas nombreux, fièvre lorsque la maladie est ancienne. — En même temps morosité, hypochondrie.

Traitement. — Par des recherches attentives, s'assurer de la raison d'être de la maladie. — La cystite chronique est-elle secondaire, c'est-à-dire a-t-elle pour cause d'entretien la présence d'une autre affection : on fait le traitement de cette affection protopathique : voy. CALCULS VÉSICAUX (p. 137), CORPS ÉTRANGERS DANS LA VESSIE (p. 258), HYPERTROPHIE DE LA PROSTATE, RÉTRÉCISSEMENT DE L'URÈTHRE, GOUTTE, NÉURALGIE, RHUMATISME, DARTRES, ECZÉMA, etc. — N'aborder toutefois le traitement chirurgical de l'affection protopathique qu'après avoir amendé médicalement la maladie secondaire et suffisamment préparé la vessie.

La protopathie à combattre est-elle un rétrécissement de l'urèthre : dans le cours du traitement chirurgical qui lui est opposé, on fait de temps à autre des injections d'eau froide, afin de vider complètement cet organe en réveillant sa contractilité.

La protopathie à combattre est-elle une affection goutteuse ou rhumatismale : ne pas provoquer sans une nécessité absolue le retour des manifestations rhumatoïdes rétrocedées ; — aux manifestations rhumatoïdes existantes, opposer les moyens qui en général leur conviennent : spécialement les bains de vapeur, — les frictions sèches et énergiques faites avec une brosse de flanelle ou un gant de crin (Phillips) ; — à l'intérieur, les préparations de colchique à doses rapidement progressives, associées à la térébenthine, aux résines balsamiques, au camphre, aux opiacés ; — les boissons diurétiques ou sudorifiques légèrement aromatisées et acidules.

*Pilules de colchique et de térébenthine
camphrées (A.-D. Naudin).*

Extrait alcoolique de semences de colchique. } De chacun,
Extrait alcoolique de bulbes de colchique. . . . } 25 centigram.

Véritable térébenthine de	} De chaque substance, ¹
La Mecque	
Camphre	
Poudre inerte, quantité suffisante.	

Faites 25 pilules. Chaque pilule représente les mêmes principes actifs que

5 décigrammes de teinture de colchique, et renferme en outre 1 décigramme de térébenthine de La Mecque et 1 décigramme de camphre. On peut remplacer la térébenthine de La Mecque soit par une des variétés de térébenthine citri-odores, soit par une résine balsamique, comme le baume de Tolu, le baume du Pérou, le styrax. On peut supprimer le camphre.

Contre la cystite chronique et la blennorrhagie chronique de nature rhumatismale ou goutteuse. — Dose : jusqu'à 10 pilules par jour, après avoir commencé par 4 et augmenté de 2 tous les jours. On prendra par-dessus chaque pilule une petite tasse d'infusé de diosmée crénelée ou d'*infusé diurétique acidule* (voy. ci-contre).

Bols de colchique et de térébenthine, morphinés (A.-D. Naudin).

Poudre de semences de colchique.....	} De chaque substance,	1 gram.
Extrait alcoolique de bulbes de colchique.)		
Sulfate de morphine..		5 centigram.

Savon de Starkey... 30 gram.

Faites 30 bols. Chaque bol représente les mêmes principes actifs qu'1 gramme de teinture de colchique, 66 centigrammes de térébenthine fine et 1 centigramme d'extrait thébaïque.

Contre la cystite chronique et la blennorrhagie chronique de nature rhumatismale ou goutteuse. — Dose : 3 par jour, après avoir commencé par 1 seulement et augmenté d'un autre tous les deux jours. On prendra par-dessus chaque bol une petite tasse d'infusé de diosmée crénelée ou d'*infusé diurétique acidule*.

Infusé diurétique acidule
(A.-D. Naudin).

Fleurs de bourrache....	} De chaque substance,	5 à 8 gram.
• Feuilles de pariétaire... .		
Badiane.....		
Réglisse.....		
Eau bouillante.....		1 litre.

Faites infuser pendant une heure. — A prendre par petites tasses édulcorées avec le sirop de limons.

La protopathie à combattre est-elle une affection névralgiforme ou spasmodique : ici les médications appropriées; entre autres : bols de colchique et de valériane camphrés et belladonnés; — vin de quinquina et de valériane; — préparations martiales insolubles (fer Quevenne).

Bols de colchique et de valériane camphrés (A.-D. Naudin).

Extrait alcoolique de semences de colchique.)	} De chacun,	3 décigram.
Extrait alcoolique de bulbes de colchique.)		
Extrait alcoolique de belladone.....)		
Extrait de valériane...		36 décigram.
Camphre.....		45 décigram.

Poudre inerte, quantité suffisante.

Faites 30 bols. Chaque bol représente les mêmes principes actifs que 5 décigrammes de teinture de colchique, 48 centigrammes de poudre de valériane, et renferme en outre 1 centigramme d'extrait alcoolique de belladone et 15 centigrammes de camphre.

Contre la cystite chronique et la blennorrhagie chronique à caractère névralgiforme ou spasmodique. — Dose : 6 par

our, après avoir commencé par 1 seulement et augmenté d'un autre tous les deux jours. — On prendra par-dessus chaque bol une petite tasse d'infusé de liosmée crénelée ou d'infusé diurétique *acidule* (p. 298).

Vin de quinquina et de valériane
(Bouchardat).

Quinquina jaune royal concassé 80 gram.
Racine de valériane concassée 40 gram.

Versez dessus :

Alcool à 33° Cart. (85° centésim.), 11 cuillerées = 160 gram.

Puis :

Vin blanc acide, 1 bouteille et 3 cuillerées = 800 gram.

Faites macérer huit jours; décantez.

— Tous les matins 60 grammes (soit à peu près la capacité d'un verre à vin de Bordeaux).

La protopathie à combattre est-elle une disposition chlorotique ou scrofuleuse : ici encore les médications appropriées, entre autres : solutés ferrugineux (Cruveilhier), iodure de fer granulé Mentel, pilules de Blancard; — les iodiques naturels (huile de foie de morue, Mercier); — les analeptiques (capsules hématiques de Foy, p. 191); — les bains sulfureux (Bordeu); — les stimulants amers (Larbaud) (teinture amère). — L'urine en même temps est-elle légèrement acide : toujours les stimulants amers, mais légèrement alcalisés (vin amer alcalin d'Ant. Dubois; alcalins divers, p. 278, 301).

Enfin la protopathie à combattre consiste-t-elle dans la présence d'une diathèse dartreuse eczémateuse : associer surtout la médication sulfureuse à la médication résineuse ou térébenthinée.

Bols de soufre et de térébenthine.

Fleurs de soufre 10 gram.
Térébenthine de Venise 6 gram.
Faites 20 bols. Chacun contiendra

5 décigrammes de fleurs de soufre et 3 décigrammes de térébenthine. — Dose : 4 bols par jour, à trois heures d'intervalle.

Soit protopathique, soit secondaire, la cystite chronique est dans tous les cas soumise au traitement indiqué par les conséquences dont elle se complique. Une de ces conséquences est-elle la rétention : l'indication la plus pressante est de la faire cesser. — A cet effet, cathétérismes répétés, au nombre de 2 à 4 par jour, avec la sonde flexible à courbure fixe; — pendant le cathétérisme, évacuer la vessie sans comprimer l'abdomen. — Après chaque cathétérisme, injections faites d'abord avec de l'eau tiède ordinaire ou mucilagineuse, puis avec de l'eau froide, pour débarrasser la vessie du dépôt muqueux qu'elle contient. — Point de sonde à demeure.

— Quelques heures après le premier cathétérisme, la fièvre que peut avoir suscitée la rétention subsiste-t-elle : saignée générale si le sujet est robuste, sangsues dans le cas contraire. — Les bougies de cire molle introduites pendant quelques jours dans l'urèthre pour y séjourner pendant 10 à 15 minutes chaque fois, — les antiphlogistiques (boissons émollientes chaudes, bains prolongés), — les narcotiques ou les anesthésiques (onctions avec la pommade camphrée, p. 303, suppositoires avec la jusquiame ou la belladone, demi-lavements à l'eau de pavot, demi-lavements chloroformés) diminueront singulièrement la sensibilité du canal et faciliteront l'opération réitérée du cathétérisme. (Phillips.)

Suppositoires avec la jusquiame

(A.-D. Naudin).

Cire blanche.....	15 gram.
Pommade populéum.....	30 gram.
Extrait de jusquiame.....	5 gram.

Faites 10 suppositoires. — On peut remplacer les 5 grammes d'extrait de jusquiame par 25 décigrammes d'extrait de belladone.

Lavements chloroformés

(A.-D. Naudin).

Eau distillée.....	234 gram.
--------------------	-----------

Alcool rectifié.....	4 gram.
Chloroforme..	80 gouttes = 2 gram.

Au chloroforme dissous dans l'alcool ajoutez l'eau pesée d'avance. Ce soluté sera de 16 cuillerées à bouche, et chacune d'elles contiendra 5 gouttes = 125 milligrammes de chloroforme.

Après un lavement évacuatif, on donne un demi-lavement tiède additionné du soluté ci-dessus à la dose de 4 à 6 cuillerées à bouche, ce qui fait 20 à 30 gouttes (ou 50 à 75 centigrammes) de chloroforme.

Une autre conséquence, la forme aiguë intercurrente, complique-t-elle la cystite chronique : plusieurs fois par jour, à l'aide d'une sonde à double courant que le malade peut apprendre à s'introduire lui-même, la vessie, sans avoir besoin de se contracter, est débarrassée des urines et des mucosités dont la présence l'irrite, et reçoit à leur place une injection émolliente, soit d'eau de lin, d'eau de guimauve ou d'eau d'orge, soit d'eau tiède ordinaire (Lisfranc, Civiale). — Les émollients, ce qui est rare, demeurent-ils insuffisants : Y suppléer par les narcotiques : injections d'eau de pavot ou d'eau laudanisée ; — suppositoires avec la jusquiame ou la belladone (p. 300), ces deux solanées paraissant avoir ici sur l'opium l'avantage de ne pas donner de constipation (Phillips) ; — onctions avec la pommade camphrée (p. 303) ; — pilules de cynoglosse ou looch au pavot, looch lauriné (p. 174).

Autres conséquences, l'excès d'alcalinité, l'excès d'acidité dans les urines tendent-ils à perpétuer le catarrhe : Contre l'alcalescence, acides minéraux (limonade sulfurique, nitrique, chlorhydrique) administrés

à faible dose afin de ménager l'estomac. — Contre l'acescence, les composés alcalins : bicarbonate de potasse (boisson alcaline vanillée p. 139, potion de diosmée alcalisée p. 305) ou bicarbonate de soude (tisanes alcalines, p. 278 et ci-dessous); sous-carbonate de potasse (sirop ci-dessous) ou sous-carbonate de soude (vin amer alcalin d'Ant. Dubois, teinture amère alcaline); carbonate de magnésie ou magnésie pure à doses anti-acides mesurées par demi-cuillerées à café.

Tisane alcaline (Debreyne).

Bicarbonate de soude. 10 gram.

Divisez en 5 paquets.

Tous les jours on fera dissoudre un paquet dans 1 litre de tisane d'uva-ursi, et l'on boira par verres à trois heures d'intervalle.

Sirop de sous-carbonate de potasse
(Puche).

Sirop de sucre. 464 gram.

Sous-carbonate de potasse. 25 gram.

Eau de menthe. 12 gram.

Pesez le sirop et ajoutez-y le carbonate dissous dans l'hydrolat. Chaque cuillerée contiendra 1 gramme de sous-carbonate de potasse. — Dose : 2 cuillerées par jour, chacune dans une tasse de tisane.

Carbonate de magnésie par cuillerées
(A.-D. Naudin).

Dose anti-acide : deux cuillerées à café (gram. 0,75) deux ou trois fois par jour (= gram. 1,5 à 2,25).

Dose purgative altérante : trois à six cuillerées à café (gram. 1,125 à 2,25) tous les matins et tous les soirs.

Magnésie par cuillerées
(A.-D. Naudin).

Dose anti-acide : une demi-cuillerée à café (gram. 0,55) trois ou quatre fois par jour (= gram. 1,68 à 2,25).

Dose purgative altérante : une à deux cuillerées à café (gram. 1,125 à 2,25) tous les matins et tous les soirs.

Autre conséquence, une constipation chronique aggrave-t-elle le catarrhe : purgatifs à dose altérante (Phillips), et préférablement, pour éviter le dégoût, les cathartiques salins (magnésie pure, carbonate, citrate ou sulfate de magnésie, crème de tartre, etc.) mesurés par verres à Bordeaux ou par cuillerées à bouche.

Citrate de magnésie par verres à Bordeaux (A.-D. Naudin).

Limonade citro-magnésienne ordinaire à 50 grammes de base par bouteille dite à eau minérale (contenance 625 millilitres = 10 verres à Bordeaux).

Dose purgative altérante : un à deux verres à Bordeaux (= 5 à 10 grammes

de citrate) tous les matins et tous les soirs.

Sulfate de magnésie par cuillerées
(A.-D. Naudin).

Dose purgative altérante : matin et soir un verre d'eau froide dans lequel on aura fait fondre une demi-cuillerée à une cuillerée (5 à 10 gram.) de sulfate de

magnésie en cristaux aciculaires non effleuris.

Crème de tartre par cuillerées
(A.-D. Naudin).

Dose purgative altérante : matin et

soir un verre d'eau froide dans lequel on aura fait fondre une à deux cuillerées à café (3 à 6 gram.) de crème de tartre soluble (tartrate borico-potassique).

Autre conséquence, une exhalation sanguine des parois vésicales (hématurie) se mêle-t-elle à l'hypersécrétion muqueuse : voyez d'une part l'article général HÉMATURIE ; — au surplus : Injections vulnéraires ou sédatives astringentes, soit avec l'eau sanitaire (p. 168) étendue comme suit : eau sanitaire 2 à 3 cuillerées, eau quantité suffisante pour compléter 8 cuillerées (parties 30 à 60 + 100) ; soit avec l'eau de Goulard sans alcool, l'eau de Goulard alcoolisée, l'eau de Goulard végéto-minérale (p. 304). — A l'intérieur : Eau hémostatique de Léchelle, chaque jour 8 à 12 cuillerées à bouche, soit pures, soit mêlées chacune à une demi-cuillerée de sirop de Tolu au citrate de fer (p. 89). — Perchlorure de fer employé avec succès par M. Vigla : soluté de 12 grammes de la liqueur dans 250 grammes d'eau distillée ; matin et soir une cuillerée à café (= perchlore normal 173 milligrammes 1/2). Nous régularisons cette formule.

Perchlorure de fer par cuillerées
(A.-D. Naudin).

Eau distillée..... 150 gram.
Perchlorure de fer liquide
à 30°..... 2 gram.

Mêlez. Ce soluté est de 10 cuillerées à bouche = 40 cuillerées à café. Chaque cuillerée à bouche contient 2 déci-

grammes de perchlore liquide ou 1 décigramme de perchlore sec ; chaque cuillerée à café contient 5 centigrammes de perchlore liquide ou 25 milligrammes de perchlore sec.

Dose : deux fois par jour, un peu avant le repas, 3 cuillerées à café (perchlore liquide 15 centigram.) à prendre dans un verre d'eau sucrée.

La même potion a été donnée sans succès dans des cas de cystite chronique non compliquée d'hématurie (Phillips).

Autre conséquence possible, un état ulcéreux de la vessie mérite-t-il d'être soupçonné : appliquer des moxas, des sétons sur la région hypogastrique ou la région lombaire (Roux) ; panser les sétons avec la pommade camphrée. — Pratiquer sur le bas-ventre des frictions de liniment térébenthiné. — A l'intérieur, les préparations goudronnées (p. 305), résineuses (bols de colchique et de térébenthine morphinés, p. 298), balsamiques, copahifères ou cubébiques alumineuses (bols de cachou et de copahu, cubèbe balsamique aluné p. 304). — Enfin ici encore les injections sédatives astringentes recommandées contre l'hématurie (p. 302).

Pommade camphrée.

Axonge..... 30 gram.
 Camphre..... 4 à 5 gram.
 Mêlez.

Liniment térébenthiné (Boucharlat).

Essence de térébenthine... 30 gram.

Jaunes d'œufs frais... N° 3

Eau de menthe... 60 gram.

Triturez l'essence avec les jaunes d'œufs dans un mortier de verre, ajoutez l'hydrolat peu à peu.

Enfin, autre conséquence encore à prévoir, des abcès tendent-ils à se développer dans l'épaisseur des parois de la vessie : sangsues (chez l'homme) sur le trajet du canal urétral (Lagueau) ; — cautères à la partie interne et supérieure des cuisses, — frictions sur l'hypogastre avec la pommade stibiée (Boyer). — Les abcès sont-ils établis, une infiltration purulente entre les tuniques de la vessie s'en est-elle suivie : donner issue au liquide épanché ou accumulé, soit par une incision soit par une ponction convenable (une tumeur étant formée et étant appréciable par le toucher). ou attendre que, par suite d'un traitement palliatif et des efforts de la nature, le pus ait fusé entre les lames du tissu cellulaire et se soit ouvert un passage dans le rectum, le vagin ou l'utérus.

Une autre terminaison des abcès de la vessie, mais plus prompte, plus heureuse, c'est celle qui consiste en ce que l'ouverture a lieu dans ce viscère, soit spontanément, soit artificiellement : l'urèthre, dans ces cas, sert de voie de conduite du pus au dehors. Enfin une terminaison très grave, ordinairement mortelle, est l'ouverture de l'abcès dans le péritoine : le praticien doit tout tenter pour la prévenir, pour la combattre s'il n'a pu l'empêcher.

Grâce à ce traitement des complications lorsqu'elles existent, et grâce aux irrigations adoucissantes recommandées plus haut (p. 299-300), l'irritabilité de la vessie diminue-t-elle : rendre progressivement les irrigations toniques en substituant aux décoctés émoullients ou à l'eau tiède l'eau fraîche, puis l'eau glacée (Lisfranc, Civiale).

Y a-t-il inertie de la vessie consécutivement à l'irritabilité supprimée, y a-t-il atonie générale gouvernant l'état local : injections d'eau de Balaruc ou d'eau de Barèges coupée avec l'eau d'orge dans des proportions variables (Chopart) ; — bains sulfureux (Bordeu) ; — douches froides ou frictions sèches ou aromatiques sur le périnée et sur l'hypogastre.

Enfin, et comme conclusion générale, l'effet de tous ces moyens rationnels laisse-t-il encore à désirer : passer aux moyens empiriques, c'est-à-dire à ceux qui, sans mode d'action bien connu, n'en ont pas moins pour eux la sanction de l'expérience. Les principaux sont les suivants.

Médication vulnérable : injections soit avec l'eau de Goulard végétominérale (Chopart), soit avec l'eau sanitaire étendue comme il a été dit p. 302, soit avec le vin aromatique (p. 87) plus ou moins dilué.

Eau de Goulard sans alcool ou eau blanche (A.-D. Naudin).

Remplir très exactement jusqu'au bord avec de l'eau ordinaire un quart de litre ou un grand verre dans lequel on aura mis d'avance 1 cuillerée à café (96 gouttes) d'extrait de saturne; ou, ce qui revient au même, mêler 6 gouttes d'extrait de saturne dans une cuillerée d'eau. (Parties 2 + 100.)

Eau de Goulard alcoolisée (A.-D. Naudin).

Remplir très exactement jusqu'au bord avec de l'eau ordinaire un quart de litre

ou un grand verre dans lequel on aura mis d'avance 1 cuillerée à café (96 gouttes) d'extrait de saturne et 2 cuillerées à bouche d'eau-de-vie commune (supposée à 45° centésim.). (Parties 2 + 13 + 100.)

Eau de Goulard végétominérale (A.-D. Naudin).

Remplir très exactement jusqu'au bord avec de l'eau ordinaire un quart de litre ou un grand verre dans lequel on aura mis d'avance : extrait de saturne 1 cuillerée à café (96 gouttes), plus alcoolat vulnérable quatre fois et demie le même volume. (Parties 2 + 6,4 + 100.)

Médication résineuse : frictions sur le bas-ventre avec le liniment térébenthiné (p. 303); — à l'intérieur : teinture anglaise d'aloès et de benjoin, ou, ce qui à peine en diffère, teinture balsamique du Codex (baume du commandeur), trois fois par jour une cuillerée à bouche plus ou moins diluée (Coulson); — pilules de colchique et de térébenthine camphrées (p. 297); — quelques-uns des composés copahifères formulés p. 86-87, ou l'une des préparations suivantes.

Émulsion térébenthinée.

Térébenthine de Chio lavée	} De chaque,
dans l'eau-de-vie.....	
Jaune d'œuf.....	15 gram.
Eau de pariétaire.....	135 gram.

Triturez la térébenthine avec le jaune d'œuf dans un mortier de porcelaine, ajoutez l'hydrolat peu à peu.

Bols de cachou et de copahu (Debreyne).

Cachou pulvérisé.....	} De chaque
Quinquina rouge pulvérisé..	
Copahu solidifié.....	
	20 gram.

Faites 100 bols. — 10 par jour.

Cubèbe balsamique aluné (A.-D. Naudin).

Cubèbe pulvérisé.....	64 gram.
Badiane ou cannelle pulvérisée	} De chaque,
Alun pulvérisé.....	
	2 à 3 gram.

Mêlez. Trois cuillerées à café de ce mélange contiendront 5 grammes de cubèbe.

Dose : trois fois par jour 1 à 2 cuillerées à café dans du pain azyme ou dans un peu d'eau. Comme adjuvant, eau de goudron ou tisane de bourgeons de sapin (p. 86), 2 à 4 verres par jour, édulcorés

chacun avec une cuillerée à bouche de sirop de Tolu au citrate de fer (p. 89).

Pilules de goudron (Mignot).

Anis pulvérisé. } De chaque, 10 gram.
Goudron. }
Magnésie, quantité suffisante.

Faites 100 pilules. — Contre les cystorrhées, blennorrhées, bronchorrhées,

gastrorrhées. — Dose : 5 à 10 par jour.

Électuaire de goudron (Mignot).

Goudron. } De chaque, 5 gram.
Baume du Pérou }
Iris de Florence pulvérisé. 4 gram.

Dans les mêmes circonstances que les pilules de même base. — Dose : 1 à 2 grammes par jour.

Médication diurétique : à condition, bien entendu, qu'une rétention n'en contre-indiquera pas l'emploi et que les diurétiques, adjuvants rationnels du traitement empirique, auront pour utilité de faire sécréter en plus grande abondance les urines rendues médicamenteuses par les remèdes internes. — Nitre (pulvérisé) une demie à une cuillerée à café = 2 grammes et demi à 5 grammes (A.-D. Naudin) par chaque litre de tisane. — Infusé diurétique acidule (p. 298). — Infusé de baies de genévrier (parties 20 + 1000). — Tisane diurétique (p. 86). — Tisane de bourgeons de sapin p. 86 ou bien selon la formule suivante.

Tisane de bourgeons de sapin.

Bourgeons de sapin. 10 à 15 gram.
Eau bouillante. 1 litre.

Faites infuser; passez après dix à quinze minutes, et ajoutez :

Sirop de pointes d'asperges. 60 gram.

Bière diurétique anglaise.

Graine de moutarde en- }
tière. } De chaque,
Baies de genévrier con- } 8 gram.
cassées. }

Racine de carotte. 6 gram.

Ale (bière anglaise non houblonnée). 1 litre.

Laissez macérer deux ou trois jours.

Centre le catarrhe vésical, l'hydropisie. — 3 à 4 verres par jour.

Tisane de pareira brava par décoction (Coulson).

Pareira brava. 40 gram.

Eau. 4 litre 1/2.

Faites bouillir jusqu'à réduction à 1 litre.

Tisane de pareira brava par macération (Coulson).

Pareira brava. 40 gram.

Eau. 1 litre.

Faites macérer pendant douze heures.

Potion de diosmée alcalisée (Johnson, Coulson).

Infusé de diosmée crénelée 140 gram.

Bicarbonat de potasse. 2 gram.

Extrait aqueux de salsepareille. 8 gram.

Teinture de jusquiame. 5 gram.

(On supprimera le bicarbonat si les urines sont alcalines.)

Cette potion est de 10 cuillerées (A.-D. Naudin). — Deux fois par jour on en prendra 2 cuillerées.

Pilules d'uva-ursi (Stucko).
 Extrait d'uva-ursi.... }
 Gomme ammoniacque.. } Parties égales.

Faites des pilules d'1 décigramme.—
 12 à 16 par jour.

Les résineux cessent-ils d'être tolérés par l'estomac : on les administre en lavements si l'on croit avec M. Ricord que les résineux doivent être absorbés dans l'économie, élaborés par les reins et mêlés avec les urines pour agir sur la vessie comme antiblemnorrhéiques ; — on les administre en injections si avec Dupuytren, et ce semble avec les chirurgiens d'aujourd'hui, on pense que, sur la muqueuse vésicale, l'action des térébenthines n'est pas moins certaine lorsqu'elles parviennent directement à cette membrane. Chaque injection se compose d'un demi-quart de litre d'émulsion dans lequel on a fait entrer 10 à 60 grammes de copahu. Avant cette injection, on en fait deux autres avec l'eau ordinaire ou avec l'eau d'orge, afin de nettoyer la vessie. Même précaution en général pour toutes les injections vésicales médicamenteuses.

Lavement de copahu (Ricord).

Copahu..... 25 gram,
 Jaune d'œuf..... N° 1
 Extrait d'opium..... 5 centigram.
 Eau..... 250 gram.

En une fois, après un lavement évacuatif, dans les cas où le copahu ne peut être administré par la bouche.

Injection vésicale avec le copahu
 (Serre, Devergie).

Copahu.... }
 Miel..... } De chaque, 10 à 60 gram.
 Gomme arabique..... 2 à 12 gram.
 Eau d'orge, quantité suffisante pour compléter un demi-quart de litre.

Chaque jour une injection pareille, pour être gardée 5 à 10 minutes.

Injections vésicales avec l'eau de goudron (Dupuytren).

Eau de goudron ordinaire, e'est-à-dire préparée par macération pendant douze heures et au dixième, mais échauffée avant d'être injectée. Tous les ma-

tins 2 injections d'un quart de litre à garder chacune pendant quinze minutes. On peut mêler à chaque injection quelques gouttes de laudanum de Rousseau (*Fabre, Sanson*).

Injections vésicales avec la suie
 (Gibouin, — Mérat et Delens).

Suie pulvérisée et
 lavée..... 120 à 240 gram.
 Eau..... 1 litre.

Faites bouillir une demi-heure ; filtrez. — Tous les matins et tous les soirs faire une injection d'un quart de litre avec ce décocté.

Injections vésicales avec la pyrothionide ou l'huile de papier (Ranque).

On prend soit une poignée de papier, soit une poignée de chiffons de chanvre, de chiffons de lin ou de chiffons de coton ; on la met dans une bassine peu concaave, puis on allume la masse à l'air libre et l'on fait brûler en ayant soin de remuer pour que la bassine ne s'échauffe pas trop ; ensuite on rejette le résidu

charbonneux, et l'on trouve au fond du vase un produit brun, semi-aqueux, semi-huileux : c'est l'*huile de papier* (Lémery) ou pyrothonide à l'état brut. On la dissout dans trois à quatre fois son poids d'eau et on évapore en consistance d'extrait : c'est la *pyrothonide préparée*.

Prenez alors :

Pyrothonide préparée..... 15 gram.
Eau.. .. 245 gram.
ou quantité suffisante pour compléter un quart de litre.

Mêlez. — Deux injections par jour, chacune d'un demi-quart de litre.

Médication ipécacuanhée (Phillips) : la potion de Spielmann (p. 195) édulcorée avec le sirop de Tolu.

Médication mercurielle : calomel à l'intérieur, 5 à 10 centigrammes matin et soir ou seulement le soir (Pitschafft, Simon); — calomel ou même sublimé corrosif en injections (Bretonneau, Trousseau); — pommade napolitaine en frictions sur le périnée (Richter, Soemmering).

Injection vésicale avec le calomel
(Bretonneau).

Gomme arabique..... 40 gram.
Eau..... 120 gram.
Calomel..... 25 centigram.

Pour une seule injection.

Injection vésicale avec le sublimé corrosif
(Trousseau).

Eau..... 120 gram.
Sublimé corrosif..... 3 centigram.

Pour 2 injections.

Médication cantharidique : vésicatoire à l'hypogastre, à la partie interne et supérieure des cuisses (Dupuytren, Nélaton); — liniment cantharidé (Médoro); — teinture de cantharides en injections (voy. Phillips); — teinture de cantharides à l'intérieur, 1 à 2 gouttes dans une potion gommeuse (C. Broussais), soit en moyenne une goutte et demie (= 1 cuillerée à bouche du julep cantharidé formulé p. 90). Les cantharides, qui, surtout en vésicatoire à l'hypogastre, tendraient en toute autre circonstance à produire une cystite légère (p. 292, 293), paraissent se comporter ici selon le mode d'action qu'on attribue aux moyens désignés sous le nom de substitutifs.

Enfin la médication caustique avec le nitrate d'argent liquide, procédé souvent efficace, dont la vogue a pour elle les autorités les plus hautes, et aussi, disons-le, les formules proportionnelles les plus diverses. On fait d'abord une ou deux injections d'eau tiède pour laver la vessie et mettre à nu la muqueuse, puis on injecte le soluté argentique. La quantité d'eau est fixée à 100 grammes, volume nécessaire pour déplisser la muqueuse et pénétrer dans les cellules vésicales. Pour cette quantité fixe, la dose de nitrate varie depuis 25 milligrammes jusqu'à 5 grammes.

Injections vésicales de nitrate d'argent à doses progressives (Civiale).

Eau distillée..... 100 gram.
 Nitrate d'argent cristallisé..... 25 milligram.

Pour une injection. — L'injection faite, on la laisse dans la vessie jusqu'à ce que le malade éprouve le besoin de la rendre, ce qui peut n'arriver qu'au bout d'une à deux heures. Pour les injections suivantes, la quantité d'eau restant la même, la dose de nitrate est augmentée de 25 milligrammes tous les deux jours, jusqu'à ce que la contractilité de la vessie soit suffisamment réveillée.

Injections vésicales de nitrate d'argent à doses variées (Lallemand, Serres, Bretonneau, Gros).

Eau distillée..... 100 gram.
 Nitrate d'argent cristallisé..... 4 à 50 centigram.

On peut ajouter :

Teinture de jusquiame 5 gram.

Pour une injection.

Injections vésicales de nitrate d'argent à très haute dose (Mercier).

Eau distillée..... 200 gram.
 Nitrate d'argent..... 10 gram.

Pour 2 injections. — Après quelques minutes de séjour dans la vessie, on laisse sortir la première injection et on fait tout de suite la seconde, qu'on laisse sortir aussi au bout de quelques minutes. Le malade doit aussitôt se mettre au bain, parce que la douleur est très vive et qu'elle est accompagnée de violents besoins d'uriner. En général elle diminue après une demi-heure et elle cesse complètement après dix ou douze heures. Quatre à cinq jours écoulés, on donne avec quelque avantage des boissons mucilagineuses, le goudron, le sirop de bourgeons de sapin et le copahu. — Ces injections par couples doivent être faites deux ou trois fois, car il est rare qu'un seule fois suffise; mais elles sont de moins en moins douloureuses.

La médication caustique avec le nitrate d'argent solide n'est plus guère pratiquée que pour les *cystites du col* (voy. ce mot).

Par suite des injections répétées, divers accidents, peu graves à la vérité, peuvent se produire; dans tous les cas on suspendra le traitement. — S'agit-il d'une incontinence momentanée : voy. INCONTINENCE. — S'agit-il de rétention : cathétérisme évacuateur, antiphlogistiques et narcotiques recommandés p. 299-300. — S'agit-il de frissons et d'accès de fièvre à caractère quelquefois périodique : voy. p. 300. Dans les cas, et ils sont rares, de périodicité très tenace, recourir au sulfate de quinine. — S'agit-il d'une épididymite développée par le cathétérisme (et non pas d'un gonflement testiculaire, car, dans ces cas d'épididymite, l'intégrité des testicules est la règle) : purgatifs légers (p. 301-302), — applications froides, — suspensoir, — repos.

Enfin, malgré les moyens thérapeutiques les plus actifs, les mieux appropriés en apparence, le catarrhe persiste-t-il opiniâtrément : eaux minérales naturelles sulfureuses, ferrugineuses, alcalines, salines (Baréges,

Englien, Contrexeville, Vichy, Balaruc), que les malades devront prendre à leurs sources.

Régime hygiénique : Nourriture seulement suffisante, plutôt tonique que débilitante. — Interdire l'usage trop exclusif des aliments azotés. — Viandes blanches, légumes frais. — Boissons émoullientes ou émulsives (lait coupé, lait édulcoré avec le sirop de violettes). — Vin blanc très étendu d'eau. — Interdire les boissons alcooliques. — Favoriser la continuité des fonctions de la peau. — Vêtements secs et en laine. — Éloignement des habitations froides et humides. — Exercice modéré; promenades, surtout le matin.

Cystite du col. — *Symptômes locaux.* — Rétention opiniâtre de l'urine. — Acuité très vive. — Miction naturelle longtemps difficile, parfois impossible, même après la guérison.

Symptômes généraux. — Les mêmes que ceux de la cystite non limitée au col.

Traitement. — Celui de la blennorrhagie, dont elle est le plus ordinairement la conséquence. — La cystite du col est-elle devenue chronique : Cubèbe balsamique aluné (p. 304). — Cautérisations du col avec le nitrate d'argent solide, pratiquées en petit nombre, à intervalles d'au moins quinze ou vingt jours, à l'aide du porte-caustique de Mercier, ou, faute de mieux, à l'aide du porte-caustique improvisé de Civiale : c'est une bougie de cire molle roulée dans la poudre de nitrate d'argent sur 25 millimètres de son étendue et introduite rapidement dans l'urèthre après avoir été graissée. Dans tous les cas on doit, avant de cautériser, introduire et laisser en place pendant quelques minutes une bougie de cire non revêtue de caustique (Phillips).

D

DACRYADÉNITE. — Inflammation de la glande lacrymale.

Dacryadénite aiguë. — *Symptômes locaux.* — Tumeur rouge et tendue au côté externe de la paupière supérieure. — Saillie de celle-ci en avant. — Compression de l'œil dans sa partie externe. — Chémosis séreux. — Œdème des paupières. — Douleur vive augmentée par les mouvements de l'œil et de la paupière supérieure. — Irradiation de la douleur dans le crâne, le fond de l'orbite, la face. — Suppression de la

sécrétion des larmes ou au contraire épiphora. — Dans ce dernier cas, excoriation des paupières, de la joue par l'alluvion des larmes. — Parfois abcès.

Symptômes généraux. — Retentissement fébrile comme dans toutes les inflammations.

Traitement. — Antiphlogistiques énergiques, en rapport cependant avec la constitution et l'âge des sujets. — Saignées, sangsues. — Purgatifs salins (émétique en lavage, — magnésique ou crème de tartre par cuillerées, p. 301, 302, — soluté de citrate de magnésie avec 30 à 40 gram. de sirop de groseilles par verre). — Lotions ou irrigations d'eau froide. — Vessies remplies de glace sur le front et la région temporale. — Lorsque le pus est formé, ouverture de l'abcès aussitôt que possible. — Repos absolu des organes malades. — Diète.

Dacryadénite chronique. — *Symptômes locaux.* — Tuméfaction lente et progressive de la glande. — Douleur nulle ou très rare. — Simple sensation pénible au-dessous de l'œil. — Gêne des mouvements de ce dernier. — Parfois strabisme interne ou externe. — Abcès lent et indolent. — Après son ouverture faite avec le bistouri, formation possible d'une ou plusieurs fistules résultant de la lésion d'un ou plusieurs canaux excréteurs.

Symptômes généraux. — Rares.

Traitement. — Onctions mercurielles et iodurées sur le front et les régions temporales. — Ouverture de l'abcès et évacuation du pus. — En cas de fistules consécutives, cautérisation de ces dernières avec une aiguille rougie au feu. — Mêmes onctions que ci-dessus dans le cas d'induration chronique consécutive à la terminaison. — Boissons et régime plutôt toniques que débilitants.

DACRYOCYSTITE. — Inflammation du sac lacrymal.

Dacryocystite aiguë. — *Symptômes locaux.* — Chaleur désagréable dans les conduits lacrymaux et dans le grand angle de l'œil. — Larmoieusement abondant avec sécheresse de la narine du côté malade. — Phlogose intense. — Douleur vague dans le sac lacrymal. — Apparition d'une tumeur circonscrite, dure, douloureuse au toucher, grosse comme une petite fève. — Un peu plus tard, augmentation de la douleur, irradiation de celle-ci dans les parties voisines. — Inflammation et tuméfaction de la conjonctive, du tissu cellulaire sous-conjonctival, des paupières, de la joue. — Rougeur de ces dernières parties simulant un érysipèle de la face. —

Inflammation du globe oculaire. — Écoulement de larmes brûlantes. — Aspect luisant de la cornée. — Contraction de la pupille. — Rougeur, tuméfaction, douleur de la membrane semi-lunaire et de la caroncule.

Symp'tômes généraux. — Troubles digestifs, fièvre, accidents nerveux.

Traitement. — Celui de toutes les inflammations, c'est-à-dire : diète, — repos, — émissions sanguines locales et générales, — boissons émollientes et tempérantes, — dérivatifs intestinaux, — lotions ou irrigations froides. — Onctions mercurielles. — Ouverture des infiltrations ou dépôts purulents.

Dacryocystite chronique. — Voy. TUMEUR ET FISTULE LACRYMALES DU SAC.

DACRYOPS. — Voy. TUMEUR ET FISTULE LACRYMALES DE LA PAUPIÈRE SUPÉRIEURE.

DANSE DE SAINT-GUY. — Voy. CHORÉE.

DARTRES. — Famille de dermatoses ayant pour caractères la spontanéité de leur cause, la chronicité de leur marche, leur tendance à la symétrie, à l'incurabilité ou aux récidives, la présence d'un prurit constant et d'une phlegmasie de surface très habituelle, une disposition à se pluraliser ou à s'étendre qui ne décroît pas, mais au contraire augmente, à mesure que la diathèse vieillit, une compatibilité remarquable avec la santé générale, et enfin l'absence constante de cicatrices visibles après la terminaison de leurs phénomènes. Le début spontané, la phlegmasie de surface et l'expansibilité croissante opposent les dartres aux syphilides; ce qui les oppose aux syphilides aussi bien qu'aux scrofulides, ce sont le prurit d'évolution et la terminaison sans cicatrices. La famille des dermatoses dartreuses paraît composée de trois ou quatre espèces; ce sont, avec leurs variétés : l'*eczéma*, le *lichen*, le *psoriasis*, et le *pityriasis vrai* (qu'il ne faut pas confondre avec le *pityriasis parasitaire*) (Hardy).

La phlegmasie dartreuse, simple érythème et simple épiphénomène, participe à la chronicité de la dartre elle-même; lorsqu'à la chronicité de l'érythème un degré quelconque d'acuité se surajoute, cette acuité n'est qu'intercurrente : d'où la nécessité d'avoir recours à un traitement bien plus souvent tonique ou stimulant qu'antiphlogistique ou débilitant. Cependant la réunion des deux moyens n'est pas rare pour constituer une médication curative; quelquefois même elle est indispensable.

Traitement en général. — Les causes pathogéniques connues ou supposées étant éloignées, les conditions hygiéniques voulues pour entretenir la santé étant satisfaites, un régime de vie convenable étant appliqué, le médecin ne devra plus marcher au hasard et à son gré. Il ne fera plus de l'empirisme irrationnel. Il s'en tiendra, dans les cas légers, peu graves, à l'expectation secondée par quelques agents simples ou peu actifs. Il respectera les exsudations abondantes. Il ne cherchera à les diminuer ou à les supprimer qu'autant qu'elles diminueront d'elles-mêmes ou qu'elles persévéreront dans la voie d'amendement ou de guérison où elles seront entrées. Il dérobera les parties malades à l'accès de l'air, de la lumière et de toute autre influence irritante.

Les petites collections purulentes développées dans les diverses couches de la peau ou dans le tissu cellulaire sous-jacent seront traitées comme s'il s'agissait d'abcès ordinaires. — Les croûtes seront diluées, dissoutes, enlevées à l'aide de cataplasmes émollients, d'onctions huileuses, etc. — Les exsudations trop abondantes seront absorbées par les poudres d'amidon, de fécule, de réglisse, de guimauve, de kina, de tan; de charbon, s'il y a de la fétidité.

Les échéances menstruelles, les flux périodiques, les affections concomitantes, seront pris en considération. — Dans les cas difficiles, réfractaires, on recherchera si un virus quelconque n'est pas la cause de la persistance de la maladie. — Des émissions sanguines modérées, des laxatifs, des topiques émollients, des lotions, des bains, des fomentations, des réfrigérants, des abortifs, des antispasmodiques, des narcotiques, etc., seront prescrits suivant les incidents et les épiphénomènes (troubles des voies digestives, acuité dans les symptômes cutanés, prurit vif ou douleur des surfaces malades).

L'affection est-elle prononcée; a-t-elle une certaine ancienneté; a-t-elle été négligée, aggravée par une médication mal conduite ou mal appropriée à son espèce, à son degré, à l'âge, à la force, à la constitution du sujet: quelques médicaments internes deviennent ici nécessaires. On conseillera les boissons antidartreuses faites avec la patience, la bardane, la chicorée, la fumeterre, le houblon, les feuilles de noyer, la douce-amère, la pensée sauvage, ou même avec la salsepareille, qui passait autrefois pour *dépurative*. — Viennent ensuite les formules dans lesquelles figureront, non pas au hasard et arbitrairement, mais selon les exigences de l'espèce dartreuse à combattre, les médicaments connus pour être antidiathésiques ou spécifiques. Les antivésiculeux sont les sulfureux: ils seront opposés aux eczémas. Les antipapuleux sont les alcalins, les cantharides.

l'hydrothérapie : on combattra par eux les différentes variétés de lichen. Les antisquameux sont l'arsenic, le goudron et l'huile de cade : on les opposera surtout aux différentes variétés du psoriasis. (Devergie.)

Exutoires quand la peau demande à être stimulée ou qu'une dérivation lente a besoin d'être instituée. — Purgatifs pour chasser des voies digestives les saburres accumulées par l'emploi des sulfureux. — Bains de vapeur quand, la peau étant frappée d'aridité, les fonctions exhalantes se trouvent interrompues. — Émissions sanguines abondantes, médicaments alcalins, chez les sujets vigoureux tourmentés par des prurits incessants. — Boissons délayantes chez les personnes accoutumées à une vie excitante ; — préparations toniques dans les cas contraires. — Hydrothérapie si la peau est frappée d'atonie.

Dans le traitement des dartres, la médication doit être de temps en temps interrompue ; sans quoi l'accoutumance obligerait d'exagérer les doses, et cette nécessité pourrait avoir de graves inconvénients.

Les bains minéraux artificiels ou naturels (sulfureux, iodurés, alcalins), les astringents, les douches, les fumigations sulfureuses, mercurielles, aromatiques, les acides, tous agents réputés antidartreux, complètent la médication des dermatoses dont il s'agit.

Alimentation tantôt douce et simplement réparatrice, tantôt tonique et fortifiante. Dans le premier cas, les végétaux plus souvent que les substances azotées ou animales. — Éviter les fatigues excessives du corps, les travaux de cabinet trop prolongés et trop tendus. — Fuir l'oisiveté, la malpropreté dans sa personne, dans ses travaux. — Quitter certaines professions, celles où le corps, les mains, la figure sont sans cesse exposés à des foyers ardents, à des chaleurs très élevées. — Éviter une continence trop sévère ; en même temps pas d'excès vénériens.

Les saisons, les localités favorables au traitement des maladies dartreuses sont la fin du printemps, l'été et les pays méridionaux tempérés.

NOTA. — Pour les renseignements spéciaux, voy. les différentes espèces de dartres chacune à sa lettre ; voy. aussi PRURIT.

DÉCHIRURES. — Divisions traumatiques des parties molles, avec bords inégaux et déchiquetés. — Voy. RUPTURES.

DÉCOLLEMENT. — État d'un organe qui, par la destruction ou la déchirure du tissu cellulaire unissant, se trouve séparé soit en partie, soit en totalité, d'avec les organes auxquels il doit naturellement adhérer.

Décollement sanguin de la rétine, ou apoplexie de la rétine. — Épanchement de sang, soit entre la rétine et le corps vitré, soit entre la rétine et la choroïde.

Symptômes. — A part une sensation insolite, une altération de la vision, les symptômes sont vagues ou incertains sans l'ophthalmoscope. Avec cet instrument on constate des taches rouges plus ou moins intenses, plus ou moins nombreuses, très petites, placées dans le tissu rétinien ou au-dessous de ce même tissu, taches restant isolées ou se réunissant en une plaque unique, avec ou sans granulations périphériques, et enfin exsudation, décollement, épanchement dans le corps vitré.

Traitement. — Antiphlogistiques énergiques. — Calomel à doses altérantes. — Diète. — Frictions mercurielles autour de l'orbite. — Purgatifs. — Bref, tous les moyens propres à faciliter la résorption du sang épanché.

Décollement séreux de la rétine, ou hydropisie sous-rétinienne. — *Symptômes.* — Troubles plus ou moins subits de la vue. — Colorations diverses des objets vus et observés avec attention. — Armé de l'ophthalmoscope et placé devant le malade qui roule son œil en divers sens, le chirurgien aperçoit une masse d'un blanc bleuâtre, plus ou moins volumineuse, ronde ou allongée, striée de vaisseaux rouges, flottante, située soit directement en bas, soit en bas et en avant, soit encore en bas et en dehors.

Traitement. — Ventouses scarifiées près de la tempe, et plus tard vésicatoires volants. — Sur l'œil, des morceaux de flanelle maintenus par du taffetas gommé, si la cause de la maladie est supposée de nature rhumatismale. — A ce moyen ajouter les bains de vapeur aqueux ou sulfureux, — les frictions alcoolico-aromatiques, — l'iodure de potassium à l'intérieur à doses altérantes (1 à 2 gram.). — Enfin seconder la résorption par des fumigations légèrement excitantes (baume de Fioravanti).

Décollement des épiphyses. — Effet d'une ostéomyélite ou méningo-ostéo-phlébite des os longs (Rognetta); affection rare, commençant dans le système nerveux des os (la nécrose commence dans le système artériel), sous le périoste.

Symptômes. — Douleur vive, sans cause appréciable. — Frisson intense suivi d'une chaleur âcre et persistante. — Peau chaude, tendue d'une couleur grisâtre, terreuse. — Station verticale et ambulation impossibles. — Mouvements passifs douloureux. — Œdème des membres — Impressions digitales promptes à disparaître. — Puis soulèvement de parties molles environnantes causé par une infiltration considérable

tendue, soit de sérosité aqueuse, trouble et plus ou moins colorée, soit e pus.

Traitement. — Simple moucheture si l'œdème est peu prononcé. — Incisions plus ou moins profondes des tissus suivant le degré d'engorgement de ces derniers, suivant qu'il y a ou qu'il n'y a pas perforation du périoste. — Amputation quand l'os est dénudé, de couleur noire. — Résection dans certains cas traumatiques.

A l'intérieur, boissons progressivement toniques et stimulantes (infusé de gentiane, de camomille, de kina, de serpentinaire de Virginie, mixture thériacale, mixture tonique, p. 155). — Sirop de pavot (15 à 20 gram. le soir), si le sommeil n'est pas calme et réparateur. — Liberté du ventre au moyen de lavements laxatifs ou purgatifs.

Alimentation en rapport avec l'état aigu ou chronique de la maladie, avec l'âge, la constitution du sujet.

DÉLIRE. — État mental maladif qui, pendant l'absence du sommeil, est caractérisé par le désordre des actes intellectuels auxiliaires, c'est-à-dire de ceux qui émanent de l'attention et de la mémoire, et par le désordre de quelques actes intellectuels primitifs, à savoir ceux qui procèdent de la faculté générale d'interpréter et de croire.

Délire aigu des aliénés. — *Symptômes.* — Exaltation^r singulière dans les paroles et dans les actes. — Incohérence dans les idées. — Agitation violente ; — vociférations ; — menaces ; — injures. — Face colorée, vultueuse. — Yeux injectés, fixes ou agités, convulsifs ; — regard sinistre ; — pupilles dilatées. — Langue sèche et rude. — Peau chaude et âcre. — Crachotement continu ; — mucosités buccales abondantes et mousseuses. — Accès de fureur. — Contracture des mâchoires ; — grincement de dents. — Refus des aliments, des boissons ; — parfois hydrophobie. — Hallucinations ou illusions sensoriales diverses. — Sommeil nul. — Pouls accéléré (parfois 120 pulsations à la minute), plein et dur. — Peu à peu : altération de la voix, amaigrissement notable, couleur jaune de la peau, etc.

Traitement. — Tout d'abord isoler les malades et les placer de manière à ce qu'ils ne puissent pas se nuire à eux-mêmes : d'où l'emploi des camisoles de force, l'usage des chaises, des fauteuils, des lits dits de sûreté, c'est-à-dire matelassés et garnis de liens propres à protéger et à maintenir les sujets en proie à un délire furieux. — Émissions sanguines rarement utiles, souvent dangereuses, à moins d'indications bien précises.

— Se borner aux bains, aux douches, mais surtout aux bains prolongés, aux purgatifs, aux révulsifs cutanés.

La difficulté de faire avaler des malades qui refusent tout, même les aliments, la répulsion que ces mêmes malades ont pour les liquides rendent peu faciles la médication et l'alimentation. L'une et l'autre doivent être faites sous de petits volumes et d'une manière artificielle. C'est par la sonde œsophagienne qu'on fait arriver dans l'estomac les purgatifs et les substances nutritives. On choisit les drastiques (aloès, scammonée, résine de jalap, etc.), qui agissent à petites doses (2, 4 et 8 décigrammes). Comme aliments, on donne la préférence aux potages, aux consommés, aux gelées animales, aux viandes rôties, grillées ou bouillies, et préalablement râpées ou épistées dans un mortier de marbre ou de bois.

Délire chronique des aliénés. — Voy. FOLIE.

Délire des blessés ou des opérés (Dupuytren). — *Symptômes.* — Insomnie. — Insensibilité. — Idée fixe, jactance, menaces, cris, fureur, précédés ou non de gaîté surnaturelle, de paroles brèves et saccadées, de mouvements brusques et involontaires.

Traitement. — Toutes les six heures un lavement laudanisé représentant 25 milligrammes d'extrait thébaïque (p. 199). — On peut y joindre ou bien y substituer la potion suivante.

<i>Potion laudanisée.</i>	Laudanum de Sydenham, 20 à 40 goutt.
Eau de laitue..... 125 gram.	Potion de 10 cuillerées (A.-D. Nau-
Sirop de fleurs d'oranger.. 32 gram.	din). — Une cuillerée toutes les heures.

Délire tremblant (délire des ivrognes, chorée alcoolique). — Affection analogue à l'empoisonnement par les solanées vireuses, par l'alcool.

Symptômes. — Délire gai et bruyant, ou violent et furieux. — Incohérence dans les idées. — Altérations de l'ouïe et de l'odorat. — Tremblement. — Secousses lentes ou rapides dans les mains, dans les jambes. — Pas de fourmillements, de crampes, comme dans l'alcoolisme. — Sommeil agité, interrompu. — Face naturelle, ou rouge et animée. — Yeux hagards, fixes, brillants. — Salive écumeuse par suite de la loquacité continue.

Traitement. — Vomitifs, purgatifs s'il y a état saburral. — Opium à doses progressives et répétées contre les secousses nerveuses.

Pilules purgatives.

Extrait de gratiole... 5 décigram.
 Tartrate antimonié de potasse 3 décigram.
 Mêlez et faites 4 pilules. — 1 toutes les heures jusqu'à effet purgatif.

Autres.

Scammonée..... 4 décigram.
 Miel de mercuriale, quantité suffisante pour 4 pilules.

A prendre en deux fois.

Potion au chloroforme.

Chloroforme 5 à 40 goutt.
 Délayez dans un jaune d'œuf ; ajoutez :
 Sirop de sucre..... 25 gram.
 Eau... 120 gram.
 Cette potion est de 10 cuillerées (A.-D. Naudin). — Deux cuillerées à bouche toutes les deux heures.

On peut encore tenter les inhalations de chloroforme, — ou, ce qui est plus sage et tout aussi certain, s'en tenir à la médecine expectante, c'est-à-dire à la diète, au repos, aux bains tièdes prolongés, aux boissons délayantes et abondantes (limonades végétales). — Sangsues à l'anus, saignées du bras, si la tête se prend, et, comme adjuvants de la médication déplétive, révulsifs (ventouses scarifiées, vésicatoires) sur les extrémités inférieures.

DÉLIVRANCE. — Acte par lequel sont éliminés postérieurement à la sortie du fœtus tous les annexes qui ont été nécessaires à la vie intra-utérine.

La délivrance peut se faire vingt, quarante, soixante minutes et quelquefois plus après la sortie de l'enfant. — Dans tous les cas, à moins de circonstances particulières et pressantes, des tractions ne sont exercées sur le placenta qu'au moment où celui-ci est assez descendu pour qu'on puisse le reconnaître au toucher.

Cette sortie est-elle incomplète ; le cordon s'est-il rompu : attendre que les efforts de la nature aient poussé l'arrière-faix dans le vagin, l'accrocher avec les doigts et l'attirer au dehors. — N'agir autrement qu'autant qu'il y a hémorrhagie, obliquité de l'utérus. Dans le premier cas, aller chercher le délivre avec la main ; dans le second, rétablir la direction normale de la matrice.

Après la délivrance, on s'assure de l'état de l'utérus, on place entre les cuisses de la femme, devant les parties génitales, des linges, des compresses, des éponges fines, des sachets de son, etc., pour absorber les liquides qui s'écoulent en plus ou moins grande abondance. — Un lit propre, chauffé en hiver, couvert d'alèzes faciles à changer ou à renouveler, reçoit

la femme. — Celle-ci ne doit être abandonnée par l'accoucheur qu'autant qu'il n'y a aucun accident, aucun danger probable.

Le besoin de dormir dont la femme est prise aussitôt après la délivrance sera respecté. — Sont également de précepte le repos, les soins de propreté, qui aideront beaucoup au retour progressif des parties externes de la génération à leur état normal.

Délivrance difficile. — Les cas de ce genre peuvent être dus à une perte, à des convulsions, à des syncopes, à l'inertie de la matrice, à une contraction subite de l'orifice utérin, à l'adhérence, l'enkistement ou châttonnement du placenta ; à l'avortement, à un accouchement multiple.

Y a-t-il perte : Opérer la délivrance le plus tôt possible en portant la main dans l'utérus et détachant peu à peu le placenta. — Couvrir de compresses froides les jambes, les cuisses, le ventre. — Combattre les convulsions, la syucope par les moyens ordinaires ; — les spasmes du col utérin par une pommade belladonnée ; — l'inertie de la matrice par le seigle ergoté (voy. p. 17), les injections froides, les frictions sur le ventre. — S'en tenir à l'expectation ou à la thérapeutique des symptômes quand une portion du placenta reste dans l'utérus, soit par adhérence au-dessus des efforts des mains de l'accoucheur, soit par la présence de kystes, de cloisous intra-utérines, et qu'il n'y a d'ailleurs aucun danger imminent.

DÉMENCE. — Abolition plus ou moins complète des facultés de l'intelligence et de la sensibilité, mais sans accompagnement de délire et par conséquent sans folie. La démence peut être la terminaison de toutes les formes de la folie, de divers états morbides du système nerveux, et se montrer à la suite de l'épilepsie, de certaines cachexies, du scorbut principalement. Elle peut être due aux progrès de l'âge, aux excès en tout genre, soit du corps, soit de l'esprit, ou à des chagrins, à la misère, etc.

Symptômes. — Début : affaiblissement général des facultés de l'intelligence, de la mémoire principalement. — Surviennent peu à peu l'indifférence pour les personnes et pour les choses, l'insensibilité, — des cris particuliers, des attitudes singulières, des tics, des gestes, des grimaces, des déplacements incessants et toujours les mêmes. — Les malades se négligent, se plaisent dans la malpropreté, languissent misérablement.

Traitement. — Il est tout hygiénique. On doit se hâter de placer les malades à la campagne, dans un lieu calme où ils puissent se livrer à un exercice de corps et d'esprit d'accord avec leur âge, leurs habitudes, leur

lucation, leur sexe, etc. Une nourriture saine, des soins intelligents, affectueux et dévoués compléteront le traitement.

DENTITION. — Sortie et accroissement des dents. Règle générale, la dentition, dans l'immense majorité des cas, ne commence pas avant le deuxième mois ni après le quinzième.

La première dent est ordinairement une incisive médiane inférieure, laquelle est bientôt suivie de sa congénère. De onze mois à un an apparaissent les incisives médianes supérieures, puis les incisives latérales supérieures. A dix-sept ou dix-huit mois sortent les molaires et les incisives latérales inférieures, à deux ans les canines, à trente mois les molaires postérieures.

De six ans et demi à sept ans commence le renouvellement des premières dents. Les premières sorties, les incisives, sont les premières tombées. L'incisive inférieure est la première qui se montre. A huit ans toutes les incisives sont rangées. A dix ans apparaît la première tricuspide, suivie de la canine, de la seconde tricuspide, des dernières grosses molaires. Après la puberté, l'évolution des dernières molaires achève la dentition. (Oudet.)

Circonstances de la première dentition. — Ces circonstances sont variables suivant que la dentition est facile, difficile ou laborieuse.

Dans le premier cas, l'examen seul des gencives démontre que le travail anatomo-physiologique a commencé. Au surplus rien de grave : une sécrétion salivaire un peu plus abondante que d'habitude, une rougeur alternative aux joues, de la démangeaison (*prurit de dentition*), quelques légères douleurs qui sollicitent les enfants à porter constamment le doigt à leur bouche ou à mordiller tout ce qu'ils peuvent saisir, constituent tous les phénomènes physiologiques accessoires.

La dentition difficile ou laborieuse présente les phénomènes symptomatiques suivants. Douleur dans les gencives. — Fièvre. — Irritabilité. — Réveils en sursaut, insomnie. — L'enfant crie et se fâche quand on le regarde. — L'appétit disparaît. — Surviennent ensuite des vomissements, — de la diarrhée ou de la constipation, — des éruptions cutanées et aphtheuses, — de la toux, — des accidents nerveux ; — parfois des pertes de sang, — des engorgements ou même des abcès glandulaires, — des inflammations du cerveau ou de ses enveloppes, — du strabisme.

Traitement. — La dentition facile ne réclame aucun traitement. Celle qui présente quelques difficultés réclame tout d'abord : des précautions contre le froid et l'humidité, — quelques bains, — des moyens propres à

endormir, à attendrir les gencives gonflées ou enflammées. On remplit cette dernière indication à l'aide de lotions faites avec un décocté aqueux et épais de figes grasses, ou bien au moyen d'onctions sur les gencives avec le beurre, le lait, le jaune d'œuf ou le blanc de baleine dissous dans un peu d'huile d'amandes douces.

Aux hochets de diverses natures et toujours très durs, on doit préférer des morceaux de racine de guimauve ou de réglisse taillés et disposés exprès. Le prurit de dentition est également calmé par les frictions faites sur les gencives avec la face palmaire des doigts de la mère ou de la nourrice enduits ou non du sirop de safran du Codex ou du sirop de dentition de Delabarre, qui, toute analyse faite, paraît ne différer du premier que par le nom (Koeppen).

L'incision de la gencive, proposée dans les cas de dentition laborieuse, n'est pas généralement approuvée; cependant cette petite opération n'est pas nuisible, à moins qu'on ne la pratique trop tôt.

Les vomissements seront combattus par la diète, les boissons acidulées, quelques cuillerées d'eau de Seltz, quelques cuillerées à café d'eau hémostatique de Léchelle non sucrée.

On abandonnera à elles-mêmes les diarrhées peu abondantes: ces évacuations sont généralement considérées comme avantageuses. Si elles sont par trop abondantes, on les modère avec l'une des poudres suivantes.

Poudre de Kopp.

Calomel. } De chaque,
Sucre de lait. } 5 centigram.

Mêlez et divisez en 10 paquets. — Un ou deux paquets par jour.

Poudre astringente.

Poudre de cachou. . . . } De chaque,
Poudre de sucre. . . . } 15 centigram.

Mêlez. — Cinq à six doses par jour.

Les aliments et les boissons parcourent-ils presque sans altération la longueur du tube digestif: voy. LIENTÉRIE. — Des déjections liquides, vertes et séreuses sont-elles fréquentes, accompagnées de vomissements: on a recours aux fomentations sur le ventre, aux sangsues (deux ou trois sur l'abdomen ou à l'anus), aux quarts ou demi-quarts de lavement avec le lait, le jaune d'œuf, les fécules, etc.

Lavement avec le lait.

Eau de son. } De chaque, parties égales.
Lait. }

Mêlez. — On peut ajouter au même

mélange un jaune d'œuf ou une demi-cuillerée à bouche de fécule de pommes de terre qu'on fera bouillir pendant quelques minutes.

Contre les convulsions sympathiques de la dentition, on emploie les bains, — les onctions opiacées le long de la colonne vertébrale, — les vésicatoires volants sur le rachis, — les saignées locales quelquefois (sanguées derrière les oreilles, aux tempes, etc., 2, 4 ou 5, selon l'âge, la force du sujet), — les manuluves et pédiluves peu irritants, — les quarts ou demi-quarts de lavement purgatifs, — les antispasmodiques, — les narcotiques.

Onction opiacée.

Huile d'amandes douces. 30 gram.
Laudanum de Rousseau. 5 goutt.

Mêlez.

Manuluve ou pédiluve rubéfiant.

Eau chaude, quantité suffisante dans laquelle on verse 3 ou 4 cuillerées à bouche de vinaigre.

Potion antispasmodique infantile.

Eau de tilleul. 60 gram.
Eau de laurier-cerise. 1 gram.
Sirop diacode 20 gram.

Mêlez. — Deux cuillerées à café toutes les deux heures.

Potion narcotique infantile.

Sirop de lactucarium. 15 gram.
Infusé de coquelicot. 60 gram.

Mêlez. — Par cuillerées à café toutes les heures.

Lavement purgatif infantile.

Eau de son. 300 gram.
Sirop de séné. 15 gram.

Mêlez. — À prendre par tiers; on ne continue pas si le premier ou le deuxième tiers suffisent.

Les congestions sanguines, les hémorrhagies nasales, le ptyalisme muqueux et quelquefois sanguinolent, l'engorgement ganglionnaire, les maladies de la bouche, des yeux et des oreilles, les éruptions du cuir chevelu et de la face seront traités comme il est dit à chacune de ces affections en particulier.

Contre la fièvre, ordinairement légère, on prescrit la diète, le repos, les boissons tempérantes (limonades végétales). — Contre la toux on emploie les pâtes ou sirops mucilagineux (*pâte* ou *sirop de gomme*), les sirops de pavot blanc, de jusquiame blanche, à la dose de 5, 10, 15 grammes, soit le matin à jeun, soit le soir en couchant le petit malade.

Régime : Nourrir les enfants exclusivement au sein pendant l'évolution des premières dents, ou au moins pendant tout le temps que l'enfant sera chétif, malingre, incapable de supporter une alimentation un peu substantielle. — La nourrice suivra également un régime sévère. Elle s'abstiendra de boissons alcooliques, d'aliments de haut goût, des végétaux alliacés. Elle évitera les émotions morales vives ou tristes, la fatigue, etc.

Circonstances de la deuxième dentition. — Ici les phénomènes sont plutôt locaux que généraux ; c'est le contraire dans la première dentition. Ils sont constitués : 1° par des névralgies intermittentes faciales ou temporo-faciales ; 2° par une toux très rebelle, insolite dans la forme, agaçant les nerfs, comparable à celle de la coqueluche par ses quintes et par l'état congestif du visage, mais moins longue dans ses accès et non accompagnée de sifflement ; 3° par une diarrhée hientérique plus rebelle que dans la première dentition, mais différente de celle qui caractérise l'entérite chronique ou les ulcérations tuberculeuses intestinales : en effet pas de mucus, pas de pus ou de stries sanguines dans les évacuations.

Traitement. — Comme dans la première dentition, avec l'attention de tenir compte des symptômes, d'insister sur les moyens locaux.

Dentition irrégulière. — Les moyens à mettre en usage dans les cas de dentition irrégulière se réduisent : 1° à enlever les dents surnuméraires et mal placées ; 2° à redresser celles qui ne sont pas surnuméraires, mais qui présenteraient des obliquités antérieure, postérieure, latérale ou par rotation, ou qui seraient mal enchâssées dans les alvéoles ; 3° à limer celles qui sont trop longues ou qui présentent des échancrures, des aspérités sur leurs côtés ; 4° à sacrifier celles qui gênent absolument et qu'on ne peut rétablir convenablement ; 5° à se servir de liens, de leviers, de plans, etc., suivant les cas auxquels on a affaire. On connaît le plan incliné du docteur Catalan pour le vice de conformation appelé menton de galoche, vice constitué par l'inversion des arcades dentaires, et cela parce que les dents de la mâchoire supérieure se placent derrière les dents inférieures. On connaît également les ressorts de M. Lefoulon, et tous les travaux sur le même sujet de MM. Taveau, Duval, Lemaire, Maury, des docteurs Toirac, Oudet, Delabarre, Regnard, etc., etc.

La dent de sagesse, les douleurs parfois intolérables qui accompagnent son évolution exigent soit l'incision profonde (mieux l'excision partielle) de la gencive, soit l'extraction de la dent elle-même ou celle des dents voisines.

DENTS (NETTOIEMENT ET PROPRETÉ DES). — Avec les instruments appropriés on enlève le tartre en agissant du collet au bord libre de la dent. — On n'appuie que légèrement sur les dents branlantes. — Si on emploie un acide pour blanchir la dent, il faut que cet acide ait été dilué et qu'il soit promptement enlevé par des lavages à l'eau simple ou à l'eau aromatisée, afin de ménager l'émail dentaire.

La propreté des dents et la fraîcheur de la bouche s'entretiennent à l'aide de poudres, d'opiat, d'eaux, d'élixirs dont nous allons donner la composition. Mais l'eau fraîche, une brosse rude ou une serviette de toile neuve passées tous les matins dans la bouche et sur les dents sont des cosmétiques ou des dentifrices excellents, peu dispendieux et suffisants.

DENTIFRICES.

Poudre d'os de sèche.

Os de sèche porphyrisé....	} De chaque,	
Iris de Florence pulvérisé..		25 gram.
Crème de tartre porphyrisée		20 gram.
Girofle pulvérisé.....		5 gram.
Laque carminée.....		25 gram.

Poudre de Charlard.

Crème de tartre porphyrisée.	90 gram.
Alun calciné..	} De chaque,
Cochenille.....	
Essence de roses... ..	5 goutt.

Poudre de Toirac.

Carbonate de chaux.....	25 gram.
Magnésie.....	45 gram.
Sucre.....	25 gram.
Crème de tartre.. ..	5 gram.
Essence de menthe. ...	5 goutt.

Poudre de Regnard.

Magnésie calcinée....	85 gram.
Sulfate de quinine....	15 décigram.
Carmin ou cochenille..	42 gram.
Essence de menthe... ..	2 goutt.

Poudre de Jamet.

Iris de Florence lavé à	
l'alcool.....	28 gram.
Magnésie.....	7 gram.
Pierre ponce.....	} De chaque,
Os de sèche.....	
Sulfate de quinine....	7 gram.
Cascarille.....	2 gram.
Lactine.....	28 gram.

Essence de menthe....	16 décigram.
Essence de cannelle... ..	4 décigram.
Néroli.....	} De chaque,
Teinture d'ambre.....	

Poudre de Lefoulon.

Cochléaria.....	} De chaque,	
Raifort.....		
Gaïac.....		
Quinquina.. ..		parties 12,5
Menthe.....		
Pyrèthre....		
Calamus aromaticus... ..		
Ratanhia.....		

Quand les malades sont atteints de gastralgie M. Lefoulon associe à cette poudre un peu de magnésie calcinée.

Poudre de charbon magnésée.

Charbon végétal.....	94 gram.
Magnésie.....	5 gram.

Porphyrisez, mêlez, et ajoutez :

Essence de menthe 32 goutt. =	1 gram.
-------------------------------	---------

Poudre de charbon et de quinquina.

Charbon en poudre.....	30 gram.
Quinquina en poudre.. ..	60 gram.
Sucre en poudre.....	40 gram.

Mêlez sur le porphyre.

Autre (Righini).

Pain carbonisé.....	80 gram.
Poudre de quinquina.....	20 gram.

Autre (Maury).

Charbon de bois.....	40 gram.
Quinquina.....	20 gram.

Sucre.....	40 gram.
Essence de menthe...	2 gram.
Essence de cannelle...	1 gram.
Teinture d'ambre 12gtt.=75 milligram.	

Poudre dentifrice au tannin
(Mialhe).

Lactine pulvérisée.....	97 gram.
Tannin pur.....	15 décigram.
Laque carminée.....	1 gram.
Essence de menthe....	} De chacune,
Essence d'anis.....	
Essence de fleurs d'orange.....	1 goutte.

Broyez exactement dans un mortier de porcelaine à fond plat la laque avec le tannin et une petite quantité de lactine ; ajoutez ensuite le restant de la lactine et les essences, et triturez le tout jusqu'à ce que le mélange soit parfaitement homogène.

Opiat dentifrice (Desforges).

Corail porphyrisé.....	40 gram.
Crème de tartre pulvérisée.....	10 gram.
Os de sèche pulvérisé..	5 gram.
Cochenille pulvérisée..	1 décigram.
Miel de Narbonne....	45 gram.

HYGIÉNIQUES DE LA BOUCHE.

Soluté chloruré (Chevallier).

Chlorure de chaux sec en poudre fine.....	8 gram.
Eau distillée... }	} De chaque, 64 gram.
Alcool à 35°... }	
Essence de girofle.....	2 goutt.

Triturez le chlorure dans l'eau ; décantez, filtrez ; ajoutez l'alcool, puis l'essence.

Une demi-cuillerée à café dans un verre d'eau pour se rincer la bouche, masquer l'haleine fétide, l'odeur du tabac, etc

Eau de Botof.

Semences d'anis.....	30 gram.
Girofle.....	} De chaque,
Cannelle concassée.....	

Faites macérer pendant huit jours dans :

Eau-de-vie.....	45 gram.
-----------------	----------

Filtrez et ajoutez :

Teinture d'ambre.....	5 gram.
-----------------------	---------

Quelques gouttes dans un verre d'eau pour se rincer la bouche et pour donner du ton aux gencives.

Eau orientale (Delabarre).

Alcool rectifié.....	98 gram.
Essence de menthe,	30 gouttes = 98 centigram.
Essence de roses.....	
Cochenille.....	} De chaque,
Sous-carbonate de potasse.....	

Laissez macérer quarante-huit heures et filtrez.

Une cuillerée à café dans un verre d'eau, pour gargarisme.

Trésor de la bouche.

Alcoolat de cochlearia....	} De chaque,
Alcoolat de lavande... ..	
Alcoolat de menthe.....	} De chaque,
Alcoolat de citron.....	

Une cuillerée à café dans un verre d'eau, pour se rincer la bouche.

Élixir stomatique (Lefoulon).

Alcoolé de vanille.....	5 gram.
Alcoolé de pyrèthre.....	50 gram.
Alcoolat de menthe.....	} De chacun,
Alcoolat de romarin.....	
Alcoolat de roses.. ..	25 gram.

Quelques gouttes dans un verre d'eau pour se rincer la bouche

Autre élixir stomatique (Lefoulon).

Calamus aromaticus... }	De chaque,
Ratanhia..... }	20 gram.
Racines fraîches de rai- fort..... }	
Feuilles fraîches de co- chléaria..... }	
Feuilles de menthe poi- vrée..... }	De chaque,
	25 gram.
Gaiac..... }	
Quinquina..... }	
Pyrèthre..... }	
Alcool à 30° Cartier.... }	4 litre.

Faites macérer pendant quinze jours, passez. — Quelques gouttes dans un demi-verre d'eau.

Autre (Désirabode).

Alcoolé de gaiac..... }	De chacun,
Alcoolat vulnéraire..... }	50 gram.
Essence de menthe, ou de girofle, ou de roses, ou d'œillets..... }	4 goutt.

2 ou 3 gouttes suffisent pour aromatiser un verre d'eau. — Cet élixir convient aux personnes dont la bouche est dans un état de santé parfaite; mais pour celles qui auraient soit les gencives habituellement saignantes, soit l'haleine forte, on ferait bien de réduire la dose de chaque composant ci-dessus à 25 grammes et d'ajouter :

Alcoolé de quinquina.... }	De chacun,
Alcoolat de cochléaria.... }	25 gram.

Limage des dents. — N'enlever absolument et strictement que ce qu'il est nécessaire d'enlever pour conserver l'harmonie dentaire, pour séparer les parties nécrosées, rendre accessibles à la cautérisation les parties cariées, ménager la possibilité de déchirer, de broyer les aliments solides.

Cautérisation. — Elle a pour but la destruction de la pulpe dentaire. Elle se fait avec un stylet rougi à blanc, le fond de la dent ayant été nettoyé et desséché.

Plombage. — Il doit être précédé de l'enlèvement de la partie cariée avec la rugine ou tout autre instrument convenable, de l'enlèvement de toute l'humidité à l'aide de boulettes de coton ou de charpie molle et fine. Il est fait avec des feuilles métalliques (or, plomb, platine, etc.). — Les feuilles métalliques peuvent être remplacées par l'un ou l'autre des mélanges suivants.

Mastic obturateur.

Cachou..... }	De chaque,	2
Tannin..... }		
Gutta-percha..... }		4
Essence de roses ou de menthe, quantité suffisante pour aromatiser.		

Appliquez à chaud.

Autre (Pouton).

Mastic..... }	1
---------------	---

Collodion..... 2

Après avoir séché convenablement le creux de la dent au moyen de l'amadou, on y introduit une petite boulette de coton imprégnée de quelques gouttes de ce mélange. Ce petit tampon se solidifie bientôt et peut rester en place plus de six mois; il semble préserver la dent de toute carie ultérieure.

Autre mastic obturateur (Gersheim).
 Cuivre réduit de son oxyde par l'hydrogène, ou cuivre obtenu de son sulfate traité par des rognures de zinc..... 2 à 4
 selon la dureté qu'on veut obtenir.
 Acide sulfurique à 66°, quantité suffisante pour humecter et pour former une pâte.
 Mercure coulant..... 7

Mélez ; l'amalgame étant complet, lavez avec de l'eau bouillante pour enlever l'acide sulfurique et laissez refroidir.

Pour appliquer ce mastic sur une dent cariée ou dans l'intérieur de celle-ci, il faut le ramollir à la chaleur (375° centésimaux) et le triturer dans un mortier de fer chauffé à 125°.

Arrachement. — Il doit se faire d'après la disposition ou l'implantation anatomique des dents. — Les gencives très adhérentes doivent être préalablement séparées par le déchaussement. — Les alvéoles doivent être ménagés. On y arrive en opérant sur la dent une luxation incomplète et achevant l'extraction par le davier. — Les portions de dent sont enlevées avec le levier, les pinces, le tirtoir, etc. — La dent une fois arrachée, on rapproche les gencives avec le pouce et l'indicateur ; on fait laver la bouche du patient avec de l'eau fraîche ou de l'eau vinaigrée.

Quand la dent de lait ne tombe pas d'elle-même, ce qui n'est pas ordinaire, on a recours au davier.

Les incisives, les canines et les petites molaires sont arrachées avec le davier quand elles sont branlantes, avec le tirtoir quand elles tiennent fortement. — Les grosses molaires sont tirées avec la clef. — La dent de sagesse exige la clef armée du crochet au Z, ou bien la clef et le levier simple.

Les dents mal placées, faisant saillie en dedans ou en dehors, sont arrachées avec le davier si elles sont extérieurement situées, avec le levier dans le cas contraire.

L'extraction des racines des dents se fait, pour les dents antérieures, avec le tirtoir ; pour les autres, avec la clef et le crochet aigu. — Le davier suffit quand les racines sont branlantes. — Le levier est employé si les racines ne sont pas trop fortes et si elles sont peu enfoncées dans les alvéoles.

L'emploi des anesthésiques locaux ou généraux est quelquefois demandé par les personnes qui ont à faire extraire une dent ou une portion de dent (voy. CHLOROFORMISATION). Le mélange d'1 partie de camphre à 2 parties d'éther sulfurique constitue un anesthésique local très efficace et souvent employé ; on l'emploie en lotions avant et après l'opération.

Rapprochement des dents. — Opération qui a pour but de remplir les vides interdentaires, qui ne peut être tentée que de dix à trente ans, et qui s'opère avec des ligatures fortes et longtemps renouvelées.

Redressement des dents. — Opération qui a beaucoup de rapport avec la précédente, qui ne peut se pratiquer que dans le jeune âge, qui n'a plus de chances de succès après trente ans, et qui s'exécute à l'aide de plaques métalliques, de fils d'or, de soie, etc., placés convenablement.

DÉVIATION DES CILS EN ARRIÈRE (trichiasis). — Au lieu d'une seule rangée ciliaire, existe-t-il plusieurs rangées ciliaires divergentes sur la paupière atteinte de trichiasis : *trichiasis distique* ou *distichiasis* si ces rangées sont au nombre de deux, *tristichiasis* s'il y en a trois, et dans tous les cas *phalangosis* quel que soit le nombre des rangées, pourvu qu'il y en ait plus d'une. Dans le phalangosis, la rétroversion ne s'observe ordinairement que sur les cils appartenant aux rangées surnuméraires.

Symptômes. — Un peu de gêne et de démangeaison quand le trichiasis est partiel. — Puis symptômes de la kératite conséquence ordinaire de la déviation des cils en arrière.

Traitement. — Aux tentatives souvent infructueuses de redressement à l'aide de fils attachés aux cils non déviés ou sur la joue ; à l'arrachement simple, qui n'empêche pas toujours la récurrence, qui est très douloureux et non exempt de dangers ; à l'extirpation des bulbes pilifères, on donne la préférence soit à la cautérisation de ces derniers, soit à l'excision d'un repli cutané transversal formé près du bord libre de la paupière, et, dans le choix à faire entre ces deux procédés, on se guide d'après l'état et les particularités de la maladie elle-même. — Voy. ECTROPION, ENTROPION.

DÉVIATIONS DU GLOBE OCULAIRE. — Voy. STRABISME.

DÉVIATIONS DES PAUPIÈRES. — Voy. ECTROPION, ENTROPION.

DÉVIATIONS DES POINTS LACRYMAUX. — Accidents qui sont un résultat consécutif ou simultané d'autres affections des régions palpébrales, qui donnent lieu à un larmolement plus ou moins abondant, et en présence desquels le traitement à instituer ne peut être que celui de leur cause. (Voy. LARMOIEMENT.)

DÉVIATIONS DU RACHIS. — Convexités anormales idiopathiques présentées par la colonne vertébrale et distinguées en *postérieure*, *antérieure* et *latérale*. La postérieure (*incurvation* ou *cyphose*) siège le plus souvent à la région dorsale; l'antérieure (*excurvation* ou *lordose*) réside ordinairement à la région lombaire; la troisième (*scoliose*) est la plus fréquente et presque toujours elle est multiple.

Symptômes en général. — Ils varient selon le siège occupé par les déviations; mais, comme il est facile de le prévoir, ils portent presque tous sur les systèmes respiratoire et circulatoire et se résument en des troubles plus ou moins prononcés dans les fonctions de ces deux systèmes.

Traitement en général. — *Traitement local.* — Frictions stimulantes sur la colonne vertébrale. — Extension à l'aide d'un lit fait exprès ou d'autres moyens plus ou moins compliqués. — Redressement direct agissant sur les courbures. (Duval, J. Guérin, Bouvier.)

Frictions alcoolico-aromatiques.

Alcoolat de genièvre... }
Alcoolat de térébenthine } Parties égales.
Alcoolat vulnéraire... }

Deux ou trois cuillerées à bouche pour une friction à faire avec une brosse en drap ou un morceau de flanelle.

Autres.

Alcoolat de citron... }
Alcoolat de romarin... } Parties égales.
Alcoolat de mélisse... }

Même dose et même mode d'emploi.

Traitement pharmaceutique interne. — Huile de foie de morue. — Sirop d'iodure de fer. — Vin de quinquina, de gentiane. — Tisane de houblon, de chicorée, de fumeterre, etc. — Les quatre premiers médicaments sont donnés le matin à jeun, à la dose d'une, deux, trois, quatre cuillerées à bouche et davantage progressivement. Les tisanes sont prises par petites tasses dans la journée, ou bien elles servent à couper le vin des repas.

Traitement hygiénique. — Exercices gymnastiques organisés de manière à soustraire les courbures anormales au poids des parties supérieures du corps. — Alimentation tonique, subordonnée toutefois à l'état du tube digestif, à l'âge, au sexe, à la force des sujets, qui le plus ordinairement sont d'une constitution molle et lymphatique. — L'insolation, — les bains de mer, — les promenades au grand air, dans des jardins plantés d'arbres et de berceaux de verdure, dans la campagne, etc., en voiture ou dans tout autre véhicule, sont parfaitement indiqués comme adjuvants utiles dans le traitement des déviations du rachis.

<i>Bain d'eau de mer artificielle.</i>		Chlorure de calcium..	618 gram.
Chlorure de sodium.. ..	8000 gram.	Chlorure de magné-	
Sulfate de soude	3500 gram.	sium.	3018 gram.
Chlorure de calcium.....	700 gram.	Chlorure de potassium	72 gram.
Chlorure de magnésium..	2090 gram.	Iodure de potassium..	} De chaque,
Eau.....	300 litres.	Bromure de potassium	
<i>Autre (Corput).</i>		Hydrosulfate sulfuré	
Chlorure de sodium.....	9000 gram.	d'ammoniaque. . .	6 gouttes.
Sulfate de soude.....	3030 gram.	Dissolvez dans environ 300 litres d'eau de pluie à 25° centésimaux.	

Déviations du rachis avec convexité postérieure (*incurvation, cyphose*). — *Symptômes*. — Existence à la partie postérieure du tronc, ordinairement à la région dorsale, d'une gibbosité plus ou moins saillante. — Raccourcissement du cou. — Enfoncement de la tête entre les épaules. — Rétrécissement latéral et ampliation antéro-postérieure de la cavité thoracique.

Traitement. — Le sujet sera étendu sur un lit un peu dur et horizontal. — Il travaillera sur une table élevée. — Le cou est-il le siège de la déviation : la tête sera placée dans l'extension continue.

Déviations du rachis avec convexité antérieure (*excurvation, lordose*). — *Symptômes*. — Face dirigée en haut, — cou allongé, — saillie du larynx. — Troubles notables et sérieux de la respiration, de la circulation, si la déformation est dorsale. — Proéminence du ventre et des fesses, si le mal occupe la partie inférieure du rachis.

Traitement. — Moyens orthopédiques analogues aux moyens précédents, mais agissant en sens inverse.

Déviations du rachis avec convexités latérales (*scolioses*). — *Symptômes*. — La convexité principale existe-t-elle à la région dorsale et à droite : Élévation de l'épaule droite, — saillie latérale et abaissement de l'épaule gauche. — En arrière : voussure du thorax à droite, — enfoncement entre les fausses côtes et la crête iliaque ; — effets contraires pour le côté gauche. — En avant : voussure du thorax à gauche. — Symptômes tout opposés aux précédents si la convexité principale existe à la région dorsale et à gauche. — Raccourcissement réel du tronc ; — longueur normale, mais en apparence démesurée, des membres.

Traitement. — Les mêmes moyens, ou à peu près, que dans les cas précédents, plus l'usage du lit à extension sigmoïde de M. Guérin et des corsets orthopédiques ou ceintures à inclinaison.

DÉVIATIONS DE L'UTÉRUS. — Inclinaisons vicieuses de cet organe relativement à l'axe du détroit supérieur du bassin. Les inclinaisons contractées par l'utérus prennent un caractère vicieux, s'il existe une métrite concomitante, du moment qu'elles tendent à aggraver cette métrite ou à l'entretenir, et, s'il n'existe pas de métrite, du moment qu'elles tendent à favoriser les circonstances qui pourraient en développer une. Est-ce par un mouvement de rotation, en basculant de toutes pièces autour d'un de ses points, que l'axe utérin s'est vicieusement incliné : première variété principale appelée *version*, avec les sous-variétés *antéversion*, *rétroversion*, *version latérale* ou *latérotation*, dont les noms indiquent la position du fond de l'organe relativement à celle qu'il devrait occuper. L'utérus au contraire s'est-il dévié en s'incurvant : seconde variété principale appelée *flexion*, avec les sous-variétés *antéflexion*, *rétroflexion*, *flexion latérale* ou *latérotation*, dont les noms expriment la direction dans laquelle les parties déviées sont fléchies. La version n'est pas la simple *obliquité*, la flexion n'est pas la simple *courbure* : les obliquités et les courbures sont des écarts de direction sans conséquence, ce ne sont pas des anomalies vicieuses.

Symptômes des déviations de l'utérus en général. — Dans les cas les plus communs et passé le début, manifestations locales et générales caractéristiques d'une métrite du corps ou du col aiguë ou chronique, se montrant plus complètes dans leur ensemble, mieux dessinées, plus persistantes que celles de la métrite sans déviation. (Voy. *Symptômes de la métrite aiguë, chronique.*) — Le toucher rectal ou vaginal, le spéculum sont-ils mis en usage : à peu près comme il arrive dans les luxations, dans les fractures, les parties déviées ne sont plus trouvées à leur vraie place et sont rencontrées en d'autres points. — Si des adhérences vicieuses d'origine phlegmasique n'ont pas immobilisé la déviation, par le toucher encore et surtout à l'aide de la sonde utérine on constate la mobilité des saillies anormales et la possibilité de redresser l'utérus.

Symptômes de l'antéversion. — Début lent et insidieux. — Passé le début, symptômes prononcés de métrite concomitante communs à toutes les déviations de l'utérus (voy. ci-dessus). — Constipation et leucorrhée comprises parmi ces symptômes, mais moins caractérisées, moins opiniâtres que la constipation et la leucorrhée par lesquelles se traduisent les métrites accompagnant les rétroversions. — Stérilité associée à l'antéversion comme une de ses conséquences régulières selon les uns (Valleix) comme une de ses conséquences exceptionnelles selon les autres (Nélaton). — Le toucher rectal fait percevoir la saillie du col du côté de l'intestin. —

l'on pratique le toucher vaginal, on trouve le corps utérin en avant derrière le pubis, on rencontre le col en arrière correspondant à l'excavation crée. — Si l'on applique le spéculum, on voit à l'extrémité de l'instrument la face antérieure de l'utérus. — Une sonde utérine est-elle introduite dans la matrice : si des adhérences pathologiques n'ont pas immobilisé la déviation, on peut faire basculer l'utérus ; on sent alors la tumeur si était appuyée aux pubis se porter en arrière ; on constate ainsi la mobilité de l'utérus et la possibilité de le redresser.

Symptômes de la rétroversion. — Début ordinairement lent et progressif. — Début soudain lorsque, pendant le cours d'une métrite chronique prédisposante, une commotion physique accidentelle détermine la rétroversion. — Même en dehors de ce dernier mode d'origine et passé le début, symptômes prononcés de métrite au moins concomitante communs à toutes les déviations de l'utérus (p. 330). — Constipation et leucorrhée comprises parmi ces symptômes, mais plus caractérisées, plus opiniâtres que la constipation et la leucorrhée par lesquelles se traduisent les métrites accompagnant les antéversions. — Douleur particulièrement vésicale, s'exacerbant par la marche, les efforts. — Sensation rectale simulante celle que produirait un corps étranger tendant à sortir par l'anus. — Le toucher rectal fait percevoir une tumeur qui applique la paroi antérieure de l'intestin contre sa paroi postérieure. — Si l'on pratique le toucher vaginal, on trouve le corps de l'utérus dans l'excavation du sacrum, et on ne peut rencontrer le col qu'en le cherchant en haut et en avant. — Si l'on applique le spéculum, on n'aperçoit que la lèvre postérieure du col ou même seulement la face postérieure de l'utérus. — Une sonde utérine est-elle introduite dans la matrice : si des adhérences pathologiques n'ont pas immobilisé la déviation, on peut faire basculer l'utérus ; on sent alors la tumeur qui occupait l'excavation du sacrum se porter en avant ; on constate ainsi la mobilité de l'utérus et la possibilité de le redresser.

Symptômes des versions latérales ou latéroversions (mieux latériverisions). — Passé le début, symptômes prononcés de métrite concomitante communs à toutes les déviations de l'utérus (p. 330). — Inclinaison vers la droite constituant la disposition la plus fréquente, probablement en vertu de l'espace qu'occupe à gauche le rectum distendu par les matières fécales. — Dans les cas d'inclinaison vers la gauche (la disposition la plus rare), constipation plus fréquemment observée que dans les inclinaisons vers la droite. — En même temps que la version latérale, existe-t-il une lésion utérine quelconque autre qu'un déplacement et accentuant sa présence par une douleur spéciale : cette douleur est prédominante

d'un côté, et le côté où elle prédomine est ordinairement celui vers lequel l'utérus est incliné. — Dans la plupart des cas, antéversion ou rétroversion combinée avec la version latérale.

Symptômes de l'antéflexion. — Début lent et insensible. — Dans des cas assez nombreux, antéversion combinée avec l'antéflexion et rendant celle-ci plus difficile à reconnaître. — Le toucher rectal, quelquefois nécessaire pour constater l'antéflexion, conduit le doigt explorateur sur l'angle de flexion de l'utérus et permet d'apprécier cet angle par sa coudure postérieure saillante. — Si l'on pratique le toucher vaginal et si l'on suit avec le doigt la face antérieure du col, on est conduit encore jusqu'à l'angle de flexion, qu'on apprécie par sa coudure antérieure rentrante; sous le côté supérieur du même angle on trouve la saillie du corps utérin. — Si l'on applique le spéculum, on trouve le col dans sa position à peu près normale ou légèrement relevé en avant, — quelquefois sain, — plus souvent rouge, volumineux. — Une sonde utérine est-elle introduite dans la matrice : on se trouve arrêté d'abord par l'angle de flexion; puis, si, nulle adhérence pathologique ne rendant la flexion fixe, on réussit à franchir cet obstacle, ce n'est qu'en portant le manche de la sonde en bas et en arrière, la concavité tournée en avant; on constate alors la mobilité des parties respectives et la possibilité de redresser l'utérus.

Symptômes de la rétroflexion. — Passé le début, symptômes prononcés de métrite concomitante communs à toutes les déviations de l'utérus (p. 330). — La constipation et la leucorrhée comprises parmi ces symptômes ont un degré particulier d'intensité comme dans la rétroversion. — Douleur particulièrement périnéale semblable à celle de la rétroversion. — Dans certains cas, rétroversion réelle avec laquelle la rétroflexion se trouve combinée et qui se constate par l'examen direct (voy. *Symptômes de la rétroversion*). — Dans des cas plus rares, combinaison avec une antéversion. — Le toucher rectal conduit presque toujours le doigt explorateur jusqu'à l'angle de flexion de l'utérus et permet d'apprécier cet angle par sa coudure postérieure rentrante. — Si l'on pratique le toucher vaginal, on trouve le col dans sa position normale; presque toujours le doigt, s'il est plongé profondément, arrive encore à l'angle de flexion, et, en suivant le contour du col, permet d'apprécier cet angle alternativement par sa coudure postérieure rentrante et par sa coudure antérieure saillante. — Si l'on applique le spéculum, on trouve le col (ainsi que le toucher l'a déjà montré) dans sa position normale, — et toutefois jamais sain, — constamment rouge et volumineux, — altéré

par des lésions variables. — Une sonde utérine est-elle introduite dans la matrice : on se trouve arrêté d'abord par l'angle de flexion ; puis, si, nulle adhérence pathologique ne rendant la flexion fixe, on réussit à franchir cet obstacle (chose plus difficile que dans l'antéflexion), ce n'est qu'en ramenant le bec de la sonde en avant et le manche vers les pubis ; alors comme dans l'antéversion, on constate la mobilité des parties respectives de l'utérus et la possibilité de redresser cet organe.

Symptômes des flexions latérales ou latéroflexions (mieux latéreflexions). — Passé le début, symptômes prononcés de métrite concomitante communs à toutes les déviations de l'utérus (p. 330). — Sous-variété rarement isolée, presque toujours au contraire combinée avec un autre déplacement (antéversion, rétroversion ou abaissement). — Comme une métrite et la douleur abdominale ou inguino-crurale qui en est le signe accompagnent très ordinairement l'antéversion, la rétroversion ou l'abaissement, dans chacun de ces déplacements, si une flexion latérale s'y combine, cette dernière fait prédominer la douleur du côté où l'utérus est incliné. — Constipation trouvée plus fréquente dans les flexions à gauche.

Traitement des déviations de l'utérus en général. — Combattre la métrite de complication par les mêmes moyens que ceux qui lui seraient opposables si elle existait isolément (voy. *Traitement de la métrite aiguë, chronique*). — Si, dans cette partie du traitement, on a des cautérisations à effectuer, on commence par redresser la matrice à l'aide de la sonde utérine ; puis, sans retirer la sonde, on introduit le spéculum plein, avec lequel on embrasse facilement le col, et la cautérisation peut dès lors être exécutée sans obstacle. — A ces moyens, hormis le cas de métrite aiguë, associer l'emploi des douches froides vaginales ascendantes pratiquées d'une manière un peu énergique, soit à l'aide du grand irrigateur d'Éguisier, soit à l'aide du grand ou du petit appareil de Charrière, soit à l'aide de toute autre pompe. Ces douches, en donnant du ton à l'utérus hypérémié aussi bien qu'à ses ligaments relâchés, agissent à la fois sur la métrite chronique et sur la déviation. — Dans des circonstances seulement exceptionnelles, lorsqu'une déviation bien déterminée se complique d'un abaissement considérable, le pessaire Gariel à réservoir d'air pourra être utilement employé. — Quant aux autres pessaires, quant à la sonde utérine appliquée comme moyen curatif, quant aux redresseurs utérins de Simpson, de Valleix, l'incertitude de leurs avantages et les dangers réels de leur emploi ont réduit à peu de praticiens le nombre de leurs partisans.

DIABÈTE SUCRÉ (*diabète vrai*). — Maladie chronique dans laquelle la polyurie réunie à la glycosurie joue le rôle de symptôme principal, mais non pas de symptôme pathognomonique, car la glycosurie peut exister dans d'autres affections.

ÉTAT PRODROMIQUE. — *Symptômes.* — Malaise général. — Rapports nidoreux. — Perception spontanée d'une saveur aigre. — Sécheresse de la bouche et de la gorge. — Salive blanche, épaisse, écumeuse, acide. — Pesanteur épigastrique.

ÉTAT CONFIRMÉ. — *Symptômes.* — Soif de plus en plus impérieuse : le plus souvent cinq à six litres d'eau sont absorbés dans la journée. — Douleur dans les lombes, dans la vessie, accompagnant l'émission des urines, se propageant dans l'urèthre. — Miction fréquente, nocturne le plus ordinairement, très abondante (5, 15 litres et plus dans les vingt-quatre heures), ordinairement supérieure, mais quelquefois inférieure à la quantité des boissons ingérées. — Urine d'une température normale, — transparente, peu foncée (jaune-paille ou jaune verdâtre), parfois incolore, — se troublant peu à peu et dès lors analogue à du petit-lait mal clarifié ou à un soluté de miel dans l'eau ; — d'une odeur souvent nulle ou un peu aromatique ; — d'une saveur douce, sucrée généralement, parfois salée ; — excédant de beaucoup la densité moyenne, — susceptible de fermentation, et laissant à nu, par une évaporation lente, une proportion de sucre du foie qui varie entre les fractions 0,03 et 0,14. — Affaiblissement des facultés génératrices. — Peau sèche, dure, aride (phénomène fort ordinaire, et toutefois non constant). — Gencives molles et douloureuses, saignant au moindre contact. — Haleine d'abord fade, rappelant un peu l'odeur du foin puis repoussante. — Appétit souvent excessif, parfois perdu ou naturel (très rarement toutefois). — Désir prononcé du pain et des farineux. — Dyspepsie. — Amblyopie. — Dysécée. — Fièvre. — Affaiblissement musculaire. — Diarrhée. — Infiltration. — Marasme.

Traitement. — Fuir les lieux froids et humides, se vêtir de laine des pieds à la tête, — se livrer à un exercice modéré du corps, à une distraction agréable de l'esprit : telles sont les premières indications à remplir avant de se soumettre au traitement spécial, au traitement alcalin.

Selon M. Bouchardat : Interdiction complète des aliments végétaux et féculents. — Dans cette vue, remplacer le pain ordinaire par le pain de gluten, — ne permettre ni haricots, ni pommes de terre, ni substances analogues. — Permettre les viandes de toute nature, le poisson, les coquillages, les crustacés, les œufs, la crème fraîche, les légumes herbacés, quelques fruits (pommes, poires, cerises, groseilles, fraises). — Vins rouges vieux

de Bourgogne, de Bordeaux, purs pendant le repas, mouillés à partie égale pour boisson dans la journée. — Café pur ou additionné d'un peu de rham ou de kirsch après chaque repas. — Interdire la bière, le raisin, le lait, les liqueurs sucrées, les limonades, les pâtisseries, les confitures. — Enfin prescrire pour chaque jour 1 à 2 grammes de carbonate d'ammoniaque dans 60 à 80 grammes de punch; élever progressivement la dose du sel jusqu'à 6 grammes. — Le soir, faire prendre 2 grammes de thériaque mêlés à 25 milligrammes d'extrait d'opium.

Bols diaphorétiques (Bouchardat).

Thériaque 4 gram.
Extrait d'opium 25 milligram.
Carbonate d'ammoniaque 2 gram.

Mêlez pour 2 bols à prendre chaque soir. — Employés utilement par M. Bouchardat contre la glycosurie.

Potion diaphorétique (Bouchardat).

Carbonate d'ammoniaque.. 2 gram.

Rhum.	} De chaque, 20 gram.
Sirop de sucre..	
Eau... ..	100 gram.

A prendre en deux fois le matin à jeun, une heure avant le principal repas, dans le cas de glycosurie.

On augmente successivement la dose de carbonate d'ammoniaque. M. Bouchardat s'arrête ordinairement à 5 grammes; mais on peut, dit-il, porter la dose jusqu'à 10 grammes.

Selon M. Mialhe : Se proposer pour but 1° d'introduire dans l'économie assez d'alcali pour transformer le sucre de fécule en matière désoxygénante; 2° de faire sortir par les sueurs les acides qui diminuent l'alcalinité du sang. — Dans cette double vue : Prescrire non plus l'abstention complète des féculs, mais leur réduction à la moitié ou au tiers; — 6 grammes de bicarbonate de soude dissous dans trois verres de tisane sudorifique, à prendre en trois fois (le matin, vers le milieu de la journée, le soir); le quatrième jour, augmenter d'un gramme le sel alcalin; aller ainsi progressivement jusqu'à 12 et 18 grammes, et s'arrêter à cette dose. — Eau de Vichy à l'intérieur, 8 à 10 verres par jour; on s'en servira pour couper le vin des repas; la même eau peut être employée en bains et douches générales. L'eau de chaux peut aussi être conseillée comme boisson habituelle (2 à 3 litres par jour). Elle jouit comme la précédente de la propriété de diminuer la quantité de sucre contenue dans l'urine; mais, comme la précédente encore, elle doit être défendue aux malades dont le système nerveux est épuisé; les diabétiques obèses au contraire se trouvent très bien de l'usage soit de l'eau de chaux, soit de l'eau de Vichy. — On peut encore faire prendre tous les matins à jeun une cuillerée à bouche du mélange suivant.

Lait de magnésie (Mialhe).

Magnésie calcinée..... 15 gram.
Eau..... 125 gram.

Broyez le tout ; faites bouillir en agi-

tant avec une spatule d'argent ; passez, et ajoutez :

Eau de fleurs d'oranger.. 15 gram.

Les bains de mer, l'hydrothérapie, recommandés sur la fin de la maladie, ne sont mis en usage et continués qu'autant que leurs bons effets sont bien évidents.

Telle est la thérapeutique actuelle du diabète. Maintenant un mot sur quelques traitements ou sur quelques formules moins modernes.

Selon Rollo : A déjeuner : un litre de lait et un demi-litre d'eau de chaux, — pain, — beurre. — A dîner : boudin préparé avec du sang et de la graisse, — viande faisandée, — graisses un peu rances. — A souper : aliments du déjeuner. — Pour boisson, 1 centigramme de sulfure d'ammoniaque dans 100 grammes d'eau. — Frictions sur le corps avec le lard. — Flanelle sur le corps. — Exercice modéré. — Le soir, 15 à 20 gouttes de vin émétique et 25 gouttes de teinture d'extrait d'opium. — Sur la région rénale, un vésicatoire que l'on fait suppurer pendant quelque temps. — Liberté du ventre avec une pilule d'aloès et de savon.

Pilules d'aloès et de savon.

Savon..... } Parties égales.
Aloès..... }

Faites des pilules de 30 centigrammes.

Selon Nicolas, Gueudeville, Dupuytren, Thénard : Suppression absolue des végétaux, — usage exclusif des boudins, du lard, des bouillons gras.

Boisson contre la glycosurie (Willis, Fothergill).

Racine de salsepareille.... 60 gram.
Raisins de Corinthe..... 80 gram.
Eau de fontaine..... 2 litres.

Faites bouillir jusqu'à réduction de moitié ; passez et ajoutez :

Chaux vive..... 160 gram.

Dose : 90 à 100 grammes (6 cuillères à bouche) trois fois par jour.

DIARRHÉE (dévoisement, cours de ventre). — État morbide constitué par la fréquence et la liquidité des garderobes. Cette affection est ou symptomatique ou idiopathique. La diarrhée coïncide-t-elle avec une douleur fixe dans un point profond de l'abdomen : elle fait alors partie des symptômes de l'entérite (voy. ce mot). La diarrhée fait-elle partie des symptômes de la phthisie : *diarrhée colliquative* (voy. PHTHISIE). La diarrhée fait-elle partie des symptômes du choléra : voy. CHOLÉRA ÉPIDÉMIQUE, CHOLÉRA SPORADIQUE, DIARRHÉE DES NOUVEAU-NÉS. Les

diarrhées idiopathiques sont la *diarrhée catarrhale pure*, forme dont nous traitons immédiatement, et la *diarrhée catarrhale dysentérique*, forme un peu plus compliquée qui trouvera sa place sous le mot DYSENTÉRIE.

Diarrhée catarrhale pure. — *Symptômes.* — Garderobes ayant lieu sans douleur. — Asthénie. — Lipothymies. — Algidité. — Cyanose. — Amaigrissement rapide, pour peu que l'affection se prolonge.

Traitement. — Précautions contre le froid et l'humidité. — La bile est-elle en excès dans les déjections (*diarrhée bilieuse*) : boissons acidules, laxatives (limonades végétales, eau de pruneaux, etc.). — D'après une théorie analogue à celle qui a fourni la médication du diabète sucré, on a proposé contre les diarrhées bilieuses le sucre de canne à haute dose (15 gram. toutes les demi-heures). Voici l'explication donnée : le sucre de canne, mais surtout le sucre de lait et le sucre de raisin se changent dans l'estomac et l'intestin en acide lactique, et peu à peu en acide butyrique; des lactates et des butyrates alcalins se forment dans le tube digestif; ces composés salins, doués de propriétés laxatives, agissent à la manière de la manne, de l'huile de ricin, etc., médicaments dont l'emploi est indiqué dans les affections bilieuses. — Les matières sont-elles muqueuses, séreuses (*diarrhée muqueuse, séreuse*) : boissons adoucissantes mucilagineuses (eau de gomme, eau de riz) (p. 349), boisson albumineuse vanillée (*ibid.*), — puis boissons astringentes (tisane de bistorte, de ratanhia, d'uva-ursi, etc.); — bismuth par cuillerées à café (6 à 18 grammes, Monneret) chez les adolescents et chez les adultes; chez les enfants, soit en poudre granulée Mentel, soit en suspensum dans du sirop, 1 demi-gramme à 1 gramme de sous-azotate par année d'âge; — opiacés : lavements laudanisés (p. 199), sirop et soluté morphinés (p. 116), soluté opiacé régulateur (p. 199), bols calmants (p. 111); — acide chlorhydrique médicinal par quantités fractionnées, à la dose moyenne absolue de 2 à 4 grammes et davantage par jour, dans des dilués amers formulés à raison d'1 gramme d'acide pour 100 millilitres d'excipient liquide (Caron).

Bismuth par cuillerées (A.-D. Naudin).

Le sous-azotate de bismuth ne passe plus pour un poison depuis que M. Monneret a fait connaître l'innocuité de ses hautes doses (30, même 60 gram.) chez l'homme, et la valeur illusoire des quantités minimales (2 à 15 décigram.) où la

posologie de ce sel avait été réduite par la prudence de quelques anciens maîtres. Le magistère de bismuth, comme la poudre de charbon, comme la poudre de craie, comme la magnésie, se formule aujourd'hui par cuillerées à café lorsqu'il est prescrit comme base soit pour les adolescents soit pour les adultes.

Dose : une à trois fois par jour, une demi-heure avant le repas, une demi-cuillerée à café (3 gram.) ou une cuillerée à café (6 gram.) dans une enveloppe de pain azyme mouillé.

Absorbant, détersif, tonique, quoique pur agent de contact, en somme modificateur utile dans les formes dyspeptiques variées (gastro-rrhées, lientéries, constipations, diarrhées, etc.) où paraissent intervenir comme causes quelque embarras humoral ou quelque défaut de tonicité du tube alimentaire.

Pour les enfants, la forme granulée ci-dessous.

Bismuth granulé Mentel.

Saccharolé solide dont le principe actif est le sous-azotate de bismuth, la forme celle de granules miliaires préparés par empâtement de cette poudre autour de noyaux très fins, et la destination de faire prendre agréablement et de rendre susceptible d'un dosage par grammes facile à suivre en ville la poudre qui sert de base. 1 millilitre de ces granules, mesuré dans le couvercle de la boîte, contient exactement 1 gramme de sous-azotate de bismuth; par conséquent la cuillerée à café (millilitr. 3,75) en contient 3 grammes 75 centigrammes, et la cuillerée à bouche (15 millilitres) en contient 15 grammes.

Dose pour enfants : les contenances correspondantes à 1 gramme de base par année d'âge, à prendre en deux ou trois fois. — Dose pour adultes : les contenances correspondantes aux quantités de base indiquées dans l'article précédent. (Voy. *Bismuth par cuillerées*, p. 337-338.)

Vin amer chlorhydrique ou vin de colombo composé (Caron).

Vin de quinquina. . 375 ou 1000 gram.

Teinture de colombo.	} De chacune,	7 ou 30 gram.
Teinture de genièvre.		
Teinture d'écorce d'oranges		
Acide chlorhydrique		
à 22°		3 ou 11 gram.

On peut, suivant la variété des indications à remplir, édulcorer soit avec le sirop de Tolu, soit avec le sirop diacode, l'un ou l'autre à la dose de 100 grammes pour être ajoutés aux premiers nombres, ou de 360 grammes pour les derniers.

La quantité d'acide pour 100 millilitres d'excipient est, selon qu'on ajoute ou non le sirop, de 8 décigrammes ou d'1 gramme. Elle était beaucoup plus forte (4 à 6 gram.) dans plusieurs potions chlorhydriques antérieurement employées (Theil, Braithwaithe, Augustin, — Mérat et de Lens); elle est plus faible ordinairement (3 à 5 décigram.) dans les limonades de même base. Quant à la dose maximum absolue d'acide chlorhydrique à 22° pouvant être prise en un seul jour, les anciennes potions précitées la portaient au moins jusqu'à 10 grammes. (A.-D. Naudin.)

Selon qu'on ajoute ou non le sirop, chaque cuillerée à bouche contient le macéré de 60 ou de 75 centigrammes de quinquina, de 8 ou de 10 centigrammes de colombo, de 8 ou de 10 centigrammes de baies de genévrier, de 8 ou de 10 centigrammes de zeste frais d'orange, et de 12 ou 15 centigrammes (2 gouttes ou 2 gouttes et demie) d'acide chlorhydrique à 22° (plus 4 grammes de sirop si la formule est édulcorée). (*Idem.*)

Contre les diarrhées (surtout cholériques ou cholériformes) d'assez haute intensité. — Dose : 1 cuillerée chaque quart d'heure, puis chaque demi-heure, chaque heure, selon la décroissance des symptômes.

Des phénomènes nerveux se présentent-ils : boissons aromatiques (tisane de camomille, de sauge, de menthe, de mélisse, etc.). — L'affection se prolonge-t-elle : mettre en usage quelques-unes des préparations suivantes.

Poudre antidiarrhéique.

Poudre de cannelle } De chacune,
Poudre de cachou } 10 à 15 centigram.
Trois paquets semblables par jour.

Autre.

Poudre de roses rouges. 4 gram.
Poudre de tannin..... 5 décigram.
Pour 4 paquets à prendre en un jour.

Autre (Deschamps, d'Avallon).

Corne de cerf calcinée et
porphyrisée..... 5 gram.
Extrait sec d'opium... 5 centigram.
Régilisse pulvérisée.... 5 gram.
Pour 5 paquets à prendre en un jour.

Élixir de la sœur de charité.

Racine d'angélique..... }
Racine de gentiane..... } De chacune,
Racine de calamus..... } 16 gram.
Simarouba..... 10 gram.
Eau-de-vie de genièvre. 1 litre.

Filtrez après huit à dix jours de macération. — 15 à 30 grammes tous les matins.

Bols astringents.

Diascordium..... } De chacune,
Conserve de roses..... } 1 gram.
Pour 5 bols à prendre en un jour.

*Pilules astringentes et calmantes
(Dupuytren).*

Extrait d'opium..... 1 décigram.
Sulfate de zinc..... 2 décigram.
Faites 2 pilules. — 2 par jour.

Pilules antidiarrhéiques.

Thériaque..... 5 gram.

Poudre de colombo... 4 gram.
Extrait d'opium... 25 centigram.

Mélez et faites 25 pilules. — 2 matin et soir.

Sirop de matico (Dorvault).

Matico..... 100 gram.
Eau..... 1000 gram.

Distillez 100 parties de produit ; retirez le résidu de la cucurbité, exprimez le matico ; ajoutez à la colature 700 parties de sucre ; faites rapprocher de façon qu'en ajoutant l'hydrolat vous ayez un sirop au degré ordinaire ; filtrez par la méthode Desmarest.

Dose : 60 à 80 grammes par jour.

Sirop de chaux (Trousseau).

Sirop de sucre. .. 165 gram.
Chaux vive..... 15 décigram.
Eau..... 165 gram.

Déliitez la chaux dans la quantité d'eau prescrite ; ajoutez le mélange au sirop ; faites bouillir pendant dix minutes ; filtrez au papier ; ajoutez :

Sirop de sucre..... 665 gram.

Dose : 60 à 80 grammes par jour.

Mixture calcaire (Ph. Lond.).

Carbonate de chaux lavé.. 30 gram.
Eau de cannelle 60 gram.
Sirop simple..... 40 gram.
Laudanum de Sydenham. 4 goutt.

Mélez. — A prendre par cuillerées dans une journée. M. Trousseau a eu de nombreuses occasions d'apprécier l'utilité de cette préparation.

Consultez encore les différentes formules mentionnées sous les mots **CHOLÉRA** (p. 193-202), **DIARRHÉE DES NOUVEAU-NÉS**, **DYSENTÉRIE**, et après tout les considérations pratiques auxquelles nous donnons place en tête de notre article **DYSENTÉRIE MALIGNE** (p. 348).

Respecter ou modérer les diarrhées supplémentaires et critiques.

Pendant la période d'état de la maladie, régime doux et assorti à la médication. — Pendant le déclin, régime réparateur.

Diarrhée des nouveau-nés (choléra sporadique des enfants, catarrhe gastro-intestinal cholériforme). — *Symptômes.* — Vomissements (mais non dans tous les cas) à caractère incessant : matières vomies séreuses, muqueuses ou aqueuses, rarement bilieuses. — Dans tous les cas, diarrhée incessante : déjections toujours liquides, souvent hémorragiques, jaunâtres ou verdâtres, mêlées de fragments de caséum non digérés, imprégnant et traversant les langes des petits malades. — Soif très prononcée, inextinguible. — Ventre ordinairement peu développé, souvent indolent, devenant ensuite flasque, mou, facile à plisser. — Circulation accélérée, surtout au début. — Malgré cela, peu de chaleur à la peau ; plus tard, refroidissement et même algidité de la face et des extrémités (symptômes fâcheux). — Face pâle ; — nez effilé, pommettes saillantes, — yeux enfoncés, ternes, voilés, — oscillations des globes oculaires. — Respiration anxieuse. — Cris incessants. — Amaigrissement rapide.

Traitement. — Éloigner les causes (nourriture insuffisante ou insalubre, — impression du froid pendant l'automne, surtout atmosphère chaude et confinée pendant l'été, — mauvais lait). — Reculer l'époque du sevrage si la diarrhée est un des accidents de la dentition. — Surveiller l'état du tube digestif, et, selon cet état, prescrire les émoullients, les toniques, les astringents, les purgatifs, les calmants (sirop et surtout solution de morphine gradués, p. 116 ; lavements laudanisés, p. 199), etc.

Contre la diarrhée, les vomissements coup sur coup, période grave de la maladie : suspension de l'allaitement pendant quelques heures ; — eau hémostatique de Léchelle administrée pure et par cuillerées à café fréquemment répétées. — Si, ce qui est rare, ce moyen ne réussissait pas, on devrait recourir à l'une des préparations suivantes, auxquelles toutefois ne peuvent être complètement assurés ni le même degré de tolérance, ni des résultats aussi rapides, ni la même innocuité.

Potion avec le nitrate d'argent
(Rilliet et Barthez).

Eau distillée..... 95 gram.

Nitrate d'argent. 25 à 50 milligram.
Faites dissoudre. Chaque cuillerée à café contiendra sensiblement les 0,04 de la base, soit 1 à 2 milligrammes de nitrate

d'argent (A.-D. Naudin). — Dose : une cuillerée à café toutes les heures.

Potion calcaire.

Eau de chaux. 20 gram.
Eau de mélisse. 80 gram.
Sirop de coings. 30 gram.

Mêlez. — Par cuillerées à bouche dans une journée.

Julep astringent.

Racine de colombo. 1 gram.
Eau 60 gram.

Faites bouillir pendant cinq à six minutes ; passez, et ajoutez :

Sirop de kina ou d'écorce d'oranges 30 gram.

Par cuillerées dans une journée.

Poudre antivomitiv et antidiarrhéique
(Coudie).

Calomel 5 centigram.
Poudre d'ipéca. 25 à 50 milligram.

Mêlez. — Une prise toutes les deux heures.

Potion opiacée (Cruveilhier).

Eau. 75 gram.
Extrait d'opium 1 centigram.

Cette potion est de 5 cuillerées à bouche, et chaque cuillerée à bouche contient 2 milligrammes d'extrait d'opium. — Dose : une cuillerée à bouche toutes les deux heures. — Malheureusement il n'est pas possible aux pharmaciens de peser exactement 1 centigramme d'extrait d'opium, et, si d'ailleurs on veut agir proportionnellement aux âges, il est bien plus commode d'administrer toutes les deux heures ou toutes les heures une demi-cuillerée à café du *soluté de morphine gradué* (p. 116), mais non du *sirop*, car ici les liquides sucrés sont rejetés par le vomissement.

M. Cruveilhier recommande de donner en outre deux lavements laudanisés représentant chacun trois gouttes de laudanum ou une demi-cuillerée à café du *soluté laudanisé régulateur* p. 199.

Contre les symptômes refroidissement, petitesse du pouls, pâleur de la face, etc., seconde période de la maladie : vin d'Espagne, de Madère ou de Porto, par cuillerées à café toutes les demi-heures ; — bains de moutarde, ou drap sinapisé (p. 287) ; — frictions stimulantes et toniques sur la surface du corps, si le danger n'est pas imminent.

Bain de moutarde (Trousseau).

500 grammes de farine de moutarde sont placés dans un sac ou une serviette suffisamment large pour pouvoir malaxer le tout dans l'eau nécessaire pour le

bain. Quand l'eau est devenue jaune, on y plonge l'enfant ; on le retire après huit à dix minutes ; on l'enveloppe dans une couverture de laine, et on lui fait prendre quelques cuillerées à café de sirop d'éther.

Lavements opiacés (p. 199) si la diarrhée persiste.

Cessation des stimulants, c'est-à-dire des bains ou enveloppements sinapisés, du vin d'Espagne ou autre, aussitôt que la réaction a commencé.

Dans les cas légers, se borner à donner deux ou cinq fois par jour, à une ou deux heures d'intervalle, une prise formée d'1 centigramme de

calomel associé soit à 4 centigramme de sous-azotate de bismuth, soit à 5 ou 10 milligrammes d'ipécacuanha.

Pour toute nourriture : lait d'une bonne nourrice, ou lait d'ânesse coupé ; — bouillon de poulet donné froid, par cuillerées à bouche, toutes les deux ou trois heures. — Être sobre des boissons, des tisanes. — Entretenir des corps chauds autour du petit malade et surveiller cette calorification artificielle, la nuit principalement.

DIATHÈSE PURULENTE. — Maladie chronique dont la cause déterminante est inconnue, caractérisée par la formation rapide de collections purulentes sur des points variés de l'organisme, quoique sans existence de pus dans les veines, et qui débute soit pendant l'évolution d'une diathèse étrangère prédisposante (fièvre éruptive ou typhoïde, rhumatisme, scrofule) (Gintraç), soit sans préexistence prochaine d'aucune autre affection (Tardieu). La diathèse purulente n'est pas l'infection de même nom : l'*infection purulente* a une cause déterminante très connue (c'est l'introduction du pus dans les veines), sa marche est aiguë et non pas chronique, d'autres symptômes lui sont propres, d'autres indications dérivent d'elle, et son pronostic est immédiatement plus grave. (L'*infection purulente* sera traitée à sa lettre.)

Signes de la période prodromique ou prodromes. — Malaise. — Courbature. — Frisson erratique. — Abattement. — Insomnie.

Symptômes pendant la période de progrès et pendant la période d'état. — Au début, quelquefois douleur locale précoce soit dans une articulation, soit dans l'épaisseur d'un membre. — Un peu plus tard, fort souvent sans préexistence ou même sans accompagnement d'aucune sensation locale, apparition de dépôts purulents multiples, tantôt successifs et tantôt simultanés. — Contrairement à ce qui a lieu dans l'infection purulente : 1° tendance de ces dépôts à s'éloigner des viscères profonds (comme les poumons, le foie, le cœur) et à se former près de l'extérieur (dans la cavité synoviale des articulations, dans les séreuses et le tissu cellulaire périphériques) ; — 2° absence de phénomènes généraux caractéristiques (ni globules purulents dans le sang examiné au microscope, ni fièvre de début violente à paroxysmes prononcés, ni teinte jaunâtre pâle de la peau) ; — 3° résultats quelquefois critiques ou éliminatoires utiles au rétablissement de la santé. (Gintraç.)

Signes de la période de déclin. — Sudation abondante. — Ralentissement ou arrêt dans la production des foyers purulents. — Ceux qui sont déjà formés se limitent et se tarissent.

Traitement. — L'affection procède-t-elle d'une diathèse étrangère prédisposante : combattre cette diathèse, ou, s'il y a lieu, rappeler ou suppléer ses manifestations régulières (voy. VARIOLE, VACCINE, ÉRYSIPELE, etc.; FIÈVRE TYPHOÏDE, RHUMATISME, SCROFULE). — Certaines conditions diététiques défavorables (encombrement, défaut d'air et de lumière, alimentation défectueuse, fatigues physiques ou morales) ont-elles constitué la prédisposition : amender ces influences. — Eu égard à l'état des forces, opportunité des toniques plus fréquente que celle des anti-phlogistiques. — Ces derniers néanmoins se trouvent-ils exceptionnellement indiqués : quelques émissions sanguines légères (Alquié); — infusé d'ipécacuanha à doses contro-stimulantes (Tessier). — L'indication des moyens hypersthénisants et dépuratifs prédomine-t-elle : stimulants aqueux (tisane d'arnica p. 60, 118, de camomille); — stimulants aqueux diffusibles non alcoolisés (eau hémostatique de Léchelle); — diurétiques (vin scillitique laudanisé); — sudorifiques énergiques (infusé de café à doses fractionnées combiné avec l'administration de la morphine par la voie endermique et les sels purgatifs à dose altérante (p. 301-302) (A.-D. Nau-din); — vin blanc chlorhydrique (ou l'une des potions vineuses chlorhydriques ou l'une des boissons amères chlorhydriques) du docteur Caron. — Tisane de kina camphrée. — Électuaire stimulant. — Les préparations d'aconit, de sulfate de quinine, préconisées par quelques praticiens, n'ont pas jusqu'ici produit d'effets bien évidents; on peut, si l'on s'adresse à ces substances, les employer soit séparément, soit réunies dans la potion de Turchetti (voy. INFECTION PURULENTE).

Vin scillitique laudanisé (Tessier).

Poudre de scille.... ..	4 à 8 gram.
Vin blanc	1 demi-litre.
Laudanum de Sydenham.	1 à 2 gram.

Matin et soir, pendant la vacuité de l'estomac, une cuillerée à bouche dans

un verre d'eau ordinaire ou d'eau sucrée. Au bout de quelques jours, si l'estomac supporte bien le médicament, on élève la dose journalière à quatre cuillerées à bouche. Ordinairement l'effet diurétique commence dès le second ou le troisième jour.

DILATATION DE L'ANUS, DU RECTUM. — Excepté chez les pédérastes, l'anus et le rectum offrent très rarement à l'examen des chirurgiens les élargissements, les enfoncements, etc., qui constituent une véritable dilatation. Toutefois celle-ci existe-t-elle : une incontinence des matières fécales, un prolapsus anal en sont les principales conséquences. On y remédie très difficilement avec les styptiques et les astringents. — Une opération chirurgicale (excision des plis rayonnés des téguments,

cautérisations profondes pour avoir une constriction anale suffisante) devient souvent le seul moyen de traitement.

Pommade astringente.

Axonge..... 30 gram.

Extrait de monésia ou de tout autre pro-

duit tannifère (cachou, bistorte, tormentille, ratanhia, etc.) 2 à 5 gram.

En onctions ou en topiques au moyen de suppositoires enduits du mélange.

DILATATION DES BRONCHES. — Plus souvent symptôme que maladie, et plus souvent aussi conséquence d'une pleurésie avec résolution lente, d'épanchements pulmonaires subaigus, de bronchites fréquentes.

Symptômes. — Toux fréquente, opiniâtre, peu douloureuse, à moins qu'il y ait bronchite aiguë. — Expectoration abondante de crachats opaques, peu ou point aérés, de couleur jaune ou jaune verdâtre, parfois brunâtres, d'autres fois purulents, liquides et fétides. — Respiration peu gênée, à moins d'une bronchite concomitante. — Oppression légère. — Voix normale. — Un peu de matité. — Souffle bronchique très fort. — Bronchophonie — ou pectoriloquie, — ou bien souffle voilé. — Râle humide, muqueux. — Tintement métallique.

La dilatation des bronches pouvant être confondue avec la phthisie pulmonaire, voici les signes différentiels des deux maladies.

Signes différentiels de la dilatation des bronches et de la phthisie pulmonaire.

PHTHISIE PULMONAIRE.

—
Dyspnée très marquée.
Lésion pulmonaire des deux côtés ordinairement.
Voix éteinte.
Toux continuelle, matin et soir.

Crachats rares, peu abondants.
Crachats nummulaires, déchiquetés ou pelotonnés.
Pâleur mate et terne des tissus.
Expression anxieuse de la figure.
Amaigrissement rapide.
Troubles digestifs fréquents.
Fièvre.
Hémoptysies.
Sueurs.

DILATATION DES BRONCHES.

—
Dyspnée modérée.
Lésion pulmonaire d'un seul côté ordinairement.
Voix normale.
Quelques heures sans tousser, puis toux violente, expectoration.
Crachats fréquents et très abondants.
Crachats muqueux, surnageant l'eau, homogènes, sans aucune parcelle opaque.
Non.
Non.
Non.
Rares.
Rare.
Non, ou très rares.
Non, ou très rares.

Traitement. — Il ne peut être que palliatif. — Favoriser le rejet des mucosités par les expectorants (ipéca, kermès), et de temps en temps par un vomitif. — Diminuer les sécrétions morbides par les balsamiques (baume de Tolu; goudron en pilules de 10 à 15 centigram. p. 305, 10 à 15 par jour). — Balsamiques unis aux toniques, aux ferrugineux, aux sulfureux, aux révulsifs cutanés, s'il survient des complications. — Enfin reconstituer l'économie par une bonne nourriture, de bonnes conditions hygiéniques, la campagne, les pays chauds; la mettre à même de se soustraire à l'influence aggravante des abaissements de température.

DILATATION (ATONIE, PARALYSIE) DES CONDUITS ET DES POINTS LACRYMAUX. — Maladies contre lesquelles on emploie, quelquefois avec succès dans certains cas peu avancés, les collyres astringents, les pommades excitantes, et surtout les frictions, les fumigations alcool-aromatiques (eau de Cologne, baume de Fioravanti, huiles essentielles, etc.). On verse quelques gouttes de ces liquides dans le creux des mains et on approche celles-ci des yeux largement ouverts.

DILATATION DE L'ESTOMAC. — Tout dépend-il d'une accumulation actuelle d'aliments: peu de gravité dans les symptômes suivants: pesanteur, gêne dans la région épigastrique, inaptitude au travail intellectuel, somnolence. Dans ce cas, le repos, la diète, quelquefois un émétique, un lavement purgatif suffisent pour ramener les choses à leur état normal.

En tout autre cas:

Symptômes locaux. — Persistance de la pesanteur à la région épigastrique, surtout après les repas et l'ingestion d'une grande quantité de boissons. — Apparition de douleurs sourdes et très incommodes. — Parfois nausées. — Habituellement, vomissement de matières mal digérées, non pas noires ou sanglantes comme dans le cancer, et soulagement des malades. — Ventre en forme de besace. — Avant le vomissement, chute du ventre sur le haut des cuisses. — Flaccidité du ventre après le vomissement. — De l'hypochondre gauche à l'épine iliaque gauche, présence d'une tumeur peu résistante, mal circonscrite.

A l'aide du ballettement, de la succussion, fluctuation tantôt obscure, tantôt évidente, avec bruit de gargouillement ou de glou-glou. — Lors de l'ingestion des liquides, chute de ceux-ci comme dans un vide profond. — A la percussion, sons divers selon la position donnée au malade, la

quantité des liquides ou des gaz renfermés dans l'estomac, la hauteur des liquides, etc. — Dans tous les cas, la maladie étant peu avancée, perception du *son intestinal* au-dessous de la grande courbure de l'estomac; et, dans tous les cas encore, le mal ayant fait des progrès, sensation, à l'aide du palper, de la saillie faite par la petite courbure.

Symptômes généraux. — Peu de chose comparativement aux symptômes locaux ci-dessus décrits, à moins que la maladie n'ait une durée prolongée.

Traitement. — Abstention de boissons, d'aliments trop abondants. — Excitants, toniques, amers. — Ferrugineux actifs administrés à doses fractionnées. — Si l'on suppose une paralysie de l'estomac, strychnine à raison de 5 milligrammes par prise ou par pilule (p. 26, 118, 206); en donner une, puis deux, puis trois par jour.

Viandes noires, rôties ou grillées. — Gelées de viandes. — Vin de Bordeaux vieux. — Une ceinture élastique soutenant l'abdomen peut devenir nécessaire.

DIPHTHÉRITE CUTANÉE. — Maladie caractérisée par la formation de fausses membranes sur les parties de la peau accidentellement dépouillées de leur épiderme (surfaces vésiquées, excoriées, piquées, etc.) (Bretonneau).

Symptômes. — A la surface des plaies frappées de diphthérie, douleur d'abord, puis suintement d'un liquide séreux, fétide, bientôt converti en une couenne grisâtre et molle. — Permanence des mêmes symptômes pendant un temps plus ou moins long (quelquefois des mois entiers); — puis érysipèle autour des plaies diphthéritiques, — et, sur la surface érysipélateuse, apparition de vésicules auxquelles succèdent des plaques couenneuses propageant la maladie avec les caractères qui lui sont propres.

Traitement. — Soins de propreté. — Absterger la sérosité plastique. — Recouvrir les parties malades avec les poudres cathérétiques d'alun, de chlorure de chaux, ou bien avec le mélange mercuriel suivant.

<i>Poudre antidiphthéritique</i> (Trousseau).	Sucre candi pulvérisé 10 parties.
Précipité rouge 1 partie.	

Si les surfaces diphthéritiques sont peu étendues, on les touche à plusieurs reprises avec le nitrate d'argent.

Pour le traitement interne, voy. **CROUP VRAI**, notamment aux p. 278 et 283.

DIPLOPIE. — Perception visuelle de deux objets au lieu d'un seul, soit à la condition de regarder l'objet avec les deux yeux ensemble (*diplopie binoculaire*), soit sans cette condition (*diplopie monoculaire*).

Symptômes. — Y a-t-il paralysie musculaire : céphalalgie frontale précédée pendant un temps plus ou moins long de tintements d'oreilles, de somnolence, de bluettes, d'étincelles, de mouches colorées, etc. ; — fixité des images fausses, c'est-à-dire perçues par l'œil malade. — Même fixité des images fausses quand l'œil est dévié par la présence d'une tumeur. — Mobilité des images fausses quand il y a perforation multiple de l'iris ou facettes de la cornée. — Marche difficile si l'œil dévié n'est pas recouvert d'un morceau de taffetas ichthyocollé ou d'un bandeau.

Traitement. — Rechercher les causes avec l'attention la plus minutieuse et leur opposer le traitement qui leur est propre. — Recommander l'exercice de l'œil paralysé. — Prescrire l'usage des verres prismatiques. — Enfin recourir à l'opération du strabisme.

La diplopie monoculaire est corrigée soit par des verres convexes ou concaves, soit avec des lunettes sténopéiques, ou tout simplement avec les lunettes à mydriase. — La diplopie monoculaire est-elle liée à l'amaurose syphilitique : traitement ordinaire des accidents tertiaires par l'iodure de potassium (voy. SYPHILIS).

DOTHIÉNENTÉRIE. — Voy. FIÈVRE TYPHOÏDE.

DYSENTÉRIE (dyssenterie). — Diarrhée catarrhale idiopathique un peu plus compliquée qu'elle ne l'est sous sa forme pure (voy. p. 336-337) et que caractérisent des garderobes avec ténésme précédées de douleurs abdominales tormineuses. Trois variétés : 1° la *dysentérie vulgaire* et 2° la *dysentérie maligne*, maladies aiguës ; 3° la *dysentérie chronique*.

Dysentérie vulgaire, bénigne ou sporadique. — *Symptômes locaux.* — Douleurs abdominales tormineuses de plus en plus intenses, se mouvant dans la direction du côlon, et besoin pressant d'aller à la garde-robe. — Garderobes accompagnées de ténésme. — Renouvellement fréquent des mêmes symptômes. — Matière des garderobes d'abord moitié stercorale, moitié mucoso-sanguinolente, mêlée quelquefois de substances alimentaires mal digérées (lientérie) ; puis nullement stercorale, mais mucoso-sanguinolente, spumeuse, mêlée quelquefois de débris pseudo-

Symptômes généraux. — Disposition frileuse. — Anorexie. — Asthénie. — Pouls faible, ordinairement ralenti, quelquefois plus fréquent.

Traitement. — Repos au lit. — Précautions contre le froid, l'humidité. — Quitter la localité si la maladie règne d'une manière épidémique. — Pour boisson, léger décocté de riz avec le sirop de gomme, de consoude, de coings, etc., 60 à 80 grammes (= 3 à 4 cuillerées) pour 1000 grammes (= 1 litre) de liquide. — Matin et soir un quart de lavement avec l'eau de son, de mauve, de guimauve, etc., additionné ou non de laudanum ; pour les adultes, 10 à 12 gouttes (= 1 demi-cuillerée du soluté régulateur p. 199) ; pour les très jeunes enfants, 1 à 3 gouttes (= soluté régulateur, le tiers ou la totalité d'une cuillerée à café). — Fomentations émollientes sur l'abdomen. — Diète sévère.

Dysentérie maligne ou épidémique. — Selon les appréciateurs les mieux autorisés, il n'y a pas au point de vue pratique, ni même au point de vue spéculatif, une différence fondamentale à faire entre la diarrhée catarrhale pure et la diarrhée catarrhale dysentérique sévissant l'une ou l'autre épidémiquement. Ce sont deux sœurs jumelles, ce sont deux formes alternatives. Les mêmes causes les produisent, les mêmes moyens les guérissent, elles se substituent souvent l'une à l'autre chez le même individu. On pourrait, il est vrai, en se basant sur une observation restreinte, celle de la lésion et du symptôme, établir entre les deux affections des différences sensibles tirées de la diversité de leur siège anatomique et de la diversité de leurs formes ; mais si l'on considère en elles la triple identité de la cause, de l'élément morbide et du traitement, on peut à bon droit les englober dans une analogie commune. (Laforgue, Hélye, Sarrazin.)

Symptômes locaux. — Les précédents, quoique déjà plus prononcés, dans les cas peu intenses. — Dans les cas intenses : Douleurs tormineuses atroces. — Matière des garderobes séreuse, puis séro-sanguinolente, enfin sanguine et d'une horrible fétidité. — Ténésme des plus intenses. — A l'anus, sensation d'un corps étranger ou cuisson analogue à celle d'une brûlure. — Dans les garderobes, flocons ou débris pseudo-membraneux simulant des exfoliations intestinales.

Symptômes généraux. — Dès le début, fièvre intense ; — pouls fréquent, faible, formicant, intermittent chez quelques-uns. — Peau sèche, âpre — Soif dévorante. — Face abattue, voire grippée, hippocratique. — Nausées, mais pas de vomissements. — Algidité.

Traitement. — Comme moyen capital, mêmes précautions initiales que ci-dessus, et spécialement : calorification du ventre à l'extérieur au moyen

e la flanelle ou d'une feuille de ouate, — à l'intérieur à l'aide d'un décocté e réglisse chaud, aromatisé soit avec la menthe, soit avec la feuille fraîche 'oranger. — Puis, comme moyens adjuvants : Ipéca en décocté (voy. *Potion de Spielmann*, p. 195) (Laforgue, Hélye, Sarrazin). — Émis- ions sanguines (saignée du bras, sangsues à l'anus); surveiller les effets de ette dernière médication. — Boissons émoullientes (tisane de fécule, de alep, émulsion de cire p. 195, etc.), — fomentations mucilagineuses ègèrement opiacées. — Narcotiques : aux extraits retirés des solanées référez les opiacés sous forme pilulaire ou en potion (voy. p. 111, 195, 316, 47, 199, 116, 71).

Eau de riz.

Riz Caroline..... 15 gram.
Eau..... 1 litre.

Faites bouillir quelques minutes, jus- qu'à ce que le riz soit crevé; passez, et ajoutez :

Sirop de consoude..... 60 gram.

Tisane de salep.

Salep..... 15 gram.
Eau..... 1 litre.

Faites bouillir pendant un quart d'heure; passez, et ajoutez :

Sirop de grenades... 60 gram.

Potion calmante.

Eau de laitue..... 132 gram.

Sirop de pavot..... 20 gram.

Extrait d'opium... 1 décigram.

Mêlez.—Par cuillerées dans une jour- née.

Dans le déclin et quand la dysentérie tend à devenir chronique, quel- ques doses de sous-azotate de bismuth (p. 337-338), et en même temps la boisson albumineuse ou le décocté calcaire ci-après.

Boisson albumineuse vanillée

(A.-D. Naudin).

Sucre blanc..... 20 gram.
Teinture de vanille..... 2 gram.
Blancs d'œufs..... N° 4
Décocté de coques de cacao, quantité suffisante pour compléter la contenance d'1 litre, soit..... 900 gram.

Faites un saccharure avec le sucre et la teinture, broyez le saccharure avec les blancs d'œufs, battez en neige, ajoutez le décocté peu à peu.

Par demi-verres.

Décocté blanc (Sydenham).

Corne de cerf calcinée... 8 gram.

Mie de pain blanc... 24 gram.

Gomme arabique..... 8 gram.

Sirop de sucre, ou de coings, ou de quin- quina..... 60 gram.

Eau de cannelle ou de fleurs d'oranger... 8 gram.

Eau..... 1000 gram.

On triture la corne de cerf dans un mortier de marbre, on ajoute la mie de pain et l'on triture encore; on met le mélange sur le feu avec suffisante quan- tité d'eau, on ajoute la gomme, on fait bouillir une demi-heure; on passe, on ajoute le sirop et l'hydrolat.

Enfin, ou l'eau hémostatique de Léchelle, ou quelque'une des préparations formulées sous les mots CHOLÉRA (p. 193-202), DIARRHÉE, DYSEN-TÉRIE CHRONIQUE.

Diète sévère dans tout le cours de la forme aiguë, un peu moins stricte quand il y a amendement marqué et que les forces du sujet ont besoin d'être soutenues, réparées. — Pendant le déclin, aliments doux et réparateurs, légèrement toniques (végétaux, poissons frais, viandes légères, vin de Bordeaux, etc.).

Dysentérie chronique. — Maladie très rare, mal définie, peu connue.

Symptômes. — Ceux de la dysentérie aiguë, auxquels on a cru pouvoir ajouter les suivants : langueur, maigreur, pâleur de la face, sécheresse de la peau, sensibilité au froid (surtout aux extrémités), parfois épanchements séreux, etc.

Traitement. — Précautions contre le froid et l'humidité. — Amers, toniques, astringents à doses élevées et longtemps continuées, mais avec des intervalles de repos pour modérer la progression des doses. — Fric-tions sèches ou aromatiques sur tout le corps. — Régime sévère. — Chan-gement de lieu, d'habitation.

Tisane de simarouba ou de colombo.

Simarouba ou colombo... 15 gram.
Eau..... 1 litre.

Faites bouillir dix à quinze minutes ;
passez, et ajoutez :

Sirop de ratanhia..... 60 gram.

Limonade gommeuse astringente.

Eau..... 1 litre.
Sirop de gomme..... } De chacun,
Sirop de cachou..... } 60 gram.

Mélez.

*Diascordium (électuaire opiacé et
astringent) (Codex).*

Électuaire encore très employé dans les diarrhées catarrhales pures et les diar-rhées catarrhales dysentériques, à la dose d'1, 2 et 3 grammes, en bols ou pilules, ou délayé dans un peu d'eau, de vin, etc.

Chaque gramme de cet électuaire con-

tient très exactement 5 milligrammes d'extrait d'opium (proportion commode pour la mémoire et pour le calcul), et non pas du tout 6 milligrammes un quart, comme tendrait à le faire croire faussement l'analyse à tous égards vicieuse que le Codex a donnée de sa propre formule (A.-D. Naudin).

Sérum aluminé (Marc).

Alun..... 8 gram

Faites dissoudre dans :

Sérum clarifié et filtré... 500 gram

Par petites tasses dans une journée contre les diarrhées chroniques et les hémorrhagies passives.

Le lait aluminé de Pearson est iden-tique avec le sérum aluminé de Marc.

La tisane alumineuse ou astringent de Duméril contient 4 grammes d'alu pour 500 grammes de sérum.

Mixture et vin chaud anticholériques p. 197-198; punch anticholérique, mixture alcoolique huileuse p. 198, — ou l'une des deux préparations suivantes.

Potion thériaicale balsamique

(A.-D. Naudin).

Vin de Bordeaux	120 gram.
Thériaque vieille.	5 gram.
Sirop de Tolu.	} De chacun,
Sirop d'écorce d'oranges..	
Alcoolat de Garus.	10 gram.
Teinture balsamique.	10 goutt.

Potion de 10 cuillerées.

Vin tonique nutritif ou vin de quinquina et de cacao (Bugeaud).

Prenez d'une part :

Quinquina gris Loxa.	} De chacun,
Quinquina jaune Calisaya. }	
Vin de Malaga, 1 bouteille et 6 cuillerées, soit.	840 gram.

Versez le vin sur le quinquina pour laisser macérer dix jours.

Prenez d'autre part :

Cacao caraque récemment torréfié.	40 gram.
Alcool à 33° Cart. (84° centésim.)	160 gram.

Faites avec ces deux dernières substances une bouillie claire, et chauffez dans un flacon au bain-marie jusqu'à fusion du beurre de cacao. Bouchez hermétiquement, agitez, et laissez macérer pendant 10 jours en répétant une fois par jour l'opération précédente. Versez ensuite le mélange dans les 840 grammes de vin de quinquina, et laissez de nouveau macérer le tout pendant 30 jours. Distillez alors dans le vide ou, faute de mieux, au bain-marie pour retirer les 160 grammes d'alcool employés, et remplacez-les par le mélange suivant :

Rob de genièvre.	4 gram.
Vin de Malaga.	158 gram.

Une dose quelconque de vin tonique nutritif préparé d'après ces nombres représente les principes actifs renfermés dans les 0,02 de son poids de quinquina gris, dans autant de quinquina jaune et dans deux fois autant de cacao; par conséquent la cuillerée représentera les principes actifs de 3 décigrammes de quinquina gris, etc. (A.-D. Naudin.)

Insister sur les vomitifs et les purgatifs donnés à doses élevées et fractionnées, notamment dans la forme des potions ipécacuanhiées, dont les heureux effets, qu'ils s'expliquent ou non comme contro-stimulants ou comme substitutifs, n'en sont pas moins incontestables (voy. *Potion antidiarrhéique*, p. 195). — Boissons alumineuses (p. 350). — Le nitrate d'argent cristallisé a ses partisans (Trousseau et Pidoux) et ses bons effets dits substitutifs. On le donne en lavements, en solution au millième ou au demi-millième (dans 60 à 180 gram. d'eau distillée pour les enfants, dans 500 gram. pour les adultes).

Lavement iodé.

Eau de son un peu épaisse.	300 gram.
Iode.	5 centigram.

Poudre de cachou.	2 gram.
---------------------------	---------

Triturez l'iode et le cachou dans un mortier de porcelaine ou de verre; ajoutez l'eau peu à peu.

Enfin consultez encore les formules inscrites sous les mots CHOLÉRA (p. 193-202), DIARRHÉE, DYSENTÉRIE VULGAIRE, DYSENTÉRIE MALIGNÉ.

Dysentéries exanthématique, rhumatismale, vermineuse, etc.

— Ce ne sont pas des maladies à part, ce ne sont ni des espèces ni des variétés d'espèce. Les deux premières sont des métastases plus ou moins fâcheuses des protopathies dont elles tirent leur nom, et la troisième est un épiphénomène de l'affection parasitaire. Leur origine étant reconnue, on se borne, en fait de remèdes antidysentériques, à ceux en général qui conviennent dans la dysentérie franche; quelquefois, par des topiques, on cherche à rappeler vers la périphérie les manifestations rétro-cédées; dans tous les cas on combat par des moyens internes soit la diathèse d'où ces manifestations procèdent, soit la maladie vermineuse.

DYSMÉNORRHÉE. — Menstruation difficile ou douloureuse.

Symptômes. — Dans le bassin, élancements, tiraillements douloureux, s'irradiant dans les lombes, les cuisses, les aines; sentiment[?] de torsion, de chaleur incommode dans le vagin, dans les seins. — Brisure des membres. — Somnolence. — Douleurs d'estomac. — Digestion difficile. — Parfois hystérie, céphalalgie, irritabilité excessive. — Caractère fantasque, idées bizarres. — Bouffées de chaleur au visage. — Nausées. — Diarrhée ou constipation.

Traitement. — Exercice modéré, — séjour à la campagne, — éviter les excès vénériens ou autres, — pas d'émotions vives et tristes, — pas de continence excessive: tels doivent être les premiers conseils à donner.

Existe-t-il une pléthore générale: saignée du bras de 100, 120 et 130 grammes, un ou deux jours avant l'échéance menstruelle. — Y a-t-il en même temps atonie du côté de l'utérus: saignée dérivative à l'un des pieds, ou mieux sangsues en petit nombre (2, 3, 4) à la partie interne et supérieure des cuisses, au périnée; — bains de siège, fumigations de vapeurs emménagogues ou, ce qui suffit dans l'immense majorité des cas, fumigations de vapeur d'eau simple dirigées vers la région vulvaire; — boissons excitantes dites emménagogues (armoïse, camomille, absinthe, safran, etc.); — pilules de Rufus (p. 32) ou pilules de Naudin (p. 353); — grande modération ou beaucoup plutôt abstention dans l'emploi de la rue, de la sabine. — Au résumé, dans les cas non complexes, l'usage, au moment de l'échéance, d'un caleçon de flanelle pendant l'hiver ou de toile de coton pendant l'été, un léger purgatif salin (p. 301)

dans la journée, une fumigation de vapeur d'eau avant de se coucher, une ou deux tasses d'infusé de tilleul immédiatement après, une boule d'eau chaude aux pieds et un cataplasme sur le ventre pendant la nuit, sont des moyens inoffensifs et familiers suffisamment apéritifs des voies en souffrance, et dont la réunion n'est pas même indispensable pour amener promptement l'issue désirée (A.-D. Naudin).

Tisane de safran.

Safran..... 3 à 5 décigram.
Eau bouillante..... 1 litre.

Passez après quelques minutes d'infusion, et ajoutez :

Sirop d'armoise composé. 60 gram.
Par petites tasses.

Tisane d'absinthe.

Absinthe..... 2 à 3 gram.
Eau bouillante..... 1 litre.

Faites infuser ; passez après un quart d'heure ; ajoutez :

Sirop de safran..... 30 gram.
Par petites tasses.

Poudre emménagogue.

Poudre de safran..... 1 gram.
Poudre de rhubarbe..... 2 gram.

Mêlez exactement et faites 10 prises égales. — 2 à 4 par jour, dans du pain azyme.

Mixture emménagogue.

Sirop de safran... } De chacun,
Sirop d'armoise composé.. } parties
Sirop d'iodure de fer. } égales.

Une cuillerée à bouche tous les matins, dans une tasse de camomille.

Potion emménagogue (Deschamps, d'Avallon).

Absinthe..... 5 gram.
Eau bouillante..... 110 gram.

Faites infuser. Ajoutez à la colature :

Iodure de potassium. 1 décigram.

Iode 5 centigram.
Sirop de safran..... 40 gram.

Chaque cuillerée contiendra 5 milligrammes d'iode, 1 centigramme d'iodure de potassium, l'infusé ou le macéré d'1 centigramme de safran (sirop, 4 gram.) et l'infusé de 5 décigrammes d'absinthe.

Une cuillerée toutes les heures.

Pilules emménagogues (A.-D. Naudin).

Fer Quevenne.....
Poudre d'absinthe.....
Extrait alcoolique d'absinthe...
Extrait aqueux de rhubarbe.....

} De chaque substance,
} 25 décigram.

Faites 50 pilules. Chacune d'elles renferme 5 centigrammes de fer réduit et représente en outre les principes actifs contenus dans 25 centigrammes d'absinthe et 25 milligrammes de rhubarbe.

Dose : 5 pilules, rarement 10 par jour.

Fumigation emménagogue.

Absinthe..... } De chacune,
Armoise incisée..... } 20 gram.
Eau bouillante..... 1 litre.

Laissez infuser.

On verse l'infusé fumant dans un urinal au-dessus duquel la malade, chaudement vêtue, doit s'asseoir avec précaution. Après une séance de 10 à 15 minutes, la transpiration étant établie, la malade se couche dans un lit bassiné et prend tièdes, avant de s'endormir, une ou deux tasses de tilleul ou de tout autre infusé non amer. — Nous devons

dire qu'au lieu de fumigations médicamenteuses, de simples fumigations faites avec l'eau chaude nous ont parfaitement | suffi dans une foule de circonstances.
(A.-D. Naudin.)

La dysménorrhée est-elle due à une affection organique de l'utérus ou de ses annexes (kystes ovariens, ovarites, etc.) : s'attacher tout d'abord aux dites affections. — Doit-elle être attribuée à la présence d'un caillot sanguin, à l'existence d'une fausse membrane : conseiller les bains alcalins, les boissons alcalines, les diurétiques. — Existe-t-il de la douleur (dysménorrhée hystéralgique, névralgie lombo-utérine) : employer les antispasmodiques, les narcotiques (voy. HYSTÉRIE) puis les vésicatoires volants sur le trajet des nerfs lombaires, les cautérisations superficielles du col de l'utérus avec le fer rouge (voy. MÉTRITE DU COL).

<i>Lavement d'asa fœtida</i> (Bouchardat).	Jaune d'œuf N° 1
Asa fœtida § gram.	Décocté de guimauve ou eau simple 250 gram.

Enfin la dysménorrhée est-elle symptomatique d'un rétrécissement du col de l'utérus, d'une métrite du col, d'une déviation (notamment d'une flexion) de l'utérus; est-elle symptomatique d'une hystérie ou d'une chlorose : voy. tous ces mots.

Régime doux et léger chez les femmes robustes, fortifiant et réparateur chez les femmes anémiques.

DYSODIE NASALE (**ozène, punaisie, fétidité des narines**). — Manifestation morbide constituée par l'odeur de punaise écrasée qui s'échappe des narines. Elle n'est pas toujours symptomatique d'un coryza (p. 262-264); elle peut être idiopathique, c'est-à-dire former radicalement toute la maladie, et c'est ce qu'on observe chez les personnes qui ont le nez camard ou les fosses nasales étroites, cette difformité ayant ordinairement pour conséquence la rétention du mucus et la rétention de l'air dans ces cavités.

Traitement. — L'ozène est-il idiopathique : Évacuer fréquemment les mucosités restées stationnaires dans les fosses nasales. — En outre les moyens palliatifs suivants : plusieurs fois par jour, les fosses nasales étant vidées, aspirer par les narines soit de l'eau ordinaire froide ou chaude aromatisée (avec l'eau de mélisse des Carmes, p. 68, avec l'eau de Cologne, *ibid.*, l'eau de menthe), — soit, à la température froide, un soluté désinfectant au chlorure de chaux (*errhin désinfectant*, p. 264), au chlorure de soude

(5 parties de liqueur de Labarraque + 100 parties d'eau), — soit une poudre aromatique, ou une poudre désinfectante chlorurée ou chloratée; — ou diriger à travers les conduits fétides un courant de vapeurs aromatiques.

Poudre errhine aromatique.

Poudre de roses rouges.	} Parties égales.
Poudre d'iris de Florence..	
Poudre de feuilles de menthe	

Mêlez. — A priser comme le tabac.

Poudre errhine désinfectante.

Amidon.	} Parties égales.
Chlorure de chaux sec.	

Mêlez. — A priser comme le tabac.

Poudre errhine chloratée (Debout).

Chlorate de potasse.	2 gram.
Sous-azotate de bismuth	18 gram.

Mêlez. Une quantité quelconque de cette poudre contient les 0,05 de son poids de chlorate de potasse.

A priser comme le tabac.

Cigarettes aromatiques.

Feuilles de menthe.	} Parties égales.
Feuilles de mélilot.	
Feuilles de sauge.	

Incisez, mêlez et roulez dans du papier à cigarettes.

A fumer en rendant la vapeur par les fosses nasales.

L'ozène est-il symptomatique d'un coryza ulcéreux malin : traitement p. 263-264.

L'ozène est-il symptomatique d'un coryza syphilitique secondaire : Traitement interne antisyphilitique secondaire (voy. SYPHILIS, SYPHILIDES). — Comme traitement local, lotion ou poudre ci-dessus de chlorure de chaux ou de chlorure de soude; — ou diriger vers les cavités malades des topiques mercuriels en poudre ou en vapeur.

Poudre errhine mercurielle (Trousseau).

Chlorate de potasse.	6 décigram.
Calomel.	} De chacun,
Précipité rouge.	
Sucre candi.	18 gram.

Une quantité quelconque de cette poudre contiendra 0,032 de chlorate de potasse et 0,15 de chaque sel mercuriel.

A priser comme le tabac.

Cigarettes mercurielles bichlorurées (A.-D. Naudin).

Découpez d'une part une bande de papier buvard incolore de 54 centimètres sur 9. Faites d'autre part un soluté avec :

Camphre pulvérisé.	3 décigram.
Bichlorure de mercure	6 décigram.
Teinture de ciguë.	} De chacune,
Teinture de benjoin.	

Mêlez dans cet ordre. Avec la totalité du soluté mouillez uniformément la bande de papier, évaporez-la et découpez-la transversalement en 12 feuillets égaux. Chaque feuillet se trouvera pénétré de 25 milligrammes de camphre, de 5 centigrammes de bichlorure, de 15 centigrammes d'extrait alcoolique de ciguë et de 48 centigrammes de benjoin.

Des cigarettes soit aromatiques (voy. ci-dessus), soit de roses rouges ou de feuilles de noyer, sont enroulées dans ce

papier, et on les fume avec l'attention, si le siège du mal le demande, de rendre la vapeur par le nez.

Contre les accidents syphilitiques secondaires de la bouche, de la gorge et des fosses nasales.

Enfin l'ozène est-il symptomatique d'un coryza syphilitique tertiaire ou d'un coryza scrofuleux : Traitement interne antisiphilitique tertiaire (voy. SYPHILIS, TUMEURS GOMMEUSES) ou traitement interne antiscrofuleux (voy. SCROFULES). — Comme traitement local, lotion iodée de Ricord (voy. SYPHILIS) ou l'un des deux mélanges suivants.

Tabac iodé (A.-D. Naudin).

Feuilles de noyer hachées. 25 gram.
Iodoforme. 3 décigram.
Teinture de benjoin, quantité suffisante.

Faites un soluté avec l'iodoforme et la teinture, répandez-le sur les feuilles et laissez-les sécher.

Une quantité quelconque de ces feuilles contiendra 0,01 de son poids d'iode.

A priser comme le tabac.

Autre (A.-D. Naudin).

Fève tonka pulvérisée. 25 centigram.
Iodure d'amidon non soluble. 5 gram.
Café Moka torréfié et moulu. 15 gram.

Mêlez. Une quantité quelconque de cette poudre contiendra aussi 0,01 de son poids d'iode.

A priser comme le tabac.

DYSPEPSIE. — Difficulté de digérer (Nysten). A des dyspepsies de telle ou telle sorte ont été rapportés les symptômes suivants.

Symptômes. — Malaise général. — Soit inappétence, — soit boulimie, pica. — Pyrosis. — Excrétions de flatuosités nidoreuses ou acescentes s'échappant par l'œsophage (renvois d'estomac). — Borborygmes. — Excrétions de flatuosités par le rectum. — A la suite de ces exonérations par l'œsophage ou par le rectum, soulagement immédiat, mais momentané. — Gastralgies. — Entéralgies. — Parfois soit vomissements alimentaires, soit simples vomituritions. — Lientérie. — Dévoiement. — Constipation.

Traitement. — Combattre les causes anti-hygiéniques. — La vie sédentaire sera modifiée par un exercice modéré, agréable, approprié à la condition sociale du malade. — Il chassera de son esprit les préoccupations sérieuses, incessantes ; il variera les travaux de cabinet. — Surveiller la quantité, la qualité des aliments ; tenir compte des sympathies et des antipathies de l'estomac ; mettre de l'ordre dans la distribution des repas ; les rapprocher ou les éloigner les uns des autres ; les prescrire plutôt légers ou petits que copieux. (Chomel.)

Laxatifs (eau de tamarin, citrate ou sulfate de magnésie à dose altérante p. 301) s'il y a des vomissements sans malaise. — Magnésie par

cuillerées (p. 301) contre la chaleur brûlante dans la poitrine, contre la constipation. — Dans ce dernier cas encore, comme dans les complications de catarrhe uréthro-vaginal, douches ascendantes alcalines p. 127 ou avec l'eau de Vichy sur les parties inférieures du bassin. — Antivomitifs (voy. VOMISSEMENTS) si la dyspepsie s'accompagne de régurgitation des aliments solides ou liquides vers le pharynx et jusque dans la bouche. — Douches chaudes alcalines (p. 127) sur la région épigastrique quand il y a bronchorrhée et que la circulation est languissante ; sur les régions dorsale et lombaire quand la peau est frappée d'atonie ; sur l'abdomen quand les viscères abdominaux sont un peu douloureux. — Quelques sangsues sur les régions avoisinant les organes phlogosés. — Balnéation alcaline et journalière quand l'économie générale, altérée et languissante, ne présente d'ailleurs aucun phénomène morbide saillant ou prononcé. — Même indication dans les dyspepsies accompagnées de symptômes gastralgiques, c'est-à-dire de douleurs crampoïdes, pongitives ou comprimantes. — Balnéation sulfureuse (Eaux-Bonnes, eau de Cauterets, d'Enghien, etc.) et journalière, quand le malade est herpétique, catarrheux, lymphatique. — Les douleurs souvent ressenties à l'épigastre après les repas seront calmées par des cataplasmes très chauds arrosés de laudanum (10 à 15 gouttes = 2 à 3 cuillerées à café du soluté régulateur p. 199) et placés sur l'ombilic. Quelques centigrammes d'extrait d'opium (5 à 10 = 1 à 2 cuillerées à café du soluté régulateur p. 199), d'oxyde de zinc, de sous-azotate de bismuth (50 centigram. de bismuth granulé Mentel p. 338), isolés ou réunis, rempliront le même but. — Viendront en aide aux moyens thérapeutiques généraux ci-dessus indiqués, les élixirs et les poudres antidyspepsiques, ainsi que les sirops de pavot blanc (p. 105), de codéine (p. 40) à la dose de 10 à 20 grammes (une demie à une cuillerée à bouche) le soir, le matin ou dans le jour ; — comme analeptiques, les capsules hématiques de Foy (p. 194), — comme stimulants stomachiques légers, la potion thériacale d'Ant. Dubois (p. 155), la potion thériacale balsamique d'A.-D. Naudin (p. 351), — comme stimulant général, le vin blanc chorhydrique ou quelque'un des autres dilutés chlorhydriques du docteur Caron.

Eau de Carare (Form. angl.).

Soluté effervescent obtenu en saturant du carbonate de chaux par de l'acide carbonique.

Dose : 60 à 180 grammes trois fois

par jour, pure ou coupée avec du lait.

Dans les dyspepsies caractérisées par une sécrétion excessive de gaz dans l'estomac, par des régurgitations alimentaires, par des vomissements, etc.

Élixir antidyspeptique (Mialhe).

Pepsine.....	6 gram.
Eau pure.....	24 gram.
Vin blanc de Lunel.....	54 gram.
Sucre.....	30 gram.
Esprit de vin à 33°.....	12 gram.

Une cuillerée à bouche tous les matins.

Élixir de pepsine (L. Corvisart).

Sirap de cerises.....	60 gram.	
Alcoolat de Garus.....	} De chaque,	45 gram.
Eau distillée.....		
Pepsine acidifiée, quantité suffisante pour faire 10 doses.		

Laissez vingt-quatre heures en contact, en agitant souvent; filtrez.

Dose: une cuillerée à bouche ou un verre à liqueur pendant le repas.

Élixir gastro-carminatif (Deschamps, d'Avallon).

Semences de coriandre..	30 gram.	
Semences d'angélique...	} De chaque,	10 gram.
Semences de fenouil...		
Anis vert.....		
Zeste de citron.....	5 gram.	
Alcool à 84° centésimaux.	1250 gram.	

Distillez après dix jours de macération. Ramenez le produit de la distillation à 28° centésimaux en y ajoutant de l'eau. Ajoutez à la liqueur une quantité de sucre égale à la moitié de son poids; faites fondre et filtrez.

Un petit verre après chaque repas.

Macéré tonique (Gendrin).

Eau distillée de menthe..	250 gram.	
Extrait de cascarille...	} De chacun,	5 gram.
Extrait d'absinthe.....		
Extrait de gentiane.....		
Extrait de myrrhe.		
Feuilles sèches de camomille.....	6 gram.	

Écorce d'orange amère..	10 gram.
Sous-carbonate de potasse	15 gram.

Triturez le tout ensemble; faites macérer pendant deux jours; filtrez. — Une cuillerée à café dans un demi-verre d'eau, un quart d'heure avant le repas.

Poudre antigestralgique (Deschamps, d'Avallon).

Carbonate de magnésie	4 gram.
Kina jaune pulvérisé..	2 gram.
Cannelle de Ceylan pulvérisée.....	1 gram.
Extrait sec d'opium...	1 décigram.

Mélez, et divisez en 10 prises. — Une ou deux prises par jour.

Bismuth morphiné.

Sous-azotate de bismuth.	20 gram.
Chlorhydrate de morphine.....	5 centigram.

Mélez et faites 24 paquets. — 1 paquet avant chaque repas, dans un peu d'eau sucrée.

Poudre de pepsine ou poudre nutritive (Boudault).

Prenez un nombre suffisant de caillettes de mouton; lavez-les, raclez la membrane muqueuse, faites-la macérer douze heures dans l'eau, filtrez; précipitez par l'acétate plombique, faites passer un courant d'hydrogène sulfuré dans le précipité, filtrez, desséchez à $\frac{1}{2}$ 40°, dosez physiologiquement. Incorporez à chaque dose quantité suffisante d'amidon pour former 1 gramme de poudre.

On donne la poudre neutre (n° 4) pour les enfants. La poudre acide (n° 1) contient le ferment complet. On peut ajouter à chaque dose 1 centigramme de morphine (n° 2) ou 3 milligrammes de strychnine (n° 3) pour les cas où il y a hypéresthésie ou atonie musculaire du

ventricule. Une dissémination extrême à son arrivée dans l'estomac, une incorporation molécule à molécule avec l'aliment, une dissolution successive comme est successive l'arrivée du suc gastrique, sont des avantages qui mériteraient de faire employer la poudre de pepsine.

Dose : 1 gramme enveloppé dans du pain azyme ou mêlé à une cuillerée de soupe ou de confitures.

Poudre antidyspepsique (Gendrin).

Poudre d'yeux d'écrevisses. 10 gram.
Sous-azotate de bismuth. . . 6 gram.
Poudre de fève saint Ignace. 2 gram.

Mêlez, et divisez en 30 doses. — Une dose, enveloppée dans du pain azyme, un quart d'heure avant les repas, qui doivent être spécialement composés de viandes grillées ou rôties, de soupes

grasses, en un mot de tout aliment fortifiant.

Vin blanc chlorhydrique (Caron).

Vin blanc. 100 gram.
Acide chlorhydrique à 22° 1 gram.

Chaque cuillerée à bouche renferme un peu moins de 15 centigrammes (soit un peu moins de 2 gouttes et demie) d'acide chlorhydrique à 22° (A.-D. Naudin).

Comme stimulant, contre les formes dyspepsiques variées caractérisées par les symptômes vomissement, constipation, céphalalgie, gastralgie, insomnie ou placées sous la dépendance d'une diacrise ictérique, d'une diathèse scrofuleuse, etc. — Dose : 3 cuillerées à bouche tous les matins et tous les soirs.

Voy., à la *Table des auteurs*, les autres dilués chlorhydriques du docteur Caron.



ÉCLAMPSIE. — Affection convulsive observée chez l'enfant et chez la femme enceinte ou chez la femme en couches.

Éclampsie chez les enfants. — *Symptômes pendant la période prodromique.* — Vivacité des yeux. — Irascibilité. — Agitation ; insomnie. — Rêves effrayants. — Rougeur ou pâleur du visage. — Respiration inégale. — Puis : Fixité des yeux, large ouverture de ces derniers et direction de la pupille en haut. — Tressaillements. — Grincement des dents. — Mouvements brusques et involontaires des membres. — Contracture des doigts. — Rire sardonique.

Traitement. — Débarrasser l'enfant des langes qui l'enveloppent, des vêtements qui le recouvrent et qui peuvent le gêner, le serrer. — Éloigner tous les sujets d'irritation, de jalousie. — Le placer dans une chambre spacieuse, bien aérée, modérément chauffée en hiver. — Attaquer les causes si la maladie est symptomatique : un émétique s'il y a indigestion, un purgatif s'il y a constipation, ou toute autre médication

indiquée par l'étiologie. — Donner quelques cuillerées d'eau de tilleul sucrée; alterner cette boisson avec 10, 15 grammes de sirop de codéine, de pavot ou de jusquiame blanche dans les vingt-quatre heures. — Compresses fraîches sur le front, sur les tempes. — Repos. — Peu de nourriture.

Symptômes pendant la période confirmée. — Regard fixe, comme terrifié. — Mouvements saccadés du globe oculaire. — Strabisme. — Dilation ou contraction pupillaire. — Convulsions dans les muscles de la face et principalement aux commissures des lèvres. — Salive muqueuse, mousseuse. — Trismus. — Grincement des dents. — Tête portée en arrière. — Flexion des doigts sur la paume de la main. — Roidenr de la même flexion. — Mouvements saccadés de flexion et d'extension des avant-bras. — Torse roide. — Contraction spasmodique du larynx. — Respiration bruyante. — Perte de l'intelligence, de la sensibilité. — Parfois asphyxie imminente.

Traitement. — Appelé près d'un enfant de cinq à six ans, robuste, pris subitement de convulsions violentes, sans cause appréciable, le médecin comprimera tout de suite la carotide du côté du corps opposé à celui qui se trouve le plus agité. — Ce premier moyen étant sans succès, des sangsues seront appliquées aux apophyses mastoïdes; les piqûres des sangsues couleront pendant une heure ou deux, selon la gravité de l'attaque, la force du malade. — Des compresses froides couvriront le front et les tempes. — Des cataplasmes chauds envelopperont les pieds, les jambes et les cuisses. — La déglutition étant possible, on fera boire quelques cuillerées de la potion suivante.

<i>Potion antispasmodique infantile.</i>	<i>Autre.</i>
Eau de fleurs d'oranger... 4 gram.	Sirop de sucre..... 30 gram.
Eau de tilleul..... 60 gram.	Extrait de valériane..... 1 gram.
Sirop de pavot..... 20 gram.	Eau de laitue..... 100 gram.
Tenture de castoréum.. 4 à 5 goutt.	

Les convulsions continuant, une des formules de lavement suivantes.

<i>Lavement drastique infantile.</i>	<i>Autre.</i>
Eau de graine de lin... 120 gram.	Eau de son..... 150 gram.
Sulfate de soude..... 30 gram.	Mellite de mercuriale.... 30 gram.
Teinture de coloquinte... 8 gram.	Teinture de jalap..... 2 gram.

Application des ventouses Junod sur les extrémités, s'il y a imminence d'asphyxie. — Inspirations d'odeurs fortes (ammoniaque, vinaigre, etc.)

enfant tombe dans le collapsus. — La respiration, la sensibilité générale continuent-elles à diminuer : vésication ammoniacale instantanée à la partie interne des cuisses, soit selon le procédé de Guépin (p. 294), soit selon le procédé d'A.-D. Naudin, car ici la préparation de la pommade Gondret n'est pas assez rapide. — Une cuillerée à café de succinate ammoniacal impur (esprit de corne de cerf succiné) (Codex).

Vésication extemporanée (A.-D. Naudin).

On prend un petit objet formant eupule pouvant être saisi par dehors (un dé de jeu, un verre à liqueur, une cuillère, etc., selon la dimension du vésicatoire qu'on veut faire), et l'on a de l'ammoniaque à 25°. On remplit d'ammoniaque la eupule, on ferme l'ouverture en y posant une carte, on renverse l'appareil, on le dépose sur le lieu de l'ampoule à produire, puis on soustrait la carte

en continuant d'appliquer la cupule : l'épiderme entouré par ses bords se soulève au bout de cinq minutes. (Il faut dix minutes si l'on emploie de l'ammoniaque à 22°.)

Dans les cas très urgents, et sur une région du corps suffisamment résistante, suffisamment exempte de douleur, c'est, de tous les procédés de vésication à bref délai, le plus facile à improviser et le plus précis dans ses résultats.

Le calme renaît-il : Un peu de repos est donné au malade placé à l'abri de la lumière et du bruit. — A son réveil, toutes les deux heures 5 à 10 centigrammes d'oxyde blanc de zinc dans un peu d'eau sucrée. — Diète absolue ; puis, le mieux se soutenant et augmentant, alimentation graduellement fortifiante et réparatrice.

L'enfant a-t-il moins de trois ans : ne pas négliger la compression de la carotide. — Un bain tiède si cette compression échoue. — Poudre d'oxyde de zinc et de jusquiame (1 décigram. de chaque substance) dans un peu d'eau ou dans une cuillerée de tisane de tilleul ; une prise semblable toutes les deux ou trois heures. — Un lavement avec l'asa fœtida ou le musc (1 à 2 gram. pour : eau de gomme, quantité suffisante). — Émissions sanguines si l'accès devient plus grave.

Pas d'émissions sanguines, pas de vomitif, si dans les caractères de l'attaque on reconnaît ceux d'une fièvre éruptive commençante, ou si cette fièvre a déjà quelques jours d'existence. — Recourir, dans ces cas, aux révulsifs cutanés promenés sur toute la surface du corps, aux bains chauds avec compresses froides sur le front et les tempes pendant la durée du bain, à la poudre de James (p. 109) (3 à 6 décigram. en trois ou quatre prises).

Incision cruciale des gencives si l'éclampsie tient à une évolution dentaire difficile. — Chaleur autour du corps si le froid peut être cause

déterminante. — Pas de sangsues, de saignée, si l'enfant est faible et malingre.

Séjour à la campagne, air pur, — exercice modéré, — alimentation peu excitante, — liberté du ventre. — De temps en temps, le matin à jeun, alterner l'usage du sirop de kina, du vin de Bordeaux avec celui du vin de Malaga, du vin d'Alicante, du sirop de gentiane.

Éclampsie puerpérale. — *Symptômes.* — Début subit ou précédé de céphalalgie, de vertiges, d'hallucinations. — Pendant l'attaque : perte de connaissance ; — lèvres tirées, convulsives ; — roideurs alternatives dans les membres ; — face vultueuse, livide ; — respiration irrégulière, gênée ; — coma ; — paralysies diverses, mais incomplètes ; — urine albumineuse. — Pendant les intervalles des attaques, intervalles plus ou moins longs : sommeil profond ; — ronflements bruyants ; — réveil toutes les quinze, vingt ou trente minutes ; — aucun souvenir de ce qui s'est passé ; — éternuements ; — lassitude générale ; — langue souvent déchirée et sanguinolente.

Traitement. — Commencer par examiner l'état du tube digestif. — Tenir compte de l'état congestif de l'utérus, de l'état pléthorique et moral du sujet. — Veiller à ce que la malade ne se blesse, ne se heurte contre aucun corps environnant. — Refouler la langue dans la bouche quand elle se présente entre les dents, et placer entre celles-ci un linge un mouchoir. — Remplacer tous les excitants, tous les diffusibles pharmaceutiques par un peu d'eau sucrée additionnée d'eau de fleurs d'orange ou de quelques gouttes d'eau de laurier-cerise. — Puis, comme dans l'éclampsie chez les enfants : émissions sanguines, surtout dans la forme apoplectique (on cite des cas où il a été nécessaire de faire deux ou trois saignées de 400 à 500 gram.), — bains, — laxatifs, — vomitifs, — antispasmodiques, — inhalations de chloroforme, — extrait de belladone, etc.

Y a-t-il eu accouchement : voir si une portion de placenta, un caillot sanguin ne sont pas restés dans l'utérus.

L'éclampsie a-t-elle lieu pendant le travail de l'accouchement : Hâter celui-ci si la dilatation du col a commencé. — Provoquer l'accouchement si le terme de la grossesse est encore éloigné et si la vie de la mère est en danger.

Pour boisson : eau de tilleul, eau de mauve, eau de violettes, etc. agréablement édulcorées avec les sirops de cerises, de groseilles, de fraises, etc.

Potion antispasmodique.

Eau de tilleul	} De chacune,	50 gram.
Eau de laitue.		
Sirop d'éther.	} De chacun,	15 gram.
Sirop de fleurs d'oranger		

Par cuillerées toutes les heures ou toutes les deux heures.

Poudre calmante.

Oxyde de zinc.	} De chacun,	1 gram.
Sucre.		
Poudre d'opium.		5 centigram.

Mélez et divisez en 10 paquets. — 1 toutes les deux heures, dans un peu d'eau sucrée.

Potion calmante.

Alcoolat de mélisse.	80 gram.
Eau de laurier-cerise.	5 gram.

Sirop de sucre. 30 gram.
Par cuillerées toutes les trois ou quatre heures.

Autre.

Sucre de lait. 1 gram.
Chlorhydrate de morphine 1 centigram.

Mélez, pour 10 paquets. — 1 toutes les trois heures dans un peu d'eau sucrée.

Potion stibio-opiacée (Collin).

Émétique.	4 décigram.
Teinture d'opium.	30 goutt.
Eau.	250 gram.
Sirop de sucre.	10 gram.

Par cuillerées toutes les demi-heures.

ECTHYMA. — Inflammation de la peau caractérisée par des pustules phlyzaciées, larges, arrondies, discrètes, à base dure et enflammée, croûtes brunes, épaisses, auréole rouge, persistante, parfois avec cicatrice centrale.

ÉTAT AIGU. — *Symptômes.* — Aux bras, aux mains, au tronc, points rouges avec cuisson et douleur. — Collection purulente centrale. — Auréole d'un rouge vif. — Pustules larges, peu saillantes, discrètes. — Croûtes, etc.

Traitement. — Bains émollients. — Boissons délayantes (petit-lait, eau de veau, limonades, chiendent, orge, etc.). — Régime doux. — Émissions sanguines s'il y a pléthore. — Quelques purgatifs salins (eau de Sedlitz) sur la fin de la maladie.

ÉTAT CHRONIQUE. — *Symptômes.* — Sur les membres inférieurs, pustules plus larges, moins circonscrites. — Auréole d'un rouge pâle ou violacé. — Humeur purulente, épaisse, parfois noirâtre. — Croûte brunâtre, très épaisse, adhérente. — Sous cette croûte, excoriation sanieuse.

Traitement. — Améliorer l'état général par l'usage des amers (pensée sauvage, chicorée, fumeterre, vin amer alcalin d'Ant. Dubois, teinture amère, etc.), des toniques, des ferrugineux, des analeptiques, des bains alcalins, etc. — Point de topiques sur les pustules. — Exciter les surfaces

excoriées, de mauvaise nature, marchant lentement à la cicatrisation, par les lotions aromatiques, les chlorures liquides, la crème de tartre, et parfois par des cautérisations avec le nitrate d'argent ou un acide étendu.

<i>Lotion aromatique.</i>		<i>Lotion ferrique.</i>
Eau de roses 60 gram.		Eau distillée 30 gram.
Teinture de benjoin 15 gram.		Sulfate de fer 1 à 3 gram.
Mélez.		Faites dissoudre.

Ecthyma syphilitique. — Variété caractérisée par l'aspect cuivré des auréoles dont les pustules sont entourées. Ici le traitement pur et simple de la syphilis à la période secondaire. (Voy. SYPHILIS, SYPHILIDES.)

ECTROPION. — Renversement d'une des paupières, de l'inférieure principalement, ou des deux à la fois. Ce renversement pouvant être plus ou moins complet, on a admis trois degrés de cette affection eu égard à sa gravité ou à son étendue, cinq variétés eu égard au traitement qui lui convient.

PREMIER DEGRÉ. — *Symptômes.* — Écartement léger entre l'œil et l'arête de la paupière. — Accumulation des larmes dans cet écartement. — Œil constamment chargé d'humidité. — Écoulement des larmes sur les joues, et, à la longue, inflammation de ces dernières.

DEUXIÈME DEGRÉ. — *Symptômes.* — Abaissement de la paupière plus prononcé que dans le cas précédent. — Accumulation des larmes également plus considérable. — Puis, à la longue : inflammation et épaissement de la conjonctive ; vascularisation, ulcération de la cornée.

TROISIÈME DEGRÉ. — *Symptômes.* — Renversement complet de la paupière, face muqueuse en dehors et en avant, bord libre du tarse en rapport avec la joue, c'est-à-dire qu'il est devenu inférieur, de supérieur qu'il était. — Larmolement continu. — Hypertrophie, granulations, fongosités de la conjonctive par suite de son exposition continue à l'air ambiant. — Parfois inflammation de la cornée, à moins qu'un bourrelet muqueux conjonctival ne recouvre et protège le globe oculaire.

Traitement. — **PREMIÈRE VARIÉTÉ.** — La conjonctive est épaissie, enflammée : scarifications répétées de la muqueuse, excision ou cautérisation partielle de celle-ci quand les topiques froids, appliqués au début de la phlogose, ont été sans résultat.

DEUXIÈME VARIÉTÉ. — L'ectropion est chronique ou sarcomateux, la muqueuse est hypertrophiée, granuleuse, ulcérée, etc. : faire usage des

topiques astringents, des collyres avec l'acétate de plomb, le sulfate de zinc, — des pommades avec le précipité rouge ou le précipité blanc.

Collyre astringent végétal.

Eau de mélilot .. 100 gram.

Vinaigre 2 gram.

Mélez.

Collyre astringent métallique.

Eau de roses..... .. } De chaque,

Eau de plantain.... .. } 50 gram.

Sulfate de zinc. 1 gram.

Autre.

Eau de puits... .. 30 gram.

Acétate de plomb. 1 gram.

Mélez. — Agitez chaque fois.

Pommade au précipité rouge.

Cétiné sans eau.. ... 15 gram.

Précipité rouge.. .. 25 centigram.

Mélez.

Pommade au précipité blanc.

Beurre frais.. . . . 20 gram.

Précipité blanc..... 5 décigram.

Mélez.

TROISIÈME VARIÉTÉ. — Dans le cas d'insuccès des premiers moyens, recourir à la cautérisation avec le nitrate d'argent ou le sulfate de cuivre dans les cas légers et récents, à l'excision du bourrelet conjonctival, à l'excision simultanée de ce bourrelet et d'une partie triangulaire de toute l'épaisseur de la paupière (Adams).

QUATRIÈME VARIÉTÉ. — L'ectropion est-il dû à un raccourcissement de la peau : on agit sur la cause elle-même par des incisions linéaires et peu profondes, par de légères tractions opérées sur les incisions, ou par la section ou destruction complète du raccourcissement et l'interposition d'un lambeau de peau (*blépharoplastie*), ou encore par la suture des paupières (Nélaton).

CINQUIÈME VARIÉTÉ. — Enfin, dans l'ectropion dû à la paralysie du muscle orbiculaire, on a recours à l'électricité, aux vésicatoires volants, aux pilules de strychnine (p. 26, 118), aux boissons stimulantes : arnica (p. 60, 118), menthe poivrée, camomille, etc., etc.

ECZÉMA. — Dermatose dartreuse caractérisée par une éruption de vésicules aplaties, nombreuses, agglomérées, avec suintement de sérosité, excoriations, squames, etc. Sièges de l'eczéma : sur le cuir chevelu, où il constitue la teigne amiantacée (voy. TEIGNE), aux organes génitaux des deux sexes, sur les cuisses, au pourtour de l'anus, où il cause des démangeaisons insupportables ; aux mains (*gale des épiciers*), aux mamelons

chez les femmes, les nourrices, où il occasionne des gerçures parfois très douloureuses.

Eczémas aigus. — ECZÉMA SIMPLE. — Symptômes. — Vésicules petites, sans auréole inflammatoire, sans rougeur à la peau, prurigineuses, précédées d'un léger suintement de sérosité limpide, d'un aspect brillant.

Traitement. — Émulsions. — Cataplasmes de fécule. — Bains gélatineux. — Boissons tempérantes, acidules, laxatives.

ECZÉMA ROUGE. — Symptômes. — Rougeur, tuméfaction notables de la peau où siège l'éruption. — Vésicules petites (comme des têtes d'épingles), — bientôt flétries par la résorption du liquide, — ou rupture des vésicules, épanchement du liquide, excoriations de la peau et inflammation de cette dernière par suite du suintement qui s'y établit. — Puis dessiccation de l'humeur, formation de lamelles minces, peu adhérentes. — Renouveaulement de l'éruption; phénomènes comme ci-dessus.

Traitement. — Aux moyens ci-dessus, ajouter les émissions sanguines si le sujet est pléthorique. — Sur la fin, bains alcalins (p. 21), lotions de même nature, — lotions saturnées, lotions d'eau sanitaire (p. 168-169). — Mixture alcaline. — Régime doux.

Liniment sédatif (Rodet).

Huile d'amandes douces.	} De chaque,	
Glycérine.		10 gram.
Oxyde de zinc.		5 gram.

Mélez. — En frictions après que l'inflammation a été calmée par des lotions avec la camomille, après que les squames ont été détachées au moyen de cataplasmes de fécule.

Lotion de camomille saturnée (Behrend).

Infusé de camomille.	60 gram.
Acétate de plomb ou acé-	
tate de zinc.	1 gram.

Lotion calcaire (Bielt).

Extrait de belladone.	10 gram.
Eau de chaux.	250 gram.
Huile d'amandes.	100 gram.

Pour oindre les surfaces enflammées.

Mixture alcaline (Bielt).

Sirop de fumeterre.	500 gram.
Bicarbonate de soude.	10 gram.

Mélez. — Deux cuillerées à bouche une le matin à jeun et l'autre le soir à moment du coucher.

ECZÉMA IMPETIGINEUX. — Symptômes. — Inflammation plus vive que dans les deux variétés précédentes. — Vésicules pustuleuses jaunâtres. — Au-dessous, surface rouge exhalant une sérosité roussâtre.

Traitement. — Celui de l'eczéma rouge.

Eczémas chroniques. — *Symptômes.* — Suite ou persistance des formes précédentes avec augmentation dans la sécrétion, dans l'abondance et l'épaisseur des croûtes, dans le prurit, etc.

Traitement. — Limonade minérale. — Soufre; — douce-amère, orme pyramidal. — Purgatifs. — Eaux sulfureuses; — eaux alcalines. — Puis (mais avec la plus grande circonspection), si la maladie persiste : Teinture de cantharides (julep cantharidé, p. 90); — préparations arsenicales.

Comme moyens externes : Bains émollients, gélatineux, alcalins. — Douches de vapeur. — Lotions adoucissantes, astringentes. — Topiques non irritants, c'est-à-dire onctions avec les pommades d'oxyde de zinc, de calomel, de précipité blanc associés au camphre. — Point de topiques sulfureux; leur préférer l'huile de cade, le goudron, mélangés à l'axouge. — Dans l'eczéma du cuir chevelu, couper les cheveux, et soins de propreté. — Douches de vapeur et bains de siège froids contre l'eczéma du scrotum et de l'anus.

Limonade nitrique.

Eau..... 100 gram.
Sirop de sucre. 60 gram,
Ajoutez :
Acide nitrique, jusqu'à agréable acidité
(environ 12 gouttes).

Liniment alcalin (Behrend).

Huile de foie de morue... 30 gram.
Carbonate de potasse ou carbonate de soude 3 gram.

Mélez. — Contre l'eczéma chronique des enfants.

Enduire les croûtes à l'aide d'un pinceau imbibé du mélange ou savon ci-dessus. — Laver préalablement les croûtes avec le soluté suivant :

Eau..... 250 gram.
Carbonate de soude..... 1 à 6 gram.

Liqueur arsenicale (Bielt).

Arséniate d'ammoniaque 4 décigram.
Eau distillée. 250 gram.

Jusqu'à 2 et 4 gram. par jour, en commençant par 5, 20 gouttes, etc.

Autre (Fowler).

Acide arsénieux. } De chacun,
Carbonate de potasse..... } 10 gram.
Eau distillée. 1000 gram.
Alcoolat de mélisse composé..... 30 gram.

Réduisez l'acide carbonique en poudre; mêlez avec le carbonate de potasse et faites bouillir dans un vase de verre jusqu'à ce que l'acide arsénieux soit dissous complètement. Ajoutez l'alcoolat de mélisse à la liqueur quand elle sera refroidie; filtrez, et remettez une quantité d'eau suffisante pour que le tout pèse exactement 1000 grammes; vous aurez de cette manière une liqueur qui contiendra 0,01 de son poids d'acide arsénieux.

Selon M. Devergie, 18 gouttes de la liqueur de Fowler contiendraient un sixième de grain (soit gram. 0,00833...) d'acide arsénieux et par conséquent pèseraient 833 milligrammes; 1 goutte, par la même raison, contiendrait en acide arsénieux gram. 0,000463 et pèserait gram. 0,0463. (A.-D. Naudin.)

Dose antidartreuse : 3 à 12 gouttes (acide arsénieux 1 milligram. et demi à 6 milligram. d'après l'évaluation précédente), délayées dans un verre d'eau sucrée qu'on prend en plusieurs fois dans les vingt-quatre heures. — Au moindre malaise, diminuer la dose ou suspendre la médication.

Autre liqueur arsenicale (Devergie).

La liqueur arsenicale de Fowler est, comme chacun sait, un médicament si énergique qu'il ne peut être prescrit que par gouttes ; aussi la moindre erreur dans les doses d'une telle préparation peut causer des accidents funestes. M. Devergie a proposé d'y substituer la formule suivante.

Acide arsénieux.	} De chacun,	
Carbonate de potasse.		1 décigram.
Eau distillée.		1000 gram.
Alcoolat de mélisse.		30 gram.

Teinture de cochenille, quantité suffisante pour colorer fortement.

M. Bouchardat indique comme ayant pour elle la sanction du conseil des hôpitaux une variante de la même formule où le titre de l'acide, avec celui du carbonate, se trouve élevé au double.

Dans une des deux formules ou dans l'autre, ce titre d'acide quel est-il ? Si l'on n'ajoute pas la teinture, la quantité d'acide représentée par 1 gramme de la liqueur est gram. 0,0000983 dans la formule que nous avons produite et gram. 0,000197 dans la formule double, très exactement les 0,2127 ou les 0,4254 de la quantité d'acide contenue suivant M. Devergie dans 1 goutte de la liqueur de Fowler ; par l'adjonction de la teinture de cochenille, dont la dose est indéterminée, non-seulement ces proportions sont encore affaiblies, mais elles deviennent indéterminables. Il n'est donc pas exact de dire que chaque gramme

de la liqueur représente soit 0,0001 soit 0,0002 de gramme d'acide, puisque au contraire la quantité d'acide est moindre et que d'ailleurs elle n'est pas bien fixe ; et il n'est pas plus exact, il est même dangereux de croire qu'1 gramme de la même liqueur réponde par sa quantité d'acide soit à 1 goutte soit à 2 gouttes du soluté de Fowler, puisqu'1 goutte du soluté de Fowler représente à peu près 2 grammes et demi de la liqueur de Devergie selon la formule de M. Bouchardat, ou plus de 4 grammes trois quarts selon la formule que l'on vient de lire. (A.-D. Naudin.)

Dose antidartreuse : progressivement 1 à 4 cuillerées à bouche, soit 3 gram. 75 à 15 grammes pour la formule que nous insérons, moitié moins pour la formule double (moins d'1 milligram. et demi à 6 milligram. d'acide arsénieux pour une formule ou pour l'autre). Chaque dose journalière est délayée dans un verre d'eau sucrée qu'on prend en plusieurs fois dans les vingt-quatre heures. — Au moindre malaise, diminuer la dose ou suspendre la médication.

Pilules d'arséniate de fer (Bielt).

Arséniate de fer.	15 centigram.
Extrait de houblon.	4 gram.
Poudre de guimauve.	2 gram.

Sirop de fleurs d'oranger, quantité suffisante.

Faites 48 pilules. Chaque pilule contiendra 0,003125 milligram. d'arséniate. — 1 par jour.

Pilules d'arséniate de soude (Bielt).

Extrait alcoolique de ciguë.	13 décigram.
Arséniate de soude.	1 décigram.

Mêlez, et faites 24 pilules. — 1 à 2 par jour.

Opiat sulfuré.

Sulfure de fer..... 15 gram.
Conserve de roses, quantité suffisante.
4 à 5 grammes par jour.

Opiat soufré.

Soufre sublimé et lavé. 1 partie.
Miel..... 3 parties.
5 à 10 grammes deux fois par jour.

Poudre sulfo-magnésienne (Bielt).

Soufre sublimé. } De chaque, 10 gram.
Magnésie... }
6 paquets. — 1 tous les jours.

Pilules de soufre et de gaïac.

Fleurs de soufre..... 5 gram.
Poudre de gaïac..... 10 gram.
Sirop de salsepareille, quantité suffisante pour faire des pilules de 25 centigrammes.
5 et 10 par jour.

Pilules antidartreuses.

Poudre de saponaire.... 3 gram.
Sulfure de potasse... 1 gram.
Extrait de douce-amère, quantité suffisante pour faire des pilules de 3 décigrammes.
4 à 8 par jour.

Sirop d'hydrocotyle (Lépine).

Extrait alcoolique d'hydrocotyle..... 2 gram.
Sucre candi..... 670 gram.
Eau distillée... 330 gram.

Triturez l'extrait avec le sucre candi, ajoutez l'eau peu à peu et faites à froid 1002 grammes d'un sirop dont chaque cuillerée à bouche contiendra en réalité 4 centigrammes d'extrait, quoique l'auteur ait calculé qu'elle en contiendrait 5 : c'est qu'au lieu d'assigner à la cuillerée 15 millilitres de contenance, il lui en a

supposé 20, conformément à une donnée peu exacte accréditée par le Codex. Au lieu de 2 grammes, ce sont 24 décigrammes de base qu'il faut faire entrer dans le sirop, si l'on veut qu'effectivement la cuillerée à bouche représente 5 centigrammes d'extrait, comme l'a judicieusement voulu l'auteur de la formule. (A.-D. Naudin.)

Dose : 1 cuillerée à bouche (supposée de 5 centigram. de base) tous les matins et tous les soirs, puis progressivement 6 à 8 cuillerées à bouche par jour, délayées chacune dans une tasse d'eau tiède.

Tisane de douce-amère.

Tiges de douce-amère coupées et fendues.... 15 gram.
Eau..... 1 litre.

Faites bouillir cinq à six minutes, passez, et édulcorez avec :

Sirop de salsepareille..... 60 gram.

Tisane d'orme pyramidal.

Écorce d'orme pyramidal 20 à 30 gram.
Eau..... 1 litre.

Faites bouillir pendant un quart d'heure, passez, et ajoutez :

Sirop de bourrache..... 60 gram.

Lotion saturnine (ou eau de Goulard) alcoolisée (Trousseau).

Sous-acétate de plomb liquide 6 gram.
Eau de puits... 100 gram.
Alcool à 36° 5 gram.

Mêlez. — Eczéma du nez.

Autre lotion saturnine (Bielt).

Décocté de guimauve .. 500 gram.
Sous-acétate de plomb liquide 5 gram.

Pommade de goudron.

Goudron 5 à 10 gram.
Axonge.. 30 à 40 gram.

Mêlez.

Pommade cadée (Bazin).

Huile de cade..... 1 à 3 gram.
 Axonge..... 20 à 30 gram.
 Mêlez.

Pommade de goudron cadée
(Nathalis Guillot).

Axonge 50 gram.
 Carbonate de soude..... }
 Huile de cade..... } De chaque,
 Goudron } 4 gram.
 Mêlez. — Contre l'eczéma des mains.

Pommade mercurielle au protonitrate
(Ant. Dubois).

Protonitrate de mercure
 cristallisé (Codex)... 10 ou 15 gram.
 Pommade de concom-
 bres..... 20 ou 35 gram.

Mêlez avec soin. Selon qu'on formule d'après les premières proportions indiquées ou d'après les dernières, la quantité relative de protonitrate est $\frac{1}{3}$ du mélange ou les 0,3 (A.-D. Naudin).

Dans des cas d'éruption dartreuse peu active et de peu d'étendue, le professeur Ant. Dubois conseillait cette pommade en onctions sur les surfaces incommodées. (A cause de l'absorption possible, surveiller les effets internes.)

Autre (Hardy).

Protonitrate de mercure cristallisé (Codex)..... 5 ou 15 centigram.

Axonge 31 ou 50 gram.

Mêlez avec soin. Selon qu'on formule d'après les premières proportions indiquées ou d'après les dernières, la quantité relative de protonitrate est les 0,0015 du mélange ou les 0,003 (A.-D. Naudin).

Contre les éruptions eczémateuses plus actives ou plus étendues, en onctions comme la pommade précédente sur les surfaces incommodées.

Pommade mercurielle au précipité blanc camphrée (Velpeau).

Cérat sans eau..... 30 gram.
 Précipité blanc..... 4 gram.
 Camphre..... 2 décigram.

Après avoir fait tomber les croûtes au moyen du beurre frais ou d'un cataplasme de farine de lin, on enduit soigneusement la surface rouge avec la pommade. Si l'eczéma résiste, on triomphe en promenant sur toute la région dénudée un crayon d'azotate d'argent trois ou quatre fois dans l'espace de quinze à vingt jours.

Pommade mercurielle au calomel.

Calomel..... 1 à 3 gram.
 Axonge. 30 gram.
 Mêlez.

Comme éléments essentiels du traitement local, voy. encore les formules antiprurigineuses insérées sous le mot PRURIT.

ÉLÉPHANTIASIS DES ARABES (maladie glandulaire des **Barbades**). — *Symptômes.* — — Teinte érythémateuse prononcée de la peau. — Tuméfaction considérable du tissu cellulaire sous-cutané. — Roideur et contractures des articulations voisines de l'intumescence. — Accidents fébriles. — Troubles digestifs. — Intermittences dans les accès de fièvre. — Dans la seconde période : Augmentation progressive du vo-

lume des membres ou des parties affectées. — Empâtement séreux, puis dureté ne permettant plus l'empreinte des doigts. — Gonflement indolent (ordinairement) des ganglions lymphatiques. — Déformation des membres. — Peau extrêmement distendue, lisse, polie, luisante ; parfois ridée, sillonnée, gercée, crevassée.

L'affection réside-t-elle dans l'épaisseur des bourses (*éléphantiasis du scrotum*) : Douleur en cette région. — Tumeur molle ou résistante, prenant peu à peu les formes arrondie ou ovoïde, avec pédicule plus ou moins large. mamelons superficiels plus ou moins foncés, avec squames ou croûtes recouvrant de petits ulcères. — Fièvre, anorexie, soif, etc.

Traitement. — Au début, quand il n'y a encore que de la douleur dans les parties malades (l'aîne, le jarret, la direction de la saphène et les principaux troncs des vaisseaux lymphatiques), qu'une ou plusieurs raies rouges superficielles, quand dans l'épaisseur des parties molles on sent des espèces de cordes noueuses simulant un chapelet de petites tumeurs sous-cutanées et qu'il y a de la fièvre : on pratique une ou deux saignées, — ou prescrit des topiques émollients, narcotiques.

Sur les parties hypertrophiées, mais non infiltrées, on exerce une compression méthodique et de plus en plus serrée ; on conseille des pièces de bandage ou de vêtement lacées et convenablement disposées.

Les purgatifs, les diurétiques, sont des auxiliaires précieux.

Les scarifications, dans les cas d'infiltrations séreuses, n'ont pas toujours les avantages désirés.

Les amputations (comme dans l'éléphantiasis du clitoris), les excisions ou extirpations des parties hypertrophiées (comme les nymphes et les grandes lèvres dans l'éléphantiasis de la vulve) sont des moyens extrêmes qui ne garantissent pas toujours du retour de la maladie.

Tisane diurétique.

Sommités de pariétaire.. 3 à 4 gram.
Eau..... 1 litre.

Passez après cinq à six minutes d'infusion et ajoutez :

Sirop de pointes d'asperges. 60 gram.

Tisane purgative.

Petit-lait ordinaire. 500 gram.

Crème de tartre soluble 15 à 20 gram.

Par tasses dans la matinée.

S'agit-il d'un éléphantiasis du scrotum : Aux ponctions et scarifications dans la vue de provoquer la sortie d'une certaine quantité de sérosité amassée dans l'épaisseur des tissus, mais qui ne constituent pas un traitement curatif certain ou durable, donner la préférence à l'extirpation de toutes les parties hypertrophiées, en ménageant une quantité de peau suf-

fisante pour servir de fourreau au pénis et d'enveloppe aux testicules. (Jamain.) — Boissons tempérantes. — Diète ou régime doux. — Repos.

ÉLÉPHANTIASIS DES GRECS (lèpre tuberculeuse, lèpre du moyen âge). — *Symptômes*. — Tubérosités molles, rougeâtres ou livides, grosses comme un pois ou une noix, déformant les points envahis (nez, oreilles, d'où les dénominations particulières *léontiasis*, *satyriasis*, données à certaines variétés de la même maladie), fortement enflammées, s'ulcérant facilement, avec aspect blafard et de mauvaise nature, exsudation sanieuse, croûtes épaisses, cicatrices rares. — Envahissement de tous les tissus, ramollissement, déformation des os. — Chute des membres par lambeaux, etc.

Traitement. — Infructueux quand la maladie est déclarée et un peu ancienne. — Au début, cautérisations, lotions avec les acides minéraux étendus. — Boissons sudorifiques. — Régime fortifiant.

Tisane sudorifique.

Racine de salsepareille.	} De chaque,	3 à 5 gram.
Gaïac		
Sassafras.		
Eau ordinaire.		1 litre.

Passez après vingt minutes d'ébullition, et ajoutez comme édulcorant :

Racine de réglisse. 15 gram.

Décantez. — Par tasses dans la journée.

Mixture sudorifique.

Sirop de salsepareille com-	
posé.	90 gram.
Rob de sureau.	50 gram.
Carbonate d'ammoniaque . .	1 gram.

Mélez. — Deux cuillerées à bouche tous les matins, dans un peu d'eau.

EMBARRAS BILIEUX OU GASTRIQUE. — Trouble des fonctions de l'estomac et du foie, mais ordinairement sans fièvre, ce qui alors différencie l'embarras gastrique d'avec la *fièvre gastrique* ou *fièvre simple continue*.

Symptômes. — Au début, anorexie presque complète. — Saveur amère ou fade dans la bouche. — Bouche pâteuse. — Déglutition incessante, fatigante et désagréable. — Haleine fade ou fétide (haleine saburrale). — Rapports aigres ou nidoreux. — Enfin, mais rarement, quelques vomissements.

Traitement. — Dans les cas francs, exempts de complications, un vomitif, mieux un éméto-cathartique nitré, pris en deux ou trois fois jugulent la maladie 98 fois sur 100.

Éméto-cathartique nitré (A.-D. Naudin).

Tartre stibié. 10 centigram.
 Azotate de potasse. 8 gram.
 Citrate de magnésie of-
 ficinal..... 30 gram.
 Eau, quantité suffisante pour faire un
 demi-litre de soluté.

On peut par économie, ou bien en l'absence d'indications spéciales, remplacer le

citrate de magnésie soit par une égale quantité de sulfate de même base ou de sulfate de soude, soit par 15 grammes de crème de tartre soluble.

A prendre le matin en 3 fois, à 20 minutes d'intervalle, pendant la vacuité de l'estomac. — Infusé de tilleul aromatisé avec l'eau de fleurs d'oranger après que l'effet vomitif sera terminé.

EMBARRAS INTESTINAL. — *Symptômes.* — Lassitudes spontanées. — Éructations, flatuosités, borborygmes. — Tension de l'abdomen. — Douleurs vagues dans les cuisses, les jambes, les genoux principalement.

Traitement. — Un purgatif salin (sulfate ou citrate de magnésie, crème de tartre, émétique en lavage) sera donné par tasses ou par verres s'il y a de la constipation. Quelques demi-lavements ou quarts de lavement émoullient auront dû préparer l'action du purgatif.

Pilules purgatives (Alibert).

Résine de jalap. . . }
 Mercure doux. . . } De chaque, 5 gram.
 Savon blanc. . . . }
 Essence d'écorce d'oranges.. 8 goutt.

Faites des pilules de 2 décigrammes. — Une toutes les demi-heures jusqu'à effet purgatif.

Pilules antibilieuses (Harvey).

Aloès }
 Résine de jalap. . . } De chaque, 10 gram.
 Rhubarbe. }
 Extrait coloquinte }
 Sirop de nerprun, quantité suffisante.

Faites des pilules de 2 décigrammes. — 1 à 4 par jour.

Grains de vie (Mézué).

Aloès succotrin..... 30 gram.

Roses rouges. }
 Mastic } De chaque, 10 gram.
 Sirop d'absinthe, quantité suffisante.

Faites des pilules de 25 centigrammes.

Pilules amères (Gall).

Extrait de trèfle d'eau. . . } De chacun,
 Extrait de rhubarbe. } 3 gram.
 Poudre d'aloès..... 2 gram.

Mélez, et avec quantité suffisante de poudre de rhubarbe, faites des pilules de 15 centigrammes. — 3 par jour.

Médecine de Napoléon (Corvisart).

Crème de tartre soluble 30 gram.
 Émétique. 25 milligram.
 Sucre..... 60 gram.
 Eau..... 1000 gram.

A prendre par verres.

Diète, puis bouillons seulement, et peu à peu potages, aliments solides.

EMPHYSÈME DU POU MON. — Deux variétés : l'*emphysème vésiculaire* et l'*emphysème extra-vésiculaire*.

Emphysème vésiculaire. — *Symptômes.* — Augmentation de capacité d'une plus ou moins grande étendue de la cavité thoracique. — Augmentation de la sonorité du thorax. — Diminution du bruit respiratoire dans les points dilatés. — Accès plus ou moins fréquents de dyspnée. — Efforts notables pour faire rentrer l'air dans la poitrine. — Parfois sensation d'oppression derrière le sternum. — Parole difficile, sans essoufflement. — Lecture à haute voix promptement fatigante et bientôt impossible. — Saillie déformant la poitrine, plus souvent à gauche qu'à droite, et sous l'une des clavicules. — Râles ou bruits divers (roucoulement de tourterelle, corde de basse, etc.) quand il y a complication de cataracte pulmonaire. — Quand ce dernier est à l'état chronique, toux constante, crachats mousseux, largement aérés, demi-vitrés, semblables à un soluté de gomme, ou quelquefois perlés et nacrés, de couleur verdâtre, grisâtre, etc. — Enfin, palpitations, œdème s'il y a hypertrophie du cœur.

Les accès de dyspnée, décrits par beaucoup d'auteurs sous le nom d'accès d'*asthme*, sont ou habituels, ou intermittents et plus ou moins fréquents.

Caractères différentiels de l'emphysème vésiculaire, de la dilatation des bronches, de la phthisie pulmonaire et de l'anévrisme de l'aorte.

EMPHYSÈME PULMONAIRE.	DILATATION DES BRONCHES.	PHTHISIE PULMONAIRE.	ANÉVRYSME DE L'AORTE.
Voussure plus ou moins étendue.	Pas de voussure.	Pas de voussure, pas de dilatation.	Voussure.
Son clair au niveau de la voussure.	Son obscur dans une étendue plus ou moins grande.	Son obscur.	Matité au niveau de la voussure.
Affaiblissement du bruit respiratoire au niveau de la voussure.	Respiration bronchique; bronchophonie.		
Accès de dyspnée plus ou moins violents.	Pas d'accès de dyspnée.	Fièvre hectique, dépérissement.	
Pas de fièvre, pas de dépérissement.			
Pas de bruit de souffle ou de râpe.			Bruit de souffle ou de râpe.

Traitement. — Les malades seront habillés de flanelle de la tête aux pieds. — Ils éviteront toutes les causes de bronchite, tout ce qui peut irriter les voies respiratoires. Ils ne feront aucun effort de voix. — Une saignée du bras sera pratiquée chez l'adulte. — Chez les enfants, on préférera les sangsues sur les parois thoraciques, et l'on sera très sobre sur le

quantité de sang à tirer. — Point de ventouses scarifiées, mais quelques ventouses sèches comme moyens révulsifs. — Boissons douces, calmantes (tilleul, mauve, coquelicot, etc.).

Expectorants : ipécacuanha, kermès en nature (5 et 10 centigram. tous les matins, jusqu'à effet produit); — polygala, lichen d'Islande, camphrée de Montpellier en tisane (15 à 20 gram. par litre d'eau); — baume de Tolu en sirop (une cuillerée à bouche le matin à jeun), en pastilles (3 à 5 dans une journée).

Vomitifs rarement utiles.

Narcotiques très avantageux : Opium en extrait, à la dose, pour commencer, de 25 milligrammes à 5 centigrammes, — ou, ce qui revient au même, soluté opiacé régulateur (p. 199), 2 à 4 cuillerées à café, — ou, ce qui revient encore au même, soit le soluté, soit le sirop de morphine gradué (p. 116), 12 à 24 cuillerées à café = 3 à 6 cuillerées à bouche; — augmenter graduellement la dose quand la dyspnée est intense et rebelle. — Fumer des cigarettes pectorales (p. 116), ou, dans une pipe ordinaire, aspirer la fumée de la racine de stramonium ou des feuilles de belladone. Commencer par un quart de pipe, puis 1, 2, jusqu'à 8 et 12 pipes par jour, et le soir principalement; avaler sa salive; diriger la fumée par les fosses nasales, dans la poitrine. Ces fumigations sont plus efficaces, moins dangereuses que l'usage des cigarettes narcotico-arsénicales.

Antispasmodiques (valériane, asa fœtida, castoréum, oxyde blanc de zinc, etc., en tisanes, potions ou pilules). — Eaux minérales sulfureuses tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et sous forme poudroyée (méthode du docteur Sales-Girons).

Ammoniaque liquide étendue de son demi-poids d'eau, en topiques. — Le même médicament à l'intérieur, mais beaucoup plus étendu (8 gouttes pour 125 gram. de liquide), par cuillerées dans la journée. — Stimuler le système nerveux avec une ou deux pilules par jour, contenant 1 à 2 centigrammes d'extrait de noix vomique; ou bien deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures le mélange suivant.

<i>Strychnine magnésinée.</i>		Magnésie calcinée.....	60 gram.
Strychnine.....		3 milligram.	

Pédiluves, manuluves pendant les accès. — Contre le retour de ces derniers, un emplâtre de poix de Bourgogne ou de diachylon sur les parois du thorax.

Régime doux. — Viandes blanches. — Exercice modéré. — Distractions agréables.

Emphysème extra-vésiculaire. — Tumeur formée par l'introduction de l'air soit dans le tissu cellulaire situé entre les vésicules du poumon, soit dans le tissu cellulaire situé entre les lobules du même organe, soit dans le tissu cellulaire sous-pleural.

Symptômes. — Gêne de la respiration, mais non cette dyspnée caractéristique de l'emphysème vésiculaire. — Emphysème sous-cutané à la suite de grands efforts de toux ou d'inspiration.

On a noté : un râle trachéal, un rhonchus crépitant sec, un bruit de frottement, une toux plus ou moins forte. Tous ces caractères ne sont pas exclusifs ; ils se retrouvent dans d'autres affections des voies respiratoires.

Traitement. — Les narcotiques à haute dose (voy. EMPHYSÈME VÉSICULAIRE), — quelques mouchetures, — la médecine des symptômes prédominants, sont toutes les indications à remplir contre une affection encore mal définie, rarement primitive, plus souvent deutéropathique d'une dilatation bronchique, etc.

EMPOISONNEMENT EN GÉNÉRAL. — État morbide accidentel dû à l'introduction dans l'économie d'un agent capable de détruire la santé, d'anéantir la vie. — Ces agents ou *poisons* sont divisés en quatre ou en cinq groupes. 1^{re} division : *irritants, narcotiques, narcotico-âcres, miasmaticques* ; 2^e division *irritants et corrosifs, hyposthénisants, stupéfiants, narcotiques, névrosthéniques.*

Symptômes. — Odeur nauséabonde et infecte ou saveur désagréable, acide, alcaline, âcre. — Chaleur brûlante dans le gosier et dans l'estomac. — Bouche sèche ou écumeuse. — Lèvres et gencives livides, jaunes, blanches, rouges ou noires. — Rapports, — nausées, — vomissements de matières muqueuses, bilieuses ou sanguinolentes, blanches, jaunes, vertes, bleues, rouges, bouillonnant sur le carreau, rougissant ou verdissant la teinture de tournesol. — Hoquets. — Constipation ou déjections alvines. — Pouls fréquent, petit, serré, irrégulier. — Soif ardente. — Respiration gênée. — Sueurs froides. — Miction difficile. — Face pâle, livide ou plombée. — Altération ou perte de la vue, de l'ouïe. — Yeux ternes. — Agitation générale. — Altération de la voix.

Traitement. — 1^o Évacuer le poison à l'aide d'un vomitif (5 centigram. d'émétique dans un verre d'eau tiède ; renouveler cette dose

plusieurs fois). — Titillation de la luette. — Un éméto-cathartique, une injection anale purgative, si l'on a lieu de croire que le poison a franchi l'estomac.

2° Faire choix du contre-poison : alcalins (magnésie peu calcinée, carbonate de soude, de potasse, eau de savon), si le poison est acide ; acides végétaux étendus d'eau, charbon animal délayé dans de l'eau, si le poison est alcalin, etc. — Dans tous les cas, seconder l'action des uns et des autres par des boissons aqueuses abondantes, par des évacuants convenables, afin d'annihiler les combinaisons solubles qui pourraient se faire entre le poison et l'antidote. Le contre-poison devra former avec le poison un composé insoluble et inoffensif dans le tube digestif. — On choisira un contre-poison insoluble quand le poison aura traversé l'estomac. — La nature du poison est-elle inconnue, douteuse : on administrera le mélange suivant.

Antidote polychreste (Dorvault).

Magnésie calcinée.	} De chaque	} parties égales.
Charbon animal pulvérisé		
Sesquioxyde de fer.		

	Eau, quantité suffisante pour faire du
	tout un mélange de consistance siru-
	peuse.

Dose : un verre ou deux.

On administrera des agents dynamiques si le poison a été absorbé. Ainsi on donnera du café dans les cas d'empoisonnement par l'opium, la morphine, les solanées. — On combattra l'état comateux par des stimulants soit internes, soit externes, comme les purgatifs, les sinapismes, les piqûres, les flagellations, l'électricité, etc. — Enfin on fera la médecine des symptômes pour les accidents consécutifs.

MODÈLES

de rapports de médecine légale dans le cas d'un empoisonnement.

MODÈLE N° 1.

Nous docteur en médecine, domicilié à _____, commune de _____
département de _____ ;

En vertu d'une ordonnance de M. _____, procureur impérial près le tribunal
de première instance du département de _____ ;

Nous sommes rendu à _____ commune de _____ département de _____
, rue _____ n° _____ étage, dans une chambre à droite (ou
à gauche ou en face) de l'escalier, ayant une (ou deux) croisée sur la rue, et une
plus petite sur _____ à l'effet de visiter le sieur (ou la dame, demoiselle, etc.)
, de constater si sa mort est réelle, d'en déterminer l'époque, et de
dire à quelle cause elle peut être attribuée.

Les habitants de la maison nous ont appris que, pendant deux ou trois jours, le
sieur (ou la dame, demoiselle, etc.) _____ n'ayant pas paru, on avait conçu

des inquiétudes ; que l'on était allé à sa chambre ; que l'on avait frappé fortement à sa porte, et qu'il n'avait pas répondu ; qu'alors on avait averti le maire, qui avait fait ouvrir la porte en sa présence, et que l'on avait trouvé mort et placé dans la situation que nous allons décrire plus bas ; qu'un médecin avait été appelé ; mais que, la mort ayant été reconnue par lui, on s'était borné à constater l'état des lieux et la situation dans laquelle ce corps avait été trouvé.

Voici ce que nous avons observé :

1° Le sieur (ou la dame, demoiselle, etc.) âgé d'environ , est étendu dans un lit (*indiquer le décubitus, la direction de la figure, des membres, etc.*).

2° Les draps, les couvertures, l'oreiller, le traversin et les matelas présentent des traces (ou ne présentent aucune trace) de désordre.

3° Il y a des taches (ou il n'y a pas de taches) de sang (ou de toute autre nature) sur le lit, sur le plancher, sur les meubles de la chambre.

4° Au près du lit est une table de nuit (ou autre), et sur ladite table (*préciser s'il y a un chandelier, une chandelle, un éteignoir, une montre, une bourse, etc.*).

5° Devant le lit (*indiquer ce qui s'y trouve*).

6° Sur une chaise, un fauteuil, etc., sont les vêtements (*préciser leur position, leur état, ce qu'ils contiennent*).

7° Sur la table de nuit, les autres meubles de la chambre (*dire s'il y a des fioles, des vases contenant une matière suspecte ou des matières suspectes*).

8° Indiquer avec soin si la chambre est chauffée avec un poêle, si la clef de ce poêle est fermée.

9° Le corps étant découvert (*dire ce qu'on a vu et observé ; s'il y a des contusions, des plaies, etc.*).

10° Mentionner la chaleur de la peau du ventre et de la poitrine ; la rigidité ou la non-rigidité des membres ; l'état des paupières (relevées ou abaissées) ; l'état de la cornée, l'état de la face.

11° Le corps répand (ou ne répand pas) l'odeur de putréfaction.

12° La peau présente des colorations (*les indiquer*).

13° Nous avons procédé à l'autopsie en présence de M. , procureur impérial, et de M. , commissaire de police, et nous avons observé ce qui suit. (*Décrire avec le soin le plus minutieux les détails les plus circonstanciés, toutes les observations les plus légères en apparence qu'on a pu faire pendant l'autopsie*). Nous avons recueilli les matières contenues dans l'estomac et les intestins, et nous les avons renfermées dans des bocaux séparés ; nous avons également mis dans des bocaux séparés les différentes parties du canal digestif, le tout scellé et portant notre sceau et celui de M. le procureur impérial.

Des faits relatés ci-dessus nous concluons :

1° La mort du sieur (ou de la dame, demoiselle, etc.) est réelle.

2° Elle date de (*le nombre d'heures ou le nombre de jours environ*).

3° Elle n'a pas été naturelle.

4° Il est indispensable qu'il soit procédé à l'analyse des matières recueillies, et nous demandons qu'un expert pharmacien-chimiste nous soit adjoint.

Fait à , le 18

(Signature.)

MODÈLE N° 2.

Nous soussignés docteur en médecine, domicilié à com-
mune de département de ; et pharmacien, domi-
cilié à , commune de , département de ;

En vertu d'une ordonnance de M. , juge d'instruction près le tribunal
de première instance de ;

Nous sommes trouvés réunis dans le laboratoire de M. l'un de nous,
et là, en présence de M. , juge d'instruction, et de M. commis-
saire de police, après avoir prêté serment devant M. le juge d'instruction, avons
vérifié l'intégrité des scellés apposés sur les bocaux, et avons procédé à l'exa-
men et à l'analyse des matières qu'ils renfermaient. Avant de commencer aucune
opération, nous avons mis de côté, dans des bocaux séparés, la moitié des matières
que nous devons examiner. Ces bocaux ont été remplis d'alcool rectifié pur, bouchés
avec soin et scellés du sceau de M. le juge d'instruction, pour que, si la justice n'est
pas suffisamment éclairée, il puisse être facilement procédé à une nouvelle expertise.

(Décrire ici, avec les détails les plus minutieux, toutes les expériences entreprises
dans le but de s'assurer de la nature du poison. Diriger particulièrement ses recher-
ches vers le point essentiel, qui est d'obtenir isolé le principe vénéneux. Insister
particulièrement sur le détail des procédés qui ont permis de l'isoler ; le renfermer dans
un tube et sceller le tube ; l'annexer aux pièces ; énoncer ce fait au procès-verbal ;
s'assurer avec le soin le plus scrupuleux que les réactifs employés ne contiennent au-
cune trace du poison trouvé. Cette précaution est surtout indispensable lorsqu'il s'agit
d'un empoisonnement par un composé arsenical, et qu'on met en usage le procédé si
élégant et si facile de Marsh ; car l'acide sulfurique et le zinc peuvent contenir un
composé arsenical et induire par là les experts en une déplorable erreur. Il est indis-
pensable de joindre aux pièces des échantillons des réactifs employés.)

Conclusions.

Donner des conclusions nettes et précises quand on est arrivé à un résultat certain,
qu'on a isolé le poison ; mais, dans le cas contraire, il est indispensable de ne les
présenter que sous forme dubitative.

Fait à le 18

(Signature.)

EMPOISONNEMENTS EN PARTICULIER. — POISONS IRRITANTS
(acides). — *Symptômes.* — Vomissements quelquefois sanguins, bouil-
lonnant sur le carreau, rougissant la teinture de tournesol. — Constipa-
tion ou selles liquides, abondantes. — Difficulté d'uriner. — Fréquence
et régularité du pouls. — Frissons. — Sueurs froides, visqueuses. — Face
pâle, livide. — Bouche et lèvres noires (acide sulfurique), rouges (acide
hydrochlorique), jaunes (acide nitrique).

Traitement. — Magnésie peu calcinée (20 à 50 gram. par litre d'eau) ;
puis bicarbonate de soude (10 gram. par litre d'eau).

Les empoisonnements par l'*indigo en liqueur*, le *phosphore*, sont traités de la même manière.

Dans l'empoisonnement par le phosphore : pas de contre-poisons gras ou huileux qui augmentent la diffusion du poison. Pour préparer les boissons mucilagineuses, pour suspendre ou délayer la magnésie, pas d'eau qui n'ait été privée d'air par l'ébullition.

POISONS IRRITANTS (*alcalis et les sels alcalins*). — *Symptômes*. — Saveur âcre, caustique, urineuse. — Convulsions. — Douleurs très vives. — Matières vomies savonneuses et grasses au toucher, ramenant au bleu la couleur de tournesol rougie par les acides, rougissant le papier de curcuma, verdissant le sirop de violettes, ne bouillonnant pas sur le carreau.

Traitement de l'empoisonnement par la potasse, la soude. — Vinaigre, suc de citron, deux cuillerées à café pour un verre d'eau, ou 3 ou 4 grammes d'acide tartrique dans un litre d'eau. — Puis faire vomir. — Après le vomissement, faire prendre quelques cuillerées d'une potion huileuse (huile d'amandes douces, 15 gram.; sirop de fleurs d'oranger, 30 gram.; eau de laitue, 120 gram.).

Traitement de l'empoisonnement par les alcalis végétaux. — Charbon animal délayé dans de l'eau jusqu'à consistance de lait ou de sirop. — Faire vomir.

Traitement de l'empoisonnement par l'ammoniaque liquide et ses composés, par le nitrate de potasse. — Faire vomir. — Eau en abondance, pour boisson.

Traitement de l'empoisonnement par la baryte et ses composés. — Neutraliser le poison par les sulfates de potasse, de soude ou de magnésie (10 à 12 gram. par litre d'eau); puis expulser par le vomissement le poison neutralisé.

Traitement de l'empoisonnement par le foie de soufre (*sulfure de potasse, eau de Barèges pour bains*), reconnu à l'odeur d'œufs pourris exhalée par la bouche, le nez. — Faire vomir en donnant beaucoup d'eau chaude, et non par l'émétique, le sulfate de cuivre ou le sulfate de zinc, qui sont décomposés par le sulfure alcalin. — Administrer ensuite une cuillerée de chlore liquide par verre d'eau.

Empoisonnement par les préparations mercurielles, et principalement par le sublimé corrosif. — *Symptômes*. — Saveur métallique, âcre. — Sensation de brûlure et de constriction à la gorge. — Constriction de l'estomac et des intestins. — Nausées, vomissements.

— Matières vomies, peu d'action sur la teinture de tournesol, pas de bouillonnement sur le carreau. — Rapports fréquents et fétides. — Hoquet. — Miction difficile. — Douleur et tuméfaction du ventre. — Selles souvent sanglantes. — Pouls petit, serré, quelquefois inégal, quelquefois fort. — Crampes. — Froid des extrémités. — Prostration. — Décomposition de la face. — Parfois érection du pénis. — Inflammation de la bouche et du pharynx. — Salivation.

Traitement. — Eau albumineuse (blancs et jaunes de 5 ou 6 œufs ; eau, 1 litre) pour neutraliser le poison. — Faire vomir en donnant beaucoup d'eau chaude. Le lait, l'eau de graine de lin, peuvent remplacer l'eau albumineuse.

Le cyanure de mercure sera neutralisé par le protosulfure de fer hydraté, additionné d'un quart de son poids de magnésie calcinée.

Empoisonnement par les arsenicaux, et principalement par l'acide arsénieux. — *Symptômes.* — Saveur sucrée, légèrement styp-tique, le poison étant en petite quantité ; âcre, corrosive dans le cas contraire, et de plus : rougeur et cautérisations de la bouche, — nausées, vomissements de matières muqueuses et sanguinolentes, — anxiété précordiale, — douleur vive, brûlante à l'épigastre, — constriction, chaleur œsophagiennes, — soif, — ventre sensible, — coliques, — évacuations alvines.

L'arsenic a-t-il été déposé sur une plaie ou sur une muqueuse (vaginale, rectale, etc.) : il y a prostration, — syncope, — froid glacial, — sueur froide, visqueuse, abondante, — face rouge, injectée, livide, — altération profonde des traits, — peau maculée par diverses éruptions, ou parfois cyanosée, — convulsions, trismus, tremblements, — yeux convulsés, vitrés, — parfois céphalalgie, délire, coma, — intelligence, sens intacts.

Traitement. — Faire vomir. — Prescrire un éméto-cathartique si le poison a été ingéré depuis quelque temps. — Administrer ensuite 500 grammes d'hydrate de peroxyde de fer en gelée délayés dans 2 litres d'eau sucrée. — Seconder l'effet neutralisant de cette préparation par 20 grammes de magnésie non complètement calcinée.

On peut remplacer l'hydrate de peroxyde de fer par 30 grammes de safran de mars apéritif délayés dans 1 litre d'eau. — Donner ensuite en grande quantité des boissons diurétiques et laxatives pour chasser au dehors, par les urines et les selles, les dernières portions du poison.

Médication débiliteante ou excitaante, selon la nature des accidents consécutifs.

Empoisonnement par les préparations cuivreuses. — *Symptômes.* — Les symptômes de cet empoisonnement, nié par quelques-uns, admis par d'autres, mais peu fréquent si on le compare à la colique des peintres, sont les suivants : Saveur désagréable. — Vomissements nombreux, douloureux. — Coliques violentes, ventre douloureux à la pression. — Déjections fréquentes, vertes, porracées. — Convulsions. — Prostration. — Petitesse du pouls. — Altération de la face. — Demi-cercle bleuâtre au-dessus des yeux (non constant). — Anxiété précordiale. — Syncopes. — Gêne de la respiration. — Fièvre.

Traitement. — Eau albumineuse (5 à 6 blancs d'œufs par litre d'eau).

Empoisonnement par les sels d'étain, de bismuth, de zinc, d'argent, d'or, de platine. — Comme dans les empoisonnements par les sels de mercure, lait en abondance, magnésie ou albumine délayés dans de l'eau. — Les sels d'argent sont promptement neutralisés par le sel marin (une demi-cuillerée à café par litre d'eau).

Empoisonnement par les antimoniaux. — *Symptômes.* — Saveur désagréable. — Nausées. — Vomissements fréquents et abondants. — Constriction pharyngienne et œsophagienne. — Chaleur et douleur à l'épigastre. — Coliques. — Selles fréquentes et abondantes. — Dyspnée. — Prostration — Lipothymies. — Refroidissement des extrémités. — Yeux cernés. — Face pâle. — Sueur froide et visqueuse.

Traitement. — Tisane de cachou, de ratanhia, d'écorce de chêne, de noix de galle, d'écorce de marronnier, de saule, etc., 15 à 20 grammes par litre d'eau.

Empoisonnement par le chlore, les chlorures. — *Symptômes.* — Oppression, crachats sanguinolents, etc.

Traitement. — Eau légèrement ammoniacale (eau, 1000 ; ammoniaque liquide, 1 à 2). — Boissons émollientes (eau de gomme, de guimauve, de fleurs de mauve, etc.).

Empoisonnement par l'iode. — *Symptômes.* — Nausées. — Ardeurs du pharynx. — Vomissements de matières tachées de jaune.

Traitement. — Eau fortement amidonnée (eau, 1 litre ; amidon, une ou deux cuillerées à bouche). — Boissons émollientes.

Empoisonnement par les cantharides. — L'effet vénéneux des préparations cantharidiques peut se développer soit après leur ingestion par la bouche, soit après leur pénétration à travers la peau lorsqu'on les avait appliquées à la surface de cette membrane pour y produire la vésication, l'effet épispastique ou la rougeur. C'est dans le premier cas que l'empoisonnement peut être grave; l'intoxication, dans le second cas, ne donne ordinairement lieu qu'à des phénomènes légers et passagers de *cystite cantharidienne* (voy. ce mot, p. 292).

Symptômes. — Phénomènes de *gastro-entérite* (voy. ce mot) s'il y a eu ingestion par la bouche. — Quel qu'ait été le mode d'ingestion, production des phénomènes de la *cystite cantharidienne* (voy. ce mot). — Outre le symptôme local priapisme compris parmi ces derniers phénomènes, — érotomanie (appétit génital exagéré), symptôme général ou encéphalo-rachidien s'ajoutant au priapisme de manière à constituer le satyriasis, un satyriasis furieux, inextinguible. — Dans des cas de plus en plus graves : autres symptômes encéphalo-rachidiens : délire, — convulsions, — tétanos, — hydrophobie, — coma; — la mort.

Traitement. — En ce qui concerne la cystite cantharidienne, voy. *Moyens préventifs*, p. 293, et *Traitement*, p. 295. — En ce qui concerne la gastro-entérite cantharidienne et les autres désordres succédant à l'empoisonnement par la bouche : Vomissement soit par la titillation de la lèvre, soit par l'eau chaude en abondance. — Antiphlogistiques. — Opiacés (p. 116, 199). — Onctions à la partie interne des cuisses avec le mélange suivant.

<i>Onction camphrée.</i>	Jaune d'œuf. N° 1
Camphre en poudre. 2 à 3 gram.	Eau commune. 125 gram.
	Mêlez.

Pour boisson, eau de graine de lin, eau de guimauve, de chiendent, de pariétaire, etc., édulcorée avec le sirop d'orgeat nitré (p. 290).

Empoisonnement par le verre, l'émail pulvérisés. — *Symptômes.* — Picotements dans la gorge, dans l'estomac. — Douleur à l'épigastre, dans le ventre. — Anxiété. — Soif. — Nausées, vomissements. — Matières vomies sanguinolentes. — Selles avec filets de sang.

Traitement. — Gorgé le malade d'aliments féculents et épais. — Faire vomir. — Boissons émoullientes. — Bains généraux. — Antiphlogistiques.

Empoisonnement par les végétaux irritants, drastiques, etc.

— Nous citerons comme exemples les végétaux suivants.

Anémone,
Bryone (vigne blanche),
Chélidoine,
Clématite,
Coloquinte,
Concombre sauvage,
Croton-tiglium,
Euphorbe,
Garou,
Gratiolle,

Gomme-gutte,
Jalap,
Mancenillier,
Narcisse des prés,
Pignon d'Inde,
Rhus radicans (lierre du Canada),
Rhus-toxicodendron (sumac vénéneux),
Renoncule,
Sabine,
Staphisaigre.

Symptômes. — Très analogues à ceux des empoisonnements par les acides concentrés.

Traitement. — Il doit être établi sur la nature des accidents observés et bien analysés par le médecin. Prévoir ou indiquer ces accidents deviendrait une répétition fastidieuse et inutile de tout ce qui sera dit dans le cours de l'ouvrage touchant les symptômes et les médications propres aux maladies générales ou particulières.

Empoisonnement par les narcotiques, et principalement par l'opium et la morphine. — *Symptômes.* — Nausées. — Vomissements. — Soif. — Bouche sèche. — Hallucinations (avec délire chez les uns, sans accompagnement de délire chez les autres). — Constipation. — Urines diminuées, parfois supprimées. — Assoupissement. — Yeux rouges, immobiles. — Resserrement des pupilles. — Membres dans la résolution. — Respiration stertoreuse. — Parfois roideur, convulsions. — Pouls tantôt lent, large et dur, tantôt petit et fréquent. — Peau froide. — Sueurs. — Coma. — Symptômes d'asphyxie. — Démangeaisons sur tout le corps.

Traitement. — Vider l'estomac par les émétiques, les éméto-cathartiques (p. 373), la sonde œsophagienne. — Faire prendre ensuite de temps en temps la moitié d'un verre d'un quart de litre, soit environ 125 grammes, du soluté suivant.

Soluté iodo-iodurée.

Eau distillée 1000 gram.
Iode 3 décigram.
Iodure de potassium. 4 gram.

Mélez. Dans chaque huitième du soluté, l'iode ajouté pur est gram. 0,0375

l'iode de l'iodure est gram. 0,3792, la quantité totale d'iode est gram. 0,4167 (A.-D. Naudin).

A donner par huitièmes, ce qui revient à la moitié d'un verre d'un quart de litre chaque fois.

Deux pharmacologistes distingués ont

apprécié diversement la valeur de cette formule : M. Bouchardat, parlant au nom de son expérience, lui reconnaît une efficacité supérieure; M. Deschamps

(d'Avallon), vu la faible quantité d'iode ingérée par ce moyen, juge qu'il ne serait pas prudent de s'en contenter.

Combattre le narcotisme par l'infusé de café à haute dose.

Café alcoolisé.

Café torréfié et moulu.. 50 à 60 gram.
Eau bouillante..... 500 gram.
Passez après un quart d'heure d'in-

fusion et ajoutez :

Eau-de-vie 20 gram.
Une petite tasse toutes les cinq ou toutes les dix minutes.

Au besoin, administrer sous forme de lavement le même infusé diffusible s'il n'est pas toléré ou s'il n'est pas absorbé par l'estomac. Seconder les bons effets du café en forçant les empoisonnés à se tenir debout, à marcher, à s'agiter en tous sens. Il est quelquefois nécessaire de les pincer, de les piquer, de les flageller, de les cautériser avec le marteau de Mayor, afin de les soustraire à l'effet comateux du poison.

Le charbon, le tannin, le blanc d'œuf, passent encore pour être de bons antidotes dans les cas d'empoisonnement par les solanées, les narcotiques et leurs alcaloïdes.

Empoisonnement par les plantes narcotico-âcres. — Nous citerons pour exemples les suivantes.

Jusquiame,
Belladone,
Mandragore,
Morelle,

Laitue vireuse,
Tabac,
Stramonium,
Digitale.

Symptômes. — Analogues à ceux de l'opium, avec les différences suivantes : dilatation très notable des pupilles si le poison est la belladone, la morelle, etc. ; — défaillance extrême si c'est le tabac. — Est-ce la digitale pourprée : — il y a vomissements, — prostration, stupeur, — coma — ou délire, — pâleur de la face et de la langue, — lenteur du pouls, — douleur épigastrique augmentée par la pression, — hoquet, — émission involontaire des urines et des matières stercorales.

Traitement. — Celui qui est indiqué pour l'opium et ses dérivés.

Empoisonnement par l'acide cyanhydrique, l'eau de laurier-cerise, le cyanure de potassium. — *Symptômes.* — Vertiges. — Gêne de la respiration. — Bâillements. — Perte de la connaissance, — du mouvement, — de la sensibilité. — Dilatation des pupilles. — Resser-

rement des mâchoires. — Salive écumeuse, sanguinolente. — Pouls petit, fréquent. — Peau froide. — Coma. — Parfois convulsions violentes. — Mort très rapide, surtout si le poison était concentré.

Traitement. — Émétique inutile ou peu utile. — Donner tout de suite, comme contre-poison, le sulfate ferreux ainsi préparé.

<i>Soluté antidotaire de sulfate ferreux</i>		Sulfate ferreux.....	55 gram.
(Smith).		Sulfate ferrique.....	98 gram.
Sucre.....		Eau.....	250 gram.
			60 gram.

En cas d'urgence, le carbonate de fer ordinaire pourrait être employé. — Le chlore liquide en inspiration peut encore être très utile et venir en aide au carbonate de fer. — Enfin on fait des affusions froides le long de la colonne vertébrale si la vie paraît en danger.

Empoisonnement par les substances tétanisantes. — Ces substances sont les suivantes.

Strychnine,		Noix vomique,
Vératrine,		Fève de Saint-Ignace
Delphine,		Ellébore blanc,
Brucine,		Colchique,
Couraré (ou courari, ourari, curare, woorara),		Cévadille,
Upas-ticuté,		Staphisaigre, Fausse angusture.

Symptômes. — Tremblement général. — Secousses convulsives, tétaniques, intermittentes. — Courbure du tronc en arrière. — Trismus. — Constriction de la poitrine. — Gêne de la respiration. — Douleur de ventre. — Envies de vomir. — Asphyxie commençante. — Injection, fixité et saillie des yeux. — Aspect livide de la face. — Sueur abondante.

Traitement. — Provoquer des vomissements abondants, avec eau tiède et eau salée. — Soluté iodo-ioduré, p. 384.

<i>Eau chlorée.</i>		Eau distillée..	250 gram.
Chlore liquide.....		5 gram.	Mêlez.

Pressions larges, méthodiques, sur les flancs, les parois abdominales, pour entretenir la respiration. — Laudanum de Sydenham, 30 à 45 gouttes (= 1 cuillerée et demie à 2 cuillerées du soluté régulateur p. 499), par l'estomac ou en lavements. — Aspirations de chloroforme contre la rigidité tétanique.

Empoisonnement par les vapeurs de térébenthine. — *Symptômes.* — Analogues à ceux de l'état cholérique algide.

Traitement. — Réveiller la vitalité de tout l'organisme à l'aide du café, du vin, de l'eau-de-vie, du rhum, etc. (voy. p. 197-198), après avoir, bien entendu, enlevé le malade du lieu où l'empoisonnement s'est fait.

Empoisonnement par le camphre. — *Symptômes.* — Vertiges. — Mouvements involontaires. — Prostration. — Somnolence. — Affaiblissement des sens, de la vue principalement.

Traitement. — Vomitifs. — Puis stimulants (infusé de café, affusions froides).

Empoisonnement par les champignons, par les moules. — *Symptômes.* — Douleur épigastrique. — Soif vive. — Nausées, vomissements. — Coliques, — tranchées violentes. — Selles nombreuses. — Froid des extrémités. — Sueur froide. — Crampes. — Stupeur, — abattement. — Convulsions. — Délire. — Pouls petit, misérable. — Coma.

Traitement. — Émétique et beaucoup d'eau chaude. — Éméto-cathartique. — Si les accidents ont été lents à se manifester, un purgatif avec l'huile de ricin et le sirop de fleurs de pêcher, aromatisé avec quelques gouttes de liqueur d'Hoffmann, à prendre par cuillerées jusqu'à effet suffisant. — Puis mucilagineux, émulsions, — enfin diffusibles toniques, bains, saignées, selon les cas consécutifs.

EMPOISONNEMENT PAR RESPIRATION DE GAZ TOXIQUES.

— Voy. *Asphyxie par respiration de gaz toxiques*, p. 66; *Traitement de l'asphyxie par le chlore, par le gaz ammoniac, par le gaz acide sulfureux, par le gaz oxyde de carbone, par le gaz acide carbonique.*

Empoisonnement par le gaz des fosses d'aisances. — Ce gaz est un mélange d'hydrosulfate d'ammoniaque et d'acide hydrosulfurique.

Symptômes. — Douleurs très vives à l'épigastre. — Arthralgies. — Céphalalgie. — Constriction pharyngienne. — Nausées. — Lipothymies. — Parfois délire, convulsions, rire sardonique. — Cris. — Face livide. — Écume sanguinolente à la bouche. — Irrégularité du pouls. — Asphyxie. — Mort apparente (souvent les ouvriers tombent foudroyés).

Traitement. — Inspiration prompte et méthodique des vapeurs de chlore provenant soit du chlorure de chaux sec renfermé dans un linge et

arrosé de vinaigre (Mialhe), soit d'une éponge, d'un morceau de drap, d'un mouchoir, etc., imbibé d'eau de Javelle. — L'ammoniaque liquide peut être employé faute de chlore ou de chlorure.

La respiration une fois rétablie, exposer le malade au grand air. — Rétablir les fonctions sudorales de la peau en brossant la surface du corps avec des linges un peu durs. — Coucher le patient dans un lit chaud ou l'envelopper de couvertures.

Empoisonnement par les matières putrides ou par les aliments gâtés. — *Symptômes.* — Nausées, vomissements. — Selles fétides. — Troubles de la vue. — Dilatation des pupilles. — Vertiges. — Prostration. — Aphonie. — Palpitations. — Syncope.

Traitement. — Vomitifs. — Purgatifs. — Potions éthérées.

Le poison a-t-il été donné par le rectum : injecter dans l'organe 50 à 60 grammes de sulfate de soude dissous dans 400 à 500 grammes d'eau. — A-t-il été appliqué sur la peau dénudée ou ulcérée ; a-t-il été déposé sur une des muqueuses, la vaginale, la rectale, etc., ou, en d'autres termes, l'empoisonnement s'est-il fait par voie d'absorption cutanée ou externe : les vomitifs deviennent inutiles. Les contre-poisons sont seuls indiqués, ainsi que la médecine des symptômes.

ENCANTHIS. — Maladie de la membrane semi-lunaire et de la caroncule lacrymale. M. Desmarres en décrit sept espèces.

Encanthis inflammatoire. — *Symptômes.* — Rougeur et œdème plus ou moins prononcés. — Sécrétion abondante des glandes de Meibomius et des autres glandes palpébrales. — Irritation des conduits lacrymaux par suite de l'écoulement de la sécrétion ci-dessus et des larmes. — Parfois abcès.

Traitement. — Éviter le froid et l'humidité. — S'assurer s'il n'y a pas de corps étranger dans les parties malades. — Saignées générales et locales s'il y a de la fièvre. — Scarifications. — Calomel et opium à l'intérieur (5 à 10 centigram. de chaque, deux ou trois fois par jour). — Topiques émollients, à moins que la cornée ne soit malade ou ne renferme un abcès. — Dans ce cas, faire l'ouverture de ce dernier avec la pointe d'une lancette ou d'un bistouri.

L'encanthis n'est-il encore qu'à son début : topiques froids, glace, etc., souvent renouvelés. — Irrigations continues ou compresses trempées dans un soluté concentré de tartre stibié (émétique, 5 à 10 gram. ; eau, 100 à 150 gram.).

Encanthis fongueux. — *Symptômes.* — Tumeur molle ou végétation fongueuse atteignant quelquefois le volume d'un œuf de pigeon et plus. — Larmolement notable. — Gêne et rougeur de l'œil. — Parfois saillie des conduits lacrymaux.

Traitement. — Cautérisation quand le mal est limité, peu étendu. Dans le cas contraire, en opérer l'extraction.

Encanthis cancéreux. — *Symptômes.* — Tumeur plus ou moins considérable, — rougeâtre, — dure, — lobulée, — irrégulière, — avec douleurs lancinantes, — ophthalmie aiguë, — ulcération.

Traitement. — Cautérisation ou extirpation.

Encanthis polypeux. — *Symptômes.* — Tumeur molle, — rouge, saignante, — pédiculée.

Traitement. — Arrachement avec des pinces. — Cautérisations avec le nitrate d'argent.

Encanthis pierreux (calcul de la caroncule). — *Traitement.* — Extirpation.

Encanthis hydatideux. — *Symptômes.* — Tumeur transparente, — circonscrite, — gênant peu ou point le mouvement des paupières, selon son volume léger ou considérable.

Traitement. — Extirpation.

Encanthis mélanique. — *Symptôme.* — Tumeur variant dans son volume, qui peut devenir extrêmement considérable.

Traitement. — Cautérisation ou extirpation.

ENCÉPHALITE (ramollissement inflammatoire de l'encéphale).

— **ÉTAT AIGU.** — *Symptômes.* — Abolition lente ou subite, isolée ou simultanée, du mouvement, du sentiment, de l'intelligence (*forme apoplectique*), précédée, pendant un temps plus ou moins court, de céphalalgie, vertiges, agitation, insomnie, ou abattement plus ou moins complet.

Puis: roideur, crampes, fourmillements dans quelques parties du corps, et presque toujours d'un seul côté. — Troubles ou perte de la parole. — Abolition de la mémoire des mots. — Contractions, convulsions dans les membres. — Exaltation, puis extinction de la sensibilité. — Paralysie. — Allongement des traits de la face. — Strabisme. — Dilatation des pupilles. — Accidents fébriles etc (*forme ataxique*).

Traitement. — Antiphlogistiques énergiques. — Voy. APOPLEXIE, HÉMORRHAGIE CÉRÉBRALE, pour la forme apoplectique.

ÉTAT CHRONIQUE. — *Symptômes.* — Succession régulière ou irrégulière des symptômes de l'état aigu. — Troubles de l'intelligence variables dans leur intensité et leur durée. — Convulsions épileptiformes.

Traitement. — Révulsifs cutanés et intestinaux, c'est-à-dire vésicatoires, purgatifs, onctions avec la pommade mercurielle double (gros comme une noix toutes les heures chez les adultes, gros comme une noisette chez les jeunes enfants).

<i>Pilules de savon.</i>		Sulfate de soude } Cerfeuil frais .. }	De chacun, 15 gram.
Savon médicinal.....	30 gram.		
Poudre de guimauve.....	4 gram.	Anis..... } Coriandre }	De chacun, 4 gram.
Nitre.....	1 gram.		
Mêlez. — Pilules de 2 décigrammes.		Citron..	N° 1
— 5 ou 6 par jour.		Eau bouillante.....	1 litre.
<i>Tisane royale.</i>		Tirez à clair après une nuit d'infusion. — Un verre tous les matins.	
Séné.....	15 gram.		

Encéphalite chez les enfants. — *Symptômes.* — Ceux qui caractérisent la même maladie chez l'adulte.

Traitement. — Bains tièdes. — Applications, affusions froides sur la tête. — Applications locales d'éther et de chloroforme. — Opiacés à l'intérieur (sirops de pavot p. 105, de codéine p. 40, de morphine p. 116, 10, 15 et 20 gram.), — mais surtout le sulfate de quinine (1 à 5 centigram. deux et trois fois par jour). — Voy. MÉNINGITE.

Encéphalite diffuse ou méningo-encéphalite. — Inflammation des membranes cérébrales et des premières couches de la substance nerveuse, affection déterminant un ramollissement superficiel diffus, avec adhérence des parties enflammées, et donnant lieu, devenue chronique, à une espèce particulière de folie ou *paralysie générale* (Calmeil). — Voy. MÉNINGITE et PARALYSIE.

Encéphalite traumatique. — Voy. MÉNINGO-ENCÉPHALITE.

ENDAL. — Variété de l'herpès tonsurant, se communiquant du bœuf à l'homme et de l'homme à l'homme; maladie observée dans la Limagne et en Auvergne où elle prend le nom d'*anders*.

Symptômes. — Sur la face, les avant-bras, le dos des mains, plaques

arrondies, d'un rouge vif, avec saillie légère au-dessus de la peau, tenant le milieu entre une pièce de 50 centimes et une pièce de 5 francs, formées par une série de petits boutons rouges s'exfoliant à leur surface. — Rougeur des boutons plus prononcée à la périphérie qu'au centre. — Prurit développé par la chaleur du lit et du foyer domestique, le grattage ou la sudation.

Traitement. — Compresses imbibées fréquemment d'un décocté de racine de bardane et de racine d'aunée (A.-D. Naudin). — Cautérisations superficielles avec le nitrate d'argent. — Boissons amères (gentiane, petite centauree, chicorée, fumeterre, etc.). — Régime végétal.

ENDOCARDITE. — Inflammation de la membrane interne du cœur (Bouillaud).

Symptômes. — Oppression. — Palpitations. — Augmentation du volume du cœur. — Déviation de celui-ci à gauche, avec battements fréquents, impulsion sensible, bruit de souffle rude et râpeux. — Puls fréquent, inégal, développé, ou bien petit, serré. — Quelques caillots sanguins existent-ils dans les cavités cardiaques : pâleur de la face, anxiété, lipothymies.

Signes différentiels de l'endocardite aiguë, des palpitations nerveuses et avec fièvre, de l'hypertrophie du cœur avec fièvre.

ENDOCARDITE AIGUE.	PALPITATIONS NERVEUSES AVEC FIÈVRE.	HYPERTROPHIE DU CŒUR AVEC FIÈVRE.
Point de palpitations avant l'endocardite.	Palpitations avant la maladie actuelle.	
Troubles du cœur dans le cours de la maladie.	Troubles du cœur au début des palpitations.	Troubles du cœur avant l'hypertrophie.
Point d'anémie, point de chlorose.	Anémie, chlorose.	
Matité peu étendue.		Matité plus étendue.
Coloration normale de la face.		Coloration foncée de la face.
Pas d'œdème des extrémités.		Œdème des extrémités.

Traitement. — Le repos au lit, — le calme moral, — les précautions contre le froid et l'humidité sont prescrits avant d'arriver aux émissions sanguines larges et abondantes et souvent répétées, — aux topiques émollients, aux boissons douces et mucilagineuses (eau de gomme, de gui-

mauve, de gruau, de salep, etc.), — à la scille, à la digitale et à leurs préparations, — aux bains tièdes.

Potion avec la scille.

Eau de pariétaire..... 100 gram.
Oxymel seillitique..... 30 gram.

Mêlez. — Par cuillerées à bouche toutes les heures.

Potion avec l'iodure de potassium et la digitale.

Iodure de potassium.. } De chaque,
Teinture de digitale.. } 15 centigram.
Potion gommeuse.... 120 gram.

Mêlez. — Par cuillerées dans la journée.

Potion avec la digitale (Piédagnel).

Eau de tilleul..... 120 gram.
Sirop diacode..... } De chaque,
Eau de fleurs d'oranger } 16 gram.
Poudre de digitale... 4 décigram.

Mêlez. — Par cuillerées à bouche toutes les heures. (Agitez chaque fois.)

Diète tant qu'il y a des symptômes pyrétiques. — Alimentation légère pendant toute la durée de la maladie. — Sur le déclin, nourriture réparatrice.

ENGELURE. — Gonflement inflammatoire occasionné par le froid, tantôt superficiel et tantôt profond, occupant la peau et le tissu cellulaire sous-cutané des doigts, des orteils ou du talon; espèce d'érysipèle ou d'érythème.

Symptômes. — Rougeur plus ou moins vive, prurit incommode, surtout quand les parties malades (doigts, orteils, talons, ordinairement) sont exposées à la chaleur. — Parfois douleurs profondes, cuisantes. — Parfois encore phlyctènes avec sérosité roussâtre. — Enfin ulcérations qui peuvent aller jusqu'aux tendons et même aux os.

Traitement. — Tout d'abord il est bon de respecter les engelures des très jeunes enfants, de ceux-là surtout qui sont faibles et lymphatiques. — Chez les enfants forts, de bonne constitution, on prévient l'ulcération des engelures par des manulaves et des pédiluves salés; — par des lotions avec l'eau aiguisée d'acide chlorhydrique; — par un mélange sinapisé, l'eau-de-vie camphrée (p. 3), — l'eau blanche, l'eau végéto-minérale (p. 4); — par des frictions avec l'acétate de plomb liquide pur, — l'alcoolat de Fioravanti (p. 31), les teintures alcooliques de gaïac, de kina, de benjoin (Codex), etc.

Manulave ou pédiluve salé.

Sel de cuisine..... 1 poignée.
Eau commune, quantité suffisante.

Lotion chlorée.

Chlore liquide..... 50 gram.
Eau de fontaine..... 1000 gram.

Mélez. — Appliquer des compresses imbibées de ce liquide.

Lotion chlorhydrique.

Eau ordinaire..... 1 litre.
Acide chlorhydrique... 60 à 80 gram.

Mélez.

Lotion alunée.

Alun..... 5 parties.
Eau..... 20 parties.

Mélez.

Fumigation de benjoin.

Benjoin pulvérisé, 15 gram.

On le verse sur des charbons ardents et on recueille les vapeurs sur une étoffe de laine avec laquelle on fait des frictions.

Lait virginal.

Teinture de benjoin..... 10 gram.
Eau de roses ou de mélilot. 400 gram.

Mélez. — Cosmétique agréable. (Agitez chaque fois.)

Liniment de Richardin.

Camphre } De chaque,
Ammoniaque liquide } 20 gram.
Alcool rectifié..... 300 gram.
Essence de camomille.... } De chacun,
Essence de genièvre } 3 gram.

Mixture contre les engelures
(Marjolin).

Baume du Pérou..... 5 gram.

Dissolvez dans :

Alcool.... 125 gram.

Ajoutez :

Acide chlorhydrique..... 4 gram.

Teinture de benjoin..... 15 gram.

Faites plusieurs fois par jour des embrocations sur les parties malades.

Pommade contre les engelures (Carrié).

Axonge } De chaque,
Pommade camphrée..... } 15 gram.
Acide chlorhydrique.. 2 gram.

Renfermez le mélange dans un flacon à large ouverture et bouchant à l'émeri. — A employer le soir en frictions sur les engelures non ulcérées.

Lotion boratée (Hufeland).

Sous-borate de soude. .. 8 gram.
Eau de roses.... } De chacune,
Eau de fleurs d'oranger. } 50 gram,

Contre les engelures, les éphélides, les dartres furfuracées.

Pommade boratée (Hufeland).

Sous-borate de soude.... 10 gram.
Pommade rosat..... 40 gram.

Pour frictionner, le soir avant de se coucher, les parties occupées par les engelures.

Topique contre les engelures
(Mialhe).

Extrait de saturne..... } De chaque,
Eau-de-vie camphrée..... } 30 gram.

On en frictionne tous les matins la partie malade, et tous les soirs on la recouvre avec une compresse qui en est imbibée.

Son contre les engelures (Baudot).

Sous-borate de soude... 15 gram.
Alun..... } De chacun, 10 gram.
Benjoin..... }
Moutarde 60 gram.
Racine d'iris... } De chaque, 50 gram.
Son }
Son d'amandes..... 150 gram.

Mélez ces substances pulvérisées. — A employer avec un peu d'eau pour prévenir les engelures ou supprimer les éphélides.

Mélange sinapisé.

Farine de moutarde. 1 partie.

Pâte d'amandes.	2 parties.
Eau.	500 à 600 parties.
Mêlez.	

Sur les peaux délicates, lotions, applications, frictions d'eau sanitaire de Léchelle pure ou convenablement étendue (p. 168-169).

Les engelures sont-elles ulcérées : on les panse avec le digestif simple ou le digestif animé, l'onguent de styrax (Codex), le cérat opiacé et camphré, la charpie imbibée d'eau sanitaire plus ou moins étendue (p. 168-169).

Pommade contre les engelures (Bron).

Cire jaune.	15 gram.
Huile de lin.	30 gram.
Teinture de benjoin.	8 gram.
Glycérine	14 gram.

Essence de lavande, quantité suffisante pour donner une odeur agréable.

Mêlez.

Autre (Rust).

Camphre.	} De chacun,
Opium en poudre.	

Triturez avec :

Baume du Pérou. 4 gram.

Ajoutez :

Alun en poudre.	5 gram.
Cérat saturné.	15 gram.

Mêlez.

Autre (Giacomini).

Axonge récente.	15 gram.
Eau de laurier-cerise.	} De chaque,
Acétate de plomb.	

Utile contre les inflammations externes et surtout contre les engelures. On en enduit légèrement les parties enflammées, douloureuses ou qui causent des démangeaisons.

Autre (Devergie).

Axonge	30 gram.
Créosote.	} De chaque,
Sous-acétate de plomb liquide.	
Extrait thébaïque.	1 décigram.

Poudre d'amidon camphrée.

Amidon.	8 à 10 parties.
Camphre en poudre.	1 à 4 parties.

Mêlez. — Saupoudrez-en les engelures ulcérées.

Magma de tannate de plomb (Autenrieth).

Écorce de chêne.	40 gram.
Eau.	250 gram.

Faites bouillir jusqu'à réduction de moitié ; passez, et ajoutez :

Extrait de saturne, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité.

Filtrez la liqueur et conservez le précipité sous l'alcool sans le faire sécher.

Une couche épaisse de ce magma sur les surfaces malades. (Surveiller les effets.)

Sur les engelures indolentes, avec chairs fongueuses, on a appliqué, quelquefois avec succès, le cautère objectif. — Les engelures fortement enflammées, très douloureuses, sont recouvertes de cataplasmes émollients, de fomentations avec la fleur de sureau, le mélilot, etc.

Le régime est celui qui convient aux enfants lymphatiques, scrofuleux, chez lesquels d'ailleurs les engelures sont constamment observées. (Voy. SCROFULE.)

ENGORGEMENT DU COL DE L'UTÉRUS. ENGORGEMENT DU CORPS DE L'UTÉRUS. — Voy. LEUCORRHÉE, MÉTRITE.

ENGORGEMENT DES CONDUITS GALACTOPHORES. — Accident qui survient chez les femmes nouvellement accouchées.

Symptômes. — Tension dans une mamelle ou dans les deux mamelles, avec douleurs vives, tuméfaction et bosselures de l'organe malade. — Surface tégumentaire chaude, etc.

Traitement. — Favoriser l'excrétion du lait par tous les moyens possibles (pompes aspirantes, ventouses, etc.). — Diminuer la sécrétion laiteuse par la diète, — les boissons délayantes (mauve, guinauve, tilleul, bourrache, canne de Provence, etc., 10 à 15 gram. par litre); — par les purgatifs et la compression chez les femmes qui devront sevrer leur enfant. — Éviter ensuite les écarts de régime, l'impression du froid, si l'on veut empêcher le retour de la maladie.

Pommade de belladone (Hott).

Extrait de belladone 4 gram.
Pommade de cétine 30 gram.

Appliquez, à l'aide de la charpie, autour des mamelles dans les cas d'engorgement laiteux de ces organes.

Fomentation de Justamond.

Chlorhydrate d'ammoniaque 30 gram.

Dissolvez dans :

Esprit de romarin 1 litre.

Tumeurs indolentes des mamelles, à la suite des engorgements laiteux.

ENGORGEMENT DES GLANDES LYMPHATIQUES SUS-CLAVICULAIRES. — Cet engorgement, qui n'est pas une adénite, puisqu'il n'est pas inflammatoire, et qui n'est pas cervical, puisqu'il n'appartient pas à la nuque, a son siège au contraire entre la clavicule et la première côte, et de là il peut s'étendre jusque vers l'aisselle.

Symptômes. — La dégénérescence affecte souvent la forme d'un chapelet; — les tumeurs qui la composent sont de forme globuleuse ou ovoïde, — mobiles, — élastiques, — sans changement de couleur à la peau, — le plus ordinairement indolentes. — Par suite de la compression qu'elles exercent sur le plexus brachial, sur les vaisseaux du cou et sur la trachée, engourdissement et œdème du membre supérieur, — dyspnée plus ou moins prononcée (Velpeau).

Traitement. — Celui surtout de la constitution ou de la diathèse.

*Pilules contre les engorgements
glandulaires chroniques.*

Savon médicinal.....	20 gram.
Gomme ammoniacque.....	10 gram.
Iodure de fer..	} De chacun, 5 gram.
Extrait de ciguë	
Extrait d'aconit.)	

Mélez et faites des pilules de 25 centigrammes. — 2 à 10 par jour.

Pommade résolutive (Dupuytren).

Sel ammoniac en poudre...	5 gram.
Pommade mercurielle.....	100 gram.

Mélez. — En frictions soir et matin, gros comme une noisette, sur les engorgements scrofuleux.

Pommade iodurée.

Iodure de potassium....	1 à 3 gram.
-------------------------	-------------

Axonge.....	30 gram.
Mélez.	

Pommade iodo-iodurée.

Iode.....	5 décigram.
Iodure de plomb...	1 à 2 gram.
Axonge.....	30 gram.
Mélez.	

*Pommade contre les engorgements
glandulaires chroniques.*

Bromure de potassium..	1 gram.
Hydrolé concentré d'io- dure de fer.....	4 gram.
Brome.....	20 centigram.
Huile d'amandes.....	4 gram.
Graisse benzinée.....	11 gram.

Quand l'état général du sujet a permis l'extirpation par énucléation, pas de réunion immédiate de la plaie (Velpeau). — L'engorgement comprime-t-il la trachée et les gros vaisseaux : section du muscle sterno-cléido-mastoïdien, afin de permettre à la tumeur de se porter en dehors (Nélaton).

ENGORGEMENTS DE LA LUETTE. — Engorgement inflammatoire de la luette. — Voy. ANGINE.

Engorgement séreux de la luette. — Symptômes. — Pas de douleur, pas de rougeur, pas de chaleur locales, — mais des mouvements incessants de déglutition et d'expuition, — parfois même de la toux, à cause de la longueur et du volume plus ou moins considérables de la luette.

Traitement. — Collutoires astringents, — alun porté directement sur le siège du mal, ou cautérisations avec le nitrate d'argent. — La luette est-elle indurée, comme squirrheuse : on en pratique l'excision.

Collutoire astringent.

Infusé de roses rouges....	200 gram.
Borax.....	3 gram.

Autre.

Oxymel simple.....	60 gram.
Extrait de ratanhia.....	5 gram.

ENGORGEMENTS DE LA MAMELLE. — Le professeur Velpeau a décrit les suivants.

Engorgement mammaire physiologique. — On l'observe quelquefois chez les jeunes femmes, soit aux époques menstruelles, soit au début d'une grossesse. Il ne demande aucun traitement, à moins d'un développement considérable du sein, à moins de douleurs vives et insupportables. Dans ces cas, une ou deux saignées suffisent pour ramener les choses dans leur état normal.

Engorgement mammaire hypostatique. — Particulier aux femmes à mamelles molles et pendantes. On oppose à cet inconvénient l'usage d'un corset bien fait.

Engorgement mammaire simple. — Il survient à la suite de coups, de blessures, de lactation, de menstruations irrégulières, chez les jeunes filles chlorotiques, et le plus souvent il reste inaperçu. Toutefois il est des cas où des douleurs se font sentir, surtout à l'époque des règles. C'est alors que les secours de l'art sont invoqués, que la compression, des onctions mercurielles ou iodurées, des cataplasmes émollients, deviennent nécessaires pour calmer, guérir et éviter les ponctions faites au centre de l'engorgement avec un bistouri à lame étroite. Un traitement tonique et ferrugineux, chez les sujets chlorotiques, complète la médication.

Engorgement mammaire symptomatique. — Conséquence d'un abcès du sein. On l'attaque, comme le précédent, par une compression. — Ponctions centrales si de vives douleurs sont accusées par la malade.

ENGORGEMENT PHLEGMONEUX DES GENCIVES. — *Symptômes.* — Rougeur vive. — Douleur lancinante. — Puis : gonflement plus ou moins considérable et plus ou moins dur, susceptible de se ramollir, d'abécéder en peu de jours si un traitement abortif n'en opère pas la résolution.

Traitement. — Antiphlogistiques. — Topiques résolutifs, astringents. — Gargarismes détersifs (p. 4). — Purgatifs salins (eau de Sedlitz). — Diète. — Enfin, ouvrir l'abcès si sa formation n'a pu être évitée.

ENGORGEMENT PHLEGMONEUX DU TISSU CELLULAIRE DES JOUES. — *Fluxion* dans le langage populaire.

Symptômes. — Douleurs plus vives encore que dans le cas précédent. — Accroissement progressif de la douleur jusqu'au cinquième ou sixième jour. — Disparition de cette dernière du huitième au neuvième jour, à moins que l'engorgement ne se termine par un abcès.

Traitement. — Comme il a été dit pour l'engorgement phlegmoneux des gencives. — Ouvrir l'abcès du côté de la cavité buccale.

ENGORGEMENT ŒDÉMATEUX DU TISSU CELLULAIRE DES JOUES. — (Fluxion dans le langage populaire).

Symptômes. — Douleur nulle ou très légère. — Gêne plus ou moins notable dans les mouvements de la mâchoire inférieure. — Couleur normale de l'enveloppe cutanée. — Pas ou peu de chaleur dans les parties malades.

Traitement. — Se garantir du froid et de l'humidité, mais surtout du froid, cause la plus ordinaire des fluxions si fréquentes chez les personnes qui ont des dents malades : applications de linges chauds sur les joues; garder la chambre. — Régime ordinaire, admettant, bien entendu, qu'il est bon et régulier.

ENTÉRITE, ENTÉRO-COLITE. — Inflammation qui peut s'étendre de l'intestin grêle au gros intestin, qui comprend par conséquent la *duodénite*, dont il sera question en parlant des maladies du foie, l'*iléite*, la *typhlite* et la *colite*, et qui porte aussi les noms de *colique inflammatoire*, *inflammation des intestins*, etc.

L'*entérite diffuse*, inflammation de quelques-unes des parties distinctes de l'intestin grêle; l'*entérite villose*, ou inflammation spéciale des villosités de la muqueuse; l'*entérite folliculeuse* ou *glandulaire*, inflammation des glandules intestinales de Peyer et de Brunner improprement appelées follicules, et qui ne serait autre pour quelques-uns que la *fièvre typhoïde* considérée dans son principe essentiel; l'*entérite pseudo-membraneuse*, qui s'accompagne de fausses membranes ou d'une exsudation blanchâtre, caséiforme, fortement adhérente aux papilles, mais considérée à tort comme une sous-variété de la variété diarrhémique appelée *dysentérie*, intéressent peu les médecins au point de vue thérapeutique, puisque, dans l'état actuel de la science, toutes ces affections se touchent, au moins sous le rapport du traitement que nous savons leur opposer. Enfin, les entérites catarrhale, séreuse, muqueuse, bilieuse, stercorale, ne sont autre

chose que les formes entéritiques *dyarrhée* et *dysentérie* dont nous avons cru devoir traiter isolément. Voy. ces mots.

Entérite aiguë. — PÉRIODE DE DÉBUT. — *Symptômes locaux.* — Coliques souvent très douloureuses, moins cependant que les coliques nerveuses. — Douleur vive, intermittente, de peu de durée, se faisant sentir à des intervalles très courts, commençant ordinairement à l'ombilic et s'irradiant dans toutes les parties du ventre. — Sensibilité de ce dernier quand on le presse, même légèrement.

Traitement. — Émollients. — Opiacés à petites doses (sirop, solutés, lavements, p. 116, 199). — Pour boisson : eau de riz édulcorée avec le sirop de gomme ou le sirop de coings. — Boisson albumineuse vanillée (p. 349). — Tous les jours un ou deux quarts de lavement préparés avec l'eau de guimauve, l'eau de son, de graine de lin, etc., additionnés chacun de 10 à 12 gouttes de laudanum de Sydenham (= 25 milligram. d'extrait thébaïque = 2 cuillerées à café de soluté régulateur p. 199).

Sur l'abdomen, s'il est douloureux, cataplasme laudanisé (à l'aide du même soluté régulateur).

Diète pendant quelques jours. — Après amendement des principaux symptômes, quelques petites tasses de bouillon léger, quelques cuillerées de potage au vermicelle, de blanc-manger ; — pas d'œufs.

Potion huileuse (Ant. Dubois).

Huile d'amandes douces 68 gram
Beurre de cacao.... 5 décigram.
Sirop de guimauve.... 100 gram.

Faites fondre le beurre de cacao avec une partie de l'huile, ajoutez le reste de l'huile et émulsionnez avec le sirop. — Cette potion étant de 10 cuillerées, si l'on jugeait à propos d'y faire entrer comme base quelque substance très active qui n'augmenterait pas sensiblement son volume, on saurait sans faire de calcul quelle quantité de cette base chaque cuillerée de la potion contiendrait. (A.-D. Naudin,)

Blanc-manger.

Gelée de corne de cerf... 200 gram.
Amandes douces mondées. 25 gram.
Sucre..... } De chaque,
Eau de fleurs d'oranger... } 15 gram.

Dans un mortier de marbre chauffé par l'eau bouillante, formez, avec la gelée encore chaude, les amandes, le sucre et l'eau de fleurs d'oranger, une sorte d'émulsion que vous coulerez à travers un blanchet dans un pot contenant 12 gouttes d'alcoolat de citron ; puis plongez le pot dans l'eau froide, ou mieux dans un mélange réfrigérant.

PÉRIODE D'ÉTAT. — *Symptômes locaux.* — Selles liquides avec matières fécales solides ou moulées, du moins dans les premières évacuations. — Borborygmes allant de l'ombilic au bassin en suivant la direction du gros intestin. — Douleurs anales très vives dues à l'action corrosive

des matières stercorales. — Aspect séreux et jaunâtre de ces dernières. — Parfois cinq, dix, vingt et trente selles dans la journée. — Parfois aussi véritable ténésme, évacuations muqueuses, sanguinolentes, comme dans la dysentérie.

Symptômes généraux. — Fièvre rare. — Frissons légers quelquefois. — Sensibilité au froid. — Chaleur. — Sueurs. — Du côté du cerveau, rien ou peu de chose. — Quelquefois troubles digestifs.

Traitement. — Même médication que pendant la période de début. Seulement régime plus sévère, diète absolue, tant qu'il n'y a pas d'amendement dans les symptômes.

Entérite chronique. — Complication très commune chez les phthisiques.

Symptômes. — Selles liquides ayant leur aspect stercoral. — Coliques. — Gargouillements. — Amaigrissement notable. — Sécheresse de la peau. — Accélération du pouls.

Traitement. — Voy. DIARRHÉE, DYSENTÉRIE, PHTHISIE.

Entérite des nouveau-nés. — *Symptômes.* — Ceux qui s'observent chez l'adulte ou à peu près, mais toujours plus graves. Ainsi colique et diarrhée. — Tension du ventre. — Mouvement fébrile prononcé (rare chez l'adulte). — Sur la muqueuse buccale, production plus ou moins prompte d'une éruption de *muguet* (voy. ce mot).

Traitement. — Opiacés à doses très exigües (soluté de morphine gradué, p. 416). — Voy. DIARRHÉE.

Entérite phlegmoneuse ou circonscrite. — Les entérites de cette espèce sont consécutives à une blessure, à un empoisonnement, à une occlusion intestinale. Nous traiterons de ce qui les concerne au mot ILÉUS.

ENTORSE (foulure). — Distension violente des parties molles et des ligaments qui environnent une articulation mobile, mais principalement l'articulation tibio-tarsienne.

Symptômes. — Au moment de l'accident, douleur vive et parfois assez violente pour déterminer une syncope. — Gonflement des parties. — Peau rouge et tendue. — Mobilité articulaire très prononcée. — Prompte résolution quand l'accident a été léger ; — arthrite traumatique dans le cas contraire.

Traitement. — Aussitôt après l'accident, immersion de l'articulation dans l'eau froide — immersion continuée pendant quelques heures. — Topiques résolutifs (eau de Goulard sans alcool, alcoolisée, végéto-minérale, p. 304 ; eau sanitaire, p. 168-169). — Position élevée du siège du mal. — Compression résolutive quand le gonflement est encore peu considérable. — Massage (Bonnet, Brulet, Girard) pendant un certain temps (quelques heures sont parfois nécessaires). — Bascule du pied de haut en bas (Lebâtard). — Les douleurs persistent-elles, des symptômes inflammatoires se déclarent-ils : on a recours aux topiques émollients, aux émissions sanguines locales.

Méthode générale du massage. — L'opération se compose de deux temps, et, pour chacun de ces deux temps, l'opérateur doit enduire d'un corps gras, tel que l'huile d'amandes douces, ses doigts et ses mains, afin de faciliter leur glissement et de rendre leur contact plus doux à la peau.

Quelle que soit la gravité d'une entorse, on ne s'occupera d'abord que du gonflement et de la douleur, sauf, après la disparition de ces symptômes, à constater plus tard les complications et à y remédier. — Le temps préliminaire de l'opération consiste dans de simples frictions excessivement légères, car à peine effleure-t-on la peau avec le bout des doigts. Ces frictions sont exécutées avec la face inférieure des doigts réunis, toujours de bas en haut et de façon à ne pas éveiller la moindre douleur. Après dix, quinze ou vingt minutes, il est rare que l'on ne puisse pas exercer une pression un peu plus forte, que l'on augmente ou qu'on diminue selon la sensation éprouvée par le malade. Rarement a-t-on agi ainsi pendant une demi-heure, que déjà le patient accuse un soulagement notable, surtout appréciable lorsque les douleurs sont continues.

Après ces frictions préliminaires, et lorsque l'on a pu exercer sur le membre endolori une pression que l'on peut évaluer au poids de la main, commence le deuxième temps de l'opération ou le massage proprement dit. Il consiste à agir non-seulement avec les doigts qu'on écarte plus ou moins pour les faire glisser dans les gouttières des régions, mais encore avec la paume de la main, de façon à embrasser toute l'articulation et toutes les parties environnantes. En pratiquant ce deuxième manuel, on observe la même gradation que dans le premier, c'est-à-dire qu'on procède encore d'une manière douce, moelleuse et sans secousses. Il faut toujours que les mains soient promenées dans le même sens, c'est-à-dire de bas en haut, et qu'elles agissent non-seulement sur les points douloureux, mais encore sur toutes les parties tuméfiées. Ainsi, pour l'entorse du pied et du poignet, l'opérateur exerce le massage depuis les extrémités des doigts jus-

qu'au tiers supérieur du tibia ou du radius, en mettant ses mains alternativement dans la pronation et dans la supination. Pour les autres articulations, on observe les mêmes principes, en agissant non-seulement sur la région malade, mais encore sur une grande étendue de celles qui lui sont limitrophes.

Après ces manipulations, plus ou moins prolongées suivant la gravité et l'ancienneté de l'entorse, on arrive à faire exécuter à l'articulation des mouvements dans tous les sens où il lui est normalement permis d'en faire, mais seulement lorsque les plus fortes pressions faites avec les mains n'éveillent plus aucune sensation douloureuse. Si ces mouvements déterminent quelque douleur, on les suspend pour revenir au massage, jusqu'à ce que de nouveaux tâtonnements démontrent à l'opérateur que la jointure peut être fléchie ou étendue sans que le patient accuse de sensibilité anormale. Ces mouvements communiqués ne laissent pas que d'être dangereux, et on ne doit y recourir que comme moyen d'appréciation des effets du massage.

Dans plusieurs cas où la cure, obtenue le premier jour, semblait définitive, on a vu le lendemain les douleurs reparaitre accompagnées d'une réaction plus ou moins forte. Alors il a suffi de recommencer une seule fois le massage pour faire disparaître ces symptômes. Le plus souvent même, on a pu se contenter de prescrire un repos de vingt-quatre heures et d'appliquer un bandage contentif imbibé d'eau-de-vie camphrée. Au reste ce bandage est bon dans tous les cas, et on fera bien de le conserver pendant deux ou trois jours. (Girard.)

Application particulière de la même méthode à l'articulation tibio-tarsienne. — Le malade, étant assis, tient la jambe blessée étendue, la plante du pied posée sur le genou de l'opérateur. Il est préférable qu'elle y soit fixée par les mains d'un aide. Si l'opérateur agit sur le pied droit, il en embrasse le talon dans la paume de sa main gauche, le fait basculer de bas en haut et d'arrière en avant, exerçant de la sorte une forte traction sur le tendon d'Achille. Le pouce de la main gauche s'étend autant que possible sur tout le gonflement tibio-tarsien, en cherchant à amener derrière la malléole externe tous les tissus qui en sont le siège. Il procède ainsi en maintenant la même position du membre et du talon, jusqu'à ce qu'il ait ramené à sa forme naturelle l'articulation qui primitivement était tuméfiée. Le gonflement dissipé sous l'influence de cette forte pression dirigée du bord externe au bord postérieur de la malléole externe, le pouce de la main gauche exerce encore des pressions moins puissantes pour terminer l'opération et rendre au pied sur sa face externe, sa forme

naturelle. La main droite, agissant de concert avec la main gauche, sur le membre droit entorsé, exerce les mêmes mouvements que la main gauche, en contournant de la même façon la malléole interne. La main droite prêtant son appui à la main gauche, pour maintenir le talon dans la position sus-nommée, ramène le pouce de la racine du gros orteil au-devant de l'articulation tibio-tarsienne, et fait exercer à celui-ci des mouvements de va-et-vient, de manière à détruire, par une pression simultanée avec le pouce gauche, le gonflement qui pourrait occuper la face interne du pied et de l'articulation. Lorsque la face dorsale du pied et son articulation par ces pressions rapides et successives, repris leur état normal, par l'absence de toute tuméfaction, l'opérateur saisit le talon par ses deux bords plantaires, et de la main droite il contourne l'extrémité inférieure de chacune des malléoles avec le médius et le pouce, dirige ceux-ci dans les rainures sous-malléolaires, et exerce à l'aide de ces deux doigts une forte pression de bas en haut, du calcanéum aux bords du tendon d'Achille jusqu'à l'extrémité inférieure du mollet. Il répète cette pression longitudinale jusqu'à ce que le membre ait repris sa forme primitive. Abandonnant cette traction sur le talon, en le maintenant toutefois dans la main gauche, l'opérateur exerce de la main droite sur la face dorsale du pied entorsé de fortes pressions, qui, dirigées de son extrémité inférieure à la supérieure, contournent l'articulation d'avant en arrière et obliquement de chaque côté. Le pied, par cette manœuvre, retrouve sa forme primitive, et les douleurs déterminées par les différentes pressions cessent au fur et à mesure qu'on les exerce. Le malade peut aussitôt se chausser et marcher. Aucun appareil n'est absolument nécessaire, et le blessé reprend ses occupations le lendemain ou le surlendemain. La manœuvre faite sur le talon droit par la main gauche doit être exercée de la main droite sur le pied gauche.

ENTRÉE DE L'AIR DANS LES VEINES. — *Symptômes.* — Sifflement semblable à celui qui se fait entendre quand l'air rentre dans la cloche pneumatique où le vide a été fait. — Cri aigu poussé par le malade. — Syncope subite. — Cessation instantanée de la vie.

Traitement. — Jusqu'alors rien de spécial, rien de suffisant. Le décubitus sur le côté droit, la compression des parois thoraciques, la fermeture de la plaie veineuse, la succion ou l'aspiration de l'air avec la bouche, avec une pompe ou avec un tube, la respiration artificielle, tout a échoué, ainsi que les moyens conseillés pour la syncope.

Peut-on prévenir un accident aussi funeste? Voy. PLAIES DE LA POITRINE.

ENTROPION. — Renversement partiel ou total d'une paupière ou des deux paupières en dedans.

Symptômes. — Douleur vive due au contact des cils et du globe oculaire, assez analogue à celle que produirait un corps étranger, à laquelle s'accoutume l'œil, et qui finit par être moins sensible.

Traitement. — Antiphlogistiques, s'il y a blépharite aiguë et intense. — Redressement et soutien de la paupière à l'aide de bandelettes agglutinatives et d'une légère pression, si le renversement et le relâchement de la peau sont peu prononcés. — Seconder les effets des mêmes moyens par des fomentations astringentes souvent répétées (solutés d'alun, de sulfate de zinc, de sulfate de cuivre, décoctés de substances tannifères, etc.). — Dans les cas contraires : ligature (traverser avec une épingle un pli vertical de la peau près des cils ; accrocher un fil sur l'épingle et abaisser un peu la paupière ; fixer l'autre extrémité du fil à l'oreille du côté opposé en passant sous la mâchoire). — Fixation d'un lambeau de tégument avec le mors d'une serre-fine. — Vésication (on a pour but d'avoir une plaie superficielle dont la cicatrisation devient un moyen de redressement). — Cautérisation de la peau (soit avec le fer rouge, soit avec l'acide sulfurique ; même but que dans l'emploi du vésicatoire ; toutefois le moyen est douloureux, long, infidèle ; on lui préfère l'excision. — Excision transversale ou verticale de la peau, ou combinaison des deux modes d'excision ; — excision des brides existantes ; — enlèvement d'une portion triangulaire de toute l'épaisseur de la paupière ; — section du muscle orbiculaire avec ou sans perte de substance ; — enlèvement des tumeurs préexistantes ou secondairement développées. (Pour les excisions, les sections et les procédés qui leur conviennent, voy. les traités spéciaux de Desmarres, de Sichel, etc.).

ÉPANCHEMENT D'AIR OU DE GAZ DANS L'ABDOMEN. — Accident dû à la division, à la rupture ou à toute autre lésion traumatique des intestins. Il présente les mêmes symptômes et demande le même traitement que l'épanchement de matières alimentaires et stercorales. (voy. ce mot).

ÉPANCHEMENT D'AIR DANS LA POITRINE. — *Symptômes.* —

Dyspnée très intense, ou respiration un peu gênée, incomplète, suivant le volume de l'air épanché.

Traitement. — Quelques jours de repos dans les cas légers. — Dans les cas plus graves, fermer l'ouverture de la plaie avec un morceau de diachylon afin d'empêcher l'air d'entrer ou de se renouveler.

ÉPANCHEMENT DE MATIÈRES ALIMENTAIRES ET STERCORALES DANS L'ABDOMEN. — Accident occasionné par une plaie pénétrante, une perforation, etc.

Symptômes. — Douleur excessive et subite. — Ballonnement du ventre. — Bref, toutes les manifestations de la *péritonite aiguë* (voy. ce mot).

Traitement. — Se hâter d'ouvrir le foyer de l'épanchement quand le siège de celui-ci est bien connu et circonscrit. — Respecter les adhérences qui ont pu s'établir. — Combattre avec énergie tous les désordres consécutifs à l'accident (voy. TRAITEMENT DE LA PÉRITONITE AIGUE). — Opium à haute dose (5, 10 et 15 centigrammes et plus dans le courant de la journée). — Diète. — Repos.

ÉPANCHEMENT DE PUS DANS L'ABDOMEN. — Accident consécutif à la rupture d'un abcès du foie, de la rate, de la prostate, de l'utérus, des parois de l'abdomen, de la fosse iliaque, etc., et qui, sous le rapport des symptômes et du traitement, a la plus grande analogie avec *l'épanchement sanguin dans l'abdomen* (voy. ce mot).

ÉPANCHEMENT DE PUS DANS LA CHAMBRE ANTÉRIEURE DE L'ŒIL (hypopion). — *Symptômes.* — Tache jaune, circonscrite, mobile quand le malade remue la tête (phénomène qui n'existe pas quand on a affaire à un abcès de la cornée ou de l'iris, ou quand le pus est concret), située à la partie inférieure de la cornée. — Trouble de la vision si l'épanchement est considérable; vision possible dans le cas contraire, c'est-à-dire quand la pupille n'est pas complètement recouverte.

Traitement. — D'abord celui des causes qui ont produit l'hypopion. — Puis les résolutifs, — les purgatifs, — les mercuriaux — et parfois les émissions sanguines. — Tisane de polygala-sénéga iodurée. — Ponction ou section de la cornée; évacuation du pus.

Tisane de polygala-sénéga iodurée
(Lange, de Kænisberg).

Polygala-sénéga 8 à 10 gram.
Eau 1 litre.

Faites bouillir pendant quinze à vingt minutes; passez, et ajoutez :

Ioduro de potassium. 3 à 5 gram.
Sirop de sucre 60 gram.

Par tasses dans la journée.

ÉPANCHEMENT DE PUS DANS LA POITRINE (pyothorax).—

Voy. PLEURÉSIE.

ÉPANCHEMENT DE PUS DANS LES BOURSES SÉREUSES SOUS-CUTANÉES ET SOUS-MUSCULAIRES. — *Symptômes.* — Ceux de toute inflammation persistante ou arrivée à son déclin.

Traitement. — Ponction, compression, dans les cas simples ou légers. — Excision du kyste quand l'orifice tend à devenir fistuleux.

ÉPANCHEMENT DE SANG DANS L'ABDOMEN. — *Symptômes dans les cas légers.* — Quelques jours après l'accident, douleur dans un des points de l'abdomen. — Nausées si l'épanchement est voisin de l'estomac. — Besoins fréquents d'uriner, pesanteur sur le rectum, si la vessie, le rectum touchent à l'épanchement.

Symptômes dans les cas graves. — Ceux d'une hémorrhagie abondante, c'est-à-dire : pâleur de la face, — faiblesse du pouls, — défaillance, syncope, — gonflement rapide de l'abdomen. — Le sang épanché n'est-il point résorbé : une péritonite mortelle peut en être la conséquence. — La partie séreuse du sang épanché n'est-elle point résorbée ; le caillot devient-il emprisonné dans un kyste constitué par des fausses membranes, par des adhérences : ou bien il s'enflamme et le kyste se résorbe, ou bien un véritable abcès s'établit. Surviennent alors des frissons irréguliers, — de la douleur dans l'abdomen, — de la soif, — de la diarrhée ou de la constipation.

Traitement. — L'épanchement est-il peu profondément situé : son ouverture se fait en dehors et la maladie marche à la guérison. — Est-il au contraire très profond : il faut temporiser, tenter une ouverture artificielle et combattre les accidents concomitants ou consécutifs.

Un autre traitement, préventif de la formation de l'abcès, est celui-ci : La plaie qui a donné lieu à l'épanchement est béante. On donne au blessé une position qui facilite la sortie du sang ; on aide cette sortie par des aspirations avec une pompe ou une seringue ; on injecte de l'eau tiède dans la plaie si le sang est coagulé ; — enfin, comme ressource extrême, on pratique une contre-ouverture dans la partie la plus déclive de la poitrine.

Il n'y a pas de plaie extérieure, les symptômes n'indiquent qu'un épanchement peu considérable ; on favorise la résorption par des purgatifs, par des saignées, la diète, le repos.

Les symptômes annoncent-ils un épanchement considérable : on établit

une issue étroite au moyen d'une simple ponction sous-cutanée si on redoute l'entrée de l'air dans les plèvres; une issue largement pratiquée sur les parois de l'abdomen si déjà une certaine quantité d'air a pénétré, et si de plus il y a un commencement de décomposition putride.

ÉPANCHEMENT DE SANG DANS L'INTÉRIEUR DU CRANE.

— Ces épanchements ont lieu soit entre la table interne et la dure-mère, soit dans la cavité de l'arachnoïde et dans l'épaisseur de la pie-mère, soit dans la pulpe cérébrale et les cavités ventriculaires.

Symptômes. — Peu saillants quand l'épanchement s'est fait lentement.

— Symptômes de la compression quand l'épanchement s'est effectué subitement ou avec une grande abondance (voy. COMPRESSION DU CERVEAU).

Traitement. — Dans les cas simples ou légers, médication expectante, palliative, ou, en d'autres termes, médecine des symptômes.

Dans les cas graves : Purgatifs, — saignées abondantes et répétées, — sangsues en permanence derrière les oreilles. — Application du trépan aux conditions suivantes : existence d'une fracture du crâne, connaissance exacte du lieu de l'épanchement (Nélaton).

ÉPANCHEMENT DE SANG SOUS LE PÉRICRANE. — Voy. CÉPHALÉMATOME.

ÉPANCHEMENT DE SANG DANS LA CHAMBRE ANTÉRIEURE DE L'ŒIL (hypohéma, hyphéma). — Cet accident, consécutif tantôt à un coup, tantôt à une ophthalmie violente, ou encore à une opération faite sur l'œil lui-même, cède le plus souvent au repos de l'organe malade, — aux topiques résolutifs. — Une incision pratiquée à la partie la plus déclive de la cornée ne devient nécessaire que dans le cas où l'épanchement est considérable.

ÉPANCHEMENT DE SANG ENTRE L'UTÉRUS ET LE RECTUM. — Voy. HÉMATOCÈLE RÉTRO-UTÉRINE.

ÉPANCHEMENT DE SÉROSITÉ DANS LES BOURSES SÉREUSES SOUS-CUTANÉES ET SOUS-MUSCULAIRES (hygroma). — *Symptômes de l'état aigu.* — Tumeur arrondie, fluctuante, avec chaleur vive à la peau, douleur etc.

Symptômes de l'état chronique. — Fluctuation facile à percevoir si les

parois du kyste sont minces et transparentes, difficile à constater dans le cas contraire.

Traitement. — Antiphlogistiques locaux et généraux, c'est-à-dire émissions sanguines si le mal est à l'état aigu; puis : topiques émollients. — Repos absolu. — Alimentation légère. — Boissons laxatives [petit-lait (voy. FIÈVRE ÉPHEMÈRE), bouillon de veau, limonade végétale, p. 51, 120]. — Dans l'état chronique : topiques froids et résolutifs, et principalement compresses imbibées d'un soluté de sel ammoniac (60 à 80 gram. de chlorhydrate d'ammoniaque par litre d'eau). — Vésicatoires volants. — Onctions mercurielles ou iodurées (axonge, 30 gram.; proto-iodure de mercure ou iodure de potassium, 1 à 3 gram.). — Enfin à l'écrasement, à l'incision sous-cutanée, à la ponction suivie de la compression, à l'incision, à l'excision simple, préférer la ponction avec irritation du kyste au moyen d'une ou de plusieurs injections iodurées comme dans l'opération de l'hydrocèle.

ÉPANCHEMENT D'URINE DANS L'ABDOMEN. — Cet épanchement est consécutif à une solution de continuité de la portion de la vessie tapissée par le péritoine.

Symptômes. — Douleur excessive dans l'abdomen et principalement dans la région hypogastrique. — Miction nulle. — Puis tous les signes d'une phlegmasie violente de la séreuse abdominale. (Voy. PÉRITONITE AIGUE.)

Traitement. — Tenter tous les moyens propres à faciliter l'expulsion de l'urine et à rendre celle-ci le moins âcre possible. On atteint ce dernier résultat en faisant fréquemment, à l'aide d'une sonde, des injections émollientes dans la vessie.

ÉPHÉLIDÈS (taches de rousseur ou taches hépatiques). — Macules pigmentaires cutanées plus ou moins persistantes, fauves, irrégulières, sans changement de couleur des espaces environnants, sans saillie, sans exfoliation, sans prurit, et qui se distinguent des macules du *lentigo* et de la *syphilide pigmentaire* à leur étendue plus large (ni lenticulaire ni nummulaire) et à leur disposition moins évidente soit à se rapprocher, soit à se généraliser. On donne vulgairement le nom de *masque* aux éphélides faciales déterminées par la grossesse.

Traitement. — Favoriser la résorption du pigment, telle est l'indication à remplir; tout traitement local qui, dirigé dans ce sens, a pour résultat premier d'enflammer modérément la peau ou seulement de lui imprimer

une excitation légère est souvent suivi de succès. — Dans cette vue : Lotions avec la pâte d'amandes ou avec le son contre les engelures (p. 393); — lotion ou pommade boratée (p. 393); — lotion alunée (p. 393), — ou l'une des préparations suivantes, qui néanmoins réclament une certaine circonspection dans leur emploi.

Pommade antéphélique
(Corbel-Lagneau).

Beurre de cacao..... 22 gram.
Précipité blanc..... 75 centigram.
Baume du Pérou.... 3 gram.

Mêlez. Une quantité quelconque de cette pommade contiendra 0,03 ou à peu près de protochlorure de mercure précipité.

Eau cosmétique de Guerlain.

Prenez d'une part : bichlorure de mercure 5 centigrammes, eau distillée, 25 grammes. Faites un soluté régulateur.

Prenez d'autre part :

Eau distillée de laurier-cerise .	} De chacun,	400 gram.
Eau distillée de feuilles de pêcher....		
Soluté régulateur ci-dessus		
Extrait de saturne..		25 décigram.
Alcool rectifié.....		25 centigram.
Teinture de benjoin.		1 gram.

Mêlez dans l'ordre ci-dessus les quatre premières substances, ajoutez l'alcool réuni à la teinture. Une quantité quelconque de cette préparation contiendra 0,00001 de bichlorure de mercure ou à peu près.

Émulsion cosmétique de Gowland.

Émulsion d'amandes amères. . .	160 gram.
Chlorhydrate d'ammoniaque.	} De chacun,
Bichlorure de mercure	

Pulverisez ensemble le chlorhydrate et le bichlorure, ajoutez l'émulsion peu à peu. Une quantité quelconque de ce composé contiendra 0,0005 de bichlorure de mercure ou à peu près.

Cérat émulsion-mercuriel (Potencier).

Huile d'amandes douces. 25 gram.
Cire blanche.... 6 gram.
Lait d'amandes amères. 18 gram.
Bichlorure de mercure.. 5 centigram.
Alcool rectifié, quantité suffisante pour dissoudre le bichlorure.

Mêlez. Une quantité quelconque de ce cérat contiendra 0,001 de bichlorure de mercure ou à peu près.

Émulsion mercurielle de Duncan.

Amandes amères. 10 gram.

Triturez dans un mortier de marbre, et ajoutez peu à peu :

Eau distillée..... 100 gram.

Passez. Faites dissoudre :

Bichlorure de mercure
20 à 25 centigram.

Une quantité quelconque de cette émulsion contiendra 0,002 à 0,0025 de bichlorure de mercure ou à peu près.

Lotion antéphélique (Hardy).

Eau distillée.....	100 gram.
Bichlorure de mercure	4 décigram.
Alcool rectifié, quantité suffisante pour dissoudre le bichlorure.	
Acétate de plomb....	} De chacun,
Sulfate de zinc.	

Mélez. Une quantité quelconque de cette liqueur contiendra 0,004 de bichlorure de mercure ou à peu près.

Deux fois par jour on en imbibera des compresses que l'on appliquera sur les macules pigmentaires.

Contre les éphélides très résistantes on emploiera la pommade du docteur Rochard ou celle de Boutigay à l'iodure de chlorure mercurieux, mais on redoublera de circonspection : une seule onction tous les deux ou trois jours, en ayant soin de n'attaquer à la fois qu'un espace assez circonscrit.

Eaux sulfureuses de Luchon, de Baréges ou de Cauterets, administrées deux ou trois fois par semaine, soit en bains généraux, soit en douches locales sur les points affectés (Hardy).

Comme moyens internes : quelques verres par jour d'eau sulfureuse d'Enghien ou de Cauterets coupée avec deux parties de lait ou deux parties d'eau d'orge en commençant (Hardy) ; peu à peu l'eau sulfureuse est administrée pure.

Quelques laxatifs peuvent être prescrits comme adjuvants des moyens précédents. Il en est de même du suc d'orties : 30 à 100 grammes (2 à 6 cuillerées à bouche) de suc frais, ou 3 à 10 décigrammes de suc épaissi divisé par pilules.

Pilules de soufre et d'ortie (Beirao).

Fleurs de soufre } De chaque,
Extrait de suc d'ortie } 3 gram.
Faites 20 pilules.

Contre l'eczéma, l'herpès, les éphélides. — 2 à 6 par jour.

On fait prendre en même temps des bains avec un décocté d'ortie.

Régime doux et modéré. — Pas de stimulants, d'excitants solides ou liquides. — Éviter l'action du soleil, surtout chez les personnes blondes, dont la peau fine et délicate est promptement altérée.

ÉPICANTHUS. — Maladie de l'angle oculaire, presque constamment de l'angle interne, constituée par la présence d'un repli cutané qui, du sommet de cet angle, s'avance un peu par-dessus le globe de l'œil.

Traitement. — Excision d'un pli cutané vertical sur le dos du nez quand la maladie est congénitale (Von Ammon). — Traitement des causes quand la maladie est accidentelle.

ÉPIDIDYMYTE. — Inflammation de l'épididyme. — Voy. ORCHITE.

ÉPILEPSIE (haut-mal, mal sacré, mal caduc, maladie luna-

tique). — Névrose cérébrale convulsive tantôt syndromique tantôt essentielle ou paraissant du moins être telle, et qui, dans l'état actuel de la science, n'a reçu, nous devons le dire, d'autre définition que celle qui résulte de l'exposé de ses symptômes.

Les symptômes de l'épilepsie sont 1° prodromiques, 2° momentanés, 3° prolongés.

Symptômes prodromiques. — Changement notable dans le caractère habituel. — Irascibilité très prononcée. — Tristesse. — Malaise. — Agitation ou somnolence. — Céphalalgie. — Troubles digestifs divers. — Éruptions cutanées. — Rougeur de la face. — Bouffées de chaleur. — Sensation comme d'une sorte de vapeur froide (*aura epileptica*) qui, soit de la face, soit de l'un des bras, de l'une des mains ou des cuisses, gagne rapidement le cerveau.

Traitement. — A part les moyens hygiéniques, tels que l'exercice ou la promenade en plein air, les distractions agréables, les occupations sérieuses, mais non poussées jusqu'à la fatigue, on conseille une ligature, une compression placée entre le point de départ de la sensation particulière dite *aura epileptica* et le centre nerveux. — On conseille encore l'inspiration légère, passagère, de l'ammoniaque liquide, et l'ingestion du même alcali (10 à 12 gouttes dans une potion ou un peu d'eau sucrée).

Symptômes momentonés (petit mal). — Vertige simple. — Arrêt subit dans les occupations habituelles; — absence ou étourdissement; — attaque brusque. — Suspension des facultés sensoriales et peut-être de quelques-unes des autres facultés intellectuelles. — Convulsions. — D'autres fois le malade a le temps de s'asseoir, ou bien il fléchit sur lui-même, il tombe.

Traitement. — Aussitôt l'attaque, desserrer les vêtements du malade, placer celui-ci de manière qu'il ne puisse se blesser par le choc des corps environnants. — Contenir et diriger les convulsions à l'aide d'étreintes convenables et suffisantes. — Placer des linges ou des mouchoirs entre les mâchoires, pour empêcher la langue d'être lacérée, déchirée. — Faciliter l'écoulement de la salive écumeuse en inclinant la tête. — Pratiquer une saignée du bras s'il y a imminence de congestion vive vers le cerveau, si l'accès a une longue durée. — Être sobre des inhalations d'éther, d'ammoniaque surtout. — Camisole de force s'il survient du délire furieux.

Après l'attaque : Repos. — Régime doux. — Bain général. — Pédiluve s'il y a de la céphalalgie. — Un éméto-cathartique s'il y a quelques troubles digestifs. — Un vermifuge si on soupçonne l'existence de vers intestinaux. — Saignée s'il y a des phénomènes de pléthore. — Antispasmodiques à l'intérieur, et de préférence ceux qui ont une saveur et une odeur

très prononcées (asa foetida, camphre, castoréum, huile de Dippel, extrait de valériane, essence de térébenthine, etc.).

Contre le retour des attaques : Exercice modéré du corps et de l'esprit. — Régime doux, régulier.

Symptômes prolongés (grand mal). — Cri et chute subite. — Suspension des facultés sensoriales, peut-être aussi des autres facultés de l'intelligence. — Roideur tétanique de tous les membres. — Respiration suspendue. — Gonflement des veines. — Congestion de la face. — Pouls faible et petit. — Dilatation et insensibilité des pupilles. — Battements du cœur forts et tumultueux. — Rétraction des mains et des doigts difficile à rompre. — Cessation de l'état tétanique. — Alternatives de contraction et de relâchement dans les muscles de la face. — Force du pouls. — Cessation complète des convulsions. — Rétablissement de la respiration. — Ronflement particulier. — Face pâle, décomposée. — Plus de ronflement. — Facultés sensoriales, intellectuelles recouvrées.

Aux lésions symptomatiques ci-dessus succèdent une fatigue musculaire excessive, — de la céphalalgie, — de l'hébétude intellectuelle, — une ignorance complète de ce qui vient de se passer.

Aux symptômes ci-dessus il faut ajouter les suivants, bien qu'ils ne soient pas constants : Déchirure de la langue. — Salive écumeuse et sanguinolente. — Convulsions violentes, plus fortes d'un côté que de l'autre. — Fureur succédant à l'accès. — Désirs érotiques très prononcés et publiquement exprimés par des gestes lascifs.

Traitement curatif. — Pas plus certain que celui de l'hystérie, à moins d'une persévérance de plusieurs mois, de quelques années même dans la médication adoptée : Poudre de valériane à la dose de 60 grammes pour la première semaine, 125 à 200 grammes pour la deuxième et la troisième, 250 grammes pour la quatrième. — Lactate de zinc en poudre ou en pilules, à la dose journalière de 3 à 4 décigrammes pendant la première semaine, et, progressivement de semaine en semaine, jusqu'à la dose de 2 grammes par jour (Herpin). — Valérianate d'atropine à la dose journalière d'un demi-milligramme à 2 milligrammes progressivement de semaine en semaine (Michéa). — Suspendre ladite médication pour que l'habitude n'en affaiblisse pas l'action. — Sont encore recommandés : la poudre de racine d'armoïse à la dose journalière de 3 à 4 décigrammes et plus progressivement ; — la poudre de racine de sélin des marais ou persil des marais (Trinius, Schmutziger, Herpin), en commençant par 1 à 5 grammes et allant jusqu'à 6 et 10 dans les vingt-quatre heures ; — les toniques, les ferrugineux s'il y a quelques signes chlorotiques ; — les révulsifs cutanés

et intestinaux, dans les cas rebelles ; — enfin les soins hygiéniques seulement quand la maladie est réfractaire à tout mode de traitement. — Le nitrate d'argent à l'intérieur compte peu de succès, si même il en compte ; il a, de plus, l'inconvénient d'ardoiser les malades.

Pilules contre l'épilepsie (Trousseau).

Extrait de belladone... } De chaque,
Poudre de belladone... } 15 centigram.

Faites 15 pilules.

Le premier mois, le malade prend une de ces pilules chaque soir en se couchant : le soir plutôt que le matin, parce que l'épilepsie est plus souvent nocturne que diurne, et qu'ensuite la belladone, devant être administrée à doses croissantes, expose le malade à moins d'inconvénients quand on la donne à l'entrée de la nuit. Le deuxième mois, deux pilules au lieu d'une ; le troisième mois, trois pilules ; le quatrième, quatre, toujours à la fois, quel qu'en soit le nombre : ce détail est capital. Si la dose du médicament paraît trop élevée, trouble la vision, produit un sentiment d'âcreté à la gorge, on doit rétrograder et n'augmenter la dose que tous les deux mois. On arrive ainsi au bout de l'année au chiffre de sept à huit pilules chaque soir, et on apprécie alors l'influence de la médication. Les familles ont un registre sur lequel elles inscrivent jour par jour le nombre, la forme et l'intensité des attaques et des vertiges, et lorsque, après un an de traitement, on constate une diminution dans la force et le nombre des attaques, une modification heureuse dans leur forme, on insiste sur l'emploi de la belladone pendant deux, trois, quatre ans de suite, en augmentant tous les deux ou trois mois la quantité de la substance active jusqu'à doses intolérables.

Électuaire anti-épileptique (Mead).

Quinquina. 100 gram.

Étain. } De chaque,
Racine de valériane... } 50 gram.
Sirop de sucre, quantité suffisante.

4 grammes matin et soir pendant trois mois, en interrompant pendant vingt-quatre heures tous les neuf ou dix jours.

Opiat anti-épileptique (Idler).

Indigo pulvérisé. 15 gram.
Poudre aromatique. 2 gram.
Sirop, quantité suffisante.

Mêlez.

Cette quantité se prend d'abord en deux jours, puis on la donne toutes les vingt-quatre heures.

Pilules de valériane.

Extrait de valériane 5 gram.
Castoréum. 2 gram.
Camphre 1 gram.
Thridace. 2 gram.

36 pilules. — 1 à 6 par jour.

Pilules contre l'épilepsie (Michel).

Extrait d'opium. 1 décigram.
Indigo pulvérisé. 8 décigram.
Extrait de valériane... } De chacun,
Extrait de quinquina.. } 12 décigram.

Faites 24 pilules. — Le malade prend 4 de ces pilules par jour, et boit, matin et soir, un infusé d'arnica.

Pilules anti-épileptiques (Quarin).

Valériane en poudre. 30 gram.
Limalle de fer. 12 gram.
Myrrhe. } De chacun,
Extrait de tormentille... } 6 gram.
Oliban. }

Pilules de 15 centigrammes. — On

en prescrit 5 à 10 trois fois par jour, contre l'épilepsie déterminée par l'onanisme.

Pilules contre l'épilepsie (Urban).

Sulfate de cuivre ammoniacal..... 3 décigram.
Mie de pain blanc..... 1 gram.
Sirop de sucre, quantité suffisante.

12 pilules. — 3 matin et soir, en augmentant la dose d'une pilule tous les deux jours.

Pilules cuivrées (Svédiäur).

Sulfate de cuivre ammoniacal. 5 décigram.
Mie de pain 3 gram.
Carbonate d'ammoniaque liquide, quantité suffisante pour faire 50 pilules.

Tous les jours, en deux fois, 2 à 5 pilules.

Pilules contre l'épilepsie (Biett).

Sulfate de cuivre ammoniacal 1 gram.
Extrait de valériane 5 gram.

60 pilules. — 1, puis 2, jusqu'à 4 par jour.

Pilules contre l'épilepsie (Vallerand).

Sous-azotate de bismuth. 1 gram.
Extrait de quinquina . . . 2 gram.
Extrait de jusquiame . . . 5 décigram.

Faites 12 pilules. — 2 par jour.

Pilules contre l'épilepsie (Debreyne).

Extrait aqueux de belladone. 4 gram.
Poudre de gomme arabique. 2 gram.
Poudre de guimauve, quantité suffisante.

120 pilules. — On prendra 1 pilule le premier jour, 2 le second, et l'on augmentera d'1 chaque jour jusqu'à 6 en vingt-quatre heures, 2 matin, midi et soir et une ou deux heures avant le repas. On continue ainsi, si l'on n'éprouve

pas un trouble notable de la vue. Si ce trouble se manifeste, on diminue la dose ou l'on cesse tout à fait pendant quelques jours. Si l'on n'a observé aucune altération de la vue, ni d'autres effets fâcheux, on pourra porter la dose à 8 ou 10 pilules, ce qui fera 27 à 33 centigrammes d'extrait de belladone par jour. — On prend en même temps de la tisane de valériane.

Électuaire contre l'épilepsie (Tessier).

Gomme arabique..... 10 gram.

Mélangez avec :

Eau..... 10 gram,

Ajoutez :

Miel blanc..... } De chaque,
Essence de térébenthine... } 50 gram.
Magnésie carbonatée, quantité suffisante.

2 à 10 grammes par jour dans du pain azyme. — A l'exemple de M. Rayer, il est quelquefois utile d'associer à cette formule une petite proportion d'opium, 10 à 20 gouttes de laudanum de Rousseau par exemple, qu'on ajoute au mucilage pour toute la dose précédente.

Poudre du Tonquin (Pidérit).

Musc..... 4 décigram.
Poudre de valériane... 45 centigram.
Camphre en poudre.... 15 centigram.

Mêlez, et divisez en 10 décigrammes pour faire soit 10 prises pulvérulentes soit 10 pilules, dont chacune contiendra 4 centigrammes de musc, 45 milligrammes de valériane et 15 milligrammes de camphre.

Cette formule est la seule, non-seulement qui soit normale, mais qui reproduise à peu près exactement les proportions indiquées en poids duodécimaux dans la formule de Pidérit. (A.-D. Naudin.).

Dose : 2 à 3 décigrammes par jour, sous forme pulvérulente ou pilulaire.

Granules d'atropine (Bouchardat).

Atropine 5 centigram.
Miel et poudre de guimauve, quantité
suffisante pour faire 100 pilules que
vous enroberez d'une couche légère
de sucre.

Chaque granule, comme on voit, con-
tient exactement gram. 0,0005 d'atro-
pine.

Dose : 1 à 2 granules, soit 1/2 ou
ou 1 milligramme, le matin avant le dé-
jeuner, repas dans lequel seront exclus
le café, le thé, le cacao. Continuer pen-
dant 60 à 90 jours; cesser; reprendre
après trente ou quarante-cinq jours d'in-
terruption. Suspendre s'il survient de la
diarrhée. Ne pas tenir compte de l'é-
chéance ou de l'apparition menstruelle.
(*Maresch.*)

ÉPILEPSIE SIMULÉE. — Le prétendu* épileptique choisit le lieu de la scène qu'il veut jouer; il évite de se faire mal et fuit les gens de l'art. — Il ne peut résister à la douleur causée par l'expérience de la cire à cacheter tombant enflammée sur une partie quelconque du corps. — Sa figure ne passe pas subitement de la teinte violacée ou noirâtre à la teinte pâle qui caractérise la véritable attaque d'épilepsie. — Le rouflement soporeux qui suit l'attaque, l'altération de l'intelligence, l'air honteux, hébété, étonné, ne peuvent être parfaitement et complètement imités.

L'épilepsie simulée sera attaquée par les moyens les plus énergiques, tels que les moxas, les vésicatoires promeués le long de la colonne vertébrale : c'est le plus souvent la meilleure manière de dévoiler la supercherie.

ÉPILEPSIE SATURNINE. — Cette affection, effet de l'intoxication par les préparations de plomb, rangée parmi les maladies encéphalopathiques (Tanquerel des Planches), est ordinairement au-dessus des ressources de l'art. Toutefois, le médecin doit agir et attaquer les causes et les complications par la glace sur la tête, les vésicatoires à la nuque, les purgatifs énergiques, la valériane en tisane, en poudre ou en opiat (10 à 15 gram. de racine contuse par litre d'eau bouillante, pour faire une tisane; 5 à 10 gram. de poudre délayée dans un peu d'eau, ou associée au miel pour faire un opiat).

ÉPILEPSIE PAR IMITATION. — Cette affection n'est autre qu'une attaque due à la terreur éprouvée par les personnes témoins d'une attaque d'épilepsie, ou donnant des soins à des épileptiques. C'est contre elle que Boerhaave et Zimmermann employaient la menace de brûler avec un fer rouge tous les individus qui, dans leur hôpital, auraient des convulsions.

ÉPISPADIAS. — Anomalie anatomique inverse de celle qu'on nomme hypospadias et constituée par la présence d'un orifice urétral externe sur un des points de la face scrotale du pénis. — Voy. FISTULES DE L'URÈTHRE et VICES DE CONFORMATION.

ÉPISTAXIS. — Voy. HÉMORRHAGIE NASALE.

ERGOTISME. — Seconde forme ou forme gangréneuse de l'*acrodynie*, maladie que quelques-uns ont rapprochée de la pellagre, bien que rien ne milite en faveur de ce rapprochement, et que nous aurions pu étudier sous les noms de *feu sacré*, *feu Saint-Antoine*, *feu Saint-Martin*, *mal des ardents*, *gangrène des Sognolots*, *raphania*, car dans certaines localités tous ces noms lui sont encore donnés.

Symptômes. — L'ergotisme est ainsi caractérisé : Accablement général. — Douleurs violentes dans les parties malades. — Crampes suivies d'une sensation alternative de brûlure et de froid. — Rougeur érysipélateuse livide, annonçant la gangrène des phalanges ou des membres, laquelle peut être sèche (c'est le plus ordinaire) ou humide et atteindre les viscères (Jussieu, Paulet, Saillant, Teissier).

Traitement. — Commencer par faire cesser l'usage des grains avariés, faire vomir les malades; prescrire ensuite des boissons toniques, sudorifiques avec le café, le quinquina, la serpenteaire, etc. — S'abstenir des saignées, de l'amputation.

Tisane de serpenteaire.

Serpenteaire de Virginie....	15 gram.
Eau.. .. .	1 litre.
Faire bouillir quelques minutes (huit à dix); passer, et ajouter :	
Sirop de kina.....	60 gram.
Acétate d'ammoniaque....	15 gram
Par tasses dans la journée.	

Pilules toniques camphrées.

Extrait de kina.....	5 gram.
Camphre.....	1 gram.
Poudre de guimauve, quantité suffisante pour faire des pilules de 25 centigrammes.	
3 à 6 par jour.	

Régime. — Bonne hygiène, alimentation et habitation convenables, telles sont les bases du régime qui alors deviendra préventif d'une maladie causée, ici par les céréales mêlées à des parasites fongoides comme l'*ergot*, le *charbon*, la *rouille*, etc.; ailleurs par la misère, les privations de toutes espèces.

ÉRYSIPELE. — Inflammation érythémateuse toujours aiguë, extensive, caractérisée par une teinte rouge de la peau (*érysipèle simple*), un gonflement du tissu cellulaire sous-cutané (*érysipèle phlegmoneux*).

L'érysipèle peut être *spontané*, c'est l'érysipèle simple ; il peut être *traumatique* ou consécutif à une plaie, une blessure, etc. D'après sa marche, il est dit fixe ou erratique, vague ou ambulante ; enfin il peut occuper la face, le cuir chevelu, etc.

Érysipèle simple ou spontané. — *Symptômes précurseurs.* — Rougeur, chaleur dans les points qui vont être envahis.

Symptômes réels et locaux. — Douleur traduite par une chaleur âcre et un prurit plus ou moins désagréable. — Chaleur devenant de plus en plus âcre et brûlante. — Cuisson, tension, gonflement des téguments. — Le soir, exacerbation de la douleur. — Rougeur variant du rose clair au rouge foncé. — Tension du tissu cellulaire sous-jacent. — Afflux de liquides, de sérosité, principalement dans ce dernier tissu et surtout celui des paupières (*érysipèle œdémateux*). — Dans ce dernier cas : gêne des mouvements, douleur, fermeture des paupières, passage difficile de l'air dans les narines, etc.

Symptômes généraux. — Frissons, horripilations, soif, anorexie, lassitude générale, accélération du pouls, céphalalgie, anxiété, insomnie ; — tuméfaction des ganglions lymphatiques du cou, tuméfaction faisant partie quelquefois des symptômes précurseurs.

Aux symptômes locaux et généraux que nous venons de décrire se joignent quelquefois des phénomènes qui constituaient autrefois autant de variétés ou espèces particulières d'érysipèles. Ainsi des phlyctènes ou bulles se formaient-elles sur les parties enflammées, on avait l'*érysipèle phlycténoïde, bulleux, croûteux* (quand la sérosité épanchée au dehors se desséchait), *pemphigoïde*. Des vésicules apparaissaient-elles, le liquide qu'elles contenaient devenait-il purulent : on avait à traiter un *érysipèle vésiculeux, eczémateux, pustuleux, miliaire*.

Traitement. — La saignée du bras sera indiquée si le sujet est jeune, vigoureux, pléthorique. La saignée locale est rarement avantageuse. Il en est de même des vomitifs ou des purgatifs, à moins d'indications bien précises. Dans le cas contraire, leur utilité est contestable : d'où il résulte que, dans la grande majorité des cas, et le mal étant peu grave, la médecine des symptômes, les boissons douces et tempérantes, un régime alimentaire approprié constituent tout le traitement interne à formuler.

Comme moyen médicamenteux externe, on prescrit des lotions avec les

infusés aqueux de sureau ou de mélilot (15 à 20 gram. pour 500 gram. d'eau bouillante).

Des piqûres, des mouchetures, pourront être pratiquées sur les tissu vésiculés ou œdématisés, des topiques amidonnés et camphrés seront appliqués sur ces derniers.

Érysipèle ambulant. — *Symptômes.* — Ceux de l'érysipèle traumatique. — Déplacement successif et plus ou moins prompt des phénomènes inflammatoires.

Traitement. — Celui de l'érysipèle traumatique, mais surtout la cauterisation ou le vésicatoire afin d'emprisonner le mal.

Érysipèle du cuir chevelu (rarement spontané, plus rarement fixe). — *Symptômes locaux.* — Empatement, œdème du tissu envahi. — Rougeur peu prononcée. — Douleur très vive et exaspérée au moindre contact, s'irradiant dans la région du rachis, rendant le décubitus dorsal très difficile. — Suppuration rapide. — Décollement du péricrâne. — Carie. — Nécrose des os, etc.

Symptômes généraux. — Fièvre, agitation, insomnie, délire, coma, convulsions : bref, presque tous les symptômes de la méningite.

Traitement. — Moyens généraux déjà indiqués et scarification prompt et profonde pour donner issue au pus amassé ou sous-jacent.

Érysipèle de la face. — *Symptômes locaux.* — Douleurs toujours assez vives en raison de la densité, du peu d'élasticité des parties envahies (un des côtés du nez, joues, cuir chevelu, etc.). — Gonflement considérable des paupières quand celles-ci sont enflammées. — Fermeture de l'œil ou des yeux. — Larmolement.

L'oreille, le conduit auditif, les lèvres sont-ils atteints : douleur très vive dans le premier organe, obstruction du second, épaissement du troisième, et de plus écoulement d'une salive visqueuse et douleur au cuir chevelu. — Granulation de la peau du visage.

Symptômes généraux. — Ceux de l'érysipèle spontané, mais plus intenses. — Délire, etc. Ce dernier est dû bien plus à l'intensité de la fièvre et de la céphalalgie qu'à l'irradiation de l'inflammation des membranes cérébrales. — Tuméfaction des ganglions sous-maxillaires très rare, à moins d'une angine concomitante.

Traitement. — Un émétique ou un éméto-cathartique (voy. FIÈVRE TYPHOÏDE) est souvent nécessaire comme adjuvant du traitement de l'éry-

siplè simple. — Seconder les effets avec le bouillon de veau ou le bouillon aux herbes.

Bouillon de veau.

Rouelle de veau... 125 gram.
Eau de rivière..... 1 litre.

Faites cuire à une douce chaleur, dans un vase couvert, pendant deux heures ; passez le bouillon quand il sera refroidi.

On emploiera de même les bouillons de :

Mou de veau,
Poulet,
Écrevisses,
Tortues,
Grenouilles.

Bouillon aux herbes.

Oseille 50 gram.
Laitue }
Poirée } De chaque, 20 gram.
Cerfeuil }

Lavez et coupez ces plantes, faites-les cuire dans :

Eau... 1250 gram.

Ajoutez :

Beurre }
Sel } De chaque, 2 gram.

Passez à travers un linge. Par tasses, pour faciliter l'effet des purgatifs.

Érysipèle chez les nouveau-nés. — *Symptômes locaux et généraux.* — Ceux de l'érysipèle simple observé chez l'adulte quand le mal siège sur la face, ce qui est assez rare : symptômes plus violents, plus graves dans leurs conséquences.

Le tronc, les membres sont-ils envahis : rien de particulier sinon l'intensité des phénomènes morbides. Est-ce l'ombilic, ce qui est le plus ordinaire, soit après la ligature du cordon, soit sans cette circonstance : les vaisseaux ombilicaux, le péritoine peuvent devenir le siège d'une phlegmasie des plus graves. Survieillent alors des vomissements, de la diarrhée, de l'agitation, de l'insomnie, une dureté plus ou moins grande dans les tissus, etc.

Traitement. — Aux moyens indiqués pour l'érysipèle spontané ajouter la belladone à l'intérieur, le calomel, le sulfate de quinine (4 à 5 centigrammes), et le topique éthéré camphré.

Mixture belladonnée.

Teinture alcoolique de belladone..... 1 goutte.
Eau sucrée..... 100 gram.

Mêlez. — Par cuillerées d'heure en heure.

Éther camphré (Trousseau).

Éther 60 gram.
Camphre 30 gram.

A l'aide d'un petit pinceau de charpie trempé dans le soluté, on étend ce dernier sur toutes les parties frappées d'érysipèle. L'application est renouvelée toutes les cinq à six heures.

Érysipèle des paupières, Blépharite érysipélateuse. — Inflammation due à des piqûres d'insectes, à de petites plaies.

Symptômes. — Rougeur, tension de la peau des paupières. — Infiltration du tissu cellulaire de ces dernières. — Parfois des phlyctènes remplies de sérosité rougeâtre et même des abcès.

Traitement. — Comme il a été dit pour les érysipèles spontané et traumatique.

<i>Fomentation contre l'érysipèle œdémateux.</i>		Alcool camphré..... 15 gram.
Fleurs de mélilot.....	40 gram.	N'ajoutez l'alcool camphré qu'après avoir passé l'infusé de mélilot à travers un linge.
Eau bouillante.....	250 gram.	

Érysipèle phlegmoneux. — *Symptômes précurseurs.* — Tension, pesanteur notable des parties qui vont devenir le siège de l'inflammation.

Symptômes locaux. — Tuméfaction et consistance pâteuse des tissus envahis. — Puis : affaiblissement, pâleur des mêmes tissus. — Douleur moins vive. — Purulence du tissu cellulaire. — Fluctuation manifeste. — Décollement, amincissement de la peau. — Clapiers (*abcès métastatiques*). — Mortification, etc.

Symptômes généraux. Avant la suppuration : Fièvre, agitation, délire, chaleur brûlante, pouls accéléré. Après la suppuration établie : Frissons, horripilations, altération des traits, prostration des forces, *fièvre hectique*, etc.; parfois tous les symptômes de la *résorption purulente*.

Traitement. — Celui de l'érysipèle simple, et, de plus, pratiquer des ponctions sur tous les points envahis par le pus.

Érysipèle traumatique (consécutif, soit à une plaie, à une opération chirurgicale ou à une cause épidémique, soit à l'emploi de certaines substances dans les pansements, etc.).

Symptômes locaux. — Le mal débute par les lèvres de la plaie. Les bords de celle-ci sont secs, brûlants. Un liquide clair a remplacé le pus. Un décollement a lieu dans les parties déjà réunies ou en voie de réunion. Le pouls s'accélère, il y a imminence d'infection purulente.

Symptômes généraux. — A peu près ceux de l'érysipèle spontané.

Traitement. — Il est *préventif* et *curatif*. A. Maintenir les plaies à l'abri des corps irritants; ne pas opérer (autant que faire se peut) dans les temps d'épidémie. B. Vésicatoires volants, linéaires ou circulaires, sur la limite de l'érysipèle ou sur les parties saines qui circonscrivent les parties malades, de manière à emprisonner ces dernières. Lotion avec le sulfate ferrique ou onction avec la pommade ferrique, la graisse mercurielle double (*onguent napolitain*), la glycérine alunée, le collodion riciné ou

élastique, onctions qui doivent toujours dépasser en tous sens les surfaces enflammées.

On peut encore saupoudrer l'érysipèle traumatique et œdémateux avec l'amidon camphré, ou le frictionner légèrement avec le liniment oléo-calcaire (p. 123). Enfin des cautérisations avec le soluté aqueux de nitrate d'argent, préparé au cinquième ou au dixième, ont eu quelque succès.

Collodion élastique.

Collodion élastique.. 30 gram.
Térébenthine de Venise. 15 décigram.
Huile de ricin.... 5 décigram.

Mêlez. — Étendez avec un pinceau une couche assez épaisse.

Collodion riciné.

Collodion..... .. 30 gram
Huile de ricin..... 2 gram.

Mêlez, et employez comme le précé-
dent.

Glycérine alunée.

Glycérine 30 parties.
Alun..... .. 3 parties.

Mêlez.

Pommade ferrique.

Axonge..... .. 30 parties.
Sulfate de fer. 3 à 5 parties.

Mêlez.

Amidon camphré.

Amidon..... 60 parties.
Camphre en poudre... 2 à 10 parties.
Mêlez.

Pommade à la créosote (Laure).

Créosote 10 gram.
Axonge..... .. 40 gram.

Mêlez. — Étendez, en quantité suffi-
sante, sur les téguments malades.

Lotion ferrique.

Eau.. 1 litre.
Sulfate de fer..... 25 à 30 gram.

Badigeonnage iodo-ioduré
(Boinet).

Teinture d'iode.. ... 100 parties.
Iodure de potassium. .. 4 parties.

Mêlez. — Toucher les parties avec un
pinceau imbibé.

Érysipèle de la vulve. — Affection assez analogue à l'érythème des mêmes organes. Les différences sont celles-ci : gonflement beaucoup plus considérable. — Rougeur vive et limitée par un bord festonné. — Tendence prononcée à la suppuration ou à la gangrène.

Traitement. — Purgatifs, vomitifs. — Topiques avec le collodion riciné, la glycérine mêlée au précipité blanc.

Lotion avec le perchlorure de fer.

Perchlorure de fer mar-
quant 45° à l'aréomètre
de Baumé..... 5 à 20 parties.

Eau..... .. 1000 parties.

Mêlez.

Topique glycériné.

Glycérine..... .. 30 parties.
Précipité blanc..... 1 à 3 parties

Mêlez. — On peut remplacer le sel de
mercure par le sous-azotate de bismuth.

ÉRYTHÈME. — Inflammation exanthémateuse caractérisée par des rougeurs légères, superficielles et mal circonscrites de la peau, avec ou sans saillies, etc. •

Symptômes locaux. — Les principaux, un peu variables selon les espèces d'érythèmes décrites par les auteurs, sont les suivants : Taches irrégulières, d'un rouge un peu vif, très superficielles, disparaissant sous la pression des doigts et reparaissant aussitôt après. — Chaleur intérieure notable. — Douleur cuisante, peu vive, augmentant par l'action de la chaleur.

Y a-t-il gonflement, tuméfaction, suintement : on a les espèces ou variétés *papuleuse, tuberculeuse, noueuse, humide* ou *séro-purulente*.

A. Plaques peu étendues, peu saillantes, d'abord rouges, puis violacées, parfois brunâtres (ici le vice vénérien peut être supposé). (Résolution en deux jours.) Cette variété affecte principalement le cou, la poitrine, les bras, la partie postérieure de l'avant-bras, le dos de la main des femmes et des jeunes gens.

B. Plaques plus saillantes, plus persistantes que les précédentes.

C. Plaques coniques, d'1 à 3 centimètres de diamètre, d'un rouge un peu sombre et douloureuses, puis bleuâtres, siégeant sur les membres et surtout sur la partie antérieure des jambes. Cette variété est parfois compliquée de douleurs rhumatiques, mais non de rhumatisme réel. On la rencontre chez les enfants, les femmes et les jeunes gens^a à constitution molle et lymphatique. (Résolution en dix ou quinze jours.)

D. Érythème résultant du frottement de deux surfaces contiguës, accompagné d'un suintement plus ou moins notable, d'une odeur fade (*intertrigo*).

L'exanthème apparaît-il ou disparaît-il dans le cours d'une fièvre continue ou intermittente : on a l'*érythème fugace*.

Débute-t-il par un point papuleux ; s'étend-il du centre à la circonférence ; celui-ci se fait-il remarquer par l'élévation de ses plaques, par la rougeur de leur pourtour : l'érythème est dit *centrifuge* ; enfin une légère desquamation termine-t-elle la maladie : c'est l'*érythème desquamant*.

Symptômes généraux (plus fréquents dans l'érythème noueux que dans les autres). — Soif, anorexie, fièvre, etc.

Traitement. — Très simple et le même pour toutes les espèces ou variétés d'érythèmes, en tenant compte, bien entendu, des causes telles que les médications prolongées avec le mercure, le copahu, l'insolation (coup de soleil), le froid, les époques menstruelles difficiles ou interrompues, une

marche forcée, l'équitation, le séjour et le contact des matières fécales, le coryza, l'époque de la dentition, une alimentation trop excitante, etc., etc. — Lotions adoucissantes, bains tièdes, boissons tempérantes. — Saupoudrer les surfaces contiguës avec le lycopode, l'amidon, la fécule, le bois vermoulu, etc., ou les isoler par une légère couche de collodion. — Dans certains cas d'érythème nouveau, quelques laxatifs ou cathartiques, quelques émissions sanguines.

Érythème de la vulve. — *Symptômes.* — Chaleur vive et douleur dans la partie malade. — Léger gonflement interne. — Rougeur notable. — Parfois excoriations très douloureuses.

Traitement. — Soins d'une propreté excessive. — Lotions fréquentes avec l'eau de mélilot, d'aigremoine, de morelle. — Isoler les surfaces en les saupoudrant de lycopode, d'amidon, de poudre de vieux bois, de nitrate de bismuth. — Panser les excoriations avec la pommade au calomel ou au précipité blanc, 1 à 3 gram. de l'un des premiers pour 30 grammes d'axonge.

ESTHIOMÈNE OU DARTRE RONGEANTE DE LA RÉGION VULVO-ANALE. — Le docteur Huguier en décrit trois espèces.

Esthiomène superficiel, ambulante ou serpigineux, distingué en *esthiomène érythémateux*, et *esthiomène superficiel et tuberculeux*.

ESTHIOMÈNE ÉRYTHEMATEUX. — *Symptômes.* — Coloration rouge obscur ou bleuâtre des parties malades. — Pas de tubercules, pas d'induration, d'éruption, de vésicules, de pustules.

Traitement. — Topiques émollients (eau de graine de lin, de guimauve, de sureau, etc.) et soins de propreté. — Topiques sédatifs (eau de pavot, de morelle, de jusquiame, etc.) s'il y a de la douleur. — Topiques toniques, astringents sur la fin de la maladie, c'est-à-dire lotions souvent répétées avec les décoctés aqueux d'écorce de chêne, de saule, de marronnier, etc. (30 gram. par litre d'eau).

ESTHIOMÈNE SUPERFICIEL ET TUBERCULEUX. — *Symptômes.* — Tubercules plus ou moins saillants, se ramollissant et suppurant dans un espace de temps assez court. — Ulcération plus ou moins étendue, à bords déchiquetés.

Traitement. — Voy. LUPUS OU ESTHIOMÈNE DE LA FACE, avec lequel cette affection a la plus grande analogie.

Esthiomène perforant. — *Symptômes.* — Ulcère anfractueux, irrégulier, souvent très profond, avec suintement séreux plus ou moins abondant, détruisant promptement et profondément les tissus qu'il a envahis, tels que la muqueuse avoisinant le méat urinaire, la fourchette, l'extrémité inférieure du vagin, l'anus où il siège de préférence.

Traitement. — Soins de propreté. — Cautérisations souvent répétées. — Isolement ou saupoudrement des surfaces malades avec le calomel, le sous-azotate de bismuth. — Pansement avec les pommades iodées, iodurées, créosotées, chlorurées, etc., pour les formules desquelles nous renvoyons au mot ULCÈRE.

Esthiomène hypertrophique. — *Symptômes.* — Développement des parties malades. — Épaississement et induration des tissus.

Traitement. — Extirper les parties hypertrophiées comme il a été dit pour l'éléphantiasis de la vulve, maladie qui se rapproche beaucoup de l'esthiomène hypertrophique vulvo-anal.

ÉTRANGLEMENT INTERNE (*iléus, volvulus, passion iliaque, colique de miséréré*). — Maladie caractérisée par l'occlusion plus ou moins complète du canal intestinal, la suspension ou l'interruption du cours des matières qui doivent le traverser; consécutive ou due à la compression, à l'invagination ou intussusception d'une portion de l'organe, à l'accumulation de matières stercorales, ou à la présence de corps étrangers, ou encore à l'existence de lésions organiques.

Symptômes. — Troubles digestifs. — Coliques supportables, passagères quand l'occlusion intestinale est incomplète. — Dans le cas contraire, douleur violente et subite dans la région ombilicale ou dans la fosse iliaque droite, douleur traduite par un sentiment de pincement ou de constriction, avec chaleur locale. La moindre pression rend les douleurs atroces, arrache des cris aux malades. — Ces douleurs peuvent devenir générales. — Le ventre est ballonné, rénitent (symptômes de la péritonite, mais moins prononcés). — La constipation est constante et opiniâtre.

Avec la douleur apparaissent des hoquets, des éructations gazeuses, des nausées, des vomiturations, des vomissements (qui ne procurent aucun soulagement; c'est le contraire dans les empoisonnements). — Dans les vomissements se trouvent des portions d'aliments, des mucosités, des matières stercorales.

La face est pâle ou jaunâtre; les traits sont altérés, l'agitation est conti-

nuelle, la prostration extrême, l'intelligence normale, le sommeil nul, la bouche sèche, la soif vive, le pouls serré, etc.

Traitement. — Placer le malade dans un bain, chercher à rétablir le cours des matières fécales par des lavements préparés avec des substances actives (tabac, huile de croton, etc.), un courant galvanique établi de la bouche à l'anus (J. Leroy), l'insufflation d'air par le rectum (Hippocrate, Cælius Aurélianus) qui réussit assez bien contre le simple plissement de l'intestin, tels sont les premiers moyens à mettre en usage. Viennent ensuite la gastrotomie (Praxagore, P. Barbette), l'établissement d'un anus artificiel (Maunoury, Maisonneuve, Laugier, Nélaton) au-dessus du siège de l'étranglement. — Abandon complet des corps pesants ingérés en un seul trait, bien que leur emploi ait été proposé par Sydenham.

En sera-t-il de même du moyen suivant, fourni par un journal anglais (*Medical and Surgical Reporter*) : Distendre fortement le ventre avec de l'eau introduite dans le canal intestinal à l'aide d'une pompe foulante ; ajouter à cette eau, par le même procédé, 1° un soluté d'acide tartrique (40 grammes par 100 grammes de liquide) ; 2° un soluté de bicarbonate de soude fait dans les mêmes proportions ; fermer l'anus à l'aide d'une compresse fortement appliquée ; attendre quelques minutes ; enlever la compresse. L'irruption spontanée de gaz, de liquides, de matières stercorales qui a lieu amène la guérison du malade.

Régime. — Diète sévère tant que les accidents de la maladie et ceux des opérations qu'elle a nécessités sont persistants.

Lavement de tabac (Abercrombie).

Tabac sec... .. 1 gram.
Eau bouillante.... .. 250 gram.

Passez l'infusé à travers un linge.

Lavement à l'huile de croton.

Huile de croton.... .. 2 goutt.
Jaune d'œuf..... N° 1
Eau..... 300 gram.

Mélez.

Lavement contre l'invagination et l'étranglement intestinal (Richart, de Soissons).

Décocté de feuilles de mauve 500 gram.
Feuilles de rue..... 15 à 20 gram.

Faites infuser ; passez et ajoutez :

Sel ammoniac... .. 5 gram.
Huile de noix. } De chaque,
Mellite de mercurial..... } 60 gram.

Pour deux lavements donnés à deux heures de distance.

EXANTHÈMES. — Simples rougeurs superficielles de la peau, développées avec rapidité, disparaissant sous la pression des doigts, se terminant par délitescence, résolution ou desquamation.

Les exanthèmes comprennent l'érythème, l'érysipèle, la roséole et l'urticaire.

EXOSTOSE. — Tumeur formée à la surface d'un os par l'expansion anormale et partielle du tissu osseux.

Les exostoses sont distinguées en *osseuses* et en *ostéo-cartilagineuses*. Ces dernières constituent l'*enchondrome* (Nélaton); les premières, eu égard à leur élément de formation, sont dites *celluleuses*, *éburnées*, *parenchymateuses*, *épiphysaires*.

Symptômes. — Tumeur d'un volume variable, adhérente, dure, cachée ou profondément située dans le tissu osseux. — Généralement indolente, excepté au début de son développement, ou quand elle comprime quelques trames ou filets nerveux un peu considérables. — Accidents cérébraux divers selon que l'exostose comprime tel ou tel point du cerveau.

Traitement. — Peut-on admettre une prédisposition acquise, prédisposition que l'on désignerait sous le nom de *diathèse osseuse*: combattre par une médication interne les causes de cette prédisposition, ou plutôt l'état idiosyncrasique du malade. Prescrire les toniques, les stimulants, si le sujet est lymphatique, scrofuleux. — Ne recourir à l'excision, à la cautérisation, à l'amputation, qu'autant que la compression méthodiquement appliquée nuit aux fonctions d'un organe important et que la vie serait en danger.

Pommade résolutive (Dupuytren).

Sel ammoniac.....	10 gram.
Pommade mercurielle.....	30 gram.

Contre les exostoses traumatiques et les tumeurs qui surviennent autour de la rotule des personnes qui ont l'habitude de rester longtemps à genoux.

Exostose de la face dorsale de la dernière phalange du gros orteil. — *Symptômes.* — Tumeur de forme pyramidale, siégeant au-dessous de l'ongle et le déformant. — Douleurs en marchant, et par suite, ulcération de la tumeur; — fongosités de cette dernière; — douleurs plus prononcées.

Traitement. — La tumeur siége-t-elle en avant: en faire l'excision en rasant la surface de l'os avec un bistouri concave. — Est-elle plus en arrière: cerner la tumeur entre deux incisions semi-elliptiques pratiquées sur l'ongle (Dupuytren). — Application d'un peu de chlorure de zinc sur l'exostose quand le malade refuse toute opération sanglante, et attendre (huit à dix jours) la destruction de la tumeur. — Enfin amputer l'orteil si l'exostose est volumineuse, si la phalange est presque détruite par l'ulcération.

Exostose syphilitique. — *Symptômes.* — Un seul mérite d'être cité c'est la douleur ostéocope, douleur qu'on ressent la nuit principalement, et qui est due à la chaleur du lit (Ricord).

Traitement. — Celui de la syphilis, c'est-à-dire, à l'intérieur, le mercure, l'iode, le fer, et leurs préparations; à l'extérieur, les emplâtres de Vigo, de ciguë, etc. — Voy. SYPHILIS.

<p><i>Pédiluve mercuriel.</i></p> <p>Deutochlorure de mer- cure. 2 décigram.</p>	<p>Faites dissoudre dans :</p> <p>Eau pure... .. 1000 gram.</p> <p>Contre les exostoses et les tumeurs syphilitiques.</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

F

FARCIN AIGU. — Affection qui ne diffère de la *morve aiguë* que par l'absence des lésions des fosses nasales, et dont le *traitement*, symptomatique, n'a mené jusqu'alors à aucun résultat satisfaisant. — Voy. MORVE AIGUE. Comme cette dernière, le farcin aigu est contagieux; il réclame impérieusement les mesures de police sanitaire.

Farcin chronique. — Affection ainsi caractérisée : Début assez rapide. — Fièvre à l'apparition des premiers abcès. — Abcès douloureux, susceptibles de disparaître brusquement pour se reproduire dans d'autres points. — Pas de lésions des fosses nasales. — Guérison rare, si même il y en a eu, avec l'extrait d'aconit à haute dose (1, 2 et 3 décigram.). — Voy. MORVE CHRONIQUE.

FAUSSE ARTICULATION. — Voy. FRACTURE.

FIÈVRE EN GÉNÉRAL ou ÉTAT FÉBRILE. — Excitation plus ou moins vive de l'appareil circulatoire caractérisée par une altération de la chaleur, par la fréquence du pouls, une durée variable, une tendance à la périodicité, une marche généralement aiguë, une modification notable dans le moral du sujet, etc.

L'état fébrile est *local* ou *général*. Dans le premier cas, il est toujours *symptomatique*; il est l'expression des phénomènes locaux qui se passent dans les organes ou tissus enflammés ou irrités. Dans le second, il peut encore être *symptomatique*, mais il peut aussi être *essentiel* ou *idiopathique*. Il est symptomatique toutes les fois qu'on reconnaît, dans un point quelconque de l'organisme, une altération sous l'influence de laquelle il s'est produit. Il est dit, au contraire, *essentiel* ou *idiopathique* quand on

ne peut découvrir, en dehors de l'appareil circulatoire, une lésion grave appartenant à un autre ordre d'organes.

Il fut un temps, et ce temps n'est pas très loin de nous, où l'on niait l'essentialité pyrétique. *Nihil de nihilo*, disaient les médecins physiologistes ; *lesiones ostende*, répliquaient les partisans de l'opinion contraire. Aujourd'hui ces discussions sont éteintes, ces susceptibilités sont abandonnées. On attend que la chimie se soit prononcée pour ou contre l'*altération des liquides*, altération présumée par les uns comme étant la cause des fièvres essentielles, reconnue comme vraie par quelques autres, mais non suffisamment démontrée pour tous. On admet donc encore des *fièvres essentielles* et des *fièvres symptomatiques*.

Symptômes de l'état fébrile. — Au début : malaise, lassitude, pesanteur à la tête, prostration, horripilation, sensibilité au froid, douleurs contusives dans diverses parties du corps. Ces symptômes, non constants, sont dits *prodromiques*.

Symptômes réels. — Douleurs contusives dans le dos, dans les lombes, dans les membres, très prononcées et aggravées par la pression. — Gêne dans les mouvements des bras et des jambes. — Frissons. — Sensibilité au froid très marquée surtout dans les extrémités inférieures et dans les régions postérieures.

Du côté des voies digestives : Diminution ou perte de l'appétit. — Soif plus ou moins intense. — Langue souple, humide, saburrale. — Nausées. Anxiété épigastrique. — Ventre indolent. — Selles naturelles ou constipation.

Du côté de l'encéphale : Pesanteur de tête, céphalalgie souvent très violente. — Somnolence. — Parfois du délire, surtout chez les enfants.

Physionomie rarement naturelle, le plus souvent chagrine, inquiète. — Face pâle ou colorée. — Œil abattu ou brillant, pupilles dilatées. — Peau chaude, sans âcreté. — Capillaires resserrés ou injectés et distendus.

Circulation : Fréquence du pouls allant parfois de 60 à 70 pulsations par minute (état normal) jusqu'à 100, 120, 140 et 150 pulsations. Pouls plein ou mou, fort ou petit, régulier ou irrégulier.

Sur la fin : Moiteur ou sueur plus ou moins prononcée. — Quelquefois une épistaxis. — Très souvent une éruption herpétique sur les lèvres (*crise* chez les anciens, *bouton de fièvre* ou *sortie de la fièvre* dans le langage populaire). — Parfois encore comme conséquence ou épiphénomène, éruption semblable à la vulve, à l'anus, au prépuce.

Traitement des fièvres en général. — Rien à faire dans les fièvres simples, rien d'actif, bien entendu. Stahl abandonnait la guérison de toutes

les pyrexies à la nature secondée par la diète et le repos. Chez ce grand médecin, l'expectation n'était donc pas absolue. La diète, le repos faisaient partie des moyens hygiéniques. Ces derniers, en effet, sont d'un immense et important secours, non-seulement dans la thérapeutique des fièvres, mais dans le traitement de toutes les maladies.

Un air pur, une douce température, une promenade, une distraction agréable pendant l'apyrexie seront prescrits.

Un bain tempéré sera ordonné si la peau est chaude, âcre, brûlante, sèche. — On pourra s'en abstenir dans tous les cas contraires.

Diète absolue quand la fièvre sera intense. Une crème de pain, de riz, de gruau faite avec le bouillon aux herbes, le bouillon de volaille ou le bouillon de veau, pourra être donnée dans le cas de fièvre légère ou sur la fin d'une fièvre grave.

Entretenir la liberté du ventre par les lavements émollients, huileux ou laxatifs.

Quand le pouls est fort, dur, plein, fréquent : émissions sanguines, générales ou locales, non-seulement au début, mais encore dans le cours des accès fébriles. Saignée du pied s'il y a imminence d'une congestion céphalique.

Boissons délayantes et tempérantes (eau d'orge, de chiendent, petit-lait (voy. FIÈVRE ÉPHÉMÈRE), limonades végétales (p. 61, 120), eau rouge, etc.).

Réfrigérants cutanés (bains froids, affusions et lotions aqueuses froides), mais dans les indications bien précises.

Calmer l'appareil circulatoire, d'abord par des émissions sanguines, puis par des boissons nitrées ou camphrées, par la digitale à doses réfractées, par quelques cuillerées d'eau de Rabel très étendue ou limonade minérale. Sulfate de quinine s'il y a périodicité ; antispasmodiques, narcotiques si quelque accident nerveux se présentait.

Exciter les voies digestives par la poudre de James (p. 109), le kermès minéral, le tartre stibié, le calomel, les purgatifs salins, etc.

Classification des fièvres. — Nous étudierons les fièvres dans l'ordre suivant : *fièvre éphémère* ou *courbature* ; *fièvre continue simple* ou *synoque* ; *fièvre continue grave* ou *fièvre putride, maligne, ataxique*, ou tout simplement *fièvre typhoïde*. A cette dernière, nous rattacherons le *typhus*, la *peste*, la *fièvre jaune*, rangées par quelques-uns (A. Tardieu, etc.) parmi les maladies pestilentiennes. Viendront ensuite la *fièvre des femmes en couches* ou *fièvre puerpérale*, affection diathésique purulente (A. Tardieu), et les *fièvres périodiques* ou *intermittentes*.

FIÈVRE CÉRÉBRALE. — Voy. MÉNINGITE.

Fièvre éphémère. — Fièvre caractérisée par un mouvement fébrile brusque, dont la durée va rarement au delà de vingt-quatre ou trente-six heures.

Symptômes. — Ceux de l'état fébrile, ou du moins les principaux, c'est-à-dire : malaise ; céphalalgie ; lassitude ; horripilation ; prostration ; mouvements douloureux ; frisson ; sensibilité au froid ; inappétence ; soif ; langue souple, humide, saburrale ; ventre indolent ; selles naturelles ou constipation ; physionomie naturelle ; peau chaude, sans âcreté ; pouls fréquent, plein, fort et régulier ; *herpès labialis*, etc.

Traitement. — Diète. — Repos au lit. — Infusé de tilleul, de violettes, ou limonade avec le citron, l'orange (voy. p. 51, 120), ou petit-lait.

Envelopper les pieds de cataplasmes chauds, sinapisés ou non, s'il y a de la céphalalgie. — Lavements de graine de lin, de guimauve, s'il y a de la constipation.

Purgatifs rarement nécessaires.

Petit-lait.

Lait de vache 1 litre.

Faites bouillir et coaguler avec quelques gouttes de solution aqueuse d'acide tartrique ; clarifiez avec un blanc d'œuf ; filtrez.

Poudre pour petit-lait artificiel.

Sel marin 50 gram.

Sucre de lait 100 gram.

Nitre } De chaque, 5 gram.

Alun }

Mélez.

Petit-lait artificiel.

Poudre pour petit-lait 10 gram.

Eau 1000 gram.

Vinaigre } De chaque, 1 gram.

Sirop de nerprun }

Fièvres éruptives ou Exanthèmes fébriles. — Fièvres continues, souvent épidémiques, contagieuses, caractérisées par des éruptions variées et spéciales sur la peau, avec fluxion sur la muqueuse et divers organes internes. — Voy. ROUGEOLE, SCARLATINE, VARIOLE, VARIOLOÏDE, VACCINE.

Fièvre hectique. — Fièvre ainsi caractérisée : Paroxysme le soir, ou rémittence et type quotidien ou tierce. — Amaigrissement progressif. — Flaccidité générale des chairs. — Sécheresse à la gorge. — Fréquence et faiblesse du pouls. — Chaleur à la peau et surtout dans les mains, aux pieds. — Sueurs. — Diarrhée colliquative.

Traitement. — Celui de toutes les affections où il y a altération pro-

fonde, atonie extrême, suppuration lente, etc., c'est-à-dire *phthisie*, *phlébite*, *plaies*, etc., etc.

FIÈVRES INTERMITTENTES. — Pyrexies caractérisées par des accès et des interruptions variables dans leur durée et leur retour.

Fièvre intermittente simple. — Pyrexie avec accès plus ou moins violents et intermittence complète.

Symptômes. — (1^o Stade ou période de froid) : Frisson précédé de lassitude. — Bâillements. — Pencilations, ou bien horripilation, ou bien encore simple frisson très prononcé. — Froid très intense à la face, aux extrémités. — Pâleur, cyanose générale ou partielle. — Parfois nausées, vomissements. — Intumescence douloureuse de la rate. — Céphalalgie. — Douleurs contusives dans les membres. — Pouls peu développé, mais accéléré. — Peau sèche. — Urines peu abondantes, incolores.

(2^o Stade ou période de chaleur) : Réaction remplaçant le froid peu à peu. — Puis, augmentation dans la céphalalgie, l'élévation du pouls, la coloration de la face, l'injection des vaisseaux capillaires. — Chaleur âcre et brûlante. — Urine foncée. — Anorexie. — Soif. — Agitation.

(3^o Stade ou période de sueur) : Un peu de calme. — Diminution de la céphalalgie, de l'âcreté de la chaleur, de la plénitude du pouls. — Sueurs plus ou moins copieuses. — Urines plus abondantes et foncées. — Calme. — Retour de la santé si un nouvel accès ne survient pas.

Intervalles des accès. — Vingt-quatre, quarante-huit ou soixante-douze heures : Types *quotidien*, *tierce*, *quarte*. On a observé des intervalles de cinq, sept, huit, trente et trois cent soixante jours; d'où les fièvres *quinzaines*, *septanes*, *octanes*, *mensuelles*, *annuelles*.

Traitement. — Sulfate de quinine aussitôt après l'accès fini, ou le plus loin possible du retour de l'accès nouveau. Dose : 3, 4, 5 décigrammes et plus dans un peu d'eau ou de café. — Pendant l'accès, boissons excitantes et chaudes (thé, tilleul, violette, etc.), pour aider à la chaleur, à la sueur. Revenir au spécifique pendant deux et trois jours, si la première dose n'a pas suffi. — Continuer la même médication, à dose décroissante, pendant dix à quinze jours, s'il y a engorgement de la rate.

Le sulfate de quinine irrite-t-il l'estomac : associer le spécifique à l'opium, dans la proportion de 5 à 10 centigrammes d'extrait de celui-ci pour la quantité voulue de celui-là.

Y a-t-il vomissement : administrer le mélange ci-dessus par le rectum.

L'intestin est-il irrité : pratiquer dans les aisselles, les aines, ou sur l'abdomen, des onctions avec la pommade suivante.

Pommade avec le sulfate de quinine.

Axonge.!. 20 à 30 gram.

Sel de quinine. 1, 2 et 3 gram.

Mêlez exactement.

Cette formule est souvent infidèle.

Cependant il est bon de la connaître et d'y avoir recours quand on a affaire à des enfants ou à des personnes très difficiles à l'endroit des médications internes.

Au sulfate de quinine en nature, Récamier préférerait l'élixir suivant.

Élixir aloétiqne fébrifuge.

Aloès succotrin en poudre. } De chaque,

Myrre choisie. } 6 gram.

Rhum. 150 gram.

Alcool à 22°. 20 gram.

Faites macérer pendant vingt-quatre heures ; filtrez ensuite, et dans la liqueur faites dissoudre :

Sulfate de quinine. 5 gram.

en l'aiguisant avec l'acide sulfurique au

quart, c'est-à-dire environ 25 à 30 gouttes. Ajoutez enfin :

Laudanum de Sydenham. 2 gram.

La dose de cet élixir est d'une cuillerée à café pour les enfants et d'une cuillerée à bouche pour les adultes. Après chaque prise, le malade doit se tenir bien chaudement dans son lit, et rester deux heures sans rien boire.

Le docteur Bourgeois (d'Étampes) propose un opiat ainsi formulé.

Opiat contre la fièvre intermittente.

Sous-carbonate ou sulfate de

fer 60 gram.

Extrait de quina. 6 gram.

Poudre de quina rouge. 35 gram.

Sulfate de quinine. 8 gram.

Extrait mou de genièvre, quantité suffisante pour avoir un mélange de consistance de miel épais.

Matin et soir, avant le repas, gros comme une aveline, dans du pain azyme mouillé. — Continuer plusieurs semaines si le cas est rebelle.

Enfin, dans les cas où la fièvre intermittente simple est de longue durée, où elle a donné lieu à des troubles digestifs, à des engorgements du foie ou de la rate, on prescrit les eaux (bicarbonatées sodiques) de Vichy, de Carlsbad, de Vals, etc.; celles de Balaruc, de Campagne, etc. (eaux sulfatées magnésiennes, bicarbonatées et ferrugineuses), s'il y a anémie plus ou moins profonde; celles (chlorurées sodiques) de Bourbonne, d'Uriage, Niederbronn, Kissingen, Wiesbaden, etc., s'il existe des engorgements abdominaux.

SUCCÉDANÉS DU SULFATE ACIDE DE QUININE. — *Sulfate neutre de quinine* (en admettant que l'estomac contient assez de suc gastrique pour dissoudre le sel de quinine). Même dose que le précédent.

Tannate, valériante de quinine. — Dose du sulfate.

Extrait de quina mou. — 5, 10 et 15 grammes en bols ou pilules; rarement employé.

Poudre de quina jaune. — 15 à 50 grammes dans de l'eau ; très rarement employée.

Acide arsénieux. — 1/2 milligramme en bols, pilules, lavements, positions, etc. ; succédané qui ne peut être employé que dans les cas peu graves, où il n'y a pas urgence absolue d'empêcher de suite le retour d'un accès, qui n'a aucune action spéciale sur l'engorgement splénique, et pour l'administration duquel le docteur Boudin, son propagateur, a formulé les règles suivantes.

I. Commencer le traitement par un vomitif (ipéca, 1 gram. ; tartre stibié, 1 décigram.), si la fièvre s'accompagne d'embarras gastrique, de suppression, ou même seulement de diminution de l'appétit.

Après la fièvre coupée, revenir sans hésiter au vomitif, pour peu que le retour de l'appétit complet se fasse attendre, afin de rendre promptement possible une alimentation substantielle et abondante.

II. Prendre l'acide arsénieux à doses fractionnées, c'est-à-dire en plusieurs prises, dont la dernière doit être absorbée au moins deux heures avant le moment présumé de l'accès ; proportionner la dose au génie spécial des fièvres ; génie variable selon les lieux, les saisons, les individus.

Profiter de la tolérance au début du traitement pour élever la dose d'acide arsénieux autant que possible jusqu'à 5 centigrammes dans la journée, en prenant tous les quarts d'heure 1 milligramme d'acide (1 gramme du soluté).

A mesure que la tolérance baisse, diminuer graduellement la dose, insister sur le fractionnement ; enfin, s'il y a lieu, prendre le médicament en partie ou en totalité par le rectum.

On supporte 3, 10 centigrammes et même plus, d'acide arsénieux par le rectum, alors que l'estomac a cessé de tolérer 1 centigramme.

Prendre le médicament pendant les

jours d'apyrexie aussi bien qu'aux jours d'accès.

Le continuer pendant un temps proportionné à l'ancienneté de la maladie ainsi qu'à son caractère plus ou moins rebelle aux traitements antérieurs. Dans les fièvres de première invasion, le continuer au moins pendant huit jours après l'entière cessation des accès. Contre les fièvres anciennes et rebelles, prolonger l'usage de l'acide arsénieux pendant trente, quarante, cinquante jours, et même plus longtemps, s'il le faut.

III. Faire usage d'une alimentation substantielle aussi abondante que possible, et n'ayant d'autre limite que l'appétit et la faculté de digérer. La faire consister de préférence en bœuf ou mouton rôti ; boire du vin en quantité proportionnée au degré de détérioration du malade ; s'abstenir de boissons aqueuses.

En résumé, faire vomir pour combattre l'embarras gastrique concomitant, la suppression ou la diminution initiale ou persistante de l'appétit ; proportionner la dose de l'acide arsénieux à la tolérance ; fractionner le médicament et le continuer sans interruption pendant un temps proportionné à la durée ainsi qu'à l'opiniâtreté de la fièvre ; l'administrer, selon les cas, par la bouche, par le rectum, par la peau ; en un mot, opposer en quelque sorte à la diathèse paludéenne une diathèse arsenicale ; alimenter fortement, faire subir au malade un

véritable *entraînement*; échelonner les trois parties du traitement, de telle sorte que le temps soit utilisé de la manière la plus profitable pour le malade.

I. *Soluté arsenical ou minéral.*

Acide arsénieux..... 1 gram.
Eau distillée..... 1000 gram.

Faites bouillir pendant un quart d'heure. — 50 grammes de ce soluté représentent 5 centigrammes d'acide arsénieux.

II. *Potion arsenicale.*

Soluté arsenical..... 25 gram.
(représentant 25 milligram.
d'acide arsénieux).

Vin rouge..... 50 gram.
Sirop simple..... 25 gram.

A prendre en cinq prises, de demi-heure en demi-heure, au moins trois heures avant le moment présumé de l'accès.

III. *Lavement arsenical.*

Soluté arsenical..... 50 gram.
(représentant 5 centigram.
d'acide arsénieux).
Eau tiède... .. 50 gram.

Il est prudent de commencer par vider le rectum au moyen d'un lavement ordinaire.

Éther quinique. — Produit de la distillation de l'alcool traité par de l'acide sulfurique sur du quinate de chaux. Liquide incolore, limpide, d'une odeur agréable, volatil sans résidu, dû à l'imagination de Manetti, employé pour la première fois par Pignacca (de Milan), sous forme d'inhalation, à la dose de quelques grammes (2 à 3) sur une compresse, à la manière du chloroforme. — Dans cette médication succédanée, est-ce l'éther, est-ce la quinine qui agit? Des lavements d'éther, administrés avec succès en 1847 par le docteur Massot, semblent désigner l'éther comme étant l'agent actif.

Sel marin. — En solution.

Soluté antipériodique.

Sel marin..... 30 gram.
Eau..... 100 gram.

A prendre en deux fois dans l'intervalle de deux accès. — Après la guéri-

son, le remède est donné les 6^e, 7^e, 13^e, 14^e, 20^e et 21^e jours, à titre de prophylactique, à la dose de 8 grammes dans 30 grammes d'eau distillée. (*Moroschlin.*)

Houx (ilex aquifolium). — Voici quelques-unes de ses préparations.

Décocté de houx.

Feuilles de houx.... 20 gram.
Faites bouillir dans :
Eau..... 40 gram.

Jusqu'à réduction de 250 grammes.
A prendre en trois verres.

Julep fébrifuge (Magendie).

Feuilles de houx..... 20 gram.

Eau..... 200 gram.

Faites bouillir jusqu'à réduction d'un sixième, passez et ajoutez :

Sirop de sucre..... 50 gram.

En deux fois dans la journée.

Vin de houx (Rousseau).

Feuilles de houx en poudre. 10 gram.

Faites infuser pendant dix à douze heures dans :

Vin blanc... .. 200 gram.

Filtrez. — A prendre en une seule fois.

Lavement de houx.

Feuilles de houx... .. 20 gram.

Faites bouillir pendant dix minutes dans :

Eau.. .. 400 gram.

Passez.

Noix vomique. — 6 à 10 décigrammes en poudre, bols ou pilules.

Teinture d'iode. — 30 gouttes dans 100 grammes d'eau, à prendre en trois fois.

Esculine. — 5 décigrammes matin et soir, en bols ou pilules.

Chlorate de potasse. — 3 à 5 grammes dans un peu d'eau.

Racine de gentiane jaune. — Le docteur Chabasse recommande la préparation suivante, dite *liqueur gentianique*.

Racine de gentiane jaune. 250 gram.

Alcool à 30°..... 1000 gram.

Incisez la racine, faites macérer pendant huit jours, passez ou décantez. Un petit verre à liqueur de cette teinture versée dans 1000 gram. de bonne eau-

de-vie constitue la *liqueur gentianique*, liqueur dont on donne à jeûn, et chaque jour, un petit verre ou deux, et que l'on étend préalablement de quatre fois son poids d'eau potable.

Urate de quinine. — Sel résultant de la combinaison en poids de 10 p. de quinine brute pour 20 p. d'acide urique, pouvant être administré à plus faible dose que le sulfate de quinine, produisant moins de bourdonnements d'oreilles, de surdité, d'excitation cérébrale, ayant moins d'amertume et étant mieux toléré par l'estomac. Voici les formules du docteur Pérayre (de Bordeaux).

Potion avec l'urate de quinine.

Eau légèrement gommée... .. 100 gram.

Urate de quinine. 5 décigram.

Sirop d'orgeat. . 30 gram.

Mélez. A prendre par cuillerée à bouche dans les vingt-quatre heures.

Alcoolé d'urate de quinine.

Alcool. 4 gram.

Urate de quinine..... 30 décigram.

Teinture d'anis. . 4 gouttes.

Mélez. — 10 gouttes par jour sur du sucre.

Vin d'urate de quinine.

Vin blanc de Grave..... 125 gram.

Urate de quinine... .. 1 gram.

Faites dissoudre. — A prendre en trois fois dans la journée.

Salicine, cétrarín, pipérin, apiol, camomille, absinthe, et beaucoup d'autres que nous négligeons, qui étaient rarement employés seuls, et qui ne prouvent qu'une chose, à savoir, que tout réussit contre certaines pyrexies, et que beaucoup de médicaments font ainsi le tour du cadran pathologique pour gagner le néant et l'oubli.

Nous n'avons rien à dire de la *cachexie intermittente ou paludéenne*; il en a été question à la page 132.

Fièvre intermittente simple (chez les enfants à la mamelle). — Invasion subite; — type quotidien.

Symptômes. — Pas de stades de froid et de sueur. — Stade de chaleur exagérée. — Caractère subitement triste et maussade. — Cris et pleurs à la moindre impression. — Refus du sein ou du biberon. — Pâleur du visage. — Refroidissement des pieds et des mains. — Bâillements fréquents. — Parfois vomissements bilieux ou glaireux. — D'autres fois mal de tête violent, congestion pulmonaire, toux sèche et fatigante, diarrhée. — Puis enfin ardeur brûlante et sécheresse de la peau, prostration, somnolence ou agitation convulsive (docteur Guet).

L'accès est terminé; tout rentre dans l'ordre, en attendant un autre accès.

Traitement. — La pommade au sulfate de quinine trouve ici son application si le spécifique ne pouvait être donné aux jeunes malades autrement qu'on ne le fait pour les adultes. Voici la formule recommandée par le docteur Ébrard.

Boisson fébrifuge.

Sulfate de quinine.	10 à 15 centigram.
Infusé concentré de	
café.....	20 à 25 goutt.
Lait.....	} De chaque, 15 gram.
Eau.....	
Sucre.....	10 gram.

Mélez exactement. — Par cuillerées dans la journée.

Mixture fébrifuge (Petzold).

Miel....	45 gram.
Sulfate de quinine....	75 centigram.
Acide sulfurique.....	2 goutt.
Eau.....	35 gram.

Mélez. — Par cuillerées à café toutes les heures ou toutes les deux heures.

La *quinine brute*, moins sapide que le sulfate de quinine, a remplacé ce dernier à la dose de 20 à 25 centigrammes; on l'a associée au miel; on en a fait des pilules très petites (10 à 15 centigram.) que l'on faisait prendre dans un peu de bouillie épaisse ou dans un pruneau.

Des lavements au quina peuvent remplacer les préparations que nous venons d'indiquer.

Lavement fébrifuge.

Quina jaune royal. 18 gram,
Eau 60 gram.

Faites bouillir pendant cinq à dix minutes; passez et ajoutez :

Sulfate de quinine 5, 8 et 10 décigram.

Un-lavement semblable toutes les cinq heures dans les cas simples, toutes les trois heures dans les cas très graves.

Fièvres intermittentes pernicieuses. — Pyrexies compliquées d'accidents graves du côté des organes les plus importants de l'économie, caractérisées par des symptômes semblables aux précédents, mais plus violents dans leur expression ou manifestation, plus subits et plus rapprochés dans leur début et leur retour.

Traitement. — Tout d'abord, pendant l'accès même, celui-ci étant reconnu pernacieux, sulfate de quinine à haute dose (1, 2 et 3 gram. chez l'adulte, moins chez l'enfant). — Attaquer ensuite les complications, les formes diverses qui peuvent exister ou se présenter. — Agir autrement serait perdre un temps précieux et ajouter au danger déjà réel.

Fièvre jaune (*typhus nautique, coup de barre, vomito negro, etc.*). — Affection fébrile caractérisée par la couleur rouge, puis jaune de la peau, par une douleur épigastrique, des vomissements noirs, une rétention d'urine, etc., etc., transmissible par infection, mais non par contagion.

PREMIÈRE PÉRIODE. — *Symptômes.* — Céphalalgie. — Douleurs dans les membres, à l'épigastre, dans le dos. — Frissons. — Chaleur. — Coloration rouge des yeux et de la poitrine. — Fréquence et dureté du pouls. — Sang (des saignées) couenneux.

Traitement. — Boissons fraîches, acidulées ou adoucissantes, 2 ou 3 litres par jour, à moins qu'elles n'excitent des vomissements. — Bains froids ou frais, ou affusions aux mêmes températures. — Fomentations émollientes sur tout le corps, mais principalement sur la poitrine et sur le ventre, si les moyens précédents ne peuvent être employés ou continués.

Deux ou trois lavements émollients dans la journée. — Boissons gazeuses si les vomissements sont fréquents et abondants.

Sangues à l'épigastre si celui-ci est très douloureux et s'il y a de la fièvre. — Pas d'émissions sanguines si la fièvre n'existe pas.

Régime. — Doux, mais plutôt analeptique que débilitant.

DEUXIÈME PÉRIODE. — *Symptômes.* — Ictère. — Adynamie profonde. — Dépression du pouls. — Refroidissement général. — Hémorrhagies passives. — Vomissements noirs.

Traitement. — Comme dans le cas précédent, mais surtout comme

dans la troisième période, en raison de la violence plus prononcée des symptômes.

TROISIÈME PÉRIODE. — *Symptômes.* — Ictère plus intense. — Vomissements noirs plus fréquents. — Selles de même couleur. — Encore des hémorrhagies. — Rétention d'urine. — Agitation continuelle des malades. — Grande anxiété.

Traitement. — Astringents par la bouche et par l'anus, et opiacés à doses modérées.

Potion astringente.

Extrait de monésia 1 gram.
Eau de camomille 80 gram.
Sirop de ratanhia 30 gram.

Mêlez. — Par cuillerées dans la journée.

Autre.

Extrait de cachou 2 gram.
Eau de mélisse 80 gram.
Sirop de quina 30 gram.

Mêlez. — A prendre par cuillerées.

Mixture opiacée.

Eau de cannelle 60 gram.

Extrait d'opium 1 décigram.
Sirop d'écorce de grenade 30 gram.

Mêlez. — Par demi-cuillerées à bouche toutes les deux heures.

Lavement astringent.

Racine de bistorte } De chaque,
Racine de tormentille } 2 gram.
Eau 500 gram.

Faites bouillir et réduire à 400 grammes ; passez et ajoutez :

Gomme kino 1 gram.

Dans l'épidémie récente de Lisbonne (1857 et 1858), épidémie qui a revêtu les formes intermittente et rémittente, bilieuse et muqueuse, typhoïde, comateuse, etc., on a mis en usage les purgatifs salins et huileux, les diaphorétiques, les limonades minérales et végétales, le sulfate de quinine, le camphre, la valériane, les ventouses sur l'estomac, les vésicatoires, les frictions stimulantes, les sinapismes.

Fièvre jaune éphémère (Louis). — *Symptômes.* — Céphalalgie. — Frissons suivis d'un peu de chaleur. — Douleurs légères dans les membres, rares à l'épigastre. — Rougeur peu intense à la face et aux yeux. — Vomissements noirs très peu fréquents. — Soif médiocre. — Fièvre très faible ou nulle.

Traitement. — Nul ou à peu près. A peine si les malades ont besoin de prendre le lit. Presque tous passent la maladie en pied, c'est-à-dire en continuant leurs travaux ou se livrant à quelques exercices d'agrément, buvant quelques litres (1 ou 2) de limonade fraîche dans la journée. Un évacuant est rarement nécessaire. Toutefois, si, dans la convalescence, des

signes de constipation se manifestent, on administre 30 à 50 grammes d'huile de ricin.

Fièvre de lait (*fièvre éphémère des femmes en couches*). — *Symptômes*. — Le troisième ou le quatrième jour après l'accouchement : Frisson, froid, chaleur sur tout le corps. — Soif. — Pouls fébrile. — Respiration accélérée. — Mal de tête. — Agitation. — Gonflement tension des mamelles (c'est le contraire dans la *fièvre puerpérale*). — Douleurs poignantes et tractivives dans les mêmes organes. — Irradiation des douleurs dans les épaules. Puis, dix à douze heures après la durée des symptômes ci-dessus, sueur générale, écoulement spontané du lait par les mamelons.

Rien de semblable, ou du moins phénomènes analogues, mais très légers, chez la femme qui nourrit.

Traitement. — Repos. — Chaleur de la chambre et du lit suffisante pour maintenir et non augmenter la sueur. — Décubitus latéral. — Pour boisson, infusé léger de tilleul, de mauve, de bourrache, etc., sucré ou de préférence miellé. L'allaitement, souvent répété, sera conseillé pour désemplir les mamelles. L'enfant ne peut-il, trop faible qu'il est, suffire à cette indication, donner le sein à un enfant plus fort et mieux portant.

Des accidents tels que douleurs de ventre et de poitrine, cessation de l'écoulement des lochies, impossibilité de continuer l'allaitement, etc., se présentent-ils : faire la médecine des symptômes, etc., surtout rappeler les lochies, favoriser l'écoulement du lait, à l'aide de fomentations, de topiques chauds sur le ventre et les extrémités, à l'aide de boissons diaphorétiques, du repos, de la diète.

A la femme qui ne nourrit pas, quelle qu'en soit la cause, prescrire, comme antilaiteux, l'une ou l'autre des préparations suivantes qui ont la confiance du peuple.

Tisane de pervenche.

Pervenche..... 10 à 15 gram.
Eau bouillante..... 1000 gram.

Faites infuser ; passez et ajoutez :

Sirop de pommes..... 60 gram.
Sulfate de potasse (sel
duobus)... .. 8 gram.

Par petites tasses dans la journée.

Petit-lait de Weiss.

Fleurs de sureau..	} De chaque,	
Fleurs de tilleul.		} 1 gram.
Hypéricum.		
Séné mondé...	} De chaque,	
Sulfate de soude.....		} 2 gram.

Faites infuser pendant une demi-heure dans :

Petit-lait clarifié bouillant.. 500 gram.

Passez. — Par petites tasses dans la journée.

<i>Boisson purgative.</i>	Passez, ajoutez :
Séné..... 15 gram.	Miel blanc..... 50 gram.
Faites infuser dans :	A prendre par verrées dans la ma-
Décocté de pruneaux... 500 gram.	tinée.

Régime. — Insister sur le régime diététique et sur les soins hygiéniques (voy. NOURRICE). — La sévérité de l'un, l'application bien entendue des autres constituent les moyens prophylactiques par excellence de la fièvre puerpérale. En effet, à part certains temps, certains lieux, certaines conditions ou constitutions atmosphériques, la fièvre de lait devient rarement *fièvre aiguë, fièvre pestilentielle.*

De plus la femme en couches n'est pas une femme malade. C'est une femme dans un état pathogénésique imminent, rien de plus. C'est l'alcali près de l'acide avant la combinaison. A moins d'un accouchement difficile, laborieux; à moins de manœuvres maladroites ou malheureuses, l'accouchée qui ne nourrit pas son enfant, mais surtout celle qui le nourrit, n'est qu'*exceptionnellement* exposée aux dangers ou accidents que nous avons décrits en parlant de la fièvre puerpérale.

Fièvre pseudo-continue. — Son nom l'indique : cette pyrexie est presque continue, et elle peut être confondue avec cette dernière. Toutefois, avec cette attention qui doit être portée à toute maladie se présentant à l'état aigu et avec des caractères graves, et dans un pays marécageux, on parvient à trouver dans son évolution ou son expression des intervalles plus ou moins rapprochés; des exacerbations qui aident à établir le diagnostic.

Traitement. — Celui des fièvres intermittentes graves, fièvres toujours compliquées d'accidents sérieux du côté des centres nerveux.

Fièvre puerpérale. — Fièvre aiguë des femmes en couches. — Dénominations préférables à celles-ci : *fièvre laiteuse, fièvre utérine, fièvre miliaire,* etc.

La fièvre puerpérale est essentiellement et exclusivement liée à l'état passager de la puerpéralité. Elle est caractérisée par un trouble notable porté dans l'organisme par l'épanchement et l'absorption des matières laiteuses ou lochiales altérées par des causes inconnues, causes tantôt sporadiques, tantôt épidémiques, à l'occasion desquelles Hippocrate s'écriait : *Quid divinum?* Elle devient *infectieuse* quand elle règne sous l'influence du génie é idémique. Bref, la fièvre puerpérale n'est autre qu'un empoi-

sonnement putride, une maladie pestilentielle, analogue, sous beaucoup de rapports, à la fièvre typhoïde.

INVASION. — *Symptômes*. — Quelques heures après l'accouchement, d'autres fois, quelques jours (3 ou 4, rarement 7 à 8), apparition d'un ou deux frissons avec : anxiété, tristesse, découragement, exprimés par des altérations notables de la face, par des troubles dans la vision, une douleur vive, aiguë, poignante dans l'un des hypochondres ou dans la région ombilicale. — Céphalalgie. — Accélération du pouls. — Gêne de la respiration. — Nausées. — Vomissements fréquents. — *Siccité* des mamelles ou déplétion complète, subite de ces dernières (signe pathognomonique). En un mot, tous les phénomènes dus à une humeur *devenue étrangère*, cherchant à se porter sur quelques points de l'économie.

Traitement. — Isoler les malades, donner une chambre pour chacune. — Chambre vaste, bien aérée. — Excessive propreté. — Renouveler le linge de corps, celui du lit, ainsi que les draps, matelas, couvertures, etc., aussitôt qu'ils auront été salis. Ces premières conditions étant remplies, devant par leur application *traitement prophylactique*, on se hâte de tenter la déplétion des seins par le nouveau-né, ou mieux à l'aide d'une ventouse, dans la crainte que la cause infectieuse n'ait déjà porté le trouble dans l'économie.

La sécrétion laiteuse est-elle subitement supprimée ; ventouses sèches sur la poitrine, fomentations émollientes sur le ventre.

Y a-t-il concomitance d'un embarras gastrique ou intestinal : un émétique, un purgatif (eau de Sedlitz) seront prescrits.

La fièvre est-elle ardente : sangsues à la vulve. — Saignée générale, rarement utile, à moins de circonstances parfaitement indiquées, soit par l'état particulier de la malade considérée en dehors de son état puerpéral, soit par les constitutions médicales régnantes.

Calmer les douleurs, les vomissements, les diarrhées, par l'opium, la codéine ou la morphine (voy. les *formules*, p. 40, 446, 499).

On a proposé, employé même les onctions mercurielles sur l'abdomen, et on a été jusqu'à la salivation. On a donné le calomel à l'intérieur. Mais cette médication n'a pas reçu la sanction générale, et son emploi réussit mieux dans la péritonite ordinaire. Nous en dirons autant des grands bains.

PROGRÈS. — *Symptômes*. — Douleur du ventre. — Météorisme plus prononcé. — Embarras insolite dans les viscères abdominaux. — Dévoisement. — Assoupissement ou délire furieux. — Enfin, signes adynamiques et ataxiques des affections cérébrales et pyrétiques les plus graves.

Traitement. — Revenir aux sédatifs, aux opiacés, aux purgatifs. — Glace

sur la tête. — A l'intérieur, préparations de quinquina (vin, sirop : quelques cuillerées à bouche dans la journée ; extraits ou potions, etc.) pour enrayer ou combattre les phénomènes adynamiques et ataxiques.

<i>Potion tonique.</i>		<i>Autre.</i>
Eau de cannelle.....	} De chaque, 40 gram.	Eau de camomille.....
Eau de mélisse.....		Eau de menthe....
Extrait mou de quina.....		Sirop de gentiane.....
Sirop de ratanhia.....		Teinture de quina.....
Mêlez. — Par cuillerées dans la journée.		Mêlez. — A prendre par cuillerées.

TERMINAISON. — *Symptômes.* — Sueurs. — Crachats laiteux. — Œdème des extrémités inférieures. — Abscès. — Dépôts dans l'utérus et ses annexes. — Diarrhée laiteuse, etc., etc.

Traitement. — Boissons laxatives. — Frictions alcool-aromatiques sur les membres. — Ouverture des abcès. — Ponctions utérines (Bossu, 1796). — Larges vésicatoires sur l'abdomen.

Régime. — Diète sévère tant que les symptômes graves et caractéristiques de la maladie ne sont pas dissipés ou considérablement amendés. — Revenir peu à peu aux habitudes et au régime ordinaires.

Telle est la thérapeutique, tel est le régime à suivre dans le traitement de la fièvre aiguë des femmes en couches. Mais, il faut l'avouer, les succès sont rares, la maladie étant insidieuse dans son début, rapide dans sa marche, violente, dangereuse par ses symptômes et surtout par la prompte infection de l'économie. — Reconnaître les cas où il faut agir hardiment, activement, savoir quand il faut rester dans l'expectative ou ne faire qu'une médication légère, symptomatique, et attendre tout de la nature médicatrice, sont des dons précieux. Heureux ceux qui les possèdent ! Voy. la brochure, pleine d'intérêt et de bons conseils pratiques, du docteur Édouard Auber, 1858, ayant pour titre : *De la fièvre puerpérale devant l'Académie impériale de médecine.*

Fièvre rémittente. — Fièvre caractérisée par un début subit, un frisson initial et parfois périodiquement renouvelé ; — une exacerbation de la chaleur revenant à des intervalles réguliers ; — une couleur jaunâtre de la peau ; — une céphalalgie d'une violence notable dans les paroxysmes ; — de légers et rares symptômes cérébraux ; — une médiocre accélération du pouls ; — des nausées, des vomissements bilieux remarquables (Barlett).

Traitement. — Celui des fièvres intermittentes simples ou pernicieuses,

et surtout l'emploi des évacuants, l'abstention des émissions sanguines, soit générales, soit locales.

Fièvre simple continue (*synoque, fièvre muqueuse, bilieuse, gastrique, etc.*). — Fièvre caractérisée par les symptômes qui constituent l'état fébrile et par la facilité avec laquelle elle se produit plusieurs fois chez le même sujet (*relapsing fever* des Anglais), et surtout par les excréments saburraux du côté de l'estomac.

Symptômes. — Ceux de la fièvre éphémère, mais un peu plus prononcés; ainsi : Céphalalgie frontale. — Somnolence — Rêvasserie. — Délire rare. — Bouche pâteuse, souvent amère. — Enduit blanc jaunâtre sur la langue, un peu de rougeur à la pointe de celle-ci. — Un peu de gargouillement quand on comprime l'une ou l'autre des fosses iliaques. — Constipations légères ou selles rares et décolorées. — Urines rouges et foncées. Peau chaude, mais sans âcreté. — Taches bleuâtres sur le ventre et la partie supérieure des cuisses. — Taches arrondies, sans saillies, peu étendues (1/2 à 1 centimètre de diamètre), ne disparaissant pas sous la pression des doigts. — Face d'un aspect parfois jaunâtre ou bilieux. — Pouls plein, fort, vibrant, régulier (90 et 100 pulsations à la minute) *herpes labialis*, moins fréquent.

Traitement. — Celui de la fièvre éphémère. — Plus une saignée du bras si la céphalalgie est très intense, la chaleur très élevée, le pouls très fort, ou, l'indication n'étant pas urgente, quelques sangsues à l'anus ou derrière les oreilles. — Guérison en cinq à six jours.

Fièvre simple continue grave. — Voy. FIÈVRE TYPHOÏDE.

Fièvre typhoïde. — Affection fébrile aiguë, développée soit spontanément, soit par infection et non par contagion, dont la marche est particulière, qui n'attaque pas la vieillesse, qui ne se manifeste qu'une fois dans la vie, et qui a pour caractère anatomique essentiel une altération particulière des glandes de Payer, altération consécutive à l'altération des humeurs, du sang, de la bile principalement. Tel est du moins notre propre conviction assise sur un travail de vingt-cinq années sur les liquides et les solides dans les fièvres continues graves, travail que nous publierons bientôt et qui aura pour épigraphe : *In sanguine et in bile febris gravissima causa.*

PRODROMES, INVASION. — Jamais la fièvre typhoïde ne débute subitement; aussi, 98 fois sur 100, le médecin appelé à temps peut prévenir le début de cette pyrexie, début précédé d'un état de malaise plus ou moins

prononcé, exprimé pendant un temps plus ou moins long par un affaiblissement graduel, une inquiétude vague, une diminution de l'appétit, une bouche pâteuse, de la diarrhée, et caractérisé par un violent mal de tête survenu le matin généralement, par l'altération des traits de la face, une prostration complète, une démarche chancelante, un frisson plus ou moins prolongé, une ou plusieurs épistaxis, des douleurs de ventre, de la constipation ou la diarrhée prodromique.

Traitement prophylactique. — Diète. — Repos. — Boissons tempérantes acidules. — Limonade purgative. — Fomentations émollientes sur le ventre. — Un émétique si la langue est saburrale, un laxatif s'il y a de la diarrhée, un purgatif salin (eau de Sedlitz) s'il y a de la constipation. — Bain de pieds alcalin ou sinapisé, compresses fraîches sur la tête s'il y a de la céphalalgie. Tel est l'ensemble des premiers moyens à mettre en usage et qui, nous ne saurions trop le répéter, deviennent préventifs 98 fois sur 100.

Les boissons acidules, tempérantes, ne sont autre qu'une citronnade ou une orangeade (p. 120), ou bien 60 à 90 grammes de sirop de groseilles; de limon, de vinaigre framboisé, tartrique, citrique, etc., pour un litre d'eau.

Limonade purgative.

Crème de tartre soluble... 15 gram.
Eau bouillante.... 1000 gram.

Faites dissoudre.

Bouillon aux herbes purgatif.

Crème de tartre soluble... 30 gram.
Bouillon aux herbes.. 1000 gram.

A prendre par verrées.

Autre (Wahu).

Bitartrate de potasse... 25 gram.
Borate de soude.... 7 gram.

Mêlez intimement; versez en deux fois :

Eau bouillante... 500 gram.
Suc d'un fort citron.

Sucre imprégné de l'essence
du zeste..... 30 gram.
Filtrez.

Boisson tempérante.

Crème de tartre soluble.. 10 gram.
Nitrate de potasse..... 2 gram.
Sucre..... 50 gram.
Eau..... 1000 gram.

A prendre par verrées.

PREMIÈRE PÉRIODE. — *Symptômes.* — Hébétude intellectuelle, apathie, décubitus dorsal. — Céphalalgie. — Persistance de celle-ci (du moins en général) jusqu'à la fin du premier septénaire. — Étourdissements. — Vertiges. — Bourdonnements d'oreilles. — Retour de l'épistaxis déjà signalée parmi les prodromes, mais plus rare chez les enfants que chez les adultes. — Insomnie presque continuelle. — Rêvasseries. — Pouls large, fréquent, souvent résistant et redoublé. — Peau chaude et hali-tueuse. — Bouche mauvaise. — Salive épaisse. — Langue saburrale, rouge

sur les bords et à la pointe. — Inappétence. — Nausées, vomissements plus communs chez l'enfant que chez l'adulte). — Soif vive. — Ventre très sensible surtout dans la région iliaque droite. — Bruit de gargouillement dans la fosse iliaque quand on comprime l'abdomen. — Rareté du même bruit dans tout autre point. — Diarrhée à peu près constante.

Vers la fin de ce premier septénaire : Stupeur, prostration. — Rougeur uniforme de la langue. — Sécheresse de la bouche. — Lèvres arides et luisantes. — Ventre ballonné. — Urines rares, parfois fétides.

Traitement. — Au début, le même que dans les jours prodromiques. — Insister principalement sur l'emploi des évacuants par en haut et par en bas, tels que le tartre stibié, l'ipécacuanha, les sulfates de magnésie ou de soude, le phosphate de soude, ainsi formulés :

Ipéca ordinaire.

Poudre d'ipéca. 8 à 10 décigram.
Eau tiède. 120 gram.

Prendre comme ci-dessus, et mêmes précautions.

Eau de Sedlitz édulcorée.

Sulfate de magnésie. 30 gram.
Eau tiède. 125 gram.

Faites fondre, passez et ajoutez :

Sirop de groseille. 15 à 20 gram.

En deux fois dans la journée.

Émétique ordinaire.

Tartre stibié. . . 10 à 15 centigram.
Eau tiède. 120 gram.

A prendre en trois fois. — S'en tenir aux deux premières doses si les vomissements ont été suffisants. Aider ces derniers par de l'eau chaude donnée en abondance au malade.

Cette purgation est agréable, facile à prendre en raison de la disparition presque complète de l'amertume du sel par l'addition du sirop.

Le sulfate de magnésie peut être remplacé par le phosphate de soude, sel très peu sapide comparé à son congénère.

Le sulfate de soude, amené à l'état de *glaubérine* (Savoie), peut également être employé.

La *glaubérine* n'est autre chose que le sel de Glauber privé de son eau de cristallisation, associé à une petite quantité de sucre et amené à l'état de petites dragées ou *globulins*. Une cuillerée à bouche de *glaubérine* correspond à 15 grammes de sel purgatif.

Le deuxième et le troisième jour, même médication secondée par des cataplasmes sur le ventre s'il y a de la douleur dans l'estomac et dans les intestins. — Un nouvel ipéca s'il y a des envies de vomir et si la langue est chargée d'un enduit jaunâtre, si la bouche est pâteuse, amère. — Remplacer l'eau de Sedlitz, soit par l'huile de ricin (30 à 60 gram.), soit par le calomel (5 à 6 décigram.), soit enfin par la limonade pur-

gative, ou par l'un ou l'autre des purgatifs dont nous donnons les formules.

Limonade purgative.

Carbonate de magnésie...	15 gram.
Acide tartrique...	22 gram.
Eau...	600 gram.

Dissolvez; filtrez; édulcorez avec 60 grammes de sirop tartrique aromatisé à l'orange ou au citron. (Garnier.)

L'oudre purgative tempérante.

Nitre...	5 gram.
Émétique...	5 centigram.

Faites dissoudre dans un litre et demi de bouillon aux herbes. Boire par tasses jusqu'à effet purgatif suffisant.

Eau fondante.

Sulfate de soude.	30 gram.
Nitrate de potasse.	5 décigram.
Émétique	25 milligram.

Dissolvez dans :

Eau.....	1000 gram.
----------	------------

Par verre d'heure en heure, pour purger doucement.

Eau de Trevez.

Sulfate de magnésie.	30 gram.
Émétique...	25 milligram.

Dissolvez dans :

Eau.....	1000 gram.
----------	------------

Sel de Guindre (Cadet).

Sulfate de soude ef- fleur.	25 gram.
Nitrate de potasse.	5 décigram.
Émétique	25 milligram.

Mêlez. — En une seule fois, le matin à jeun, dans un véhicule convenable.

Éméto-cathartique.

Émétique.....	5 centigram.
Sulfate de soude....	20 gram.

Faites dissoudre dans :

Bouillon aux herbes.	1000 gram.
----------------------	------------

Par verre tous les quarts d'heure, comme vomitif et purgatif.

Bains de pieds sinapisés pour atténuer la céphalalgie. — Boissons tempérantes, limonades avec les sirops de fruits dans le cours de la journée, après l'administration des évacuants.

Ce premier traitement a-t-il échoué, ce qui est rare quand il est appliqué au début de la maladie, faire la médecine des symptômes, c'est-à-dire : Eau gazeuse contre les vomissements. Lavements amidonnés et laudanisés, lavement avec le blanc d'œuf (un à deux blancs d'œufs pour la quantité d'eau nécessaire), avec l'eau froide s'il y a une diarrhée abondante et persistante.

Régime. — Peu ou très sévère selon l'état professionnel du malade, selon ses habitudes, son âge, son sexe, et surtout selon la gravité des symptômes existants.

Engager le malade à garder le lit, à se couvrir modérément en tenant compte toutefois de la température de la saison. Sa chambre devra être plutôt grande que petite; l'air y sera souvent renouvelé; la chaleur y sera

modérée et la plus grande propreté devra y être observée. Les évacuations alvines ou autres y seront promptement enlevées, et cela pour deux raisons : la putridité de ces mêmes évacuations, la tendance de tout l'organisme à l'ulcération.

DEUXIÈME PÉRIODE. — *Symptômes*. — Du septième au neuvième jour, du moins en général, apparition sur l'abdomen, la poitrine, les membres (quelquefois), de *taches lenticulaires rosées*. Ces taches, dont l'absence est notée une fois sur quatre, sont arrondies, jamais coniques ni vésiculeuses à leur sommet. Elles sont peu saillantes, discrètes, rarement confluentes ; elles disparaissent sous la pression des doigts. Leur durée varie entre deux et trois jours ou douze et quinze.

Sur la peau encore et principalement sur le cou, sur le voisinage de l'articulation scapulo-humérale, sur la région épigastrique, éruption, vers le milieu de la période, c'est-à-dire du douzième au treizième jour de la maladie, de petites vésicules (*sudamina*) transparentes, saillantes, remplies d'une sérosité incolore. On a encore noté sur tout le corps des taches, bleuâtres (*cyanose typhoïde*).

Accroissement des symptômes caractérisant la première période, à moins que la pyrexie soit peu grave. Dans ce dernier cas, plus de céphalalgie, plus de sommeil agité, somnolence paisible et réparatrice. Dans le cas contraire, faiblesse extrême, décubitus dorsal permanent, altération profonde de la contractilité musculaire. Douleurs vives, continues dans les membres. — Déglutition difficile par faiblesse musculaire ou par accumulation de mucosités dans l'arrière-gorge, ou même par suite d'une lésion de l'épiglotte.

Augmentation de la stupeur. — Coma profond ou délire. — Troubles des sens, surdité parfois complète. — Rougeur des yeux.

Pouls faible, misérable, irrégulier, toujours fréquent (80, 100 et 120 pulsations à la minute, davantage chez l'enfant où il est rarement irrégulier), dicrote (*bis feriens*). — Fièvre le soir et accès plus fort, mais soit moins vive. — Peau sèche et rugueuse, chaude (33° à 41° centésimaux). — Langue aride, racornie, fendillée, recouverte d'un enduit noirâtre. — Dents et lèvres fuligineuses. — Haleine fétide. — Abdomen presque insensible. — Météorisme. — Diarrhées abondantes, évacuations involontaires. — Selles jaunâtres, très fétides, parfois sanguinolentes. — Rétention d'urine. — Eschares diverses. — Enfin tous les signes de l'état adynamique.

Du côté du système nerveux, désordres également notables. — Soubresauts des tendons, carphalalgie, roideur tétanique, contractures, etc. (état ataxique).

Traitement. — Encore un purgatif salin dont on surveillera l'effet ou résultat d'action. — Tenir compte de la quantité, de la nature des évacuations alvines. Sont-elles abondantes, persistantes : l'une ou l'autre des prescriptions suivantes.

Mixture avec la craie (Trousseau).

Craie..... 30 gram.
Eau..... 90 gram.
Sirop d'écorce d'oranges.. 30 gram.

Mêlez. — Par cuillerées dans la journée.

Autre (Foy).

Craie..... 20 gram.
Poudre de ratauhia..... 10 gram.
Blanc d'œuf.... N° 1
Eau..... 100 gram.

Mêlez et agitez chaque fois. — Par cuillerées dans la journée.

La prostration est-elle grande :

Potion avec l'acétate d'ammoniaque (Trousseau).

Acétate d'ammoniaque . 4 à 8 gram.
Eau de mélisse simple 80 gram.

Lavement avec l'eau de camomille.

Le *météorisme* résiste-t-il aux onctions faites avec l'huile de camomille camphrée, aux cataplasmes émollients appliqués sur l'abdomen : on a recommandé (Cochénil) des linges trempés dans un soluté de chlorure d'oxyde de sodium (deux cuillerées par litre d'eau). Ces linges sont renouvelés aussitôt qu'ils sont desséchés.

Le ventre est-il rétracté, douloureux ? Le même praticien fait faire des frictions avec l'onguent populéum et recouvrir l'abdomen de ouate maintenue avec des bandelettes de diachylon.

Huile de camomille camphrée.

Fleurs de camomille.. 2 gram.
Camphre.. 1 gram.
Huile d'olives.. . . . 100 gram.

Tisane tonique.

Écorce de quina jaune cassé.. 15 gram.
Eau tiède..... 500 gram.
Sirop de grenades..... 30 gram.

Passez après trois ou quatre heures de digestion. — Par petites tasses dans la journée.

Potion tonique (Chomel).

Extrait mou de quina.... 4 gram.
Potion gommeuse..... 120 gram.

Par cuillerées dans la journée.

Sirop d'éther..... } De chaque,
Sirop d'écorce d'oranges.. } 20 gram.

Mêlez et agitez chaque fois. — Par cuillerées dans la journée.

Faites digérer le tout dans un flacon à large ouverture pendant vingt-quatre ou trente-six heures ; tirez à clair, et, par chaque friction ou onction, employez-en 15 à 20 grammes.

Lavements avec le chlorure de soude, l'azotate d'argent, le nitrate de lismuth, si les selles sont toujours très fétides.

Lavement chloruré.

Eau de guimauve. 400 gram.
Chlorure de soude. . . 20 à 40 gram.

Mêlez. — A faire prendre comme ci-dessus.

Lavement au sous-azotate de bismuth (Monneret).

Eau de son. 300 à 400 gram.
Nitrate de bismuth. . . 5 à 10 gram.

Mêlez. — A faire prendre le soir, et engager le malade à le garder toute la nuit.

Lavement argentique.

Azotate d'argent cristallisé. 15 à 20 décigram.
Eau de gomme. 400 gram.

Faites dissoudre. — A faire prendre comme ci-dessus.

Quelques narcotiques (sirop de diacode, de pavot blanc, de jusquiame, 15, 20 et 30 gram.) s'il y a de l'insomnie, de l'agitation.

Quant aux saignées générales ou locales, elles ne sont utiles qu'*exceptionnellement*, que chez les sujets forts, pléthoriques, tourmentés par une céphalalgie violente et permanente, ou arrivés aux époques de la vie où des congestions, des flux sanguins ou autres éprouvent une gêne ou des troubles manifestes.

L'adynamie est-elle prononcée :

Bain sinapisé (Trousseau).

Farine de moutarde. . . 1 à 2 kilogram.

Eau, quantité suffisante.

Durée du bain : 15 et 30 minutes.

Le ventre est-il douloureux, la langue fuligineuse, sèche, le pouls moins dépressible :

Potion avec l'ammoniaque (Trousseau).

Ammoniaque liquide. 1 gram.

Eau de mélisse simple. 80 gram.

Sirop d'écorce d'oranges. . . 40 gram.

Mêlez. — Par cuillerées à bouche.

Y a-t-il hémorrhagie : voy. ce mot.

La peau du dos, du sacrum, des côdes, etc., est-elle usée, excoriée ; y a-t-il imminence de gangrène :

Potion acide (Trousseau).

Eau de Rabel. 4 gram.

Sirop de ratanhia. 40 gram.

Eau. 100 gram.

Mêlez. — Par cuillerées dans la journée.

Potion avec le café et le quinquina (Trousseau).

Poudre de quina jaune. 4 gram.

Mêlez dans :

Infusé de café. 120 gram.

Par cuillerées dans la journée.

Changer, modifier souvent les décubitus du malade. — S'assurer de l'état de l'enveloppe cutanée. — Panser les excoriations, les plaies qui

peuvent s'y établir, avec le cérat saturné ou de Goulard (voy. p. 422), avec le tannate de plomb (p. 270), etc. — Saupoudrer le lit avec la poudre très fine de kina rouge mélangée ou non avec le charbon, le camphre, le chlorure de chaux sec, suivant qu'il y a nécessité d'avoir recours aux antiseptiques plus ou moins énergiques. — Voy. GANGRÈNE.

Mélanges pulvérulents antiseptiques.

N° 1.

Quina rouge..... }
Amidon..... } Parties égales.

Mélez.

N° 2.

Quina rouge..... 4 parties.
Charbon de bois..... 2 parties.

Mélez.

N° 3.

Quina rouge..... 8 parties.
Camphre..... 1 partie.

Mélez.

N° 4.

Quina rouge..... 4 parties.
Chlorure de chaux sec... 1 partie.

Mélez.

Les spasmes, les convulsions, les contractures seront combattus par les antispasmodiques, le musc, l'éther, la glace sur la tête, le long du rachis.

Potion antispasmodique éthérée.

Eau de laitue..... }
Eau de tilleul..... } De chaque,
Sirop d'éther..... 30 gram.

Mélez. — Par cuillerées à bouche dans la journée.

Potion antispasmodique musquée.

Eau de mélisse simple.. 100 gram.
Sirop d'œillets..... 30 gram.
Musc..... 10 à 20 décigram.

Mélez. — A prendre comme la précédente.

Régime. — La peau est-elle âcre, chaude, brûlante; le délire est-il violent : affusions froides; — lotions vinaigrées; — lavement d'eau froide. — Entretenir ou rappeler les forces des malades par des bouillons, des potages, quelques cuillerées à bouche de vin de Malaga, Alicante, Grenache, Bordeaux vieux; par de l'eau vineuse pour boisson ordinaire.

TROISIÈME PÉRIODE. — *Symptômes.* — Ceux de la terminaison et ceux des complications de la fièvre typhoïde. Ces symptômes, variables comme les états pathologiques qu'ils représentent, sont les suivants.

La fièvre continue grave doit-elle avoir une terminaison heureuse : du quinzième au trentième, et parfois au quarante-cinquième jour seulement, il y a amendement dans tous les symptômes. — Retour et régularisations des mouvements volontaires et involontaires. — Bouche humide et se nettoyant de plus en plus. — A peine ou plus du tout de diarrhée. — Selles se moulant de plus en plus et devenant naturelles. — Pouls moins fréquent quoique toujours faible. — Peau encore sèche, mais non rugueuse. —

Desquamation là où siégeaient les sudamina. — Chute des eschares. — Plaies sous-jacentes roses, vermeilles, marchant à une cicatrisation lente, mais assurée. — Respiration plus libre. — Plus de toux. — Longue durée de l'amaigrissement. — Élévation dans la taille des enfants et des adolescents. — Chute des cheveux très fréquente. — Appétit vorace. — Convalescence et prolongation de celle-ci des mois entiers (1, 2, 3 et plus).

Pendant la convalescence : Abscès multiples (*abcès critiques* des anciens). — OEdème des extrémités inférieures. — Parotidites, etc.

Traitement. — Celui de la convalescence et des complications surveillées du côté des voies respiratoires, du côté des sens, de l'intelligence principalement. Il n'est pas rare, en effet, de voir des symptômes de manie se déclarer dans l'espace de temps nécessaire au rétablissement complet de la santé.

La terminaison de la fièvre typhoïde doit-elle être fatale : on observe les phénomènes que voici : peau sèche, aride ou couverte d'une sueur froide et visqueuse. — Pouls imperceptible. — Pétéchies. — Coma de plus en plus profond. — Couleur noire de la langue et des dents. — Narines pulvérulentes. — Érysipèle. — Phlegmons divers. — Aggravation des accidents ou complications.

La fièvre typhoïde peut revêtir les *formes latente* ou *insidieuse*, et la *forme rémittente*. Dans le premier cas, elle est légère, passagère, et elle peut rester telle pour disparaître après un temps plus ou moins long. Elle se rapproche alors de la synoque ou fièvre simple continue. A peine si les malades en ont conscience. Presque tous ceux qui en sont atteints n'interrompent pas leurs occupations habituelles.

Dans le second cas, le caractère principal, le caractère propre réside dans les paroxysmes qui ont lieu le soir et qui sont plus forts que d'ordinaire.

CONVALESCENCE. — La convalescence est longue après la fièvre typhoïde; trop de surveillance ne saurait donc y être apportée par le médecin. Celui-ci s'attachera tout d'abord à relever la tonicité de l'organisme, à calmer la sensibilité excessive des malades. A l'aide d'une alimentation convenable, fortifiante, modérément graduée, il remplira la première indication; dans les exercices variés et agréables de l'esprit et du corps, il trouvera le sédatif du système nerveux.

Le malade mangera peu et souvent. On lui fera comprendre que manger pour vivre et prendre des forces n'est rien si l'on ne digère pas. Pour bien digérer il faut quitter la table avec le désir d'y rester encore. Là est le

signe de la véritable et bonne gastronomie ; le gourmand dévore, il ne sait pas manger.

Bien mastiquer les aliments est encore une condition d'une bonne digestion. C'est par la mastication que les aliments sont coupés, brisés, déchirés par les dents, mouillés par la salive, pénétrés d'air et rendus fermentescibles. C'est par le même acte physiologique que les digestions stomacale et duodénale sont complètes, que le chyle est suffisamment élaboré et qu'il acquiert ses qualités, que le sang répare ses pertes, s'enrichit d'éléments organiques nouveaux, que les forces se rétablissent, que la santé renaît. Quiconque mâche peu et avale vite s'expose aux indigestions et aux dyspepsies.

Pendant la digestion, une chaleur douce de tout le corps, des pieds principalement, est un soin essentiel à prendre. Il en est un autre encore, c'est de varier et d'appropriier les aliments aux goûts particuliers de l'estomac. On sait que celui-ci a des sympathies, des antipathies, des caprices mystérieux, inexplicables, qu'il faut savoir respecter. *Præses systematis nervosi*, a dit Wepfer en parlant de l'estomac.

Aux indications ci-dessus on ajoutera, comme auxiliaires précieux et indispensables, les changements d'air et de lieux si la convalescence se prolonge, les promenades après les repas afin de venir en aide aux fonctions du tube digestif. On éloignera de l'esprit du malade toutes les pensées tristes qui pourraient l'assaillir et le dominer. On lui parlera souvent de la santé, de son prompt retour. Le *turpe mentiri* est ici une bonne et utile vertu.

Des frictions sur le ventre, sur les cuisses, les extrémités inférieures et supérieures, avec des brosses de laine douce, sèche ou arrosée de liquides spiritueux et aromatiques (eau de Cologne, mélisse, vulnéraire, teinture de kina, etc.), seront pratiquées de temps en temps dans l'intention de rappeler ou d'entretenir les fonctions de la peau.

Les bains généraux, tièdes, chauds ou froids, une saison ou deux passées dans des lieux thermaux les plus fréquentés, conviennent également ; mais tout le monde ne peut pas se permettre une thérapeutique semblable.

Enfin les vins, les sirops de kina, de gentiane pourront être prescrits, le matin à jeun, à la dose d'une, deux et quatre cuillerées à bouche, quand il y aura dyspepsie, paresse stomacale.

FIÈVRE TYPHOÏDE CHEZ LES ENFANTS. — *Symptômes.* — Comme chez les adultes : Douleurs de ventre, diarrhée, météorisme. — Vomissements, mais plus fréquents, plus persistants, plus souvent funestes.

— Langue et arrière-bouche comme chez l'adulte. — Gêne de la déglutition. — Pas de différence dans la céphalalgie, la stupeur, la somnolence, les spasmes, le délire; un peu moins d'intensité dans la prostration. — Douleurs dans les membres. — Accroissement notable dans la taille des petits malades. — Épistaxis moins fréquente que chez l'adulte. — Surdité, bourdonnements d'oreilles, difficiles à constater. — Même éruption sur la peau (taches rosées, sudamina, etc.). — Érysipèle très rare. — Eschares fréquentes. — Mêmes mouvements fébriles. — Parfois catarrhe bronchique. — Accidents cérébraux très intenses. — Rétention d'urine.

Traitement. — Comme chez l'adulte, en tenant compte bien entendu de la différence des âges, des forces, du sexe, etc., etc. (voy. DOSES DES MÉDICAMENTS), d'où la préférence donnée au calomel par quelques praticiens. Dose, 1, 2, 3, 4, 5 centigrammes mêlés à du sucre, à du miel, et déposés sur les lèvres, ou mieux dans l'intérieur de la bouche.

Régime. — Beaucoup moins sévère. Ne pas perdre de vue que l'enfant entre dans la vie, et que ses forces ont besoin d'être assurées chaque jour par une alimentation modérée, mais suffisante.

FISSURE. — Toute solution de continuité dans les tissus étroits et peu profonds.

Fissures à l'anus. — Petites ulcérations allongées et superficielles développées dans les plis radiés de la muqueuse de la marge de l'anus, avec douleur vive, et dans l'immense majorité des cas, avec contraction spasmodique du muscle sphincter (Boyer). Elles sont *internes* quand elles existent au niveau ou un peu au-dessus du sphincter, *externes* quand elles se terminent vers l'entrée du rectum.

Symptômes. — Au début, défécation accompagnée de chaleur, de démangeaisons qui cessent aussitôt après l'évacuation des matières stercorales. — Douleur, d'abord légère, supportable quand il y a simple ulcération de la peau, ou simple gerçure produite par le séjour du mucus leucorrhéen. — Douleur devenant très vive, incessante, permanente pendant une, deux, quatre et huit heures après la défécation quand il y a constriction ou contraction du sphincter. — Augmentation de la douleur chaque fois que le besoin d'aller à la garde-robe a été satisfait. — Aussi, tous les malades redoutent le moment de ce besoin, tous retardent l'instant où il faut lui obéir, d'où la constipation opiniâtre qui vient s'ajouter à leurs souffrances et qu'on atténue un peu au moyen des quarts ou demi-

lavements laxatifs, de la *marmelade de Troñchin*, de l'*eau de tamarin*, du *veau tamariné*, du *tamarin émétisé*, etc.

Traitement. — Soins de propreté, lotions astringentes quand il y a simple ulcération ou gerçure. — Puis, chaque matin, vider l'intestin avec un lavement à l'eau de son ou de guimauve, ou bien avec un lavement huileux (huile d'olives ou d'amandes douces, 60 gram.; eau, 400 gram.). Une demi-heure après que le lavement a été rendu, un quart de lavement au ratanhia. — Garder ce lavement le plus longtemps possible. — Le soir, un lavement semblable à celui du matin. — Continuer la même médication tant que les douleurs persistent. — Ne prendre qu'un lavement par jour quand les douleurs ont cessé; n'en prendre plus qu'un tous les deux jours, pendant une quinzaine, quand la guérison est complète (Bretonneau, Trousseau).

<i>Lavement au ratanhia</i> (Trousseau).	Eau..... 150 gram.
Extrait de ratanhia.... 4 à 10 gram.	Alcool..... 2 gram.
	Mêlez.

Le ratanhia échoue-t-il : on a recours à la cautérisation, à la *dilatation progressive* ou à la *dilatation forcée* (Récamier), à l'*incision*, à l'*excision* (Jobert, de Lamballe).

La *cautérisation* se fait avec le nitrate d'argent fondu. — Le caustique est promené, à plusieurs reprises, sur toute l'étendue de la fissure.

La *dilatation progressive* du sphincter consiste à introduire dans le rectum des mèches de charpie dont on augmente peu à peu le volume.

La *dilatation forcée* du même organe est d'une application fréquente, surtout aujourd'hui qu'on peut la faire précéder de la chloroformisation du malade.

L'*incision du muscle sphincter* est simple et faite en un seul temps, ou bien on fait deux incisions, l'une à droite, l'autre à gauche, quand la constriction est extrême. On panse avec une mèche de charpie enduite de cérat simple ou de cérat belladonné. Le malade est mis à un régime alimentaire peu abondant, à l'usage des boissons tempérantes et délayantes, pour le garantir de la constipation et des efforts de la défécation.

Enfin, pour l'*excision*, on enlève toute la muqueuse rectale.

Tous les chirurgiens ont adopté et pratiquent encore l'excision du sphincter pour guérir les fissures à l'anus. Toutefois quelques-uns, Dupuytren principalement, ont employé, avant d'opérer, l'une ou l'autre des préparations dont voici les formules, à la condition, bien entendu, qu'elles peuvent être supportées par les malades.

Topique belladoné (Dupuytren).

Extrait de belladone.. ..	8 gram.
Eau miellée.....	} De chaque,
Axonge.....	

Mêlez et agitez chaque fois. — Enduire une mèche de charpie que l'on introduit dans le rectum.

Marmelade de Tronchin.

Manne en larmes.... ..	40 gram.
------------------------	----------

Pilez dans un mortier de marbre, en ajoutant peu à peu :

Sirop de violettes.....	40 gram.
-------------------------	----------

Quand il n'y aura plus de grumeaux, incorporez exactement :

Casse cuite..... ..	} De chacune,
Huile d'amandes douces..	
Eau de fleurs d'oranger..	5 gram.

Par cuillerées d'heure en heure.

Pommade contre les fissures de l'anus (Perrin).

Onguent populéum. ..	20 gram.
Extrait de monésia.....	} De chaque,
Acétate de plomb cristallisé	
Extrait de belladone. ..	2 gram.
Huile d'amandes douces, quantité suffisante pour obtenir une pommade d'une consistance onctueuse.	

Lavement contre les fissures à l'anus (Perrin).

Eau commune.....	1 litre.
Extrait de monésia...	} De chacun,
Extrait de ratanhia...	
Alcool.	

Ce lavement doit être gardé.

Soluté contre les fissures à l'anus (Holsbeck).

Glycérine	40 gram.
Tannin.....	1 gram.

Mêlez. — Appliquez à l'aide d'une mèche.

Eau de tamarin.

Boisson laxative préparée avec :

Pulpe de tamarin.....	40 à 50 gram.
Eau tiède.	1000 gram.

Passez. — Par verres dans la matinée.

Veau tamariné.

Boisson laxative préparée avec parties égales d'eau de tamarin et de bouillon de veau.

A prendre comme ci-dessus.

Tamarin émétisé.

Eau de tamarin, contenant par litre 5 à 10 centigrammes de tartre stibié.

Pratiquer l'excision des hémorroïdes s'il y en a, et si cette excision est jugée nécessaire pour la guérison des fissures.

FISTULES EN GÉNÉRAL. — Solution de continuité, congénitale ou accidentelle, complète ou incomplète, avec organisation particulière donnant passage à un liquide dévié de ses voies naturelles.

Les fistules incomplètes ou *borgnes* n'ont qu'une ouverture ; les fistules complètes en ont deux s'ouvrant, l'une, *externe*, sur la peau, l'autre, *interne*, sur une muqueuse, ou toutes sur la peau, ou toutes deux sur une muqueuse. Enfin, suivant la disposition ou la forme de l'orifice, les fistules sont dites en *cul de poule*, en *arrosoir*, etc.

Symptômes. — Écoulement aqueux, séreux ou purulent, ou séro-purulent, ou sanguinolent, plus ou moins abondant, accompagné ou non d'inflammation, d'ulcération des parois internes du trajet fistuleux, trajet qui peut être direct, anfractueux, rétréci ou étranglé dans une ou plusieurs portions de son étendue.

Traitement en général. — Il sera palliatif dans les fistules déterminées par l'oblitération d'un canal excréteur, c'est-à-dire qu'on s'en tiendra aux injections, aux lotions adoucissantes. — On veillera à ce que le trajet fistuleux ne soit pas obstrué par un amas de mucosités ou de concrétions solides, ou par la présence d'un corps étranger. — On préviendra tout rétrécissement à l'aide des corps dilatants (éponges ordinaires, cirées ou ficelées, etc.), ou à l'aide d'incision, de sections pratiquées sur les brides des adhérences qui pourraient s'établir. On combattra tous les symptômes phlegmasiques qui se manifesteront.

La fistule est-elle entretenue par la présence d'un corps étranger, rien ne contre-indique-t-il l'extraction de ce dernier : on suit les préceptes que nous avons donnés (p. 251) où il a été question des *corps étrangers*. Un vice diathésique, la scrofule, les tubercules sont-ils des causes de la fistule : traitement applicable à ces diverses affections.

On aura recours à la compression quand la fistule sera due à un décollement de tissus; à des opérations convenables (incision, excision, etc.), quand la fistule pourra être transformée en plaie simple; à des injections irritantes (iodurées principalement), si le trajet fistuleux est frappé d'atonie ou d'inertie.

La fistule est-elle le résultat de la perforation d'un canal excréteur, d'un réservoir quelconque : en même temps qu'on cherchera à rétablir les voies naturelles et le cours facile des liquides excrétés, on tentera la fermeture de la fistule par des cautérisations, des sutures, et même par des procédés autoplastiques.

Enfin, si l'on a affaire à plusieurs trajets fistuleux, si ces trajets ont un orifice externe, si enfin la fistule est anfractueuse, on réduit tous les trajets en un seul et on ramène la maladie à la plus grande simplicité possible.

Les fistules sont-elles susceptibles d'un traitement curatif : nous allons répondre à cette question en faisant l'étude des fistules en particulier.

FISTULES EN PARTICULIER. — **Fistules à l'aîne.** — Les symptômes et le traitement de ces fistules se trouvent décrits avec les sym-

ptômes et le traitement des maladies qui leur ont donné naissance. — Voy. ABCÈS PAR CONGESTION, ANUS CONTRE NATURE, ABCÈS DE LA FOSSE ILIAQUE, GANGRÈNE DES HERNIES INGUINALE OU CRURALE.

Fistules à l'anus. — Elles sont *complètes* quand elles ont deux ouvertures, une interne, dans le rectum, l'autre externe ou sur les téguments. Elles sont dites *borgnes externes* quand leur orifice est à l'extérieur, *borgnes internes* dans le cas contraire,

Symptômes. — La vue, le toucher anal suffisent ordinairement pour constater l'existence de la fistule complète. L'injection dans le rectum ou le trajet fistuleux d'un liquide coloré, et la sortie de celui-ci par l'orifice opposé confirment le diagnostic.

Dans les fistules borgnes internes, les matières fécales sont recouvertes d'une couche purulente plus ou moins épaisse. La défécation est douloureuse. La compression exercée sur le rectum et le périinée donne également lieu à de la douleur. Du pus s'échappe par l'intestin, etc.

Traitement. — Application de l'un ou de l'autre des mélanges suivants :

Pommade sédative (Dupuytren).

Acétate de plomb pulvérisé	} De chacun,	
Extrait de belladone		5 gram.
Axonge		30 gram.

Mêlez. — On en graisse une mèche d'un volume convenable, que l'on introduit dans l'anus. On augmente peu à peu la grosseur de la mèche.

Céromel de Aitken.

Miel	400 gram.
Cire	100 gram.

Mêlez à chaud. — Enduire des tentes de charpie que l'on place dans le rectum.

Injection excitante (Swediaur).

Teinture de cantharides	5 gram.
Eau	200 gram.

Mêlez. — Dans les trajets fistuleux indolents.

Injections iodo-iodurées

(Lugol).

Iode	10	15	20	centigram.
Iodure de potassium	20	30	40	centigram.
Eau distillée	500	500	500	gram.

Autres (Perrin).

Eau distillée	10	gram.
Iodure de potassium	25	centigram.
Teinture alcoolique d'iode	20	gram.

Mêlez. — Injecter quelques grammes par l'anus à l'aide d'une seringue en étain. — Renouveler l'injection après 4 ou 5 jours. — Faire une dernière injection après le même intervalle de temps.

Les mélanges ci-dessus étant bien plus souvent des moyens sédatifs ou palliatifs que des moyens curatifs, on a recours pour arriver au but désiré, la guérison, à la *ligature*, à l'*incision*.

Desault employait la ligature, avec le fil de plomb, chez les sujets habituellement exposés au dévoiement, chez les cacochymes, les personnes épuisées par de longues suppurations, habitant des lieux bas et humides ou commandées par le besoin de travailler. L'incision, applicable à presque toutes les fistules de l'anus, consiste à fendre tous les tissus compris en dedans du trajet fistuleux (l'intestin et l'anus inclusivement), à faire du tout une plaie simple ou plate que l'on panse avec une mèche de charpie enduite de cérat, et dont on diminue peu à peu le volume.

Pour pratiquer l'*incision* de la cloison intestinale, le docteur Puglioli a imaginé une pince qui rappelle, par sa forme et son but, l'*entérotome* de l'illustre Dupuytren. Cette pièce, longue de 25 centimètres, se compose de deux branches s'articulant dans leur partie moyenne et pouvant se rapprocher de manière à exercer une pression plus ou moins forte. Une fente longitudinale, pratiquée dans les deux branches, permet tous les mouvements de l'instrument tranchant.

La *cautérisation*, la *compression*, l'*excision* sont abandonnées.

Chez la femme, les fistules à l'anus sont traitées comme chez l'homme, et plus facilement, en raison de leur siège qui est, en général, moins élevé. Seulement il faut agir dans l'intérieur du gorgéret ou du spéculum, afin de ménager les parties génitales externes.

Fistules de l'estomac. — Sortie spontanée ou provoquée du suc gastrique, des matières alimentaires, des boissons de la cavité de l'estomac. Appétit insatiable. — Garderobes rares. — Amaigrissement rapide.

Traitement. — La compression étant trop douloureuse, on se borne à des lotions sur les parties excoriées. — On nourrit le malade avec des aliments très réparateurs pris souvent et peu à la fois. On a parfois recours aux lavements analeptiques.

Dans les cas de fistules traumatiques, on tente la compression par un obturateur, ou bien on avive les bords de la fistule et on les tient réunis à l'aide de la suture. Enfin, l'orifice fistuleux peut être formé par un lambeau emprunté aux téguments voisins.

Le *renversement de la membrane muqueuse*, qui complique souvent la fistule de l'estomac, qui donne lieu à des excoriations de la peau, est traité comme il a été dit pour l'anus contre nature.

Fistule lacrymale. — Voy. TUMEUR LACRYMALE.

Fistules de l'ombilic. — *Symptômes.* — Ces fistules, qui sont distinguées en *stercorales*, *urinaires*, *séreuses* (hydromphales), *purulentes*, s

reconnaissent facilement à la simple inspection des matières qui les traversent.

Traitement. — Les fistules stercorales sont traitées comme il a été dit pour l'anus contre nature. On remédie aux inconvénients des autres par des obturateurs mobiles convenablement fixés, ou par des procédés auto-plastiques dont le mode d'exécution est abandonné à la sagacité et à l'habileté du praticien.

Fistules et cavernes de la prostate (consécutives aux plaies ou abcès de la glande, à la fonte de masses tuberculeuses).

Symptômes. — Tantôt : pus ou sang mêlé à l'urine; tantôt : matière caséuse ou sérosité.

Traitement. — Très borné. Cathétérisme chaque fois que le malade a besoin d'uriner, ou sonde à demeure.

FISTULES SALIVAIRES. — Fistule de la glande parotide. —

Symptômes. — Écoulement de la salive à peu près permanent, mais surtout plus prononcé quand le malade parle ou qu'il prend ses repas.

Traitement. — Préférer la *cautérisation*, avec le fer rouge ou avec les caustiques, à la *compression* et au *rapprochement* des bords fistuleux qui sont des méthodes douloureuses, longues et difficiles à exécuter. Les *injections irritantes* sont également employées. Elles peuvent donner lieu à l'inflammation et à l'oblitération de la glande. Enfin, l'*excision* des deux lèvres de la plaie, suivie de la réunion immédiate, compte peu de partisans.

Fistule du canal de Sténon. — *Symptômes.* — Écoulement de la salive très prononcée au moment des repas, plus abondant que dans la fistule parotidienne, avec, parfois, apparition, sur l'un des points de la face traversé par le canal de Sténon, d'une tumeur molle, facile à vider par la pression.

Traitement. — Pratiquer l'*occlusion* (Malgaigne), ou la *dilatation* (Morand) du canal de Sténon; ou bien : *établir une voie nouvelle dans la cavité buccale*. La *compression de la glande parotide* est très rarement employée. L'occlusion peut se faire par quatre procédés : *suture entortillée*, *cautérisation*, *compression*, ou par une feuille d'or très mince collée avec de la poix sur la plaie extérieure.

Fistule du sein. — *Symptômes.* — Liquide lactescent, séro-purulent,

parfois séreux, sortant par un pertuis établi dans les tissus du sein après un abcès déterminé par un engorgement laiteux.

Traitement. — Cesser l'allaitement. — Comprimer, cautériser le trajet fistuleux ou injecter dans le même trajet des liquides irritants ou caustiques, tels que la teinture d'iode, le soluté argentique, etc. (voy. p. 76, 80, 91).

Les fistules sont-elles *séro-muqueuses* : Envelopper l'orifice externe dans un pli de la peau et maintenir ce pli avec une sorte d'agrafe compressive (Velpeau).

Dans les *fistules purulentes*, on tarit la suppuration au moyen des injections iodées. Si la fistule est anfractueuse, l'instrument tranchant en fait une fistule droite.

Fistules du sinus maxillaire (s'ouvrant soit dans la cavité buccale, soit sur la joue). — *Symptômes.* — Écoulement par les narines, et dans la bouche par l'orifice fistuleux, d'une certaine quantité de pus plus ou moins fétide. — Passage de l'air à travers une ouverture anormale toutes les fois que le malade se mouche ou qu'il fait un grand effort d'expiration.

Traitement. — Faire une contre-ouverture quand la fissure siège à la partie supérieure du sinus. — Extraction des esquilles, des parties nécrosées qui peuvent exister. — Fermer l'ouverture fistuleuse avec un morceau de cire ou d'éponge. — Faire de la fistule cutanée une fistule buccale et guérir la plaie de la joue.

Fistules recto-vaginales. — *Symptômes.* — Dans l'intervalle de la défécation, sortie, par le vagin dont la muqueuse est enflammée, de gaz et de matières stercorales; même phénomène, au moment de la défécation, quand la fistule est étroite et oblique.

Traitement. — *Cautérisation* secondée par la *compression* quand la fistule a peu d'étendue; *suture* dans les cas contraires. — Isoler les fils ou les *serres-fines* (qui peuvent couper les chairs) à l'aide de plaques de liège très minces.

FISTULES URINAIRES. — Tout trajet anormal donnant passage à l'urine. Ces fistules sont *accidentelles* et communes aux deux sexes, mais avec des particularités différentes, ou bien elles sont *congénitales*. À ces dernières appartiennent les *fistules de l'ombilic*, l'*épispadias* et l'*hypospadias*.

Fistules communes aux deux sexes. — A. *Fistules ombilicales*. Presque toujours congénitales. — B. *Fistules hypogastriques*. Plus fréquentes que les fistules ombilicales accidentelles. — C. *Fistules inguinales*. Très rares. — D. Communication de l'intestin grêle avec la vessie. — E. Communication des lombes avec la vessie à la suite des plaies du rein et des uretères.

Symptômes. — Le rein ou l'uretère est blessé : écoulement permanent et goutte à goutte du liquide urinaire. La fistule est étroite, les voies normales sont libres : une portion de l'urine passe par la fistule, l'autre tombe dans la vessie. Dans le cas contraire, tout s'échappe par le trajet fistuleux, et la quantité d'urine qui s'écoule est en raison du siège ou de la hauteur de la solution de continuité.

Traitement. — Détruire les obstacles qui s'opposent au cours de l'urine ; rétablir le calibre normal de l'urètre ; couper les brides ; exciser les fongosités qui peuvent exister ; exercer quelques légères compressions ; placer une sonde à demeure ou sonder le malade quand cela est nécessaire, telles sont les bases du traitement tout à la fois palliatif et curatif.

FISTULES URINAIRES CHEZ L'HOMME. — **Fistules de la vessie** (s'ouvrant dans le rectum ou au périnée). Les premières (*fistules vésico-rectales*) sont beaucoup plus fréquentes que les secondes (*fistules vésico-périnéales*).

Symptômes. — Écoulement total de l'urine à mesure qu'elle tombe dans la vessie, celle-ci étant percée dans sa partie la plus déclive. — Séjour plus ou moins prolongé de l'urine dans la vessie si l'ouverture de celle-ci est étroite, sinueuse, oblique. Parfois, passage des matières stercorales dans la vessie ; sortie des mêmes matières par l'urètre avec des gaz plus ou moins caractéristiques. Enfin : inflammation du rectum, — excrétion de mucosités puriformes. — Diarrhée. — Catarrhe vésical.

Traitement. — Tenter la fermeture de la fistule par des cautérisations souvent répétées avec le nitrate d'argent, surtout si le pertuis fistuleux est étroit. — Le caustique est porté toujours sur l'orifice interne de l'ulcère, tantôt à l'état solide à l'aide d'un porte-caustique droit ou courbe suivant la profondeur, tantôt à l'état liquide au moyen d'une petite sonde de gomme élastique.

Pour le premier mode de cautérisation, on cherche le siège de l'ulcération uréthrale avec la bougie à olive ou avec la sonde à empreinte, on dirige la cuiller chargée d'azotate sur le point malade ; on l'y maintient

quelques secondes et on la retire après l'avoir fait rentrer dans la gaine.

Dans le second mode de cautérisation, on plonge un petit pinceau de blaireau dans un soluté à parties égales d'azotate d'argent cristallisé et d'eau distillée; on lave ce pinceau dans la quantité d'eau nécessaire pour remplir une petite seringue d'ivoire; on injecte cette eau de lavage. L'opération peut être renouvelée plusieurs fois.

Ne recourir à la suture, dont le succès est rare, que dans les cas où toute autre méthode ne serait pas applicable.

FISTULE DE L'URÈTHRE. — Fistules uréthro-rectales. — Symptômes. — Écoulement de l'urine par l'intestin au moment de la miction seulement. — Écoulement abondant si la fistule est large, s'il y a un rétrécissement de l'urèthre. — Écoulement avec gaz et matières fécales au moment de la défécation. — Écoulement peu abondant si le canal est libre, si le pertuis est étroit. — Enfin, perte séminale s'il y a rétrécissement et fistule un peu large (A. Bérard).

Traitement. — Cathétérisme chaque fois que le malade aura besoin d'uriner. — Sonde à demeure s'il y a rétrécissement et si celui-ci est difficile à vaincre par le cathétérisme. — Oblitération de la fistule en excisant les bourrelets calleux et cautérisant le trajet fistuleux. — Boissons laxatives et régime délayant pour éviter la constipation.

Fistules uréthro-périnéales et uréthro-serotales. — Symptômes. — Petite fongosité rougeâtre située au périnée ou sur le scrotum, au sommet de laquelle se trouve un pertuis qui donne passage à l'urine au moment de la miction, et parfois à un peu de liqueur spermatique. Parfois encore, on peut observer un décollement tégumentaire plus ou moins étendu.

Traitement. — Fermeture de la fistule par des moyens autoplastiques. — Destruction des clapiers pour déterminer des adhérences et arrêter les décollements. — Sonde à demeure s'il y a rétrécissement de l'urèthre, si ce rétrécissement est considérable et attaquer celui-ci par les moyens ordinaires. Voy. RÉTRÉCISSEMENT.

Fistules uréthro-péniciennes. — Elles sont *congénitales* ou *accidentelles*. Les premières appartiennent aux *vices de conformation* appelés *épispadias* et *hypospadias* (voy. VICES DE CONFORMATION). Les secondes

présentent les symptômes suivants : Écoulement d'urine et de sperme. — Écoulement nul par le méat urinaire quand la fistule est large. — Au moment de la miction, jet d'urine quand la fistule est étroite. Dans le cas contraire, l'urine coule en bavant.

Traitement. — Sondes à demeure ou cathétérisme fréquent, ou cautérisation quand la fistule est étroite, récente et sans perte de substance. — A l'*uréthroraphie*, qui échoue par le contact de l'urine, par les érections qui changent le volume et la longueur du pénis, qui rompent les sutures, on préfère l'*uréthroplastie* secondée ou non, dans ses divers procédés, par des opérations additionnelles faites au-dessous de la fistule afin de donner issue à toute l'urine. Tels ont été le but de Ledran en élargissant la première plaie, celui de Viguerie, Ricord, Ségalas, etc., en pratiquant l'ouverture dite *boutonnaire*.

FISTULES URINAIRES CHEZ LA FEMME. — Elles sont URÉTÉRO-UTÉRINES (très rares : nous les passerons sous silence), VÉSICO-UTÉRINES, VÉSICO-UTÉRO-VAGINALES, VÉSICO-VAGINALES, URÉTHRO-VAGINALES, suivant que l'urine passe en plus grande quantité, des uretères dans l'utérus, de la vessie dans l'utérus, de la vessie et de l'utérus dans le vagin, de l'urèthre dans le vagin.

Fistules vésico-utérines. — *Symptômes.* — Écoulement continu de l'urine par la vulve, ou écoulement intermittent par la vulve et par l'urèthre quand la fistule est étroite et oblique.

Traitement. — Deux procédés sont mis en œuvre pour guérir les *fistules vésico-utérines*. Dans le premier, on oblitère l'orifice fistuleux en laissant au col sa perméabilité ; dans le second, on oblitère le col seulement. On fait de l'utérus une vessie supplémentaire (Jobert, de Lamballe).

Premier procédé. — Division du col utérin dans le sens des commissures du museau de tanche. — Incision de ce dernier. — Dissection latérale et supérieure du vagin. — Sutures.

Deuxième procédé. — Avivement de la face interne du col utérin. — Rapprochement des deux surfaces saignantes. — Points de sutures.

Fistules vésico-utéro-vaginales. — *Symptômes.* — Ceux des fistules vésico-utérines.

Traitement. — Trois procédés sont suivis pour traiter les *fistules vésico-utéro-vaginales*. Dans le premier, décollement du vagin dans les points où il adhère encore au col de l'utérus, incisions transversales pour augmenter son relâchement, avivement des tissus de la cloison et du col utérin, quelques points de suture. — Dans le second, avivement de toutes les parties recouvertes par du tissu inodulaire, rapprochement des restes de la cloison et du col utérin. — Dans le troisième, fixer la cloison vésico-vaginale dans une rigole creusée sur la partie antérieure du col utérin.

Fistules vésico-vaginales. — *Symptômes.* — Écoulement d'urine par le vagin. — Inflammation de ce dernier. — Rougeur et excoriation de la vulve, de la partie interne des cuisses. — Odeur urineuse exhalée par les malades, etc.

Traitement. — L'avivement, les différents procédés de suture, d'autoplastie, de cautérisation; l'emploi d'une sonde à demeure et du tamponnement, de la sonde érigée (Lallemand) des ongllets (Dupuytren), de l'érigée vaginale (Laugier), l'oblitération du vagin (Vidal, de Cassis), ont été essayés, avec plus ou moins de succès, dans le traitement des fistules vésico-vaginales.

Fistules uréthro-vaginales. — *Symptômes.* — Identiques avec ce ux de toutes les fistules urinaires vaginales.

Traitement. — Celui des fistules vésico-vaginales, en raison du peu de profondeur de la fistule et des facilités qui en sont la conséquence pour l'opérateur dans ses manœuvres chirurgicales. Ce traitement est souvent couronné de succès.

Fistule lactée, fistule pulmonaire cutanée. — Par la compression méthodique.

Fistule du larynx, de la trachée, hyo-thyroïdienne. Par avivement des bords de la plaie, suture, agglutination emplastique, simple bandage, ou usage d'un obturateur adapté à la forme de l'ouverture fistuleuse.

FLATULENCE, FLATUOSITÉ. — Collection de gaz développés dans l'intérieur de l'estomac ou des intestins par suite d'une mauvaise digestion, ou sous l'influence d'une alimentation particulière. Plutôt symptôme que maladie. Voy. DYSPEPSIE, INDIGESTION.

Bols carminatifs (Deshois).

Extrait de petite centau- rée... ..	} De chaque, 2 gram.
Thériaque	
Anis en poudre. ..	1 gram.
Racine de gentiane pul- vérisée	} De chaque, 5 décigram.
Racine d'angélique pul- vérisée	
Castoréum.	3 décigram.
Huile essentielle d'anis..	10 gouttes.
Huile essentielle de ca- nelle... ..	2 gouttes.
Sirup de menthe, quantité suffisante.	

30 bols. Trois ou quatre en quatre heures.

Élixir de la Grande-Chartreuse.

Mélisse fraîche.	640 gram.
Hysope fraîche.....	640 gram.
Angélique fraîche...	320 gram.
Cannelle.	160 gram.
Safran... ..	40 gram.
Macis.	40 gram.

Après huit jours de macération dans 10 litres d'alcool, distillez. Ajoutez 125 grammes de sucre.

Dose : 15 à 20 gram. après les repas.

On peut encore employer l'*élixir de Garus*, p. 68; l'*élixir antidyspepsique*, p. 358; mais seulement dans les cas de flatuosités habituelles et sans irritation ou inflammation gastro-intestinale. Doses ci-dessus.

FLEURS BLANCHES. — Voy. LEUCORRHÉE.

FLUX. — Tout écoulement immodéré d'un liquide fourni par une sécrétion naturelle, sans lésion apparente de l'organe sécréteur, sans altération notable du même liquide. Font partie de ce genre de maladie, la *syalorrhée*, la *bronchorrhée* (voy. p. 110-120 et ADDITION), la *gastrorrhée*, l'*entérorrhée* (voy. ADDITION), la *gastro-entérorrhée cholériforme* (voy. p. 340), le *catarrhe gastro-intestinal cholériforme*, la *polyurie*, la *spermatorrhée*, la *galactorrhée*, la *leucorrhée*, l'*éphidrose* et l'*épiphora* (voy. l'ADDITION pour ces deux derniers flux).

FLUX DE SANG. — Voy. HÉMORRHAGIE INTESTINALE.**FLUXION DE POITRINE.** — Voy. PNEUMONIE.

FOLIE. — Égarement de la raison avec ou sans altération du sentiment et du mouvement, avec ou sans intervalles lucides; ou tout simplement : désordre de l'intelligence, des sensations, des passions sans lésion très notable des fonctions nutritives et génératrices.

Touchant l'intelligence : aberration, dissociation hétérogénéité des idées. — Conceptions bizarres, ridicules à l'endroit des choses, des personnes. — Attention peu soutenue. — Mémoire infidèle. — *Touchant les*

sensations hallucinations, illusions, visions. — Touchant les passions : monomanies diverses, exagérations dans les désirs, dans les instincts.

Variétés. — Quelques aliénistes ont décrit les espèces suivantes :

Folie alcoolique. — Variété de la *folie des ivrognes* ou *délire tremblant*, ayant les caractères suivants : Hallucinations et conceptions délirantes. — Idées de suicide. — Faiblesse dans la mémoire et l'intelligence. — Peu ou point d'incohérence dans les idées.

Folie circulaire ou transitoire. — Maladie mentale dans laquelle les états maniaques, mélancoliques, lucides ont des retours successifs et réguliers.

Folie commune. — *Délire chronique* ou *aliénation mentale*. Nous avons décrit le *délire des aliénés*.

Folie furieuse. — Celle dans laquelle la fureur est continue.

Folie incohérente. — Aberration dans laquelle les idées, mal associées, enfantent les choses les plus disparates dans les paroles, mais surtout dans les écrits.

Folie paralytique. — Voy. PARALYSIE.

Folie puerpérale. — Variété observée après l'accouchement, pendant l'allaitement ou après le sevrage. Dans cette variété se trouvent les formes : *manie, monomanie, démence*.

Folie raisonnante. — Mélange de paroles, d'idées, d'action n'appartenant qu'à la folie proprement dite, et de sensations, de raisonnements, d'aperçus dignes de l'intelligence la plus saine et la plus élevée, surtout quand on peut capter et fixer l'attention de l'aliéné sur un objet déterminé. Cette variété est susceptible de guérison.

Folie simulée. — On ne trouve ici ni l'expression étrange de la physionomie, ni les attitudes bizarres du corps, ni l'extrême violence des mouvements ou le profond abattement de la véritable folie. Manquent également les longues insomnies, l'insensibilité, la mobilité, l'air de malice, la méchanceté, l'oubli, la défiance, la dissimulation qui sont le triste apanage des fous. Surpris à l'improviste, celui-là qui veut ou essaye de passer pour fou donne de suite et toujours à sa figure, à son corps, à son

langage, etc., etc., la même expression, la même attitude, les mêmes paroles.

Folie sympathique. — Affection mentale liée à des lésions organiques de l'utérus ou de ses annexes. Dans cette variété, le traitement doit être dirigé tout d'abord sur le point de départ de l'irradiation morbide.

Symptômes. — Devant décrire les formes diverses de la folie, maladie souvent héréditaire, parfois accidentelle, mais à la condition, dans ce dernier cas, que l'organisme se trouvera dans des prédispositions voulues, devant, disons-nous, décrire chaque forme en particulier, nous ne rappellerons ici que sommairement les symptômes principaux de l'aliénation mentale. Les aliénés ont un caractère bizarre, extravagant; ils passent souvent, et plusieurs fois de suite, dans un espace de temps variable, du délire furieux au délire doux et calme. Ils passent également, subitement, instantanément, de la joie, du rire, du chant, à la tristesse, aux larmes, aux cris perçants et incohérents. Le souvenir des choses soit passées, soit présentes, ne leur fait pas toujours défaut. — Ils appuient leurs extravagances sur des raisons ou raisonnements parfaitement justes, du moins à leurs yeux. — Ils croient entièrement à l'exactitude, à la réalité de ce qu'ils disent, de ce qu'ils font; ils ont parfois la conscience de leurs actes; ils regrettent vivement l'impuissance où ils sont de ne pouvoir se maîtriser, d'où les quelques moments de lucidité, moments très rares, comparative-ment aux paroxysmes d'agitation, d'emportement, de fureur, qui les atteignent à certaines heures du jour, à certaines saisons ou époques de l'année.

L'homme de l'art distraira facilement de la folie proprement dite et de ses nombreuses variétés, les délires passagers ou symptômes propres aux affections graves (*fièvres, cérébrites, méningites, etc.*). — Il reconnaîtra également la folie vraie, triste apanage de l'homme adulte, de la folie simulée, manteau sous lequel les fautes et les crimes cherchent si souvent à se cacher. L'idiotisme, l'imbécillité observés dans l'enfance; la démence, fin malheureuse de beaucoup de vieillards, ont des caractères tellement tranchés que leur diagnostic ne saurait être un instant douteux.

Traitement. — Il est *moral* et *médical*. — A. *Traitement moral.* — Le trouver dans le caractère, l'éducation, les antécédents du malade, et, par conséquent, dans la sagacité, la perspicacité du médecin. Celui-ci s'assurera tout d'abord si la maladie est ancienne, si elle est héréditaire, si les causes qui l'ont produite sont attaquables par les lois de l'hygiène ou par les soins du cœur et du dévouement. — Il profitera ensuite des mo-

ments lucides de l'aliéné pour flatter ou blâmer ses passions dominantes; pour combattre, détruire ses penchants, ses idées; pour conseiller l'exercice de la conversation sur des sujets subordonnés au genre (gai ou triste) de la folie; mais, le plus souvent, on fera choix d'ouvrages, d'articles de journaux gais et agréables.

Le chant, la musique, le dialogue théâtral, la danse, le dessin seront mis en œuvre, ainsi que les travaux des champs, des jardins, de l'atelier. Ces derniers peuvent être portés, ici jusqu'à la fatigue, ailleurs ils seront appliqués comme amusement, comme distraction.

Les douches, les affusions froides sont d'excellents adjuvants comme moyens de répression, de soumission, de crainte ou de domination.

N'isoler les malades qu'autant qu'ils sont dangereux.

Les liens, les camisoles de force, seront toujours des moyens exceptionnels, et toujours aussi on les emploiera avec modération et humanité.

Les réunions, les repas en commun, ont des avantages irrécusables.

B. Traitement médical. — Ce traitement ne peut être que symptomatique. Des saignées du bras, du pied, du cou, de la tête (artère temporale); des ventouses scarifiées à la nuque, derrière les épaules; des sangsues à l'anus, aux tempes, derrière les oreilles, sont indiquées dans tous les cas de folie aiguë et chez les sujets pléthoriques. Les purgatifs, également utiles dans beaucoup de cas, seront pris parmi les drastiques (*aloès, scammonée, jalap, coloquinte, gomme-gutte, etc.*) à la dose de 4 à 6 décigrammes enveloppés dans du pain azyme mouillé.

Comme sédatif on préfère généralement les extraits des solanées à celui d'opium. Leur dose peut aller jusqu'à 15 et 20 décigrammes, en commençant par 1 décigramme. Même mode d'administration que les purgatifs.

Le musc, le camphre, le castoréum, la valériane, l'éther sont les anti-spasmodiques les plus employés. Leur dose est toujours un peu plus élevée que dans les affections nerveuses ordinaires.

Déjà nous avons dit les bons effets, comme adjuvants et comme moyens de répression, de l'emploi des douches et des affusions. Signalons ici les avantages immenses, incontestables de l'eau froide administrée *intus* et *extrà* comme agent médicateur. On cite des cas de lypémanie suicide guéris par 5, 10, 15 et 30 verres d'eau froide bue dans les vingt-quatre heures.

Des lavements d'eau froide, des bains par surprise, des bains tièdes prolongés, des irrigations continues sur le tronc ou les membres, comptent des succès dans certains cas de manie aiguë, de délire aigu, de manie puerpérale, de monomanie (Brierre de Boismont).

La grossesse, conseillée aux femmes aliénées, peut, exceptionnellement,

retarder la marche de la maladie, mais elle ne la guérit pas ; elle semble, au contraire, conduire plus vite à la démence. Toutefois, on a vu des cas où l'accouchement emportait la folie, mais alors celle-ci n'était que symptomatique (Marcé).

Dans ces derniers temps (mois de juillet 1859), le docteur Teilleux a fait un appel à ses confrères en faveur de l'électricité, non pas comme moyen de traitement unique, spécifique, mais comme adjuvant des sédatifs, des purgatifs, des tempérants, etc. Suivant ce praticien, on ne peut nier au fluide électrique des propriétés stimulantes, tonifiantes et modificatrices de l'action nerveuse. On ne peut lui refuser non plus d'être un agent de coercition moins défavorable et moins dangereux que ne le sont l'usage des douches, l'emploi du corset, etc.

FOLLICULITE VULVAIRE. — Voy. GLANDULITE VULVO-VAGINALE, nom plus exact, les glandes étant malades et non les follicules.

FONGOSITÉ. — Excroissance ou végétation charnue, molle, spongieuse, disposée en champignon à la surface des plaies, des ulcères, ou développée dans les conduits ou canaux de certains organes (utérus, urèthre, etc.).

Fongosités utérines. — *Symptômes.* — Au début, augmentation du flux menstruel. Puis, hémorrhagies ou pertes presque continuelles; anémie, douleurs dans les lombes, à l'hypogastre, etc. (différence avec les polypes qui ne sont guère douloureux qu'à une époque avancée de la maladie).

Traitement. — Abrasion de la surface à l'aide d'une curette spéciale, précédée d'un grattage avec l'ongle (Goldsmidt, Rouyer). — Cautérisation avec le nitrate d'argent. — Revenir à une seconde ou une troisième abrasion si cela est nécessaire. — Mettre huit jours d'intervalle entre chaque opération.

Les *fongosités du cal, de l'urèthre* sont attaquées, détruites, les premières, par la réfection, les secondes, par l'azotate d'argent.

Les *fongosités des plaies* cèdent le plus souvent à l'emploi des cathérétiques, mais surtout à l'excision. Enfin, par l'excision et la ligature on détruit les *fongosités de l'ombilie*.

FONGUS DE LA DUBÉ-MÈRE. — Tumeurs d'origine et de nature différentes, ayant pour résultat final la perforation des os du crâne, pou-

vant se développer sur toutes les régions de la boîte osseuse, mais surtout dans les régions pariétales.

Symptômes. — Avant que la tumeur ne fasse saillie, on ne signale, le plus souvent, qu'une céphalalgie peu intense. Cependant on a constaté, dans les mêmes circonstances, comme signes précurseurs : de la somnolence, une faiblesse insolite dans l'un des côtés du corps, des vertiges, des étourdissements, des accès épileptiformes, etc.

La destruction de la lame interne des os a-t-elle commencé : le malade éprouve une sensation analogue à celle qui résulte du froissement d'une feuille de parchemin. Cette sensation a déjà été indiquée à l'occasion de l'anévrisme et du cancer des os.

Le fongus fait-il saillie : il y a tumeur médiocrement dure, à fluctuation obscure, offrant, à moins qu'elle ne soit engagée dans une ouverture très étroite, ou qu'elle ne pénètre pas dans l'intérieur du crâne, deux sortes de battement, l'un isochrone à ceux du pouls, l'autre coïncidant avec les mouvements respiratoires. — Compression du cerveau si la tumeur est réductible et réduite.

L'amaurose, une absence ou une diminution de l'olfaction, de l'audition peuvent encore être observées selon que les nerfs optique, olfactif ou auditif sont comprimés.

Traitement. — Tenter la guérison du malade par l'incision complète de la tumeur. N'opérer qu'autant que la tumeur est unique, que le sujet est jeune, vigoureux, exempt de toute cachexie, de toutes lésions notables du côté du cerveau, des poumons.

Fongus du testicule. — *Symptômes.* — Au début, bosselures plus ou moins prononcées. — Douleurs dans les mêmes bosselures. Un peu plus tard : tumeur saillantes. — Amincissement et couleur d'un rouge brun de la surface cutanée. — Ulcération de celle-ci. — Suintement d'un liquide séreux.

Traitement. — Ablation totale ou partielle de l'organe malade, soit par la ligature qui est très douloureuse, soit par l'excision qui expose aux hémorrhagies, mais auxquelles il est facile de remédier. Les topiques sédatifs ou anesthésiques sont employés quand la ligature a été choisie comme moyen curatif.

Fongus de la vessie. — Tumeurs sessiles ou pédiculées, souvent de nature cancéreuse.

Symptômes. — Assez vagues et peu certains. Le fongus est-il situé sur le col de la vessie : la miction est difficile, douloureuse ; l'urine est char-

gée de mucosités abondantes. — Il y a de l'hématurie quand la tumeur vient à se rompre. Le fongus est-il peu développé : le cathétérisme donne la sensation d'un corps mou, mobile, etc.

Traitement. — En raison de la difficulté du diagnostic, le traitement est, le plus ordinairement, simplement palliatif; on se contente tout d'abord d'entretenir le cours des urines, de calmer les douleurs, de combattre les complications en prescrivant les sédatifs, les antispasmodiques, les anti-phlogistiques selon les indications. Puis on procède au broiement ou à l'extraction du fongus, si ces opérations sont parfaitement indiquées et facilement praticables. Tisane de bourrache ou de pariétaire (15 à 20 gram. par litre d'eau bouillante), édulcorée avec l'oxymel scillitique (30 à 50 gram.). L'iodure de potassium, à la dose de 1 à 2 gram. par jour, peut être donné tous les matins, dans une petite tasse d'eau froide.

FRACTURE EN GÉNÉRAL. — Toute solution de continuité des os par suite d'un accident brusque et violent. La solution pouvant être *incomplète, simple, multiple ou compliquée*, on admet quatre variétés de fractures désignées par les dénominations ci-dessus. — Dans les fractures incomplètes sont comprises les *fissures*, les *fractures incomplètes proprement dites*, les *esquilles*, les *perforations osseuses*, perforations dues à des projectiles.

D'après la direction ou la forme des fragments, les fractures complètes sont dites : en *rave* ou *transversales*, *dentelées*, *obliques*, en *bec de flûte*, *longitudinales*, en *spirale*.

Enfin, les fractures multiples peuvent être comminutives ou avec esquilles, elles peuvent offrir deux, trois, quatre fragments et d'avantage. Celles-ci prennent le nom de *fractures par écrasement* (Malgaigne) quand un certain nombre de fragments, plus ou moins volumineux, flottent isolément au milieu des tissus.

Symptômes. — Les uns sont *rationnels*, les autres *sensibles*. — A. *Symptômes rationnels.* — Craquement, douleur, perte de la fonction du membre. — B. *Symptômes sensibles.* — Déformation du membre, gonflement inflammatoire des tissus voisins (symptôme aidant très peu au diagnostic), déplacement. Ce symptôme est expliqué : par la cause vulnérante, la contraction musculaire, le poids des parties du corps situées au-dessus de la fracture, le poids des parties situées au-dessous de la blessure, la flexion des articulations voisines, l'élasticité de la peau.

La crépitation, la mobilité anormale du membre, la facilité de la réduction et la facilité de déplacement sont encore des signes sensibles d'une

grande valeur, la crépitation surtout, bien que celle-ci puisse être simulée par un emphysème, masquée par la grande épaisseur des parties molles.

Traitement en général. — Le traitement des fractures se réduit aux deux indications suivantes : *réduction, maintien de la réduction.* La réduction comprend l'*extension, la contre-extension, la coaptation.* Vient ensuite le *repos* et la *situation* du membre fracturé, les *appareils contentifs.* On réduit de suite quand les tissus voisins ne sont pas trop considérablement gonflés, que les muscles ne sont, ni spasmodiquement contractés, ni violemment enflammés. Le délire, des accidents tétaniques peuvent être la conséquence fâcheuse, funeste même, d'une réduction faite quand même.

Quand doit-on appliquer les appareils contentifs? Après la réduction faite, bien entendu, et nous venons de dire les conditions dans lesquelles elle est possible. Ces conditions étant remplies, le travail de consolidation étant un peu avancé, on fixe le tout par l'*appareil inamovible.*

Mélanges pour appareil inamovible.

N° 1. — Attelles de carton ou de liège (Belloste) trempées dans le mélange suivant :

Blancs d'œufs...	Quantité nécessaire.
Huile rosat.....	} De chaque, 1/10 ^e du poids total de l'albumine.
Vinaigre	

N° 2. — (Mascati, Ledran) Bandelettes fortement imbibées de bouillie épaisse faite avec :

Bol d'Arménie.....	5 parties.
Blancs d'œufs.....	10 parties.
Vinaigre.....	1 partie.

N° 3. — (Larrey).

Extrait de saturne.....	} De chaque, 50 gram.
Alcool camphré.....	
Blancs d'œufs.....	

Eau, quantité suffisante pour avoir une bouillie claire dans laquelle on trempe les bandes de linge.

N° 4. — (Seutin) Bandes de linge et colle d'amidon un peu claire. — (Velpéau) Bandes de linge et colle de dextrine. — (Laugier) Bandelettes de papier et colle d'amidon.

Quand doit-on lever l'appareil? Rien de précis à ce sujet. On conçoit en effet, que le besoin de lever l'appareil, de renouveler les pansements, doit être subordonné à la nature, au caractère de la fracture, à ses complications, aux accidents qui peuvent survenir et retarder la consolidation, à la quantité et à la qualité du pus, etc., etc.

Les malades peuvent-ils exercer quelques mouvements? Non, tant que la consolidation n'est pas complète et que la fracture siège sur l'un des membres inférieurs ou sur tous les deux. Nous exceptons cependant les cas où l'appareil inamovible peut empêcher toute espèce de déplacement, et les mouvements peu étendus, tels que ceux que les malades exécute-

tent pour se retourner dans leur lit, pour faciliter le pansement des plaies ou eschares du dos, du sacrum, des fesses, des hanches et des coudes. Il est inutile de dire que les malades atteints de fracture du bras ou de l'avant-bras peuvent se lever, et parfois vaquer à leurs affaires.

Comme complément du traitement général des fractures, viennent le régime et les moyens propres à chacune des complications ou des conséquences qui accompagnent ou qui suivent des accidents aussi graves que les affections du système osseux. Ainsi, la diète sera prescrite pendant les premiers jours, avec les boissons tempérantes, mucilagineuses, diurétiques, laxatives, etc. — Selon les indications tirées des symptômes existants, une saignée générale ou locale, ou l'une et l'autre peuvent être nécessaires.

COMPLICATIONS DES FRACTURES. — Tout accident qui tient à la fracture elle-même, qui en aggrave l'état actuel, en retarde la consolidation. Les *contusions*, les *plaies* des parties molles et circonvoisines de la fracture, les *blessures des vaisseaux*, l'*issue* et la *multiplicité des fragments* sont des complications qui doivent fixer l'attention du chirurgien. Il en est de même du *voisinage d'une articulation*, d'une *luxation*, de l'*emphysème spontané*.

Traitement. — Variable comme le genre, la nature et la gravité de la complication. Y a-t-il *contusion* : expectation si elle est légère. Y a-t-il gonflement du membre : prescrire le repos, les résolutifs et attendre que ce gonflement ait disparu pour appliquer l'appareil. — Les *phlyctènes* seront ouvertes en respectant l'épiderme.

Y a-t-il une ou plusieurs *plaies* : pansement simple et expectation s'il n'y a pas de communication entre la plaie et le foyer de la fracture. — Espérer et seconder la réunion immédiate quand la solution de continuité est étroite ou faite par un instrument tranchant. Est-ce un fragment de l'os brisé qui a produit la plaie : la gravité de l'accident sera moindre que celle d'une plaie due à une forte contusion. Ici, en effet, si des bourgeons charnus de bonne nature ne s'élèvent pas du fond et des parois de la plaie, si ces bourgeons ne sont pas promptement pénétrés de phosphate calcaire, si la fracture ne se consolide que très lentement, il est à craindre qu'une suppuration très abondante, augmentée encore par le contact de l'air ambiant, ne conduise le malade à sa perte, soit par le marasme dans lequel il tombe, soit par les conséquences d'une infection purulente.

Dans ces cas malheureux, on conseille : les antiphlogistiques généraux et locaux pour prévenir l'inflammation diffuse, la compression circulaire, mais surtout l'irrigation continue. Pour empêcher le contact de l'air,

on ferme les plaies étroites avec des fragments de diachylon ou avec du collodion étendu sur un linge. On continue les irrigations.

Les *esquilles*, libres, complètement détachées, sont retirées avec les précautions les plus minutieuses, les débridements nécessaires. Les *fragments faisant saillie* sont reséqués. Les *fragments multiples*, gênant assez souvent la coaptation, trouvent dans le génie des praticiens les moyens propres à annuler ou à diminuer leur danger. Il en est de même des fractures avoisinant les articulations.

Les abcès sont ouverts aussitôt leur formation ; les parties molles sont rapprochées par une compression méthodique.

Les membres sont placés dans un appareil de Scultet, ou dans des boîtes faites exprès (Baudens).

Enfin, si les parties molles sont détruites dans une grande étendue, l'*amputation* devient nécessaire.

Le traitement des *blessures des vaisseaux*, celui des *luxations* seront donnés aux mots : PLAIE, LUXATION.

Quant au *décollement des épiphyses* nous en avons parlé (voy. p. 314).

FAUSSE ARTICULATION OU PSEUDARTHROSE. — Les causes qui peuvent retarder ou empêcher la consolidation d'une fracture sont *générales* ou *locales*. Dans les premières, distinguées en *non absolues* et en *directes*, se trouvent comme causes non absolues : les saisons froides et humides, une alimentation insuffisante, un âge très avancé, l'état de grossesse, l'étiollement du membre par suite de son emprisonnement dans un appareil qui le prive du contact de la lumière, le rachitisme, la fragilité des os. Les causes directes sont : le scorbut, la syphilis, le cancer des os, les maladies concomitantes.

Traitement. — Hygiénique et symptomatique.

Causes locales. — Beaucoup plus directes que les précédentes : défaut de coaptation, mobilité des fragments, indocilité des malades, imperfection des appareils ou mauvaise application de ces derniers, défaut ou inégalité de nutrition dans les fragments, corps étrangers entre ces derniers, plaies, carie, nécrose, cancer, tubercules, etc.

Traitement. — Trouver dans un appareil convenable, la fixité du membre fracturé, l'immobilité des fragments, la docilité du malade. — Réveiller la vitalité des tissus par les vésicants, les cautérisants, les sétons, les moxas, etc. — Enlever les corps étrangers, — donner aux plaies les soins et les pansements nécessaires (voy. PLAIES). Enfin, appliquer à la

carie, à la nécrose, au cancer, aux tubercules les médications déjà formulées ou qui le seront dans le cours de l'ouvrage.

Nous passons sous silence le *frottement des fragments*, l'*acupuncture*, la *rugination* dont on a contesté les succès et qui sont abandonnés.

AMPUTATION. — Opération par laquelle on enlève, avec l'instrument tranchant, partie ou totalité d'un ou de plusieurs membres.

Indications générales. — On ampute dans les cas suivants :

Fractures et luxations compliquées.	cette dernière ; ce sage précepte n'est pas toujours applicable). Plaies larges, contuses, avec division des vaisseaux, des nerfs. Brûlures profondes. Hémorrhagies foudroyantes. Tumeurs considérables. Ulcérations profondes. Infirmités congénitales ou accidentelles empêchant <i>absolument</i> les fonctions physiologiques. Différence, irrégularité de la plaie.
Fractures articulaires avec ou sans lésions des gros vaisseaux.	
Fractures comminutives avec plaies considérables.	
Affections purulentes compliquées ou non de l'altération des os.	
Écrasement, broiement d'un membre, la peau comprise (celle-ci étant intacte, on peut temporiser).	
Gangrène (attendre la limitation de	

Sur le champ de bataille, on ampute aussitôt l'accident survenu ; on se borne à donner au blessé le temps de se remettre de la commotion éprouvée. Dans ce cas, le *lieu de nécessité*, indiqué par le genre de blessure, devient le *lieu d'élection* indiqué par l'art et l'anatomie. — Dans le civil, on agit moins promptement. — On suspend l'opération quand le membre blessé est peu volumineux, que beaucoup de parties molles sont en bon état. — On ampute sur le moignon d'une plaie par arrachement ou écrasement.

L'urgence ne commandant pas à l'opérateur, on prépare le malade moralement, hygiéniquement, pharmaceutiquement. — On n'agit dans un temps froid, humide, épidémique, que par force majeure. — On fait usage des anesthésiques si le malade les réclame. — On suspend l'opération dans les cas de convulsions, de syncope. — On temporise dans les cas de morsures dites venimeuses. — On n'ampute jamais quand il y a tétanos traumatique.

Manuel opératoire. — Subordonner le choix de la méthode au *lieu d'élection* ou au *lieu de nécessité*, à la forme et au volume du membre, au siège de la cause vulnérante. — Tenir compte des complications, des lieux, du temps, des circonstances. Agit-on dans la *continuité des os* : dans la méthode (*circulaire*, à *un ou deux lambeaux*, *oblique* ou *ovalaire*)

dont on aura fait choix, faire en sorte de conserver assez de parties molles, et surtout assez d'enveloppe cutanée pour recouvrir complètement l'extrémité de l'os, empêcher celui-ci de faire saillie, de s'excorier. — Réunir la plaie par première ou seconde intention (la première est généralement préférée). — Ne pas quitter le malade sans l'avoir revu après qu'il a été pansé et mis dans son lit. — Modérer les spasmes qui se manifestent souvent dans le membre opéré en plaçant celui-ci sur un coussin convenablement disposé, maintenant le tout par un bandage circulaire et modérément serré, donner quelques cuillerées d'une potion calmante, quelques tasses d'eau de tilleul et de feuilles d'oranger. — Une inflammation, une hémorrhagie, des abcès, etc., etc., surviennent-ils : voy. INFLAMMATION, PLAIES, ABCÈS, POURRITURE D'HÔPITAL, etc., etc.

Doit-on agir dans la contiguïté des os, *amputer dans l'article*, comme on le disait autrefois : il faut pénétrer en un seul temps dans l'articulation, détruire complètement tous les liens d'attache.

Amputation de l'avant-bras. — Méthode circulaire et le plus bas possible. Toutefois, des exceptions peuvent se présenter pour la méthode et pour le lieu d'élection.

Amputation du bras. — Méthode circulaire à moins de nécessités contraires.

Amputation dans l'articulation scapulo-humorale. — Méthode ovale. — Méthode à un lambeau quand il ne reste de peau que d'un côté.

Amputation des premières phalanges des doigts. — N'amputer dans l'article qu'autant que la portion restante de la phalange deviendrait inutile. — Amputer circulairement.

Amputation des os métacarpiens. — Faire choix de la méthode ovale pour les amputations isolées, de la méthode circulaire quand on doit enlever les quatre derniers métacarpiens à la fois.

Amputation des deux dernières phalanges des doigts. — Attaquer l'articulation par la face palmaire. — Ne faire qu'un lambeau. — Réunir à l'aide de bandelettes agglutinatives.

Amputation d'un seul doigt. — Par les méthodes à deux lambeaux, ovale et circulaire.

Amputation des quatre derniers doigts. — Par la méthode circulaire.

Amputations du pouce, du petit doigt, du doigt indicateur, du médius et de l'annulaire. — Par la méthode ovale.

Amputation dans l'articulation radio-carpienne. — Méthode circulaire.

Amputation dans l'articulation du coude. — Méthode à un lambeau et méthode circulaire.

Amputation des os métatarsiens. — A l'amputation des cinq os métatarsiens, on a quelquefois substitué la désarticulation. — Toutefois la scie peut être portée sur la continuité de ces mêmes os. — La gouge et le maillet seront choisis pour les épiphyses et le tissu spongieux.

Amputation du premier et du cinquième métatarsien. — Ne dépouiller les os des parties molles qui les recouvrent que dans une étendue strictement nécessaire. — Appliquer la scie obliquement. — Éviter ainsi un cloaque pour le pus.

Amputation de la jambe. — On a fixé le lieu d'élection à deux ou trois travers de doigt au-dessous de la tubérosité du tibia. Mais la règle n'est pas absolue. — On a parfois amputé plus bas et conservé ainsi les mouvements du genou.

Des quatre méthodes, l'ovalaire peut être préférée en observant les cinq règles suivantes : 1° incision ovalaire des téguments, dissection et refoulement de ces derniers à la hauteur de 52 à 55 millimètres ; 2° division circulaire des muscles jusqu'aux os ; 3° dépouillement des os de toutes les parties molles jusqu'aux points où la scie doit être portée ; 4° section des chairs et du ligament interosseux, application de la compresse fendue ; 5° section oblique avec la scie agissant non sur la crête, mais sur la face interne de l'os.

Amputation de la cuisse. — Méthode circulaire avec réunion, soit transversale, soit antéro-postérieure, soit oblique ou ovalaire. Une méthode nouvelle vient d'être proposée, c'est la *méthode par strangulation*. Le temps la confirmera-t-il ? (Maisonneuve.)

Amputation d'un seul orteil. — Méthode ovalaire.

Amputation des cinq orteils. — Méthode à lambeaux et méthode circulaire.

Amputation d'une partie du métatarse. — Méthode ovalaire et méthode à un lambeau.

Amputation du métatarse en totalité. — A l'expérience des chirurgiens appartient le choix de la méthode.

Amputation dans l'articulation médio-tarsienne. — A la méthode de Chopart préférer l'amputation tarso-métatarsienne à moins de contre-indications fournies par la maladie elle-même.

Amputation dans les articulations tibio-tarsienne, fémoro-tibiale et ilio-fémorale. — Amputations abandonnées, pour le choix des méthodes et procédés, au génie de l'opérateur, à la gravité de la maladie.

AGENTS ANESTHÉSQUES. — Des agents ou produits chimiques tels que le gaz oxyde de carbone, l'éther, l'amylène, l'acide carbonique, etc., proposés comme agents anesthésiques, le chloroforme pur ou rectifié est le seul employé. Son action est rapide, complète en peu d'instants, persistante. Dix à vingt inspirations, et quelquefois moins, suffisent dans la majorité des cas.

Il n'est besoin d'aucun appareil spécial pour son administration. Un peu de liquide versé à l'intérieur d'une éponge taillée en creux, ou sur un mouchoir de poche, sur un morceau de linge ou de papier, et approché de la bouche et des narines de manière à être largement respiré, suffit généralement pour produire, en quelques minutes, l'effet désiré.

Le chloroforme est un agent des plus énergiques ; on peut le rapprocher de la classe des poisons ; il ne doit donc être manié que par des mains expérimentées.

Le chloroforme est sujet à irriter par son odeur et son contact les voies aériennes. Son emploi nous paraît être contre-indiqué lorsqu'il existe quelque affection du cœur ou des poumons.

On se met à l'abri des dangers de la chloroformisation en s'assurant qu'une certaine quantité d'air atmosphérique arrive dans la poitrine avec l'agent anesthésique, en s'arrêtant quand le pouls est presque imperceptible, que l'insensibilité du patient est complète, ce que l'on constate en le pinçant fortement.

M. Nélaton a montré que l'ivresse était une contre-indication de l'emploi du chloroforme.

Moyens de remédier aux accidents causés par le chloroforme. — Le moyen de M. Ricord consiste dans l'insufflation de bouche à bouche. M. Escalier propose de plonger deux doigts profondément dans la gorge jusqu'à l'entrée du larynx et de l'œsophage. Suivant M. Duroy, l'inspiration du gaz oxygène remédie efficacement aux accidents causés par le chloroforme. M. Maisonneuve préconise la flagellation.

FRACTURES EN PARTICULIER. Fractures des os de l'avant-bras. — A. **Fractures des deux os simultanément.** — *Symptômes.* — Déformation de l'avant-bras, — forme cylindrique de ce dernier produite par le rapprochement des fragments vers le centre du membre, etc.

Traitement. — Donner au bras sa longueur et sa direction normales et maintenir cette réduction au moyen de l'appareil de J.-L. Petit.

B. Fracture du cubitus. — 1° *Fracture du corps et de l'extrémité*

inférieure, que l'on reconnaît à la crépitation et à la déformation du membre, et pour laquelle on emploie le traitement précédent ; 2° *fracture de l'olécrâne*, dans laquelle il y a impossibilité de la flexion et de l'extension, douleur violente, déformation du coude, dépression notable entre les fragments, etc. On a recours ici à la demi-flexion de l'avant-bras, si la fracture est comminutive, si l'on craint une ankylose ; à l'extension progressive si la fracture est simple. Il faut de plus abaisser le fragment supérieur de l'olécrâne et maintenir cet abaissement à l'aide d'une compresse graduée placée au-dessus de l'olécrâne et fixée par un bandage circulaire ; 3° *fracture de l'apophyse coronoïde*, caractérisée par la saillie du cubitus en arrière pendant l'extension, laquelle saillie est effacée dans la flexion. Dans cette fracture, très rare, on conseille de tenir l'avant-bras dans une demi-flexion.

C. Fracture du radius. — 1° *Fracture du corps et de l'extrémité supérieure de l'os.* — Pour la fracture du corps du radius, rien de particulier à ce qui a été dit de la fracture du cubitus. Dans la fracture de l'extrémité supérieure du même os, fracture siégeant au-dessous de la tubérosité bicipitale, il y a, pour caractère principal, que le fragment supérieur est entraîné par la contraction du biceps, tandis que l'inférieur peut être senti au pli du coude. On remédie au déplacement en fixant le bras dans la demi-flexion.

2° *Fracture de l'extrémité inférieure du radius.* — Accident fréquent, que l'on a longtemps confondu avec la luxation et l'entorse du poignet et que l'on reconnaît aux caractères suivants : déformation du membre, — saillie en arrière formée par la face dorsale de la main et du poignet, — convexité très prononcée, formée par la partie inférieure de l'avant-bras, — saillie transversale, inégale, située au-dessus du pli articulaire de l'avant-bras avec la main. Enfin, similitude de la main avec le dos d'une fourchette quand le fragment inférieur est saillant en arrière et le supérieur en avant (Velpeau), — aspect cylindrique du poignet, — crépitation difficile.

La réduction étant opérée, on empêche le renversement du poignet à l'aide du coussinet dorsal de Goyrand ou de l'appareil de Nélaton.

Fracture de l'apophyse mastoïde. — *Symptômes.* — Écartement des fragments osseux, — enfoncement plus ou moins notable du tégument externe, etc.

Traitement. — Bandage de corps placé sous l'aisselle et bandage circulaire autour de la tête pour tenir celle-ci penchée du côté fracturé.

Fractures du bassin. — Fractures rares, généralement accompagnées ou compliquées de désordres graves, tels que : contusions violentes des parties molles, déchirures des organes renfermés dans la cavité pelvienne, lésions des nerfs sacrés, etc.

A. Doubles fractures verticales du bassin (Malgaigne). — *Symptômes.* — Crépitation, raccourcissement du membre, rotation du pied comme dans la luxation sacro-iliaque, comme dans la luxation du fémur en avant et la fracture du col du fémur, avec cette différence, toutefois, que le raccourcissement ne porte pas sur le fémur.

Traitement. — Réduction, — maintien de celle-ci à l'aide de l'extension de la jambe, de la contre-extension partant des aisselles, — repos du membre sur un double plan incliné, — bandage de corps comprimant le bassin, — lit mécanique pour atténuer les dangers des mouvements indispensables.

B. Fractures du sacrum. — *Symptômes.* — Douleur vive dans les parties voisines de la fracture, — saillie du sommet du sacrum et du coccyx, — crépitation, etc.

Traitement. — Réduction facile, — maintien de celle-ci à l'aide du tamponnement du rectum, ou du séjour, dans ce dernier, d'une canule creuse, canule qui aura pour effet, le refoulement du fragment inférieur, l'évacuation des matières fécales (Bermoud). — Repos et usage du lit mécanique.

C. Fracture du coccyx. — *Symptômes.* — Douleurs locales et mobilité du coccyx. — *Traitement.* — Séjour au lit.

D. Fractures des os iliaques. — *Symptômes.* — Mobilité et crépitation obtenues en fléchissant la cuisse sur le bassin. — Douleurs à la pression. — Ambulation difficile.

Traitement. — Repos au lit. — Décubitus dorsal. — Cuisses écartées et fléchies si la fracture porte sur le pubis. — Bassin élevé, jambes légèrement fléchies, immobilité du bassin quand l'ischion est fracturé.

E. Fracture de la cavité cotyloïde. — *Symptômes.* — Crépitation, etc. *Traitement* — Celui de la fracture du col du fémur.

Fractures des cartilages costaux (siégeant ordinairement entre la 5^e et 8^e côte). — *Symptômes.* — Déplacement non constant. Un déplacement a-t-il lieu : le fragment interne est porté en avant ou en arrière.

non par le fait de la contraction du muscle triangulaire, mais par le fait de l'élasticité du cartilage et celui de certaines positions.

Traitement. — Immobilité du thorax à l'aide du bandage herniaire dont la pelote presse sur le fragment qu'on veut fixer (Malgaigne).

Fractures des cartilages du larynx. — *Symptômes.* — Accès de suffocation. — *Traitement.* — Expectation, silence, alimentation comme dans les cas de fractures de l'os hyoïde.

Fractures de la clavicule. — Elles peuvent être *directes, indirectes*, avec ou sans déplacement, siéger à la partie moyenne (cas les plus fréquents) ou aux extrémités de l'os. Elles peuvent être accompagnées de chevauchement (ce qui est rare), mais surtout de la blessure de la veine et de l'artère sous-clavières, de la déchirure ou de la contusion du plexus brachial.

Symptômes. — Douleur locale vive; mouvements du bras impossibles, ou au moins très difficiles et toujours douloureux; abaissement de l'épaule en dedans et en avant; tête et corps du malade penchés du côté de la fracture; enfoncement du fragment externe, saillie du fragment interne; crépitation; mobilité anormale.

Traitement. — Réduction, — maintien de la réduction à l'aide : 1° d'un coussinet placé dans l'aisselle; 2° d'un bandage de corps emprisonnant le bras et la poitrine et rapprochant le coude du tronc; 3° d'un second bandage soulevant le coude et le portant en avant du tronc, soulevant également le moignon de l'épaule et le portant en arrière. Seconder ces différents appareils ou leviers en faisant coucher le malade de manière que le moignon de l'épaule déborde latéralement l'oreiller.

Fractures de la colonne vertébrale. — A. **Apophyses épineuses.** — *Symptômes.* — Douleur vive au niveau de la fracture, augmentation de la douleur quand il y a flexion du tronc, — dépression pouvant faire croire à un déplacement de la vertèbre.

Traitement. — Repos, décubitus horizontal, — éviter l'affaissement en glissant une planche sous le matelas où repose le malade.

B. **Lames vertébrales.** — *Symptômes.* — Douleur dans le point fracturé, saillie de l'apophyse épineuse correspondante (Boyer), ou enfoncement, déviation, ou pas de déplacement.

Traitement. — Repos, antiphlogistiques quand le déplacement est simple, — relever les fragments quand ceux-ci sont enfoncés, qu'il y a compression de la moelle; enlever les esquilles s'il y a plaie.

C. Corps de vertèbres. — *Symptômes.* — Douleur locale augmentée par la pression, — paralysie de tous les points où se rendent les nerfs partant de la portion de la moelle inférieure au siège de la fracture, laquelle portion se trouve comprimée, contuse ou déchirée, — déformation du rachis. Fragment dirigé en avant quand la fracture est transversale; fragment dirigé en avant et en bas, quand la fracture est oblique; angle saillant en arrière et rentrant en avant quand, àu lieu de fracture, il y a écrasement.

Traitement. — Décubitus dorsal, — tête un peu élevée, — lit modérément dur, — prévenir ou combattre les symptômes inflammatoires par la diète, les antiphlogistiques.

Fractures des côtes. — *Symptômes.* — Mobilité anormale, crépitation (non constantes), — douleur augmentée par la pression, la respiration, la toux, les efforts, — dyspnée, intense quand la fracture est en dedans, légère quand elle est en dehors, nulle quand la réduction a été opérée, — emphysème, pneumothorax, épanchement de sang dans la poitrine, pleurésie et pneumonie traumatique quand le poumon a été déchiré. Symptômes divers selon que le foie, la rate, le diaphragme, l'artère intercostale, le cœur ont été atteints par les fragments.

Traitement. — Immobilité du thorax à l'aide d'un bandage de corps, ou mieux à l'aide d'une bande de diachylon suffisamment large pour faire une fois et demie le tour du corps (Malgaigne). Modifier l'application du bandage s'il augmente la douleur; s'en abstenir tout à fait s'il y a pneumonie ou pleurésie, car il gêne les mouvements du poumon resté sain. Procéder à la réduction quand il y a déplacement, et contenir celle-ci par une compression rationnelle.

Fractures du fémur. — **A. Fracture du corps.** — *Symptômes.* — Douleur, — impossibilité de s'appuyer sur le membre, — mobilité anormale, — crépitation, — raccourcissement du membre, — Convexité de la partie antérieure de la cuisse.

Traitement. — Appareil de Scultet ou appareil à extension continue, (Desault, Boyer, Baudens) quand il y a une grande tendance au raccourcissement.

B. Fractures du col. — Elles peuvent être *intra-capsulaires*, *extra-capsulaires* et *mixtes*. Dans ce dernier cas, la solution de continuité a été faite, partie dans la capsule, partie en dehors.

Symptôme (sous forme synoptique).*Fractures récentes.*

FRACTURES INTRA-CAPSULAIRES.

Pas de gonflement, pas d'ecchymose.

Douleur au point d'insertion du muscle psoas, s'irradiant parfois jusqu'au genou.

Raccourcissement quelquefois nul d'abord, survenant subitement au bout de quelques jours ou de quelques semaines, pouvant aller jusqu'à 3 centimètres tout au plus.

Grand trochanter intact et rapproché de la ligne médiane d'une étendue égale au raccourcissement.

Grand trochanter effacé en apparence.

Longueur normale du fémur entre le sommet du trochanter et le condyle externe.

Jamais de déplacement ni de mobilité du grand trochanter.

FRACTURES EXTRA-CAPSULAIRES.

Forte ecchymose à la hanche.

Douleur vive à la pression sur le grand trochanter.

Raccourcissement immédiat, variant de 1 à 6 centimètres.

Grand trochanter écrasé à son sommet, moins élevé par conséquent, et à peine rapproché de la crête iliaque.

Grand trochanter plus saillant et décrivant des arcs de cercle plus grands que du côté sain.

Apparence d'un raccourcissement du fémur si on mesure celui-ci du condyle externe au sommet du trochanter.

Fragment trochantérien quelquefois déplacé en arrière ou en avant, tantôt fixe et simulant la tête du fémur luxé, tantôt mobile et pouvant être porté en tous sens.

Fractures anciennes.

FRACTURES INTRA-CAPSULAIRES.

Marche longtemps gênée et impossible sans support étranger.

Raccourcissement augmentant à la longue et pouvant ainsi doubler d'étendue.

Saillie du trochanter accrue en apparence, diminuée en réalité.

Amaigrissement progressif du membre.

Mouvements volontaires nuls dans l'articulation coxo-fémorale et se passant tous dans la région lombaire.

FRACTURES EXTRA-CAPSULAIRES.

Marche promptement sûre et solide.

Raccourcissement à peine susceptible d'augmenter légèrement dans quelques cas, et demeurant, en général, toujours le même.

Saillie du trochanter toujours plus considérable.

Nutrition du membre conservée.

Mouvements volontaires presque entièrement exécutés dans l'articulation coxo-fémorale.

(Malgaigne, Jamain.)

Traitement. — Réduction facile, affrontement difficile, d'où les appareils nombreux et variés imaginés pour tenir le membre dans l'*extension continue* (la *demi-flexion* est abandonnée). Aux appareils de Desault, Boyer, on préfère celui de Bonnet qui est ainsi constitué : gouttière en fil de fer solide embrassant les deux tiers de la partie postérieure du membre et les deux tiers postérieurs du bassin et de l'abdomen ; à la gouttière, matelassée de couches de crin, sont disposées des boucles correspondant au niveau des genoux et des trochanters. Dans les boucles, sont passées des cordes se rendant à une moufle fixée au ciel du lit. On comprend l'utilité et les avantages d'un appareil semblable pour tous les besoins du malade et pour éviter les mouvements du bassin et de la colonne vertébrale.

Enfin pour empêcher la déviation du pied en dehors, on a ajouté (Nélaton) à l'appareil précédent, l'appareil que voici : deux planchettes sont unies à angle droit. L'une est fixée par une bande à la région plantaire, l'autre est libre et dirigée horizontalement en dehors. La planchette plantaire est solidement fixée à une base horizontale.

C. Fractures du grand trochanter. — *Symptômes.* — Douleur locale augmentée par les mouvements qui tendent à écarter les fragments ; — déformation de la région trochantérienne, — crépitation produite dans les mouvements de rotation du membre.

Traitement. — Abduction permanente et rotation en dehors du membre fracturé.

D. Fracture des condyles du fémur. — *Symptômes.* — Un seul condyle est-il fracturé : élévation de ce condyle au-dessus de celui qui est intact et élévation du tibia ; abduction de la jambe sur la cuisse quand la fracture a porté sur le condyle externe ; adduction du même membre dans la fracture du condyle interne ; tuméfaction du genou, aplatissement de celui-ci quand la fracture atteint les deux condyles à la fois, — mobilité des fragments, — crépitation, — raccourcissement de la cuisse.

Traitement. — Réduction, — fixité du genou à l'aide d'une attelle de carton placée en arrière de l'articulation et retenue par un bandage roulé. Après la sixième semaine de traitement, conseiller quelques mouvements articulaires pour éviter l'ankylose. — Enfin, amputation, si les fractures des condyles sont comminutives.

Fractures de l'humérus. — A. **Fracture du corps de l'humérus.** — *Symptômes.* — Douleur, mobilité anormale, crépitation, et tout ce qui a été dit aux généralités. — *Traitement.* — Réduction. — Appareil spiral ou simple attelle interne. — Demi-flexion de l'avant-bras. — Écharpe comme moyen de soutien ou d'immobilité.

B. **Fracture de l'extrémité supérieure de l'os.** — *Symptômes.* — Pas de déplacement. — Douleur au moignon de l'épaule. — Exaspération de la douleur par la pression, les mouvements. — Ecchymose. — Crépitation en imprimant certains mouvements au bras. — Ou bien : déplacement, saillie de l'extrémité du fragment intérieure. — Inclinaison du coude dans le sens opposé à cette extrémité. — Raccourcissement du membre quand les fragments sont abandonnés à eux-mêmes. — Dépression au-dessus de la tête humérale, mobilité anormale très étendue.

Caractères différentiels de la fracture de l'extrémité supérieure de l'humérus et de la luxation du même os.

FRACTURE.

LUXATION.

—
Aplatissement incomplet du moignon de l'épaule.

—
Aplatissement du moignon de l'épaule.

Saillie de l'acromion au-dessous de laquelle on peut sentir la tête de l'humérus.

Saillie de l'acromion au-dessous de laquelle il y a un vide.

Tumeur irrégulière peu volumineuse située en dehors de l'aisselle.

Tumeur lisse, volumineuse, située très haut dans l'aisselle.

Membre raccourci ou de longueur normale.

Membre allongé (Malgaigne).

Adduction douloureuse, mais possible.

Adduction impossible.

Réduction facile et reproduction du déplacement.

Réduction difficile et permanente.

Traitement. — Réduction. — Maintien des fragments dans l'aisselle au moyen d'un coussin conique placé dans le creux de cette dernière (Desault, Dupuytren). — Utilité du même coussin pour écarter le coude du tronc. — Fixité du bras à l'aide d'une écharpe et d'une bande roulée.

La fracture est-elle oblique, y a-t-il chevauchement : recourir à l'extension continue.

C. **Fracture de l'extrémité inférieure.** — *Symptômes.* — Déformation du coude. — Augmentation de son diamètre antéro-postérieur. —

Saillie de l'olécrâne en arrière. — Tumeur constituée par l'angle saillant des deux fragments qui soulèvent le biceps et le brachial antérieur. — Crépitation en imprimant à l'avant-bras des mouvements de rotation sur le bras.

Signes distinctifs de la fracture de l'extrémité inférieure de l'humérus et de la luxation du même os.

FRACTURE.	LUXATION.
—	—
Crépitation.	Pas de crépitation.
Saillie de l'olécrâne.	Idem.
Rapports normaux entre l'olécrâne, l'épitrôchlée et l'épicondyle.	Plus de rapports normaux.
Saillie antérieure moins large que l'articulation.	Saillie antérieure ayant toute la largeur de l'extrémité inférieure de l'humérus
Mouvement normal de l'articulation.	Mouvement détruit.
Réduction facile, déplacement prompt à se reproduire.	Réduction difficile et permanente, à moins de fracture intra-articulaire.
Pas de raccourcissement de l'humérus.	Raccourcissement.

Traitement. — Réduction. — Maintien de l'avant-bras dans la demi-flexion à l'aide de deux lames de carton mouillé, parfaitement adaptées au bras, placées l'une en avant, l'autre en arrière, et fixées par un bandage inamovible.

D. Fracture de l'épitrôchlée. — *Symptômes.* — Douleurs à la pression. — Tuméfaction. — Mobilité. — Crépitation difficile à saisir. — Un peu de déformation du membre. — De la douleur dans les mouvements d'extension et de supination, dans la flexion de l'avant-bras sur le bras, dans la pronation.

Traitement. — Demi-flexion de l'avant-bras. — Compression légère sur l'épitrôchlée avec des disques d'agaric. — Bandage inamovible au tour du coude.

E. Fracture du condyle externe. — *Symptômes.* — Tuméfaction. — Douleur augmentée par les mouvements imprimés à l'articulation du coude. — Crépitation dans les mouvements de pronation et de supination.

Traitement. — Bandage roulé. — Gouttière en carton mouillé ou attelles soutenant l'avant-bras demi-fléchi sur le bras.

Fractures des os de la jambe. — A. **Fracture des deux os.** — *Symptômes.* — Difformité. — Mobilité anormale, crépitation. — Douleur. — Abolition des mouvements habituels et réguliers du membre.

Traitement. — Appareil de Scultet, appareil inamovible, mais surtout celui de Malgaigne, avec lequel on remédie plus facilement qu'avec tous les autres à la saillie du fragment supérieur.

B. **Fracturé du tibia.** — *Symptômes.* — Très obscurs dans la fracture du corps de l'os (douleur vive dans le point fracturé, gonflement, ecchymose); plus obscurs encore (et à peu près les mêmes que les précédents) quand la fracture a lieu sur l'extrémité supérieure ou sur l'extrémité inférieure de l'os. Une grande habitude d'observation est nécessaire pour établir le diagnostic.

Traitement. — Extension. Puis, cette méthode n'empêchant pas le déplacement du fragment supérieur, placer le membre fléchi sur un plan incliné (Malgaigne).

C. **Fracture du péroné.** — *Symptômes.* — Pas de déplacement dans la fracture par abduction. — Simple déformation du pied. — Douleur. — Ecchymose. — Déformation du pied, pointe de celui-ci déviée en dehors, dépression ou *coup de hache* (Dupuytren) quand la fracture est dite par *arrachement* ou par *divulsion*. Enfin, quand la fracture a lieu par adduction, il y a une forte ecchymose et la douleur siège au-dessus de l'articulation. Dans l'entorse, avec laquelle la même fracture a été confondue, la douleur est au niveau de la jointure.

Traitement. — Simple appareil contentif pour les fractures par arrachement, consolidé ou non par l'appareil dextrinié.

Fractures de la mâchoire inférieure. — *Symptômes.* — Déformation en rapport avec l'étendue du déplacement. — Douleurs plus ou moins vives augmentées dans le mouvement d'élévation et d'abaissement. — Crépitation et mobilité anormales et, des plus faciles à produire. — Dépression du conduit auditif si la fracture siège sur le condyle interne. — Enfin, parfois, salivation abondante.

Traitement. — Appliquer le bandage dit *chevestre*, ou la *fronde ordinaire*, pour maintenir les fragments réunis. Beaucoup d'autres moyens ont été imaginés pour remplacer la précédente. Nous citerons la ligature des dents, celle des fragments (Baudens); les plaques d'Houzelot, celles en gutta-percha (Morel-Lavallée); les divisions et résections pratiquées dans

es cas de cancer du même organe (Dupuytren). Fixité de la mâchoire quand la fracture porte sur les branches de la mâchoire ou sur l'apophyse coronoïde, ou sur le col du condyle. Plaques de Baudens quand ce sont les alvéoles dentaires qui ont été fracturées (Robert).

Régime. — Celui de la fracture de la mâchoire supérieure, c'est-à-dire : bouillons ou potages un peu clairs.

Fractures de l'omoplate. — **A. Fracture du corps de l'omoplate.** — *Symptômes.* — Fragment inférieur porté en haut, en avant et en dehors. — Douleur augmentée par la pression et les mouvements du bras ou du thorax. — Crépitation, mobilité anormale difficile à produire.

Traitement. — Réduction s'il y a déplacement. — Application et maintien du bras sur le tronc à l'aide d'un bandage.

B. Fracture de l'acromion. — *Symptômes.* — Douleur très vive, exaspérée par les mouvements du bras. — Déplacement et enfoncement, ou dépression en rapport avec l'écartement des fragments osseux. — Crépitation quand on fait exécuter des mouvements au bras.

Traitement. — Large écharpe embrassant le coude, le bras et l'avant-bras.

C. Fracture de l'apophyse coracoïde. — *Symptômes.* — Pas de déplacement à cause du ligament coraco-claviculaire. — Crépitation. — Mobilité anormale.

Traitement. — Écharpe disposée comme dans le cas précédent.

D. Fracture du col de l'omoplate. — *Symptômes.* — Traction en bas du fragment glénoïdien par le poids du membre et la longue portion du biceps ; traction dans l'aisselle par le grand pectoral, le grand rond et le grand dorsal. — Dépression brusque sur l'acromion. — Réduction facile (ce qui n'a pas lieu pour la luxation). — Crépitation, etc.

Traitement. — Écharpe relevant le coude porté en avant et en dedans.

E. Fracture de l'épine de l'omoplate. — *Symptômes.* — Mobilité et crépitation. — Douleur fixe, etc.

Traitement. — Celui des fractures précédentes.

Fractures de l'orbite. — Voy. FRACTURES DU CRANE.

Fractures des os du crâne. — *Symptômes.* — Obscurs dans les

ractures ayant eu lieu sans plaies tégumentaires, sans dénudation. Dans ces cas, raisonner ou conclure d'après la forme, le volume, la direction et la violence du corps vulnérant ; se rappeler que l'intensité ou les degrés l'étourdissements, d'éblouissements, de perte de connaissance, de douleurs éprouvés par le blessé, sont plutôt ou le plus souvent des indices l'affections du cerveau et de ses enveloppes que des signes de fracture. Dans les fractures il y a : ecchymose vingt-quatre ou trente-six heures après l'accident. L'ecchymose siège-t-elle à la région mastoïdienne, sur les paupières, sur la conjonctive ou plutôt dans le tissu cellulaire sous-conjonctival : on peut diagnostiquer une fracture de la base du crâne. Le diagnostic sera vrai si un écoulement de sang a lieu par le nez, par les oreilles ou par la bouche.

Traitement. — Les fractures sans plaie aux téguments, sans accidents graves comme ceux de la compression, etc., ne réclament que des moyens propres à prévenir l'inflammation du cerveau ou de ses enveloppes ; ces moyens sont les suivants : Émissions sanguines, réfrigérants, dérivatifs sur le canal digestif, diète, repos.

Le trépan ne sera appliqué qu'autant qu'il y aura solution de continuité des téguments, enfoncement des os, compression du cerveau, impossibilité de relever les fragments ou esquilles sans opération.

Fracture de l'os hyoïde. — *Symptômes.* — Douleur vive dans la région hyoïdienne. — Déglutition et phonation difficiles. — Crépitation.

Traitement. — Réduction. — Un doigt est introduit dans la bouche pour repousser un des fragments ; l'autre fragment est maintenu à l'aide de la main appuyée à l'extérieur.

Régime. — Alimentation liquide à l'aide d'une sonde œsophagienne.

Fractures des os de la main. — Fractures très rares, difficiles à reconnaître, à cause du gonflement qui les accompagne. — *Traitement.* — Abandonné à l'expérience et à la sagacité des praticiens.

Fractures de l'os malaire, de l'arcade zygomatique. — *Symptômes.* — Difformité en rapport avec la violence et les effets de la cause vulnérante. — *Traitement.* — Nul ou insuffisant en raison de la cause qui a pu agir sur la boîte crânienne et sur son contenu.

Fracture de l'os maxillaire supérieur. — Fracture rare, consécutive à un choc, à une violence quelconque. — *Symptômes.* — Parfois : perforation du sinus maxillaire, de la voûte palatine ; lésion du canal nasal.

— *Traitement.* — Réduction et maintien en place des fragments osseux. Est-ce le bord alvéolaire qui a été fracturé à la suite d'une avulsion dentaire : attacher la dent déracinée à la dent voisine avec un fil métallique (or ou platine).

Fractures des os propres du nez et des apophyses montantes des maxillaires supérieurs. — *Symptômes.* — Peu de déplacement quand la fracture est simple ; — enfoncement des os du côté des narines quand il y a plusieurs fragments. — Dans ces cas, on peut encore observer : une déchirure de la pituitaire, une épistaxis, un emphysème allant du front aux paupières, une fistule si les voies lacrymales sont atteintes, des accidents cérébraux si la lame criblée de l'ethmoïde est intéressée.

Traitement. — Topiques résolutifs s'il n'y a pas de déplacement ; — relever les fragments enfoncés avec une sonde introduite dans les narines ; — maintien d'une canule ou d'un bourdonnet de charpie si le déplacement tend à se reproduire.

Fractures du pied. — Fractures rares, celles dites *par écrasement* exceptées ; fractures difficiles à reconnaître, qu'elles aient lieu sur l'astragale ou sur le calcanéum, et auxquelles on remédie à l'aide de l'appareil de Thillaye. Les *symptômes* des fractures du pied par écrasement (y compris les métatarsiens et les orteils) sont les suivants : Douleur très vive, — tuméfaction considérable de la plante et du dos du pied, et des régions malléolaires ; saillie formée par la petite apophyse du calcanéum ; — crépitation, — et, comme signes caractéristiques, écartement du calcanéum, affaissement de la voûte du pied. — *Traitement.* — Repos jusqu'à consolidation complète.

Fractures de la rotule. — *Symptômes.* — Douleur vive dans le point fracturé ; — chute du blessé (s'il est debout) au moment de l'accident, impossibilité de se relever s'il est par terre. Relevé, il ne peut faire un pas en avant sans tomber, mais il peut marcher à reculons en y traînant sa jambe et s'appuyant sur le membre sain.

La fracture est-elle transversale : déformation du genou, apparence d'allongement, d'aplatissement de la rotule, — dépression dans la région rotulienne ; écartement des fragments pendant l'extension, — phénomène semblable, mais moins prononcé dans la flexion. Est-elle longitudinale : écartement, comme dans le cas précédent ; sustentation verticale facile quand le malade est debout.

Traitement. — Prévenir ou combattre les accidents inflammatoires, — empêcher les mouvements d'extension et de flexion, — tenir les fragments rapprochés à l'aide d'appareils convenables, mais surtout l'appareil à griffes (Malgaigne) ; — extension permanente de la jambe sur la cuisse, et élévation du pied à l'aide de coussins placés à la partie inférieure de la jambe.

Fractures du sternum. — *Symptômes.* — Enfoncement de la poitrine. — *Traitement.* — Bandage de corps serrant médiocrement le thorax; réduction du déplacement si ce dernier a eu lieu, ce qui est rare; antiphlogistiques énergiques contre les complications.

Fractures pendant les accouchements. — Contre les fractures des pariétaux, du frontal et de l'occipital, des temporaux, du corps du maxillaire inférieur, de la clavicule, des os longs des membres, la médecine active a généralement peu à faire; la nature médicatrice suffit. Dans les cas où celle-ci n'a point agi, dans les cas où les accidents ont une certaine étendue, il faut appliquer tout à la fois, et les agents propres à combattre les complications survenues, et les moyens contentifs de la chirurgie.

FRAMBESIA. — *Symptômes.* — Petites taches d'un rouge obscur, ordinairement groupées, bientôt recouvertes de petites éminences ou végétations isolées à leur sommet, réunies à leur base, rappelant les granulations des mûres ou des framboises. — Tissu sous-jacent, dur et calcaireux. — Squames des tubercules, minces, sèches et adhérentes.

Parfois, ulcération du sommet des tubercules, — écoulement ou stagnation d'un liquide ichoreux très corrosif. — Parfois encore, transformation du plus gros des tubercules en une vaste ulcération d'une nature rongeante (*mère du pian* ou *maman pian* de l'Afrique et des Indes occidentales); affection rare en Europe, laissant après elle des cicatrices déprimées.

Traitement. — Par la cautérisation avec le nitrate acide de mercure, — par les pilules mercurielles ou de Bêloste à l'intérieur, les iodures, etc. Enfin, par l'amputation, moyen extrême et rarement heureux.

<i>Pilules mercurielles (pilules de Beloste).</i>		poivre noir, 4; miel, quantité suffisante.
Mercure, 24; poudre d'aloès, 24; de rhubarbe, 12; de scammonée, 8; de		Faites des pilules de 20 centigrammes. — 2 chaque jour.

FUREUR UTÉRINE. — Voy. NYPHOMANIE.

FURONCLE. — Tumeur inflammatoire siégeant dans le tissu cellulaire de la face inférieure du derme.

Symptômes. — Au début, simple élévation ou boursouffure de la peau. Après trois ou quatre jours, tumeur d'un rouge vif, dure, à base large, à sommet aminci, saillant, d'où le nom de *clou* également donné au furoncle. — Du quatrième au sixième jour, apparition d'une pointe centrale, d'une gerçure ou perforation à travers laquelle on aperçoit le *bourbillon*. — Sortie de celui-ci du huitième au douzième jour. — Cavité cylindrique tendant à se rétrécir, à se cicatriser.

Traitement. — Simple incision cruciale du sommet à la base, comme pour l'anthrax; pas d'émissions sanguines; — repos, — diète modérée, quelques boissons laxatives ou délayantes (*eau de veau, de pruneaux, de tamarin*, etc., p. 449 et la table).

G

GALACTOPHORITE (ulcération et oblitération des conduits lactifères). — *Symptômes.* — Inflammation, excoriations, gerçures à la base du mamelon. — Ulcérations au sommet de ce dernier. — Écoulement du lait par des ouvertures en forme de *petit cratère* ou réunion de trois ou quatre orifices ou conduits lactifères également ulcérés. — Douleurs plus ou moins vives. — Parfois abcès, mais le plus souvent oblitérations des canaux lactophores par suite de la violence et de la persistance des symptômes morbides, de l'induration des mamelons, etc.

Traitement. — Changement immédiat de la nourrice quand la maladie consiste en des ulcérations étendues des conduits lactifères, quand ces ulcérations donnent lieu à un écoulement de lait trop abondant, et que la suffocation des enfants est incessante. — Dans les cas où la maladie est récente, peu étendue, les soins de propreté, des topiques avec l'amidon, le beurre, l'huile d'œuf, les mucilages de gomme, de semence de coings, de lin, etc.; les pommades à la rose, au précipité blanc, à l'oxyde de zinc, au sel de saturne (1 partie de substance métallique pour 50 à 60 de corps gras), suffisent pour amener la guérison. Quelques-unes de ces formules, données pour les *gerçures*, trouvent ici leur application. — Voy. GERÇURES.

GALACTORRHÉE (sécrétion excessive du lait, soit pendant l'allaitement, soit hors du temps de la lactation).

Le bain de savon noir peut être remplacé par un bain de son, d'amidon, de tourteaux d'amandes. Il a pour but de nettoyer le corps du malade, d'amollir l'épiderme, de faciliter la déchirure des sillons où se trouve le sarcopte (Hardy).

Gale des épiciers. — Eczéma chronique siégeant sur les mains.

Gale des paupières. — Voy. BLÉPHARITE GLANDULAIRE, variété de la *blépharite ciliaire*.

Gale papuleuse, gale pustuleuse, grosse gale. — Gale ordinaire compliquée d'ecthyma, d'impétigo, de lichen.

Pommade antipsorifique.

Graisse de porc, 500 ; soufre sublimé et lavé, 250 ; hydrochlorate d'ammoniaque pulvérisé, 16 ; alun pulvérisé, 16. Dose 25 à 30 gram. par chaque friction.

Pommade sulfo-alkaline (pommade d'Helmerich).

Soufre sublimé..... 200 gram.
Sous-carbonate de potasse. 100 gram.
Axonge..... 800 gram.

Mêlez, après avoir fait dissoudre le carbonate de potasse dans un peu d'eau. — 25 grammes et plus, si cela est nécessaire, en frictions sur tous les points occupés par la gale, et même sur tout le corps.

Traitement de la gale (Vleminckx).

La gale est guérie en deux heures par des frictions faites avec le sulfure de calcium liquide, préparé avec : fleur de soufre, 100 ; chaux vive, 200 ; eau, 1000.

Faites bouillir quand la combinaison est opérée, laissez refroidir et décantez dans des bouteilles hermétiquement fermées. — 1 litre de ce liquide revient à 20 centimes, et 100 grammes suffisent pour obtenir la guérison. Le traitement

est ainsi constitué : 1° friction générale au savon noir d'une demi-heure ; 2° bain tiède simple d'une demi-heure ; 3° friction générale avec le composé liquide qu'on laisse sécher sur la peau pendant un quart d'heure ; 4° immersion et lavage de tout le corps dans l'eau du bain. Le sulfure calcaire liquide remplace donc avec avantage la pommade d'Helmerich. En s'évaporant, il laisse sur la peau une couche épaisse de dépôt qui pénètre et tue sur place les acarus et leurs œufs. Cette pratique, suivie en Belgique avec grand succès, se recommande sous le triple rapport de la simplicité, de l'économie et de la rapidité de la guérison.

Onguent de Wilkinson.

Craie 120 gram.
Soufre... } De chaque, 180 gram.
Poix liquide. }
Savon.... } De chaque, 500 gram.
Axonge... }

Faire frictionner les pieds et les mains avec cet onguent. (*E. Lanquetin*). Dose : 25 à 30 gram. chaque fois.

Pommade de Jaser.

Fleur de soufre..... 15 gram.
Sulfate de zinc..... 6 gram.
Poudre de racine d'ellébore blanc..... 4 gram.

Savon noir.	30 gram.
Graisse de porc.	60 gram.

M. Delaharpe y a fait ajouter :

Essence de carvi.	15 décigram.
---------------------------	--------------

Cette dernière adjonction a sensiblement augmenté l'activité de la pommade sans la rendre plus irritante. Chaque galeux emploie, en moyenne, 250 grammes de pommade pour obtenir sa guérison.

Tablettes de soufre ou soufrées.

Soufre sublimé et lavé, 64 ; sucre en poudre, 500 ; mucilage de gomme adragante, quantité suffisante.

Tablettes de 2 grammes. Dose : 3 ou 4 par jour.

Pommade contre la gale.

Fleur de soufre.	60 gram.
Poudre d'ellébore blanc.	40 gram.
Carbonate de potasse.	} De chaque.
Savon noir	
Axonge.	80 gram.
Essence de lavande.	10 gram.

Mélez. — Elle s'emploie pendant huit jours, à la dose de 15 gram.

Onguent soufré.

Soufre sublimé.	200 gram.
Racine d'ellébore en poudre	} De chaque,
Nitrate de potasse.	
Savon mou.	200 gram.
Graisse préparée.	550 gram.
Essence de bergamote.	30 goutt.

Mélez. — Dose de 20 grammes.

Pommade antipsorique (Alibert).

Axonge	80 gram.
Soufre sublimé.	120 gram.
Acide sulfurique.	10 gram.

Mélez. — 10 à 15 grammes chaque jour, en frictions.

Pommade de Crolius.

Acide sulfurique.	50 gram.
Axonge.	100 gram.

Mélez. Même dose que ci-dessus.

Eau antipsorique (Ranque).

Staphisaigre en poudre.	15 gram.
---------------------------------	----------

Faites bouillir pendant un quart d'heure dans :

Eau.	1000 gram.
--------------	------------

Passez et ajoutez :

Extrait de pavots.	8 gram.
----------------------------	---------

30 à 50 grammes en frictions à froid, deux fois par jour, sur les parties couvertes de boutons.

Eau de nicotiane.

Nicotiane	60 gram.
---------------------	----------

Faites bouillir pendant un quart d'heure dans :

Eau.	1000 gram.
--------------	------------

Passez à travers un linge. Dose : Flein un verre ordinaire pour chaque lotion.

Lotion aromatique savonneuse.

Savon blanc râpé	60 gram.
----------------------------	----------

Faites dissoudre dans :

Alcool rectifié.	100 gram.
--------------------------	-----------

Ajoutez :

Essence de lavande.	50 gram.
-----------------------------	----------

Contre la gale, 60 gram, par friction.

Lotion d'ellébore (Swédiaur).

Ellébore blanc.	120 gram.
-------------------------	-----------

Faites infuser dans :

Eau bouillante	2000 gram.
--------------------------	------------

Passez. Même dose que ci-dessus.

Pommade citrine (onguent citrin).

Graisse de porc, 25 ; huile d'olive,

250; mercure, 32; acide nitrique à 3 degrés, 48.

60 grammes. Divisez en 8 frictions.

Pommade avec l'ellébore.

Poudre de racine d'ellébore
 blanc..... 20 gram.
 Axonge..... 80 gram.
 Mêlez et ajoutez :
 Essence de citron..... 2 gram.
 Pour 14 jours, en frictions.

Pommade de Pringle.

Racine d'ellébore blanc pul-
 vérisée..... 10 gram.
 Hydrochlorate d'ammoniaque 5 gram.
 Axonge..... 80 gram.
 Comme ci-dessus.

Traitement de la gale (Bourguignon).

Gomme adragante..... 1 gram.
 Sous-carbonate de potasse. 50 gram.
 Soufre..... 100 gram.
 Essence de lavande, citron, } De chaque,
 girofle, cannelle..... } 1 gram.
 Glycérine..... 200 gram.

Premier jour, bain savonneux, une friction le soir; le deuxième jour, bain simple le matin et nouvelle friction le soir; le troisième jour, troisième et dernier bain.

Il ne faut pas oublier que les sarcoptes et leurs œufs qui se trouvent ordinairement dans les vêtements galeux peuvent

devenir une nouvelle cause de contagion; on devra donc désinfecter ces vêtements, soit en les passant dans l'eau, soit en les laissant trois ou quatre jours exposés à l'air, ou mieux encore, comme l'a conseillé M. Vleminckx, en les soumettant pendant 20 ou 30 minutes à la température de 75° à 80°, température qui tue les sarcoptes et leurs œufs. (*Lanquetin.*)

Liniment savonneux sulfureux
 (Jadelot).

Sulfure de potassium li-
 quide..... 30 gram.
 Savon mou..... 100 gram.
 Huile d'olive..... 200 gram.
 Eau..... 70 gram.

40 grammes pour une friction cette quantité représente 2 grammes de sulfure sec.

Le *sulfure liquide* s'obtient en faisant dissoudre 2 parties de sulfure sec dans 1 partie d'eau, chauffant légèrement, versant le soluté dans un vase que l'on bouche exactement, laissant déposer, décantant et filtrant.

Eau de Mettenberg.

Sublimé..... 4 gram.
 Faites dissoudre dans :
 Eau pure.. .. 1000 gram.
 Acide hydrochlorique al-
 coolisé..... 30 gram.
 En lotions. Dose : 25 à 30 grammes.

GANGLIONITE, GANGLITE, GANGLITE. — Inflammation d'une glande, d'un ganglion. — Voy. BUBON, ADÉNITE, CARREAU, etc.

GANGLION. — Kyste rempli d'un corps albumineux. — Affection considérée par quelques-uns comme une hernie de la synoviale.

Symptômes. — Tumeur globuleuse, dure, indolente, siégeant sur le trajet des tendons, sans changement de couleur à la peau, communiquant avec l'intérieur d'une gaine tendineuse.

Traitement. — Onctions mercurielles iodurées, balsamiques. — Vésicatoires volants. — Emplâtres stibiés. — Cantérisations transcurrentes. — Moxas. — Puis : compression, froissements répétés, écrasement. — Enfin, incision, excision, cautérisation.

GANGRÈNE EN GÉNÉRAL. — Mortification ou mort locale, et plus ou moins profonde, des tissus mous de l'organisme. Elle est dite *humide* quand la partie gangrenée est gorgée de liquide, *sèche* ou *sénile* dans le cas contraire, c'est-à-dire quand les tissus se dessèchent. La gangrène est encore distinguée en *externe* et en *interne*. La première incombe à la chirurgie, qui compte quelques succès; la seconde à la médecine, qui est beaucoup moins heureuse, tout en appelant à son aide les moyens les plus rationnels, tels que : l'application des préceptes de l'hygiène, une alimentation fortifiante et réparatrice, une médication tonique et antiseptique, l'usage des sédatifs, des opiacés quand il y a de la douleur.

La gangrène peut être produite par l'*inflammation*, la *contusion*, la *compression*, le *froid*, le *seigle ergoté*; elle peut être *diffuse*, etc. Enfin, on admet une *gangrène glycoémique* ou conséquence lointaine de la glycosurie.

Symptômes locaux et généraux. — Ils varient dans les diverses espèces de gangrènes (voy. chacune d'elles). Trois périodes constituent la gangrène considérée d'une manière générale : la *mortification des tissus*, l'*élimination des eschares*, la *cicatrisation de la plaie*.

MORTIFICATION DES TISSUS. — *Symptômes.* — Couleur violette de la peau. — Parfois couleur grisâtre (*gangrène blanche* de Quesnay). — Couleur brune du tissu cellulaire quand celui-ci est gorgé de sang, couleur grisâtre quand il est baigné par du pus. — Teinte brune des muscles. — Membrane muqueuse passant d'un blanc sale à la couleur jaunâtre. — Perte complète de la sensibilité, excepté dans les cas de gangrène sèche. — Abaissement de température dans les parties malades, ou température du milieu ambiant. — Odeur infecte dans la gangrène humide. — Odeur nulle dans la gangrène sèche, à moins qu'il n'y ait début des phénomènes caractérisant l'élimination des eschares.

ÉLIMINATION DES ESCHARES. — *Symptômes.* — Gonflement, rougeur et chaleur de la peau saine entourant les eschares. — Dépression plus ou moins prononcée des parties gangrenées. — Sillon séparant les parties mortes des parties vivantes. — Épanchement d'un liquide d'abord séreux, bientôt purulent. — Soulèvement des eschares. — Chute de ces dermères.

Cicatrisation. Voy. PLAIES SUPPURANTES.

Gangrène externe. — *Symptômes.* — Cessation de la douleur ressentie depuis un temps plus ou moins long dans les tissus malades. — Affaissement de la tuméfaction. — Diminution progressive dans la coloration rouge, brunâtre ou violette des mêmes tissus. — Abaissement de la chaleur locale. — Phlyctènes. — Prostration, froid général. — Suppuration. — Odeur infecte. — Mortification gagnant les parties voisines, etc.

Traitement de la gangrène externe. — Inciser, débrider les parties tuméfiées; gorgées de sang ou de pus. — Topiques émollients pour faciliter la séparation des eschares. Poudres absorbantes, antiseptiques et très fines de kina, de tau, de charbon végétal, etc., voy. FIÈVRE TYPHOÏDE, pour ces différents mélanges propres à détruire ou à masquer les odeurs fétides et incommodes.

La poudre désinfectante de MM. Demeaux et Corne trouve ici son emploi et ses avantages. Le temps lui conservera-t-il la supériorité qui lui est accordée aujourd'hui sur les *sels de zinc et d'étain*, sur les *pyrites de fer*, la *créosote*, les *chlorures de soude ou de chaux*, le *nitrate de plomb*, les *compresses Leperdriel*, la *charpie carbonisée* de MM. Pichot et Malapert, etc., recommandés dans les mêmes circonstances? Les essais et les faits répondront.

Poudre désinfectante et absorbante
(Demeaux et Corne).

Plâtre..... .. 99 à 97 parties.
Coal-tar (goudron de houille) ou produit de la distillation de la houille..... 1 à 3 parties.
Huile d'olive, quantité suffisante pour

faire du tout un mélange ayant la consistance d'une pommade ou d'un onguent.

Le *coal-tar* peut également être employé en poudre; on en répand une couche plus ou moins épaisse sur les plaies de mauvaise nature.

La cicatrisation n'en éprouve aucun retard.

Le gros linge usé et légèrement imbibé d'acide sulfurique vient d'être proposé dans les cas de gangrène d'hôpital. Ce nouveau topique, quoique très douloureux dans son application, peut avoir son utilité. Voici les indications données par le docteur Pinilla (*Espana medica*) :

Appliquer sur les parties gangrenées du gros linge usé et imbibé d'acide sulfurique. — Maintenir le contact, à l'air libre, pendant trois ou quatre minutes. — Recouvrir le tout de charpie sèche, d'une compresse et d'un bandage. Après deux heures, on a une eschare dure, épaisse, adhérente, se crevassant au bout de huit à dix jours, et sous cette eschare un ulcère vermeil, suppurant dans de bonnes conditions.

Panser la plaie avec de la charpie arrosée d'alcool camphré. — Favori-

ser l'élimination de l'eschare avec l'onguent d'Arcœus étendu sur des plumasseaux de charpie. — Cataplasme de kina.

Onguent d'Arcœus. | 750; résine élémi, 750, graisse de
Suif de mouton, 1000; térébenthine, | porc, 500.

Régime. — Tonique et réparateur comme pour toutes les affections constitutionnelles apyrétiques.

Gangrène interne. — *Symptômes.* — Ceux des phlegmasies viscérales, dont la rémission, subite et intempestive, n'est pas toujours facile à prévenir et à empêcher.

Traitement. — Voyez les trois périodes de la gangrène considérée d'une manière générale.

Gangrène glycoémique. — *Symptômes.* — Ceux de la glycosurie prédominant et devançant ceux de la gangrène interne.

Traitement. — Celui de la glycosurie, moins les alcalis, agents dissolvants, défibrinants et antiplastiques s'il en est, et qui ajouteraient encore à la qualité désorganisatrice du diabète. Ainsi, on donnera au malade, deux ou trois fois par jour, de la viande fraîche; de temps à autres du poisson, de la volaille, des œufs, des légumes verts, et, pour déjeuner, du cresson de fontaine. Le pain sera remplacé par du biscuit de son. On pourra encore prescrire la mixture suivante ou teinture amère.

Teinture amère (Hill-Hassal):

Teinture d'opium cam-
phrée 6 gram.
Alcool camphré 10 gouttes.

Phosphate de soude 50 centigram.
Infusé de quassia 50 gram.

Mélez. — A prendre en trois fois dans la journée.

Gangrène par inflammation. — *Symptômes.* — Changement de coloration de la peau qui devient d'un vert noirâtre. — Rides et plissements de la surface tégumentaire. — Apparition de phlyctènes larges et remplies de sérosité roussâtre.

Traitement. — Antiphlogistiques locaux. — Débridements convenables. — Extraction de tout ce qui peut causer ou entretenir le mal. — Parfois amputation totale ou partielle, qu'il y ait ou non limitation de la gangrène.

Gangrène par le froid. — Voy. CONGÉLATION, ASPHYXIE PAR LE FROID, où nous avons dit toutes les précautions à prendre pour ramener

dans les parties frappées de mort le calorique nécessaire au rappel ou à l'entretien de la vie.

Gangrène par le seigle ergoté. — Voy. ERGOTISME, ACRODYNIE.

Gangrène par contusion. — *Symptômes.* — Variables selon l'étendue, la profondeur de la contusion. Ainsi, tantôt violent engorgement inflammatoire et étendue plus ou moins considérable de cet engorgement ; tantôt simple empâtement, bientôt suivi cependant d'une coloration rouge livide de la peau, de sillons noirs sous-cutanés (trajets veineux), de phlyctènes, etc.

Traitement. — Antiphlogistiques, topiques excitants, amputation.

Topique stimulant.

Cire jaune	30 gram.
Résine de pin	30 gram.
Savon noir	10 gram.

Faites fondre à chaud. Laissez refroidir et appliquez sur les parties malades.

Topique excitant.

Orge fermenté et bière, quantité suffisante pour faire assez de cataplasmes pour recouvrir les surfaces gangrenées.

Gangrène par compression. — *Symptômes.* — Que la cause comprimente soit un bandage mal appliqué, une ligature trop serrée ou le poids du corps, qu'à ces causes soient ajoutés le contact et le séjour sur la peau de l'urine, des matières fécales, du pus, etc., comme cela s'observe dans le cours des affections graves et de longue durée, il survient toujours une rougeur érysipélateuse plus ou moins intense, une érosion de l'épiderme, une altération du corps muqueux et du tissu cellulaire sous-cutané, un décollement de la peau, etc.

Traitement. — Détruire les causes et surtout faire changer souvent le malade de position, l'entourer de grands soins de propreté, le coucher sur des matelas remplis d'eau ou mieux d'air, et formés d'un tissu imperméable.

La peau n'est-elle encore qu'érysipélateuse ; la tonifier par des lotions astringentes, alcool-aromatiques, ou recouvrir le plan sur lequel elle repose de l'une des poudres ou mélanges siccatifs et corroborants déjà formulés (voy. p. 459, 270). De larges pièces de diachylon, convenablement placées sur les parties malades, peuvent encore devenir de bons préservatifs des érosions ou écorchures qui précèdent la gangrène.

Un membre menacé de gangrène est-il pris de refroidissement : rappeler la chaleur par des enveloppes de flanelle chaude, par des sachets

de son, de sable, de cendres également chauds et placés le long du membre.

Une réaction inflammatoire survient-elle : on la combat par les moyens ordinaires (antiphlogistiques, cataplasmes émollients, etc.).

Gangrène spontanée des extrémités. — *Symptômes.* — Au début (*gangrène humide*), sensation de froid, de fourmillements, de douleurs plus ou moins vives dans la partie malade. — Peau décolorée et froide. — Bientôt teinte violacée ou d'un gris verdâtre de cette dernière. — Couleur bleue ou bleuâtre des ongles.

D'autres fois (*gangrène sèche*), progrès très lents dans la marche de la maladie. — Sécheresse, rides, teintes violettes, presque noires de la peau. — Enfin, après un temps plus ou moins long, travail éliminatoire, plus de circulation dans les vaisseaux artériels du membre envahi.

Traitement. — Préparations de kina *intus* et *extra* (sirop de kina 60 à 50 gram. pour 500 gram. d'eau ; — par tasse dans la journée ; — vin de kina, 50 à 80 gram. le matin à jeun ; — décocté de kina pour lotions). — Saignées générales et locales si la cause est une artérite aiguë. — Opium à haute dose pour calmer les douleurs qui tourmentent les malades. — Pas d'amputation ; ce moyen n'emporterait que la partie morte.

Gangrène (disséminée ou diffuse) de la peau. — *Symptômes.* — Encore recouverte de son épiderme, la peau, frappée de gangrène, est noire ou d'un brun foncé, ferme et comme parcheminée, ou molle et humide. — Partie non malade : rouge, saillante, enflammée ; ou, la période d'élimination ayant commencé : cercle de suppuration autour de l'eschare. Pas de limites régulières quand la gangrène est diffuse. — Plusieurs ulcérations arrondies, à bords taillés à pic, saillants, etc., quand le mal est circonscrit.

La peau était-elle dénudée avant la mortification : eschare d'un gris blanchâtre avec teinte violacée par places irrégulières, rarement noire et charbonneuse.

Traitement. — Borner le mal par des applications topiques convenables. — L'acide hydrochlorique, mais surtout l'acide pyroligneux au début de la gangrène ; le nitrate d'argent, dans la gangrène succédant à un vésicatoire ; pas de caustiques dans les cas de gangrène déterminée par un décubitus dorsal prolongé, mais usage de poudres toniques, absorbantes et désinfectantes, indiquées en parlant de la gangrène par compression. — Taunate de plomb (voy. p. 270) associé à la graisse (30 parties de celle-ci pour 4 de celui-là).

Les soins de propreté, le renouvellement de l'air, les pansements fréquents, des décubitus et une alimentation convenables complètent le traitement.

GANGRÈNE EN PARTICULIER. — Gangrène de la bouche. —
Symptômes. — Ulcération d'emblée gangréneuse. — Odeur *sui generis*. — Teinte gris-noirâtre spéciale des tissus. — Salivation abondante. — Liquide sanguinolent, putrilagineux, noir, incessant. — Eschare, perforation des joues, des lèvres. — Dénudation des os. — Ébranlement, chute des dents.

Traitement. — Toucher les surfaces gangréneuses avec l'acide hydrochlorique pur, et préserver les parties saines avec des feuilles de carton convenablement placées. — Renouveler les cautérisations au moins deux fois par jour, et dans les intervalles laver la bouche avec de l'eau d'orge miellée ou un décocté de quinquina.

Pour boisson, un infusé de quinquina ou du sirop de la même écorce étendu d'eau (60 à 80 gram. de celui-là pour 500 gram. de celle-ci); ou encore quelques cuillerées à bouche de la potion suivante.

Potion antigangréneuse.

Extrait de kina	5 gram.
Eau de cannelle	100 gram.
Sirop d'écorces d'oranges..	30 gram.

Mélez.

Autre.

Chlorate de potasse . . .	2 à	4 gram.
Sirop de limons ou de framboises		30 gram.

Eau simple	150 gram.
----------------------	-----------

Si l'on veut augmenter la dose du sel, il convient, pour éviter sur la bouche une impression désagréable, d'augmenter la quantité du véhicule.

Le moyen le plus simple, chez les adultes, est de faire prendre toutes les quatre heures 1 gramme de chlorate de potasse dissous dans un demi-verre de limonade ordinaire. (*Herpin.*)

La gangrène se limite-t-elle : on suspend les cautérisations. — Une eschare est-elle formée : on la fend crucialement, on enlève les lambeaux, on cautérise les parties mises à nu.

Régime. — Bouillons et potages gras. — Gelée et hachis de viande. — Vin de Bordeaux ou vin d'Espagne. — Chambre vaste et bien aérée.

Gangrène dans les bourses. — Voy. PHLEGMON DIFFUS DES ENVELOPPES DU TESTICULE.

Gangrène de la cornée. — Est-elle le résultat d'un étranglement chémiosique (voy. CHÉMOSIS et *Traitement de la conjonctivite aiguë*).

Complétez le traitement par quelques collyres excitants. — Médication anti-phlogistique si la gangrène est due à un excès d'inflammation. — Enfin, médicaments et régime toniques s'il y a dissolution organique et si la sup-puration éliminatrice se manifeste lentement.

<i>Collyre acétique alcoolisé</i> (Scarpa).	<i>Eau céleste, ou collyre azuré.</i>
Vinaigre..... 30 gram.	Sulfate de cuivre cristal-
Alcool à 22° 50 gram.	lisé. 2 décigram.
Eau distillée de roses..... 50 gram.	Faites dissoudre dans :
Teinture de safran, 1 gram.	Eau distillée..... .. 120 gram.
Lotions, plusieurs fois par jour.	Ajoutez :
	Ammoniaque. 10 goutt.

Gangrène dans les hernies. — Voy. HERNIES.

Gangrène du pharynx. — *Symptômes locaux.* — Plaques tantôt ovales, tantôt arrondies, de dimension variable, déprimées, d'un gris foncé ou noirâtre, exhalant l'odeur caractéristique, ayant des bords taillés à pic et jaunâtres; siégeant, quand elles sont circonscrites, sur le point de jonction du pharynx et de l'œsophage, ou bien sur la face antérieure de l'organe, au niveau de l'angle rentrant formé par le cartilage thyroïde.

La gangrène diffuse, envahissant toute l'étendue du voile du palais, les piliers, les amygdales, le pharynx, etc., est caractérisée par des eschares à bords festonnés, de couleur noire, plus ou moins épaisses, d'une fétidité des plus prononcées.

Symptômes généraux — Perte de l'appétit, soif, dévoiement, pas de fièvre, *adynamie profonde sans fièvre* (Becquerel).

Traitement. — Limiter la gangrène en cautérisant avec l'acide hydro-chlorique, ou mieux en appliquant du chlorure de chaux qui a l'avantage de désinfecter les parties. — Favoriser le rejet des eschares par un léger vomitif. — Diminuer ainsi les chances dangereuses d'une absorption putride. — Collutoires souvent renouvelés avec le décocté de kina. — Soutenir les forces par des toniques, le vin et le sirop de quinquina principalement.

<i>Collutoire antiseptique.</i>	<i>Autre.</i>
Décocté de kina... 90 gram.	Borax..... 4 gram.
Sirop d'écorces d'orange .. 30 gram.	Sirop de mûres..... 30 gram.
Chlorure de soude 30 gram.	Décocté de kina 90 gram.
Mêlez.	Mêlez.

Gangrène du poumon. — *Symptômes.* — Fétidité extrême de l'ha-

leine. — Crachats sanieux, purulents, opaques, de couleurs diverses (blanchâtres, brunâtres, verdâtres, etc.), exhalant une odeur gangréneuse. — Toux. — Oppression. — Matité non limitée de la poitrine. — Râle sous-crépitant. — Respiration bronchique. — Bronchophonie (avant la chute de l'eschare). Respiration caverneuse, râle caverneux, pectoriloquie (après la chute de l'eschare ou la formation de la caverne). — Fièvre. — Dépérissement, etc.

Traitement. — Celui de la pneumonie chronique. — Peu de succès à espérer.

Gangrène de la vessie. — Suite ou effet d'une cystite aiguë, d'une rétention d'urine, etc.

Symptômes généraux. — Altération très prononcée de la face, hoquets, lipothymies, petitesse du pouls, sueur froide sur tout le corps, etc.

Traitement. — Éviter l'épanchement d'urine dans le péritoine (accident promptement mortel) en ouvrant une issue à celle-ci à mesure qu'elle s'infiltré dans le tissu cellulaire du bassin (voy. INFILTRATION URINEUSE). — Repos. — Soutenir les forces du malade par une alimentation suffisante, des boissons toniques (limonade vineuse, infusé de kina, etc.).

GASTRALGIE. — Trouble nerveux de l'estomac, avec perturbation et douleur dans les fonctions digestives, affection qui a été décrite sous le nom de *cardialgie*, lequel nom a été donné dans le principe à toutes les maladies gastriques accompagnées de douleurs plus ou moins vives. La dyspepsie, trouble habituel de la digestion, est souvent liée à la gastralgie (*dyspepsie gastralgique* ou *gastralgie dyspepsique*).

Symptômes prodromiques. — Digestion devenue difficile, douleurs épigastriques plus ou moins fréquentes, parfois des vomissements; suffocation, spasmes du côté de la poitrine.

Traitement. — Voy. DYSPEPSIE.

Symptômes réels. — Douleur épigastrique *spontanée* (caractère principal de la gastralgie), ou *provoquée* par la pression (symptôme peu important), s'irradiant quelquefois dans la région dorsale ou dans les deux hypochondres, traduites ici par la sensation d'un fer rouge, là par un tortillement, une constriction atroces, insupportables; se faisant sentir tantôt à la fin du repas, tantôt un peu plus tard. — Appétit normal ou très augmenté (*boulimie*), ou dépravé (*pica, malacia*). — Soif rarement vive. — Nausées, vomissements rares. — Rapports nidoreux ou acides et âcres (*pyrosis*), parfois amers, bilieux. — Hoquet. — La langue ordinairement

aturelle. — Constipation. — Flatuosités. — Météorisme. — Altération notable de la face, etc., etc.

La gastralgie *permanente* ou *chronique*, celle que nous venons de décrire, peut revêtir la forme *aiguë*, devenir affection passagère, se renouveler à des intervalles plus ou moins éloignés, par accès (*crampes d'estomac*). Sous cette forme, elle peut être prise pour un embarras gastrique ou pour une gastrite aiguë. Dans sa forme chronique, elle a quelques traits de ressemblance avec la gastrite chronique, le cancer de l'estomac, etc.; où les tableaux symptomatiques suivants.

Caractères distinctifs de la gastralgie aiguë, de l'embarras gastrique et de la gastrite aiguë.

GASTRALGIE AIGUE.	EMBARRAS GASTRIQUE.	GASTRITE AIGUE.
Douleur vive de l'estomac.	Gêne plutôt que douleur.	Douleur vive par la pression.
Douleur nulle à la pression.	Appétit perdu ou dégoût.	Appétit perdu.
Appétit conservé.	Céphalalgie sus-orbitaire.	Nausées rares.
Pas de céphalalgie, à moins de complications.	Nausées fréquentes et souvent renouvelées dans la journée.	Vomissements bilieux répétés.
Nausées seulement après les repas ou le matin.	Pas de fièvre, ou fièvre légère.	Fièvre plus ou moins notable.
Vomissements rares et composés de mucosités ou d'aliments.		
Pas de fièvre.		

Caractères distinctifs de la gastralgie chronique, de la gastrite chronique, du cancer de l'estomac.

GASTRALGIE CHRONIQUE.	GASTRITE CHRONIQUE.	CANCER DE L'ESTOMAC.
Rarement concomitante d'affections autres que les névroses et les affections utérines.	Concomitante d'une autre affection.	Vomissements d'aliments après un temps plus ou moins éloigné des repas.
Vomissements peu fréquents de matières alimentaires, de mucosités.	Vomissements bilieux ou de matières alimentaires à courts intervalles.	

GASTRALGIE CHRONIQUE.	GASTRITE CHRONIQUE.	CANCER DE L'ESTOMAC.
Douleurs spontanées sou- vent très vives.	Généralement moins vi- ves.	
Douleurs à la pression ordinairement nulles.	Toujours plus ou moins vives.	
Marche irrégulière.	Moins irrégulière.	Croissante.
Pas de fièvre, à moins de complications.	Fièvre.	
Dépérissement très lent.		Rapide.
Pas de signes de ca- chexie.		Cachexie.
Hypochondrie.		Hypochondrie rare.

Traitement. — Pas d'émissions sanguines ; émoullients, adoucissants, rarement utiles ; ces moyens ne conviennent que dans les cas d'ingestion d'aliments irritants ou antipathiques suivie de douleurs nerveuses très prononcées.

Pas de vomitifs, de purgatifs actifs, à moins d'indigestion. — Laxatifs seulement pour s'opposer à la constipation.

Dans la journée, quelques tasses de boissons aromatiques (tilleul, camomille, thé, etc.).

Contre les éructations acides, la pyrosis, on donne la préférence, sur le *carbonate d'ammoniaque* et le *carbonate de potasse*, à la magnésie calcinée associée à quelques poudres anères ou aromatiques (*quassia amara*, *cannelle*, *écorce d'orange*, *rhubarbe*, etc.).

Poudre antigestralgique.

Magnésie calcinée 4 à 10 gram.
Poudre de quassia amara 1 à 2 gram.

Mêlez et divisez en 10 paquets. —
2 ou 3 par jour, dans un peu d'eau su-
rée, avant les repas.

Autre.

Magnésie calcinée 5 gram.

Poudre de cannelle 3 gram.

Mêlez et divisez en 12 paquets. — A
prendre *ut supra*.

Poudre antigestralgique.

Magnésie 2 gram.
Cannelle 5 gram.
Opium brut. 5 centigram.

Mêlez. Divisez en 12 paquets. A pren-
dre 1 ou 2 chaque jour avant le repas.

Boissons gazeuses, glacées ou non, s'il y a nausées ou envies de vomir, ou même vomissements ; pas de boissons semblables si l'estomac est enflammé, altéré dans sa texture et si la gastralgie est aiguë ou passagère.

Contre la douleur, principal symptôme, *extrait d'opium* à la dose de 5 à 10 centigrammes par jour, le soir ou le matin. Quelques-uns associent

cet extrait, qui est ici le calmant par excellence, avec des substances aromatiques : rien ne prouve l'utilité de ces mélanges. Néanmoins voici quelques formules très recommandées :

Potion antigastralgique (Kœchlin).

Semences de pavot blanc... 30 gram.
Eau commune... 300 gram.

Faites une émulsion, passez et ajoutez :

Liqueur de corne de cerf
succinée... 15 gram.
Teinture d'opium... 8 gram.
Huile de menthe poivrée.. 8 goutt.

Deux cuillerées à bouche d'heure en heure.

Potion contre la gastralgie (Boudin).

Strychnine... 3 centigram.
Eau... 120 gram.
Acide chlorhydrique.. 1 goutte.
Sirop de menthe.. 30 gram.

A prendre par cuillerées, de deux en deux heures.

Autre (Sandras).

Eau... 40 gram.
Sucre ... 5 gram.
Chlorhydrate de morphine... 10 centigram.

Mêlez. Dose. Une cuillerée à café. On renouvelle la dose plus ou moins fréquemment, selon l'intensité et la ténacité de la douleur.

Pilules d'iodure de zinc et de morphine.

Iodure de zinc et morphine, de chaque... 1 décigram.
Poudre de guimauve... 1 gram.
Sirop de gomme, quantité suffisante.

Mêlez pour 8 pilules. A prendre une ou deux par jour.

Les sels de morphine, à doses fractionnées, les *sirops de morphine*, de *codéine*, de *lactucarium*, de *jusquiame blanche*, de *pavot blanc* conviennent également. Dose des sirops : 10 à 15 grammes après les repas.

Sont encore administrés comme antispasmodiques et comme calmants, les *nitrate* ou *carbonate de bismuth*. On les donne en nature avant les repas, à la dose de 1 à 4 grammes par jour chez les adultes ; à la dose de 5 à 30 centigrammes chez les enfants. Un peu d'eau sucrée est leur véhicule. On peut aussi les donner en pilules.

Pilules antigastralgiques.

Nitrate de bismuth... 4 gram.
Extrait de valériane. 1 gram.

Mêlez et faites 25 pilules. — 3 à 6 par jour.

Autres.

Carbonate de bismuth... 5 gram.
Extrait de laitue. 3 gram.

Mêlez et faites 40 pilules. — 6 par jour.

Les *extraits de jusquiame*, d'*aconit* peuvent remplacer les précédents. La gastralgie liée à un état chlorotique est combattue par les *ferrugineux*, par les amers, l'eau martiale et surtout par les *extraits de fiel*

de bœuf, de fumeterre, de houblon, de chicorée, de gentiane, de petite centaurée, etc. à la dose de 15 à 20 centigrammes par jour, sous forme pilulaire.

Eau martiale (Trousseau).

Tartrate de fer et de potasse. 50 centigram.
Eau de Seltz factice. 650 gram.

On fait dissoudre le sel dans l'eau, que l'on charge ensuite d'acide carbonique.
Dose : de 250 à 500 grammes à chaque repas.

Pilules toniques.

Extrait d'opium. 30 centigram.
Sous-carbonate de fer. 60 centigram.
Magnésie. 120 centigram.
Sirop de gomme, quantité suffisante pour 48 pilules. — 2 par jour : 1 le matin, deux heures avant le déjeuner ; 1 le soir, trois heures après le dîner.

Y a-t-il de l'intermittence : *quinine* ou *cinchonine*, mêlée à la magnésie calcinée, ou pilules ainsi formulées.

Pilules sédatives et antipériodiques.

Extrait de valériane. }
Asa foetida. } De chaque,
Thridace } 2 gram.

Extrait thébaïque 25 centigram.
Sulfate de quinine. . . . 60 centigram.
Faites des pilules de 15 centigrammes.
Dose : 3 par jour pendant une semaine ; puis 6.

Poudre contre la gastralgie intermittente. — Cinchonine ou quinine 20 centigrammes, magnésie calcinée 1 gramme ; mêlez et divisez en 4 doses — à prendre dans la journée.

La poudre de noix vomique (1 à 20 centigrammes progressivement) a été proposée, seule ou mélangée à du sucre, dans les cas semblables aux précédents.

Poudre amère (Schlesier).

Poudre de noix vomique. 5 centigram.
Sucre de lait. 5 gram.

Faites une poudre homogène, divisez

en 16 paquets égaux. On en donne un au principal repas. On place la poudre entre deux lamelles de pain azime mouillé.

La poudre de charbon de peuplier, celle du charbon ordinaire, dite *magnésie noire* (1, 2 et 5 grammes), conviennent quand il y a complication de vomissements nerveux.

Quelques passes électriques, quelques frictions stibiées sur l'épigastre, des affusions froides sur la même région ont été conseillées.

La médication thermale s'adapte très bien à la gastralgie, surtout à la gastralgie dyspeptique. Celle-ci a-t-elle de longues intermittences : les eaux de Vichy doivent être prescrites. L'état nerveux, gastralgique proprement

dit, avec intervalle de rémission, domine-t-il : les eaux de Plombières, d'Ems, Saint-Alban, Pougues, conviennent mieux. Enfin, quand il y a union des phénomènes dyspeptiques et des phénomènes gastralgiques, on donne la préférence aux eaux de Plombières, Pougues, Sermaize, Bagnols (Orne), Foucade, Evian.

Régime. — Bouillons froids, jus de viandes rôties ou grillées, quelques cuillerées de vins généreux. — Repas légers et souvent répétés s'il y a quelque doute sur l'existence d'une phlogose locale ; repas substantiels, si on a la certitude de la nature réellement nerveuse de la maladie. — Exercice modéré, agréable, mais surtout très varié.

Papier chimique (Soubeiran). Moyen révulsif convenable dans tous les cas où l'élément douleur prédomine.

Pour préparer le papier chimique, on se sert du papier dit dans le commerce

papier mousseline, ou au moins du plus beau *papier joseph*. On l'enduit légèrement avec de l'huile siccativée, et on le laisse sécher. Alors on recouvre chaque feuille, sur une de ses faces, d'une couche très mince d'emplâtre de minium.

GASTRITE. — Inflammation de la muqueuse de l'estomac. La gastrite est aiguë ou chronique.

Gastrite aiguë. — *Symptômes prodromiques, lents ou subits.* — Malaise, faiblesse générale plus ou moins notable. — Brisement dans les membres. — Anorexie légère. — Dégoût des aliments peu prononcé.

Traitement. — La diète, le repos, une ou deux tasses, à jeun, d'un infusé de camomille, de petite centaurée ou toute autre plante légèrement aromatique et amère suffisent pour ramener la santé dans son état normal, à la condition, toutefois, que les causes prédisposantes (chagrins, excès dans les travaux de cabinet, vie sédentaire, abus vénériens, régime très excitant, etc.), que les causes occasionnelles (écarts de régime, abus des boissons alcooliques, des médicaments irritants, des purgatifs drastiques, etc.) seront promptement éloignées.

Gastrite aiguë confirmée. — *Symptômes locaux.* — Douleur épigastrique, toujours assez intense, s'irradiant jusqu'à l'ombilic, l'hypochondre gauche, etc., et s'exaspérant à la pression. — Douleur traduite, tantôt par des élancements violents, tantôt par un sentiment de constriction ou de brûlure très marqué. — Perte de l'appétit, mais pas de dégoût comme dans l'embarras gastrique. — Mouvement fébrile léger, du moins le plus habituellement. — Soif peu vive dans la majorité des cas. — Boissons fraîches généralement préférées, sans répugnance absolue pour les boissons

chaudes ou tièdes. — Nausées. — Vomissements bilieux, variables dans leur fréquence, dans leur durée. — Langue très rarement rouge et lancéolée, le plus souvent large et humide, blanche ou jaunâtre dans sa partie centrale. — Constipation médiocre ou nulle.

Symptômes généraux. — Ceux des fièvres graves, mais très rarement observés.

Traitement. — Saignée du bras (rarement indiquée). — Sangsues (15 à 20) sur l'épigastre (très utiles). — Vomitifs (émétique ou ipéca) s'il y a nécessité, ce qui est assez rare. — Laxatifs pour combattre la constipation. — Quelques narcotiques (l'opium surtout, en extrait) pour arrêter les vomissements.

Boissons douces ou acidules selon le goût et le désir des malades, peu à la fois et souvent. — Quelques fragments de glace dans la bouche.

Révulsifs cutanés violents (vésicatoires, onction avec l'huile de croton, etc.) très peu avantageux, quand ils ne sont pas nuisibles.

Mixture réfrigérante (Form. angl.).

Acide oxalique..... 25 centigram.
Sirop de limon..... 25 gram.
Eau distillée..... 250 gram.

Mêlez. — Par cuillerées toutes les trois heures.

Autre.

Acide citrique..... 50 centigram.
Sirop de gomme... 30 gram.
Eau de laitue..... 250 gram.

Mêlez. — A prendre par cuillerées toutes les heures.

Régime. — Repos du corps et de l'esprit. — Diète sévère tant qu'il y a de la douleur épigastrique et des vomissements. — Diète lactée. — Lait pris aussitôt, sa traite, par cuillerées et à des intervalles de 3 à 4 heures. — Puis, lait pur ou lait coupé avec l'eau de chaux, l'eau de gruau et légèrement sucré; ou bien, froid, écrémé ou bouilli suivant l'appétence de l'estomac. — Arriver ainsi peu à peu aux bouillons, aux potages, à la crème de riz, aux gelées, aux suc de viande, et, enfin, aux aliments solides dont la digestion pourra être aidée par l'usage, pendant le repas, des boissons gazeuses, des eaux de Seltz naturelles ou artificielles, de la poudre de rhubarbe donnée seule ou associée à la magnésie calcinée, au cachou, à la cannelle (3 à 4 centigram. de l'une et de l'autre).

Gastrite chronique simple. — *Symptômes précurseurs.* — Diminution ou perte complète de l'appétit. — Douleurs épigastriques. — Alternatives de frissons et de chaleur. — Soif. — Nausées, vomissements.

Traitement. — Celui de la gastrite aiguë simple, à son début, plus les antivomitifs (potion de Rivière, p. 193, eau de Seltz), à moins que les

omissements soient entretenus ou causés par une exacerbation de l'inflammation chronique.

Gastrite chronique simple, confirmée. — *Symptômes.* — Perte de l'appétit. — Soif. — Appétence des boissons froides. — Nausées constantes et fatigantes. — Vomissements, soit de bile, soit d'aliments, mais moins constants que les nausées. — Douleurs à l'épigastre très marquées, spontanées ou provoquées, tantôt très vives, très aiguës, tantôt légères et se traduisant alors par une gêne, un embarras, quelques picotements, ou bien par un sentiment de barre continuelle, de chaleur notable. — Accès intermittents de fièvre généralement peu violente.

Physionomie anxieuse quand, par la pression, on vient à déterminer ou à augmenter la douleur épigastrique.

Langue tantôt à l'état normal, tantôt un peu rouge à sa pointe, avec des villosités blanches ou roussâtres au centre, et toujours humide, à moins d'une complication fébrile ou autre un peu grave.

Traitement. — Celui de la gastrite simple aiguë confirmée.

Gastrite chronique (chez les enfants). — Voy. RAMOLLISSEMENT DE L'ESTOMAC.

Gastrite ulcéreuse. — Voy. ULCÈRE DE L'ESTOMAC.

Les espèces, formes ou variétés de gastrites dites : *érysipélateuse* (celle qui se borne à la muqueuse de l'estomac), *phlegmoneuse* (qui affecte la membrane celluleuse), *sub-aiguë* et *sur-aiguë* (suivant la violence des symptômes), par cause toxique (*empoisonnement*), folliculeuses des nouveau-nés, intermittente des vieillards, etc., ne diffèrent de la gastrite aiguë simple que par le siège principal du mal, l'intensité de ce dernier, la cause déterminante, l'âge des sujets.

GASTRORRHÉE. — Catarrhe de l'estomac, idiopathique le plus ordinairement, ou symptomatique, consistant en une hypersécrétion de la muqueuse gastrique, accompagnant souvent la gastrite ou n'étant qu'une des formes de la gastralgie.

Symptômes. — Le matin, vomissement facile et abondant, tantôt de mucosités filantes, tantôt d'un liquide blanchâtre, insipide, que les vieillards appellent *pituite*.

Traitement. — Tous les matins, pendant 8 ou 10 jours, une ou deux tablettes de manne (p. 105) ou d'ipécacuanha (p. 114). — Dans la journée

quelques tasses de boisson amère (camomille, petite centaurée, petit-chêne, chicorée : une petite pincée de l'une ou de l'autre de ces substances pour un grand verre d'eau bouillante). Ces moyens échouent-ils, la maladie persiste-t-elle : faire un usage continu et souvent interrompu, pour être repris, des tablettes ou granules de rhubarbe, de cachou, de magnésie, de rhubarbe.

Tablettes de rhubarbe.

Poudre de rhubarbe, 32; sucre blanc, 346; mucilage, quantité suffisante pour faire des tablettes de 6 décigrammes.

Dose 5 à 6 par jour.

Rhubarbe granulée Mentel.

Rhubarbe de Moscovie..... 1 gram.
Sucre..... 3 gram.

1 gramme par jour. Cette quantité représente 25 centigr. de poudre.

Tablettes de magnésie.

Magnésie pure, 96; sucre blanc, 416; mucilage de gomme adragante, quantité suffisante. Faites des tablettes de 8 décigrammes. Chaque tablette contiendra 15 centigrammes de magnésie.

Tablettes de magnésie et de cachou.

Magnésie pure, 64; poudre de cachou, 32; sucre en poudre, 416; mucilage de gomme adragante à l'eau de cannelle, quantité suffisante. Faites des tablettes de 8 décigrammes. Chaque tablette contiendra 5 centigrammes de cachou et 1 décigramme de magnésie.

Magnésie granulée Mentel.

N° 1.

Magnésie calcinée..... 1 gram.
Sucre..... 3 gram.

N° 2.

Carbonate de magnésie. } De chaque,
Sucre..... } Parties égales.

Une demi-cuillerée à café de l'un ou l'autre numéro des granules ci-dessus agit comme anti-acide et laxatif léger. A la dose de 4 cuillerées à café, on obtient une purgation lente, mais soutenue et sans coliques. C'est la méthode la plus agréable d'administrer la magnésie. Quand il y a contre-indication du purgatif magnésien, les granules passent inattaqués, sans déterminer ces épreintes qu'occasionne si souvent la magnésie calcinée.

Tablettes de cachou.

Extrait de cachou, 125; sucre blanc, 500; mucilage de gomme adragante, quantité suffisante. Faites des tablettes de 6 décigrammes. — 8 à 10 par jour.

Tisane de rhubarbe.

Rhubarbe..... 5 gram,
Faites macérer dans :
Eau..... 1000 gram.

A prendre comme boisson ordinaire.

Grains de cachou.

Cachou purifié..... 60 gram.
Sucre..... 250 gram.

Mélez avec quantité suffisante de mucilage; faites une pâte homogène que l'on divise en très petits grains qu'on roule dans le creux de la main et que l'on fait sécher lentement.

Le cachou ainsi préparé constitue le *cachou sans odeur*; mais on peut l'aromatiser à volonté à la rose, à la cannelle, à la vanille, à l'ambre, à la violette, etc. en préparant le mucilage avec l'eau de

roses ou de cannelle, ou en ajoutant à la masse suffisante quantité de teinture

aromatique de vanille, d'ambre, ou enfin	8 grammes de poudre d'iris.
------------------------------------------	-----------------------------

Régime. — Celui de la gastrite, de la gastralgie, des dyspepsies.

GINGIVITE. — Stomatite bornée aux gencives. — Voy. STOMATITE.

GLANDULITE VULVO - VAGINALE. — Inflammation des glandes en grappes sébacées de la vulve et des parties voisines, avec ou sans inflammation concomitante des glandes muqueuses isolées ou agminées de l'orifice vulvaire. — Affection plus commune en été qu'en hiver, plus souvent observée chez les femmes enceintes et celles dont les cheveux sont noirs ou rouges.

PREMIÈRE PÉRIODE (éruption). — *Symptômes.* — Prurit. — Tuméfaction légère. — Rougeur peu prononcée. — Élevures petites, d'un rouge vif, disséminées, nombreuses, arrondies ou étalées, douloureuses si on les irrite et s'il y a confluence. — Hypersécrétion fétide.

Traitement. — Repos. — Bains entiers, bains de siège avec les décoctés de sauge, de sureau, de mélilot, de morelle, etc. — Isoler les surfaces malades à l'aide de linge enduit de cérat, de glycérine, de cétine sans eau, etc.

DEUXIÈME PÉRIODE (suppuration). — *Symptômes.* — Apparition de boutons rouges, puis blancs, analogues à la pustule vénérienne. — Plus tard : prurit incessant, insupportable, d'où les déchirures des parties malades, l'écoulement d'une humeur purulente et repoussante par son odeur fétide et son aspect — collement, feutrage des poils par une matière poisseuse et grisâtre, par du pus desséché, des croûtes, etc.

Traitement. — Repos. — Soins de propreté à l'aide de lotions, d'injections faites avec l'un ou l'autre des liquides ci-dessus indiqués. A ces liquides ajoutez quelques cuillerées à bouche de chlorure de chaux ou de soude. — Isoler les surfaces malades par les moyens déjà donnés, et joindre à ces derniers le nitrate de bismuth comme corps intermédiaire et siccatif. — Veiller surtout à ce qu'il ne se développe pas d'abcès dans les grandes et petites lèvres.

TROISIÈME PÉRIODE (dessiccation). — *Symptômes.* — Amendement progressif dans l'acuité des symptômes inflammatoires. — Diminution dans la sécrétion morbide. — Disparition de plus en plus notable des accidents qui en étaient la conséquence.

Traitement. — Cautérisation argentine des ulcérations lentes ou tardives à se cicatriser.

GLAUCOME (*Cataracte verte*). — Maladie accompagnée de cécité, dans laquelle le fond de l'œil est d'un vert sale ou couleur de fumée, couleur vert de mer ou jaune verdâtre foncé. Le glaucome siège dans presque toutes les membranes oculaires; il est considéré comme étant une *affection générale du globe de l'œil* (Desmarres). On l'observe plus souvent à l'état chronique qu'à l'état aigu.

ÉTAT CHRONIQUE. — *Symptômes.* — Au début, pas d'altérations de la conjonctive. — Couleur sale et plombée de celle-ci après quelques jours de progrès de la maladie, et de plus, nombreux sillons vasculaires la parcourant en tous sens. — Vasculairisation plus prononcée encore dans le tissu cellulaire sous-conjonctival.

Au début encore, état normal de la sciérotique, permanence plus ou moins longue de cet état; puis, teinte sale, plombée, partielle ou totale de cette membrane. Même observation pour la cornée qui ne perd que peu à peu sa sensibilité, son brillant, et qui alors ressemble assez à une glace sur laquelle on aurait soufflé légèrement. — Normalité de la chambre antérieure pendant un temps plus ou moins long, puis disparition ou aplatissement. — Douleur notable, aspect terne et plombé de l'iris. — Faiblesse dans les mouvements de la pupille, irrégularité dans sa forme, rarement adhérente à la capsule. — Disparition partielle de l'uvée. — Fond de l'œil couleur de fumée. — Cristallin sain et transparent pendant longtemps. — Globe oculaire d'une dureté extrême. — Vision s'affaissant graduellement en présentant des oscillations remarquables: tel jour, normale, tel autre, complètement nulle; ou encore, bonne le matin, mauvaise le soir, etc. — Mémes variations dans l'évolution des douleurs.

Traitement. — Iridotomie (Graefe) ou *pupille artificielle*. — On a essayé l'usage des frictions suivantes :

<i>Pommade sédative contre le glaucome.</i>	} Mêlez. — Gros comme un pois toutes les heures, sur le front et les tempes.
Essence d'amandes amères.	
Beurre de cacao	
	} De chaque, 5 gram.

ÉTAT AIGU (*choroïdite* ou *irido-choroïdite*, avec perte de transparence des humeurs vitrée et aqueuse, augmentation de leur quantité, surtout de l'humeur vitrée, avec exagération de la pression intra-oculaire, etc.) (Graefe). — *Symptômes.* — Les premiers, dits *prodromiques*, dont la durée peut être de plusieurs mois et même de plusieurs années, consistent dans l'augmentation de la presbyopie, dans la présence d'une chromopsie intermittente, surtout sous forme d'arc-en-ciel autour de la flamme d'une bou-

gie; puis surviennent des obscurcissements passagers, une vue indistincte comme à travers un brouillard gris, des douleurs frontales et temporales.

Les seconds, ou *symptômes réels*, sont ceux d'une ophthalmie interne plus ou moins intense.

Traitement. — Antiphlogistiques généraux et locaux prescrits avec mesure. L'iridotomie peut également être pratiquée, ainsi que la paracentèse de la sclérotique.

GLOSSANTHRAX. — Inflammation très aiguë de la langue, maladie assez rare, dans laquelle on a cru reconnaître les caractères de l'inflammation charbonneuse, et que l'on combat comme la glossite aiguë profonde.

GLOSSITE. — Inflammation de la langue. La glossite est *superficielle* quand elle se borne à la membrane muqueuse ou au tissu cellulaire sous-muqueux; elle est *profonde* quand elle atteint le tissu propre de la langue.

La glossite profonde est divisée en *aiguë* et en *chronique*.

Glossite superficielle. — *Symptômes locaux.* — Organe dur, retractoré, sec, couvert d'une couche noire, fendillée, comme brûlée (un des caractères des fièvres graves). — Bouche pâteuse, collante — goût désagréable.

Symptômes généraux. — Nuls ou très légers.

Traitement. — Gargarismes, avec les infusés concentrés de guimauve, de mauve, sureau, mélilot, aigremoine, etc., édulcorés avec les sirops de miel, de mûres ou de groseilles. — Collutoires calmants avec les eaux de pavots, de coquelicot, laudanisés ou non :

<i>Gargarisme émollient.</i>		Sirop de mûres.....	50 gram.
Infusé de fleurs de guimauve	90 gram.	Mêlez.	
Miel pur.	50 gram.	<i>Autre, légèrement détersif.</i>	
Mêlez.		Infusé d'aigremoine. . .	90 gram.
<i>Autre.</i>		Miel rosat.	50 gram.
Infusé de fleurs de mélilot. . .	} Parties égales.	Mêlez.	
Lait pur.		2 à 3 grammes de fleurs ou de feuilles pour 90 grammes d'eau bouillante.	
<i>Autre.</i>			
Infusé de fleurs de mauve.	90 gram.		

Glossite aiguë profonde. — Affection toujours grave, générale ou

partielle, pouvant se terminer par gangrène, suppuration, ou causer la mort par suffocation.

Symptômes locaux. — Douleur plus ou moins vive suivant qu'il y a ou non imminence d'un abcès, — gonflement ordinairement très considérable de la langue. On a vu des cas où la bouche ne pouvait plus être fermée.

Symptômes généraux. — Gêne de la déglutition, de la respiration, de l'articulation des sons en rapport avec le gonflement. — Anxiété — tuméfaction de la face — yeux hagards — signes congestifs vers le cerveau, etc.

Traitement. — Saignées du bras, une ou deux, si le mal est très profond. — Collutoires (les gargarismes sont ici difficilement applicables) rendus peu à peu détersifs, astringents.

Collutoire détersif.

Eau... 100 gram.
Sirop de vinaigre... 60 gram.
Mêlez.

Collutoire astringent.

Eau... 100 gram.
Extrait de cachou... 10 gram.
Mêlez.

Collutoire tonique.

Eau... 100 gram.
Extrait de kina... 10 gram.
Mêlez.

Collutoire stimulant.

Infusé de sauge... } De chaque,
Infusé de camomille... } 50 gram.
Sirop de mûres... }
Mêlez.

Tous ces moyens échouent-ils : un vomitif ou un purgatif est administré, si la déglutition est possible. Dans le cas contraire, on prescrit un ou deux lavements drastiques.

La soif est-elle ardente, difficile à satisfaire, on arrose la langue et la bouche avec des liquides acidules (limonades végétales).

Le sang stagne-t-il dans les vaisseaux cervicaux, on tient la tête et le tronc un peu élevés; — on ordonne des pédiluves sinapisés, salins ou alcalins. On scarifie profondément et longitudinalement la langue, si les moyens locaux et généraux, énergiquement employés, n'éloignent pas tout danger de suffocation. — On facilite l'écoulement du sang par des lotions et injections d'eau tiède. Enfin, on a recours à la laryngotomie ou à la trachéotomie; on ouvre promptement les abcès formés dans l'épaisseur de l'organe; puis, on fait usage des topiques toniques, aromatiques et stimulants (kina rouge, sauge, lysoppe, romarin, camomille, etc.).

Régime. — Diète absolue (souvent forcée); alimentation d'abord liquide, puis de plus en plus solide et réparatrice.

<i>Lavement drastique.</i>		<i>Autre.</i>
Eau de son..... 400 gram.		Poudre d'aloès.... 1 gram.
Sirop de Nerprun..... 60 gram.		Eau de guimauve. 400 gram.
Mélez.		Mélez.

Glossite chronique. — *Symptômes locaux.* — Gonflement plus ou moins considérable — ulcérations plus ou moins profondes — douleur plus ou moins intenses de la langue.

Symptômes généraux. — Ceux de la glossite aiguë plus ou moins amendés.

Traitement. — Détruire (par l'extraction) la cause de l'irritation qui, le plus ordinairement, n'est autre qu'une ou plusieurs dents mal implantées, ou des chicots aigus, pointus, etc., sur lesquels les bords de la langue frottent sans cesse. Puis, gargarismes et collutoires comme dans les glossites superficielles et profondes.

GLYCOSURIE. — Voy. DIABÈTE.

GOÛTRE ou GOËTRE. — Hypertrophie du corps thyroïde.

Symptômes. — Tumeur irrégulière, bosselée, indolente, parfois bilobée et d'un volume très variable; parfois considérable, gênant alors la déglutition, la respiration, comprimant les nerfs pneumogastriques et déterminant de la douleur; sans changement de couleur à la peau. Sur la surface antérieure du goître se dessinent quelquefois les veines du cou. Enfin, le goître peut rester stationnaire, disparaître spontanément (ce qui est très rare), suppurer, etc.

Traitement. — Le médecin conseille l'abandon du pays où la maladie est endémique, une nourriture saine, l'usage des eaux minérales sulfureuses et ferrugineuses. Suivant quelques praticiens, le séjour de Paris aurait guéri quelques goîtreux, qui seraient redevenus malades après leur retour au pays natal, et qui auraient guéri de nouveau en revenant à Paris.

Les topiques répercussifs, le collier de Morand, les pommades iodées, iodurées, mercurielles, comptent quelques succès. Il en est de même de l'iode, des iodures, de la poudre de Saacy et de quelques autres préparations donnés à l'intérieur.

<i>Fomentation résolutive.</i>		<i>Poudre contre le goître.</i>
Sel ammoniac.... 50 gram.		On réduit des éponges fines en poudre après les avoir torréfiées le moins possible. Il ne faut pas les charbonner; il faut au contraire, ménager le feu pour que
Faites dissoudre dans :		
Vinaigre		
Alcool.....	De chaque, 200 gram.	

la poudre obtenue conserve la couleur rousse de l'éponge. C'est une condition indispensable pour le succès, car l'éponge torréfiée au noir a perdu son iode et devient inefficace.

Poudre d'éponge de couleur

rousse.	20 gram.	
Chlorhydrate d'ammoniaque	} De chaque,	1 gram.
Charbon végétal.		

Mêlez. — Administrez par prises de 1 gramme. Aux malades âgés de plus de dix ans, on en donne 3 grammes par jour : 1 le matin, 1 à midi et l'autre le soir. On porte la dose au fond de la bouche avec une cuiller à café, et l'on fait avaler la poudre toute sèche. De nombreuses expériences ont prouvé l'efficacité de ce remède. Pour le rendre plus actif, on peut ajouter à la formule 1 gramme d'iodure de potassium. On y fait également souvent intervenir 20 grammes de poudre de mousse de Corse. Dans ce cas il faut mettre 2 grammes de chlorhydrate d'ammoniaque au lieu d'un.

Cette préparation peut remplacer la *poudre de Sancy*.

Collier de Morand.

Hydrochlorate d'ammoniaque.	} De chaque,	10 gram.
Chlorure de sodium dé-crépité		
Éponge calcinée et non lavée.		

Pulvériser ces trois substances ; faites-en un mélange exact que vous répandez sur une carte de coton disposée en cravate ; enveloppez le tout d'une mousseline que vous piquerez en losange, et appliquez autour du cou.

Sachet résolutif.

Scl ammoniac.	} De chaque, 30 gram.
Chaux éteinte.	

Mêlez, et placez entre deux couches de coton ; mettez le tout dans une enveloppe de mousseline dont on entourera le cou des malades.

Autre (Breslau).

Iodure de potassium.	10 gram.
Sel ammoniac.	80 gram.

Mêlez par trituration et appliquez comme le collier de Morand.

Poudre de Sancy.

Composition encore inconnue, où il entre, dit-on, huit substances, sept végétales et une minérale, et dans laquelle il n'y a pas d'iode à l'état libre. Voyez, du reste, le narré piquant et original que fait à cette occasion la *Revue médicale* dans son numéro de janvier 1832, page 161.

Mixture antigoitreuse (Véret).

Hydriodate de potasse. 40 centigram.

Dissolvez dans :

Eau. 125 gram.

Ajoutez :

Sirop de gomme 45 gram.

Teinture de canelle . . . 15 gram.

Mêlez. Une cuillerée à soupe tous les matins à jeun.

Saponé d'iodure de potassium

Iodure de potassium. 4 gram.

Eau. 4 gram.

Alcoolé de savon. 32 gram.

Mêlez. 1 gramme représente 10 centigrammes iodure. — En frictions comme les pommades iodurées.

Pour les doses de l'iode et des iodures, pour les pommades iodurées voyez SCROFULÉ.

Le chirurgien attaque le goître directement : non par la *compression* qui ajoute à la gêne de la respiration, de la déglutition déjà causée par la tumeur elle-même; non par la *cautérisation*, la *ligature en masse*, la *ligature multiple* ou *fractionnée* qui comptent peu de succès, mais par le *séton* si la tumeur renferme un kyste dans son intérieur, par la *ligature des artères thyroïdiennes* et des carotides si le goître est anévrysmatique, par l'*extirpation* pratiquée par la *méthode de déplacement* (Bonnet, Bouneaud) quand la tumeur occupe la partie antérieure du cou, qu'elle est mobile, qu'on peut l'attirer à soi, la fixer au-dessus du sternum.

GOURME. CROUTE DE LAIT. — Voy. IMPETIGO LARVALIS.

GOUTTE. — Maladie dont plusieurs symptômes se rapprochent de ceux d'une phlegmasie des parties fibreuses et ligamenteuses des articulations, de là le nom d'*arthrite* qui lui a été donné. La goutte est caractérisée par son hérédité, par sa rémittence, ses attaques d'une nature toute particulière, son siège de prédilection (petites articulations, et surtout celles des orteils, du gros principalement), par la déformation des parties affectées, par la mobilité et la variabilité de ses retours ou *accès*, par le grand nombre de névroses qui l'accompagnent ou la compliquent, par la gravelle, les *tophus* qui en sont la conséquence, ou plutôt la cause première. Voy. TOPHUS.

Les accès de goutte terminés par résolution au bout de 7 à 10 jours, constituent la *goutte inflammatoire*, ou *chaude*, ou *aiguë*, ou *régulière*.

Les accès font-ils défaut, sont-ils remplacés par un gonflement sans rougeur, par des douleurs permanentes avec paroxysmes, du moins quelquefois, on a la *goutte atonique* ou *asthénique*, ou vulgairement, la *goutte froide*, la *goutte blanche*, *nerveuse*, *chronique*.

La goutte est différemment dénommée suivant les lieux qu'elle occupe en dehors du siège qui lui est le plus habituel. Elle est appelée *podagre* quand elle affecte les pieds, *gonagre* quand le genou est pris, *chiragre* quand ce sont les mains, *rachiagre* quand elle se fait sentir sur la colonne vertébrale.

Goutte aiguë. — *Symptômes locaux.* — Douleur spontanée, vive, dilacérante, ou bien pongitive avec exacerbation, dans l'un des deux gros orteils, très rarement dans les deux à la fois. Puis, comme fréquence des points affectés, le cou-de-pied, l'une des mains. — Douleur provoquée soit par le poids des couvertures, soit par le plus petit mouvement, également

vive. — Douleur se déclarant la nuit ordinairement, et généralement plus violente la nuit que le jour, manifestée par des espèces de spasmes, de convulsions, de *crampes* dans les articulations. — Surviennent ensuite : un gonflement irrégulier, ou plutôt un empâtement plus ou moins considérable, une rougeur tégumentaire, sombre et diffuse, une chaleur intense, mais moins élevée cependant qu'elle ne le paraît au malade. Enfin, dilatation dans les veines voisines, sueur visqueuse (sur la fin des accès), desquamation des surfaces affectées.

Symptômes généraux. — Perte de l'appétit, blancheur et saburre de la langue, soif, tension et sonorité de l'épigastre, nausées, reports acides, constipation, urine rare, colorée, sédimenteuse; insomnie ou sommeil agité, réveil en sursaut, brisement et constriction des membres.

Diagnostic différentiel de la goutte aiguë et du rhumatisme articulaire aigu.

GOUTTE AIGUE.

—
Attaque la classe riche.
Age un peu avancé.
Petites articulations.
Attaques distinctes, composées d'accès quotidiens.

Retours fréquents.
Plus de violence dans les premières attaques que dans les secondes, les troisièmes, etc., mais plus de fréquence.
Fixité des symptômes locaux.
Rougeur, chaleur généralement vives.
Dilatation des veines avoisinant le siège du mal.
Sueur locale à la fin de l'attaque.

GOUTTE CHRONIQUE.

—
Concrétions tophacées.
Déformations des parties affectées.

RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU.

—
Attaque la classe pauvre.
Age moins avancé.
Grandes articulations.
Pas d'attaques distinctes, pas d'accès quotidiens, mais exacerbations irrégulières.
Retours beaucoup plus rares.
Moins de violence dans la première attaque que dans la seconde, dans la seconde que dans la troisième, etc.
Mobilité.
Moins vives.
Pas de dilatation.

Pas de phénomène semblable.

RHUMATISME CHRONIQUE.

—
Pas de concrétions.
Déformations plus rares ou moins marquées.

Symptômes prodromiques du retour de la goutte aiguë. — Anorexie, tension épigastrique, flatuosités, malaise général, fourmillements, démangeaisons dans les membres, crampes, refroidissements des extrémités, sommeil

léger et souvent interrompu, turgescence des veines voisines du point qui va être envahi; ou bien, mais par exception rare, sentiment d'un bien-être inaccoutumé, augmentation de l'appétit, tendance aux plaisirs vénériens.

Traitement prophylactique. — Purgatif drastique, et surtout les *pilules de Lartigue*, pilules avec lesquelles nous avons depuis longtemps obtenu de bons résultats, soit pour empêcher l'accès, soit pour en éloigner le retour, fait enfin pour en atténuer la violence.

A l'usage de ces pilules, dont on donne une ou deux tout au plus le soir et le matin, aussitôt que les symptômes goutteux se manifestent, il faut ajouter : la sobriété, l'abstinence complète des boissons alcooliques, du vin pur, des mets de haut goût; une grande modération dans les travaux de cabinet; une continence raisonnable dans les rapports sexuels, un exercice parfois modéré, parfois actif et au grand air; des précautions contre le froid et l'humidité, le froid aux pieds surtout; quelques saisons dans les établissements thermaux. Du sable, du gravier existent-ils dans l'urine : l'eau de Vichy ou une autre analogue par sa composition chimique, pour couper le vin des repas, est parfaitement indiquée.

ACCÈS DE GOUTTE AIGUE, LEUR INVASION, LEUR MARCHÉ. — *Symptômes.* — Le premier, c'est la *douleur*, douleur ressentie la nuit, après s'être couché sans indice, sans signe précurseur du mal qui va éclater; le second, c'est un *frisson passager*, accompagnant la douleur. — Augmentation de celle-ci jusqu'au jour, cessation dans la matinée, exacerbation sur la fin de la journée, retour de l'exacerbation dans la nuit avec manifestation des symptômes généraux, puis disparition de la douleur, calme, sueur, simple dilatation des veines.

Les jours suivants, *paroxysme* avec symptômes semblables, mais moins prolongés et de moins en moins violents. — Persistance de la douleur *provoquée*. Puis, intervalles des accès de plus en plus marqués, amendement manifeste et général, retour de la santé habituelle, ou début de l'état chronique.

Traitement pendant l'attaque. — Saignée générale si le sujet est jeune, vigoureux, pléthorique. — Pas de saignées dans le cas contraire. — Pas de saignées locales, non plus, à moins d'indications particulières, bien précises, ne faire l'application des saignees, si besoin il y a, qu'à une certaine distance de la partie malade.

Traitement dans les intervalles de l'accès. — Boissons chaudes (eau pure ou infusés de tilleul, de sassafras, bourrache, salsepareille, etc.) additionnées ou non de phosphate d'ammoniaque, de teinture de colchique, etc., puis quelques bains ou douches de vapeur. Viennent ensuite les

mercuriaux, les antimoniaux, les purgatifs, et enfin les narcotiques (opium et ses dérivés) à l'intérieur et à l'extérieur contre l'extrême douleur; le colchique, l'aconit ou leurs préparations; les topiques froids et les topiques excitants, les cataplasmes sédatifs, le remède de Pradier, celui de Turck, le chloroforme.

Mixture antigoutteuse (Burdach).

Deutochlorure de mercure 1 décigram.
Eau distillée... 50 gram.
Vin de colchique..... 15 gram.

Mélez. — 30 à 40 gouttes toutes les deux heures.

Poudre antigoutteuse (Richter).

Calomel.. .. .	} De chacun,	1 décigram.
Sulfure d'antimoine.....		
Extrait sec d'aconit.....		
Poudre de douce amère..	} De chacun,	1 ^{gr} ,25
Sucre blanc.....		

Mélez et divisez en 16 paquets. — 1 matin et soir.

Tisane sudorifique antigoutteuse
(Quarin).

Salsepareille coupée..... 120 gram.

Antimoine (placé dans un nouet de linge)..... 180 gram.
Eau. 3000 gram.

Faire bouillir jusqu'à réduction de 2000, puis faire infuser :

Réglisse ratissée et déchirée.. .. . 30 gram
Séné..... 8 gram.

Passer et faire boire par grands verres dans la journée.

Autre (Bukler).

Phosphate d'ammoniaque 5 à 20 gram.
Eau..... 1000 gram.
Teinture de zestes d'orange } De chaque,
Acide tartrique..... } 1 gram.
Sucre 50 gram.

Aux lieu et place des boissons ainsi formulées, bien peu de personnes se résignent à boire aujourd'hui les 48 verres (ou 48 fois 180 grammes) d'eau chaude recommandés par Cadet-de-Vaux.

Pilules purgatives antigoutteuses.

Poudre de séné..... 2 gram.
Poudre de calomel..... 1 gram.

Mélez. — 20 pilules; 4 par jour, 2 le matin, 2 le soir.

Autres.

Émétique..... 5 décigram.
Poudre de rhubarbe.. 2 gram.

Mélez. — 10 pilules; 2 par jour, 1 le matin, 1 le soir.

Spécifique Reynold contre la goutte.

Vin de Xérès... 500 gram.

Bulbes de colchique.... 250 gram.

Colorez avec quantité suffisante de sirop de coquelicots, et aromatisez avec rhum 30 grammes.

20 gouttes dans un verre d'eau.

Antigoutteux de Want.

Bulbes de colchique frais... 20 gram.
Alcool à 20°... 30 gram.

Faites macérer pendant une semaine, passez avec expression et filtrez.

On commencera par 1 gramme, et l'on arrivera à en donner 8 grammes ou 2 cuillerées à café pour un adulte, dans la journée, dans une tisane appropriée.

Sirop de colchique.

Racines récentes de colchique.....	50 gram.
Vinaigre.....	600 gram.
Sucre.....	1000 gram.
10 à 100 grammes dans la journée.	

Mixture contre la goutte (Fiévé).

Teinture de bulbes de colchique.....	10 gram.
Teinture de semences de colchique ..	5 gram.
Sirop de limon..	100 gram

Mélez et donnez par cuillerées à bouche dans une tasse d'infusé de mélisse. Ce mélange, administré dans les vingt-quatre heures, produit plusieurs évacuations. Pendant son emploi, il est nécessaire de suspendre l'alimentation et de surveiller attentivement l'état de l'appareil digestif.

Extrait acétique de colchique
(Scudamore).

On épuise par le vinaigre distillé de la racine sèche de colchique. On évapore au bain-marie jusqu'en consistance de miel. 5 centigrammes de cet extrait équivalent à 4 grammes de vinaigre de colchique ordinaire. Cette préparation est beaucoup plus énergique que l'extrait aqueux ou alcoolique : elle est mieux tolérée par l'estomac que le vinaigre de colchique.

Pilules d'extrait acétique de colchique
(Scudamore).

Extrait acétique de colchique. 10 gram.
Faites 100 pilules. On en prendra de 1 à 5 par jour jusqu'à effet purgatif.

Pilules antigoutteuses.

Extrait de coloquinte comp.	} De chaque,	
Extrait acétique de colchique		20 gram.
Extrait d'opium.....		1 gram.

Faites des pilules de 15 centigrammes. Ces pilules se prescrivent à la dose de 1 à 6 jusqu'à effet purgatif. Dans la formule précédente, j'ai (Bouchardat) souvent supprimé ou remplacé avec avantage le gramme d'extrait d'opium par 1 gramme de sulfate de quinine.

Vin de colchique (Balber)

Bulbes de colchique frais.	100 gram.
Faites macérer pendant huit jours dans :	
Vin de Malaga.....	50 gram.
Alcool à 22°.....	20 gram.

20 à 40 gouttes dans une potion. On élève successivement la dose.

Vin de semences de colchique opiacé
(Eisenmann).

Vin de semences de colchique	12 gram.
Teinture d'opium. ..	2 gram.

Mélez. — 20 à 25 gouttes dans un verre d'eau sucrée chaude, ou dans un verre de tisane de salsepareille également chaude.

Topiques sédatifs. — Cataplasmes avec la farine de lin et suffisante quantité de décocté aqueux de datura, de jusquiame, de belladone, etc. — 30 à 40 grammes de plantes par litre d'eau.

Chloroforme. — 20 à 30 gouttes sur une compresse. — Appliquer celle-ci sur le lieu malade, et ne l'enlever qu'après vingt à trente minutes de contact.

Mixture sédative et antigoutteuse.

Glycérine..... 30 à 40 gram.
 Chloroforme 2 à 3 gram.

Mélez et agitez chaque fois.— Laissez quelques minutes (20 à 30) sur le point douloureux des compresses arrosées de quelques gouttes (3 à 4) du mélange.

Cataplasme antigoutteux (Sydenham).

Mie de pain..... 60 gram.
 Poudre de safran.... 5 gram.
 Huile rosat..... 10 gram.

Eau, quantité suffisante.— Faites cuire la mie de pain dans l'eau jusqu'à consistance de bouillie épaisse; ajoutez les autres ingrédients, et appliquez tiède.

Remède contre la goutte (Turck).

Lessive de soude caustique
 à 8°..... 10 litres.

Saturez avec :

Albumine en gelée, quantité suffisante.

Poudres d'aconit, de James (p. 109), comme sudorifiques et narcotiques à la dose de 3 à 10 centigrammes et plus, progressivement, dans les vingt-quatre heures. Ces poudres sont administrées enveloppées dans du pain azyme mouillé. On emploie de même la *poudre de Dover*, poudre ainsi formulée :

Sulfate de potasse... } De chaque,
 Nitrate de potasse..... } 4 gram.
 Poudre de réglisse..... }
 Poudre d'ipécacuanha } De chaque,
 Extrait sec d'opium..... } 1 gram.

Traitement après l'attaque. Voy. Traitement prophylactique, où nous avons établi les conditions hygiéniques voulues pour aider à l'exercice normal des fonctions digestives, cutanées, urinaires.

Goutte chronique (*Goutte invétérée, goutte fixe*), celle qui succède à la goutte aiguë et qui reste attachée à la même articulation; *goutte mobile, vague, anormale ou irrégulière*, celle qui attaque un plus ou moins grand nombre de jointures.

Ajoutez :

Gomme arabique..... 220 gram
 Térébenthine de Chio.... 200 gram.
 Huile d'olives..... 100 gram.
 Alcool à 36° saturé de cam-
 phre. 250 gram.
 Jaune d'œuf..... N° 1

Mélez exactement.

Remède Pradier contre la goutte.

Baume de la Mecque 24 gram.
 Quinquina rouge..... 32 gram.
 Safran..... 16 gram.
 Sauge..... } De chaque,
 Salsepareille. } 32 gram.
 Alcool rectifié 1 kil. 1/2

Faites macérer vingt-quatre heures (vous avez alors la *teinture de Pradier*) et mêlez avec 3 kilogrammes d'eau de chaux. On verse sur un large cataplasme de graine de lin 60 grammes de la liqueur obtenue; on renouvelle l'application toutes les vingt-quatre heures.

Mélez exactement. 55 centigrammes représentent 5 centigrammes d'extrait d'opium. Dose : 3 à 6 décigrammes par jour, le soir principalement, en se mettant au lit.

Symptômes locaux. — Douleur moins grande, moins continue que dans la goutte aiguë attaquant les petites articulations, et parfois les grandes, tout en n'abandonnant pas complètement les premières; donnant lieu de plus, à des dépôts tophacés dont nous dirons quelque chose un peu plus loin.

Symptômes généraux. — Ceux de la goutte aiguë, plus ceux d'un grand nombre de névroses et d'affections cutanées. Les hémorroïdes, la gravelle, etc., etc., sont encore des maladies qui deviennent autant de complications ou de conséquences de la goutte chronique.

Traitement de la goutte chronique. — Topiques excitants, eaux minérales, toniques amers, gouttes noires, excitants externes, massage, électricité, acupuncture, etc.

Cataplasme contre la goutte chronique
(Villette).

Résine de gaïac en poudre.	} De chaque,	
Safran du Gâtinais.....		60 gram.
Chaux vive.		250 gram.
Eau.....		200 gram.

Mêlez et arrosez un cataplasme ordinaire et très chaud avec ce liquide. — Appliquez sur les parties malades après avoir préalablement saupoudré le cataplasme de safran et de farine de moultarde.

A l'intérieur, *Eau de Vichy* (bicarbonatée sodique) prise sur les lieux, et ainsi qu'il suit (nous supposons la goutte aiguë, froche, régulière, et même l'état chronique régulier, sans complications). Le matin, de bonne heure, de quart d'heure en quart d'heure, un grand verre d'eau (des Célestins, ordinairement). Promenade de quelques instants. A dix heures, ou l'après-midi, un grand bain, à moins de contre-indications, dans l'eau minérale pure ou coupée avec un tiers d'eau commune chauffée à 27 ou 28°. A deux heures, 6, 8, 10, 20 verres d'eau et plus (des malades sont allés jusqu'à 80). — Promenade entre chaque dose qui est de 3 à 4 verres.

Eaux succédanées de Vichy (Néris, Wiesbaden, Carlsbad Bourbonne, etc.). L'efficacité de ces eaux, non contre la goutte elle-même ou ses symptômes, mais contre la diathèse goutteuse, ne présente pas le même degré d'avantages que celles de Vichy; on ne les prescrit donc qu'autant qu'on ne peut mieux faire (nous dirons dans un instant les conditions où elles conviennent plus spécialement.) On les donne, comme leurs congénères, dans l'intervalle des accès, et dans des intervalles d'une certaine durée, en un mot, jamais pendant les accès, toujours le plus loin possible des accès futurs ou même des accès passés.

Les bains thermaux, les douches thermales, doivent être défendus aux gouteux sujets aux étourdissements, aux palpitations, à la rétrocession de

la maladie. Les bains seront peu chauds et d'une durée moyenne (25 à 30 minutes).

Eau de Nérès (chlorurée sodique) de préférence à Vichy, s'il y a névropathie, tendance à la mobilité de la goutte.

Eaux de Bourbonne, d'Aix-la-Chapelle, de Wiesbaden (chlorurées sodiques), quand il y a atonie générale, affection goutteuse irrégulière.

Eaux de Bourbonne, Bourbon-l'Archambault, Wiesbaden, Kissingen (minéralisées comme les précédentes), s'il y a engorgements goutteux.

Eaux de Spa, Pyrmont (minéralisées par le fer). *Eaux de Cauterets, Luchon, Schinznach, Aix en Savoie* (minéralisées par le soufre), dans les mêmes cas que les eaux de Bourbonne, et quand il y a vices dartreux, rhumatoïde.

Poudre amère antigoutteuse (ou de Portland).

Petite centaurée pulvérisée. } Parties
Germandrée. id. } égales.

Gentiane pulvérisée. } Parties
Aristolochie ronde id. } égales.
Yvette id. }
Mêlez. — 2 grammes tous les matins
dans un peu d'eau.

Kina, quassia, simarouba, serpentinaire de Virginie, gentiane, colombo, pulvérisés, s'il y a atonie, cachexie goutteuse. 1 à 2 grammes par jour, dans de l'eau ou mieux dans du vin.

Gouttes noires des quakers (formule laissée par Scudamore).

Opium coupé par tranches 250 gram.
Bon verjus. 3000 gram.
Muscade. 50 gram.
Safran. 15 gram.

Mêler et faire bouillir jusqu'à réduction de moitié. Ajouter :

Sucre. 125 gram.
Levûre de bière. 30 gram.

Laissez le tout en contact pendant un mois, passez et filtrez, et conservez dans un flacon bien fermé. — 2 à 6 gouttes

dans une potion, un julep. — 6 gouttes équivalent à 5 centigrammes d'opium.

Les *gouttes noires* de Lancastre (*black drops*) se préparaient avec un acide végétal et l'opium. Les corps les plus employés étaient les fruits acides contenant des acides citrique et malique. Les médecins qui font usage de ces gouttes noires prétendent qu'elles n'irritent point l'estomac, qu'elles ne causent pas de vertiges, de nausées, enfin qu'elles sont privées des propriétés excitantes de l'opium.

Purgatifs, et surtout les *pilules de Lartigue* dont la formule n'est pas connue, dans lesquelles il entre, sans aucun doute, des substances purgatives et sudorifiques, et qui agissent à la manière des drastiques.

Hydrothérapie. — Cette médication passe pour avoir eu quelques succès, sinon dans la goutte chronique, du moins dans la goutte invétérée.

Il en est de même du liniment phosphoré et térébenthiné, de Gall, de la poudre de frêne, des sirops que nous allons formuler.

Le *massage*, l'*électricité* et l'*acupuncture* ont parfois interrompu ou calmé les douleurs arthritiques.

Liniment phosphoré et térébenthiné
(Gœden).

Phosphore..	2 ^{gr} ,80
Huile essentielle de sabiné	} De chacune, 15 gram.
Huile essentielle de térébenthine.. . . .	
Ammoniaque.....	60 gram.

Mêlez. — En frictions légères sur la partie malade ; une cuillerée à bouche chaque fois.

Pilules antigoutteuses (Gall).

Extrait aqueux de gaïac	8 gram.
Antimoine cru porphyrisé	2 gram.
Extrait gommeux d'opium.....	25 centigram.

Mêlez et faites 20 pilules. — 3 le matin, 3 à midi, 3 le soir.

Autres (Vicq-d'Azyr).

Savon médicinal râpé	8 gram.
Résine de gaïac.....	} De chaque, 2 gram.
Calomel..	
Poudre de gaïac....	
Extrait de fiel de bœuf.. . . .	4 gram.

Mêlez et faites des pilules du poids de 2 décigrammes. — 1 ou 2 matin et soir.

Poudre de feuilles de frêne.

1 gramme par tasse ou 120 grammes

d'eau bouillante. — Passez après trois heures de contact, sucez et faites boire. — Une dose semblable tous les matins pendant huit jours.

Sirop antigoutteux (Bouchardat).

Extrait de gaïac....	10 gram.
Teinture alcoolique de sémence de colchique..	} De chaque, 5 gram.
Teinture alcoolique de digitale..	
Sirop de sucre..	1000 gram.

Mêlez. — 3 cuillerées à bouche par jour, dans un peu d'eau, puis 6, 10 et 12 cuillerées progressivement.

Autre.

Extrait de gaïac.....	} 10 gram.
Extrait alcoolique de salsépaille	
Résine de jalap.....	
Délaissez avec soin dans :	
Alcool à 21°..	100 gram.
Versez dans :	
Sirop de sucre	1000 gram.

Mélangez exactement, faites évaporer l'alcool à une très douce chaleur en agitant continuellement. — Dose : par cuillerées dans un verre d'eau jusqu'à effet purgatif. Cette recette peut remplacer le *sirop de Boubée*.

Goutte rentrée, rétrocedée, déplacée, remontée, descendue, interne. — Expressions plutôt vulgaires que médicales, sans être pour cela totalement erronées, et sur lesquelles les médecins sont souvent appelés à juger et à agir.

On rappelle, on fixe la goutte dite *mobile*, en couvrant les articulations où siègeait la douleur, de sinapismes, de cataplasmes excitants, — en pra-

tiquant sur les mêmes lieux, des onctions, des frictions avec le liniment volatil camphré, la pommade sibiée, etc. ; ou bien, ce qui est le plus ordinaire, en appliquant un ou deux vésicatoires.

GRANULATIONS CONJONCTIVALES. — *Caractères.* — Petites tumeurs d'un volume qui varie entre celui du grain de millet et celui du chènevis, — siégant sous l'épithélium conjonctival ou dans les mailles même de la conjonctive, — d'une couleur tantôt rouge jaunâtre ou rouge vif, tantôt rouge saumon, d'un aspect *charnu* ou *vésiculeux*. Les premières sont la terminaison des conjonctivites catarrhale et purulente ; les secondes, remplies d'un liquide jaunâtre, limpide, parfois un peu visqueux, se montrent sans qu'il y ait eu inflammation de la conjonctive et peuvent devenir stationnaires.

Les granulations conjonctivales gênent le mouvement des paupières, donnent lieu aux larmoiements, peuvent se communiquer par contact, etc.

Traitement. — Tenter leur *résorption*, mais non leur destruction, à l'aide des pommades résolutives avec le précipité rouge ou blanc (voy. p. 265), quand elles sont petites, peu nombreuses, médiocrement rouges. Matin et soir on introduit sous les paupières gros comme un grain de blé de la pommade dont on a fait choix. On s'en tient ensuite à l'expectation.

Contre les granulations nombreuses, volumineuses, saignantes, on a recours aux ventouses, aux sangsues près de l'oreille ; à l'émétique, au calomel à dose altérante ou fractionnée, aux collyres légèrement astringents, aux cautérisations soit avec le crayon de sulfate de cuivre ou le même sel dissous dans l'eau, soit avec le crayon de nitrate d'argent et de potasse, soit enfin avec celui de nitrate d'argent pur.

Le *mucilage au tannin*, l'*acétate de plomb neutre* (Buys), portés directement sur les granulations, sont des topiques infidèles, dangereux, surtout le sel de plomb ; on leur préfère généralement le *nitrate acide de mercure affaibli au dixième* et appliqué de la manière suivante (Desmarres) : on retourne la paupière, on met à nu la muqueuse et ses replis ; on promène sur les granulations une baguette de verre préalablement trempée dans le caustique et égouttée. Après quelques instants, et avant que la paupière n'ait été abaissée sur la cornée, on lave à grande eau. Le lendemain on touche avec le sulfate de cuivre ou avec une pommade à l'iodure de potassium.

S'il y a indication, des moyens généraux, en harmonie avec la constitution du malade, sont conseillés et mis en usage.

Mucilage au tannin (Hairion).

Tannin pur 5 gram.
 Eau distillée 20 gram.
 Gomme arabique en poudre.. 10 gram.

Mélez. — Un pinceau trempé dans le mélange est promené sur la face interne de la paupière inférieure abaissée, renversée et aussitôt abandonnée à elle-même pour favoriser le contact et l'action du topique. Nous le répétons, il faut beaucoup de prudence et de modération dans l'emploi de ce mucilage.

Collyre contre la conjonctivite granuleuse (Hays).

Iodure de zinc 1 gram.
 Eau 100 gram.

Soluté de sulfate de cuivre (Sichel).

Eau distillée 30 gram.
 Sulfate de cuivre 5, 10 et 15 centigram.

Faites dissoudre et appliquez avec un pinceau comme ci-dessus.

Soluté de sulfate de zinc (Sichel).

Sulfate de zinc.. . . . 50 centigram.
 Eau pure 30 gram.

Faites dissoudre. — Moins employé que le précédent.

Crayons de Barral.

Azotate d'argent, 10 gram.
 Azotate de potasse . . . 10 à 80 gram.

Faites selon l'art. — Granulations conjonctivales.

Granulations miliaires. — Élévations coniques gardant constamment leur volume initial, donnant aux parties sur lesquelles elles siègent (la surface de la conjonctive tarséenne) une couleur rouge qui tranche parfaitement avec la couleur relativement pâle du repli muqueux, et qui paraissent formées par les papilles de la conjonctive et par les glandes sous-conjonctivales hypertrophiées.

Traitement. — Celui des granulations ordinaires avec lesquelles on les confond souvent.

Granulations de l'utérus (corps et col). — Hypertrophies de nature inflammatoire des glandes muqueuses de l'organe utérin, confondues avec les ulcérations (*ulcères granuleux, ulcération granuleuse*), avec les *fongosités utérines*, avec l'inflammation des follicules de la muqueuse du col (*folliculite granuleuse et folliculite ulcéreuse*) et toujours accompagnées d'écoulement plus ou moins abondant. Voy. ULCÉRATIONS, FONGOSITÉS, FOLLICULITES.

Granulations du corps de l'utérus. — *Caractères reconnus à l'aide du spéculum.* — Petites tumeurs irrégulières, d'une grosseur qui tient le milieu entre celle du grain de millet et celle d'un pois, d'une consistance molle, élastique, facile à déchirer, pédiculées ou non, parcourues par des vaisseaux sanguins très déliés; d'une couleur rosée sur leur face libre, d'une couleur rouge à leur base.

Traitement. — Émissions sanguines locales, repos si l'acuité est très vive. Dans le cas contraire, simples topiques émollients. Puis, destruction des granulations internes au moyen d'une curette introduite dans la cavité utérine. A cette curette on fait exécuter de légers mouvements de circonvolution ; on retourne ensuite l'instrument une ou deux fois sur lui-même afin d'amener le détritüs au dehors. On cautérise ensuite avec l'azotate d'argent porté au fond de l'utérus à l'aide du porte-caustique, et laissé en contact jusqu'à solution complète.

Granulation du col de l'utérus. — *Caractères reconnus à l'aide du spéculum.* — Au début : Pointillé formé par de très petites taches rouges, dépassant à peine le niveau de la surface muqueuse. Plus tard : saillies arrondies ou elliptiques, du volume d'un grain de chènevis ou d'une tête d'épingle, rarement isolées, le plus souvent agglomérées et confluentes, simulant parfois l'aspect d'une framboise, ayant une couleur rouge prononcée, recouvertes habituellement d'une certaine quantité de mucus blanc et semi-transparent, ou jaune et opaque ; siégeant soit sur la muqueuse de la cavité utérine, soit sur la muqueuse de la cavité du col, soit enfin sur l'orifice même et à la surface externe de ce même col.

Traitement. — Cautérisations directes avec l'azotate d'argent ; agir superficiellement ou profondément suivant l'étendue de la maladie. Renouveler les cautérisations deux fois par semaine, puis tous les huit jours. Agir de même pour les granulations du corps de l'utérus. Après chaque cautérisation, repos de quelques heures, décubitus horizontal, un grand bain. Injections avec le mélange suivant :

<i>Injections vaginales.</i>	<i>Autre.</i>
Eau de roses ou de mélilot, d'aigremoine, etc. 500 gram.	Eau ordinaire 250 gram.
Teinture aromatique de noix de galle, ou vinaigre ro- sat. 30 à 40 gram.	Teinture d'iode 25 centigram.
Mélez. — Deux ou trois injections par jour.	Iodure de potassium. 50 centigram.
	Mélez. — Pour deux injections : une le matin, l'autre le soir.

Le *glycérolé de tannin* (tannin 1 à 3 grammes : glycérine 30), proposé dans ces sortes d'affections et appliqué avec un pinceau est insuffisant.

Granulation grise. — Voy. TUBERCULES.

ÉROSION DU COL UTÉRIN. — *Symptômes* ou *caractères* dont quelques-uns ne peuvent être reconnus qu'à l'aide du spéculum. Douleur plus

constante que les granulations du corps et du col de l'utérus. — Douleur exaspérée par le coït et le toucher vaginal, et précédée ou accompagnée de chaleur brûlante de prurit incommode dans le fond du vagin. — Écoulement leucorrhéen ou plus abondant que dans les granulations. — Perte de substance là où se trouve l'érosion.

Traitement. — Une saignée si l'on a constaté l'état rouge, vif, sensible et douloureux de l'érosion; si cette érosion repose sur un fond engorgé, congestionné, enflammé; boissons tempérantes; injections mucilagineuses et narcotiques (décocté de guimauve, de graine de lin, de têtes de pavot, de morelle, etc.); cataplasmes liquides à demeure; bains entiers, bains de siège dont on abaissera peu à peu la température, de manière à avoir des liquides froids.

Régime. — Repos absolu. — Liberté du ventre au moyen des lavements et des laxatifs. — Nourriture en rapport avec les symptômes de la maladie, les forces et l'état du sujet.

GRAVELLE. — Affection dans laquelle l'urine de certaines personnes forme, au fond du vase où elle est reçue et où elle se refroidit, un dépôt plus ou moins notable de petits corps granuleux appelés *gravier* ou *gravelle*.

Symptômes précurseurs. — Fourmillement, engourdissement dans la région des reins. — Urine plus ou moins foncée. — Pas de symptômes fébriles.

Traitement. — Le traitement des symptômes précurseurs, qui devient préventif de la gravelle urique, quand on rencontre chez les malades, comme causes prédisposantes, l'âge, le sexe, le tempérament, la constitution, le climat, la localité, la vie sédentaire, la fortune, l'hérédité, l'état moral, etc., et comme causes occasionnelles, le régime alimentaire excitant, l'usage des eaux séléniteuses, des légumes chargés d'acide oxalique, l'abus des liquides alcooliques, le traitement, disons-nous, consiste en boissons diurétiques (*chiendent, bourrache, pariétaire*, etc.), en boissons alcalines données en abondance, et dans l'usage longtemps continué de la potion benzoïque ou du lithontriptique suivante :

Gouttes lithontriptiques (Palmieri).
Soufre. 30 gram.
Eau de goudron. 300 gram.

Mêler; faire bouillir jusqu'à ce que le mélange ait acquis une belle couleur

rouge-rubis; décanté; conserver. — Dose: 10 gouttes par jour comme moyen préventif du retour des douleurs néphrétiques dues à la gravelle; 15 à 20 gouttes comme moyen curatif.

Potion benzoïque.

Acide benzoïque..... 1 gram.
 Potion gommeuse..... 125 gram.

Des médecins, théoriciens et chimistes, ont encore proposé le phosphate d'ammoniaque à la dose de 5 à 10 grammes dans une tisane ou une potion. Même mode d'administration que la potion benzoïque.

Boissons alcalines.

Quand il existe une prédominance d'acide urique dans les urines, les indications des médicaments alcalins sont précises, on peut espérer les plus heureux résultats. Mais il est cependant certaines conditions qui doivent être remplies si l'on veut réussir. La première est de diminuer les causes de production de l'acide urique en soumettant le calculeux à un régime sobre, à une alimentation peu azotée; la seconde, c'est que les bicarbonates alcalins doivent être administrés dans une quantité considérable de véhicule. Qu'arriverait-il, en effet, si l'on se bornait à prescrire, comme cela ne se fait que trop souvent, du bicarbonate de soude sans s'inquiéter du régime ou de la quantité du liquide aqueux? La nature des urines changerait immédiatement: d'acide elle deviendrait alcaline; au lieu de déposer de l'acide urique, elle déposerait du phosphate de chaux, du phosphate ammoniac-magnésien, même du carbonate de chaux; on n'aurait fait que changer la nature du dépôt calculeux.

On ne saurait trop le répéter, les urines qui contiennent beaucoup d'acide urique renferment également beaucoup de phosphates terreux. Si l'acide de l'urine est saturé, il ne se dépose plus d'acide urique, mais il se dépose du phosphate terreux. La condition importante de la réussite des remèdes lithontriptiques, c'est le véhicule aqueux abondant.

Quand on prescrit des alcalins, il n'est

Mêlez. — 1 cuillerée à bouche, le matin à jeun, pendant huit jours tous les mois.

pas nécessaire que les solutés soient aussi concentrés qu'on les ordonne habituellement: 1° parce que des boissons si fortement médicamenteuses ne sont pas aussi facilement absorbées; 2° qu'on ne peut sans dégoût ni incommodité en ingérer chaque jour une quantité suffisante. 1 gramme de bicarbonate de soude par litre d'eau, c'est bien suffisant.

C'est toujours aux bicarbonates qu'il faut avoir recours. Quand l'estomac, fatigué, ne supporte plus avec la même facilité de l'eau tenant en dissolution du bicarbonate de potasse ou de soude, on remplace ces sels par du bicarbonate de soude, qui, pendant l'assimilation, est transformé en bicarbonate de soude, et qui, en définitive, a la même influence sur la composition des urines.

Voici les boissons que l'on pourra prescrire (*Formulaire Bouchardat*):

Boisson alcaline à la vanille. — Voy. p. 139.

Tisane contre la gravelle.

Décocté de lin..... 1000 gram.
 Sirop de sucre..... 100 gram.
 Bicarbonate de soude... 2 gram.

Par petites tasses dans la journée.

Tisane alcaline.

Bicarbonate de soude..... } De chaque,
 Teinture de cannelle..... } 1 gram.
 Sirop de sucre..... 100 gram.
 Eau..... 1000 gram.

Autres (alcalines et diurétiques). — Voy. p. 51, 83, 84, 135, 170, 220.

Tisane de Mascagni. — Voy. p. 133.

Il est indispensable de s'entendre sur les quantités de liquides à faire ingérer aux malades, car ces quantités peuvent être très variables. Voici une règle facile à suivre :

Les urines de l'homme en santé se troublent, déposent par le refroidissement, quand il n'a pas pris d'abon-

dantes boissons aqueuses; elles restent toujours limpides dans cette dernière circonstance (si les sueurs n'ont pas été excessives). Il faut, lorsqu'on prend des boissons lithontriptiques, observer chaque jour les urines, et faire en sorte de les amener dans un état tel qu'elles ne déposent pas par le refroidissement. Quand on est arrivé à ce résultat, on cesse l'usage des lithontriptiques.

Gravelle confirmée. — *Symptômes.* — Sédiment (sable) variable dans sa couleur, sa forme, son volume, sa nature, sa consistance, etc. Sortie des graviers, insensible ou douloureuse, parfois impossible, d'où les accidents de la colique néphrétique, de l'hématurie, etc. — Écoulement des urines abondant et au delà de la quantité des boissons ingérées.

La gravelle est-elle urique ou rouge diathésique (cas le plus ordinaire) : Urine acide, sédiment jaune rougeâtre, de forme rhomboïdale. — Est-elle phosphatique ou grise, *catarrhale* : Urine alcaline et louche. — Sédiment grisâtre, prismatique, à quatre pans terminés par des pyramides à quatre faces ou aiguillées (phosphate ammoniaco-magnésien; sel calcaire le plus fréquent).

La gravelle peut encore être *blanche* (phosphate et carbonate de chaux); *jaune* (oxalate de chaux); *pileuse* (poils au milieu des concrétions, etc.).

Traitement médical. — Les eaux bicarbonatées sodiques, l'eau de Vichy principalement, sont les eaux spéciales pour la gravelle urique, et aussi pour la *gravelle oxalique*. On les donne d'une manière lente, progressive et continue. (Cette recommandation s'applique à l'emploi de toutes les eaux minérales, agents thérapeutiques dont l'action est toujours lente à se manifester.) Leur dose ne doit pas dépasser 7 à 8 verres par jour. On commence par un ou deux verres. Si la région rénale est douloureuse, et si le malade accuse quelques accidents néphrétiques ou hématuriques, on maintient la même quantité pendant quelques jours, en y ajoutant l'usage des bains. On alterne avec les sources de la *Grande-Grille* et des *Célestins*. On tient compte des effets produits, et parfois on abandonne ces sources pour celles de *Mesdames*, de *Lardy* ou de l'*Hôpital*.

Des douleurs rhumatoïdes se font-elles sentir dans les muscles lombaires : l'eau de Vichy est appliquée en douches sur la région malade, ou en bains, mais le plus habituellement en douches.

Eaux de Vals. — Elles sont applicables quand la gravelle rouge est exempte de douleurs rénales.

Eaux de Saint-Alban, d'Ems. — Elles remplacent très bien celles de Vichy quand celles-ci sont trouvées trop actives.

Dans les gravelles uriques, accompagnées ou compliquées de coliques néphrétiques, de dysurie, on prescrit les eaux sulfureuses dégénérées des Pyrénées-Orientales (la *Preste, Molitg, d'Olette*).

En Allemagne, les eaux de *Carlsbad* remplacent les eaux de Vichy. Ces eaux, très chargées de sulfate de soude, agissent plus directement sur la cause principale de l'affection (excès du sang veineux, stase de celui-ci dans les veines du bas-ventre). Elles sont indiquées toutes les fois que le malade accuse une certaine pesanteur dans les lombes et les organes urinaires, qu'il est exposé à l'invasion d'une soudaine colique néphrétique, avec constriction spasmodique de l'urèthre, dysurie ou strangurie.

Enfin, ces mêmes eaux jouissent de la propriété de ramollir, d'*émietter* la surface des calculs naissants. Quant à dissoudre les graviers passés à l'état de calculs, la source *Sprudel* ne le peut pas plus que toute autre source minérale alcaline.

Les eaux de *Contrexéville* d'abord, celles de *Pougues* ensuite, peuvent aussi être recommandées contre la gravelle rouge, mais elles ne sont ni supérieures, ni même égales en efficacité avec les eaux de Vichy; elles ne doivent être préférées qu'autant qu'il y a coexistence d'un catarrhe des voies urinaires, c'est-à-dire quand on a affaire à une *gravelle catarrhale, gravelle phosphatique*.

Traitement chirurgical. — Les graviers trop volumineux pour sortir par la voie uréthrale sont extraits par les moyens suffisamment indiqués à l'occasion des calculs dans la vessie, des calculs et corps étrangers dans l'urèthre.

Régime. — Le régime à suivre pour les personnes menacées ou atteintes de graviers se trouve dans l'éloignement de quelques-unes des causes prédisposantes, et dans l'abandon absolu des causes occasionnelles.

GRENOUILLETTE. — KYSTE SUBLINGUAL. — *Symptômes.* — Tumeur de volume variable, molle, élastique, blanchâtre, transparente, arrondie, croisée, parfois séparée en deux par un sillon médian situé sur le plancher de la bouche, gênant plus ou moins (selon son degré de développement) les mouvements de la langue, la phonation, la déglutition, la respiration.

Traitement. — Avoir recours à l'*excision partielle* quand la tumeur est peu volumineuse; à la ponction et à l'injection iodée dans les cas contraires et quand le liquide peut sortir par la canule; à l'*excision du kyste*

et à l'*autoplastie* quand le contenu est très épais. Enfin, le *séton* trouve quelquefois une utile application.

Régime. — Alimentation liquide et fortifiante pendant la durée du traitement.

GRIPPE. — Pyrexie épidémique caractérisée par une inflammation des muqueuses aériennes, des muqueuses digestives, une dépression notable du système nerveux.

Symptômes. — Au début : Malaise, sensibilité au froid, abattement notable, céphalalgie, anorexie.

La grippe étant confirmée : Céphalalgie frontale, violente. Troubles digestifs, bourdonnements d'oreille. — Face anxieuse, rouge, animée. — Yeux brillants, larmoyants, très sensibles à la lumière. — Brisement des membres. — Début d'un coryza qui peut devenir violent. — Épistaxis fréquentes. — Mal de gorge. — Chatouillement derrière le sternum. — Bronchite. — Parfois, râle sous-crépitant. — Constipation, ou diarrhée avec quelques coliques. — Peau chaude, souvent halitueuse. — Pouls accéléré. — Lipothymie. — Exacerbation fébrile le soir.

Traitement. — Celui des bronchites commençantes. — Se préserver du froid, de l'humidité, des changements brusques de température. — Garder la chambre. — Boire quelques tasses de tisanes diaphorétiques (tilleul, eupatoire, bourrache, mauve, etc.). — Tenir le ventre libre. — Parfois éméto-cathartique. — Bains de pieds sinapisés si le mal de tête est violent. — 1/4 ou 1/2 lavement d'amidon s'il y a de la diarrhée. — Sulfate de quinine si la maladie est entretenue par une cause paludéenne. — Belladone associée à l'opium, au sirop diacode, à l'eau de laurier-cerise, si un sédatif est nécessaire.

<p><i>Sédatif diacodé et lauriné</i> (Maximin Legrand).</p> <p>Sirop diacode. 40 gram.</p>	<p>Eau de laurier-cerise. 10 gram.</p> <p>Mélez. — Une petite cuillerée à café avant l'heure du sommeil.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Inhalations de vapeurs d'eau, chaudes, aromatiques ou térébenthacées, pour calmer la toux et les douleurs sous-sternales. Contre les mêmes douleurs, appliquer sur tout le devant de la poitrine des cataplasmes arrosés de laudanum. Dans les cas réfractaires, recourir aux ventouses sèches, aux frictions irritantes, aux vésicatoires sur le sternum ou dans la région intercostale.

Infusé d'eupatoire (Peebles).

Feuilles sèches d'eupatoire. 30 gram.
Eau bouillante..... 500 gram.

Passez après un quart d'heure de contact. — Une tasse toutes les demi-heures. Des nausées, des vomissements, une transpiration et une expectoration abondantes s'étant manifestés, ne donner l'infusé que toutes les trois ou quatre heures.

Éméto-cathartique.

Émétique..... 5 centigram.

Sulfate de soude.... 15 gram.

Eau..... 1000 gram.

Par tasses dans le courant de la journée, jusqu'à effet purgatif.

Mixture calmante contre la grippe

(Dezantière).

Sirop de coquelicot... 125 gram.

Teinture de belladone.... 5 gram.

Mêlez. — 1 cuillerée le matin, à midi et le soir chez les adultes; chez les enfants, 5 à 6 cuillerées à café dans la journée.

Les bronches contiennent-elles des crachats : tenter l'expulsion de ces derniers au moyen du kermès, de l'ipécacuanha, à des doses très peu élevées (5 à 10 centigrammes dans du pain azyme mouillé)

Le coryza, symptôme du début de la maladie, sera combattu par les corps gras introduits dans les narines aussi profondément que possible, et étalés sur toute la surface du nez (voy. CORYZA AIGU; voir également le mot ANGINE pour les moyens à opposer au mal de gorge qui accompagne la grippe). Contre les douleurs ressenties dans les membres, dans les articulations, on conseille les onctions laudanisées, le baume tranquille, les cataplasmes sinapisés, les ventouses sèches.

Une pneumonie se déclare-t-elle dans le cours ou à la suite de la grippe : les vésicatoires deviennent le remède par excellence. Seulement une saignée précédera leur emploi s'il y a indication urgente. Le calomel, l'émétique viendront ensuite; ces médicaments ne seront ici que des agents secondaires.

La grippe n'a pas de convalescence, ou, en d'autres termes, le retour à la santé n'est pas franc. Presque toujours la toux et les douleurs musculaires persistent assez longtemps. Contre la toux je recommande (nous laissons parler le docteur Maximin Legrand) habituellement aux malades de porter entre les deux épaules un morceau grand comme la main d'une sorte de papier goudronné, connu, dans le commerce de la droguerie, sous le nom d'*emplâtre du pauvre homme*. À peine gênant pendant les trois ou quatre premières heures de son application, pouvant être enlevé facilement, ne rougissant pas même la peau, entretenant une chaleur douce et permanente là où il est appliqué, cet emplâtre constitue un remède précieux et efficace. L'effet est encore plus certain si on prescrit en même temps, à l'intérieur, le savon de Starhey, à la dose de 25 à 50 centigrammes par

jour, sous forme pilulaire; et si, de plus, on dirige dans le fond de la gorge et sur les bronches des vapeurs de térébenthine au moyen de boulettes de coton imprégnées d'essence et placées, soit dans un tuyau de plume, soit dans un tuyau de pipe neuve.

Savon de Starkey.

Essence de térébenthine..	} De chaque,	10 gram.
Carbonate de potasse sec.		
Térébenthine de Venise.		

On triture d'abord le carbonate, on y mêle peu à peu l'essence et ensuite la térébenthine, on broie le mélange jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance d'un miel épais.

Régime. — Les caractères aigus de la grippe étant dissipés ou beaucoup amendés, relever les forces du malade par un peu de vin, quelques préparations de quinquina et une alimentation convenable.

Les *grippes abdominale, céphalique, convulsive, pectorale, rhumatismale, syncopale*, ne sont autre chose que la grippe ordinaire avec prédominance de symptômes partant du tube digestif, du système nerveux, de l'appareil respiratoire, du système musculaire, etc.

GROSSESSE. — État de la femme après la fécondation ou la conception. Les accoucheurs reconnaissent plusieurs espèces de grossesses : 1° la *grossesse normale* ou *utérine*, celle dans laquelle l'ovule fécondé, descendu dans la cavité utérine, y reçoit la quantité de nourriture suffisante à son développement; 2° la *grossesse anormale*, celle dans laquelle l'ovule fécondé, au lieu de descendre dans la cavité utérine, existe et se développe en dehors de cette cavité, comme la *trompe, l'ovaire, l'abdomen*, etc.; d'où la *grossesse extra-utérine*, dite encore *tubaire, ovarique, abdominale*, etc.; 3° la *grossesse simple*, quand un seul ovule a été fécondé; 4° la *grossesse multiple*, quand, deux, trois, quatre ovules ont été fécondés; 5° la *grossesse compliquée* (d'une hydropisie de matrice, etc.); 6° *grossesse fausse, faux germe, môle*, quand l'ovule ne se développe pas régulièrement; 7° la *grossesse nulle*, quand l'ovule est expulsé avant la maturité du fœtus; 8° *grossesse apparente*, celle où il y a absence d'ovule, développement lent et progressif d'états morbides divers, tels que : hydropisie ou tympanite utérine, accumulation du sang menstruel, excroissances polypiformes, etc.

Changements le plus ordinairement observés chez la femme enceinte primipare. — Dans les deux premiers mois : Mollesse, épaisseur de la partie vaginale de l'utérus. — Abaissement et déviation un peu en avant de cette même portion vaginale. — Allongement des lèvres du museau de

tanche. — Forme circulaire des mêmes parties. — Forme ovale et infundibuliforme de la fente transversale qui sépare les lèvres du museau de tanche. — Occlusion de la même fente pendant toute la durée de la grossesse. — Tuméfaction légère des parties sexuelles externes. — Relâchement, humidité, coloration, chaleur du vagin. — Augmentation dans le volume, la fermeté des mamelles. — Mamelon plus saillant. — Aréole plus foncée.

Troisième mois. — Direction incessante et prononcée de l'utérus dans le sens vertical.

Quatrième mois. — Apparition du fond de l'utérus au-dessus du pubis. — Possibilité de sentir sa forme ronde et sa résistance. — Arrondissement du ventre à partir de la région hypogastrique. — Élévation, direction en arrière du museau de tanche.

Cinquième mois. — Possibilité de sentir le fond de l'utérus vers le milieu de l'espace compris entre la symphyse du pubis et l'ombilic.

Sixième mois. — Élévation du fond de l'utérus jusqu'à l'ombilic. — Direction de la partie vaginale en haut et en arrière. — Ramollissement, coloration en rouge et relâchement plus prononcés du vagin. — Disparition incessante de ses rides. — Tuméfaction plus considérable des mamelles. — Apparition de veines rampantes sous la peau. — Enfin, perception, par la mère, des mouvements de l'enfant. — Perception, à l'aide du stéthoscope ou de l'oreille appliqués sur l'abdomen, des pulsations fœtales, pulsations isochrones avec celles de la mère. — Facilité de compter les battements du cœur (ordinairement 130 à 140 par minute).

Septième mois. — Le fond de l'utérus dépasse de deux ou trois travers de doigt le niveau de l'ombilic. — Disparition incessante de la dépression ombilicale. — Direction de la partie vaginale en haut et en arrière de plus en plus prononcée. — Possibilité de sentir, avec le doigt, la tête de l'enfant à travers le cul-de-sac du vagin, derrière la symphyse du pubis, et possibilité aussi de faire exécuter au fœtus des mouvements d'ascension et de descension. — Enfin, possibilité de faire sortir des mamelles un liquide d'abord aqueux, mêlé plus tard de stries épaisses, d'un blanc jaunâtre. Il n'est pas rare de voir ce même liquide s'écouler spontanément.

Huitième mois. — Le fond de l'utérus occupe le milieu de l'espace compris entre l'ombilic et le creux de l'estomac. A cette même époque, raccourcissement de la partie vaginale de l'utérus pour contribuer à la distension de la cavité de ce dernier.

Nuvième mois. — Fond de l'utérus au niveau du creux de l'estomac. — Développement complet du ventre. — Longueur de l'utérus 270, à

345 millimètres ; largeur, 190 à 215. — Saillie prononcée de la cicatrice ombilicale. — Respiration et mouvements généraux de la mère, plus ou moins faciles. — Raccourcissement et direction en arrière de la portion vaginale de l'utérus. — Amincissement du cul-de-sac du vagin. — Grande facilité à sentir la tête de l'enfant. — Mobilité de celui-ci moins prononcée.

Position de l'enfant. — Vers la fin de la grossesse, la tête est dirigée (le plus ordinairement) en bas ; l'occiput, la nuque et le dos sont dirigés (le plus ordinairement encore) à gauche et un peu en avant.

Attitude de l'enfant. — Flexion du corps en avant. — Croisement des bras ou rapprochement de ceux-ci sur la poitrine. — Flexion des cuisses sur l'abdomen, des jambes sur les cuisses. — Contact des talons sur les fesses.

Dixième mois ou troisième ou quatrième semaine précédant l'accouchement. — Fond de l'utérus descendu dans l'espace compris entre l'ombilic et le creux de l'estomac. — Direction en avant plus prononcée. — Oppression de la mère moins pénible. — Saillie unique de l'ombilic. — Facilité plus grande de sentir extérieurement les parties du corps de l'enfant. — Partie vaginale entièrement effacée. — Unité de l'orifice interne et de l'orifice externe du col utérin. — Plus de canal du col de l'utérus. — Le toucher fait sentir la tête de l'enfant coiffée par le segment aminci de la matrice. — Tête de l'enfant représentée par une demi-sphère faisant saillie au fond de la cavité pelvienne. — En arrière de cette demi-sphère, dans la courbure du sacrum et en haut, saillie légère et dépression centrale de l'orifice utérin. — Tuméfaction, ramollissement des parties génitales externes et du vagin. — Excrétion abondante de mucosités blanchâtres et inodores.

Changements observés chez la femme multipare. — Élévation de l'utérus moins prononcée. — Saillie plus forte du même organe. — Disparition incomplète de la portion vaginale de l'utérus et du canal formé par le col. — Lèvres du museau de tanche également molles et lâches, sans perdre pour cela toute leur épaisseur et leurs formes ordinaires. — Persistance de la fente transversale. — Permanence de l'ouverture de l'orifice externe et de l'orifice interne de l'utérus, et facilité (pendant les 4 ou 5 dernières semaines) de sentir l'enfant à travers les membranes qui l'enveloppent. — Abaissement moins considérable du segment inférieur de l'utérus. — Abaissement également moins prononcé de la tête de l'enfant dans les derniers mois de la grossesse. — Mobilité plus grande de la tête de l'enfant.

Inutile de faire observer que les changements signalés chez les primi-

parees et les multipares peuvent varier dans l'ordre de leur apparition et que quelques-uns peuvent manquer.

SIGNES DE LA GROSSESSE. — A. *Signes de probabilité.* — Ceux qui proviennent des fonctions du cerveau et du système nerveux sont les suivants : Sensibilité, irritabilité plus grandes. — Humeur fantasque, bizarre, — tendance à la colère, à l'envie de pleurer, à l'inquiétude, à la tristesse, ou bien joie, calme, sérénité, bonheur d'être enceinte ; ou bien encore, syncopes, convulsions, frissons, chaleurs fugaces, lassitude, faiblesse, malaise.

Du côté de la circulation : Pléthore, accélération et irrégularité du pouls. Congestion sanguine au cerveau ; de là : maux de tête, maux de dents, vertiges. — Congestion sanguine vers la poitrine ; — et, par suite : palpitations, oppressions, angoisses, etc.

Du côté des mamelles, développement, sensibilité de ces dernières. — Gonflement des veines mammaires.

Du côté des voies digestives : Nausées, envies de vomir, vomissements, surtout le matin. — Répugnance plus ou moins forte pour certains aliments, certaines boissons, ou bien, désirs irrésistibles pour des substances, solides ou liquides, en dehors de toutes les habitudes hygiéniques ou sociales. — Salivation abondante. — Pyrosis. — Dévoiement ou constipation. — Appétit augmenté ou diminué. — Embonpoint ou amaigrissement. — Bref, et d'une manière générale, chez la femme enceinte, les changements opérés sont plutôt en mal qu'en bien. C'est ainsi que les traits de la face s'altèrent et s'affaissent, que les couleurs roses et fraîches du teint pâlissent et blémissent, que des taches hépatiques apparaissent sur la peau, que les yeux sont cernés par un cercle bleuâtre, que le front, le nez se couvrent d'éruptions plus ou moins prononcées, que la sueur acquiert une odeur acide, que l'urine contient une quantité notable de *kyestéine*, matière qui peut se rencontrer dans d'autres états pathologiques, mais que l'on ne trouve jamais chez la femme non enceinte et bien portante.

B. *Signes de probabilité encore, mais ayant plus de valeur que les précédents.* — Suppression des règles. — Saillie des glandules existant dans l'aréole mammaire, et principalement à la base du mamelon (ce phénomène s'observe également chez les primipares). — Vers le cinquième mois, *taches* et *mouchetures* de l'aréole mammaire. — Développement du ventre. — Déplacement de l'ombilic, de l'utérus. — OEdème des membres inférieurs, des grandes lèvres. — Varices aux jambes et aux cuisses. — Pesanteur, abattement général. — Engourdissement des pieds. — Perception du souffle utérin, des mouvements de l'enfant.

C. *Signes certains* — Vers le cinquième mois, perception des pulsations du cœur du fœtus. — En moyenne, 130 pulsations à la minute, 108 au minimum, 160 au maximum. — Pulsations imitant le tic-tac d'une montre, et entendues, le plus souvent, sur les parties latérales et inférieures de l'utérus et à gauche, à cause de la position occipito-iliaque gauche antérieure (position la plus fréquente). Dans les quatre derniers mois lunaires, mouvements passifs ou ballottement de l'enfant obtenu en faisant flotter ce dernier dans l'eau de l'amnios au moyen du doigt porté au fond du vagin.

MORT DE L'ENFANT (pendant la grossesse). — La mort de l'enfant est constatée par l'absence des signes qui annoncent et certifient sa vie. — Elle l'est encore par l'arrêt qui se manifeste dans le développement du ventre, dans l'affaissement de ce dernier, dans la flaccidité, la mollesse, la mobilité de l'utérus; dans le sentiment de froid et de pesanteur qui a lieu dans l'abdomen; dans le déplacement d'une masse plus ou moins considérable qui se fait chaque fois que la femme étendue, sur un lit ou un canapé, change de position. — Des mamelles, flasques et abaissées, sort un liquide semblable à du petit-lait. Comme symptômes généraux : frissons, lassitude, pesanteur dans les membres, inappétence, bouche mauvaise, haleine fétide, altération des traits, etc.

Grossesse multiple. — *Signes* : Développement rapide et considérable de l'abdomen. — Forme de celui-ci remarquable par sa largeur. — Séparation du ventre par une dépression longitudinale ou oblique. — Sensation de mouvements doubles. — Accroissement des accidents ordinaires. — Élévation plus considérable de l'utérus. — Difficulté de reconnaître, par le toucher, les diverses parties du corps de l'enfant. — Apparition, avant terme, des douleurs de l'accouchement. — Possibilité d'un enfant vivant et d'un enfant mort. — Séjour de ce dernier dans l'utérus jusqu'à l'époque de l'accouchement.

Grossesse extra-utérine (cas rare et défavorable). — *Signes* : Difficiles à donner, incertains comme diagnostic, du moins dans la première moitié du temps ordinaire de la grossesse. On indique toutefois : Un malaise général plus prononcé. — Un gonflement plus marqué, une pesanteur plus grande d'un côté de l'abdomen.

Dans la grossesse tubaire, la femme ne peut rester couchée que du côté où l'ovule s'est développé. — Douleurs parfois vives et déchirantes. — Parfois encore, écoulement de mucosités sanguinolentes par le vagin.

Dans la grossesse abdominale, facilité, dans les trois ou quatre premiers mois, de sentir l'enfant, soit à travers les parois du ventre, soit par le vagin, soit par le rectum. Du côté des mamelles, changements nuls ou peu notables.

Conséquences ou pronostic. — Dans la grossesse tubaire, moins rare que la grossesse abdominale, rupture du kyste ovulaire dans les deuxième, troisième, quatrième ou cinquième mois. — Mort subite (non constante) de la mère, par suite d'un épanchement sanguin.

La mère survit-elle à la mort du fœtus, inflammation intra-abdominale. — Formation d'un abcès, ouverture de celui-ci dans le ventre, le rectum, le cul-de-sac du vagin, etc.; rejet au dehors des débris du fœtus putréfié.

Dans la grossesse abdominale, développement possible, mais rare, et complet du fœtus. — Possibilité également de sauver l'enfant et la mère.

DATE OU ÉPOQUE OU LA GROSSESSE A COMMENCÉ. — Elle se compte du jour où les règles ont cessé de couler, ou du moment où, la menstruation étant ordinairement irrégulière, la mère a senti remuer l'enfant. Dans ce cas, ce dernier a de 4 mois et demi à 5 mois. La constatation se fait à l'aide du toucher, de l'ouïe, de la vue; le toucher donne la position de l'enfant, l'ouïe compte les battements du cœur fœtal, la vue décrit les phénomènes ou l'état des parties externes de la génération.

TOUCHER. — Le toucher, exercé d'abord sur des femmes non enceintes, puis sur des femmes grosses, et répété plusieurs fois à toutes les époques de la grossesse, a pour but non-seulement la constatation de l'état de la femme, mais encore le commencement, les progrès et la fin du travail de l'accouchement. Il fait connaître, de plus, quelles parties présente l'enfant, quels avantages ou quels dangers résultent de telle ou telle présentation, quelle conduite doit être tenue, quelles manœuvres devront être exercées. Il se pratique la femme étant *debout*, appuyée sur un meuble, ou *assise*. Par le premier procédé on a le poids, l'élévation, la direction de l'utérus, on produit le *ballotement* du fœtus; par le second, on explore le vagin (le *toucher anal* est exceptionnel), le col et le corps de l'utérus. A ces avantages se joint la possibilité de palper l'épigastre.

Le doigt explorateur doit être préalablement enduit d'un corps gras, visqueux ou mucilagineux. A sa sortie, la nature, la couleur, l'odeur des liquides ou humeurs dont il est chargé doivent être soigneusement examinées et prises en considération (cette recommandation, applicable ici, l'est davantage encore dans une foule d'autres circonstances).

Pratiqué, au moment des douleurs quand on veut pénétrer dans le vagin, pendant le calme quand on veut *s'exercer au toucher* pendant le

calme encore quand on veut introduire une main dans l'intérus, et alors il faut profiter du moment où la poche des eaux vient d'être rompue, le toucher fait connaître l'état de l'orifice utérin, la tension des membranes, la présentation de l'enfant (présentation *bonne* quand on sent une des extrémités de son grand ovoïde, *mauvaise* dans le cas contraire). Après les douleurs, on constate le relâchement du col et la flaccidité des membranes. On sent également que les parties de l'enfant se sont rapprochées.

HYGIÈNE DE LA FEMME ENCEINTE. — Ne rien changer aux habitudes ordinaires de la vie, quand ces habitudes sont bonnes et régulières; les modifier les régulariser, les améliorer dans le cas contraire. — Maîtriser ses passions. — Chasser de son esprit les craintes d'un accouchement pénible, douloureux. — Ne pas oublier que la grossesse est un vœu de la nature, que ce vœu n'est accompli avec quelques difficultés, que dans des cas *excessivement rares et tout à fait exceptionnels*.

Un air pur et frais, un exercice sans fatigue, une abstinence modérée dans les rapports conjugaux, des vêtements propres à *soutenir* et à *maintenir seulement* les organes, des aliments et boissons de bonne qualité pris en quantité suffisante, la liberté du ventre, la propreté du corps, des lotions alcoolo-aromatiques sur les bouts de seins, seront prescrits à la femme enceinte. Les bains froids seront interdits. Les préparations de quinquina, devenues nécessaires, seront données avec modération.

Maladies des femmes grosses. — Sont dits *accidents* ou *maladies sympathiques* de la grossesse : les troubles de l'estomac (anorexie, pica, malacia, gastralgie, nausées, vomissements plus ou moins coercibles), la céphalalgie, — la diarrhée, les douleurs des mamelles, — l'éclampsie, — l'ictère, — la pléthore, — le ptyalisme, — la disposition aux chutes, — la toux, — les coliques, — les maux de dents, etc.

Accidents mécaniques. — Constipation. — Douleurs de reins. — Dyspnée. — Hémorrhoides. — Rétention d'urine. — OEdème des membres inférieurs et des parties génitales. — Anasarque. — Varices. — Leucorrhées. — Hémorrhagies dans les six premiers mois et dans les trois derniers. — Rétroversion, chute, obliquité de la matrice; mastite, cécité complète ou incomplète. — Cette dernière affection peut être *cérébrale* ou *oculaire*. Dans le premier cas, elle est symptomatique d'une congestion simple de l'encéphale ou d'un épanchement; dans le second elle est liée à un état albumineux des urines, état (albuminurie) assez fréquent chez les femmes enceintes.

MALADIES SIMULANT LA GROSSESSE. — *Tumeurs* (enkystées ou non, hydatiques, mésentériques, corps fibreux, polypes, etc.). Tympanite uté-

rine ou intestinale. — Développement du volume du ventre, mais plus lent que dans la grossesse. — Apparition plus ou moins régulière des règles, mais pas de pulsations, pas de déplacements indiquant la présence d'un fœtus; rien du côté des mamelles.

Hydropisie de l'utérus. — Mêmes remarques que ci-dessus, et de plus, dilatation plus rapide, plus uniforme de l'utérus.

Ascite. — Distension uniforme de l'abdomen. — Fluctuation d'un liquide. — Formes diverses du ventre suivant le décubitus dorsal, latéral ou vertical. — Rien du côté des mamelles. — Aucun mouvement intérieur, aucune pulsation.

Comme phénomènes généraux : Troubles digestifs. — Douleurs dans le bas-ventre. — Miction rare et peu abondante.

Y a-t-il ascite et grossesse : existence des signes appartenant à l'un et à l'autre des deux états.

Aménorrhée (par occlusion de l'orifice utérin ou du vagin, ou par imperforation de la membrane hymen, reconnue par le toucher). — Accroissement et ballonnement de l'utérus plus lents que dans la grossesse. — Pas de menstruation avant les phénomènes ci-dessus, mais des malaises, des mictions et des défécations difficiles. Toutes les quatre semaines, des douleurs dans le bas-ventre, les régions lombaires et sacrées, une pesanteur vers l'anus et le pubis.

VIE DE L'ENFANT (pendant la grossesse et pendant l'accouchement). La vie de l'enfant continue toutes les fois qu'aucune influence fâcheuse (efforts musculaires excessifs, violences extérieures, émotions vives, ingestion de remèdes très actifs, hémorrhagies, etc.) n'est venue la compromettre; toutes les fois que les phénomènes de cette même grossesse se passent et se succèdent régulièrement, que les pulsations fœtales et ombilicales sont appréciables, les mouvements de l'enfant sensibles pour la mère ou l'accoucheur, etc.

On soupçonne, au contraire, la mort de l'enfant dans les conditions suivantes : Ballotement dans l'abdomen d'un corps inerte et passif, tombant et pesant sur les parties les plus déclives, c'est-à-dire sur la vessie, le rectum, les parties latérales du ventre selon la position de la femme. — Absence des mouvements du fœtus, de la circulation placentaire. — Issue du méconium. — Ouverture de l'anus, etc. — Voy. MORT APPARENTE, où il sera question de la *mort réelle* survenue chez la mère ou chez l'enfant, soit pendant la grossesse, soit pendant, soit après l'accouchement.



Faculdade de Medicina — S. Paulo
BIBLIOTECA

Mod. 4 - 1946

INVENTÁRIO
1985/1986

